UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne65montuoft

1
1609.

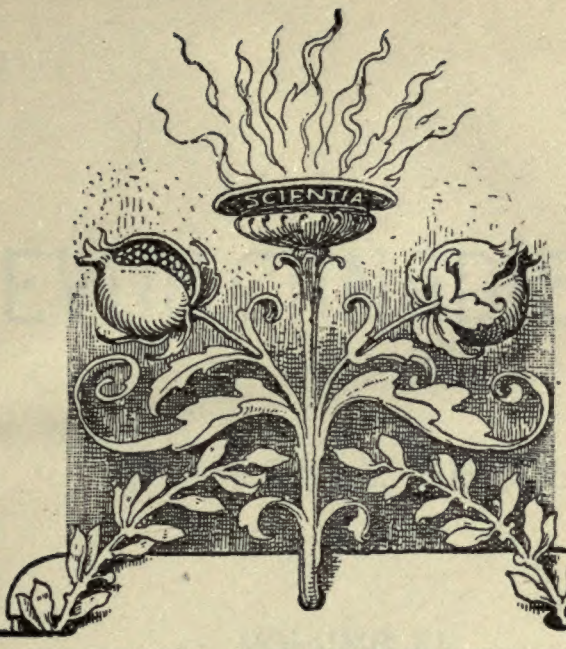

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE
VOLUME XII

1913
JUILLET — DECEMBRE

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XII

1913

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

134974
27/10/14

AP
21
R34
v. 65

A travers les Tombes

AUX premiers jours du mois de juin dernier, tout ce qui restait des corps enterrés sous le sanctuaire et la nef de l'église Notre-Dame, a été transporté dans la crypte de la chapelle du Grand-Séminaire. On voulait laisser le fait dans l'ombre et on avait tenté, à cet effet, de l'entourer d'un certain mystère. C'était oublier la puissance de l'information et les multiples ressources dont disposent les grands journaux pour connaître et répandre les nouvelles. Le fait a donc été annoncé et commenté. On l'a fait suivre ici et là de réminiscences historiques plus ou moins exactes. Je rappelle à mon tour ces souvenirs, heureux de remettre par eux, en lumière, un passé d'un charme si doux et si prenant.

* * *

La tâche des premiers sulpiciens venus à Montréal fut lourde, leur travail fut pénible. Ce n'est pas qu'ils aient été découragés devant les sacrifices qui allaient être exigés d'eux. Loin de là. Ils étaient de race vaillante, n'avaient aucune peur des difficultés, savaient faire face aux épreuves. A l'occasion ils allaient jusqu'à l'héroïsme et même jusqu'au martyre. Mais, douloureux et fatigant comme il l'était, le labeur les usait, il les vidait peu à peu d'énergie, de résistance, d'entrain, de tout ce qui soutient et développe les oeuvres auxquelles on s'est voué. Et il en fut ainsi longtemps. Dans Montréal agrandi une population plus nombreuse réclama bientôt des soins plus assidus. Au travail paroissial s'ajouta celui des missions, puis celui de l'enseignement. Ce qui, au

commencement, s'était fondé avec quatre ouvriers, en réclamait maintenant trente et même plus. Le changement d'ailleurs était complet, celui d'un chemin ouvert dans la brume et débouchant maintenant dans une plaine ensoleillée. Des horizons sauvages d'abord avec des échappées sur le grand fleuve, puis une église, des routes, d'autres églises avec des toits autour. On est ici, là, partout, bâtissant sous la bourrasque des événements incléments, remontant avec peine le courant des préjugés, jetant la semence aux champs incultes en implorant du ciel le souffle puissant de vie nouvelle qui va préparer les moissons de l'avenir.

Me voilà à les connaître tous maintenant ces apôtres de jadis. Je les nomme, je les vois agir, je les entends parler. Je sais leurs vertus et ne suis pas sans connaître aussi, tant ils vivent encore dans leur correspondance, les petits et innocents travers de leur esprit. Ils ont des faiblesses parfois, mais si vite écartées par un sursaut de foi, par un appel de charité. Non, en définitive, rien ne les découragea. Ils s'attacheront, pour la plupart, avec une âpreté tenace au sol où des âmes sont à conquérir à la vérité et à Dieu. Force et vaillance, coups reçus, misères soulagées, baume divin de l'évangile versé sur les blessures, erreurs combattues, aumônes répandues, argent, santé, temps, prière donnés sans compter : ce fut bien là leur vie. On devine aussi quelle fut leur mort.

Les uns la virent venir très tôt. Ils en étaient à l'aube encore de leur existence de zèle et de travail quand elle les saisit inopinément. Ceux-ci tombèrent sous les coups des Iroquois. Ceux-là moururent au cours de la longue, de l'interminable traversée de l'océan, emportés par une de ces maladies contagieuses qu'un séjour prolongé à bord faisait naître et entretenait presque fatalement. Quelques-uns avaient atteint Montréal; déjà ils avaient donné leurs soins aux malades, ou accompagné, comme aumôniers, les troupes royales

dans leurs déplacements; ils n'avaient pas encore trente ans, et voilà qu'une maladie soudaine privait à jamais de leur concours la colonie qui en avait tant besoin..

A l'autre extrémité de la vie, des vieillards continuaient d'édifier leurs frères et, dans un modeste travail, de se dépenser au service des fidèles. Les paroisses fondées et desservies pendant de longues années, les courses à travers les forêts et les plaines, sur les berges ou les eaux du fleuve, les fatigues de l'évangélisation chez les Sauvages n'avaient pas épuisé leur ardeur et leur force. Le chêne tenait à la terre par de si puissantes racines que les vents dont sa ramure avait été si souvent agitée avaient tout au plus ébranlé son tronc sans le briser.

La plupart, curés et desservants de paroisses, attachés au ministère des communautés ou au service de l'église-mère, s'arrêtent épuisés avant d'atteindre à la vieillesse. Ils arrivaient au terme de leurs jours, les uns après avoir occupé des charges importantes et rempli des rôles qui les avaient mis en évidence, les autres, après avoir obscurément dépensé leurs forces à un labeur effacé et silencieux. Si des premiers l'annaliste note: grand-vicaire, supérieur, curé d'office; des autres, il dit simplement: auprès des malades pendant quarante ans, pendant trente ans; chargé du réfectoire, des écoles, de la sacristie. C'est tout. Celui qui réfléchit n'osera jamais mesurer l'efficacité d'une vie à l'éclat qui l'a couronnée et il croira, en dépit des apparences, à l'influence parfois immense de ces tisserands, actifs autant qu'ignorés, d'une histoire dont nous nous glorifions.

Or tous, arrivés à la " fin de toute chair ", sentaient le besoin de regagner ce qui était pour eux la maison paternelle, le séminaire, la demeure chère où ils avaient dormi leur première nuit, en arrivant à Montréal, et des fenêtres de laquelle, au premier matin, ils avaient contemplé l'éveil d'une popula-

tion remuante et laborieuse. Aussi revenaient-ils de loin, du lac Ontario, des paroisses de l'île et d'au-delà, pour terminer là, où ils l'avaient inaugurée, leur carrière de dévouement. Lorsqu'en Acadie, en France, auprès des églises qu'ils avaient administrées, la mort les surprenait, c'était avec le souvenir mélancolique des jours passés là-bas qu'ils s'endormaient en Dieu.

La mort qui approchait, et qui d'une manière non équivoque annonçait quelquefois son arrivée, les remplissait souvent de crainte. La trace de ces frayeurs subsiste encore dans des lettres écrites d'une main indécise et tremblante. Puis l'apaisement se faisait, et c'est dans l'amour joyeux qu'on attendait l'entrée dans la maison du Seigneur. Ce calme vainqueur se retrouve dans les testaments rédigés quelques jours parfois seulement avant le dénoûment fatal. Documents pittoresques au moyen desquels il serait aisé de faire revivre toute une époque. Rien de ce qui a appartenu au malade n'y est oublié. Ce qui, au cours de sa carrière, lui est venu par la bonté des fidèles, ce qu'il a acquis pour la force des circonstances, il en fait mention. Il y a dans cette distribution solennelle d'objets de toute valeur et de toute dimension des détails qui feraient sourire. Pour celui qui l'avait conçue, il n'en était pas ainsi. Car il se trouvait à cette heure, grave entre toutes, la plus grave de toutes, où la lumière qui déjà arrive de l'éternité met toutes choses dans un saisissant relief et semble donner aux décisions prises une incalculable portée.

* * *

Les cloches de l'ancienne église de Notre-Dame avaient un langage à elles. Elles étaient au nombre de quatre et c'est vraiment curieux de voir, à lire les vieux cérémoniaux, tout ce qu'elles avaient à dire. Je les comparerais volontiers

à ces cloches qu'on voit en Italie, au sommet des petites tours carrées en briques, tout à l'avant des églises, et à demi sorties de leur cage. Je me souviens qu'un jour, et je n'ai pas su pourquoi, je les ai entendues jaser sans cesse. Dans le silence des campagnes endormies sous l'ardent soleil, elles égrenaient leurs appels lents ou rapides et semblaient chercher à constater ce que leurs sonneries réveillaient de vie au-dessous d'elles. Les cloches de l'ancienne église de Montréal jasaient elles aussi. Elles devaient jaser tout le jour. Or vous auriez su, en les écoutant, qu'un prêtre quittait l'église pour aller porter le Saint-Viatique à un moribond. C'était la seconde cloche, en tintant pendant quelques minutes, qui donnait ce renseignement. Quand la petite cloche s'en mêlait, ses "tintons " faisaient connaître qu'il s'agissait d'un *confrère ou d'une consoeur de la Bonne Mort* (1). Le première cloche venait-elle à sonner au lieu de la deuxième, il s'agissait alors d'un prêtre, mais domicilié en dehors du Séminaire. Pour un prêtre séjournant au Séminaire, il n'y avait aucune sonnerie.

On refait aisément la scène émouvante qui se déroulait alors pour le prêtre mourant, quand ce prêtre appartenait à la communauté. De toutes les chambres tout-à-coup ouvertes, puis brusquement refermées, ses confrères se dirigeaient en toute hâte, soit vers l'infirmerie de la maison, après avoir accompagné de l'église la Sainte Hostie qu'on y était allé chercher, soit vers l'Hôtel-Dieu, soit encore chez les Soeurs Grises. On était bien vite rendu à ces deux derniers endroits. Devant le petit groupe rapidement formé, les rites sacrés s'accomplissaient. Il s'y mêlait parfois des choses touchantes et imprévues, un échange de sentiments et de paroles auquel la gravité de la circonstance apportait une solennité particu-

---

(1) Toutes les citations de cet article sont empruntées textuellement aux manuscrits des archives du Séminaire de Saint-Sulpice.

lière. Puis la fin venait. Alors, au-dessus de l'église, les plaintes douloureuses traversaient l'espace. La ville apprenait qu'un prêtre du Séminaire venait de s'en aller à Dieu. Car les glas avaient sonné de cette façon spéciale : *trois soupirs de la grosse cloche, trois de la seconde, trois de la troisième, trois de nouveau de la grosse, puis en branle* (2). On répétait cette lugubre sonnerie, le soir à l'*angelus*, jusqu'au jour des funérailles.

Dans l'intervalle on parait l'église, *mettant au grand autel et à ceux de toutes les chapelles six petits chandeliers argentés, avec pavillons noirs, couvrant aussi de noir le tableau du grand autel ainsi que le banc d'oeuvre, sur lequel on met un petit crucifix et deux chandeliers argentés, les ornements étaient ceux de velours.* Au bas du choeur, près de la balustrade était la *représentation*, petite élévation sur laquelle on déposait le corps du défunt. Elle consistait en *deux degrés noirs plus propres que les communs.* Le Supérieur du Séminaire avait droit *à huit chandeliers de cuivre argentés, à pied triangulaire, outre les quatre chandeliers ordinaires de cuivre à pied rond, pour les cierges de la bonne mort.* Le Directeur du Séminaire et le Curé d'office n'avaient autour de leur dépouille mortelle que *des chandeliers de cuivre non argentés.* De même en était-il pour les *autres prêtres du Séminaire* pour lesquels aussi *on ne mettait rien ni à la chaire ni au banc d'oeuvre.* (3).

---

(2) Pour le service et l'enterrement de Mgr de Pontbriand, en 1760, il y eut ceci de particulier dans la sonnerie, que, la veille de l'enterrement, on sonna les glas non-seulement le soir, mais encore à midi. Quelques-uns même croient se rappeler qu'on sonna à tous les *angelus* depuis la mort jusqu'à la sépulture. (Arch.)

(3) La tenture noire de la chaire a, dit-on, servi pour la première fois à l'enterrement de M. Dezery, curé, mort en 1791 ; celle du banc d'oeuvre a commencé vers le même temps. (Arch.) — On a commencé à tendre en noir les stales du choeur et la tribune qui

C'est maintenant l'heure des funérailles. Les cloches *sonnées en branle, puis en tintant,* l'ont annoncée auprès et au loin et de toutes parts on envahit l'église. A travers les rangs pressés des fidèles, le clergé se fraie difficilement un chemin. Il traverse la nef, parcourt le chemin couvert et pénètre dans le Séminaire. C'est là que depuis deux jours, dans la chapelle intérieure, avec deux cierges allumés à ses pieds, de chaque côté d'un bénitier, repose, couvert des ornements sacerdotaux, le corps du prêtre défunt. L'aspersion faite et toutes les cérémonies de la levée du corps, accomplies *selon le rituel de Québec,* la procession se remet en marche, croix en tête entre deux acolytes, parcourant de nouveau le chemin qui ramènera au choeur à travers l'église silencieuse et obscure (*). Quatre prêtres sont, deux à deux, aux côtés du cercueil, qu'ils portent en avant du célébrant. Ils l'auront bientôt déposé sur la *représentation.*

Dans cette église ancienne, dont je suis devenu maintenant l'habitué, je revois sans peine l'office qui se déroule : au choeur des prêtres dans les stalles, les enfants de choeur, au nombre de trente, sur les bancs; les cierges autour de l'humble catafalque se sont allumés; à l'autel le célébrant avec diacre et sous-diacre; pas d'orgue; les chantres, au choeur, en chapes et à leurs prie-Dieu recouverts de noir. A l'offertoire je verrai venir le clergé pour l'offrande, *présentant des jettons et baisant l'instrument de paix, avec les servants qui*

était alors au-dessus de l'autel, pour l'enterrement de M. Brassier, Supérieur du Séminaire, mort en 1798. Quelques années après, on fit faire la tenture noire du choeur et des tribunes au bas de l'église. Celle des stalles n'a pas servi depuis les grandes réparations de l'église; mais on s'en sert en attendant pour couvrir les balustres en fer de la tribune de Saint-Amable et de celle de Sainte-Anne. (Arch.)

(*) Les rideaux des fenêtres de l'église, étaient tous ou presque tous d'indienne; depuis environ 1800, ils sont tous de coton blanc. (Arch.)

présentent du pain, du vin et un cierge. A l'issue du Saint-Sacrifice le catafalque sera entouré, sous mes yeux, des prêtres sortis de leurs stalles, les enfants, eux, ne bougeant pas. Une couronne de lumières, faite de cierges allumés, rayonnera autour du mort. Puis après le dernier *requiescat* la procession se dirigera vers la fosse dans le sous-sol de l'église. Une humble croix marquera désormais, au bout d'un léger soulèvement de la terre, la place où va dormir du repos suprême le prêtre dont le temple qu'il aura servi protègera le dernier sommeil ([5]).

([5]) Aux détails donnés plus haut je joins ces trois extraits de nos archives. Ils complètent, en y ajoutant quelques traits, le tableau des funérailles ecclésiastique, il y a cent ans et plus :

Le quatrième de février (vers 1750), on enterra le frère Jérôme ; comme la chose est peu ordinaire, voici comme l'on fit cette sépulture. Il décéda à l'Hôtel-Dieu où il fut exposé le visage découvert, avec ses habits ordinaires. Les Mrs du Séminaire en firent la levée comme de coutume, de là il fut porté par les frères à la paroisse ; y étant arrivé, on chanta le *libera* seulement lequel étant fini, le célébrant recommença *Exultabunt Dno*, puis on entonna derechef le *miserere*. De la Paroisse il fut porté par les mêmes dans la chapelle des frères. Avant de le sortir de l'Hôtel-Dieu, on le couvrit d'un drap blanc jusqu'à ce qu'il fut dans l'église des dits frères, y étant M. le Curé y chanta la messe du service et l'acheva ; les enfans de choeur y étoient ; étant arrivé à la dite chapelle des frères l'on commença le *subvenite*. En un mot les Mrs. du Séminaire firent chez eux comme ils auroient fait à la Paroisse.

Monseigneur Pierre Denaut mourut à Longueuil le 17 janvier 1806 à 4½ heures du soir. Le lendemain on sonna ses glas à la paroisse et dans toutes les églises de la ville, par 3 volées, pendant une heure en tout. A Québec, on sonna de même quand on eût appris sa mort. Il fut enterré à Longueuil le 20, par Mgr Plessis coadjuteur. Mgr le coadjuteur ayant invité tous les curés par une lettre circulaire, à faire un service pour l'évêque défunt ; on en fit un dans la paroisse de Montréal le 6 février, jeudi.

On annonça le service en sonnant les glas la veille au soir, et le jour même au matin, comme on fait pour les autres services.

* * *

C'est le *17 juillet 1680* que se creusa la première fosse sous le choeur de la nouvelle église, ouverte au culte depuis deux années seulement. Ce fut pour Gilles Perot, frappé d'apoplexie, le dimanche précédent, dans le jardin du séminaire, au moment où il se préparait à chanter la grand'messe. Trois sulpiciens étaient morts avant lui. Du premier, massacré par les cruels Iroquois, les bourreaux avaient emporté la tête. Il se nommait Jacques LeMaistre et travaillait, au moment où les Sauvages le surprirent, à la construction du premier séminaire. Son corps fut enterré le lendemain de sa

---

On mit la grande tenture noire, les 6 grands chandeliers à l'autel, avec leurs souches : vers le bas du choeur, le grand catafalque, sur les 5 degrés duquel il y avait des chandeliers triangulaires, argentés et de cuivre avec leurs souches, savoir aux quatre coins des degrés, et au milieu, en tout 40. Sur la représentation était une étole violette, pendante et non croisée. Le haut de l'étole, qui regardait l'autel, était couvert d'une mitre blanche, sans crêpe ; et sur le bas de l'étole était un chapeau noir avec un ruban vert autour de la calotte. Il n'y avait ni crosse, ni bougeoir, ni livre, ni dais au-dessus de la représentation.

Le 19 juillet 1818, Dimanche du Saint-Scapulaire, à 7 heures on sonna pour le service et enterrement de Mr. T. B. Guillon sous-diacre. Les glas à 4 cloches : soupirs avec la 2e et 3e cloche. On revêtit le corps d'un amict aube, et ceinture. On y auroit ajouté un manipule, si le corps avait pu demeurer découvert, mais on fut obligé de fermer le cercueil ; sur le drap mortuaire qui le couvroit on ne mit rien : peut-être qu'on auroit pu mettre un manipule violet. Le clergé alla chercher le corps en ville, chez Mr. Guillon père du défunt. Quatre ecclésiastiques portèrent les coins du drap mortuaire. A l'église trois autels seulement en noir. Degrés noirs, huit chandeliers de cuivre, et grands cierges comme pour les prêtres du Séminaire. Le corps placé de même, la tête vers l'autel. En arrivant au choeur, rép. : *Subvenite*, puis le service ; et ensuite, *Non intres*, *Libera*, et le reste comme pour les laïques. Point de cierge pour le clergé. Le corps fut enterré dans la voûte qui est sous le choeur.

mort, *30 août 1661* ([6]). Du deuxième, Guillaume Vignal, tué et mangé par les mêmes Iroquois, rien ne resta que l'on put confier à la terre. Il y avait d'ailleurs plus de quatre mois que l'événement avait eu lieu quand la triste nouvelle en fut apportée à Ville-Marie ([7]). Dominique Galinier fut le troisième. Il mourait après quatorze ans de séjour dans le pays, missionnaire chez les Sauvages pendant presque tout le temps, et était enterré le *20 octobre 1671*.

On était encore à cette époque dans la chapelle des Soeurs de l'Hôtel-Dieu. De jour en jour cette chapelle devenait trop petite. On s'y entassait, religieuses, malades, fidèles, pour les offices du dimanche. Le désir, bien légitime, devait naître d'une église plus spacieuse. On jeta les fondements de cette église en 1672. En dépit des difficultés de toute sorte, l'église était, six années plus tard, à la disposition du clergé et des fidèles. Celui-là, qui, plus que tout autre, avait contribué à la construire devait y venir dormir son suprême sommeil. Il ouvre la liste funèbre. D'autres noms vont, avec les années, s'inscrire à la suite du sien. Ils furent à cette époque déjà lointaine des noms bien chers à la population de Montréal. Elle y vit longtemps un synonyme de dévouement et de zèle apostoliques, longtemps elle y entendit un appel aux plus pures vertus chrétiennes. Je les cite ici.

Le *15 mars 1687*, était enterré Zacharie Certin, mort

([6]) Le 30me a esté enterré dans l'Eglise, Marie Jacques Le Maistre Prestre Oeconome de La Communauté des Prestres de ce Lieu aagé de 44 ans. Natif du pays de Normandie lequel avait esté tué la veille par les Iroquois qui ont emporté sa teste.

([7]) Le 13me de Mars 1662. Nous avons reçu nouvelle par des lettres du Rv. Père le Moyne estant en mission à Onontaghé que Mr. Guillaume Vignal Prestre de la Communauté des Prestres de ce lieu qui avait esté pris par les Iroquois à l'isle à la pierre le 25 Obre dernier a esté tué par eux deux jours après sa prise. Il estait aagé de 40 ans.

sous-diacre; le *12 juillet 1690,* Mathieu Ranuyer, un des premiers maîtres d'école; le *28 septembre 1701,* François Dollier de Casson, supérieur, premier curé titulaire, découvreur, avide d'aventures auxquelles semblaient l'avoir préparé sa force herculéenne et son intrépide courage, pionnier à travers les solitudes immenses qui devaient l'amener jusqu'à l'Ohio et au Mississipi; le *17 octobre 1704,* Joseph Mariet, dont toute la carrière se limita aux murs de l'Hôtel-Dieu; le *12 avril 1706,* Michel Barthélemy, un des missionnaires de Kenté et de la Montagne; le *20 juillet 1708,* Michel Cailhe et, quatre jours plus tard, *le 24,* Jacques Boesson, l'un simple clerc, resté dans l'ombre de ses modestes emplois, l'autre mis en évidence par ses fonctions curiales.

Nous voilà déjà en *1711.* Le nouveau séminaire s'est construit sur la rue Notre-Dame. De hardis colons ont traversé la rivière Saint-Pierre et élevé leur maison sur les côteaux. L'église elle-même s'est embellie. Pour donner place à la foule des fidèles devenue plus considérable, aux religieuses et à leurs élèves, elle a été allongée de 24 pieds et on a jeté les fondations de la tour et du clocher.

Le *24 décembre 1711,* une fosse était ouverte pour Léonard Chaigneau qui était allé jusqu'à Sorel exercer son ministère; le *3 janvier 1713,* pour Henri Antoine Meriel, dont toute l'activité avait été employée au service des malades ; le *11 septembre 1714,* pour Antoine Amable de Valens dont l'annaliste de la Congrégation Notre-Dame écrit: *ce digne M. connaissait parfaitement notre règle, prenant toute sorte d'intérêt à notre avancement dans la pratique des vertus propres à notre état.* Le *3 juillet 1715* est enterré Benoit Roche, un curé de la Pointe-aux-Trembles; le *14 février 1719,* Olivier Lardet, un tout jeune prêtre; le *26 avril 1722,* Gentien Rangeard, un curé d'office de Montréal; quelques jours plus tard, le *7 mai,* un curé de Saint-Laurent, François Séré; le

30 juillet 1725, Robert Michel Gay, le premier supérieur de la mission du Lac; le *25 février 1726,* Pierre Remy, un monagénaire, curé de Lachine pendant vingt-six ans; le *8 août 1727,* François Seguenot, le directeur spirituel de Mademoiselle Le Ber; un mois après, le *14 septembre,* François Citoys de Chaumaux, un grand seigneur et un apôtre. Successivement apparaissent ensuite dans les registres, à la date de leur sépulture, les noms de Louis François de la Faye, *7 juillet 1729 ;* François Vachon de Belmont, *24 mai 1732;* Jean-Gabriel le Pape du Lescoat, *9 février 1733;* Jean-Baptiste Artaud, *24 mai 1734;* Jacques le Tessier, *7 mars 1735;* François Chèze, *25 mai 1740;* François Donet, *10 juillet 1742;* Jean Boufandeau, *29 août 1747;* Simon Saladin, *8 octobre 1747;* Mathieu Gasnault, *19 avril 1749;* Jacques-Joseph Gladel, *30 décembre 1749*; Antoine Benausse, *10 octobre 1750;* Pierre Navetier, *18 janvier 1751;* Pierre Le Sueur, *14 mai 1752;* Maurice Quéré de Tréguron, *8 août 1754;* Maurice Courtois, *9 avril 1755;* Benoit Favre, *10 janvier 1755;* Jean-Jacques Talbot, *3 janvier 1756;* André Charlemagne Amplement, *16 décembre 1756*; Jean-Marie-Mathias Le Minihy-Durumen, *27 janvier 1757*; Louis Normand de Faradon, *19 juin 1759*; Joseph-Hourdé, *11 mai 1760;* Jean-Baptiste Chevalier, le *19 mai* de la même année.

De cette longue liste deux noms se détachent, mis en vedette par la grandeur des événements auxquels ils ont été mêlés: Belmont et Normant, deux supérieurs, deux hommes d'action, deux hommes de Dieu. Les autres noms rappellent, pour la plupart, des curés des paroisses de l'île, quelquefois d'un peu plus loin, ou des prêtres attachés aux oeuvres de l'église paroissiale. Un seul semble briller d'un éclat plus vif: la chronique contemporaine a pris plaisir à relever les vertus singulièrement hautes et généreuses de Lescoat, elle est allée jusqu'à rapporter des miracles opérés à son tombeau.

Nous voilà en 1760, l'année terrible, l'année du combat final, de la lutte suprême. Québec est anglais, Montréal vers lequel convergent les troupes ennemies, va se rendre aux armées victorieuses. Je cède au désir de faire, à cette occasion deux remarques. Voici la première. J'ai supposé longtemps que devant le péril imminent dont Montréal était menacé, ce devait être partout un véritable désarroi où les plus forts perdraient la tête. Mais, pas du tout. J'en ai une preuve dans les funérailles de Mgr de Pontbriand, le 10 juin 1760. Elles ont été préparées avec un soin particulier. Jamais l'église n'avait été ornée d'autant de draperies, de tentures, de candélabres. Les invitations envoyées par M. Montgolfier aux curés du voisinage témoignent du désir qu'il a de rendre la cérémonie aussi pompeuse et solennelle que possible. On viendra de Québec pour y assister. Enfin l'oraison funèbre du prélat par M. Jollivet est un document historique bien connu. Mais cette sécurité pleine d'abandon fit bientôt place à un sentiment de crainte. C'est ma seconde remarque. La source qui alimentait le ministère paroissial est tarie alors que le Canada, échappant à la France, devient colonie anglaise. Les morts ne sont pas remplacés par des vivants, ni les vieillards infirmes par des jeunes, forts et actifs. On s'étonne d'abord, puis on a peur, puis l'angoisse étreint le coeur et, dans ce triste état des choses présentes, on se demande ce que sera l'avenir. Et il en sera ainsi jusqu'en 1794, à l'arrivée des *onze* ([8]).

Je reprends maintenant, pour la terminer d'une haleine, la liste des sulpiciens enterrés dans l'ancienne église. Le *24 mars 1761,* on enterrait Antoine Déat; le *14 avril 1763,* Mathieu Falcoz; le *25 février 1765,* Jean Girard; le *20 août 1768,*

([8]) On désigna ainsi le contingent qu'après bien des démarches de la part du Supérieur, le gouvernement anglais laissait pénétrer dans le pays.

Guillaume Chambon; le *4 janvier 1769*, Jean Matis ; le *13 octobre 1771*, Pierre Mathieu Gamelin; le *3 décembre 1773*, Antoine Faucon; le *8 août 1774*, Jacques Degeay; le *13 octobre* de la même année, Gilbert-Alexis Favard; le *19 août 1775*, Louis-Simon Perthius; le *29 janvier 1776*, Louis Jollivet; le *9 décembre 1777*, Joseph-Marie de Castagnac de Pontarion; le *22 avril 1779*, Jean-Pellissier de Féligonde; le *26 octobre 1780*, Michel Peigné; le *4 août 1781*, Jean-Claude Mathevet; le *10 janvier 1782*, Melchior Gallet de Vallières; le *5 novembre* de la même année, Pierre Sartelon; le *5 avril 1784*, François de La Garde; quelques jours plus tard, le *24 avril*, François Robert; le *19 août 1786*, Jean Gay; le *13 février 1790*, Jean-Baptiste Curatteau; le *29 août 1791*, Etienne Montgolfier; le *17 octobre 1793*, Vincent Fleury Guichard de Kersident; quatorze jours plus tard, *le 31*, François-Xavier Dézéry; le *24 octobre 1798*, Gabriel-Jean Brassier. En *1800*, deux noms: celui de Guillaume Guillimin, à la date du *12 juin* et celui de Jacques-Antoine Gaiffe, le *16 juillet*. En *1802*, le *4 octobre*, est enterré Guillaume-Marie de Garnier des Garêts. Un arrêt alors. La mort suspend son travail lugubre pendant quatre ans. Elle le reprend en *1806*. Le *30 janvier* de cette année, Charles-Bonaventure Jaouen est enterré. Puis vient le tour de Claude Poncin, le *12 mai 1811;* d'Antoine Alexis Molin, le *22 septembre* de cette même année; de Michel-Félicien Leclerc, le *11 mai 1813;* de Jean-Baptiste-Jacques Chicoisneau, le *2 mars 1818;* de Joseph Borneuf, le *17 novembre 1819*; de François Ciquart, le *30 septembre 1824;* de Charles Bédard, le *5 juillet 1825;* d'Antoine Houdet, le *10 avril 1826;* de Simon Boussin, le *8 novembre 1827;* de Candide Le Saulnier, le *8 février 1830*.

M. Le Saulnier fut le dernier sulpicien enterré dans l'ancienne église. Il clôt cette liste commencée en 1760 et dans laquelle il y a deux supérieurs, Montgolfier et Brassier, un

fondateur de collège, Curatteau, des curés, des missionnaires, des aumôniers de religieuses et de malades. Une église nouvelle, l'église actuelle, s'élevait maintenant un peu au sud de la première qui allait bientôt disparaître complètement. Le 15 avril 1830, neuf mois exactement après l'inauguration solennelle du temple récemment construit, on transportait dans le sous-sol de la nouvelle église tous les corps de prêtres enterrés sous l'église de 1678. Quelques mois plus tard, le 29 juillet la fabrique faisait chanter pour tous ces défunts un service solennel. Le premier à reposer dans le nouveau cimetière fut Claude Rivière, un professeur du Collège, enterré le *12 juillet 1830*. Il eut pour voisins, dans la suite des années, Henri-Auguste Roux, supérieur depuis 33 ans, le *11 avril 1831*; Anthelme Malard, un missionnaire du Lac, le *24 novembre 1832;* Michel Humbert, un autre missionnaire de sauvages, le *5 février 1835;* Antoine Sattin, un aumônier de religieuses, le *25 juin 1836;* Charles-Louis Lefebvre de Bellefeuille, apôtre du Témiscamingue, le *27 octobre 1836;* Louis-Amable Hubert, attaché à l'Hôtel-Dieu, le *28 mars 1837 ;* Jacques-Guillaume Roque, un directeur très aimé du Collège, le *5 mai 1840;* Melchior Sauvage de Chatillonnet, un économe du Séminaire, le *9 septembre 1841;* puis les victimes du typhus, en *1847*, Patrick Morgan, le *8 juillet*, Etienne Gottofrey, *le 13* (*), Remi Carof, *le 14*, Pierre Richard, *le 15*, John Richard, *le 24*.

Nous sommes en pleine période contemporaine. Aux noms qu'il me reste à citer, je n'ajouterai rien. Ces noms sont connus des très-anciens. Ils réveillent, par eux-mêmes, trop

(*) Etienne Gottofrey n'est pas mort de la maladie contagieuse, mais d'une chute faite dans une excavation que les réparations avaient rendue nécessaire à Bonsecours, alors que dans l'obscurité, le soir, il allait porter le Saint-Viatique.

de souvenirs glorieux et chers pour qu'il soit nécessaire d'écrire quoi que ce soit à leur louange. Le *12 janvier 1850,* on enterra Claude Fay; le *6 septembre 1854,* Jean-Baptiste Roupe; le *5 novembre 1856,* Jean-Baptiste St-Pierre; le *21 décembre 1860,* Sauveur-Romain Larré; le *13 juillet 1863,* Nicolas Dufresne; le *19 avril 1864,* Joseph Comte; le *16 septembre* de la même année, Hyacinthe Prévost; le *15 février 1866,* Dominique Granet; en *1866* aussi, le *24 août,* Joseph-Julien Perrault; le *22 octobre 1869,* Pierre-Louis Billaudèle et, deux mois plus tard, le *15 décembre,* Frédéric Bakewell. La liste va maintenant se clore. J'y ajoute en hâte les derniers noms: Luc Pellissier, le *27 août 1871;* Louis-Henri Bertin, le *7 novembre* de la même année; Joseph Préfontaine, le *6 mai 1872;* Vincent-Léon Villeneuve, le *29 avril 1873.* C'est tout. Désormais on allait enterrer à la montagne ([10]).

* * *

C'est un lieu tranquille, pieux, presque joyeux. Symétriquement, le long de quadrilatères encadrés d'une petite planche qui retient la terre et garde propres les allées étroites, s'alignent les tombes maintenant nombreuses. La voûte est toute blanche et tout blancs aussi les murs. C'est là, dans ce dortoir, humble comme leur vie, que dorment, rassemblés de tous les cimetières où s'étaient attardés leurs ossements et de toutes les situations où se sont dépensées leurs existences, les Sulpiciens qui ont fait, presque de toutes pièces, le passé de notre ville. Le murmure de prières fidèles y berce leur mé-

---

([10]) Le quinze août mil-huit-cent-soixante-quinze, nous, soussigné, supérieur du séminaire de St-Sulpice de cette ville, avons inhumé provisoirement dans une des tours du séminaire de la montagne, pour être déposé plus tard dans la crypte qui est sous la chapelle du dit séminaire, le corps de Messire Antoine Mercier, etc. J. A. Baile, Sup.

moire vénérée. On y vient, non-seulement méditer sur la vanité et la fragilité des choses de la terre, mais encore pour évoquer des souvenirs et recevoir le solennel enseignemnt que donne la vertu récompensée et couronnée à la volonté qui travaille et qui lutte. Volontiers sur le linteau de cette porte qu'une main amie ouvre discrètement pour ne pas troubler la cité silencieuse, j'aurais mis ces mots : *Pax et vita.* A ceux qui l'avaient longtemps cherchée en vain, la paix est enfin venue ; à tous, la vie. Car ce n'est pas seulement la mort que le chrétien foule du pied dans le cimetière où il porte ses pas. L'écho des paroles du Christ, toutes les promesses de vie sans fin flottent et se perçoivent encore dans cette atmosphère de religieux recueillement. Sous la terre, ce qu'on entend, ce n'est pas le travail hideux de la désagrégation corporelle, c'est plutôt la sourde germination de moissons éternelles—acte miséricordieux de ce Dieu qui s'est engagé à délivrer nos os et à en faire comme les fleurs d'un jardin parfumé ([11]).

Henri GAUTHIER.

([11]) Isaie, 58-II.

Le Mystère de la Vie

(SUITE ET FIN)

LA mort ! Encore un phénomène qui nous éclaire singulièrement sur la présence d'un principe différent de la matière dans l'organisme vivant ! Eh ! oui, ce petit être construit de façon si merveilleuse ne cesse de déguerpir et de mourir. Son édifice ne peut exister qu'à condition de rejeter sans cesse ce qui lui a servi. " La physiologie, dit magnifiquement Husley, écrit sur les portes de la vie *debemur morti nos nostraque*, en attachant à cette ligne mélancolique un sens plus profond que celui que lui donnait le poète latin. Sous quelque forme qu'il apparaisse, champignon ou chêne, ver ou homme, non seulement le protoplasma vivant doit mourir et se résoudre en ses éléments minéraux ; mais encore il meurt à chaque instant, et, vérité plus étrange qu'un paradoxe, il ne peut vivre qu'à la condition de mourir. "

Dans un roman français bien connu, intitulé *La peau de chagrin*, on voit le héros devenir possesseur d'une peau d'âne merveilleuse, qui lui donne la puissance de satisfaire tous ses désirs. Malheureusement la surface de cette peau représente la durée de la vie de son propriétaire, et à chaque désir satisfait, elle diminue proportionnellement à l'intensité de la jouissance demandée, jusqu'à ce qu'à la fin, le dernier lambeau de peau disparaisse au moment ou le dernier voeu est exaucé. Balsac avait fait des études, qui avait donné à son esprit une haute portée et à son savoir une grande étendue ; aussi l'application qu'on peut faire de son étrange roman à la vé-

rité physiologique n'est-elle peut-être pas fortuite. Quoiqu'il en soit, la matière de vie est une *véritable peau de chagrin,* qui s'amoindrit un peu à chaque acte vital. Tout travail suppose une dépense : le travail de la vie résulte, directement ou indirectement, de la dépense du protaplasma.

Chaque mot que prononce un orateur lui fait subir une certaine perte physique ; on peut dire, dans le sens le plus littéral, qu'il se brûle pour éclairer les autres. Tandis qu'il donne carrière à son éloquence, son corps se réduit peu à peu en acide carbonique, eau et urée. Il est clair que cela ne pourrait durer indéfiniment. Heureusement la *peau de chagrin* protoplasmique diffère de celle de Balsac par la propriété qu'elle possède de pouvoir se réparer et revenir à ses dimensions primitives après chaque perte subie ([8]).

Oui, et là est encore la merveille, dans ce tissu, dans cet appareil, dans ce muscle et ce nerf, ou plutôt dans le protoplasme de ce muscle et de ce nerf (car le protoplasme seul est vivant), il existe un ouvrier mystérieux, sans cesse occupé à défaire et à refaire, à détruire et à rebâtir. S'il enlève une pierre à l'édifice, il la remplace immédiatement par une autre. Depuis le moment où la première cellule-oeuf, qui doit donner origine au vivant, se détache de l'ovaire, et commence à se nourrir, jusqu'au moment où la mort vient éteindre l'étincelle vitale, cet ouvrier diligent n'interrompt pas une seconde son travail de décomposition et de recomposition. Une particularité frappante, c'est qu'en dépit de cette décomposition incessante l'édifice s'élève petit à petit jusqu'à une certaine hauteur que le mystérieux et invisible architecte connaît, à laquelle il s'arrête, sans recevoir d'ordre de personne, se contentant dans la suite de réparer les brèches, dont il est du

---

([8]) La base physique de la vie. *Revue scientifique*, année 1869.

reste lui-même l'auteur. Il doit exister une différence entre cette *construction* et cette *simple réparation* de l'organisme, mais où est-elle? Consiste-t-elle uniquement en ce que, pendant une certaine période la matière assimilée est en plus grande quantité que la matière désassimilée; en ce que le courant afférent l'emporte sur le courant efférent? La nutrition est-elle le seul acte de la vie végétative? L'augmentation ou évolution n'est-elle qu'une nutrition un peu plus active ? Ou plutôt la nutrition elle-même n'est-elle qu'une impulsion évolutive, reçue dans la cellule-oeuf, renforcée par la fécondation, et dont l'activité, très énergique pendant l'époque de croissance, atteint un certain équilibre au temps de la maturité, et diminue dans la vieillesse? La mort naturelle ne serait-elle rien autre chose que l'épuisement de la force évolutive, dont la première cellule de notre organisme aurait été dépositaire? A ces questions, nombre de physiologistes répondent affirmativement. Quoi qu'il en soit, un fait est certain, c'est que la même matière ne peut servir que peu de temps à la vie. Toute parcelle de matière appelée à seconder la vie dans ses opérations intimes s'épuise vite à si noble fonction.

De là suit, que tout organisme vivant est le siège d'un va et vient continuel de corpuscules matériels. Nous appelons "notre dépouille mortelle" les quelques kilogrammes de matière que l'âme abandonne en dernier lieu. En réalité notre dépouille est autrement considérable; elle comprend les myriades d'atômes qui ont passé en nous depuis le commencement de notre existence. Pas un jour où cette dépouille ne se fasse; pas un jour où l'âme n'abandonne quelques parties de notre corps, où la vie ne s'éteigne en quelques-unes des molécules, qui nous ont appartenu et nous ont servi à végéter, à nous mouvoir, à nous déterminer, à penser. Le manque d'oxygène pour le vivant, nul ne l'ignore, c'est la mort. Or que fait l'oxygène? Il brûle nos tissus. Cette parole est donc vraie de Claude Bernard: " La vie c'est la mort ". Notre

corps se consume perpétuellement dans un gaz hors duquel nous ne pouvons exister.

Toutefois au sein de cette circulation, de ce flux et reflux où, comme autant de vagues microscopiques, les molécules ne cessent de passer du monde minéral au monde vivant et de retourner de celui-ci à celui-là, des formes identiques persistent. Prenez un organisme vivant quelconque ; sous les innombrables atômes qui se succèdent en lui sans interruption, sous ce tourbillon perpétuel c'est toujours le même individu, c'est toujours la même plante, le même animal, le même homme.

Quand, après une longue absence, vous revenez au pays natal, je vous le demande, ô philosophe matérialiste, qu'est-ce qui fait ainsi tressaillir votre coeur? Ah! vous reconnaissez celle, qui reçut votre premier sourire, qui essuya vos premières larmes, qui vous apprit sur ses genoux le nom, peut-être bien oublié depuis, de votre Père qui est aux cieux; vous reconnaissez vos frères et vos soeurs, vos amis d'enfance; vous reconnaissez le gardien fidèle de la maison, le chien, qui ne peut se lasser de vous prodiguer ses caresses; vous reconnaissez le chêne ou l'ormeau, dont l'ombre vous fut si douce; vous reconnaissez cette haie de ronces et de buissons auxquels vous croyez, à chaque pas, voir suspendu quelque ancien et cher souvenir. Voilà ce qui vous émeut si profondément.

Mais, dites-moi, si tout cela n'est, si vous-même n'êtes que matière,quel fondement à pareille émotion? D'où viennent ces reconnaissances si touchantes? Assurément il n'y a pas une molécule qui soit restée de celles qui composaient, au moment de votre départ, le corps de votre mère, celui de vos amis, le tronc de ce chêne ou de ces buissons. Vos lèvres ne sont plus tissées de la même matière, non plus que les lèvres de celle que vous embrassez si tendrement. Non, de part et d'autre, ce ne sont plus les mêmes molécules d'acide carbonique, d'eau ou d'azote. Et, cependant, cette quantité de matière, ainsi

complètement renouvelée, c'est ce que vous appelez toujours *le même individu:* vous n'en doutez pas, c'est bien le même que vous quittiez en pleurant, il y a vingt ou trente ans.

Je demande une raison suffisante à cette identité au sein de la succession, à cette immutabilité au sein du changement, à cette stabilité au sein de l'instabilité.

Hier encore vous étiez dans votre tranquillité accoutumée. D'où vous vient aujourd'hui cette tristesse endeuillée? Vous me montrez le cadavre près duquel vous veillez; et je ne comprends que trop. Pourtant si faisant violence à notre nature, nous voulons raisonner d'après vos principes matérialistes devant cette froide dépouille, je me permettrai de vous demander pourquoi votre tristesse et vos pleurs. Que pleurez-vous enfin? Ce cadavre n'a encore perdu aucun de ses atômes; il est intact; si dans le vivant il n'y a que matière et forces physico-chimiques, ne pouvez-vous le ramener à son état primitif? Si c'est la chaleur, qui s'en est échappée, quoi de plus facile que de l'y faire rentrer? La science moderne vous fournit mainte source de chaleur et de mouvement. En vérité une résurrection devrait vous être facile ; que ne l'essayez-vous ?

Ah! vous n'ignorez pas que même aidé de toutes les énergies électriques votre effort serait vain. C'est qu'il a disparu l'ouvrier invisible dont je parlais tout-à-l'heure. Il n'est plus là pour défaire et rebâtir, pour maintenir l'identité dans la mutualité. Voilà pourquoi le cadavre, objet de vos regrets, va désormais suivre les lois qui gouvernent la matière.....; voilà pourquoi le vent, qui passe sur nos cimetières, et soulève parfois des débris de chairs émiettées, ne nous apporte pas une poussière distincte de celle que nous foulons sur les grands chemins.

Il faut l'avouer, les phénomènes de la mort ne sont pas moins démonstratifs que ceux de la vie; ils ne nous disent pas

moins clairement qu'il existe au sein de la matière un principe distinct d'elle.

Oui, au vivant, le temps est mesuré; oui cet admirable organisme, théâtre d'opération si extraordinaires, doit retourner au monde minéral, d'où il était sorti (9). Tandis que la matière brute peut se vanter d'être éternelle et immobile, tandis que sur elle le temps semble n'avoir point prise, le vivant s'est à peine élevé à la maturité qu'il lui faut commencer à dépérir. Combien de plantes l'Himalaya n'a-t-il pas vu pâlir sur ses flancs abrupts? Combien d'aigles et de vautours sont venus mourir sur ces cîmes neigeuses? Lui, il est resté toujours le même.

N'importe la fleur éphémère qui meurt au pied du mont géant m'intéresse davantage. L'expression est proverbiale: passer comme la fleur des champs. Toutefois si chaque fleur passe, l'espèce ne passe pas; et pour obtenir la durée de l'es-

---

(9) Ce sont des infiniments petits, des poussières vivantes, qui développant leur propre activité dans certaines conditions favorables d'humidité, de nourriture, de température, décomposent la matière morte, et entreprennent même de détruire les êtres en pleine vigueur de vie. Quand ils s'attaquent aux êtres supérieurs, on les appelle virulents. Les *virus* sont donc des organismes vivants. Heureusement on est arrivé à les cultiver artificiellement dans l'organisme et à rendre ainsi celui-ci réfractaire à leur atteinte. Ce sont les vaccins.

Nul n'ignore aujourd'hui que les moisissures, les fermentations, les putréfactions, les maladies contagieuses et épidémiques, la tuberculose, et en général toute destruction de la matière organique sont l'oeuvre de microbes vivants, dont la nocivité s'atténue ou s'augmente suivant la culture et les conditions physiques où ils se trouvent.

Quand on commença, dans le monde scienitfique, à laisser entendre que les agents de la décomposition des corps et de la circulation des substances organiques pourraient bien être des animalcules, *Liebig*, un savant allemand, déclara que c'était raisonner comme un enfant qui croirait expliquer la rapidité du Rhin en l'attribuant au mouvement violent que les nombreuses roues des moulins de Mayence impriment à l'eau dans la direction de Bingen. Mais c'est justement ce qui se passe. Les agents de ce fleuve toujours coulant de molécules matérielles, ce sont en effet des animalcules imperceptibles à l'oeil nu.

pèce, quelle autre puissance étonnante Dieu a mise dans le vivant ?Avant de tomber, avant que ses dernières molécules soient rentrées dans le torrent de la matière minérale, la plus humble plante a accompli une grande oeuvre, elle a confié à la terre une petite graine, en qui elle va revivre. Et l'orage aura beau se lever, l'ouragan aura beau promener la chétive graine à travers monts et vallées, pourvu qu'elle trouve un sol favorable, elle n'a rien à craindre. Les tempêtes ne peuvent rien contre l'être mystérieux qu'elle porte dans sa fragile enveloppe; elle est dépositaire de la vie, et de la vie d'une telle espèce. Si c'est d'un peuplier qu'elle est tombée, il n'est pas à craindre qu'elle produise un érable. La voilà qui à son tour sort de terre, grandit, se crée un tronc, des feuilles et des fleurs, tout comme la plante-mère. Pourquoi cette ressemblance? Dans quel invisible moule est-elle coulée? Quel dessin caché dirige son développement? Qu'est-ce qui lui apprend à croître jusqu'à telle limite, à produire des feuilles et des fleurs de telle dimension, de telle couleur, de tel nombre? Qu'est-ce qui lui apprend à élaborer, elle aussi, un germe; puis, ce germe une fois emporté au gré du vent, à jaunir et à tomber? Mais elle ne meurt pas tout entière, puisque le germe laissé par elle, suivant la même marche, la continue.

Ainsi par des germes microscopiques, par des cellules-oeufs, se maintiennent, à travers toutes les décadences des individus, les races et les espèces, soit végétales, soit animales ; ainsi doit couler le flot vital jusqu'au jour où celui qui l'instilla au sein de la matière lui dira: assez! ne va pas plus loin!

Essaiera-t-on encore d'expliquer cette transmission de la vie par les seules forces physico-chimiques? Essaiera-t-on d'attribuer cette série de phénomènes, que nous venons d'observer, entre la plante-mère et son germe, au seul mouvement physique? Mais comment se fait-il qu'au sein de tous les ca-

taclysmes, par où passe notre terre, ce mouvement n'est jamais troublé? Comment se fait-il qu'en dépit de l'influence des corps environnants ce mouvement produit toujours du mouvement de même espèce et en quantité invariablement déterminée? D'après les théories en vogue aujourd'hui le mouvement n'est-il pas soumis à de perpétuelles transformations? N'est-il pas de son essence de se modifier sous le moindre choc? Est-il une force physique qui donne naissance à une seconde force autrement qu'en s'affaiblissant elle-même d'autant? Une force de vingt kilogrammes, par exemple, pourra bien engendrer une force de dix kilogrammes, mais ce sera en perdant cette dernière quantité; et si elle engendre une force égale à elle-même, elle se trouvera totalement anéantie. Il n'en est point de même du vivant qui, ayant communiqué à son germe une force égale en tout point à celle d'où il est venu n'en continue pas moins à subsister. Voyez le chêne! Est-ce que, pour avoir produit son gland, il en lève moins fièrement son front vers le firmament ? Si donc le mouvement est incapable d'expliquer la transmission de la vie, et si, d'autre part, comme le proclament nos savants, toute l'activité de la matière se ramène au mouvement, il faut nécessairement admettre qu'il y a dans le vivant autre chose que de la matière; il faut que les naturalistes orgueilleux le confessent; sous leur microscopes, au bout de leur regard, dans une minuscule parcelle de matière, Dieu prend plaisir à leur cacher un principe substantiel, simple, indivisible, auteur de merveilles, qui dépassent le pouvoir de toute force physique ([10]).

([10]) Le vivant, quelque minuscule qu'il soit, possède un degré d'être plus grand que le minéral, quelque gigantesque qu'il soit, parcequ'il agit davantage. C'est toujours à l'acte qu'il faut en venir pour assigner à chaque chose son rang. On n'existe que pour agir; de même on ne vit que pour agir; l'acte a été la cause finale qui a dirigé l'Ouvrier suprême dans la constitution intime de chaque être. C'est pour le diamant que l'or-

Qu'importe que nous ne l'apercevions pas? Est-ce un motif de le nier, au risque de violenter notre raison? N'est-ce pas plutôt une occasion d'avouer humblement notre faiblesse et de rendre hommage au Créateur en lui disant: " J'ignore, ô mon Dieu, mais vous, Seigneur, vous savez! Vous avez tout contemplé dans votre divine essence. Tout ce qui m'entoure a son exemplaire dans votre intellect suprême! Merci d'avoir découvert à mes yeux de chair quelques-unes des créatures formées sur cet exemplaire éminent! Merci aussi de m'en avoir caché tant d'autres! Cela vous l'avez fait, suivant les décrets d'une sagesse infinie, pour mon bien! Ma profonde ignorance ne m'empêchera pas de m'écrier avec toute la ferveur d'une âme reconnaissante et ravie: *Benedicite, omnia opera Domini, Domino!* "

La conclusion, c'est que l'hypothèse d'une évolution universelle, entendue au sens matérialiste, est une chimère. La vie, considérée même au degré infini, la vie telle qu'elle se rencontre dans le végétal le plus chétif, est là pour protester. La vie rompt cette chaîne homogène qu'Herbet Spencer et consorts prétendent découvrir entre tout ce qui existe, entre les phénomènes d'un atôme de poussière et ceux d'un cerveau humain. Pour passer du monde minéral au monde vivant,nous l'avons vu, il n'existe ni pont, ni anneau.

Toutefois qu'il y ait un rapport étroit, qu'il y ait une harmonie admirable entre les forces de la matière et la force vitale, c'est incontestable. Il y a subordination entre les de-

---

fèvre bijoute l'écrin, c'est pour le prince que l'architecte bâtit le palais; de même c'est pour l'acte que Dieu donne l'être. L'être est l'habitat de l'acte. Plus l'acte sera parfait, plus l'habitat le sera aussi; car ici la relation est bien autrement intime qu'entre un palais et son hôte. Il est vrai que l'être est l'habitat de l'acte, mais au point de le produire.

grés de la vie; de même il y a subordination entre la vie et les forces physiques. La vie intellectuelle ne peut agir sans la vie sensitive, la vie sensitive sans la vie négative, la vie végétative sans les forces matérielles. La pensée resterait atrophiée si elle n'était éveillée par les perceptions des sens; les sens seraient paralysés si la nutrition ne les soutenait; la nutrition n'aurait pas lieu sans les réactions chimiques. Dieu a fait cette merveille d'unir à de la matière étendue un principe un et indivisible, d'où est sorti le vivant. Union qui pour être tout-à-fait mystérieuse ne saurait être niée. Il y a bien une loi de continuité qui relie les uns aux autres tous les phénomènes de l'univers; seulement, c'est une loi tout autre que celle imaginée par les matérialistes. Il appert évidemment que la nature physique est le fondement, le *substratum* de toutes les autres; sur elle s'appuient les natures végétatives, sensitive et raisonnable. Mais que ces natures soient identiques, non!

M. TAMISIER, s. j.

Mouvement des Idées

BULLETIN DE POESIE CANADIENNE

SOMMAIRE.—La poésie grandiloquente : *Remi Tremblay, William Chapman.* —Poèmes historiques : *Adolphe Poisson, Bourbeau-Rainville, Pamphile Lemay.* — La poésie intime : *Albert Lozeau.* — La poésie d'allure philosophique : *Alphonse Beauregard, Guy Delahaye.*

NOTRE poésie canadienne semble avoir passé par trois phases principales. Depuis 1880 environ, l'*Ecole littéraire* de Montréal, tout en invitant nos artistes à observer les paysages laurentiens, les pousse davantage à l'étude et à la peinture de leur coeur. Elle ajoute ainsi de nouveaux éléments à la veine qu'avait surtout exploitée, depuis 1860, l'*Ecole* dite de Québec : le culte de nos défenseurs et les grandes scènes de notre histoire. Le groupe des poètes antérieurs (1800-1860) n'avait guère puisé à ces sources d'inspiration. Il mettait son ardeur à faire miroiter dans ses oeuvres l'esprit—esprit voltairien parfois, esprit gascon souvent.

La facture de leurs vers, tout autant que leurs sujets, distingue les rimeurs de ces trois époques. Disgracieuse, maladroitement hachée sous la plume de Mermet, de Quesnel et de Bibaud, la ligne poétique s'infléchit avec plus de souplesse chez Nelligan, Lozeau, Ferland et Gill. Ceux-ci lui enlèvent la raideur compassée dont la déparaient parfois Crémazie, François-Xavier Garneau et Fréchette.

* * *

De cette ancienne solennité du vers canadien M. Remi Tremblay considère-t-il la disparition si lente comme une déchéance ? Une bonne partie de son dernier volume (1) est faite de ces lignes redondantes où l'entassement des mots cache mal le peu de précision de la pensée.

Sans doute, un noble sentiment hante le coeur du poète. Comme tout être bien né, il préfère à tout autre son pays. Il le chante souvent sur un mode facile et vrai (2). Son oeil goûte la vaste mer, les monts abruptes, les larges horizons, les cieux étoilés; les spectacles de la nature reviennent dans son oeuvre sous toute espèce de formes. Il aime les enfilades caustiques de la satire, la piqûre brûlante de l'ironie, la pointe inoffensive du calembour. Un esprit joyeux et gai perce ça et là, issu de la bonhomie qui distingua nos pères, héritiers eux-mêmes de la Gascogne ou de la Normandie.

Est-ce pourtant que les ailes du poète soient trop lourdes pour la légèreté de l'atmosphère divine? Est-ce l'atmosphère qui, trop pesante, écraserait le mince tissu de ses ailes? A peine sa Muse a-t-elle pris son vol qu'elle semble s'ébattre, comme un oiseau surpris par un air trop piquant, et retombe avant d'avoir dérobé aux nues leur secret. La thèse intéressante du *déracinement* est énoncée seulement; il faut courir trois pages plus loin pour en retrouver des filaments épars (3). *La Mer* offre l'exemple frappant d'une composition où manque le souffle. Après les trois premières strophes, le véritable sujet est épuisé. L'auteur essaie cependant de le

---

(1) Tremblay (Remi) : *Vers l'Idéal* (7.9 x 5.4, 351 pp., Ottawa, 1912).

(2) Pages 147, 203.

(3) Pages 80-83.

reprendre et de développer le contraste entre deux immensités, celle des ondes, celle des cieux; emporté par le premier qui cadre avec le titre, il oublie ce deuxième élément, le seul qui réclamerait un commentaire. On échouera toujours à tenter de refaire *Ce qu'on entend sur la montagne* de Victor Hugo.

Ce même Victor Hugo, si lâche dans le drame, n'eût certainement pas attaché de cette façon le noeud de *L'Intransigeant* :

> La réalité m'offre un dilemme effrayant.
> .....
> Si je trompe les gens pour le frère d'Alice, ,
> Je deviens par le fait indigne d'être aimé ;
> .....
> Et, si je veux rester digne de son amour,
> Il me faut la quitter sans espoir de retour.

Il n'aurait pas non plus entassé autour du même centre des métaphores de ce type:

> L'orgue de notre basilique
> *Tressaille* harmonieusement
> Et sa grande *voix* métallique
> *Plane* majestueusement
>
> Lorsque de votre art le génie
> Vous *poigne* et, vous *transfigurant*,
> *Couvre de ses flots* d'harmonie
> Tout le mécanisme vibrant (4).

Ces vers, qui ne rendent guère les harmonies de l'instrument, pâlissent devant ceux-ci :

> Guignol n'a pas donné son nom
> A cette affaire-là comme on
> A pu le croire (5).

---

(4) Page 269.

(5) Page 176.

Et l'incorrection suivante n'est qu'un échantillon cueilli entre bien d'autres :

> *Au soupirant loin* de l'objet aimé
> .....
> L'illusion verse un rayon d'espoir (6).

A cause de cette raideur dans la facture, à cause des amas de mots qui dans ses vers noient souvent la pensée (7), à cause enfin de son inexpérience à soutenir les sujets abstraits, M. Tremblay pourrait difficilement compter sur ce volume pour accroître sa gloire d'écrivain. Sa foi patriotique et religieuse, si vive pourtant, aurait dû fournir à sa Muse un tremplin plus élastique.

Celui d'où s'élance la Muse de M. Chapman lui communique une telle agilité qu'elle emporte d'un bond le poète sur les sommets (8). Que celui-ci chante la vaillance des *Preux* ou la modestie des *Forts,* qu'il exalte l'oeuvre civilisatrice de notre clergé (9) ou le vol de *La Mouette,* son vers garde la même ampleur, la trompette rend le même son, les mêmes épithètes grandioses se pourchassent et s'agglomèrent. Cette uniformité du ton finit par lasser quand elle n'agace pas, ce qui arrive à la lecture de *L'Avalanche* et de *L'Ouiatchouan.*

C'est que, dans ces pièces et d'autres pareilles, l'auteur échafaude les uns sur les autres les plus vilains de ses procédés. Les adjectifs s'empilent (10), de longues *queues* traînent la pensée dans la poussière de mots inutiles (11), le

---

(6) Page 314.

(7) Pages 26-27, 45, 53, 57, 61, 181.

(8) Chapman (William) : *Les Fleurs de givre* (8 x 5.4, 242 pp., Paris, 1912).

(9) Pages 185-187.

(10) Pages 53, 61, 87, 89, 90, 102, 113.

(11) Pages 17, 57, 114, 120, 174.

rhytme se brise d'une façon étrange ([12]) et la strophe répercute, avec des sonorités différentes, des impressions toujours les mêmes ([13]), comme le paon étale, sur des plumes toutes pareilles, les nuances variées de ses couleurs chatoyantes. La prodigalité des mots, dans la fin de *La Mouette* et ailleurs ([14]), décèle chez M. Chapman le même goût pour la verbosité que nous reprochions à M. Tremblay. Une image où perce la sensiblerie peu orthodoxe d'Elvire et des romantiques clôt sur une incongruité l'histoire d'un double suicide (*Sous les eaux*) :

> Ce soir, on trouvera, près du bord consterné,
> Le couple enseveli sous l'onde, *l'oeil tourné*
> *Vers le ciel d'où descend la clémence divine.*

La série intéressante des *Mois* est gâtée par l'emploi du calendrier révolutionnaire et de la mythologie désuète. L'auteur y substitue l'insipide *Santa Claus* au petit Jésus de Noël. Il y insiste trop sur les caractères qui sont communs aux saisons de tous les pays, pas assez sur les traits qui leur sont propres au Canada. Enfin, dans l'hommage à *Soeur Olier,* on lit cette métaphore :

> Bien *des coeurs*, qu'eût meurtris le doute universel,
> Sont *emportés aux bras* des saintes espérances,

et, dans *La Mouette,* ces deux images superposées :

> .....La noire fumée
> Qui monte de l'*enfer allumé* dans les flancs
> Du rapide steamer *en proie aux flots* hurlants.

Ecartons ces défaillances et d'autres encore. Nous aurons plaisir alors à reconnaître que, comme l'oeil de M. Chapman sait bien voir certaines scènes de notre nature, son esprit

---

([12]) Pages 17, 52, 58, 143.
([13]) Pages 11, 27.
([14]) Pages 111-112, 181-182, 201.

exploite souvent avec bonheur le symbole et agrandit avec non moins de bonheur de modestes sujets. Son adresse versifiée *A un évêque canadien* s'achève en un éloge vibrant des travaux accomplis par nos missionnaires. Le rapprochement est heureux entre *La Provence* qui dompte les flots et la France qui subjugue le monde (*En Mer*). Il nous paraît de meilleure venue que celui du cerf et du poète qui tous deux tremblent en entendant l'un la meute des Zoïles, l'autre la clameur des chiens. On s'arrête volontiers à cette page de tristesse résignée qu'est *Nevermore*, à tant de tableaux vigoureusement ou délicatement brossés ([15]), à certaines évocations tirées de l'histoire nationale ou personnelle ([16]), au choc des émotions diverses qui se disputent les âmes les plus rudes ([17]). M. Chapman, psychologue ingénieux ou paysagiste discret, oublie là la grandiloquence.

Cette grandiloquence! M. Chapman est délicieux quand il y renonce. Il faut entendre parler son coeur dans l'épître *A Jean Aicard* et les trois strophes finales de l'élégie *Au printemps*. Son imagination, qui parfois se pique jusqu'à l'excès au jeu des couleurs ([18]), emprunte à l'atelier de la foi des plaques lumineuses, presque immaculées :

> La lune, qui blanchit le bord du firmament,
> Sur l'autel de l'azur brille comme une hostie
> (*L'approche du soir*) ;
>
> L'ange tend, radieux, le vase de son coeur
> Parfumé comme un lis et pur comme un ciboire
> (*Vinum divinius*) ;
>
> Et des guérets fumants, inondés de rayons,
> Vers l'ostensoir des cieux un encens d'or s'élève
> (*Mai*).

([15]) Pages 101-103, 149-152, 156, 223, 227.
([16]) Pages 104, 107, 153.
([17]) Pages 82-83, 97.
([18]) Pages 64, 114, 169.

Ce dernier vers, le plus rutilant du recueil, montre jusqu'où M. Chapman peut atteindre quand il dédaigne, au profit de l'idée, du sentiment et de l'image, le sonore cliquetis des mots.

* * *

Comme le poète des *Fleurs de givre,* MM. Adolphe Poisson ([19]) et Bourbeau-Rainville ([20]) chantent la patrie. Au lieu de s'inspirer du présent, ils remontent à travers nos annales et célèbrent le deux cent cinquantième anniversaire de la triomphante défaite de Dollard, le cent cinquantième de celle de Montcalm.

Enveloppé dans sa gloire, le marquis dort. M. Poisson déroule devant lui, en de sobres tableaux, les grandes époques de notre histoire depuis 1760 : 1802, 1812, 1837, 1840, 1867, 1908. A mesure que défile ainsi chacune des phases de notre vie ethnique, un ange éveille le héros et lui explique les événements. Il faut savoir gré au poète de cette forme qui, pour n'être pas neuve en littérature, paraît dans la nôtre une originalité. Il faut louer encore, avec la sobriété des peintures, la plénitude de ces vers. Il était si facile, en un sujet pareil, de gonfler de mots tonitruants des périodes ronflantes !

On voudrait seulement que le poète eût varié davantage le cadre de ces brefs récits. Au lieu d'entendre toujours la confidence de l'ange, on aimerait que le héros parlât lui aussi et même dialoguât avec nos grands hommes d'Etat ou d'Eglise. Plus divers ainsi, les tableaux eussent été plus vivants. Des douze vers qui les terminent nous supprimerions volon-

---

([19]) Poisson (Adolphe) : *Le Sommeil de Montcalm* (9.5 x 6.5, 5 pp., Ottawa, 1910).

([20]) Bourbeau-Rainville : *Dollard des Ormeaux*, drame historique en neuf tableaux (7.1 x 4.10, 167 pp., Beauchemin, Montréal, 1911).

tiers les six premiers, d'un ton trop oratoire. Une mauvaise lecture du manuscrit a faussé l'impression d'un vers qui doit sans doute se lire ainsi :

Oubliant que pour elle on se battait là-bas.

En 1660, à l'époque choisie par M. Bourbeau-Rainville, la France n'oubliait pas encore que des preux ici succombaient pour sa gloire. D'entre eux le plus grand sans doute, le plus jeune peut-être, Dollard, fit la mort d'un géant. C'est la préparation à cette mort héroïque, par un non moins héroïque sacrifice, qui constitue le drame imaginé du magistrat de Hull.

On se rappelle le thème si simple de *Bérénice* : De Titus ou d'Antiochus qui épousera la reine de Bithynie? *Dollard* ne contient qu'un personnage principal de plus et se résume en ce *schema* : A qui, de Dollard, de Jean le Gardeur ou de Grisou, Lucile de Queylus donnera-t-elle sa main? Mais on sait aussi par quel avis sévère Bérénice délaissée congédie Antiochus à la fin de l'élégie racinienne :

Sur Titus et sur moi réglez votre conduite :
Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte ;
Portez loin de mes yeux vos soupirs et vos fers.

Dans *Dollard* l'intrigue est beaucoup plus compliquée. Par contrainte, dès le troisième tableau, Lucile a épousé Le Gardeur, quand survient son fiancé : la reconnaissance immédiate de Lucile et de Dollard ouvre une seconde action. Elle briserait l'unité du drame si l'auteur ne nous faisait entendre aussitôt que le résultat de la lutte sera le même pour les trois aspirants :

.....L'ange de l'hymen par l'ange de l'amour
Dans ce duel nocturne est vaincu sans retour.

De fait, ni Grisou n'obtient la main de Lucile ni Le Gardeur ne la garde après l'avoir obtenue, ni Dollard, qui l'a tant méritée, ne l'acceptera en définitive.

Par cette dualité d'action comme par cette unité d'effet, ce drame est donc bien *moderne*. Il paraîtra l'être davantage si l'on considère que l'intrigue se développe non pas par l'évolution des sentiments qu'éprouvent les personnages, mais par des trucs empruntés au *Roi des Oubliettes*. Le retour de Dollard explique sans doute la fuite de Lucile. Le parti que prend le héros, au cinquième tableau, la prépare également au sacrifice. La résolution qu'elle adopte, au sixième, est le fruit naturel de sa noblesse d'âme. Que de situations pourtant procèdent d'une pure mécanique! A ce genre de procédés se rattachent la preuve de la culpabilité de Lucile appuyée sur son abandon de l'anneau nuptial, l'évidence du crime de Grisou que démontre la lettre de Le Gardeur, le mensonge que menace d'employer Grisou pour contraindre Lucile à l'épouser, la présence d'Annahotaha à la fin du drame ([21]).

A ces apports de l'extérieur ajoutez les invraisemblances. Aucun combat sérieux contre elle-même ne dispose Lucile soit à se marier ([22]) soit à fuir ([23]). Jusqu'au quatrième tableau, seuls Grisou et la fiancée de Dollard ont reconnu celui-ci; le voilà tout-à-coup qui harangue ses soldats! L'on se rend difficilement compte pourquoi, au septième tableau, deux scènes précèdent l'arrivée du bataillon, elle-même assez inopinée. On trouve assez peu naturel l'effort des conscrits pour répondre tous différemment à l'appel nominal, absolument invraisemblable la confidence faite à Dollard mourant par le chef iroquois ([24]) et nullement approprié au ton d'une conversa-

---

([21]) Page 73.
([22]) Page 40.
([23]) Page 65.
([24]) Page 162.

tion le sujet de l'entretien qui occupe toute la première scène du neuvième tableau. Quel effet n'eût pas tiré de la reconnaissance de Lucile et de son fiancé Dollard en face du nouvel époux un véritable artiste ([25]) !

Le *Dollard* de M. Bourbeau-Rainville a donc le défaut de toutes les pièces à tiroirs. Les influences extérieures y remplacent trop le développement naturel des caractères. La noblesse de Lucile et du héros rachète un peu ce tort grave. Nous ne voyons rien qui compense la versification anguleuse, alambiquée et même obscure ([26]) de l'auteur, l'abus qu'il fait de la mythologie ([27]), l'évocation malencontreuse d'un mot vide de l'Empereur ([28]), rien, si ce n'est cette excellente définition des deux fiancés :

> Notre coeur est semblable *à la claire fontaine*
> Qui déverse les pleurs de sa coupe trop pleine
> Tout en réfléchissant la lumière des cieux ([29]).

Dont la douce chanson *nous* berce quand *on* dort (p. 43).

Eclat lumineux d'une invincible espérance tamisé par la douleur des larmes : n'est-ce pas là aussi toute l'âme d'Evangéline ? *Evangéline,* c'est cependant le poème de la foi en l'avenir, plus que celui des pleurs versés sur le passé; c'est un épithalame, l'hymne d'un mariage qu'un siècle et demi d'exil a retardé, mais dont le noeud se lie enfin sous la pression de la volonté nationale. Un chant pareil peut bien éveiller chez d'autres un sentiment d'indignation, contre le poète s'ils sont vils, contre eux-mêmes s'ils sont nobles. Le seul sentiment qu'il excite chez nous, hommes de même sang que

---

([25]) Pages 55-56.
([26]) Page 90.
([27]) Pages 124-125.
([28]) Page 79.
([29]) Un classique passerait difficilement au poète les rimes *faveur* et *lutteurs* (p. 139). Un écrivain n'a pas le droit de dire :

les Acadiens, c'est celui de l'admiration. Elle double du fait que le rappel de cette union si longtemps empêchée coïncide avec l'heure où l'Acadie reconstituée semble recouvrer définitivement l'héritage des aïeux.

On ne la ménage pas plus à l'interprète qu'à l'héroïne et à l'auteur quand on a lu l'adaptation de M. Lemay ([30]). L'écrivain si précis des *Gouttelettes* a pris certaines libertés avec son modèle. Il ne s'en est pas tellement éloigné qu'il ait faussé le moindrement la physionomie des personnages ou la description des pays. Ce même mérite distinguait déjà la traduction trop peu connue de M. Godefroid Kurth. M. Lemay y joint celui de ce vers généralement souple, et même harmonieux, dont il a chez nous le secret. Le passage relatif à l'été de la Toussaint s'achève sur ce couplet mélodique :

> Les plaintes de la brise, et les battements d'ailes
> Derrière les replis des sylvestres dentelles,
> Dans un réveil d'aurore ou dans un vol d'amour,
> De ces jours enchanteurs tout fêtait le retour ([31]).

M. Lemay n'a pas davantage peur des termes populaires. Leur apparition au bout d'une ligne rappelle la fidélité au parler des ancêtres qu'ont gardée les gens d'Acadie plus encore que ceux de Québec :

> Sous son bonnet léger.....
> Luisaient des boucles d'or.....
> Que la mère, en mourant, à sa fille *quitta* ([32]).

(À SUIVRE).

Emile CHARTIER.

([30]) Lemay (Pamphile) : *Evangéline*, traduction libre (7.6 x 4.9. 211 pp., Montréal, Guay, 1912).

([31]) Page 33.

([32]) Page 25.

Causerie médicale

SOMMAIRE. — La question Friedman. — La première conférence des *gouttes de lait* de Montréal. — Les progrès en médecine et l'Eglise catholique. — Les médecins jugés par les magistrats. — La dernière maladie de Pie X. — L'oeuvre du docteur Sévérin Lachapelle.

LA question Friedman a passionné pendant quelque temps l'opinion publique, non seulement à Montréal, mais dans toute la puissance du Canada.

Le docteur Friedman est-il un grand savant, un grand bienfaiteur de l'humanité? Ou bien n'est-ce qu'un grand charlatan? Comment convient-il de le recevoir? Que faut-il penser de sa méthode? Telles sont les questions que le public a cherché pendant deux mois à résoudre, ce que les dépêches contradictoires des journaux rendaient plutôt difficile. Car la question Friedman fut une question soulevée et discutée uniquement par la presse, et nous n'en parlerions pas dans cette revue si l'opinion publique n'en avait pas été si profondément émue.

C'est qu'il n'y a pas de question d'un intérêt plus général à résoudre que celle du traitement de la tuberculose, de la tuberculose à forme pulmonaire surtout. C'est éveiller des espérances innombrables et bien légitimes que de promettre d'enrayer un pareil fléau. Tout médecin, inconnu la veille, qui fait cette promesse, est sûr d'être écouté par une foule nombreuse, prête à tout essayer, et qui n'entend pas tolérer d'obstacles sur la route d'une guérison ainsi annoncée et espérée. Mais il faut s'empresser d'ajouter que rien n'est

plus inhumain que de faire à des malades, à des souffrants, souvent à des désespérés, de semblables promesses, si l'on n'est pas absolument sûr de les tenir. L'humanité et la justice sont d'accord pour exiger de celui qui promet les plus sérieuses garanties de sincérité et de compétence.

Or, laissant de côté les articles nombreux, et souvent inspirés, de nos grands journaux, voici comment se présentait en Amérique la question Friedman, du moins aux yeux de la profession médicale, qui est bien, on l'admettra, un peu juge en la matière.

Les médecins savaient, pour l'avoir lu dans les revues médicales, que le Dr Friedman, assistant bactériologiste dans un laboratoire allemand, prétendait, dans une communication faite à la *Société Médicale de Berlin*, avoir trouvé un sérum curateur de la consomption. C'était prétendre à beaucoup, et le public médical avait hâte de connaître les résultats de la méthode annoncée. On demanda au Dr Friedman de démontrer l'efficacité de sa méthode en traitant des malades, et de faire connaître la nature de son remède en le soumettant à l'approbation de l'*Institut sérothérapique* de Francfort.

Si Friedman, à ce moment-là, avait su convaincre les savants et les médecins de l'efficacité de son sérum, il eut acquis du coup une glorieuse réputation : les honneurs et les donations auraient plu sur lui, le monde entier aurait acclamé un bienfaiteur nouveau. Mais Friedman refusa toute épreuve sérieuse. Il prétendit que les voies officielles, en Allemagne, étaient compliquées et longues à suivre, que la gloire de sa découverte mettrait des jaloux sur son chemin, que l'on ne saurait pas, dans son pays, lui rendre justice, que seule l'Amérique savait être impartiale aux jeunes savants. Et, s'étant tenu éloigné de toute société savante, de tout congrès scientifique, mais après beaucoup d'entrevues et d'articles de presse, Friedman, un beau matin, s'embarqua pour New York.

A New York, on connaissait ces faits. Il ne faut donc pas s'étonner si les autorités américaines n'ont pas reçu le médecin allemand à bras ouverts. Mais celui-ci ne se laissa pas déconcerter. Il en appela au public de " cette persécution intéressée ", qui l'empêchait " de sauver des milliers d'existences ", et accepta de donner des démonstrations gratuites dans les villes où on voudrait bien l'inviter. C'est alors que commença cette tournée-réclame, dont les étapes, au Canada, furent Montréal, Ottawa et Toronto.

Il faut, dans toute cette histoire, louer les médecins canadiens de leur attitude. Pour ne pas désappointer le public, surexité par une réclame incessante, ils consentirent à mettre Friedman à même de prouver l'efficacité de son sérum. De nombreux malades, choisis dans les dispensaires, et connus des médecins spécialistes, furent inoculés par Friedman et ses assistants au *Royal Edward Institute,* à Montréal, à l'*Hôpital Atwater* à Ottawa, et à l'*Hôpital général* à Toronto. En outre, Friedman fut invité à prendre la parole à une séance de la *Ligue antituberculose canadienne;* présidée par le duc de Connaught.

On remarqua que le médecin allemand ne donnait que fort peu d'explications, s'en excusant par son manque de connaissance de la langue anglaise. C'était peu important d'ailleurs, puisqu'on voulait surtout constater les effets thérapeutiques du sérum. Les malades eux-mêmes démontreraient ce que valait la nouvelle cure. Les médecins canadiens ont donc été de la plus entière bonne foi. Il est regrettable que l'on ne puisse pas en dire autant du Dr Friedman lui-même.

Friedman, en effet, n'insistait que sur un point, très important, disait-il : le sérum n'agissait que plusieurs semaines après l'inoculation, il fallait attendre au moins un mois et demi à deux mois avant d'en juger les effets, même si dans

l'intervale les malades tuberculeux paraissaient aller plus mal. Quant aux malades à inoculer, il les acceptait tous sans hésitation, qu'ils fussent au début ou à la période ultime de la maladie.

Voilà un médecin, direz-vous, qui est certain de l'efficacité de son traitement; autrement, il n'aurait pas accepté cette épreuve.? Attendez! Il a accepté de commencer l'épreuve, soit; mais il n'a pas attendu qu'elle fut terminée. L'épreuve sera en effet terminée quand les médecins spécialistes de Montréal, d'Ottawa et de Toronto auront fait leur rapport. Alors seulement nous saurons si le sérum de Friedman vaut réellement quelque chose.

Mais Friedman, lui, ne veut pas attendre! Dans une seconde visite à Montréal, il a consacré deux colonnes de journal à reprocher amèrement au Dr Harding, secrétaire du *Royal Edward Institute,* de ne pas proclamer tout de suite l'efficacité de son sérum, de ne pas admettre " immédiatement " que les malades inoculés par lui sont mieux. La lenteur méthodique du contrôle ne fait pas son affaire. Ce qu'il veut, c'est aller vite !

On comprend aujourd'hui pourquoi cette hâte, pourquoi cette réclame incessante, destinées à jeter de la poudre aux yeux. Ce à quoi tenait surtout le Dr Friedman, c'était à ne pas manquer son affaire. Elle a, parait-il, réussi. Une maison américaine lui a acheté son secret, pour lequel elle a versé comptant $125,000.00... et le bon docteur a pu prendre son billet de retour.

Et ses malades, direz-vous? Quelques-uns ont eu une amélioration passagère; le plus grand nombre ont continué leur maladie comme si rien n'était; deux ou trois ont développé des abcès tuberculeux aux points inoculés, suivis d'une recrudescence fatale de la maladie; une dizaine d'autres ont succombé aux progrès naturels de leur tuberculose. Nous aurons

tous les détails dans quelque temps, lorsque les autorités médicales canadiennes et américaines publieront leur rapport. A ce moment-là, il y aura belle lurette que M. Friedman sera rentré à Berlin, très satisfait de son voyage en Amérique.

* * *

La première convention des *Gouttes de lait* de Montréal s'est tenue dans la paroisse de l'Enfant-Jésus, les 11, 12 et 13 mai 1913, sous la présidence du dévoué professeur de pédiatrie de l'Université Laval, le Dr Séverin Lachapelle. Une séance de clôture a eu lieu le 18 mai, au Monument National, présidée conjointement par l'archevêque et le maire de Montréal. Cette convention, très bien organisée, a remporté un grand succès: communications intéressantes, public nombreux, intérêt soutenu jusqu'à la fin.

Cette oeuvre de la *Goutte de lait* mérite tous les encouragements que lui donnent les autorités religieuses et civiles. L'actif organisateur qu'est le chanoine Lepailleur a très bien compris que le bien-être des enfants fait partie des préoccupations paroissiales, et que, dans une paroisse bien organisée, on doit fournir aux mères de famille la *goutte de lait* pur du bébé, tout comme on procure aux jeunes gens le *cercle paroissial*. Il n'y a aucun mal à faire marcher de pair l'hygiène morale et l'hygiène physique. Cette collaboration du clergé et du corps médical promet d'être des plus fécondes. Quant aux autorités civiles, leur concours est tout acquis, puisqu'elles ont tout intérêt à diminuer la mortalité infantile. Elles ont en plus le devoir d'assurer à toute la population un approvisionnement alimentaire convenable. Elles ont le droit de faire à ce sujet les règlements voulus. Elles ne sauraient règlementer le commerce des produits alimentaires consommés par l'adulte et négliger les aliments de l'enfant. Elles

doivent également tenir compte de cette étonnante grève des mères qui prive de plus en plus les bébés de l'allaitement au sein, de l'allaitement maternel. Donner aux bébés la nourriture destinée aux veaux est essentiellement un procédé artificiel, qui ne peut réussir que si l'on y apporte les plus grandes précautions. Autant le geste de la mère qui tend son sein au petit est simple, naturel et beau, autant est compliqué, anormal et laid le fait de présenter au petit qui veut vivre une bouteille de verre munie d'une tétine en caoutchouc et remplie d'un lait dont la provenance est inconnue, dont l'état de conservation n'est pas même assuré.

C'est pour la prédication de l'évangile du bon sens que le curé et le médecin ont mille fois raison de s'associer. Laissons-les tous les deux parler à l'âme des mères, pour que celles-ci apportent dans l'alimentation de leurs petits, non pas plus de tendresse, mais de meilleures connaissances et plus de sécurité.

* * *

Il n'y a pas bien longtemps, en mars dernier, un professeur de l'Université McGill, dans une conférence faite à une congrégation anglicane, a répété contre l'Eglise catholique romaine une très vieille accusation : celle d'avoir interdit la dissection des cadavres et d'avoir ainsi retardé longtemps le progrès de la science médicale. Cette erreur historique a été réfutée à maintes reprises, entre autres par les auteurs anglais suivants : Pagel, Garet, Turner, Walsh.

Il suffira de citer quelques faits pour montrer jusqu'à quel point le professeur de McGill a négligé de se renseigner sur l'histoire médicale et artistique du moyen âge, et même du 17e et du 18e siècle. C'est précisément au moyen âge (12e, 13, 14e s.) que les écoles médicales italiennes eurent le plus d'éclat. A cette époque, les meilleurs médecins anglais al-

laient compléter leurs études à Salerne, à Bologne, à Naples, à Padoue, à Pise, à Rome, à Pérouse. L'influence de l'école pontificale de Rome, celle de l'école de Bologne, située dans les Etats Pontificaux, rayonnèrent pendant deux siècles sur toute l'Europe. Sans doute les études anatomiques étaient moins générales et moins complètes qu'aujourd'hui, mais il faut en accuser l'état de la science à cette époque, privée qu'elle était des moyens d'étude que nous possédons aujourd'hui, mais nullement entravée, certes, par l'autorité de l'Eglise.

Si le distingué professeur de McGill veut bien consulter l'article *Histoire de l'anatomie* publié par le professeur Turner dans l'*Encyclopédie britannique,* il y trouvera les noms bien connus de Vesale, d'Eustache, de Varole, de Fallope, tous anatomistes italiens du moyen âge, qui ont laissé leurs nom à des parties du corps humain décrites par eux. — Les grands peintres du moyen âge ont été encouragés et protégés par les papes, et l'on peut constater combien complètes ont été les études anatomiques de ces artistes,en étudiant les peintures du Giotto, du Corrège, du Titien, de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Le plus grand anatomiste anglais du 17e siècle, Harvey, étudia l'anatomie en Italie; il rend lui-même hommage, dans ses oeuvres, à son maître Columbo, qui avait découvert la circulation du sang dans les poumons et avait mis Harvey sur la voie de sa belle découverte de la circulation dans les vaisseaux capillaires. —Comment pourrait-on expliquer tous ces faits, si l'Eglise de Rome avait prohibé l'étude de l'anatomie ? Pour étayer la thèse soutenue par le professeur Elder à Montréal, par Sir Michael Foster à Londres ou par Andrew White aux Etats-Unis, il faudrait montrer un édit pontifical interdisant la dissection des cadavres. Or, un pareil document n'existe pas.

* * *

Les passions humaines influent facilement sur le jugement des hommes, même des hommes les mieux entraînés aux choses du droit. Nous en avons eu une démonstration caractéristique à Montréal, alors que deux juges, dans deux jugements différents, ont accusé les médecins de manquer d'exactitude dans l'établissement de leurs comptes et même d'être négligents dans l'exécution de leurs devoirs.

Il s'agissait, évidemment, de poursuites en réclamation d'honoraires. Le premier juge condamna le client à payer le médecin; mais il trouva l'occasion bonne pour affirmer que les médecins, tous les médecins, ou au moins le plus grand nombre d'entre eux, sont d'une négligence inexcusable vis-à-vis des parents ou des familles des malades ou des opérés et ne se préoccupent que d'établir leur compte, qu'ils font le plus élevé possible, refusant de donner à leur sujet les détails nécessaires. Le second juge refusa d'accorder la réclamation d'un médecin pour soins professionnels, disant que les médecins chargeaient parfois pour des soins qu'ils n'avaient pas donnés, et citant comme exemple son propre médecin, inscrivant sur un compte des visites faites alors que lui, le juge, son client, était en voyage en Europe.

Evidemment, d'après la preuve faite dans ces deux procès, un médecin aura été négligent, un autre aura manqué d'exactitude et inscrit des visites à une mauvaise date. Voici donc deux médecins que l'on peut blâmer, si l'on veut. Mais pourquoi, par-dessus la tête de ces deux médecins, asperger tout le corps médical? Les médecins consciencieux, attentifs, exacts dans leurs comptes, ne manquent pas; ils sont même, ou nous nous trompons beaucoup, la majorité; et c'est un singulier syllogisme juridique que de conclure, comme l'ont fait ces deux juges, du particulier au général.

* * *

L'estimation des services médicaux a donné lieu à beaucoup de discussions. Sur quoi doit-on se baser pour établir le prix d'un traitement? On comprend que dans une question aussi compliqué que celle-là, une base unique, pouvant servir à tous les cas, est difficile à établir. La loi peut fixer le tarif d'un commerce ou d'une industrie, et encore ce tarif varie avec les pays; comment pourra-t-elle statuer les honoraires des arts ou des professions libérales? Evidemment, le problème n'est plus le même.

Voyez par exemple la dernière maladie de Pie X. Le Souverain-Pontife est pris d'une bronchite aiguë qui se généralise à toute la poitrine, embarrasse la circulation pulmonaire et gêne le coeur dans sa fonction au point de mettre la vie de l'illustre patient en danger. Dans l'entourage, on s'alarme beaucoup; on craint que l'inflammation soit de nature infectieuse, que des complications surgissent; des médecins pronostiquent un dénouement fatal. Que fait, au milieu de ce désarroi général, le médecin du pape, le Dr Marchiafava? Il conserve son sang froid, rassure l'entourage alarmé, affirme la guérison. Pourquoi cela? Parce qu'il connaît mieux que personne son patient, et parce que ses études médicales sont complétées par une longue expérience. Il n'ignore pas les manifestations de la bronchite aiguë chez les goutteux ; il sait que la maladie peut guérir, même quand les symptômes en sont graves; il prescrit le traitement qu'il faut, il insiste sur l'importance du régime, du repos; il fait si bien que la vie du Saint-Père est conservée pour le bien de l'Eglise et de la chrétienté.

Qui osera dire que les services du Dr Marchiafava n'ont pas été, dans les circonstances, inestimables ?

* * *

Comment estimer également les services rendus à l'enseignement médical et à l'hygiène infantile par le Dr Séverin Lachapelle, que la mort vient d'enlever si brusquement à l'affection des siens. Cet ancien zouave avait conservé l'âme d'un apôtre et consacré sa vie au bien-être de l'enfance. Dans son enseignement à la *Faculté de Médecine,* dans son service, à la *Crèche de la Miséricorde,* dans les journaux et les livres... partout il prêcha l'amour des petits, des enfants trouvés, des orphelins. Il leur consacra ses meilleurs soins et ses études; il dirigea vers eux les bonnes volontés et les dévouements. L'oeuvre, à Montréal, des *crèches* et des *gouttes de lait* lui doit un développement qui, sans lui, aurait été beaucoup plus long à obtenir. Personne plus que lui n'a convaincu les mères canadiennes de la nécessité de l'hygiène des enfants, n'en a vulgarisé les notions. Qu'a-t-il recueilli comme prix de tant de dévouement? Bien peu de fortune, mais beaucoup d'estime et de reconnaissance. Cela, d'ailleurs, lui suffisait. Car jamais on ne sentit battre dans la poitrine d'un médecin un coeur plus désintéressé que celui de Séverin Lachapelle.

Docteur B.

A travers les Faits et les Oeuvres

A travers les sentiers battus. — Le bill du *Home Rule*. — Le débat. — Une protestation de M. Bonar Law. — La sécularisation de l'Eglise galloise. — La parole est à la Chambre des lords. — Un désagréable incident politique. — L'affaire des actions Marconi. — Deux ministres incriminés. — Le comité d'enquête. — Un défaut de prudence et une erreur de tactique. — M. Lloyd George et Sir Rufus Isaacs. — Débat mouvementé. — Une motion de censure. — Un amendement d'exonération mitigée. — L'opinion anglaise est ombrageuse. — En France. — Le service de trois ans. — Le gouvernement Barthou subit de terribles assauts. — Mouvements d'insubordination militaire. — Une entrevue mémorable du président Poincaré et de M. Clemenceau. — Un appel de Mgr Turinaz. — Excès socialistes à la Chambre. — La question balkanique. — Autour des dépouilles. — Crises ministérielles en Espagne. — Au Canada. — Prorogation du parlement. — La question navale.

A part les incidents dont nous parlerons dans un instant, la session actuelle du parlement anglais semble n'être qu'une répétition *pro formâ* de la session précédente. Il s'agit de faire adopter de nouveau par la Chambre des communes les bills du *Home Rule* et de la sécularisation de l'Eglise galloise, rejetés par la Chambre des lords, (et destinés certainement au même sort, cette fois-ci), afin de pouvoir les ramener une troisième fois sur la scène parlementaire, et de les faire adopter, en vertu du *Parliament Act,* sans tenir compte du veto de la Chambre des lords.

Le bill du *Home Rule* est absolument et identiquement le même que celui de la dernière session. Il faut qu'il en soit ainsi, suivant les prescriptions de ce statut; car si un seul article était différent, ce ne serait plus la même mesure et la Chambre des lords pourrait encore la rejeter deux fois avant que cette législation pût entrer en vigueur. En un mot, pour

qu'un bill, repoussé par les lords deux fois, puisse recevoir la sanction royale, malgré ce double veto, il est nécessaire qu'il ait été présenté chaque fois dans la même forme. Un amendement de cinq ou six mots en ferait une mesure nouvelle, au sujet de laquelle il faudrait recommencer toute la procédure.

Le débat sur la deuxième lecture du bill a été bref mais très animé. Les unionistes ont fait des déclarations violentes. Sir Edward Carson, le leader des orangistes de l'Ulster, a prononcé ces paroles : " Pour ma part, je continuerai à supporter les Ulsteristes et partagerai la responsabilité de leur résistance. Vous pouvez saisir nos armes et disperser nos troupes, mais vous ne règlerez pas la question irlandaise. Vous criez pour la paix, lorsqu'il n'y a pas de paix, et vous échouerez complètement ". De son côté, Sir Charles Beresford a dit que, si le gouvernement envoie des troupes dans l'Ulster, il offrira ses services à ses compatriotes. M. Bonar Law, le chef de l'opposition, a déclaré que s'il y avait un marché entre le gouvernement et les nationalistes, la Chambre avait droit de le connaître. M. Redmond et M. Asquith ayant nié l'existence d'un tel marché, l'orateur continua : " Le gouvernement force tout le parti unioniste de se ranger derrière l'Ulster. Si le ministère impose ce bill dans les conditions actuelles, il se sera constitué lui-même en un comité révolutionnaire, et l'Ulster n'aura plus qu'à faire face à une révolution par une contre-révolution. ". Nous nous demandons comment le chef d'un grand parti britannique peut se laisser emporter à prononcer de telles paroles.

Un épisode intéressant du débat, à notre point de vue spécial, est l'allusion faite à l'opinion canadienne relativement au *Home Rule*. M. Hamar Greenwood ayant déclaré qu'il n'y a pas un homme public au Canada qui ne soit favorable à cette politique, M. Bonar Law a protesté dans les termes suivants : " Quiconque a la moindre connaissance des

choses canadiennes sait que cette affirmation est tout à fait exagérée. Si l'honorable député eut dit que la majorité des Canadiens est en faveur du *Home Rule,* je ne l'aurais pas contredit, mais soutenir que tout le Canada est pour cette mesure est une grande inexactitude. L'honorable membre a dit de plus qu'aucun ministre du gouvernement Borden n'a pris part à des démonstrations contre le *Home Rule.* Je crois et j'espère que cela est vrai. Il n'y en a pas un seul d'entre eux qui ne soit assez sage pour reconnaître que leur intervention dans nos affaires domestiques serait aussi injustifiable que le serait la nôtre dans leurs affaires. L'honorable député nous a dit que le parlement canadien a passé des résolutions en faveur du *Home Rule.* Quand donc une résolution de ce genre a-t-elle été passée pour la dernière fois? Je le défie d'obtenir d'un parlement canadien actuellement une expression d'opinion sur ce sujet. Personne ne sait mieux que l'honorable membre combien il est puéril de dire que les Canadiens approuvent ce *Home Rule* parce qu'ils sont satisfaits du leur. Qu'il propose au Canada d'accorder à une de ses provinces des douanes séparées et un service postal séparé. Et il verra ce que dira le peuple canadien ". Comme pour le premier bill, c'est M. Balfour qui a proposé la motion demandant le rejet de celui-ci. Elle a été repoussée par 368 voix contre 270.

L'autre bill contentieux du ministère, celui de la sécularisation de l'Eglise galloise, a aussi subi sa deuxième lecture, le 17 juin, par un vote de 357 contre 258, après un très court débat. Les deux projets de loi passeront rapidement par l'épreuve du comité général, et seront adoptés en troisième lecture. Puis ils seront envoyés à la Chambre des lords où ils subiront la mort sans phrases,—ou presque sans phrases. Il faudra alors attendre la troisième et décisive épreuve, celle de 1914. Et si aucune crise politique ne survient d'ici à l'an prochain, il est à présumer, que, dans trois ans et demi au

plus tard l'Irlande aura un gouvernement local autonome, et l'Eglise établie du pays de Galles aura vécu.

Lorsque nous avons parlé plus haut d'incident, nous voulions faire allusion à l'éclat provoqué par les révélations de l'enquête Marconi. Nos lecteurs connaissent les faits. Deux ministres, M. Lloyd George et Sir Rufus Isaacs, procureur général, avaient acquis il y a quelque temps, à l'instigation de lord Murray, l'ancien whip du parti libéral, des actions dans la compagnie américaine du télégraphe Marconi, sur des avis reçus d'un directeur de la compagnie anglaise du même télégraphe, qui était en pourparlers avec le gouvernement britannique au sujet d'une convention. Des accusations furent portées contre les ministres. Mais au mois d'octobre dernier ils nièrent toutes relations avec la compagnie anglaise. Ils avaient le droit de le faire, puisqu'en réalité ils n'avaient pas acheté d'actions de cette dernière. Seulement ils crurent devoir se taire sur leur achat des actions américaines. Subséquemment, au cours d'une enquête sur les affaires de la compagnie anglaise, le fait de cet achat d'actions vint au jour, et produisit une grande sensation. On inféra du silence gardé par MM. Lloyd George et Rufus Isaacs, quant à leur qualité d'actionnaires de la compagnie américaine, qu'ils avaient quelque chose à cacher, et il se produisit presque une panique dans les rangs du parti libéral. Le comité d'enquête rechercha toutes les circonstances, et entendit un grand nombre de témoignages, à commencer par celui des deux hommes publics incriminés, qui, cette fois, exposèrent les faits d'une manière complète. Il parut bientôt évident que la majorité du comité, composée d'amis politiques de MM. Lloyd George et Rufus Isaacs, allait les exonérer sans réserve, ou, en d'autres termes, procéder à ce que les Anglais appellent un *whitewash*. La presse hostile et même des journaux sympathiques au ministère Asquith élevèrent alors la voix pour faire en-

tendre des avertissements significatifs. Voici un extrait du *Times* : " Un homme n'est pas blâmé pour avoir été éclaboussé par de la boue ; on le plaint, au contraire. Mais s'il se jette dans une mare fangeuse qu'il pouvait aisément éviter, nous disons que c'est son affaire. S'il proteste qu'il n'en savait rien, nous disons qu'il devait savoir. Mais s'il soutient qu'après tout c'était une mare très nette, alors nous considérons qu'il n'a pas le sens de la propreté. Et le peuple anglais aime que ses hommes publics aient un sens très marqué de la propreté. Si des ministres sont tellement naïfs ou tellement maladroits qu'ils ne reconnaissent pas une mare quand ils la rencontrent, ils ne devraient pas conserver les positions pleines d'une extrême responsabilité dont ils sont investis. "

Il parut bientôt évident que le rapport du comité ne pourrait pas être adopté purement et simplement par la Chambre des communes, qu'un débat désagréable allait avoir lieu, et que les ministres devraient faire quelques concessions à l'opinion publique, pour se débarrasser de cette dommageable affaire. Dans le comité, la minorité avait fait un rapport séparé, dans lequel il était dit que, si aucun membre du gouvernement n'avait été influencé par les intérêts qu'il aurait pu avoir dans les entreprises Marconi, les ministres concernés avaient agi très incorrectement en faisant un achat avantageux d'actions de la compagnie Marconi américaine, sur les conseils d'un directeur de la compagnie anglaise, alors en instance auprès du gouvernement pour un contrat. Ce rapport définissait l'attitude que l'opposition entendait prendre.

La Chambre a été saisie de la question le 18 juin, par une motion de M. George Cave, député conservateur, exprimant le regret que les ministres attaqués eussent fait les transactions Marconi, et eussent manqué de franchise dans leurs déclarations devant le parlement. MM. Rufus Isaacs et Lloyd George ont immédiatement pris la parole pour ex-

pliquer leur position. Le premier a dit qu'il n'avait pas parlé de ses achats d'actions Marconi, au mois d'octobre dernier, parce qu'il considérait ce fait comme absolument étranger aux accusations portées et à l'affaire dont le comité était saisi, mais qu'il n'avait jamais eu l'intention de tromper la Chambre des communes. Quant à la transaction elle-même, il a rappelé qu'elle lui fut proposée par un frère, dont la démarche était dictée par l'amitié fraternelle, et il a conclu comme suit: " Si j'avais su tout ce que je sais maintenant, si l'on m'avait fait connaître tout ce qui a été révélé depuis, si j'avais pensé que mon acte pourrait prêter à d'aussi fausses représentations, je déclare que je m'en serais abstenu. C'a été une erreur que d'acheter ces actions, une erreur née du fait que je n'avais pas prévu les soupçons auxquels ont donné lieu des événements subséquents. " Prenant à son tour la parole, M. Lloyd George a dit qu'à la lumière des circonstances mises au jour postérieurement, l'achat d'actions avait été une faute, mais une faute de jugement, et non pas de droiture. " Si les faits qui sont venus ultérieurement à ma connaissance, a-t-il ajouté, m'avaient alors été connus, je n'aurais pas fait la transaction, non parce qu'elle était repréhensible intrinsèquement, mais parce qu'elle est susceptible d'une fâcheuse interprétation. " Le chancelier de l'échiquier a aussi admis qu'il eût mieux valu exposer tous les faits à la chambre l'automne dernier. En terminant il a laissé entrevoir l'acuité de la blessure que lui ont infligé les dénonciations dont il a été l'objet. " Quoique l'accusation de corruption ait fait long feu, s'est-il écrié, le brouillard mortel et les vapeurs empoisonnées ont accompli leur oeuvre. Cependant j'ai conscience de n'avoir rien fait pour ternir l'honneur de ministres de la couronne. Si l'on veut, j'ai agi inconsidérément, j'ai agi imprudemment, j'ai agi erronément, mais j'ai agi innocemment, ouvertement, honnêtement. Voilà pourquoi, je

me remets volontiers et avec confiance entre les mains non-seulement de mes amis politiques, mais de tous les membres de cette grande assemblée. " Le parti ministériel a acclamé les deux ministres, et ils sont sortis de la Chambre.

Le débat s'est continué en leur absence. Les principaux discours ont été ceux de MM. Asquith, Balfour, Bonar Law et Sir Edward Grey. Le premier ministre a parlé avec une émotion manifeste. Il a déclaré que la motion de l'opposition n'était ni juste, ni généreuse. Elle aurait dû constater que les deux ministres ont été faussement accusés. Il a admis qu'ils auraient été mieux inspirés en exposant toute l'affaire, au mois d'octobre, durant le débat sur le contrat Marconi. " M. Lloyd George et Sir Rufus Isaacs, a-t-il dit, n'ont violé aucune règle d'obligation morale, ils n'ont violé qu'une règle de prudence. Ils ont souffert, par suite d'une erreur de jugement, une peine aussi dure qu'ait jamais encouru semblable offense. Est-il juste pour la Chambre de persister dans cette motion ? Les ministres ont admis leur erreur mais leur honneur reste sans tache. Ils n'ont pas trahi leur devoir public, ils conservent la confiance entière de leurs amis politiques, et je demande à la Chambre de dire qu'elle répudie des calomnies infâmes et entièrement réfutées et de proclamer qu'elle accepte leurs déclarations. ".

C'est M. Balfour qui a répondu au premier ministre. Il a exprimé l'avis que si le gouvernement voulait consentir à combiner la motion de l'opposition avec un amendement, la Chambre pourrait être unanime. Il a toujours tenu pour absurdes les accusations de corruption. "Il n'est pas question d'une conduite gravement indiscrète. S'il peut y avoir quelque doute quant à la convenance de l'acte de Sir Rufus Isaacs, il ne saurait y en avoir quant au chancelier de l'échiquier ; il n'aurait pas dû s'engager dans de telles transactions. Ni l'un ni l'autre n'a exprimé de regret quant à l'acte lui-même. Ils se sont borné à regretter les difficultés qui en ont été la

suite... Si le premier ministre peut trouver des mots pour exprimer le regret que nous éprouvons tous, et qui sera consigné dans les journaux de la Chambre, il ne rencontrera pas d'ennemis dans nos rangs. Je lui demande, pour l'honneur de la Chambre, d'accepter la ligne de conduite que je lui suggère. "

Cette proposition n'a pas été acceptée. Au lieu de cela l'amendement suivant a été présenté au nom du parti ministériel : "Cette Chambre, après avoir entendu les déclarations du procureur général et du chancelier de l'échiquier, au sujet de leur achat d'actions de la compagnie Marconi américaine, accepte l'expression de leur regret quant à cet achat et au fait de ne l'avoir pas mentionné dans le débat du 11 octobre dernier, reconnaît qu'ils ont agi de bonne foi, et réprouve les accusations de corruption dont la fausseté a été établie. " C'est Sir William Adkins qui a proposé cette motion. M. Bonar Law, le chef de l'opposition, a déclaré que son parti ne désirait pas chasser de la vie publique les deux ministres en cause. " Ils sont seuls à blâmer, a-t-il dit, pour la situation dans laquelle ils se sont mis. L'accusation de l'opposition est qu'ils ont fait des choses que, dans leur position, ils n'auraient pas dû faire, et qu'ils ont montré un manque de courage moral en essayant de cacher leur acte à la chambre." Sir Edward Grey a clos le débat. Il a fait cette déclaration : " Si la motion de la gauche était adoptée, cela signifierait que la carrière des deux ministres est terminée pour toujours. S'ils avaient manqué à l'honneur en se laissant corrompre, ils devraient disparaître de la scène politique, mais ils ont été simplement imprudents. Cette Chambre ne doit adopter aucune motion qui pourrait être regardée comme un vote de censure. Tout le monde admet qu'un exposé complet de l'affaire, dès le début, aurait dû avoir lieu. " Finalement l'amendement de Sir William Adkins a été adopté par 346 voix contre 268.

Tout cet épisode indique que l'opinion anglaise est très ombrageuse relativement à la conduite des hommes publics dans les questions d'argent et de spéculation. Les ministres incriminés n'avaient certainement pas forfait à l'honneur. La Chambre a agi avec justice en les exonérant dans la forme indiquée plus haut. Et cependant cet achat d'actions Marconi a eu pour résultat d'amoindrir leur position personnelle, et de nuire au cabinet dont ils font partie.

* * *

En France c'est la lutte autour de la loi du service militaire de trois ans, qui est présentement à l'ordre du jour. Le parti socialiste livre au ministère une bataille acharnée, et fait appel à toutes les passions antimilitaristes et à tous les moyens d'opposition. Il a été jusqu'à essayer d'ameuter l'armée contre le projet. Des essais de mutinerie se sont produits dans plusieurs garnisons, parmi les troupes qui sont affectées par la décision de retenir les soldats sous les drapeaux un an de plus que le terme prévu par l'ancienne loi. A Tour, à Rodez, à Maçon, à Carcassonne, à Marseille, et dans plusieurs autres endroits, on a eu à réprimer des mouvements d'indiscipline; il a fallu tenir des enquêtes et sévir énergiquement. On a saisi dans les casernes des centaines de brochures antimilitaristes. Il y a eu évidemment tout un complot, tout un ensemble de manoeuvres ayant pour objet de détourner l'armée de son devoir. La Confédération générale du travail est dénoncée comme étant au fond de cette tactique criminelle. M. de Lamarzelle a accusé cette association en pleine séance du Sénat.

Au milieu de l'effervescence causée par ces incidents, une grande sensation a été produite. Le président de la Républi-

que, M. Poincaré, avait fait mander à l'Elysée M. Clemenceau, l'homme qui, plus que tout autre, avait combattu sa candidature à la suprême fonction de l'Etat. Voici, d'après un correspondant, quelle a été la nature de cette entrevue : " Lorsque M. Clemenceau fut introduit dans le cabinet présidentiel, M. Poincaré lui tendit la main en lui disant: Je vous ai fait appeler pour vous consulter sur la situation nationale. — Mais je ne suis pas le président du Conseil, repartit M. Clemenceau. — Eh bien! répondit M. Poincaré, soyez le conseil du Président! — On ajoute que le président et M. Clemenceau conversèrent amicalement pendant une heure entière. M. Poincaré lui communiqua les rapports sur la situation, le mouvement militaire, et lui fournit des renseignements précis et circonstanciés. Il lui déclara que les incidents de Nancy, Belfort, Rodez et Pau étaient le commencement d'une vaste et sérieuse campagne d'agitation, un véritable complot tramé contre le régime républicain. " Seule l'union des patriotes, affirma M. Poincaré, peut nous épargner des événements très graves; l'entente de tous les partis nationaux peut seule éviter une guerre civile. ".

Cette entrevue du président avec son plus ardent adversaire a naturellement provoqué des commentaires nombreux. Un collaborateur de l'*Homme libre,* le journal de M. Clemenceau, a donné ce qu'il prétend être des informations précises quant aux sujets sur lesquels a porté l'entretien. " Le président Poincaré aurait fait connaître à M. Clemenceau les impressions qu'il avait rapportées de Russie. A cette époque, aurait dit le président, on prévoyait de très graves événements; on craignait des complications prochaines dans les relations de la Russie avec l'Autriche, et l'on contestait que la France fût prête à soutenir son alliée, parce que sa situation militaire paraissait défavorable depuis la loi de deux ans. Le parti germanophile à Saint-Petersbourg faisait tous ses

efforts pour accentuer cette impression défavorable, en insinuant que l'équivalence des forces était loin d'exister entre l'Allemagne et la France.

" En outre, à cette époque, une puissance balkanique était disposée à entrer dans l'alliance franco-russe, mais elle hésitait parce que la France était inférieure à l'Allemagne. Ce sont ces raisons mêmes qui ont poussé l'Allemagne à renforcer ses armements; elle travaillait ainsi à affaiblir nos alliances. C'est alors que M. Poincaré proposa la loi de trois ans et envoya M. Delcassé à Saint-Petersbourg pour raffermir l'alliance menacée.

" En présence de ces déclarations du président de la république, M. Clemenceau a promis son concours loyal et complet sur le terrain patriotique.

" Les deux hommes d'Etat se seraient ensuite entretenus des événements intérieurs, de l'agitation socialiste grandissante, du mouvement syndicaliste et des récentes mutineries militaires. Ces événements, estime M. Poincaré, font appréhender des complications susceptibles de mettre en danger la France et la république.

" En terminant, M. Poincaré aurait déclaré à l'ancien président du conseil que, seul, un homme de gauche dont le passé n'était pas suspect, pouvait enrayer le mouvement en décrétant certaines mesures, et qu'il convenait que cet homme eût la poigne solide, et qu'il fût sans peur. "

En face des menées socialistes, il semble que l'union de tous les bons patriotes devient une obligation plus pressante que jamais. C'est cette pensée qui a inspiré une lettre publiée dans les journaux par Mgr Turinaz, le vaillant évêque de Nancy. Parlant de l'heure présente, il écrit : " Je crois que la situation vraiment critique révélée par les incidents de ces derniers jours et qui mettent en cause l'existence même de notre pays, nous commandent impérieusement l'union. L'u-

nion sur le terrain patriotique, l'union de toutes les bonnes volontés, l'union de tous ceux qui veulent, d'abord, et avant tout, sauver la patrie.

" Et veuillez remarquer que je n'examine pas les responsabilités, que je ne remonte pas aux causes, alors qu'il y aurait, à cet égard, beaucoup à dire et des conclusions à tirer, des leçons à retenir. Mais ce serait risquer de donner prise à des commentaires, à des polémiques, dont je souhaite précisément que l'on se garde en ce moment. Je me borne donc, sans rien renier ni oublier du passé, à envisager la menace de l'heure présente, qui est pressante et formidable. Et je ne vois, je le répète, de salut que dans l'union. Il faut la réaliser à tout prix, par des concessions mutuelles et, au besoin, par des sacrifices réciproques.

" Au demeurant, que demandons-nous, nous autre catholiques? Le respect de nos libertés, qui sont aussi nos droits. Ce serait nous faire cruellement injure que nous supposer des arrière-pensées quand nous demandons à remplir purement et simplement nos devoirs de catholiques, en même temps que nos devoirs de Français.

" Que de leur côté les catholiques n'hésitent pas, quand l'anarchie qui monte se flatte d'emporter tout, à se ranger pour faire front, aux côtés des défenseurs de la cause patriotique sans leur demander d'où ils viennent, ni même d'où ils reviennent. Que les prêtres—comme je l'ai toujours conseillé, d'ailleurs, à ceux de mon diocèse—se détournent des luttes de la politique.

" Enfin, que la presse catholique collabore à cette oeuvre de concorde, de réconciliation nationale, en rendant justice à tous les hommes de bonne volonté qui ont du moins avec nous la commune résolution de mettre en ce moment la patrie au-dessus de tout.

" J'ai besogné et bataillé pour la cause catholique si longtemps, et parfois si vivement, qu'il me paraît impossible que l'on puisse se méprendre sur le sentiment qui m'inspire. Et c'est pourquoi j'ai confiance de ne pas parler tout à fait en vain, lorsque, me souvenant que je suis évêque, depuis plus de trente ans, sur ces frontières, je demande à tous les Français de s'unir et de se tourner d'un seul coeur et d'un même élan vers ces frontières. ".

Il est certain qu'un tel appel a dû produire beaucoup d'effet, même dans les milieux d'ordinaire peu sympathiques aux catholiques.

A la Chambre le ministère Barthou tient tête aux assauts furibonds des socialistes. Il a d'abord fait adopter, par un vote de 386 voix contre 165, une proposition ayant pour objet le prélèvement de $88,000,000 nécessaires au maintien sous les drapeaux, pendant une année additionnelle, des soldats libérables à l'automne. Le ministre des finances a exposé la politique du gouvernement pour la réalisation des ressources nécessaires à la défense nationale. On se propose de conclure des emprunts à trois pour cent pour vingt ans, au chiffre d'un milliard de francs, et d'imposer une taxe sur les revenus au-dessus de 10,000 francs, qui rapporterait environ 170,000,000 de francs par année.

Une attaque contre la politique financière du ministère a été conduite par M. Caillaux, ancien premier ministre. La bataille a été rude. Mais le cabinet l'a emporté par 72 voix de majorité. Cependant ses adversaires ne se sont pas tenus pour battus. Et depuis que la loi pour le service de trois ans a été soumise à la Chambre ils ont dirigé contre le gouvernement assaut sur assaut. Les socialistes font des efforts désespérés pour empêcher l'adoption du projet avant les vacances parlementaires. Dans sa séance du 12 juin la Chambre a décidé, par 386 voix contre 160, de lui consacrer des séances

supplémentaires le matin et le soir. Mais les socialistes ont recours à des moyens antiparlementaires. Ils ne reculent pas devant le sabotage des séances. Ainsi ils ont imaginé ce truc. Chacun d'eux, en votant, a déposé dans l'urne plusieurs bulletins. Et au dépouillement, au lieu de 580 on en a trouvé 1,213. Il a fallu procéder au pointage, ce qui a fait perdre plusieurs heures. Les meneurs de l'extrême-gauche prétendent qu'ils iront jusqu'à mettre des pétards allumés dans l'urne. Voilà de jolies moeurs parlementaires !

* * *

La guerre entre les coalitions balkaniques et la Turquie est terminée. Cette dernière perd Salonique et Andrinople, il ne lui reste à peu près que Constantinople en Europe. L'Albanie va devenir une principauté indépendante. Le traité de paix préliminaire a été signé le 30 mai à Londres.

Mais immédiatement un autre problème a surgi : celui du partage des dépouilles entre les alliés. Les prétentions de la Bulgarie se sont heurtées à celles de la Serbie et de la Grèce. De part et d'autre on a posé des ultimatums, on a proféré des menaces. La situation est devenue extrêmement tendue, et l'on a pu se demander si, après avoir fait de concert la guerre au Turc, on n'allait pas se la faire les uns aux autres. On espère cependant que, grâce à l'influence de la Russie, dont l'arbitrage a été sollicité, il sera possible d'éviter un regrettable conflit. Mais les dernières dépêches sont très alarmantes. Les armées bulgares et serbes sont en présence, séparées par la rivière Vardar, et au premier moment elles peuvent en venir aux mains. Les Bulgares ont 60,000 hommes concentrés sur la route qui conduit à Sofia. Les ambassadeurs russes à Sofia et à Belgrade ont signifié aux deux gouvernements balkaniques que l'arbitrage de la Russie doit être accepté sans réserve.

* * *

En Espagne, nouvelle crise ministérielle. Le cabinet Romanones a donné sa démission à la suite d'une attaque à fond dirigée contre le ministère par M. Maura, le chef du parti conservateur, qui a dénoncé énergiquement la politique militaire du gouvernement au Maroc. L'impression causée sur le parlement a été telle que le premier ministre a cru devoir donner sa démission. Le roi a convoqué en conférence les différents chefs de parti pour aviser sur la situation. Le résultat de ces pourparlers a été que le comte Romanones a été prié de reprendre la direction des affaires. Mais quelques jours plus tard, une nouvelle crise s'est produite. Sur un vote hostile du Sénat, M. de Romanones a encore une fois démissionné. Mais le roi, qui semble inféodé à un parti, l'a chargé de constituer un autre ministère. Et l'homme d'Etat, deux fois démissionnaire en quinze jours, a formé derechef un cabinet dont voici la composition : Président du Conseil, le comte Alvaro de Romanones ; affaires étrangères, M. Lopez Mimez ; Intérieur, le duc d'Albe ; finances, M. Suarez Inclan ; guerre, général de Luque ; marine, M. Armalie Jimeno ; travaux publics, M. Rafael Gasset ; instruction publique, M. Pedro Rodriguez de la Borbolla ; justice, M. Ruis Jimenez. Ces crises réitérées, ces remaniements constants de cabinets indiquent que le parlementarisme espagnol est bien malade.

* * *

Notre session fédérale s'est terminée le 6 juin, après avoir duré 197 jours. Ce qui l'a surtout caractérisée, ç'a été le long débat et le conflit acrimonieux sur la question navale, et l'introduction de la clôture dans la procédure parlementaire à la Chambre des communes.

Comme on pouvait s'y attendre, le Sénat a rejeté virtuellement le bill de M. Borden, ayant pour objet de fortifier la marine britannique. Il a adopté l'amendement suivant, que le cabinet avait repoussé aux communes : "Cette Chambre ne serait pas justifiable de donner son assentiment à ce bill avant qu'il ait été soumis au jugement du pays. ". La majorité antiministérielle au Sénat a été de 24 voix, 51 contre 27. Comme le gouvernement refuse d'accepter le referendum, le bill n'est pas devenu loi. Ce résultat a été diversement commenté en Angleterre. Le premier lord de l'Amirauté, M. Winston Churchill, a annoncé officiellement,dans la Chambre des communes anglaises, que le gouvernement britannique allait commencer lui-même immédiatement la construction des trois vaisseaux de guerre que le gouvernement canadien avait eu l'intention de faire construire à ses frais.

M. Borden a déclaré, avant la prorogation, à Ottawa, que le cabinet entend reprendre sa politique, aussitôt qu'il sera en mesure de la faire adopter par notre parlement fédéral.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 25 juin 1913.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LE CONGRÈS DE MALTE (Article de A. Dossat—*La Croix* de Paris—3 mai 1913). — L'ÎLE DE MALTE (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*La Semaine littéraire*—27 avril 1913).— LA MALADIE DE PIE X (Article d'Aventino—*Chronique de la Presse*—1 mai 1913). — LE CENTENAIRE D'OZANAM À PARIS (Articles du *Gaulois*—26, 27, et 28 avril 1913, par MM. Louis Gillet et Léo Archer).— SAINT-LAZARE (Article de Saint-Roman—*L'Univers* de Paris—27 mai 1913). — UN TOUCHANT ÉPISODE (Article de M. Frédéric Febvre—*Le Gaulois*—22 avril 1913). — STATISTIQUES SUR LES CATHOLIQUES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS (Article du *Messager du Coeur de Jésus*—mai 1913).

LE CONGRÈS DE MALTE (Article de A. Dossat — *La Croix* de Paris, 3 mai 1913). — Le Congrès de Malte, le vingt-quatrième congrès eucharistique international, qui s'est tenu, du 23 au 27 avril, dans l'île célèbre que saint Paul lui-même évangélisa, a été, comme ceux qui l'ont précédé, un magnifique triomphe pour la foi catholique. La *Semaine religieuse* de Montréal, dans ses livraisons du 19 et du 26 mai, en a donné un compte rendu détaillé. Je n'y reviendrai pas. Je voudrais simplement signaler ici la conclusion d'ensemble, fort belle, que le correspondant de *La Croix* de Paris a fait se dégager de ses heureuses manifestations. Je ne l'avais pas encore lue, quand j'ai écrit les deux articles de la *Semaine*. Elle mérite, on le verra, d'être conservée et méditée.

Le vingt-quatrième Congrès eucharistique vient de se clore en apothéose sur la procession du Saint-Sacrement ; voici que s'éteignent les

derniers feux d'une incomparable illumination qui transforma en cité ardente ces presqu'îles austères, aux souvenirs héroïques, cette terre unique dans le monde, que les Maltais appellent la main de Dieu, et dont les caps puissants dessinent les cinq doigts. Sur la ville et les flots glissent encore les harmonies des cloches maltaises, immortelles orantes qui prolongent dans le repos des nuits la voix d'un peuple toujours priant. L'âme pleine de visions, d'émotions intenses, on a peine à recueillir ses pensées à en préciser les contours, tant les mots sont impuissants à les exprimer toutes.

Autant que les Maltais, nous avons regretté que les frères d'Europe ne soient pas venus plus nombreux à ce " rendez-vous de famille ", suivant le mot de saint Paul ; les bras, les coeurs étaient ouverts, et nous en avons senti l'étreinte fraternelle. Si nous nous étions mieux connus, certaines craintes n'auraient pas arrêté les bonnes volontés, les intrigues protestantes n'auraient pas trompé les pusillanimes, aussi certaines spéculations des hôteliers eussent été évitées, disons-le. Nous, du moins, qui avons vu de nos yeux l'Eglise de Malte, nous ne partons qu'avec le désir de revenir. Il est si bon, il est si doux, dit le psalmiste, d'habiter ensemble comme des frères ! Et ce n'est plus trois mille seulement que nous viendrons !

Après Montréal, Madrid et Vienne, que nous réserve Malte, demandions-nous à la veille du Congrès, et, sans la deviner encore, nous savions qu'une réponse originale y serait donnée. La voici telle qu'elle nous apparaît. Les grandes capitales nous ont habitués à l'hommage solennel des puissances du monde ; on y sentait l'ordre, la hiérarchie, mais une certaine contrainte d'organisation. Malte a révélé aux hommes l'élan spontané, enthousiaste, d'un peuple pour l'Eucharistie. Certes, il faut louer l'admirable et délicate organisation due au Comité local, mais avec un peuple fidèle et docile comme celui de Malte, les rênes du commandement s'aperçoivent à peine ; il en est des Maltais comme de ces "jeunesses spontanées" que chante David, et qui viennent à Dieu librement aux premiers feux de l'aurore.

Malte est avant tout la terre qui fait sa première gloire de la liberté de la religion ; chaque fois qu'un orateur, évêque ou laïque, esquissa une allusion même lointaine à cet amour sacré, les acclamations et les applaudissements couvrirent sa voix. Je l'ai dit précédemment, ces chrétiens ont gardé toute la pensée, le feu, l'empreinte de saint Paul, "leur père", comme ils aiment à l'appeler, et comme ils goûtèrent l'expression si heu-

reuse de Mgr Emard, évêque de Valleyfield, quand il présenta la venue du légat à Malte comme une visite rendue par saint Pierre à saint Paul.

Boulevard de la foi et cité du Pape, Malte est par excellence une terre eucharistique. On a dit la splendeur des églises et leur propreté impeccable. Elles sont le bijou des villes et des villages, les vraies maisons du peuple. Combien d'hommes assistent tous les jours à la messe, avec cette piété expressive qui s'unit assez bruyamment au célébrant, mais qui décèle un sens liturgique si éveillé ! Je renonce à décrire le respect du prêtre qui revient de célébrer ; nous ne savons rien de ces délicatesses en Occident : elles procèdent directement du sens profond de la foi.

Ce n'est point à Malte qu'il faut guerroyer pour appliquer le décret libérateur de Pie X sur la communion des enfants. Elle y était une réalité avant la lettre, mais aussi quelle sève chrétienne ! Ceux qui ont contemplé de leurs yeux, à travers leurs larmes de joie, la communion des dix mille ou douze mille enfants à Saint-Publius ne l'oublieront jamais, et, plus encore que l'enthousiaste défilé devant le cardinal légat, ils reverront la scène incomparable de ces petits se disputant, en quelque sorte, la place au banquet sacré et disant au légat, aux six évêques, aux quatorze prêtres qui distribuèrent la sainte Hostie pendant une heure et demie : " A moi, Père, à moi : *a me a me.* ". Les derniers jansénistes se voileront la face devant cet élan. Mgr Emard l'a appelé, lui, au milieu des applaudissements, " un désordre admirable ".

Malte est aussi, nous l'avons dit déjà, l'île hospitalière et fraternelle, Nous répétions à ces amis lointains, et si proches du coeur, notre ravissement devant les merveilles de leur Congrès, la fermeté de leur foi, leur charité délicate ; ils souriaient d'aise, heureux que nous les comprenions ; mais ils n'avaient rien de la fierté de ceux qui se croient l'unique peuple du monde, ils aiment trop leurs frères.

Fidèle à son Dieu, fidèle à l'Eglise et au Pape, fidèle à la charité fraternelle, Malte est tout cela d'une manière exquise. Nous ne l'oublierons pas ; à l'heure de quitter ses rivages, les versets nous reviennent du psaume où les Juifs juraient de ne perdre jamais le souvenir de Jérusalem. Mais ce que nous souhhaitons, c'est de voir ceux de France goûter à la table de famille toujours dressée le pain fraternel qui n'est, nulle part, plus exquis qu'aux rivages de Malte. Toute l'histoire y est pétrie de notre sang et de notre amour. Avant de quitter à regret la basilique des Chevaliers, nosu sommes allés poser le front sur le tombeau du grand-

maître Jean de la Valette pour lui demander à l'intention des lutteurs de France son courage et sa foi, et la résolution de ne pas se relâcher de la lutte: " Un chevalier peut mourir, mais reculer, jamais!"

Puis, sortant de la crypte où repose tout un passé de combats et de victoires, nous avons ranimé notre coeur dans un dernier contact avec un peuple admirable en sa foi, peuple de frères et d'amis qui comprennent si bien notre langue et nous aiment à ravir. Entre eux et nous l'union est à la vie et à la mort.

L'Ile de Malte (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*La semaine littéraire,* 27 avril 1913). — A l'occasion du Congrès précisément, on a beaucoup parlé dans les journaux et les revues de l'île de Malte. Je n'ai rien lu de plus joli que ce qu'en a écrit l'admirable écrivain descriptif qu'est M. René Bazin. Quand il vint à Montréal, l'an dernier, j'eus l'honneur d'accompagner M. Bazin dans la visite qu'il fit à Saint-Sulpice. Il me souvient précisément que le vénéré M. le Supérieur, en lui parlant de l'un de ses livres, lui disait: " C'est d'une précision parfaite, vos descriptions. —Avez-vous vu de vos yeux, cette porte cochère, de telle maison de Nantes? — Oui, n'est-ce pas, car, moi, qui la connais, je l'ai reconnue dans votre récit. "

Donc, M. René Bazin fut à Malte un jour, il y a quelques mois seulement, je pense. Et voici quelques extraits de son récit de voyage. Son entrée d'abord dans le port magnifique de La Valette :

Le navire y pénètre au lever du soleil. Il s'avance lentement dans un canal ramifié qui ne semble pas large tant sont hauts les amoncellements de constructions qui l'enserrent: des remparts, des maisons, des arcades, des longueurs crénelées, d'autres maisons, se pressant, s'étageant en pente rapide à droite et à gauche, sans une coupure sur l'horizon, sans un jour. On est ébloui par cette oeuvre énorme de l'homme, qui vous enferme et vous domine de toutes parts. On se demande où sont les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Car leur vieille forteresse est intacte. La ville

est toute moyen âge, d'un seul style et d'une seule couleur. Pas une note ardoisée, par une toiture rouge, pas un arbre. Toute cette masse, qui sort du flot bleu et s'enlève sur le ciel bleu, est d'une seule pierre d'un blanc jaune, faite pour le soleil, pénétrée de rayons. Du fond du ravin où nous continuons d'avancer, les lignes brisées des terrasses et des murs font d'innombrables dessins, jaune sur jaune, une dentelle qui s'en va se déroulant. L'ensemble est imposant et les détails sont fins. Le sommet a des arêtes vives et superbes. Les cheminées d'usines elles-mêmes, bâties en pentagones avec la pierre du pays, prennent, parmi les masses carrées, des airs de minarets. Il semble qu'avec de la toile ou du carton-pâte on pourrait reproduire quelque chose de ce décor extraordinaire. Mais ce qu'on ne pourrait rendre, c'est le développement majestueux de ce port enfonçant ses bras bleus parmi les escarpements criblés de maisons jaunes, c'est la limpidité orientale de l'air, c'est l'animation de tout un monde de barques et de navires au pied des grandes murailles immobiles. Dans cette flottille, les gondoles dominent, non plus noires et de cette élégance suprême de celles de Venise, mais courtes, peintes en vert, ornées d'un oeil de chaque côté de la proue, de quelques dessins rouges courant sur les bordages et surmontées d'un baldaquin de toile à franges voyantes. Elles attendent le débarquement des passagers. Mais les formalités sont longues. Il est monté à bord un petit homme à tête comprimée et barbue qui représente le service de santé. Dieu sait qu'il remplit ses fonctions en conscience et que, s'il entre un microbe à La Valette, ce ne sera pas sa faute.

Voyez maintenant ce qu'il dit des femmes maltaises, c'est exquis :

Les femmes sont charmantes. D'abord elles marchent délicieusement. Elles ont des têtes brunes, de grands yeux d'Orient, des cheveux souvent crépelés. Elles aiment les longues boucles d'oreille d'or. La couleur favorite de leurs vêtements était le brun carmélite autrefois. Maintenant que la mode détruit partout les traditions, on voit des corselets et des robes d'autres nuances. Cependant le brun a gardé un jour, le mercredi. Ce jour-là, toutes les femmes, riches et pauvres, portent la couleur de Notre-Dame du Mont-Carmel. — Et puis la *faldetta* est restée, et avec elle un peu de cet air monastique, un peu de cette grâce sobre et voilée qui distinguait l'ancien costume. Imaginez une mantille de soie noire tombant

jusqu'à mi-corps tendue et formant demi-cercle d'un côté du visage plissée de l'autre en éventail et rasant la joue. C'est la *faldetta*. Avec un art savant, les jeunes femmes manoeuvrent le bord cintré du capulet, s'abritent du soleil, du vent ou du regard. Dans les plis tombants elles se drapent, elles enveloppent le panier du marché ou l'enfant qu'elles portent. Quand elles sont nourrices et qu'on les aperçoit assises sur le banc d'une promenade, aux heures tièdes du matin, souvent plusieurs ensemble, le bambino couché sur la poitrine blanche, la tête penchée de la mère, le sourire qui va souvent de l'une à l'autre se trouvent rapprochés encore et divinemnt mêlés dans ce petit berceau d'ombre. Je n'en voudrais pas trop dire sur ce joli vêtement. Cependant, un souvenir m'est venu, dès que j'ai découvert la première Maltaise marchandant des aubergines sur le port. J'ai songé à la *Vierge au Donataire* à l'ample pli d'étoffe qui se gonfle à droite du visage de la Vierge et suit, de l'autre côté, l'ovale aminci de la joue, et je me suis demandé si Raphael, pour peindre l'apparition superbe, ne s'était pas inspirée des grâces de la *faldetta*.....

Enfin, plus loin, l'académicien charmeur parcourt les campagnes de l'île en voiture, et il note ainsi ses impressions :

Est-ce bien la campagne qu'il faut l'appeler, cette étendue à peine vallonnée, coupée d'innombrables petits murs en pierre sèches entre lesquels poussent, à peine visibles et d'un vert cendré, des plantations de coton ou de pommes de terre? Pas d'arbres, parce qu'il n'y a pas d'eau ailleurs que dans les jardins. Pas d'herbes vertes, pas une nappe de ces fleurs que personne n'a semées, fleurs rouges, fleurs blanches, fleurs bleues, aux trois couleurs de France, et qui réjouissent les yeux, au coin du plus pauvre de nos champs. En revanche, partout des maisons à terrasses, des chapelles au bord des routes, avec des arceaux lourds, des constructions de toutes sortes qui s'élèvent, d'autres à peine terminées et dont on ne saurait dire si elles sont vieilles ou jeunes, à cause de la teinte invariable des matériaux. En vérité, cette île est toute bâtie. La voiture traverse plusieurs gros bourgs, qui ressemblent en petit à La Valette, avec des églises monumentales, une population plus riche de sang arabe, des noms qui ne sonnent plus à l'européenne. Encore un bout de plaine, et nous montons une pente large, toujours rase et craquelée de petits murs, en haut de laquelle se dessine l'ancienne capitale, Città-Vecchia, très architecturale, très noble de silhouette sur le ciel pailleté d'or, très fière

d'une couronne de beaux arbres et de palmiers, çà et là, ouvrant leur éventail parmi les maisons jaunes. Certes, il y a loin de cette éblouissante lumière aux brumes de Bretagne, de ces arêtes frangées de rayons aux clochetons de piere grise effritée par les longues pluies. Et cependant, à parcourir la vieille cité qui n'a rien perdu de ses monuments, de son grand air, de son orgueil jaloux, qui se hausse sur sa colline pour regarder au loin la rivale heureuse, un souvenir me venait de Tréguier l'*épiscopale*. Pour arriver à l'église Saint-Paul, il faut franchir un pont-lévis au-dessus de fossés très profonds. Mais le temps a fait son oeuvre, les fossés se sont remplis d'une vraie forêt pleine d'ombre et servent à présent de jardin à l'hôpital anglais. Le rempart, en face, est intact et superbe; mais le vent y a semé des plantes parasites qui tombent de toutes les hauteurs, en cascades jaunes, ou violettes. La rue qui suit, tortueuse, à peine assez large pour une voiture, une rue où l'on pouvait se dérober aux coups d'arquebusades, a conservé, m'assure-t-on, sa population de chanoines. Et quand, à un détour, la cathédrale, apparaît, sur une petite place, une des premières choses qui frappent les yeux, c'est, au bas de l'escalier de pierre, deux vieux canons verts, dons d'anciens souverains aux anciens chevaliers, replacés là tout récemment, à la demande des Maltais, et qui font bien leur partie dans le merveilleux décor de celle qui se nomme encore la ville notable, la *notabile*.

La maladie de Pie X (Article d'Aventino—*Chronique de la Presse,* 1 mai 1913). — Presqu'au même moment où, à Malte, on acclamait l'Eucharistie et le Légat du Pape, le cardinal Ferrata, à Rome Pie X était malade, très gravement malade. Il est mieux maintenant, heureusement; mais le monde catholique a été plusieurs jours dans l'anxiété. J'écris " le monde catholique ", mais on pourrait fort bien dire que le monde tout entier s'est un moment tourné vers Rome. C'est ce que fait bien voir cet article (écrit de Rome le 20 avril) et que j'ai cueilli dans la si intéressante *Chronique de la Presse* de Paris. Aventino—un pseudonyme évidemment—débute en nous traçant un tableau très vivant de l'empressement avec lequel on courait partout aux nouvelles: *quatrième édition, dernier bulletin de la santé du Saint-Père,* crient les ca-

melots qui courent comme des fous, et la foule se rue à leur rencontre :

Ce *dernier bulletin*, il court déjà le long des fils télégraphiques, vers les capitales, vers les cités lointaines et, dans quelques quarts d'heure, là-bas, par delà les monts et les mers, des âmes inquiètes, comme les nôtres, dans les maisons discrètes et dans les lieux publics tumultueux, cherchèront, perdu dans les colonnes d'un journal, le bulletin énigmatique, laconique, trop laconique, trop froid avec son excessive sobriété de détails. — L'obscurité et la tempête me chassent vers le grand café qui attire par la vive clarté de ses globes électriques, par la tiédeur de ses salons. Une foule l'a déjà envahi, une foule noyée dans un amas de journaux largement déployés. Elle lit et commente, au milieu d'une rumeur assourdissante, les informations fantaisistes qui se pressent en colonnes serrées, sous des manchettes d'une monstrueuse grandeur. Toutes les phrases, toutes les exclamations qui volent de table en table et effleurent mes oreilles expriment, de façon quelquefois maladroite mais toujours sincère et spontanée, le même sentiment d'affectueux respect pour la personne du Pontife. Je les recueille comme une gerbe de fleurs venue de toutes ces âmes, gerbe informe mais d'où les épines sont absentes.....

Je m'enfonce dans la nuit. Comme Rome est laide et pesante quand il pleut! Des rues tortueuses, sombres, inanimées, sans trottoirs, avec des chaussées bosselées, coupées de larges flaques d'eau; des rues bordées de hautes maisons et de palais de travertin, rébarbatifs écrans de pierre, qui se prolongent, zigzaguent, s'interrompent aux angles des rues par des cassures inattendues, reprennent encore, toujours monotones, toujours sans caractère, des murailles de ville morte.... Puis le fleuve gonflé, lugubre, qui semble s'être élargi à la faveur des ténèbres entre ses quais déserts jalonnés de loin en loin de petites lumières sans vie. Et me voici tout à coup sur la place de Saint-Pierre. Que suis-je venu y faire à cette heure? La nuit et la tempête l'ont recouverte de voiles noirs qui en masquent les contours. L'obélisque est bien là, au centre, droit comme une lame d'acier, entre les deux grappes de globes à la lumière blafarde des immenses réverbères indistincts. Une lueur argentée, mouvante, se joue bien sur les jets des deux fontaines. Ces détails, qui me sont si familiers, sont bien là, striés par les lignes serrées de l'averse oblique. Mais les géants, où sont-ils? Les colonnades du Bernin, ces immenses bras de travertin, qui semblent vouloir recueillir la foule aux jours des solennités,que

sont-elles devenues? Autour de moi, tout n'est que de l'ombre, une ombre, rayée en quelques points de reflets immobiles, spectres de quelques colonnes ruisselantes. Et, au-delà, vers le fond de la trouée noire, l'oeil cherche en vain la monumentale basilique de la catholicité; elle s'est évanouie, elle se confond avec le ciel dans les ténèbres, dans le néant. A droite, une paroi d'une phosphorescence rougeâtre émerge très haut: c'est un fragment des loges vitrées de la cour de Saint-Damase. Du même côté, en saillie, revêtu de gris sombre, le palais pontifical avec ses étages de fenêtres closes. Une seule est éclairée. Elle seule brille; elle seule est un indice de vie. Au dehors, tout est fureur: la pluie crépite, le vent hurle; mais, à la fenêtre, la lumière est calme, reposante, immobile; elle veille avec la même régularité paisible, comme elle a toujours veillé, placée aux frontières de deux mondes. Là, derrière ces murs sacrés, c'est l'éternité, toujours sereine, toujours majestueuse, toujours dans la paix. Ici, c'est le temps, le temps avec ses inquiétudes, ses violences, ses orages, ses passions. Et cependant,le temps et l'éternité ont entre eux un lien mystérieux; la lumière est là pour nous le rappeler. Dans une de ces chambres aux fenêtres closes, un homme, dépositaire du pouvoir divin, du pouvoir éternel, repose ou souffre. Mais la société chrétienne, spirituelle, fille éternelle du créateur, poursuit sa mission sur la voie que la papauté lui trace au nom de Dieu, et les membres de cette société, liés au temps par la vie, souffrent avec leur chef et attendent leur propre repos de son repos.....

Le centenaire d'Ozanam à Paris (Articles du *Gaulois*, 26, 27 et 28 avril 1913, par MM. Louis Gilet et Léo Archer).— Tout malade qu'il était, dans cette fin d'avril, le doux Pie X a suivi avec beaucoup d'intérêt les fêtes du centenaire d'Ozanam, qui se célébraient à Paris, vers cette époque. Il avait envoyé, pour l'y représenter et le présider, le grand et beau cardinal, que nous avons eu la bonne fortune de connaître à Montréal, au congrès de 1910, Mgr Vincent Vannutelli. A en juger par les comptes rendus, ces célébrations de Paris ont été imposantes. M. le chanoine Sylvestre,de l'archevêché de Montréal, représentait notre diocèse et nos " conférences " de la région montréalaise. Nos lecteurs ont pu lire, dans notre der-

nière livraison, le beau travail de M. l'abbé Melançon, aumônier d'Outremont, sur le héros de la charité au XIXe siècle, dont nous avions eu la primeur, le 20 avril au soir, aux pieds de la chaire de la cathédrale. Cela me permet de beaucoup résumer les vivants comptes rendus de M. Léo Archer et même le substantiel article de M. Louis Gilet, si précis et si délicat, que j'ai sous les yeux. Mais je tiens à en dire quelque chose dans cette chronique. J'avais presque promis à M. le chanoine LePailleur, aumônier-général des *Saint-Vincent-de-Paul* de Montréal, de faire un appel à toutes les " conférences " de notre région, pour savoir de façon précise comment s'est partout chez nous célébré le populaire centenaire, en ce 23 avril 1913, et ensuite en donner comme un compte rendu général dans un article d'ensemble. Je n'ai pu encore le faire. Tout en restant à la disposition de mes confrères les aumôniers et aussi de nos dévoués présidents des " conférences ", je veux leur laisser ici, en attendant, comme un écho des fêtes de Paris :

La note dominante de la grande réunion d'hier soir au palais des Fêtes — écrit M. Léo Archer (27 avril) — a été l'enthousiasme pour Ozanam, pour le cardinal-légat, pour l'archevêque de Paris. Dès huit heures un quart, la salle, bien qu'elle puisse contenir deux ou trois milliers de personnes, était déjà comble, et nombreux ont été ceux qui n'ont pu y pénétrer. — A huit heures et demie, lorsque le cardinal légat fait son apparition sur l'estrade, une immense acclamation retentit, qui continuera pendant plusieurs minutes : " Vive le cardinal légat ! Vive Pie X ! Vive le Pape ! " Souriant et ému, le cardinal Vannutelli s'incline et remercie de la main à plusieurs reprises l'assistance. Le légat prend place sur un fauteuil surélévé au milieu de l'estrade ; il est en soutane noire à boutons rouges, en ceinture et manteau rouges, avec la calotte cardinalice sur la tête. Les cardinaux-archevêques de Paris et de Rennes, qui prennent place à sa droite et à sa gauche, portent le même costume. Derrière eux se rangent NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens ; Dizien, évêque d'Amiens ; Belmont, évêque de Clermont ; Monnier, évêque de Troyes ; Marbeau, évêque

de Meaux; de Cormont, évêque d'Aire; Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris; l'abbé Ozanam, neveu d'Ozanam; M. Laporte, gendre d'Ozanam, et le petit-fils d'Ozanam; MM. le comte d'Haussonville, le marquis de Vogüé, René Bazin, de l'Académie française; Camille Bellaigue, colonel Keller, marquis de Rosanbo, Toussaint, Gerlier, Georges Goyau, etc. — Lorsque les acclamations se sont tues, M. de Lanzac de Laborie, secrétaire-général des conférences Saint-Vincent-de-Paul, donne lecture, d'une voix forte, de la lettre du Souverain-Pontife instituant comme légat, pour présider les fêtes d'Ozanam, le cardinal Vannutelli.— Le Saint-Père approuve d'abord le projet des fêtes, dit la grandeur de l'oeuvre principale d'Ozanam: les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Afin que dans l'assemblée que les délégués des conférences doivent tenir à Paris soit interprétée la pensée du Pape, Pie X fait connaître sa décision d'envoyer comme légat, pour présider les fêtes d'Ozanam, le cardinal protecteur des conférences Saint-Vincent-de-Paul: Mgr Vannutelli.

La lecture de cette lettre est saluée par tous les assistants de longs applaudissements. Puis, le cardinal Vannutelli prend la parole à son tour, et d'une voix forte, bien timbrée, prononce un discours d'une haute élévation de pensée et d'une forme parfaite. — " Que pourrais-je ajouter, dit d'abord le légat, aux paroles de celui en qui l'Eglise tout entière et la France en particulier saluent et vénèrent l'un des plus glorieux pontifes que Dieu ait donnés dans la suite des siècles à sa divine épouse? Il me reste cependant à vous dire l'immense satisfaction dont mon coeur est rempli. Je la trouve d'abord dans la très douce, très agréable et très honorable mission que je viens accomplir. " — Les acclamations qui le saluent, l'auguste orateur les attribue avec trop de modestie uniquement au Saint-Père " qui aime la France et que la France aime ", ce Pontife dont le règne force l'admiration " de ceux mêmes qui ne croient pas en Dieu ", Mgr Vannutelli nous donne des nouvelles rassurantes de la santé de Pie X: " Celui que vous trembliez de voir disparaître est conservé à notre affection; Pie X reste à ses enfants bien-aimés, et pour longtemps encore, nous l'espérons. " — C'est la grande figure d'Ozanam que Mgr Vannutelli étudie ensuite; il nous montre sa culture universelle, son talent prodigieux, son coeur d'or, sa charité communicative, ses qualités d'apôtre: " Quelle grande place ce laïque éminent ne tient-il pas dans les plans de la Providence au premier rang des plus intrépides et des plus célèbres défenseurs de la vérité, et tout ensemble au premier rang des plus vertueux et des plus vaillants héros de la charité. " — Pour une grande part,

les bénédictions du Saint-Père sont allées à l'oeuvre capitale d'Ozanam, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, dont le cardinal légat nous fait un éloge vif et mérité. Mais que signifient-elles encore, ces bénédictions du Saint-Père, se demande-t-il ?

" Elles signifient avant tout et surtout la paternelle bienveillance avec laquelle Sa Sainteté tient son regard, plein d'espérance et d'amour, sur la noble nation où cette oeuvre a pris naissance, d'où elle s'est propagée dans tout l'univers, grâce à l'impulsion si chrétienne et si généreuse venue de la France, grâce aux efforts et au zèle incomparable d'Ozanam et des autres fils de cette nation, que le Pape Grégoire IX appelait déjà du temps de saint Louis la *nation choisie*. — ... A sept cents ans de distance, Pie X ne tient pas un autre langage, et c'est surtout sur la France qu'Il veut compter, sur cette France, comme il le dit dans sa lettre, dont rien ne dépasse dans les oeuvres chrétiennes l'activité et la fécondité. Oui, quand Pie X parle de la France, tout en lui respire la tendresse. En elle, dans la France catholique, fidèle à ses origines et à ses traditions chrétiennes, il voit l'espoir de l'Eglise partout assise et pleurant sur les ruines de tant d'oeuvres séculaires et sur les infidélités de ses propres enfants."

Point n'est besoin de dire que ces paroles si pleines de bonté pour notre pays soulèvent de longues acclamations. En terminant, dit le légat, " et au nom de Celui qui m'envoie, je résume le triple salut, que je vous adresse, en ces trois cris de mon coeur : " Honneur à Ozanam ! Honneur à la Société de Saint-Vincent-de-Paul ! Honneur à la France ! " — Je renonce à décrire l'enthousiasme qui accueille les dernières paroles du cardinal légat. Pendant plusieurs minutes, ce ne sont que vivats, applaudissements, acclamations ; on sent que les nobles paroles de l'envoyé de Pie X sont allées au coeur des catholiques français qui sont dans cette salle.

M. Calon, président général de la Société, remercie, au nom de l'assistance, le cardinal Vannutelli de son magnifique discours ; puis il nous fait un très bel exposé de la Société qu'il dirige. Je n'en retiendrai que ce chiffre : la Société distribue par an quinze millions de secours — car la place me manque, comme elle me fait défaut également pour parler des intéressants rapports de MM. Gallavresi, délégué du conseil supérieur de Milan, sur " Ozanam et les conférences d'Italie ", et Stinglhamber, président du conseil supérieur de Belgique, sur " le rayonnement de l'influence d'Ozanam hors de France ".

J'en viens donc immédiatement à l'allocution du cardinal archevêque

de Paris qui clôture la séance. Elle a été un des plus jolis morceaux d'éloquence que nous devons à Mgr Amette, qui cependant en compte de si beaux à son actif. Pour remercier le cardinal Vannutelli et les orateurs, pour nous peindre à son tour la grande figure d'Ozanam, pour glorifier la charité, qui inspira celui-ci, il a su trouver des accents qui ont vivement ému tous les assistants.

Après avoir exprimé sa gratitude en termes délicats au légat et aux orateurs qui l'ont suivi, le cardinal dit pourquoi il convient que l'archevêque de Paris apporte à son tour son hommage à Ozanam; parce que Ozanam doit quelque chose à Paris, et que Paris lui doit beaucoup. Il doit quelque chose à Paris, parce que, indépendamment de beaucoup d'autres choses, il y a trouvé le centre de son action intellectuelle, morale et religieuse; Paris lui doit beaucoup, car il a contribué à fonder les conférences de Notre-Dame et à y faire entendre Lacordaire, et il a incité Mgr Affre à apaiser une lutte fratricide en montant sur les barricades. Saluons, dit le prélat, l'épanouissement de la renaissance religieuse qui a eu son aurore au dix-neuvième siècle et aura, espérons-le, son zénith au vingtième. C'est plus qu'à tout autre à Ozanam que nous la devons, comme nous lui devons d'avoir donné à la jeunesse le courage de s'affirmer hautement chrétienne. Sa plus belle oeuvre a été la création des conférences Saint-Vincent-de-Paul, dont le comte de Mun a dit en termes magnifiques l'admirable utilité. Le nom du grand orateur catholique est salué d'acclamations. Enfin, l'archevêque de Paris termine par un superbe et émouvant éloge de la vertu qui inspira avant tout Ozanam : la charité.

D'enthousiastes et longs applaudissements saluent les derniers mots de Mgr Amette, puis l'assistance tout entière s'agenouille pour recevoir la bénédiction papale donnée, d'une voix lente et forte, par le cardinal-légat.

Le lendemain (dimanche) avaient lieu, le matin, à Montmartre, une cérémonie de piété et de communions (6,000 fidèles) à la basilique du Sacré-Coeur, qui fut comme de juste présidée par le cardinal-légat, qui dit la messe, et, l'après-midi, une grande réunion à Notre-Dame de Paris, avec sermon par le célèbre Père Janvier, le successeur, le frère et l'émule des Lacordaire et des Montsabré. Après le compliment au cardinal-légat, l'orateur montre que "par son action personnelle

et par les oeuvres nées de sa religion et de sa charité " Ozanam mérite admirablement le nom d'apôtre.

Dans une émouvante péroraison — écrit toujours M. Léo Archer — l'orateur nous redit qu' "Ozanam fut apôtre par toutes les fibres de son coeur, par toutes les pensées de son esprit, par toutes les oeuvres issues de sa foi et de son amour pour son temps et pour l'éternité ". Puis, s'adressant aux délégués des Conférences venus de dix nations différentes, il leur asure que l'ambition qui tourmentait Ozanam nous travaille toujours, et il leur demande de redire à leurs patries " que la France chrétienne est impatiente plus que jamais de répandre sa foi, de faire sentir la flamme surnaturelle de son coeur jusqu'aux extrémités de la terre, de s'épuiser pour la gloire du Père, pour la paix, pour l'unité intellectuelle, morale, religieuse de l'univers, de continuer jusqu'à la fin des siècles l'effort sanctifiant de Frédéric Ozanam ". — Ce magnifique panégyrique produit une vive impression sur l'assistance.

Le cardinal Vannutelli se lève alors et, d'une voix émue, remercie l'éloquent orateur, dit sa gratitude à l'archevêque de Paris pour l'accueil qui lui a été fait et félicite le peuple immense qui l'écoute de son empressement et du bel exemple de foi qu'il montre. " Je raconterai au Saint-Père, ajoute le légat, toutes les impressions que j'ai eues ; je lui parlerai de Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, et de son zèle à ouvrir, à Paris, le plus d'églises nouvelles possibles. Je lui dirai quelle émotion j'ai ressentie ce matin, dans la basilique de Montmartre, devant le magnifique spectacle de foi qu'il m'a été donné de voir, et enfin quelles espérances on doit avoir dans le peuple de France, si plein de foi vibrante et dont les oeuvres rayonnent dans le monde. " Puis il donne solennellement, la bénédiction papale accordée spécialement par Pie X. Le salut du Saint-Sacrement clôture cette grandiose cérémonie.

Enfin, le soir, il y eut banquet de la Société des conférences au quai d'Orsay. Les cardinaux Vannutelli et Amette, plusieurs évêques et six cents convives assistaient. MM. Colon, président-général, Laporte, gendre d'Ozanam, un délégué de Belgique, un autre d'Amérique, portèrent des toasts. Le cardinal-légat termina par une jolie allocution, où il dit toute son affection pour la Société des conférences, dont il est depuis vingt ans le cardinal-protecteur.

Qu'eut dit Ozanam de tout cet éclat autour de son nom? Quinze jours durant, on a parlé de lui. Il eut jugé que c'est trop. Maintenant, pourtant, nous sommes en droit d'espérer que les " conférences " vont prendre encore plus d'importance. Et cela certes, le généreux apôtre l'eut approuvé.

M. Louis Gillet, dès le 26 avril, avait donné au *Gaulois* un article dont il faut, malgré la longueur de toutes ces citations, que je dise quelque chose. Notre ancien professeur de littérature nous est resté si sympathique, et il a écrit de Frédéric Ozanam de si jolies choses—d'ailleurs il n'écrit, celui-là, que des jolies choses.

Voici comment, après avoir esquissé la carrière du fondateur des " conférences ", M. Gillet parle du professeur de lettres en Sorbonne.

Il avait été avocat, puis professeur de droit commercial. Ce n'était pas sa voie. Il la trouva dans l'enseignement des lettres, ayant été nommé professeur à la Sorbonne, où il remplaça Fauriel. Qu'était cette Sorbonne de 1840? Et combien n'était-elle pas différente de celle d'aujourd'hui ? Mgr Baudrillart, dans l'étude très pénétrante qu'il a consacrée à l'enseignement d'Ozanam, en trace ce piquant croquis : " La Faculté des lettres ne comptait pas comme aujourd'hui soixante-quinze professeurs, fortifiés par les quarante membres de la section historique et philologique de l'Ecole des hautes études chargés d'enseignements analogues, ce qui forme le total très honorable, mais un peu dispendieux, de cent quinze. Elle se contentait modestement d'une douzaine de maîtres. Oserai-je insinuer que ces douze avaient peut-être plus d'action sur l'opinion française que les cent quinze d'aujourd'hui? Mais la plus grande différence est encore celle-ci : c'est qu'on y pouvait ouvertement donner un enseignement catholique, sans que l'autorité universitaire s'en montrât offusquée. Ozanam a toujours déclaré son dessein avec une loyauté et une franchise absolues. Son but, dit-il expressément, est de " rétablir devant ses auditeurs, les principes de la science chrétienne, de leur faire respecter tout ce qu'ils méprisent : l'Eglise, la papauté, les moines ". On lui laissa la même liberté que prenaient pour la cause adverse les Michelet et les Quinet. Sur un point, cependant, rien n'a changé. Lisez, pour votre édification, ces quel-

ques lignes d'une lettre d'Ozanam : " Je vous écris de la Sorbonne, au milieu des candidats au baccalauréat, pendant que mes collègues interrogent : " Quelle est l'assemblée qui précéda les Etats généraux de 1789?" l'auditoire souffle : " Les notables ". Le candidat : " Monsieur, c'est l'assemblée des notaires ". L'examinateur : " Vous saurez mieux l'histoire du siècle de Louis XIV.—Comment se nommait le surintendant des finances célèbre par ses malheurs? " L'auditoire souffle : " Fouquet ". Le candidat : " Monsieur, il s'appelait Fould ". Tout passe. Seule reste l'ignorance ingénue des aspirants bacheliers que se repassent les deux Sorbonnes.

Savourez, à présent, ce passage, où le goût de M. Gillet se manifeste avec une pointe d'émotion qui touche profondément. :

Parmi les livres où Ozanam a résumé son enseignement, le plus fameux est son petit volume sur les *Poètes franciscains au treizième siècle.* C'est un chef-d'oeuvre. Il a déterminé cette espèce de culte dont saint François est aujourd'hui l'objet de la part de beaucoup même qui ne sont pas des croyants. Le poverello d'Assise est un saint à la mode : cette mode date d'Ozanam, qui en fut le premier et le pieux ouvrier. — Nous oublions trop ce que le dix-huitième siècle, de Bayle à Voltaire et aux encyclopédistes, avait fait de saint François. Il l'avait calomnié, ridiculisé. Et ce qu'il avait le plus bafoué dans cette adorable figure, ce sont les traits les plus exquis, c'est le naturalisme si fin de l'enchanteur, son imagination charmante, l'absence de pédantisme, le don de créer des images et des rapports inattendus ; c'est son enthousiasme devant la vie, sa tendresse pour les créatures, pour " ma soeur l'hirondelle " et " mon frère l'agneau ". — Personne n'a plus fait qu'Ozanam pour redresser l'opinion faussée à cet endroit. Les pages où il esquisse à grands traits la figure morale du gracieux saint d'Assise, où il montre ce qu'il doit à notre poésie provençale, à l'idéal des cours d'amour, aux romans de la Table-Ronde, ce qui dans sa conception des choses a subsisté d'héroïque et de chevaleresque, sont un modèle d'analyse. Jamais on n'avait mieux compris celui qui s'intitulait lui-même le " héraut ", le " jongleur " ou le " troubadour" du bon Dieu. On s'explique les folles aubades que cette âme exaltée donnait au ciel comme une alouette, le rythme bondissant de ses exhortations,

son état de lyrisme extraordinaire. — Partout où il apparaît, saint François transfigure les choses et fait rayonner le bonheur. Peut-être y a-t-il eu moins de peine qu'ailleurs dans ce doux pays d'Ombrie, où l'air et la lumière sont si immatériels. Mais qui sait si la joie qui demeure sur ces collines n'est pas encore un reflet de lui, une lueur attardée de la plus suave idylle que le Seigneur ait permise pour " consoler l'ennui de la terre " ?

Enfin, oyez la conclusion de l'article : je me reprocherais d'en retrancher une virgule.

Ce qui achève de nous faire aimer Ozanam, c'est qu'il est mort jeune et qu'il est mort à la tâche. Comme il était malade et retenu chez lui par une forte fièvre, il voulut donner un suprême exemple de conscience professionnelle. Il saute du lit, fait son cours, et le termine par ces mots : " On reproche à notre siècle d'être un siècle d'égoïsme, et l'on dit les professeurs atteints de l'épidémie générale. Cependant, c'est ici que nous altérons nos santés, c'est ici que nous usons nos forces. Je ne m'en plains pas ; notre vie vous appartient, nous vous la devons jusqu'au dernier souffle, et vous l'aurez. Quant à moi, messieurs, si je meurs, ce sera à votre service. " Ce fut sa dernière leçon : il mourut moins d'un an après. — Il avait quarante ans. Le jour où il les eut—c'était le 23 avril 1853—il fit son testament, auquel il ajouta une prière admirable. Il passait en revue tout ce qui devait l'attacher à la terre : une femme jeune et bien-aimée, une charmante enfant, des frères, des amis, sa carrière, ses travaux. " Faut-il donc quitter tous ces biens que vous-même, mon Dieu, m'aviez donnés? Ne voulez-vous pas, Seigneur, vous contenter d'une partie du sacrifice? " Et il commence alors cet humble et touchant marchandage avec la mort : " Laquelle faut-il, Seigneur, que je vous immole de mes affections? N'accepterez-vous point l'holocauste de mon amour-propre littéraire, de mes ambitions académiques, de mes projets même d'étude, où se mêlait peut-être plus d'orgueil que de zèle pour la vérité? Si je vendais la moitié de mes livres pour en donner le prix aux pauvres et, me bornant à remplir les devoirs de mon emploi, consacrais le reste de ma vie à visiter les indigents, à instruire les apprentis et les soldats, Seigneur, seriez-vous satisfait, et me laisseriez-vous la douceur de vieillir auprès de ma femme et d'achever l'éducation de mon enfant?... " Paroles attendrissantes dont on ne trouverait pas l'équivalent dans la fameuse prière de Pascal pour

le bon usage des maladies. — En vérité, c'était un saint, un pur saint laïc; car n'est-ce pas un singulier paradoxe qu'on n'emploie ce mot que pour désigner des philosophes athées, à qui manqua toujours le rayon de tendresse et d'amour divin qui brille au front de l'ami de saint Vincent de Paul et du poverello ?

SAINT-LAZARE (Article de *Saint-Roman—L'Univers* de Paris, 27 mai 1913). — Il n'est personne, parmi ceux qui ont quelques lectures à leur acquit, qui ont parcouru, par exemple, l'histoire de l'apostolat si actif de saint Vincent de Paul, ou encore les terribles récits de la Terreur, qui ne connaisse la célèbre maison de Saint-Lazare à Paris. Depuis une quinzaine d'années on parlait de démolir ces vieilles murailles, entre lesquelles se passèrent tant de choses tristes à des points de vue divers, et dont on a dit " qu'elles suintent des sanglots et du vice ". Eh bien, c'est un fait; la municipalité l'ayant décrété, on va démolir, on est à démolir Saint-Lazare. Il m'a semblé que nos lecteurs canadiens s'intéressaient aux notes historiques que donnait l'autre jour sur la célèbre maison *Saint-Roman* de l'*Univers*.

Sur ce terrain, des religieux hospitaliers avaient fondé, à leur retour des Croisades, une léproserie, construite sur les ruines d'une vieille basilique dédiée à saint Laurent. Cette léproserie subsista jusqu'au XVIe siècle. A ce moment, des chanoines réguliers de Saint-Victor vinrent remplacer les lépreux. Saint Vincent de Paul établit chez eux ses prodigieuses missions. Il fut inhumé dans le choeur, au pied du maître-autel. Sa tombe portait une inscription commémorative qu'on pouvait encore lire en 1789. Nul vestige ne subsiste de la tour carrée qui s'élevait devant le portail et qui rappelait la première halte de Philippe le Hardi portant sur ses épaules le cercueil de saint Louis et se dirigeant vers l'abbaye de Saint-Denis.

Dix ans avant l'époque de la Révolution, le cloître devint prison. Beaumarchais y fut interné. Le 13 juillet 1789, le couvent fut pillé. Peu après, on le transformait en geôle. Maints récits ont été conservés de ce que fut, pendant la Terreur, l'existence de ces suspects qui avaient nom

Flavigny, Maillé, Saint-Aignan, Montmorency, Roquelaure, Hinnisdal. Roucher, le poète des Mois, une des dernières victimes de la Terreur, raconte, dans une correspondance griffonnée au jour le jour sur du papier à chandelle, sur des journaux, sur de vieilles chemises, comment s'écoule l'existence pour tous ces êtres sur qui la mort est suspendue. On se procure des volumes parfois graves, quelquefois frivoles ; les femmes brodent ; on a obtenu qu'une harpe et un clavecin soient introduits dans la prison ; on joue dans la cour, entre deux prières ; André Chénier rencontre Mlle de Coigny et écrit la *Jeune Captive*, puis il considère la mort en face :

Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant
Dans les soixante pas où sa course est bornée
Son pied sonore et vigilant.....

Et la mort vient, avant que s'achève le poème... à la veille de la délivrance.....

Bien peu d'hommes ont, à notre époque, visité cet hôpital-prison dont une impitoyable et juste consigne leur ferme les portes. Cependant, sous la voûte au fronton triangulaire que décore un écusson presque complètement effacé, suivons la voie obscure et profonde qui conduit au guichet. Dans un renfoncement, une porte basse, gardée par une sentinelle, permet l'accès dans l'intérieur. Un long couloir est dominé, de toutes parts, par des fenêtres irrégulières grillées de lourds barreaux, que les gardiens affirment provenir des démolitions de la Bastille. Deux marches conduisent au greffe, où suinte une humidité noire ; puis c'est le parloir, le préau, et enfin, la cour, dans laquelle de vieux arbres montent vers le ciel pour boire un peu de lumière. Autour, morose et fermé, s'élève l'antique quadrilatère édifié, jadis, par les Lazaristes. Les sculptures sont tombées, un badigeon ignoble recouvre les façades. Cependant, la belle harmonie des grandes lignes subsiste. Sur deux des côtés on voit encore les traces de cadrans solaires où les moines ont compté les heures de leur existence de paix et de travail, tandis qu'aujourd'hui les recluses cherchent encore à y lire la fuite du temps. De là, on aperçoit ce qui subsiste de l'architecture primitive : le belvédère, les longs cloîtres sonores ; la fontaine où les captives de 93 venaient, de leurs mains fines, laver leur linge ; l'escalier de bois où s'échangeaient les derniers adieux, et la porte basse dont il faut citer le nom infâme " casse-gueule ", la porte sous laquelle il fallait se ployer pour aller vers la charrette qui attendait de l'autre côté, tandis que la populace vomissait ses imprécations.....

UN TOUCHANT ÉPISODE (Article de M. Frédéric Febvre, *Le Gaulois*, 22 avril 1913). — La transition sera évidemment plutôt brusque que de passer des sombres murailles de Saint-Lazare aux palais de paix que sont les édifices du Vatican. Le contraste amène sous ma plume l'évocation des *Odeurs de Paris* et du *Parfum de Rome*, si tant est, comme disait l'ancien, qu'on puisse ainsi mêler aux grandes les choses moindres. Mais d'ailleurs, c'est une scène très modeste et toute menue que le vénérable collaborateur du *Gaulois* (il a quatre-vingts ans) rappelait l'autre jour au sujet de l'hôte blanc du Vatican. M. Fréderic Febvre est un ancien du palais de Molière. Artiste longtemps acclamé, il occupe ses loisirs de survivant d'un autre âge à raconter, souvent de façon délicieuse, des souvenirs charmants ou des anecdotes savoureuses. Pour cette fois, c'est une anecdote, et combien touchante !

Et puisque je parle d'enfants, je ne puis résister au désir de vous conter une petite histoire, absolument authentique, dont le souvenir est doux comme la caresse d'une mère... et grave comme la pratique d'un acte de foi. Cet été, chez moi, à la campagne, un saint prélat, dont l'indulgence n'a d'égale que sa charité, était venu donner la confirmation à nos chers enfants, sous les voûtes de notre modeste église. — Son Eminence avait bien voulu accepter l'hospitalité de son curé, mon vieil ami l'abbé D.... A cette réunion tout intime, j'avais, malgré mon manque d'orthodoxie, été prié avec la plus indulgente courtoisie, et c'est à la fin de ce repas familial que Son Eminence nous raconta ceci :

J'étais à Rome, il y a quelques jours, ayant été appelé à l'honneur de conférer avec le Saint-Père. En quittant le Vatican, et comme je traversais la place Saint-Pierre, je croisai un groupe de jeunes garçons, venus en pèlerinage pour recevoir la bénédiction de Sa Sainteté. Pendant que j'échangeais quelques mots avec l'abbé qui accompagnait les jeunes congressistes, je remarquai qu'un de ces enfants faisait de visibles efforts pour m'approcher, efforts auxquels s'opposait un surveillant craignant cette démarche importune. — Laissez venir à moi votre jeune élève, dis-je au surveillant. — Quand il fut près de moi, je vis un petit garçon d'une dizaine d'années, dont la physionomie révélait une vive intelligence. —

Que veux-tu de moi, mon petit ami, lui dis-je, en posant ma main sur son épaisse chevelure toute bouclée. — L'enfant leva vers moi deux yeux suppliants, qui me firent comprendre qu'il désirait me confier son petit secret à l'oreille; alors, penché vers lui, je l'entendis me dire d'une voix tremblante: — C'est vrai, monseigneur, que vous pouvez voir le Pape et lui parler? — Oui. — Eh bien! je voudrais lui adresser une prière au Pape. — Et quelle prière, mon cher enfant? — Qu'il demande à Dieu pour moi, quand je serai grand, d'être missionnaire.

J'avoue, continua l'évêque, que sous l'empire d'une émotion que vous partagez, j'en suis sûr, je lui fit répéter sa demande, persuadé que j'avais mal entendu ou mal compris. Mais non, c'était bien cela qu'il demandait le brave enfant, une prière du Saint-Père pour que Dieu en l'exauçant fit plus tard de lui un soldat de la foi.

Le lendemain, quand je lui eus raconté l'aventure de la veille, le Souverain-Pontife resta quelques instants rêveur, puis, avec cette douceur qui lui est particulière: " Je voudrais voir cet enfant, dit-il, amenez-le-moi demain, après ma messe; veuillez vous informer, je vous prie, de sa famille et de ses ressources. " Ayant prévu la question, je m'étais mis à même d'y pouvoir répondre. — Cet enfant, répondis-je, est orphelin de mère. Son père, qui, avant la mort de sa femme, était un bon ouvrier, s'est livré depuis son veuvage à la boisson. Puis, un jour, il a disparu sans qu'on puisse savoir ce qu'il était devenu. A cette heure, c'est une parente éloignée qui subvient aux besoins du pauvre petit... — Je vais m'occuper de lui. Priez le camérier de m'y faire penser.

Le lendemain, ayant amené avec moi le petit gars, le Pape nous reçut dans son oratoire. Tenant l'enfant entre ses genoux: — C'est donc vrai, lui demanda-t-il avec une tendre gravité, tu veux être plus tard missionnaire? — Oui, Saint-Père, répondit l'enfant sans oser lever les yeux. — Mais, mon pauvre mignon, sais-tu bien ce que tu veux que je demande à Dieu pour toi? C'est la mort! — Je veux être missionnaire, reprit la voix sourde et têtue. — Songe que la vie est bonne, qu'il est doux de voir le ciel bleu et que ce que tu implores c'est plus que la mort, c'est parfois le martyre! — Je veux être missionnaire.

Le Saint-Père et l'évêque échangèrent un rapide et douloureux regard. —Viens ici, dit l'homme tout blanc, entraînant l'enfant à sa suite vers le prie-Dieu. — Après l'avoir fait agenouiller, et tout en ondoyant le front radieux du petit gars d'un large signe de la croix.: — Sois donc béni dans le présent, dit le Saint-Père, et dans l'avenir que tu souhaites, à l'heure du

danger que Dieu soit avec toi et abrège tes souffrances ! — Puis, dans le silence de l'oratoire, je n'entendis plus que la prière du Souverain-Pontife, dont la voix révélait la poignante émotion, alors que moi-même j'avais peine à retenir mes larmes... — Seul l'enfant ne pleurait pas !

STATISTIQUES SUR LES CATHOLIQUES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS (Article du *Messager du Coeur de Jésus* (mai 1913). — En fermant cette chronique par une statistique qui intéresse le mouvement de notre vie catholique sur tout le continent nord de l'Amérique, ou à peu près, nous croyons faire oeuvre utile. On a souvent besoin, pour se retremper ou pour se défendre, de ces récapitulations de chiffres qui ont parfois une si rude éloquence. Le petit homme qui voulait se faire missionnaire, et qui a fait pleurer le pape, ne calculait pas sans doute le nombre de conversions qu'il tenterait plus tard, et ceux qui ont prêché la bonne semence chez nous depuis deux cents ans ne l'ont pas fait non plus. N'importe, il y a de beaux chiffres au crédit de leur apostolat. Voyez.

Les résultats du recensement de 1911 publiés jusqu'ici par le gouvernement canadien nous apprennent qu'il y avait, au Canada, au mois de juin 1911, 2,833,041 catholiques sur une population totale de 7,206,643 habitants. Sur ces 2,833,041 catholiques, 2,054,890 sont de langue française. Des 778,151 catholiques de diverses nationalités, environ 200,000 sont d'origine allemande, italienne, slave, etc. Les autres sont d'origine britannique. De 1901 à 1911, la population catholique du Canada s'est accrue de 603,441, dont 405,548 catholiques de langue française.

Le *Tablet*, la grande revue catholique de Londres, publiait, dans son numéro du 28 décembre dernier, d'après le *Catholic Directory* de Mgr Jackman, que, de 1901 à 1911, le nombre des catholiques d'origine britannique, au Canada, s'est élevé de 830,400, et que la seule province de Saskatchewan a acquis, durant ces dix années, 401,000 nouveaux catholiques. En réalité, il n'y a pas, dans tout le Canada, 600,000 catholique d'origine britannique, et la province de Saskatchewan n'a, en tout, que 90,092 catholiques.

Ces erreurs paraîtront insignifiantes à bien des lecteurs européens. Les Canadiens les trouvent regrettables,car elles entretiennent de malheureuses rivalités entre les divers groupes catholiques du Canada. Accompagnées des commentaires enthousiastes du *Tablet* sur " l'importance de la position qu'occupe l'empire britannique dans la chrétienté catholique ", venant, dans cette revue, à la suite d'insinuations contre lesquelles des évêques canadiens ont dû protester plus d'une fois, surtout depuis trois ans, elles semblent faire partie d'un système de réclame pour exagérer le nombre et l'influence des catholiques de langue anglaise en Amérique.

En effet, il existe, aux Etats-Unis et au Canada, de graves désaccords relativement au problème de la survivance des races sur le sol américain. N'y aura-t-il, dans l'avenir, qu'une seule langue pour toute la population de l'Amérique du Nord, ou les peuples venus d'Europe continueront-ils à parler la langue de leurs ancêtres respectifs? Ceux dont la langue anglaise est la langue maternelle souhaitent et comptent que leur idiome sera bientôt seul maître et fera l'unité parmi les races de cette partie du Nouveau-Monde. L'école et la presse sont les deux puissants moyens dont ils se servent pour hâter le nivellement universel. Les groupes d'autres nationalités, surtout les Allemands et les Français, espèrent échapper à l'assimilation et conserver toujours la langue et les traditions qu'ils ont reçues de leur mère-patrie. Il arrive donc que les uns tendent à faire disparaître les caractères ethniques et que les autres s'appliquent à les mettre en relief et à les conserver.

Ces divergences de vue et de conduite se manifestent dans l'épiscopat catholique, et cela au nom des intérêts religieux. Alarmés des ravages que font, parmi la population catholique de langue anglaise, les mariages mixtes, la société, la littérature et surtout la presse protestante (il n'y a pas, dans toute l'Amérique du Nord, un seul journal catholique quotidien rédigé en anglais), plusieurs évêques favorisent le groupement des catholiques par nationalités, font venir pour eux des prêtres de leur langue, établissent des paroisses, des écoles, des oeuvres de presse, des associations nationales, et tâchent de leur faire retrouver, autour du clocher, un coin du vieux pays.

D'autres évêques favorisent le mélange des races, n'aiment pas l'isolement des catholiques, et croient hâter la conversion des protestants en répandant parmi eux de nombreux catholiques parlant leur langue.

Cette tentative, souvent plus patriotique qu'apostolique, ne va pas sans dangers. Pour un gain douteux, on s'expose à des pertes considéra-

bles, car les catholiques deviennent plus facilement indifférents que les protestants ne deviennent catholiques par contagion. L'exemple des Etats-Unis le prouve. D'après des calculs récents, les catholiques d'origine britannique n'y sont pas six millions, au lieu de vingt millions qu'ils devraient être s'il n'y avait pas eu d'apostasies. Au Canada, en 1911, dans la province anglaise d'Ontario, il y eut 1,519 mariages mixtes, contre 2,612 mariages contractés entre catholiques. Or, c'est un fait reconnu dans plusieurs pays qu'à la troisième génération presque tous les enfants issus de mariages mixtes sont devenus protestants. Enfin, l'expérience prouve amplement qu'en Amérique l'abandon de la langue maternelle entraîne, pour la plupart, la perte de la foi des ancêtres.

Les évêques disposent de moyens puissants pour sauver ou pour perdre un groupe national, par la nomination des curés, par le contrôle des écoles et des congrégations enseignantes, par l'encouragement donné aux associations nationales et aux oeuvres de presse. On comprend quelle anxiété s'empare des minorités qui veulent survivre quand les évêchés deviennent vacants. La prochaine nomination d'un évêque excite parfois, chez les catholiques du Canada et des Etats-Unis, un intérêt qu'on pourrait croire excessif, si l'on ne savait tout ce qui peut en résulter. Dans ces circonstances difficiles, si périlleuses pour la foi des faibles, tout notre espoir est dans l'impartiale sagesse qui, de Rome, préside aux destinées de l'Eglise.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LEGISLATION CIVILE DU CANADA CONCERNANT LE MARIAGE ET LE DIVORCE, EN REGARD DE LA LEGISLATION ECCLESIASTIQUE ET EN PARTICULIER DES REGLES DU DECRET " *NE TEMERE* ", par le R. P. Duvic, O. M. I., Professeur de Théologie morale à l'Université d'Ottawa. (1).

Depuis plus d'un an déjà, le R. Père Duvic a publié son substantiel opuscule sur les rapports de la législation civile et de la législation ecclésiastique des mariages au Canada. Et pourtant, on peut encore recommander la lecture de ces pages si instructives destinées à détruire tant de sots préjugés contre la vieille province de Québec.

On y apprendra surtout, que la loi civile, sans être parfaite, respecte généralement ici la loi ecclésiastique; et que les anciennes coutumes françaises, que l'on appelle " le Droit de Paris ", ont droit au respect de nos compatriotes de langue anglaise, tout comme nous savons respecter la législation anglaise apportée dans les autres provinces du Canada par les colons anglais.

Et puis, l'on ne doit jamais perdre de vue les données théologiques sur la nature de ce contrat-sacrement, de ce contrat naturel élevé à la dignité d'un sacrement. Les époux sont les prêtres de ce sacrement. C'est en cette dignité qu'ils prononcent le oui solennel et joyeux qui les lie l'un à l'autre pour la vie, et qui fait descendre sur eux la grâce pour l'accomplissement de leurs devoirs nouveaux. D'où il suit que la législation de ce sacrement appartient à l'Eglise, comme celle de tous les autres sacrements.

Que l'on relise toute la troisième partie; et bien des critiques n'auront plus cours dans les conversations de personnes qui parlent sur des questions qu'elles n'ont pas suffisamment étudiées.

---

(1) Scolasticat Saint-Joseph, rue Main, Ottawa.

* * *

FIGURES FRANCISCAINES. Saint François d'Assise — Sainte Claire d'Assise. — Saint Antoine de Padoue, par Lucien Roure. 1 vol. in-16, Prix : 3 fr. 50. — Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

La vie du Séraphin d'Assise a tenté à la fois les poètes, les artistes, les historiens. M. Lucien Roure se défend d'avoir voulu tracer une monographie définitive. Le mérite essentiel et l'originalité de son livre résultent de la haute conscience qu'il a mise à rechercher comment le saint s'est formé et ce qu'il s'est fait. Double sujet qui a fourni l'occasion de pénétrer un des types les plus étonnants et les plus authentiques de la sainteté catholique et, en même temps, d'examiner si la psychologie contemporaine peut l'expliquer en-dehors du surnaturel. Puis après avoir étudié la réalité et le cadre du prodige des Stigmates qui marque le *Poverello* d'un caractère unique, l'auteur a interrogé, avec la même préoccupation psychologique, la douce et forte figure de sainte Claire. De saint Antoine de Padouan, ce saint inconnu ou mal connu, il s'est demandé quelle conception on pouvait se faire dans l'état actuel de la critique historique. Nous croyons que ce qu'il en dit sera une révélation pour beaucoup. Enfin, un court épilogue, consacré aux *Stigmatines de Galluzzo*, ces tertiaires quêteuses, institutrices des enfants du peuple, montre, par un exemple démonstratif, que la tradition franciscaine est toujours bien vivante.

* * *

BOSSUET MORALISTE, par Pierre Bonet, ancien professeur de rhétorique et de philosophie, chanoine honoraire de Perpignan, curé-archiprêtre de Céret. 1 vol. in-12 écu, Prix : 4 frs. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Comme l'auteur le fait observer dans sa Préface, les critiques littéraires qui ont étudié l'oeuvre magnifique et colossale de Bossuet ont glorifié à l'envi l'Historien, le Philosophe, l'Orateur, le Théologien, le Controversiste, le Directeur d'âmes ; — seuls, le Moraliste, l'observateur attentif, le peintre profond et subtil de la nature humaine, de ses vices, de ses passions, de ses faiblesses, de ses travers, n'ont jamais été spécialement mis en lumière.

C'est cette lacune que l'auteur a voulu combler. Des fragments détachés de l'oeuvre immense de Bossuet, et groupés sous des titres distincts, il ressort que l'Evêque de Meaux n'a à redouter la comparaison avec aucun des moralistes les plus célèbres, et qu'il occupe, à côté des Pascal, des La Rochefoucault, des La Bruyère, des Bourdaloue, pour ne parler que de ses contemporains, une place tout à fait éminente. Du reste, il sera facile au lecteur de faire cette comparaison, car l'auteur en des citations très nombreuses et extrêmement variées, choisies avec autant d'art que de goût, a établi un perpétuel rapprochement entre la pensée de Bossuet et celle des moralistes de tous les pays et de tous les siècles.

* * *

VOS HORIZONS, par le R. P. Tr. Roucau, O. P. 1 vol. in-12 écu. Prix : 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Aumônier d'une oeuvre de protection des jeunes filles, auxquelles les nécessités du labeur quotidien laissent de bien maigres loisirs, l'auteur de *Vos horizons* s'est appliqué de toute son âme, en de courts entretiens hebdomadaires, " à instruire, à consoler, à fortifier, à armer pour les luttes de la semaine " des âmes qui ne lui ont d'ailleurs " jamais marchandé leur confiance et leur attention ". C'est l'écho de ces bienfaisantes causeries que l'on trouvera très heureusement fixé entre les pages de ce livre.

* * *

LE SYNDICALISME CHRETIEN EN ALLEMAGNE, par Maurice Kellershohn, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux. 1 vol. in-16. Prix : 4 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'Allemagne religieuse ; l'Allemagne sociale, économique et ouvrière ; la lutte contre le socialisme dans la patrie de Marx ; la collaboration entre protestants et catholiques ; les récentes et retentissantes querelles entre catholiques de Berlin et de Cologne ; plus généralement les rapports des oeuvres ouvrières avec la religion et la politique ; la neutralité des syndicats ; l'organisation ouvrière en-dehors de la lutte des classes ; la

solidarité ou l'antagonisme des intérêts entre patrons et ouvriers; la solution des conflits entre la grève et le patriotisme; autant de questions décisives et pratiques, qui se nouent autour de l'important mouvement des syndicats chrétiens. L'ouvrage de M. Kellersholm, à la fois sérieusement documenté et facile à lire, destiné au public autant qu'aux spécialistes, formellement approuvé par la presse catholique allemande, attire sur ce phénomène sociologique l'attention qu'il mérite.

* * *

ROBERT BELLARMIN. *Les Marques de la véritable Eglise*, par L. Cristiani, docteur en théologie, docteur ès-lettres. Collection *Science et Religion* (Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques, No 652). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Rappeler en quelques pages la belle carrière de Bellarmin, puis adapter à un public français moderne une petite partie de son fameux ouvrage: *Les Controverses*, tel est le but poursuivi par M. l'abbé Cristiani dans cet opuscule.

* * *

L'ANTIPHONAIRE, par Dom Baudot. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Liturgie*, No 657). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'opuscule sur l'*Antiphonaire* fait l'historique des *parties chantées* de la *messe* jusqu'à l'époque où ces parties rentrèrent dans le Missel plénier: le lecteur, en parcourant cet opuscule, se rendra compte de la manière dont nos Saints Livres, mais surtout le Psautier, furent mis à contribution dans la célébration de la sainte Liturgie.

* * *

De l'Individualisme au Catholicisme social

C'EST une figure bien attachante que celle de M. Johannès Joergensen, écrivain danois converti au catholicisme depuis 1896. Son livre *Vita vera* (1) nous retrace l'histoire de sa conversion dans une sorte d'apologie *pro vita sua,* comparable, sur plus d'un point, à celle de Newman. *Notre-Dame de Danemark* est le nom de l'original; "mais —disent les traducteurs français—ce titre, de saveur très locale, ne laissait pas assez pressentir l'intérêt général du livre, et nous lui avons préféré, avec l'agrément de l'auteur, celui de *Vita vera* qui, selon nous, caractérise mieux l'ampleur et le dessin de sa pensée ".

Ce récit se présente sous la forme d'un roman dont le héros est Hermann Ronge, mais on sent bien que l'intrigue y est secondaire et s'efface devant une véritable histoire d'âme. Un document où l'on saisit les résultats de l'idéologie antichrétienne dans la société danoise: voilà ce qu'est, avant tout, *Vita vera.* " Le mérite qu'a ce livre, dit la note des traducteurs, d'être une manière d'autobiographie et une enquête sociale emporte avec soi deux conséquences, dont l'une est qu'il y faut chercher une suite d'impressions vécues et non les précisions théoriques des notions théologiques, et l'autre que les descriptions d'un état d'esprit et de moeurs qui, par

(1) Cet article est écrit d'après le livre *Vita vera* de M. Johannès Joergensen, traduit par Sirgel-Launoy et de la Fabrège.—Introduction de M. Georges Goyau. — Beauchesne, Paris, 1913. Prix: 3 fr. 50.

sa misère même, constitue un hommage à la foi absente, ne sauraient être une lecture pour les enfants d'un patronage ou d'un ouvroir. "

Voici maintenant les principales idées du livre brièvement exposées.

Vers 1870, presque tous les milieux intellectuels danois abandonnent la foi chrétienne, sous l'influence d'une sorte de prédicant laïque, Georges Brandès, pour tomber dans un darwinisme outré. Poussant les conclusions plus loin que le maître anglais dont ils se réclament, ils aboutissent bien vite à un radicalisme absolu.

Certains jeunes de cette génération veulent braver le christianisme en restaurant une sorte de paganisme austère; mais leur orgueil reçoit le châtiment dont l'histoire nous offre tant d'exemples: non seulement il les mène à la chute, mais il leur fait chercher la justification de leur conduite dans une campagne entreprise contre la chasteté et contre l'idéal chrétien du sacrifice. Suivons l'expression de M. Joergensen, " tout se résume pour eux en deux sacrements sinistres, l'un de vie: l'amour libre; l'autre de mort: le libre suicide, la mort en beauté ".

Le *moi*, rien que le *moi*, tel est le programme. Ces aristocrates intellectuels n'ont cure du prochain; païens conscients, ils affichent un profond mépris pour la plèbe des tailleurs et des cordonniers. Radicalisme, mort et néant: tel est l'abîme que M. Joergensen nous décrit dans son premier chapître et d'où il va commencer à sortir.

Chose curieuse! la doctrine de Darwin qui avait perverti la société danoise, devient pour notre héros le point de départ d'une réaction salutaire. " Toute vie supérieure, professe l'école darwinienne, a pour condition la ruine des formes inférieures. " M. Joergensen médite sur ce principe, il le trans-

pose dans le domaine psychologique et il observe que, d'après le christianisme, " la vie surnaturelle se compose et se nourrit du renoncement et de la ruine de notre égoïste nature "— " que le vieil Adam est la nourriture que l'homme nouveau détruit et consomme en nous ", et, pour un peu, il attribuerait à Darwin son retour graduel à la foi !

Dégoûté du radicalisme et revenu de ses illusions de *surhomme,* Hermann Ronge entreprend un voyage dans l'Allemagne du sud, et il prolonge son séjour dans une petite ville voisine de Münich. Là, par une singularité qui se retrouve dans d'autres conversions, sa marche vers le christianisme est accélérée par la lecture du pessimiste Schopenhauer. Ce philosophe, malgré ses erreurs, affirme, du moins, l'existence du mystère, enseigne la nécessité du renoncement. Enfin, Ernest Hello — et c'est plus explicable — exerce sur lui une heureuse et profonde influence.

Cependant, ces lectures n'ont pas fait la pleine lumière dans l'âme du jeune danois. La conversion, commencée par la réflexion personnelle, avancée dans la retraite, n'est pas encore opérée. C'est d'un événement insignifiant, d'un voyage à Münich, entrepris " afin de procéder à quelques achats de livres et de papier ", que la divine Providence se sert pour donner à Hermann la dernière grâce et le jeter aux pieds du Christ.

Je ne puis résister au plaisir de citer la page où ces minutes décisives nous sont si admirablement décrites. " La basilique (de Saint-Boniface, la nuit de Noël) resplendissait de lumières à travers les nuages d'encens. Hermann aperçut trois prêtres en ornements châtoyants, qui se tenaient l'un derrière l'autre sur les degrés de l'autel. L'immense vaisseau était rempli de monde qui priait et le flot des fidèles pénétrait sans cesse. .....A la dérobée Hermann observa ceux qui l'environnaient. Ce lui fut un étonnement de remarquer

que leurs regards ne se détachaient pas une minute de l'autel ou de leur livre. Dans la foule à genoux ou debout autour de lui, il y avait des gens de toute condition : de simples châles se mêlaient à de riches toilettes et des pelisses à des vestons usés... A l'autel, rayonnant de la clarté des cierges comme un arbre de Noël, dans la fumée de l'encens, le prêtre entonnait le *Gloria in excelsis*.... Aussitôt, au-dessus de la tête de Ronge, les grandes orgues se mirent à mugir, le pilier auquel il s'adossait trembla, et ce fut à travers la nef une envolée de voix claires. Il pouvait suivre le texte sur le paroissien qu'un monsieur devant lui tenait ouvert. Les notes pures et cristallines se succédaient lentement avec la beauté simple des mélodies grégoriennes. *Et in terra pax hominibus bonae voluntatis. — Laudamus te, benedicimus te, adoramus te,glorificamus te.—Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.—Domine Deus, Rex coelestis, Deus Pater omnipotens. Domine, Filii unigenite, Jesu Christi*... Jusqu'ici, cette musique exprimait un enthousiasme ravi, la joie de s'abaisser en présence de Dieu, l'allégresse de rendre grâce au Seigneur et Père pour sa gloire et sa magnificence.... Au nom de Jésus, les sons prenaient une tonalité assourdie, suave, tendre et recueillie. C'était comme un léger murmure, une berceuse de Bethléem, une plainte au pied de la croix, mais si douce, si douce qu'on avait presque envie de pleurer. Avec un accent de ferveur, une sorte d'insistance, le choeur chantait : *Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris, Qui tollis peccata mundi, miserere nobis, qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis*.... Un instant de répit et les voix, tels des oiseaux, s'élancèrent de nouveau vers la voûte, cependant que l'orgue grondait avec un bruit de tempête. Elles s'élevaient jusqu'au Très-Haut et confessaient la foi inébranlable en l'unité du Christ souffrant et crucifié avec le Dieu éternel,

qui trône au-dessus des chérubins et des séraphins et daigne abaisser ses regards sur ce pauvre univers. Elles vibraient de toute la force d'une foi qui s'exalte, elles proclamaient en face de la crèche de Bethléem et de la croix du Golgotha : *Quoniam tu solus sanctus, tu solus Dominus, tu solus Altissimus, Jesu Christe, cum Sancto Spiritu, in gloria Dei Patris, Amen....* Les voix s'arrêtèrent, l'orgue se tut. Mais ces chants, cette harmonie avaient assez duré, et assez claire avait été leur signification, car dans ce *Gloria in excelsis* l'admirable mystère de la foi s'était par une soudaine illumination manifesté à l'âme d'Hermann. Il avait compris que la volonté, pour réaliser le bien, n'a pas d'autre moyen que de s'attacher et de tenir ferme à la foi en Jésus de Nazareth,né dans une étable, mort sur une croix. Comme modèle, maître des esprits, inspirateur de vertu, législateur, Jésus, s'il n'était Dieu, ne pouvait rien. A quoi bon le *Sermon sur la Montagne,* s'il ne devait pas revenir avec gloire juger les vivants et les morts? Ne fallait-il pas que la perfection morale s'identifiât avec la puissance suprême et la justice souveraine qui s'exerce sur le monde? — Il était nécessaire qu'entre ce qui *est* et ce qui *doit être* il y eût unité substantielle. La foi à cette invisible unité, c'était la doctrine fondamentale du christianisme, le principal ressort de la vie chrétienne, le principe, la source de la moralité. L'absence de cette foi engendrait dans l'âme humaine d'abord le chagrin et le dégoût, puis la morne indifférence et, pour finir, tous les vices.... Sous le rayonnement de cette pensée la réalité apparut à Hermann en pleine lumière, de même qu'une vaste contrée se découvre dans la fulguration rapide de l'éclair. En l'espace d'une minute, il saisit et reconnut l'enchaînement des choses, il comprit qu'il avait là le mot de l'énigme de la vie et de la mort. Il se sentit transporté de gratitude envers cette lumière qui l'inondait, ému de confusion et de douleur en face de

lui-même et de sa très profonde indignité. Combien de temps dura cet état? Il ne le sut trop. Toujours est-il qu'il se retrouva à genoux parmi les autres, tandis que se faisait entendre à l'autel le son argentin de la clochette et que le choeur, au milieu du recueillement de l'assistance, entonnait avec un accent de gravité solennelle : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth, pleni sunt coeli et terra gloria tua, Hosanna in excelsis.....* Le lendemain, jour de Noël, Hermann frappait à la porte du couvent de Saint-Boniface, à côté de la basilique, afin de se faire instruire, tel un païen moderne, du christianisme. "

Son instruction achevée, Hermann fait sa profession de foi entre les mains de Dom Grégoire. Son évolution religieuse a été préparée de longue date et cependant, au moment même de poser la main sur l'Evangile pour jurer fidélité à Dieu, il éprouve une étrange tentation : il lui semble que Koch Jensen et ses autres amis de Copenhague sont là au fond de l'église, riant aux éclats " de le trouver ainsi, cierge en main, proclamant sa foi aux indulgences, au culte des reliques, au pouvoir du pape, aux images des saints ". Il se demande s'il n'est pas faussaire ou menteur, s'il a vraiment la foi qu'il professe. L'expérience du Père Grégoire dissipe cette tentation, et c'est avec une consolation indicible qu'Hermann reçoit la première absolution, c'est d'un coeur humble et reconnaissant qu'il savoure " l'heure lumineuse où, pour la première fois, il s'approche de la Sainte Table ", le dimanche du *Laetare.* " Réjouis-toi, Jérusalem, rassemblez-vous, vous tous qui l'aimez, réjouissez-vous, vous qui avez été dans la tristesse, tressaillez d'allégresse, rassasiez-vous et soyez consolés dans ses délices! "

L'angoisse éprouvée dans l'acte même de sa profession de foi n'est pas la seule croix réservée au converti. Revenu catholique dans sa patrie, Hermann n'y trouve qu'un accueil

maussade et parfois railleur. D'individualiste radical devenu apôtre du Christ, il veut faire pénétrer dans l'élite intellectuelle de Danemark les idées chrétiennes auxquelles elle est depuis longtemps fermée. Mais c'est là une oeuvre longue et difficile qui doit se développer malgré les préjugés et malgré la puissance adverse d'une Eglise d'Etat.

Il veut aussi venir en aide aux ouvriers égarés par les doctrines socialistes, à cette plèbe des tailleurs et des cordonniers que dédaignent si fort ses anciens amis. Et voilà pourquoi le roman vécu se termine sur l'exposé d'un rêve généreux.

Hermann, inspiré par les enseignements de Manning, de Ketteler et de Léon XIII, veut opposer à l'individualisme radical l'épanouissement social du christianisme. Unissant ses efforts à ceux d'un pasteur luthérien converti, dont il a épousé la soeur, il veut fonder une cité ouvrière. Le noyau de cette cité sera un monastère bénédictin, tous ses membres s'inspireront de l'esprit de saint François d'Assise, cet ardent promoteur du bien du peuple, ce fécond initiateur d'oeuvres sociales. Voici comment Hermann inaugure sa fondation. "Je consacre au Sauveur crucifié, au roi immortel des siècles, ce qui doit être le cadre où s'écouleront tant d'existences humaines, où, dans une large mesure, s'élaborera l'avenir. C'est ce que symbolise ce calvaire que je découvre à vos yeux : il atteste et proclame que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, est toujours vivant, qu'il règne en Seigneur et Maître sur nous et sur l'humanité entière à travers les siècles"... Hermann Ronge se tut; d'un geste il fit tomber le voile qui cachait la croix massive et, dans l'éclat du soleil de mai, à la face du ciel bleu, rayonnèrent les lettres d'or de l'inscription : *Jesus Christus, Deus Homo, vivit, regnat, imperat!*"...

Puisse l'apostolat des prêtres et des fervents catholiques de Danemark affermir le droit de cité que des hommes comme

M. Johannès Joergensen ont conquis à la pensée catholique. Ce sera pour la patrie danoise le retour à la vraie vie : *Vita vera* (²).

Henri GARROUTEIGT, p. s. s.

(²) Il existe à l'abbaye bénédictine de Saint-Maurice-de-Clervaux, au Grand-Duché de Luxembourg, une association de prières pour le retour des pays scandinaves à la vraie foi. Elle poursuit un but analogue à celui de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Compassion, fondée à Saint-Sulpice de Paris par Léon XIII, pour hâter la conversion de l'Angleterre.

Réflexions sociales

A la Société des Gens de Lettres
de Montréal.

CERTES, la philosophie a son charme et son utilité. Dieu, l'homme et le monde en sont l'objet, et, base fondamentale de toutes les sciences, la philosophie procure à l'homme non seulement la connaissance de Dieu et de soi-même, mais encore les moyens nécessaires à la réalisation de ses aspirations et de ses destinées. Considérée dans son objet et dans sa fin ultime, la philosophie est, en réalité, une science aussi utile qu'agréable. C'est le flambeau qui, soutenu par la révélation, éclaire le monde des intelligences, dans la recherche du vrai, du beau et du bien. En effet, la foi et la raison, loin d'être opposées, loin de se contredire et de se combattre, sont intimement liées dans la solution des problêmes que la seconde sans la première ne saurait résoudre; toutes les deux émanent de Dieu et servent à l'édification de la saine et vraie philosophie, qui, par son action sur l'intelligence, qu'elle éclaire et fortifie, agit sur la volonté et contribue à la perfection morale de l'homme. Aussi, est-ce à la lumière de la philosophie, surnommée à bon droit la reine de toutes les sciences humaines, que l'homme doit rechercher les principes fondamentaux de l'ordre social.

L'ordre social, constitué par l'Eglise, l'Etat et la Famille, suppose évidemment, ainsi que le démontre la raison et que le proclame la foi, comme base fondamentale, plusieurs membres réunis en société. Essentiellement sociable de par sa nature, bien qu'il ne soit pas nécessairement en société, l'homme, dans le plan providentiel, est naturellement destiné à

vivre en société. De fait, n'y a-t-il pas dans l'homme une double destinée, et par cela même, une double tendance ? L'homme n'aspire-t-il pas au bonheur éternel comme au terme final de son activité, et au bonheur d'ici-bas comme à un terme de transition? Et, s'il en est ainsi, ne serait-il pas absurde de prétendre qu'il puisse atteindre ce double terme, hors l'état social ? Tout ne prouve-t-il pas, d'ailleurs, que l'état social, loin d'être pour l'homme, un état contre nature, est au contraire l'état naturel? Le sentiment religieux, dont l'homme est en quelque sorte pétri, et qui l'élève si haut au-dessus de tous les autres êtres qui l'entourent, ne consacre-t-il pas sa destination sociale, en lui montrant en Dieu un père, et dans tous les hommes des frères? La noble prérogative dont il jouit —de pouvoir, par la parole, échanger avec ses semblables ses idées et ses sentiments—aurait-elle sans cela sa raison d'être? Les tendances les plus irrésistibles de son âme ne lui inspirent-elles pas, à la vérité, de l'horreur pour l'isolement, et ne l'entraînent-elles pas, au contraire, vers ses semblables? Les nombreux besoins qu'il éprouve, depuis l'instant où ses yeux s'ouvrent pour la première fois à la lumière du jour jusqu'au moment suprême où ils s'y ferment à jamais, ne démontrent-ils pas péremptoirement que l'état social est l'état naturel de l'homme ?

La nature d'un être nous révèle, en effet, l'existence et le caractère de la loi qui le régit dans le plan divin. Or, de la nature humaine, en vertu de l'ordre préconçu et voulu de toute éternité par Dieu, émane évidemment une double loi à laquelle l'homme est essentiellement soumis, conséquence logique d'une double destinée et d'une double tendance inhérentes à sa nature, témoignage irrécusable de la sociabilité naturelle de l'homme, base fondamentale de l'ordre social, voire même de l'origine de la société.

A vrai dire, tendre vers Dieu, source du vrai bonheur,

est la loi première de l'homme ; tendre vers l'état social, moyen de perfectibilité, en est la seconde. Aussi, la société, réunion des êtres doués d'intelligence et de volonté libre, placés sous l'égide d'une même loi et d'un même chef, orientés vers une même fin, n'est-elle à son origine que l'application particulière d'une idée universelle : la loi de sociabilité qui régit l'être social. C'est dire que la société résulte d'un double élément : l'un, abstrait, universel et nécessaire; l'autre, concret, particulier et contingent.

N'est-ce pas là, en vérité, l'origine de toute société ? Faire, d'ailleurs, d'une convention humaine, basée sur l'égalité naturelle, ou encore, de la nature exclusivement, en s'appuyant sur la naissance de l'homme au sein d'une société formée, l'origine de la société, ne serait-ce pas, en réalité, renverser la base même de l'ordre social,pour adhérer, d'une part, à une doctrine purement hypothétique, ou, d'autre part, à une opinion manifestement opposée à l'ordre établi par le divin Maître ?

Telle est, à mon sens, au point de vue de la philosophie sociale, l'origine de la société. Telle est la double loi qui préside aux destinées de cette immense agglomération que l'on appelle le genre humain, et dont tous les hommes, également soumis aux lois générales de l'humanité, deviennent, dès leur naissance, membres *ipso facto.*

La société, ainsi formée par l'humanité, renferme dès lors dans son sein les éléments essentiels à l'ordre social : la Famille, l'Etat et l'Eglise. Différents dans leur origine, distincts dans leurs caractères, indépendants dans leur sphère propre, essentiellement unis dans leur objet ultime, ces éléments ont chacun pour objet, dans la mesure assignée par le suprême Ordonnateur de toutes choses, de conduire l'homme au bonheur, et, par cela même, ils ont entre eux, des relations auxquelles ils ne peuvent se soustraire sans briser l'ordre

établi par Dieu. Unis dans une coordination, dont le principe est la subordination de l'élément inférieur au supérieur, ils forment, dans leur essence, une union indissoluble, sans laquelle l'ordre social est inconcevable et ne peut exister.

En effet, sans la Famille, le genre humain devient un vain mot; sans l'Etat, la vie, la propriété et la liberté, privées de la protection indispensable au maintien de l'ordre, deviennent le jouet du méchant; sans l'Eglise, tous les mauvais instincts, que la loi civile est impuissante à réprimer et que le sentiment religieux peut seul contraindre, ont libre cours et entravent l'humanité dans ses destinées. Aussi bien, Dieu, dans sa sagesse infinie, institua-t-il, dans un état de dépendance qui n'est point la fusion, mais dans un état d'indépendance qui n'est point non plus la séparation, la Famille, l'Etat et l'Eglise.

L'homme, élevé primitivement à l'état surnaturel, c'est-à-dire destiné à jouir intuitivement de la vue de Dieu et à le posséder un jour éternellement, a, par cela même, à sa disposition, en dépit de sa déchéance originelle, les moyens d'atteindre sa fin dernière. Fait avant tout pour vivre ici-bas de la vie de la grâce et là-haut de la vie de la gloire, il trouve dans cette union de coordination la direction qui convient non seulement à sa nature mais encore à la fin pour laquelle il a été créé et mis au monde.

De fait, née de la parole de Dieu, fondée dès le commencement du monde sur la promesse d'un Rédempteur, instituée définitivement par le Christ Jésus il y a près de deux milles ans, représentée depuis par Pierre et ses successeurs, l'Eglise n'a-t-elle pas pour mission immédiate d'enseigner les nations et de les conduire à Dieu, en leur prêchant la foi, l'espérance et la charité ?

De fait, né des relations ordinaires des individus entre eux ayant pour objet les besoins publics qui exigent le

concours de tous, l'Etat n'a-t-il pas pour mission immédiate d'assurer le bonheur temporel de ses membres, de protéger leur vie, leur propriété et leur liberté, et de les aider, à l'ombre titulaire de l'Eglise dont il est tout à la fois le protecteur et le subordonné, à acquérir la céleste félicité à laquelle ils aspirent ?

De fait, née des relations journalières des individus qui la constituent, la Famille n'a-t-elle pas une mission analogue à celle de l'Etat? Le bonheur ici-bas n'en est-il pas l'objet immédiat, et le bonheur là-haut, l'objet médiat ?

De la concorde de ces trois sociétés, dont l'objet est d'établir l'homme dans le bonheur en cette vie et en l'autre, résultent, à la vérité, l'harmonie mondiale et, conséquemment, la perfection sociale.

La perfection sociale réside, en effet, dans l'unité de l'être, l'efficacité de l'action et la rectitude de la tendance. Or, le catholicisme, seule religion dont les dogmes s'imposent, dont la morale soit irréprochable et le culte un moyen réel de sanctification, peut seul constituer l'unité sociale, en rendre l'action efficace, et en subordonner la tendance à la fin dernière de la société et des individus. Car le lien religieux, le plus puissant de tous les liens sociaux, n'a de force réelle que dans le catholicisme. En effet, la foi chrétienne, vrai rayon de lumière divine, produit dans l'esprit qu'elle illumine une propension plus forte qu'aucune autre à sa propagation dans l'esprit d'autrui.... Elle lie intimement les intelligences entre elles par leur adhésion commune à une même vérité connue également par toutes. Résolvant le problême fondamental de l'unité sociale dans la conciliation de l'obéissance avec la liberté, elle les engage à obéir au pouvoir établi de même qu'elle contraint celui-ci à respecter leur liberté.

Outre la forte propension de propagande qu'inspire la foi chrétienne, l'attrait de la connaissance du bien de la reli-

gion—le plus grand des biens que l'on puisse désirer pour son semblable—n'ajoute-t-il pas au lien religieux le principe d'union le plus puissant qui se puisse concevoir entre les hommes et n'en accroît-il pas d'autant l'efficacité ? Cette efficacité n'est-elle pas encore accrue par les intérêts matériels eux-mêmes, dont la religion est la sauvegarde la plus ferme et la plus solide ?

Certes, nul ne se croit en sûreté à côté de son semblable, si la religion ne garantit pas elle-même cette sécurité ; aussi, tous désirent-ils trouver dans autrui la conscience et l'honnêteté fortifiées par des croyances intérieures. N'avons-nous pas, en vérité, maintes raisons de tenir en suspicion l'impie? de redouter notamment, dans les ténèbres de la nuit, cet homme pour qui la loi de l'honneur ne subsiste qu'à peine sous les rayons du soleil ?

Bref, l'ordre naturel n'existant qu'en vue de l'ordre surnaturel, de même qu'il ne saurait y avoir d'action sociale vraiment efficace parfaitement conforme à la fin dernière de la société sans une autorité suprême interprête fidèle et infaillible des décrets du Tout-Puissant, ainsi il ne saurait y avoir d'union sociale parfaite sans l'union religieuse. En effet, le lien religieux, secondaire relativement à l'union des esprits dans l'ordre politique, est absolument essentiel à l'union sociale parfaite dans l'ordre civil. Mais, ne l'oublions point, si l'union politique est effectuée principalement par l'union des intelligences dans l'ordre extérieur, l'union religieuse, essentielle à l'union sociale parfaite, ne peut être effectuée que par une autorité infaillible, et par conséquent est impossible en dehors du catholicisme.

Le catholicisme n'est-il pas d'ailleurs l'oeuvre du Christ, descendu expressément du ciel pour sauver le monde par l'effusion de son sang et le régénérer par ses enseignements? Travaillons donc sans cesse à la diffusion des principes chré-

tiens, hélas ! par trop délaissés de nos jours, et, par cela même, nous contribuerons à la perfection morale de l'être social. Seule, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, la croix du Christ, honneur du pauvre et gloire du riche, donnera aux sociétés modernes la fidélité à laquelle elles aspirent ici-bas, avant de les amener à jouir là-haut, à jamais, de cette autre félicité qu'elles pressentent et qui leur a été destinée de toute éternité.

Magdelger MERCIER.

Montréal, mai 1913.

Du Lac des Deux-Montagnes

A LA RIVIERE-ROUGE

---

27 avril — 17 juin 1831

(SUITE)

1er (*juin 1831*). — Le premier de juin, nous partimes de grand matin du *Portage de la Prairie.* Ici, Sa Grandeur étoit chez elle, je veux dire sur les terres de sa juridiction apostolique.

Nous traversames le petit lac des *Prairies,* pour faire aussitot le *portage du milieu,* long de 15 arpens; à la suite du quel se trouve le petit lac de la *Savane.* Sur le point de mettre à terre, le dernier des canots donna sur une roche et se fit une telle ouverture qu'il emplit d'eau à l'instant. L'on fut assez prompt à en sortir les effets qui pouvoient le plus souffrir de l'eau, et il n'y eut que quelques livres endommagés, et quelques effets qu'il importoit peu de mouiller.

Le *Portage de la Savane* est un terrain *tremblant,* long d'une demi lieue que l'on traverse sur des pièces de bois à côté des quelles est une faible tourbe qui couvre un étang de vase dans laquelle on pourroit bien enfoncer jusqu'aux *oreilles.* Ce fut dans ce portage, que trois suppos de Bacchus firent à l'un de nos *macarons* (petit baril de vin de Port) une traitresse saignée.

Vers le milieu du portage, on voit encore les tristes débris d'un canot du maître qui fut brisé en tombant, et qui en-

traina dans sa ruine l'un des voyageurs qui le portoit; tout près de la est la croix élevée à sa mémoire, ainsi que celle de Provensal qui mourut de faim à la même place.

Nous ne fimes qu'une lieue et demi de marche vers le sud-ouest, à cause du canot crevé qu'il fallut attendre et réparer. Il pleuvoit de tems en tems, ce qui nous fit voir jusqu'à quel point peut être désagréable ce portage. Il est au bas du portage un petit coteau, sur le bord de la petite rivière de la *Savanne,* où nous dressames nos tentes pour la nuit.

2. — C'étoit de bien sombres endroits, pour y célébrer la Fête-Dieu! l'on embarqua sur la petite rivière de la *Savanne,* très tortueuse et roulant sur un lit fangeux une eau brune et moins que bonne. Le courrant nous étoit favorable, cependant nous eumes à surmonter beaucoup d'obstacles de la part des arbres qui étoient tombés en travers sur la rivière en plusieurs endroits, et contre les quels s'amonceloit tout ce que le courrant amenoit d'en haut. Ce n'étoit pas sans efforts ni sans danger de crever le canot, qu'on franchissoit ces passages. Enfin à 6 lieues du campement, Sa Grandeur dit la messe, après la quelle nous fimes encore 6 lieues de rivière, toujours à l'ouest. Là, tournant sur la gauche, nous fimes 5 lieues sur les *mille-Lacs,* vers le sud-est; puis retournant sur la droite, nous en fimes 7 au sud-ouest sur les mêmes lacs pour arriver au *Portage du Baril,* au bas du quel nous campames. Ce portage est long de 6 arpens; c'étoit le complément de 24 lieues de marche dans cette journée. Nous éprouvames dans l'après midi de très gros orages, et je remarquai qu'il tomboit avec la pluie une extraordinaire quantité de matières sulphureuses.

3. — Le chemin du *Portage du Baril* tourne à l'ouest, et ce fut aussi la direction que l'on suivit, toute la journé du

trois de juin, par un tems pluvieux. A trois lieues, nous fimes le petit portage de la *Pente,* à 5 lieues du quel nous fimes le petit portage des *François,* dans la rivière du même nom, où l'on campa pour y attendre le même canot qui s'étoit crevé en arrivant au portage de la *Savane,* et qui venoit de se crever encore au haut de la petite rivière des *François.* C'étoit dans un rapide, à la tête du quel nous étions tous débarqués, à l'exception des Bouts de canot. Ce fut là que je fis une démarche qui me couta des sueurs.

On venoit de me dire que le petit portage n'étoit pas loin, et que je pouvois m'y rendre à pied, plutôt que de rembarquer au pied du rapide, si je l'aimois mieux. Là dessus, sans plus longue information, je cherche un sentier en remontant sur la côte qui est très élevée en cet endroit. J'en trouvai un en effet, bien battu. J'avois à mon bras, le sac qui contenoit les choses dont je me servois habituellement, et même quelques choses de plus, qui lui donnoient une pesanteur de 30 à 40 livres. La pluie tomboit en abondance, et les feuilles qui commençant à s'élargir étoient chargées d'eau, multiplioient bien *par trois* l'incommodité de la pluie. Je marchais à grand pas et tête baissée pour éviter les branches; ce à quoi je ne réussissois pas toujours. Je rencontrois des montagnes que je montois et descendois; je traversois de petits vallons où le sentier que je suivois étoit rempli d'eau; je redoublois le pas, impatient de voir le bout de ce *pauvre pays,* ayant en plusieurs endroits de l'eau jusqu'à mi-jambe. Enfin j'arrive sur un joli coteau d'où je vois une vaste étendue d'eau, le *Lac du Poisson doré.* J'avance encore un peu, mais à ma grande surprise, je ne vois ni canot ni voyageur! Je regarde à ma montre, je marche depuis trois quarts d'heure à toute force. Où suis-je! je suis fatigué autant qu'on le peut être. Coucheroi-je ici? ils seront inquiets de moi; d'ailleurs la pluie a traversé tous mes habits d'outre en outre; mon tondre est

tout humide, je ne puis faire du feu; il pleut, et je n'ai point d'abri. De plus un repas ce soir, feroit plaisir à mon estomac. Que faire! reposons-nous, un peu. J'écoute: partout profond silence; je n'entends que le bruit de la pluie sur les feuilles. Je me lève tout-à-coup, saisis ma clarinette, et prenant à l'octave je fois frémir les rocs autour de moi. J'écoute encore : point de reponse. Ils sont peut-être sur le point d'arriver. Vois-je remonter le long du lac pour prendre la rivière à son embouchure et la remonter? mais il y a des bourbiers terribles et j'aurai presque toujours de la vase jusqu'à la ceinture! enfin il faut me décider; il est 7 heures du soir et le jour s'affoiblit. Je prends une écorse de bouleau, et j'écris : " *Je suis retourné par le chemin du Portage au lieu d'où j'étois parti ; je descendrai le long de la rivière, ne me cherchez pas ailleurs.* " Je plante un bois en terre; je le fends par le bout, et j'y fixe cette écorse. Je reprends mon sac et reparts en courant. J'entre dans le bois, et me remettant à l'eau, je traverse les vallées, remonte les montagnes; il fesoit noir. Mon pas n'étois plus assuré, et plusieurs fois j'alloi voir la terre de plus près que je n'aurois voulu. Vers la moitié du chemin, épuisé, je m'arrète. J'étois aussi mouillé de sueurs que de pluie. J'écoute; parfait silence partout. Je crie à ma force; point de réponse. Je marche à petits pas. Quelques tems après, je m'arrète, je crie encore, et j'écoute: j'entends au loin la voix qui me répond. A l'instant, je sens se renouveller toute ma première vigueur. Je repars à la course, et j'arrive à 8 heures à la place où s'étoit crevé le canot. Il étoit sur le point de repartir pour rejoindre les autres qui étoient campés à quelques arpens de là, au pied du petit portage des *François* où je me rendis sur ce canot. Sa Grandeur étoit inquiète; plusieurs voyageurs étoient allés à ma recherche; ils arrivèrent bientôt après moi. Je soupai de bonne grace, et dormis mieux encore.

4. — Nous partimes un peu tard, le jour suivant. Nous n'avions fait la veille, que 8 lieues à l'ouest, nous devions en faire 14 ce jour là au sud-ouest. Il pleuvoit encore quand nous embarquames. Nous fimes 3 lieues dans la tortueuse et petite rivière des *François,* puis tout de suite nous primes la traversée du lac des *poissons dorés,* qui est long de 10 lieues. Vers 11 heures du matin, le soleil parut, et l'on débarqua sur une ile dans le lac, pour faire sécher les bagages. Après 4 heures de repos, on rembarqua pour aller faire le portage des *Morts* qui n'est long que de 10 arpens. Il est ainsi appellé parce que les voyageurs montant, le printems, y trouvèrent trois hommes apparamment morts de faim. A une demi lieue plus bas, est le portage des *Deux Rivières* qui est à peu près de même longueur. C'est la seule place où je vis du beau bois de construction, depuis le portage du *Grand Calumet.* Nous trouvames au bas de ce portage, un beau campement et nous en profitames. Nous avions encore essuyé quelques orages depuis que nous avions fait secher les bagages; mais il fesoit beau le soir.

5. — A notre reveil, il fesoit beau; nous partimes de grand matin. C'étoit le dimanche, et en même tems la fête du patron de l'Eglise de la Rivière Rouge, saint Boniface. Après 15 lieues de marche, nous fimes le *petit portage de la pente,* et 15 arpens plus loin, celui des *épingles* où la messe fut dite. Après la messe, nous allames à 6 lieues plus bas faire la *culbute du petit rocher,* puis à 3 lieues plus loin, le portage de l'Ile. Enfin à 9 lieues dans le lac *Lacroix,* nous campames ; ayant fait ce jour là, une marche de 33 lieues et 15 arpens au sud-ouest, dans l'espace de 15½ heures de marche active.

Le lac *Lacroix* est ainsi appellé, parce qu'on y vit pendant longtems une croix qui y avoit été arborée par un missionnaire jésuite que son zèle avoit lancé jusque là.

6. — Le matinal guide donna le signal à son ordinaire vers 4 heures du matin. Nous avions encore trois lieues de lac à traverser, après les quelles est le 1er *portage Lacroix,* à deux lieues plus bas, le 2e, à 15 arpens de celui-ci, le troisième du même nom. Ce sont de petits portages. Nous descendimes 3 lieues pour entrer dans le lac *La Mécane* qui est long de 8 lieues. Nous fimes ensuite les deux petits *portages neufs* qui ne sont qu'à 8 ou 10 arpens l'un de l'autre. En arrivant au bas du premier, quelqu'un avoit crevé son canot en le descendant de son épaule sur une souche qu'il n'appercevoit pas, ce qui nous retint en bas du second. Pendant que nous l'attendions, nous reçumes un gros orage qui nous fit dresser la tente. Il n'étoit pas encore tard, mais toutes les tantes se trouvant dressées on se décida à y passer la nuit. Nous avions fait 16½ lieues au nord-ouest.

7. — L'eau de la petite rivière *La Mécane* étoit plus basse qu'on ne l'avoit jamais vue. Il falloit suivre par terre, tandisque les voyageurs trainoient le canot au milieu de la rivière. Enfin l'on embarqua; mais à quelque distance plus bas, les deux canots de derrière dont le nôtre étoit un, allèrent donner sur un rocher qui étoit à fleur d'eau au milieu de la rivière, et se crevèrent tous deux en même tems. On se hâta de les réparer, et l'on entra, à une lieue du campement, dans le lac *Lapluie.* Nous rejoignimes bientôt les autres qui étoient tous arrêtés pour gommer un des leurs qui venoit de se crever en dédoublant une pointe. Le vent forçoit tellement qu'au bout de 8 lieues nous fumes forcés de relacher. Nous avions toujours cotoyé le rivage au sud du lac, marchant à l'ouest, et nous en étions vis à vis le détroit du lac où il falloit traverser. Il fesoit beau; le soleil chauffoit avec force, et l'on mit de nouveau secher les bagages.

8. — De grand matin, nous fimes la traversée du détroit, la quelle est d'une lieue, puis ensuite encore 8 lieues de lac, après les quelles nous entrames dans la *jolie* rivière du lac *Lapluie*. A une lieue plus bas, est le *Fort* du lac *Lapluie*, sur la rive droite, vis-à-vis un petit fort de l'opposition américaine. Le fort du lac *Lapluie* est sur une très belle place; c'est dommage qu'il soit si pauvre, et que pour vivre là, il faille savoir manger de la folle avoine.

Tout vis-à-vis, entre les deux forts, la rivière forme une belle chûte où les voyageurs font portage.

Nous étions arrivés là à 10½ heures, et nous en repartimes à 2 heures après midi.

A trois lieues plus bas est la petite *Fourche* où se trouve un habitant agriculteur canadien nommé Vincent Roy, sur le côté des américains, le quel ne paroit pas manquer du nécessaire. Nous vimes près de sa chaumière, des chevaux et des troupeaux de boeufs. A deux lieux plus bas est la grande *Fourche* qui se trouve comme l'autre, du côté des américains. Nous campames vis-à-vis, sur la rive droite. Il fesoit beau ; nous avions fait ce jour la 15 lieues au sud-ouest.

La rivière *Lapluie* est une très belle rivière, large d'environ deux arpens; ses bords suffisamment élevés sont couverts d'arbres touffus. On y voit du *chêne blanc*, de la *plaine*, du *frêne*, quelques *bouleaux*, etc. C'est assez dire que ce sol cultivé, seroit fertile, si le climat le seconde.

9. — A 10 lieues du campement est le rapide du *Marabou* que nous sautames. Sur la rive droite, vis-à-vis ce rapide, est un magnifique coteau amphithéatral couvert d'un beau gazon qu'ombragent de gros chênes. Nous fimes de là 20 lieues avant de sortir de la rivière, puis 3 lieues dans le lac des *Bois*, où nous campames sur l'*Ile au Sable*. Cette journée fut belle, aussi nous en profitames, et parcourumes l'espace de 33 lieues au nord-ouest, en 15½ heures de marche active.

Il nous manquoit trois hommes depuis la grande *Fourche.* Ces trois voyageurs badinoient depuis longtems sur le projet de déserter. L'un des trois, grand *faiseur d'histoires,* ne paroissoit parler ainsi que pour inquiéter le guide, lui demandant à lui même comment il disposeroit les canots quand il seroit déserté avec plusieurs de ses amis, etc. Enfin la veille, il avoit été jusqu'à faire ses adieux, donnant la main à tout le monde. Il fesoit tant, qu'on prenoit tout pour badinage; mais en effet, le lendemain, il avoit levé le pied avec deux de ses amis. Il étoit inutile de les chercher, le parti de l'opposition étoit trop près; il n'y avoit que 5 lieues à faire pour se rendre au *Fort Américain.*

10.—Quoiqu'il ventat fort, le lendemain nous osames cependant entreprendre la traversée. Mais nous en eumes quelque regret, car à peine étions nous vers le milieu, que le canot prenoit eau; et comme le vent forçoit de plus en plus, nous avions tout droit de craindre. Il n'arriva néanmoins aucun accident. Nous voguames ensuite entre des iles où nous étions à l'abri du vent, mais non à l'abri de la pluie qui tomboit avec force. Après 12 lieues de marche, ayant passé à michemin, près du *Rocher Rouge,* nous dédoublames la *Pointe au Gravoir.* Nous n'avions plus que 2½ lieues à faire pour arriver au *petit portage du lac des Bois* à une demi lieue du quel nous campames. Nous avions parcourru, malgré le mauvais tems, l'espace de 14½ lieues au nord. Ce qui reste de ce lac le rend aussi remarquable par la méchanceté de son eau que le lac *Supérieur* l'est par la pureté de la sienne.

Ce fut dans ce lac que fut tué par les Sauvages le Père Jésuite qui avoit élevé une croix dans une ile du *Lac Lacroix.* Il descendoit, rapporte la tradition, avec des voyageurs qui fesoient marche pour la *Baye d'Hudson.* Mais ayant rencontré les Sioux qui étoient en parti de guerre, ils débarquèrent

sur un rocher, où le Père s'étant mis à genoux fut percé de flèches. Les Sauvages rapportent que le rocher trembla, et que l'on vit pendant un grand nombre d'années le sang qu'il avoit versé, se conserver très vermeil, ce qui leur fit dire que très certainement c'étoit un *manitou*. Ils ont encore dit-on beaucoup de vénération pour ce lieu. Il peut bien se faire qu'il y ait en tout cela quelqu'exagération ·; mais ce qui est certain, c'est que le Tout-Puissant pouvoit bien faire là ce qu'il avoit déjà fait ailleurs, pour préparer ces nations à recevoir dans la suite les loix de l'Evangile, et leur inspirer le respect qu'ils ont en effet pour toutes les personnes de notre caractère.

11. — A peine étoit-il jour, que le guide voyant revenir le beau tems, donne le signal du réveil. Le mauvais tems de la veille nous avoit bien fatigué; j'obéis à contrecoeur au *lève, lève, lève* que je savois si bien par coeur. Enfin il fallut embarquer. A 3 lieues du campement, on dédoubla la *pointe au Chène;* puis ensuite on fit 7 lieues avant d'arriver au petit *portage du Rat.* Nous y arrivames par de continuels détours. Il y a delà à la grand *Equerre,* 3 lieues. C'est aussi là le commencement des *Dalles* qui sont longues de deux lieues. Nous allames camper au *grand Galais,* à 4 lieues en bas des *Dalles,* ce qui nous fesoit 19 lieues de marche ce jour là, au nord-ouest.

Ce fut au haut des *Dalles* qu'arriva le fait tragique où succomba l'infortuné Canavey, alors gouverneur de Moose (1). Ce qu'on m'en a dit se contredit trop pour avancer beaucoup de circonstances qui me paroissent être l'ouvrage de *langues historiques.* Ce sur quoi l'on paroit s'accorder, c'est que Canavey homme grand et robuste étoit d'une bravour et d'un courage encore plus remarquables; qu'ayant fait quelques démarches hostiles contre l'opposition du Nord-Ouest qui existoit

alors, il fut fait prisonnier; puis, pieds et mains liés, mis dans un canot pour être conduit au *Fort William;* que le long du chemin, mordant les chaines qui le tenoient captif, il chargeoit d'invectives ceux qui le conduisoient; qu'enfin ceux-ci las d'entendre répéter tant d'insultes, le débarquèrent sur un rocher, et là, eurent la bassesse et la lâcheté de décharger leurs fusils sur un infortuné qui non seulement étoit sans armes, mais qui n'avoit pas même l'usage de ses bras désarmés, pour se defendre. On voit le lieu où il fut enterré, sur la rive droite, à la tête des *Dalles.*

Au bas des *Dalles,* nous rencontrames une peuplade de Sauvages qui étoient campés sur une pointe, et tous en réjouissance; le Chef qui ce jour là avoit fait sa grande toilette, vint saluer Sa Grandeur; il nous fit entendre qu'il l'avoit déjà vue à la *Rivière Rouge* et paroissoit se réjouir de la revoir encore. Ces sauvages sont tous infidèles. Nous en avons ainsi rencontré de tems en tems le long de notre marche depuis le *Sault St-Louis.* Il est aisé à un voyageur de concevoir que cette partie de l'espèce humaine souffre beaucoup de la faim. Lorsque nous passames au *Fort William* on nous dit que 5 mois avant, trois enfants d'une même famille avoient été mangés par leurs frères ainés. Je le tiens d'une personne digne de foi, qui l'ayant appris, leur envoya porter secours. J'ai remarqué, le long du chemin, que des écorses avoient été levés sur le tronc des petits cyprès; j'ai cru d'abord, que les Sauvages manquant de poisson ou de chasse, se nourrissoient de la sève qui se trouve dans ces écorses; j'ai pensé ensuite qu'ils fesoient plutot ces incisions sur ces arbres pour y amasser de la gomme dont ils ont besoin pour l'entretien de leurs canots. Mais ayant remarqué que beaucoup de trembles

---

(1) C'est un poste important, à l'embouchure de la rivière de ce nom, sur la Baye James.

avoient subi la même opération, et connoissant que ces arbres font beaucoup de sève, je suis revenu à ma première pensée, à la quelle je me suis arrêté.

Il ne faut pas s'étonner que dans toutes ces forets il n'y ait plus de chasse qu'à une distance très éloignée. Tous les ans les voyageurs peu soigneux, mettent le feu partout où ils passent, et sont la cause de terribles incendies qui effrayent les bêtes fauves et ruinent toutes les prairies où elles ont coutume de venir paître, sans compter que le feu fait probablement périr beaucoup de petits soit de ces animaux, soit des oiseaux, qui y ont leurs nids. C'est dommage qu'on n'ait pas de moyens de mettre fin à des ravages si destructifs.

(La fin au prochain numéro.)

G.-A. BELCOURT.

A travers la Nature

UNE CHASSE CRUELLE

LA chasse aux phoques, comme plusieurs autres sans doute, est cruelle. L'on sait qu'avec la peau de cet animal se confectionnent des vêtements qui sont fort appréciés de nos élégantes, comme aussi mille accessoires de maroquineries que l'industrie sait présenter habilement sur les marchés des civilisés. Sait-on aussi bien ce qu'il en coûte de cruauté et de cruautés (au singulier et au pluriel) pour prendre et tuer savamment ce paisible amphibie?

Ecoutez bien ce que raconte M. Gordon Stuller, qui fut témoin oculaire des tortures qu'on inflige à ces malheureux phoques, vous me direz ensuite comment il faut les juger. Voici donc, quelque part dans la région polaire, une place (ne faudrait-il pas dire une glace plutôt?) couverte de jeunes phoques. D'apparence, on ne saurait être plus gentil que ces doux animaux. Un agneau n'a pas l'air plus innocent! Ils sont là, si bien enveloppés dans l'épaisse fourrure que leur a donnée la prévoyante nature, que rien ne se distingue de leurs traits, sauf le nez tout noir et les gentils petits yeux, également noirs, qu'ils ont tendrement ouverts sur le monde. Ils n'essayent jamais de s'enfuir et se tiennent bien tranquilles.

Soudain un coup de la pointe aiguë de la massue est appliqué, et le pauvre petit baigne dans son sang! Immédiatement, on l'écorche; la peau et la graisse s'enlèvent, et bien souvent, en même temps, des morceaux de chair saignante et pantelante! Parfois, l'animal n'est qu'à moitié étourdi, et on

le voit se débattre dans une atroce agonie pendant qu'on l'écorche!—" J'ai vu un démon à forme humaine, écrit M. Stuller, écorcher vif un phoque et, ensuite, le rejeter à l'eau pour voir s'il pourrait encore nager! Les requins qui abondent là où se fait la chasse aux phoques, mettent fin, le plus souvent, à l'agonie des malheureuses victimes.—J'ai vu encore des marins piétiner un jeune phoque pour le faire crier, afin que la pauvre mère, entendant les cris de son petit, sorte de l'eau et soit tuée sans pitié! — Y a-t-il quelque chose de plus sauvage et de plus inhumain ? "

De son côté, un autre voyageur, M. le capitaine Borchagrevinck, écrit dans le *Century Magasine* : " En toute vérité, le massacre et l'écorchement des phoques sont des plus barbares, des plus sanglants, et des plus hideux, sans compter qu'ils sont tout à fait inutiles ! Mais on aime mieux exécuter ainsi cruellement la besogne avec une pique, parce que le pauvre animal, ainsi à demi vivant, s'écorche plus aisément!"

Or savez-vous combien d'écorchements représente une chasse aux phoques? Comme chiffres techniques, le *Graphic* donnait naguère cette proportion : " Vingt bateaux avec chacun un équipage d'environ deux cents hommes (donc 4,000 hommes en tout) s'en vont parmi les phoques couchés pêle-mêle sur la glace; chaque homme, armé d'une gaffe, procède au massacre pour son compte.... 300,000 au moins de ces animaux sont tués en trois ou quatre jours ! Quel carnage et quel travail ! "

L'impression est vraiment pénible de penser que tant de choses charmantes, qui font notre élégance, peuvent avoir une origine aussi cruelle !

L'on écrit partout: *Soyez bon pour les animaux,* et l'on se pâme devant un cocher qui commande un peu rudement à *cocotte?* Si l'on savait....

* * *

Combien j'aime autrement le récit touchant de cette anecdote, rapportée, au printemps de 1912, par une chronique de Rome.

Près du fameux hospice du Grand Saint-Bernard, un énorme vol d'hirondelles, traversant les Alpes, fut surpris par une tempête. Les moines—qui gardent l'hospice — apercevant comme un nuage noir qui s'approchait, devinèrent un vol d'oiseaux en détresse, et, aussitôt, ils ouvrirent portes et fenêtres. Les gentils oiseaux, tout effrayés, au nombre de plusieurs milliers, s'engouffrèrent dans le monastère comme en l'arche du salut! Le réfectoire, les corridors, la cuisine et même les cellules des moines, furent bientôt remplies d'hirondelles qui restèrent là toute la nuit à l'abri. Le lendemain, le temps s'étant adouci, elles repartaient, continuant leur voyage, mais non pas sans avoir laissé quelques centaines de leurs soeurs mortes dans la neige. Celles-ci n'avaient pu atteindre assez tôt le couvent des bons religieux.

* * *

Soyez bon pour les animaux! Ah! ici, je comprends cela. Mais encore, ces moines austères, qui eut pensé, chez nos mondaines évaporées, qu'ils étaient capables de pareilles tendresses ?

Pourtant, c'est bien simple. L'Ecriture Sainte ne se plait-elle pas à rappeler les liens qui nous unissent à nos frères inférieurs, depuis le moment où elle nous les montre soumis à Adam au Paradis Terrestre ? Puis, voyez l'Evangile en particulier. La nuit de Noël, voici un boeuf et un âne auprès de la crèche; au dehors, autour de l'étable, les troupeaux paissent ou sommeillent. Plus tard, c'est une ânesse qui porte Jésus lors de son entrée triomphale à Jérusalem. Une autre fois, c'est une colombe qui plane au-dessus de sa

tête, au jour de son baptême par Jean, et la même reviendra au Cénacle apportant le divin Paraclet. Et les paraboles !... la brebis perdue, les passereaux ?

Qui ne sait, en un mot, que les bêtes peuplent les livres saints, l'apocalypse, la légende dorée, qu'elles ont leur rôle dans la tradition, que l'agneau symbolise le Christ et que le poisson figure son monogramme? Aussi, étudiez l'histoire des arts, voyez les autels, les piliers, les boiseries, les vitraux des vieilles cathédrales — ces poêmes de pierre ! — Qu'apercevez-vous? Le boeuf, le lion ou l'aigle des évangélistes, à moins que ce ne soit le chien de saint Roch, le cerf de saint Hubert, l'ours de saint Gill, le loup de poverello d'Assise... sans oublier le bon *compagnon* de saint Antoine.

Eh ! oui les saints aimaient les animaux. Mais, par exemple, ils ne les mettaient pas à la place des hommes dans leur affection et dans leur coeur. Ils ne connaissaient rien des sensibleries de ces femmes à tête de linotte qui enterrent leur chien avec des larmes... et portent, sans sourciller, sur leurs épaules, les défroques de ces pauvres phoques écorchés vifs ! Ah ! l'humanité, si elle savait, la pauvre ! Oui, soyez bon pour les animaux, mais de grâce, soyez-le avec intelligence !

Luc DUPUIS.

Village-des-Aulnaies.

Mouvement des Idées

(SUITE ET FIN)

LE chef-d'oeuvre de Longfellow, traduit par M. Lemay, reflète toute la nature acadienne, tantôt claire comme le pur regard des Acadiens, tantôt sombre comme leur âme qui se souvient. *Le Miroir des Jours* ([33]) décrit, lui aussi, la nature, la nôtre. Plus que nos paysages, c'est cependant l'âme du poète qui s'y réfléchit, ce sont les sentiments que fait rendre à cet instrument flexible l'action sur lui des objets extérieurs :

> Ma vie intérieure en poèmes s'épanche
> Aux rhytmes variés des sentiments divers ([34]).

Si les rhytmes et les sentiments varient, les objets qui les provoquent ne changent guère. Un mal chronique interdit au poète les lointains horizons. Les fleurs, le soleil, la pluie, les feuilles, la neige, ses livres, les passants de la rue, son entourage domestique suffisent presque à son inspiration. Dieu domine cependant ce terrain borné. L'infirme le chante, parce qu'il le touche de plus près dans l'étroit espace où le confine son existence maladive.

Cette constatation empêche que l'on reproche à M. Lozeau la modestie de ses thèmes. Si l'on tient à le blâmer, il faut s'en prendre plutôt à la façon dont parfois il les exploite.

([33]) Lozeau (Albert) : *Le Miroir des Jours* (7.2 x 4.5, 245 pp., Montréal, *Le Devoir*, 1912).

([34]) Page 239.

Dimanche ([35]), malgré l'intention évidemment ironique, nous paraît sonner faux, tout comme la finale quasi sensuelle de *A l'automne* ([36]). La langue de l'écrivain est assez riche pour qu'il n'ait besoin ni de transformer des verbes comme *approfondir, glisser,* ni de fabriquer *enlinceuler,* ni de prêter un sens étrange à *loyauté, involontaire, ténèbres* ([37]). La deuxième strophe des *Heures* éveille une série d'images assez incohérentes ([38]). L'on ne comprend guère qu'un rayon puisse allumer un flamboiement dans une blessure ([39]). La mode aura peine à faire accepter les rimes *pendules* et *crépuscule, s'égouttent* et *toutes* ([40]), ainsi que l'incorrection *on... nos* ([41]). *Bonheur malheureux* ([42]) atteste que la femme n'inspire pas toujours heureusement le poète; *Fleurs* et *Lâcheté* trahissent aussi un certain goût de la verbosité ([43]). Ce dernier défaut proviendrait-il du culte que M. Lozeau professe pour le verbeux Rousard ([44])?

On excuserait ce dernier de le lui avoir transmis, si c'est à lui aussi que le disciple doit son amour de la nature. A peine la voit-il autrement qu'à travers les vitres de sa fenêtre. Même aperçue ainsi, elle lui suggère des émotions discrètes que traduisent des poésies comme *Les Feuilles, Apo-*

([35]) Page 24.
([36]) Page 65.
([37]) Pages 31, 67, 171, 193, 216, 230.
([38]) Page 96.
([39]) Page 78.
([40]) Pages 31, 29.
([41]) Pages 39, 43, 64, 167.
([42]) Page 137.
([43]) Pages 20, 207.
([44]) Pages 178, 180.

théose, Dans la montagne, et les apostrophes à l'automne ([45]) :

> Je t'aime, car tu mets ton coeur sur ma pensée
> Comme une lune d'or sur une onde apaisée.

Ces émotions s'expriment parfois avec une délicatesse toute féminine, soit qu'elles naissent des fleurs,

> Quand elle vous caresse à sa lèvre, on peut dire
> Que la lèvre a l'odeur et la fleur le sourire,

soit qu'elles proviennent du frémissement des feuilles,

> Bon vent qui fais frémir de bonheur la ramure,
> Bon vent, si tu pouvais me passer sur le coeur ! ([46])

Les enfants ont le don de satisfaire ce coeur plein de désirs. M. Lozeau a chanté leur pureté, leur simplicité, en des pages qui sont parmi ses meilleures :

> Gestes qui font un ciel aux mamans ici-bas !
> Charmes trop tôt perdus des enfants dans les hommes ! ([47]).

Ces pages tempéreront, pour le lecteur sérieux, les effusions platoniques où l'amoureux s'évertue à maudire en l'adorant la ruse éternelle de la femme. On croirait, à l'entendre, que sa vie passionnelle est faite uniquement de déceptions, tant son âme s'embrume parfois d'une tristesse désespérée ([48]). En fait, la tristesse provient plutôt de la vanité des choses ([49]). Celle-ci semblerait être le dernier mot de la vie pour lui, si la passion de l'idéal et de l'action n'élevait cette âme si noble au-dessus de la réalité.

([45]) Pages 83, 85.
([46]) Pages 22, 54.
([47]) Pages 218, 219.
([48]) Pages 87, 110, 122, 133, 157.
([49]) Page 230.

De l'une comme de l'autre M. Lozeau prêche le culte par le procédé de la leçon indirecte ([50]), par tout un ensemble de conseils qui engagent à la virilité ([51]). Cet idéal semble parfois peu élevé, peu précis ([52]). Le poète sait pourtant le relever jusqu'aux hauteurs de la foi ([53]).

En se maintenant sur ces sommets, M. Lozeau n'aura besoin, pour trouver le cadre de sa pensée ou le ton de son expression, de s'inspirer ni de Musset ([54]) ni de Leconte de Lisle ([55]). Il possède assez de dons naturels pour n'en pas attendre d'ailleurs. Il a l'image souvent heureuse ([56]) :

> Les sons harmonieux sont des cailloux de bruit
> Dans le beau lac de paix dont mon âme fut pleine,

la comparaison ingénieuse ([57]) :

> Le plus beau de mes rêves...
> ...se réveille et se lamente
> Ainsi qu'un enterré vivant
> Qui dans sa tombe se tourmente,

l'apostrophe d'une sincère éloquence ([58]), le symbole discret ([59]) :

> Qu'il ressemble à mon âme inégale et trop prompte,
> Cet air de violon qui descend et qui monte !

Les *Pensées de neige* montrent jusqu'où peut aller M. Lozeau

---

([50]) Pages 24,93.
([51]) Pages 199, 200, 202, 208, 214.
([52]) Pages 116, 126, 153 et 154, 234.
([53]) Pages 233, 237.
([54]) Page 210.
([55]) Page 227.
([56]) Pages 22, 80, 126.
([57]) Pages 224, 225.
([58]) Pages 70, 85, 89, 94, 205.
([59]) Pages 9, 40, 91, 139.

en ce genre et *Ciel intérieur* résume tous les caractères de son âme comme de sa poésie :

Mon coeur est comme un grand paradis de délices
Qu'un ange au glaive d'or contre le mal défend ;
Et j'habite mon coeur, pareil à quelque enfant
Chasseur de papillons, seul, parmi les calices.

Gardé des chagrins fous et des mortels supplices,
En l'asile fleuri du jardin triomphant,
Pour me désaltérer, dans le jour étouffant,
J'ai ton eau, frais ruisseau du rêve bleu, qui glisses.

.....La nature a mis en moi l'essentiel
Des plaisirs que je puis goûter et que j'envie :
C'est en moi que je sens mon bonheur et mon ciel.

* * *

M. Lozeau écrit donc pour raconter son coeur et l'influence des choses sur ce coeur. M. Alphonse Beauregard ([60]), au contraire, sort du sien par tous les moyens. Ses vers évoquent toute espèce de souvenirs. On reconnaît Rostand dans *C'était écrit,* les *Montreurs* de Leconte de Lisle dans *Fourmis,* Crémazie dans le *Jour des morts,* Musset dans *Ombre,* Verlaine dans *Epave,* Hugo dans *Deux voix.*

En-dehors de ces thèmes étrangers, quelques-uns proviennent de notre histoire (*Vauquelin*) ou de nos coutumes canadiennes (*Patinage*). Mais M. Beauregard semble rechercher les sujets abstraits; il tente de se hausser jusqu'à la poésie philosophique, qu'il aborde de front ou de biais. Il esquisse ainsi une théorie de l'action (*Rien n'est vain*) et de la pensée (*Ego*), maudit la soif de l'or (*Duel*), exalte presque l'influence du théâtre (*Ame constante*), célèbre le travail (*Effort vi-*

([60]) Beauregard (Alphonse) : *Les Forces* (6.9 x 4.5, 168 pp., Montréal, Arbour et Dupont, 1912).

tal) et les gloires de l'aérodromie (*Triomphe*). L'abstraction va chez lui jusqu'à la quintessence (*Jour et nuit*) et à l'obscurité (*Sonnets,* IV, 2e strophe—*Chimère—Peut-on-dire?*)

Quand il dessine des tableaux, M. Beauregard paraît avoir le goût assez peu sûr dans le choix des couleurs. *Ultime défaite* et *Soliloque* sont peu ragoûtants, *Charité* côtoie le blasphème sentimental, *Etoiles*, le rêve morbide. *Elle* ne doit pas prétendre à dessiner le vrai portrait de la jeune fille canadienne. La première partie de *Blé despotique* ne dépasse pas la prose vulgaire et *Plaisir* offre le modèle d'un dénombrement trop imparfait.

Avec ces faiblesses il faut reconnaître au poète des *Forces* une certaine vigueur de ton (*Les foules*, *Sécheresse*), un amour assez vif de la nature (*Réflexions*), l'art d'être juste et vrai quand il veut (*Mots et choses, Je sais pourquoi*), même ingénieux (*L'arbre mort*).

Pourquoi seulement M. Beauregard a-t-il attaché tant de pièces disparates avec ce noeud : *Les Forces?* La désignation ne convient qu'à l'une d'entre elles. Serait-ce que le poète considère *Les trois forces* comme le coeur de sa pensée? Dans ce dernier triptyque il place, côte à côte, avec la force de l'amour divin la force de l'amour humain, puis les montre contrepesées toutes deux par la force de l'instinct dont

> .....La résistance heureuse
> Fait que la terre n'est (*pas*) une ruche amoureuse
> Et que le paradis ne la dévaste pas.

N'en déplaise au poète : il s'en faut que l'instinct puisse jamais réconcilier ces éternels ennemis que sont le mal et le bien ! Pour combattre les ravages du matérialisme, la discipline de la foi vaudra toujours mieux que l'instinct. Quant à la contrainte des cloîtres, plût au ciel que cette prétendue force ne lui ravît pas tant d'âmes qui en ont besoin ! M. Beauregard a observé : il doit savoir à quoi s'en tenir sur l'instinct.

Jamais il n'a empêché l'amour, même bestial; et il serait malheureux qu'il fermât, fût-ce à une seule vocation, le paradis des monastères. Si cette pièce condense la philosophie du poète, celle-ci n'est ni profonde ni juste.

Celle de M. Guy Delahaye l'est-elle davantage ([61]) ? Pour être réduite à certains principes d'art, nous croyons qu'elle existe vraiment, malgré les dénégations qui en ont contesté la présence dans son oeuvre. L'un des sonnets, *Amour et Science,* nous semble contenir l'esthétique du poète :

Ah ! laisse-moi ta bouche où *flambent* des baisers,
Ton oeil de *volupté* pour y noyer mon être,
Les tresses de *soleil* dont les rayons font naître
L'ardente floraison d'espoirs inapaisés.

L'essence de ta chair est d'un parfum *rosé,*
Ton âme *fleure bon* à qui sait la connaître,
Et la *timidité* que tu laisses paraître
Est d'une splendeur fine où tout l'art s'est posé.

Mais la déesse est fausse et sa caresse écrase
Le maudit de l'amour que la chimère embrase,
Car l'abrutissement est né de pamoison.

Discuter de *couleur* ou d'*odeur* est stupide..
De même que du goût, dit la saine raison :
" L'amour est *inodore, incolore,* insipide ".

A en juger d'après cette pièce, l'esthétique de M. Delahaye aurait pour fondement l'identification entre les mots d'une part, les couleurs et les odeurs d'autre part. Sur cette base s'appuierait un premier principe : pour procurer à l'odorat comme à la vue une sensation, il suffit de combiner ensemble, sans tenir compte de leur valeur logique, le plus possible de mots-couleurs et de mots-odeurs. L'esprit saisit le sens,

---

([61]) Delahaye (Guy) : *Les Phases* (7.5 x 4.9, 144 pp., Montréal, Deom, 1910). — *Mignonne, allons voir si la Rose* (7.5 x 5.4, 68 pp., *ibidem*, 1912).

s'il le peut; la muqueuse flaire l'odeur, la rétine perçoit la couleur. Ainsi, le premier quatrain évoque du rouge, du bleu, du jaune; le deuxième est fait de rose, de lis et de violette. Par une boutade le deuxième tercet répond d'avance à ceux qui prétendraient que les yeux de volupté ne sont pas nécessairement bleus, que le lis n'est pas seul à fleurer bon, que la timidité ne fait pas songer tout de suite à la violette. Le poète *sent ainsi*: on n'a le droit de discuter ni son flair ni sa perspicacité.

Comme, dans le sonnet que nous étudions, le premier tercet ne concorde avec le reste ni pour la pensée ni pour le procédé, on peut réduire la pièce à trois strophes. Aussi bien, la préoccupation de tout ramener à la triade nous paraît être le second principe qui dirige M. Delahaye. Cette préférence est manifestée par la fréquence des groupes ternaires: trois poèmes, trois strophes par poème, trois vers par strophe, trois rimes, trois césures et neuf pieds par vers, trois interlocuteurs. L'auteur pousse le système jusqu'à ses dernières limites. Il n'a cure de ce que le procédé le contraigne à une extrême condensation, à la quintessence, à l'obscurité même, à la suppression des liaisons et des verbes nécessaires, au défaut de suite dans les idées. L'important, semble-t-il, c'est qu'on sente la trinité partout.

D'une pareille esthétique nous n'affirmons ni que nous l'ayons comprise exactement ni que nous l'ayons retrouvée dans chaque pièce du recueil. A supposer que notre intuition soit juste, nous nous demandons plutôt s'il valait vraiment la peine que l'auteur appliquât ces principes, s'ils ont quelque valeur d'art. En appréciant le système, comme nous le comprenons, d'après l'oeuvre qu'il a inspirée, nous en ferions très bon marché. Un poème comme celui-ci, qui est le type de beaucoup d'autres, ne nous dit rien ni au coeur ni à l'esprit:

Toute chair, que l'esprit vampirode
Par ses enthousiastes sorties
Vers un excelsior qui corrode,

Donne aux fougues du corps leur exode,
Et les yeux se font perles serties
Entre chaton de désespérance ;

Mais le regard de l'intelligence
S'aiguise de leurs forces parties,
Et le pressentiment prend naissance.

Le poète entend-il par là que la puissance de l'esprit s'accroît en proportion de la " maîtrise " que l'homme exerce sur sa chair? Nous voudrions en être plus sûr. La poésie, si poésie il y a, confine ici à l'obscurité.

Outre qu'il verse ainsi dans l'abstraction idéologique et la recherche verbale, le poète nous semble aussi tomber dans la confusion. Que tel mot évoque à l'esprit *l'idée* d'un parfum ou d'une couleur, parce que l'usage a confié à ce signe cette signification, voilà qui est clair. S'en suit-il que tout mot, doté par convention de cette valeur logique, éveillera aussi la *sensation* du parfum, de la couleur qu'il exprime ? Tel mot-odeur, qui fait sentir à l'un tel parfum, ne fera-t-il pas sentir à un autre un parfum tout différent ? Quel maigre rôle pour la poésie que de se faire la pourvoyeuse de sensations problématiques ! Comme elle était plus noble quand on l'employait à doubler la force des pensées les plus justes par la vivacité des meilleurs sentiments et la transparence des images les plus riantes !

Le recours à la triade ne date pas d'hier. Depuis longtemps les apologistes remontent, par voie d'analogie, des trinités sensibles à la Trinité divine. Mais encore ces trinités,

images de l'autre, sont-elles naturelles; l'esprit les aperçoit sans même les chercher et ne les impose pas aux êtres. L'allure uniformément ternaire que M. Delahaye fait prendre à ses poèmes est le fruit d'un acte réflexe. Elle n'a plus dès lors que la valeur d'un procédé. Ce procédé, monotone à la longue, ne saurait convenir à tous les sujets. Quand il n'ajoute rien à la clarté de la pensée ou à la délicatesse du sentiment, il rend pénible l'intelligence autant que la lecture d'un livre.

Malgré cela, nous avons lu posément *Les Phases* de M. Delahaye. Il reconnaîtra que nous nous sommes efforcé de le comprendre. Pour cette bonne volonté, il saura nous pardonner d'avoir erré peut-être sur les principes de sa poétique. Il nous excusera surtout de ce que nous n'ayons pas démontré, pour chaque pièce du volume, l'application qu'il nous semble en avoir faite. C'est un labeur qui dépasse et nos forces et nos loisirs. Nous n'avons ni le temps ni le courage d'aller, avec *Mignonne, voir si la Rose...* de M. Delahaye contient tant de couleurs et de parfums. Si elle se fanait entre nos doigts! ([62]).

* * *

De l'idéal que chantait M. Tremblay à la rose du mystérieux docteur, le chemin a été long. On l'a vu marqué des jalons les plus divers. Les uns nous ont orientés vers le patriotisme, les autres nous attiraient vers les paysages laurentiens,

---

([62]) Nous renvoyons au *Devoir* des 3 et 4 mars 1911 pour l'appréciation du livre de M. Jules Tremblay: *Des mots, des vers. Le Paon d'Email* de M. Paul Morin nous a dicté ici même (avril 1912) une étude où nous avons hautement reconnu l'élégante facture des vers, tout en blâmant l'inspiration néo-païenne qui les anime.

d'autres enfin nous dirigeaient vers les hauteurs d'une philosophie plus ou moins aérienne.

Toutes ces excursions nous autorisent à conclure par une simple constatation. Nos Muses poétiques, si elles n'ont pas toutes le don de nous ensorceler par des chants de sirènes, n'ont pas toutes non plus la déplorable manie que certaines de leurs soeurs forçaient le Père Delaporte à exprimer ainsi :

Sur des pensers absents faisons des vers abscons ([68]).

Emile CHARTIER.

([68]) Poèmes et idées, III (*Etudes* des Pères Jésuites, février 1895).

A travers l'Afrique du Nord

LA distance, qui sépare Oran d'Alger, est d'un peu plus de 400 kilomètres. On la franchit en dix heures environ avec un train de la compagnie *Paris-Lyon-Méditerranée* ; dont les voitures sont assez confortables et la vitesse passable. C'est d'ailleurs le seul chemin de fer qui fasse honneur à la France en Algérie, où les lignes ferrées contrastent si piteusement avec les superbes routes carrossables qui la sillonnent. Elles sont en nombre très insuffisant, à voie étroite la plupart du temps, et d'une allure désespérément lente. Sans doute les Arabes les estiment encore bonnes ; et l'on ne va pas loin dans ces primitifs véhicules sans se trouver à côté de nombreux *burnous* et sans entendre les rudes gutturales de l'idiome des *fils du Prophète*. C'est une preuve que ceux-ci ne dédaignent pas autant qu'ils en ont l'air ces moyens de locomotion, tout imparfaits qu'ils sont, et bien qu'ils soient le produit du génie des infidèles. S'ils continuent à penser que ce sont des inventions diaboliques, tout comme le téléphone, le télégraphe et l'aéroplane, ils doivent ajouter *in petto* que le diable n'est pas toujours un aussi mauvais inspirateur qu'on le dit. Dans tous les cas, il n'inspire pas de même les enfants de l'Islam. Il est vrai que tel marabout prétend qu'il ne les tente jamais. Alors tout s'explique [1].

---

[1] A ce propos, Mgr Zaleski (*Ceylan et les Indes*, p. 91) raconte la jolie anecdote que voici.

Un évêque que je connais beaucoup, dit-il, dînait un jour chez un pacha, en compagnie de plusieurs autres ecclésiastiques et de hauts fonctionnaires turcs... L'heure sonna pour la prière et le vieux Turc, s'excu-

N'empêche que la France n'a pas que les Arabes à satisfaire, et l'administration devrait bien voir à doter la florissante colonie de moyens de transport moins rares et d'une allure moins sénatoriale. Actuellement la métropole fournit une garantie d'intérêts pour toute voie ferrée. Dès lors toute voie nouvelle doit obtenir l'approbation du Palais Bourbon et du Luxembourg. Là est la pierre d'achoppement. Ce qui s'est consommé inutilement de salive parlementaire à propos du chemin de fer *Bôneguelma* est une preuve sans réplique des inconvénients qu'entraîne ce système. L'Algérie réclame le pouvoir de concéder de son chef la construction des chemins de fer à des compagnies privées, du moment qu'elles n'exigeront aucune garantie du gouvernement de Paris. Elle compte ainsi gagner un double avantage, un élargissement d'autonomie et plus de rapidité dans l'exécution. De quelque façon

---

sant auprès de ses convives, s'agenouilla sur un tapis et invoqua le dieu de Mahomet. La prière terminée, il se remit à table, et, étant de bonne humeur ce jour-là, il dit à l'évêque :

— Monseigneur, vous autres catholiques, vous prétendez que votre religion est meilleure que la nôtre... et si je vous prouvais le contraire?

— Excellence, lui répondit l'évêque, nous tenons que la religion catholique est seule bonne et vraie ; que la vôtre ne vaut rien du tout....

— Ah ! dit le Turc en riant... et si je vous démontrais le contraire, qu'en diriez-vous, Monseigneur ?

— Je demanderais simplement, Excellence, qu'après vos arguments on écoutât les miens.

— Mais, oui, assurément, si toutefois, vous pouvez en trouver.

Le débat devenait intéressant.

—Voyons, Monseigneur, commença le pacha, les catholiques, lorsqu'ils prient, les prêtres surtout, ont-ils des distractions !

— Assurément, ils en ont très souvent.

— Messieurs, veuillez noter ce que dit Monseigneur... Ont-ils aussi quelquefois des tentations ?

— Oui, ils en ont, et plus peut-être dans la prière qu'ailleurs.

—Notez, Messieurs, ce que dit Monseigneur ! Et maintenant écoutez. J'ai été élevé depuis ma tendre enfance dans la stricte observance des lois de Mahomet. Jamais, je n'ai manqué à l'heure de la prière, et, Messieurs, je puis vous assurer que, jamais, en priant, je n'ai de distraction. Quand je prie, je ne pense qu'à Dieu seul. — Je ne comprends même pas qu'en

qu'on s'y prenne, il est urgent qu'une modification soit introduite en un point qui intéresse si directement la marche en avant de la colonisation. Quoique le chemin de fer ne puisse pas être appelé en Algérie le premier agent colonisateur d'une manière aussi rigoureusement vraie que dans les vastes solitudes du Canada, il n'est pas moins un incomparable promoteur de progrès matériel.

Nous traversons de jour une bonne partie de la *Mitidja* et nous pouvons nous rendre compte *de visu* que la proverbiale fertilité de cette plaine n'est pas un mythe. C'est là que se trouve la fameuse propriété de *Staoueli,* que les trappistes, au prix de leurs sueurs et de leur vie souvent, changèrent en un vrai jardin d'abondance de marais fiévreux qu'elle était. Mais elle n'a pas échappé au bouleversement général de ces

---

priant on puisse penser à autre chose. Quant à la tentation, jamais je n'en ai eu. N'est-ce pas, Messieurs, une preuve évidente que notre foi est meilleure que celle des catholiques ?

— Pas tout à fait, répliqua le prélat.

— Auriez-vous donc encore quelque chose à dire ?

— Assurément, si vous le permettez.

— Je vous en prie, s'écria le pacha.

— Veuillez donc m'expliquer, Excellence, d'où viennent ces distractions, malheureusement fréquentes.

— Ah ! c'est bien clair, c'est du diable.

— Messieurs, notez ce que dit son Excellence ! Et qui nous tente quand nous prions ?

— Mais, c'est toujours le diable.

— Oui, c'est le diable... et dans quel but nous fait-il tout ceci ?

— Mais c'est bien simple ; il veut vous arracher au ciel et vous traîner avec lui en enfer.

— Messieurs, notez ce que dit son Excellence....! Ecoutez maintenant. Nous autres, nous sommes enfants de Dieu, destinés à jouir de la patrie céleste, aussi le diable fait-il tous ses efforts pour nous en arracher.— Il nous distrait, il nous tente, il est infatigable pour nous arracher du culte du vrai Dieu. Mais vous autres, malheureux, qui êtes déjà à lui, se donnerait-il la peine de vous tenter encore?...

— Le vieux pacha se mit à rire. — Cette fois-ci, Monseigneur, vous m'avez bien vaincu : une autre fois je chercherai des arguments plus forts....

dernières années. Les moines eux-mêmes, par crainte sans doute de la voir servir à gonfler l'escarcelle de quelque *Duez*, l'ont vendue à un syndicat international, qui l'exploite actuellement et en tire de beaux deniers d'or.

Quant à l'arrivée à Alger par voie de terre et par un jour de juillet, surtout s'il est venteur comme l'était le 3 de l'année 1912, elle ne donne nullement l'idée d'enchantement qu'on s'était figuré sur la foi des relations de voyages et même des simples notions géographiques. On avait été heureux de quitter les rues poussièreuses d'Oran et l'on constate que celles d'Alger leur sont assez ressemblantes : on ne sait à laquelle des deux villes attribuer le sceptre de la poussière. En outre un nuage épais surplombe la colline et la cité. Ce n'est pas que la pluie soit imminente. On n'ignore pas que de juin à octobre la pluie est inconnue à Alger. L'air n'est pas moins saturé d'humidité, et vos membres n'en sont pas moins trempés comme si vous aviez passé par un bain de vapeur. Le mois de juillet n'est donc pas un mois favorable pour apprécier le charme de l'ancienne capitale des beys. Ses habitants sont les premiers à l'abandonner quand ils en ont les moyens.

Cette année 1912, ils ont été fort contrariés par la grève des inscrits maritimes, laquelle est survenue, par un hasard qui n'avait sans doute rien d'imprévu, juste au plus fort de l'exode des riches africains. Voulant partir en dépit de tout, ceux-ci s'entassèrent au petit bonheur dans les rares courriers qui prenaient le large. Tel bateau, monté par les marins de l'Etat, reçut jusqu'à sept cents passagers, alors qu'il n'avait de place que pour trois cents. On pense bien que chacun n'avait pas son édredon. Les grévistes de Marseille ne sauront jamais les actes d'héroïsme qu'ils occasionnèrent chez certains touristes. Si au moins de tels actes pouvaient contribuer à supprimer pour l'avenir ces grèves malencontreuses. Malencontreuses, elles le sont en effet au suprême de-

gré. Il est certains services publics qu'il ne devrait être permis d'interrompre à aucun prix, tels la poste, les télégraphes, les chemins de fer et les communications par mer entre les différents pays, notamment entre la métropole et ses colonies. Une société, où de pareilles interruptions se produisent, et fréquemment, souffre, à n'en pas douter, d'un détraquement quelque part; les pouvoirs publics qui, par peur de l'électorat, n'osent présenter une législation remédiatrice, manquent non moins évidemment à un de leurs devoirs essentiels. Cette année, ils ont provoqué un grave mécontentement chez les colons algériens. Ceux-ci ne veulent plus que leurs produits et particulièrement leurs raisins primeurs soient exposés à se pourrir sur les quais d'Alger ou d'Oran au gré des marins marseillas. Ils l'ont dit bien haut: à un comité d'insurrection ils opposeront un comité d'action; ils iront jusqu'au bout. Ou bien le gouvernement empêchera le retour de pareilles grèves, ou bien il supprimera le monopole du pavillon (lequel interdit aux bateaux étrangers de trafiquer entre deux ports français). Dans ce dernier cas l'encombrement des marchandises disparaitrait vite. J'ai vu dans le port d'Alger un beau bateau allemand, qui circulait entre cette dernière ville et Gênes. Qu'on lève le monopole du pavillon, il sera promptement à Marseille ou à Cette, ou à Port-Vendres, et il y sera vite suivi par nombre d'autres. C'est ainsi que nos grévistes risquent d'achever la pauvre marine marchande de la France. Ce jour-là, ils se seront en même temps privés de leur gagne-pain; seulement, les meneurs du syndicalisme révolutionnaire seront heureux; ils auront remporté un beau triomphe sur l'affreux capital... et sur leur propre patrie. Mais j'oublie que je ne fais pas un cours d'économie politique. Reprenons le ton du simple voyageur.

Dans le célèbre quartier de Mustapha supérieur, autour du palais gubernatorial, nous admirons les villas, les grands

hôtels avec des noms très britanniques. (Alexandra, Victoria, Saint-George, etc.), ainsi qu'un temple anglican, assez vaste, avec l'habitation du pasteur, qui lui est attenante. Tous ces édifices sont déserts. Les fils d'Albion, auxquels ils appartiennent pour la plupart, sont allés chercher sous d'autres cieux la fraîcheur estivale; ils reviendront à l'automne, avec les hirondelles et les cailles. Malgré la solitude, nous pouvons juger qu'il y a là un superbe lieu d'hivernage pour millionnaires.

On nous dit qu'Alger fait déjà tort à la côte d'azur. Nous le croyons sans peine. Ce tort sera bien autrement considérable le jour où la mer ne sera plus qu'un obstacle insignifiant aux touristes: ce qu'on obtiendra quand on voudra. Qu'entre Paris et Carthagène (Espagne) on place un train express, qu'entre ce dernier port et Oran on mette un bateau avec outillage moderne, capable de franchir en quatre ou cinq heures ce bras de mer, l'Algérie sera aux portes de la France et de l'Europe. Malgré l'apathie ibérique, ce projet est trop beau pour ne pas être réalisé prochainement, dût quelque capitaliste américain ou canadien s'en mêler.

Le cauchemar du mal de mer étant enlevé aux coeurs sensibles, Alger gagnera sûrement un afflux de touristes et d'hivernants. En outre d'une distance moindre par mer, Alger a sur le Caire (cet autre lieu de villégiature hivernale cher aux Anglais) l'avantage d'une saison plus longue. Sur les bords du Nil, la belle saison n'est guère que de quatre mois (novembre, décembre, janvier et février); dès le commencement de mars, les vents du désert chauffent l'atmosphère et la saturant parfois de sable y rendent le séjour très peu confortable. Sur l'Algérie passent bien quelques sirrocos; mais jusqu'au mois de juin la température n'y a rien des ardeurs sahariennes.

Il est vrai qu'Alger n'a ni sphinx, ni sérapeum, ni pyrami-

des; mais elle a sa colline verte et boisée, sorte de vaste amphithéâtre circulaire se déroulant autour des flots bleus de la Méditerranée, avec ses maisons blanches et ses villas ombreuses pour gradins; elle a sa promenade des crêtes, magnifique route, longeant le sommet de la montagne, bordée de chaque côté d'une ceinture d'arbres, au travers desquels s'ouvrent des échappées sur la haute mer, d'où il est bien rare que n'émerge pas quelque voile ensoleillée ou le panache de fumée de quelque puissant steamer, qui se dirige vers le port; elle a dans son voisinage les gorges de la Chiffa et les monts de Kabylie (dont le pic le plus élevé atteint 2,308 mètres); et, quand on aura exhumé les ruines des villes romaines que le sable a recouvertes, notamment celles de Tipaza, de Cherchell, de Lambèse, de Tebessa, etc.... elle n'aura pas moins d'attirance pour l'archéologue que pour le vulgaire touriste. N'a-t-elle pas déjà sa Pompéi dans la ville morte de Timgad, dont plus d'un visiteur met le charme funèbre au-dessus de celui de l'antique cité que recouvrit la lave vésuvienne. On objectera peut-être que Timgad est presque sur les bords du désert? Objection futile, que les autos se chargent de refuter en vous y transportant en quelques heures, comme elles vous transportent à Biskra, limite de la partie civilisée de l'Afrique du nord, mais devenu depuis quelque temps le point de départ de hardis officiers aviateurs, qui, sur biplans ou monoplans, prouvent aux farouches Touaregs que le Sahara a cessé d'être leur domaine exclusif.

Notons encore dans les environs d'Alger une station thermale, très bienfaisante aux rhumatisme, dit-on, *Hamam-Rhira,* et où l'on a remarqué en cette année 1912, Carnegie, le célèbre milliardaire américain. Enfin, en descendant des hauteurs de Mustapha, saluons, sur notre passage, la villa de l'ex-reine de Madagascar, Ranavalo, ainsi que celle d'un prince annamite. Si, forcée par les implacables exigences de

la politique, la France les a déportés loin de leur pays natal, avouons qu'elle s'est appliquée à leur dorer l'exil. J'aime à croire que les deux ex-souverains ont cessé de trouver dur le pain de l'étranger.

Alger, même en y comprenant les petites villes qui font corps avec elle, telles que Saint-Eugène, Hussein dey, Maison-carrée, etc., n'atteint pas encore 200,000 âmes; elle n'en produit pas moins l'effet d'une ville très vaste, vu qu'elle est construite toute en longueur et que ses maisons s'échelonnent de l'ouest à l'est, sur toute la colline, qui se recourbe gracieusement autour de l'immense baie. La ville européenne n'a rien de bien caractéristique, qui la distingue de ses soeurs de France. On apprécie cependant, par les jours d'été, les arcades de ses grandes artères, telles que les rues de Bal-el-Oued et de Bab-el-Azoun. A noter le nouvel hôtel des postes, bel édifice mauresque, dont on a prétendu faire une imitation de l'Alhambra. Il n'est toujours pas banal. Les Algériens vous vantent volontiers leur boulevard; mais ce boulevard ne rappelle en rien ceux de la Madeleine ou des Capucines à Paris. C'est simplement une immense terrasse, soutenue par d'élégantes arcades et courant tout le long du port. Il est naturellement bordé par les maisons d'affaires, parmi lesquelles ne tardera pas à s'élever le palais des Délégations financières, c'est-à-dire quelque chose comme le palais Bourbon de l'Algérie ([2]).

([2]) Les *Délégations financières*, embryon de parlement, sont composées de 69 représentants élus par le peuple : 48 français, 15 arabes, 6 kabyles (21 indigènes). Chaque délégation (la française et l'indigène) est divisée en deux groupes, celui des élus des colons et celui des élus des non-colons : soit quatre groupes, qui délibèrent à part d'abord et se réunissent ensuite en assemblée commune. — Le *Conseil supérieur*, sorte de sénat, comprend 51 membres, dont 24 fonctionnaires, 15 délégués, des conseils généraux, 16 élus des délégations indigènes, 9 notables nommés par l'administration. Ce sont ces deux assemblées qui votent la loi de finance propre à la colonie.

Comme à Oran, la construction est très active à Alger. Des quartiers entiers se transforment ou surgissent de terre. Il y a là un signe non équivoque de prospérité, prospérité qui date surtout de l'année 1910, alors que la disette de vin en France a fait, dit-on, affluer dans la colonie un milliard de francs d'argent français. Depuis, les transactions ont continué sur une vaste échelle et les colons encaissent de gros bénéfices. Gagnant beaucoup d'argent, et le gagnant vite, ils le risquent sans trop de peine. Une compagnie s'est fondée récemment à Alger, qui a toutes les allures d'une compagnie américaine. Elle achète quantité de terrains, bâtit de larges immeubles; elle a fondé un journal pour pousser ses affaires; aux élections municipales de mai dernier, elle avait sa liste, dont les membres étaient naturellement gagnés d'avance à ses intérêts. Le jeu, il est vrai, a été éventé et la liste battue. Mais nos capitalistes ne se sont pas découragés pour si peu; ils n'en ont pas moins continué à pousser les affaires. Avouons que c'est bien *yankee*. Il semble que ce soit la caractéristique des pays neufs, où les fortunes se font rapidement, de risqur l'argent, tandis que dans les pays, où généralement l'argent se ramasse sou par sou, franc par franc, on est beaucoup plus économe. Par contre, on constate que ce sont ces pays, comme la France, où règne une sage économie, qui sont les plus riches, et dont le crédit est le plus solide.

La véritable originalité d'Alger est sa ville arabe, gros pâté de maisons blanches, qui s'élèvent sur le point le plus proéminent de la colline, et qui ont valu à l'ancienne capitale des beys le surnom d'Alger la Blanche. Là au moins vous êtes sûr de ne pas être encombré par les produits de notre civilisation tapageuse. Grimpez par ce qu'on peut appeler l'artère principale, la rue de la *porte neuve*, vous n'aurez à vous garer ni devant les autos, ni devant les tramways. Par contre, vous aurez plus d'une chance de vous heurter à quelque âne ou mu-

let lourdement chargé, voire de marcher sur quelque arabe nonchalamment étendu sur le pavé, dormant, fumant ou buvant son café, sans se soucier du lendemain,persuadé qu'Allah y pourvoira, et qu'après tout il n'arrive jamais que ce qui est écrit dans son grand livre. Entre temps vous vous délecterez à respirer l'odeur des rôtisseries qui alternent avec des magasins d'étoffes et de quincaillerie. Dans certaines parties de la *porte neuve,* et surtout dans certaines ruelles adjacentes, les maisons se rejoignent au-dessus de vous et forment voûte. Vous ne résistez pas à la tentation de vous engager dans ces espèces de tunnels, mais non sans éprouver une sorte de terreur mystérieuse. Ne risquez-vous pas de venir nez à nez avec quelqu'un de ces chefs de pirates, dont les romans nous ont parlé, qui, le cimeterre au bras, va vous enchaîner et vous confiner dans un de ces bagnes, où ont gémi avant vous tant de chrétiens, en attendant que quelque âme compatissante vienne lui offrir le prix de votre rançon. Heureusement vous vous rappelez que le drapeau tricolore flotte sur la ville arabe comme sur la ville européenne, et vous refoulez vos terreurs archaiques. Tout à coup du reste vous sortez de l'obscurité et vous vous trouvez dans un carrefour entouré de grands mûrs blancs, où le soleil se réfléchit et du même coup vous éblouit désagréablement. A voir comme tout est clos autour de vous, vous devinez comme un parti-pris de se défendre contre des regards indiscrets.

C'est bien cela, en effet. Peu importe au musulman que la façade de sa maison soit sale et irrégulière, pourvu qu'elle soit impénétrable. Mais c'est le spectre de la jalousie qui semble monter la garde sur ce seuil ; et à l'intérieur la vie ne doit pas être gaie. La mère, la maîtresse de maison, celle que nous appelons si bien l'*ange* du foyer, n'y existe pas. La polygamie la tue pour ne laisser place qu'à la domination farouche du mâle et aux rivalités de

ses servantes. Nous avons là une preuve de plus que la femme est la grande victime dans les civilisations inférieures, basées sur l'hégémonie de la chair. Chez les musulmans en particulier, les femmes sont bannies des relations sociales, dont elles sont chez-nous le principal charme. S'en trouve-t-il quelques-unes dans l'appartement où entre un étranger, aussitôt le maître pousse un sifflement aigu et toutes s'enfuient comme des daims effarouchés. Le visiteur pourra être bien traité, on ne lui mesurera ni les cigarettes, ni le café; mais vainement il cherchera autour de lui un visage féminin. Servante! c'est bien tout ce qu'est l'épouse aux yeux du mari, qui lui laisse tous les gros travaux. Un spectacle, qui vous écoeure, et que vous rencontrez souvent en Algérie, c'est celui d'un fort gaillard, monté sur un âne ou un mulet, allant son chemin, les jambes ballantes et la cigarette à la bouche, tandis que derrière lui marche une pauvre femme, pieds nus, déguenillée et pliant sous un fagot de bois ou quelque autre lourde charge! Ce n'est pas, semble-t-il, que les musulmans aient un roc à la place du coeur. Des parents, des amis ou des connaissances se rencontrent-ils dans les marchés ou en quelque autre endroit, aussitôt ils s'abordent, se serrent la main, s'embrassent sur la joue; ils se demandent mutuellement des nouvelles de chez eux, de leur récolte, de leurs volailles, de leurs moutons, de leurs chèvres; mais de leur femme c'est en dernier lieu, paraît-il, qu'ils s'informent.

En vérité, plus on observe l'histoire et les moeurs des différents peuples, plus apparait l'impuissance des fausses religions à réaliser l'équilibre dans les rapports entre l'homme et la femme. En tous les cas, l'Islam en est resté bien loin, lui qui n'admet que l'homme dans ses mosquées. En lâchant la bride aux passions de la chair, Mahomet a tué le véritable amour chez ses disciples. Ne se sentant ni la compagne, ni l'aide de l'homme,la femme musulmane ne peut avoir pour son compagnon qu'un attrait inférieur, sinon tout à fait animal.

Ce mélange délicat de tendresse et de respect, qui engendre entre époux chrétiens une fidélité inviolable, qui fait du foyer une sorte de sanctuaire à l'atmosphère si douce, qui donne tant de courage pour supporter les épreuves venues du dehors, est chose inconnue dans la société musulmane, où le mari ne compte guère que sur la crainte et la force pour s'éviter de désagraébles surprises.

Mahomet était trop charnel lui-même pour comprendre la noblesse de la femme; peut-être aussi avait-il affaire à des peuples trop grossiers pour leur imposer une monogamie stricte. Il n'en a que mieux démontré une vérité capitale, à savoir que c'est très mal comprendre la nature humaine, et c'est encore plus mal la servir, que de se plier aux exigences de ses instincts les plus impérieux. C'est dans la façon d'envisager les relations de l'homme avec la femme que git la divergence la plus radicale entre les deux civilisations qui se heurtent en Algérie, comme en Egypte, en Syrie et dans tout l'empire turc; c'est ce qui rend l'assimilation impossible et force nos gouvernants, tout arabophiles qu'ils se proclament, tout fiers qu'ils sont d'entendre appeler la France une grande puissance musulmane, à ne pas accorder le titre de citoyens français à leurs sujets de culte islamique. Grâce à Dieu, qui dit français dit encore chrétien, ou tout au moins un produit de la civilisation chrétienne. La plus grande partie de notre code civil n'est-elle pas basée sur l'unité du mariage et sur l'égalité de l'homme et de la femme? Du moment qu'il faut dispenser les musulmans des dispositions qui ont trait à ces deux points essentiels, on ne saurait parler de leur naturalisation, ni de leur admission dans nos assemblées sur le même pied que nous, chrétiens. Ajoutons qu'en maintenant la femme dans cet état de dégradation Mahomet n'a nullement réussi à préserver les siens des vices de Sodome; car s'il est des pays que ces hontes déshonorent, ce sont les pays soumis

au joug de l'Islam! Pauvre race en définitive que cette race arabe, en dépit de ses ablutions, de ses prières et de son ramadan, race déchue, vicieuse, sans famille véritable, sans idéal autre que celui d'une chair satisfaite.

Mais c'est trop longtemps interrompre notre promenade à travers les rues de la *porte neuve*. Hâtons-nous de la poursuivre. Nous voici arrivés au sommet. Nous avons devant nous,la *Kasbah*, palais-forteresse, qui loge actuellement les soldats de la république, mais qui servait jadis de demeure aux beys d'Alger. On nous montre le pavillon où Hussein accueillit d'un coup de son chasse-mouches le consul venu, au nom de Charles X, lui demander raison des vexations que ses corsaires ne cessaient d'infliger aux pêcheurs de corail sur les côtes de son empire. Ceci se passait à la fin de 1826. Le roi de France ne pouvait laisser impunie pareille insolence. Les pourparlers relatifs aux compensations ayant échoué, Hussein ayant même fait tirer un coup de canon sur un vaisseau portant le pavillon parlementaire (1829), l'expédition d'Alger fut résolue. Albion, l'éternelle jalouse, voulut naturellement opposer son *veto*. Mais on sait la fière réponse de Polignac à l'ambassadeur de Georges IV, qui lui tendait une note comminatoire: " Allez, répondit-il, dites à votre maître que vous m'avez présenté cette note, mais que je ne l'ai pas lue ". A un siècle et demi de distance le marquis de Polignac faisait écho au marquis de Frontenac renvoyant le messager de Phips à ses vaisseaux avec cette simple mission: " Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons ". C'était tous les deux de vrais Français.

Le 25 mai 1830, trente mille marins, sous les ordres de l'amiral Duperré, et quarante mille hommes de troupes, sous le commandement de Bourmont, ministre de la guerre, quittaient le port de Toulon. Le 14 juin, cette imposante armée entrait dans la baie de Sidi-Ferruch, à cinq lieues

ouest d'Alger; le 19, elle écrasait les troupes du bey sur le plateau de *Staoueli;* le 4 juillet, le fort dit de l'Empereur faisait explosion; et le lendemain le drapeau blanc flottait sur la Kasba, où l'on trouva d'immenses approvisionnements, quarante-huit millions en or et dix-neuf cents canons. Dans les bagnes, hélas! on trouva nombre de chrétiens prisonniers. Ceux-là en furent tirés. Mais combien de leurs frères y avaient misérablement péri, depuis le seizième siècle surtout, époque où les deux corsaires turcs, surnommés les Frères Barberousse, s'étaient emparés d'Alger et en avaient fait un nid de pirates.

Ce nid, Charles X, plus heureux que les Charles-Quint et les Philippe II d'Espagne, venait d'en purger la Méditerrané occidentale, où désormais les navires allaient voguer en sécurité! Toutes les puissances chrétiennes auraien dû applaudir à cet exploit, humanitaire au premier chef. Mais parce qu'il accroissait en même temps le prestige de la France, il réveilla la jalousie, cette même jalousie qui, impassible devant le massacre de centaines de mille Arméniens, a maintenu la vermine turque à nos portes pendant des siècles et l'auraient maintenue encore, n'eussent les Bulgares et les Serbes déjoué brutalement ses calculs inhumains. L'Angleterre en particulier grinça des dents. Heureusement son dépit n'alla pas jusqu'à lui faire prendre les armes contre la France. Les libéraux français de l'intérieur n'eurent pas cette modération. On sait que,sous leurs menées révolutionnaires, Charles X dut adbiquer moins d'un mois après la glorieuse prise d'Alger.

Toutefois la redditon d'Alger la Blanche ne signifiait point la conquête de l'Algérie. La France n'allait même pas tarder à voir se lever devant elle un adversaire autrement redoutable que le bey Hussein dans la personne d'Abdel-Kader. Celui-ci, il est vrai, allait devoir son succès moins à sa valeur, qui était cependant réelle, qu'aux incertitudes, aux atermoiements et, disons le mot, aux fautes de la politique française

en Algérie. C'est bien cette politique hésitante qui fit d'un obscur fils de marabout un chef d'armée, un conquérant, et permit aux historiens de le comparer à Jugurtha, sinon à Annibal.

Abdel-Kader était né à Mascara, en 1807. Il n'avait que vingt-cinq ans, en 1832, quand il s'attribua la mission de prêcher la guerre sainte contre les nouveaux maîtres d'Alger. On sait le reste et comment pendant quinze ans (1832-1847) le célèbre émir, retranché tantôt dans les régions pittoresques et accidentées du Dahra tantôt dans le Maroc, tint en haleine les meilleurs généraux de la France, les Clauzel, les Changarnier, les Bugeaud, les Lamoricière. N'importe ! l'Algérie n'en devait pas moins être soustraite définitivement au pouvoir de l'Islam et devenir un des plus beaux joyaux de la couronne de France. A peine pouvons-nous déplorer les maladresses sans nombre qui furent commises dans cette grande entreprise, puisqu'elles donnèrent lieu à de magnifiques actes d'héroisme de la part de l'armée française; puisqu'elles créèrent, pendant près de trente ans, une école de guerre quasi permanente,où se formèrent et se trempèrent nos meilleurs soldats, où se prépara, dirai-je, la glorieuse campagne de Crimée. Après tout et malgré les fautes de tactique, on a pu légitimement parler de l'épopée algérienne, comme on peut parler aujourd'hui de l'épopée marocaine. Les bévues du politicien n'obscurcissent pas la vaillance du soldat. Si elles l'empêchent parfois de procurer à son pays tout le bénéfice matériel qu'on serait en droit d'en attendre, elles ne la rendent jamais inutile au point de vue moral.

C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter de l'insolence de Hussein. Heureuse faute! dirons-nous à notre tour; heureux coup d'éventail, dont les conséquences ont été si fructueuses pour la civilisation chrétienne! Ah! si le bey arrogant pouvait sortir de sa tombe et promener un instant, du haut de sa Kasba, son regard sur cette ville et sur ces flots,

où jadis il commandait en souverain et abusait si étrangement de son autorité, quel revirement il constaterait. Venant de la haute mer et abordant, non plus dans une simple baie ouverte aux vents, mais dans un large port protégé par de longues et puissantes jetées contre les tempêtes les plus violentes, il contemplerait, au lieu des goëlettes de ses hardis corsaires, d'imposants vapeurs chargés non de déprédations et de rapines, mais des produits de l'industrie, du travail et de la culture de la terre. Il verrait monter vers lui la fumée de nombreuses usines, qui ont transformé cette caverne de brigands, où s'engouffraient les fruits d'un audacieux pillage, exercé sur toutes les côtes méditerranéennes, en un foyer d'activité industrielle et commerciale, où l'honnêteté va de pair avec l'aisance et la richesse. En même temps que le sifflement des locomotives, signe non équivoque de la main-mise d'un pouvoir étranger sur la vieille capitale, il entendrait les claires sonneries de la garnison française. Son attention serait sans doute particulièrement attirée sur les statues des Bugeaud, des Mac-Mahon, des d'Orléans, et sur ce vaste palais de Mustapha, où trône le nouveau maître d'Alger la Blanche, lequel n'est autre que le délégué de cette même France dont il n'avait pas hésité, voilà quatre-vingt-cinq ans, à insulter le représentant. Quelles réflexions amères lui inspirerait ce spectacle sur les conséquences que peut avoir un simple geste déplacé? Comme il regretterait son historique coup d'éventail!

Quant à nous, je le répète, nous ne partagerions pas ses regrets; nous bénirions un acte qui a déterminé un aussi notable recul de l'Islam. Le recul d'ailleurs ne devait plus s'arrêter, et Abdel-Kader, avant de mourir, allait être témoin d'une autre étape importante de la France dans la reprise des territoires jadis ravis à la chrétienté. Abdel-Kader, comme on le sait, après s'être rendu à Lamoricière (décembre 1847), avait reçu l'autorisation, six ans plus tard (1853), de se reti-

rer à Damas, où, doté par le gouvernement français d'une pension annuelle de 100,000 fr., il vécut jusqu'en 1883. C'était assez longtemps pour voir la main-mise de la République française sur la Tunisie. On se rappelle qu'en 1881, à la suite d'incursions de montagnards du nom de *Kroumirs* sur les confins algériens, Jules Ferry décida l'expédition qui amena, au bout de peu de temps, la signature du traité du *Bardo* (25 mai 1881), lequel mit les domaines du bey sous la tutelle française. Le sultan de Constantinople protesta, l'Italie montra de la mauvaise humeur; mais le traité n'en demeura pas moins acquis. Sans doute la France en a retiré un sensible accroissement de force dans la Méditerranée. Ne s'est-elle pas créé à Bizerte un second port militaire, presque l'égal de celui de Toulon? Mais Tunis est en même temps devenu un port commercial de première importance, et la Régence, qui sous l'administration beylicale n'était guère qu'un pays inculte, parsemé ça et là de quelques coins fertiles comme d'autant d'oasis (ce qui est le sort de toutes les contrées où le musulman domine), a changé de face en trente ans. Si elle ne redevient pas ce qu'était l'ancien empire carthaginois, le grenier de Rome, du moins promet-elle assez pour attirer de nombreux colons, puisque, pour ne parler que de ceux-là, les Français, qui n'y étaient que 708 en 1881, s'y trouvaient 46,044 en 1912; et les Italiens, dans ce même laps de temps, avaient passé du chiffre de 11,000 à celui de 88,082 ([3]).

Et puis, malgré les folies que l'anticléricalisme s'est permises jusqu'en Tunisie, c'est la croix qui y a remplacé le

---

([3]) A noter que la moyenne de l'augmentation des Italiens en Tunisie, les cinq dernières années, n'a été que de 1385 par an, tandis que la moyenne des Français a été de 2,286. Il paraît d'ailleurs que les Italiens, dans leurs moments de mauvaise humeur, menacent de laisser les Français de Tunisie à leur misérable sort et d'émigrer tous en Tripolitaine, en *notre Tripolitaine*, comme ils disent!

croissant. L'expédition de l'Angleterre en Egypte (1882), celle de l'Italie en Tripolitaine et celle de la France au Maroc (en 1911-1912) allaient compléter cette oeuvre de salubrité morale. Grâce à Dieu, quand nous promenons aujourd'hui notre regard sur le littoral nord-africain, du Canad de Suez au détroit de Gibraltar, de Port Saïd à Tanger, ou d'Ismaila à Mogador, nous constatons que l'Islam, comme pouvoir politique, est délogé de partout. Quelques restrictions que nous soyons en droit de faire sur les moyens employés, quelques plaintes que puissent élever certains peuples ou certains individus sur la violation de leurs droits, c'est un résultat dont la chrétienté tout entière en définitive n'a qu'à se louer et à bénir le ciel!—Peut-on rêver davantage, et, après avoir fait de ces peuples des sujets français,essayer d'en faire des sujets du Christ et du pape? La question est délicate. Dès le début de la conquête, on donna aux populations musulmanes les assurances les plus formelles qu'elles ne seraient inquiétées ni pour leurs convictions, ni pour leurs pratiques religieuses, ni pour les moeurs spéciales qui en découlent. Depuis, le gouvernement français est resté fidèle à cette ligne de conduite. Il a bien soumis les Algériens à un ensemble de mesures connues sous le nom de code de l'indigénat et qui constituent un régime relativement dur, quoique nécessaire; il les a bien obligés, par exemple, à se munir d'un permis de voyage dès qu'ils quittent leur arrondissement; il a bien institué des tribunaux exprès pour eux, où la justice est surtout expéditive et se préoccupe peut-être de réprimer plutôt que de pardonner (*) ; mais il ne s'est jamais avisé de toucher en quoi que ce soit à

(*) En outre des impôts payés par les Européens sur propriété bâtie, taxe locative, patente, octroi, droits de timbre, etc., les Arabes sont soumis à des impôts spéciaux: *l'achour*, perçu sur les récoltes et le *zekkat* perçu sur les troupeaux (sauf en Kabylie) ; le *hokkor*, spécial à la province de Constantine, qui vient en addition de *l'achour;* les différents *lezmas*

leur religion. Il a même interdit qu'on y touchât en prohibant toute propagande ouverte pour leur conversion au christianisme. Faut-il l'en blâmer? Il est certain que la question religieuse pour un musulman n'existe pas. On croit le Coran, on ne le discute point. Une conférence contradictoire sur ce sujet ne pourrait être qu'un sacrilège. On ne peut nier que toute tentative pour amener un musulman à notre foi ne mette plus ou moins en danger la paix publique. Qu'une très grande prudence en cette matière soit nécessaire, nul ne le conteste. Elle est d'ailleurs observée par nos missionnaires, non seulement en Algérie,où l'autorité civile leur en fait une obligation, mais dans tous les autres pays musulmans, où ils sont davantage livrés à leur propre initiative, comme en Egypte, en Syrie, en Asie Mineure.

(À SUIVRE).

M. TAMISIER, s. j.

(impôt kabyle, impôt spécial aux tribus du sud et impôt sur les palmiers). Les indigènes sont encore astreints à des corvées. Cependant, sur 94 millions d'impôts, qui sont levés en Algérie, les indigènes qui sont les quatre sixième de la population, ne paient que 42 millions (ce qui ferait 10 fr. par tête d'indigène plus 2 francs comme valeur de corvée). Seulement ils paient la plupart des impôts directs (18 millions sur 26 millions), ce qui est le poids le plus lourd pour une population. L'appauvrissement des Arabes est malheureusement un fait. Imprévoyants, ils se laissent facilement dépouiller de leurs terres et de leurs troupeaux pour quelques pièces d'or, quand ce n'est pas par l'administration en quête de terrains à coloniser. Il est à craindre qu'ils finissent par constituer une classe de prolétaires dangereux.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — L'influence de la mer sur la végétation et sur le climat des rivages de la Manche. Les bienfaits du *Gulf Stream;* origine, parcours et importance de ce courant. — L'utilisation de l'énergie mécanique des marées : ce qu'en pense un ingénieur anglais. — La loi de Newton et l'explication élémentaire des marées ; importance des conditions locales. — Aventures merveilleuses, mais véridiques, d'un atome de carbone racontées par lui-même.

PARALLELEMENT à la mer, entre la chaîne des collines des *south downs* et le rivage méridional de l'Angleterre, s'étend une plaine verdoyante qui ne doit guère sa richesse qu'à l'agriculture. Les immenses forêts qui la couvraient autrefois ont presque entièrement disparu ; leur bois a servi à chauffer les fours où l'on traitait les minerais de fer au temps, qui n'est en somme pas très éloigné, où l'on ne savait pas encore employer la houille pour cet usage. Il ne reste plus trace aujourd'hui de cette industrie métallurgique primitive et la population actuelle tire surtout ses ressources du sol. Elle cultive le blé et fait des fourrages ; elle possède des troupeaux de bêtes à cornes ; elle élève une race de moutons célèbre qui porte précisément le nom des *downs*. La campagne, très fraîche, rappelle celle de la Normandie, avec cette différence, toutefois, que la propriété n'y est pas aussi morcelée : on y voit d'immenses domaines seigneuriaux (d'aucun atteignent près de 10,000 arpents) où les daims vivent en liberté sans que nul ne les inquiète.

Les paysages si calmes et si reposants de cette moderne Arcadie rappellent la sage philosophie du poète des bucoliques :

O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas !
(O Laboureurs, votre bonheur serait excessif si vous connaissiez le prix des faveurs que vous a départies la fortune !)

Le même Virgile n'a-t-il pas écrit aussi :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !
(Quelle satisfaction pour celui qui peut assigner aux faits leur cause !)

Analysons donc le phénomène économique que nous avons sous les yeux et cherchons à retrouver des lois générales dans ce cas particulier.

Le climat de toute cette région est tempéré mais il est fort humide, les vents du sud-ouest, qui ont balayé l'Atlantique, prédominant. Le voisinage de la mer rend la température plus régulière qu'ailleurs pendant toute l'année : l'évaporation de ses eaux absorbe une grande quantité de chaleur et atténue les rigueurs de l'été; les pluies d'automne la restituent et empêchent un refroidissement trop intense du sol; les brouillards protègent la végétation des rigueurs d'un hiver excessif. On jouit donc ici d'un climat maritime très caractérisé; les variations thermométriques n'accusent pas une grande amplitude entre leurs valeurs extrêmes, et tout cela favorise le développement des céréales, des herbes et des bois. En l'absence de gisements minéraux et houillers, les habitants ne peuvent s'adonner qu'à la culture — et à la pêche, sur le rivage même de la Manche. En conséquence, on ne trouve pas ici de grandes villes: la population, assez dense cependant, reste disséminée dans la campagne, à proximité de son travail; les villages, infiniment propres et coquets, sont nombreux; çà et là, quelques centres d'échange des produits agricoles. Les agglomérations les plus considérables se sont formés aux ports, dont les uns doivent leur prospérité au transit des marchandises et au mouvement des passagers (Southampton, Douvres) plutôt qu'aux ressources de l'arrière-pays immédiat, et les autres (Portsmouth), à leur importance militaire qui en fait les boulevards de la sécurité britannique. A signaler aussi nombre de stations balnéaires

(Brighton, Eastbourne) renommées pour leur atmosphère égale et douce.

La présence de la mer ne suffit pas cependant à expliquer les conditions si favorables que rencontre là la végétation : c'est à sa situation sur le trajet des eaux tièdes du *gulf stream* que cette côte doit ses avantages. Les chênes-verts et les cèdres y atteignent une taille majestueuse, les rhododendrons font de merveilleux bosquets, les camélias et les myrtes poussent en pleine terre et les pins maritimes mêlent leurs aiguilles sombres aux verts délicats des cytises et des acacias. Au large, l'île de Wight, que ne sépare de la terre qu'un couloir de quelques milles de largeur, forme un immense bouquet et le touriste s'émerveille de tant de grâce et de fraîcheur. Plus loin, au voisinage des côtes normandes, ce sont les îles de Guernesey et de Jersey, célèbres par leurs primeurs et puis enfin la *ceinture dorée* de Bretagne dont la fécondité est bien connue.

D'où vient le *gulf stream ?* Comment prend-il naissance? Où va-t-il ?

Les vents alizés agissant dans une direction constante, entre les tropiques, du nord-est au sud-ouest dans l'hémisphère boréal et du sud-est au nord-ouest dans l'hémisphère austral, entraînent mécaniquement les eaux de l'est vers l'ouest par leur frottement continuel sur la surface des océans. Il en résulte, dans l'Atlantique, un courant équatorial qui se dirige de l'Afrique vers l'Amérique; il glisse le long des côtes du Brésil, de la Guyane et du Vénézuéla, passe entre les Antilles et l'Amérique Centrale et se dirige vers le Mexique dont la rive lui barre la route. A cet incessant afflux d'eau, il faut une issue. S'incurvant comme le littoral lui-même, le courant revient vers l'est; il trouve un étroit passage entre la Floride et Cuba et s'échappe par là du golfe,

emportant emmagasinée une énorme quantité de chaleur [1].

Le courant, dont on estime le débit à 2000 fois celui du Mississippi, est alors animé d'une grande vitesse puisque cette énorme masse d'eau doit s'écouler par ce chenal de quelque 60 kilomètres de large; il fait 4 noeuds et demi. Sa profondeur, au sortir de cette Méditerranée américaine, atteint 400 mètres. Il s'incline alors vers le nord-est, s'élargit tout en suivant les côtes des Etats-Unis, dont il ne s'écarte qu'au-delà du cap Hatteras, passant au sud de Terre-Neuve pour baigner la Bretagne, l'Irlande, l'Angleterre, exercer même sa bienfaisante influence sur les côtes de Norvège et parvenir l'été jusqu'au Spitzberg, à 80° de latitude nord, transportant au voisinage du pôle des débris de la végétation des tropiques.

Bien entendu, les eaux ainsi transportées de l'équateur vers les régions polaires sont remplacées par des eaux froides, venues de ces dernières. Dans l'Atlantique ce contre-courant passe entre le Groenland et le Labrador; il faut lui attribuer en grande partie la température toujours froide, même l'été, des eaux de l'estuaire du Saint-Laurent. Il glisse le long des Etats du nord de l'Amérique, passe devant New York, puis, rencontrant le *gulf stream,* ne s'y mêle pas, mais plonge par-dessous pour se diriger vers la côte africaine.

De là des contrastes frappants entre les climats de villes

---

[1] On a constaté la quantité de chaleur qu'il entraîne avec lui pendant une journée. Elle s'exprime par le chiffre suivant qu'on ne peut guère énoncer à l'aide d'un vocable arithmétique, et qu'il est plus simple d'écrire, 39,500,000,000,000,000,000 de *calories*. — La calorie est, comme chacun le sait, la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1 degré la température d'un kilogramme d'eau. La quantité de chaleur transportée par le *gulf stream* (en un jour) est égale à la quantité de chaleur qui tombe sur la zône glaciale pendant les six mois que dure l'été, les six mois que cette zone voit le soleil. Elle est égale aussi à toute la quantité de chaleur qui tombe sur l'Atlantique nord. (G. Clere Rampal, *La mer*, p. 43.)

situées à la même latitude dans les deux continents. Montréal, le croirait-on, n'est pas plus septentrional que Bordeaux; New York est sur la même parallèle que Lisbonne et Naples. Combien différentes cependant les conditions qu'on rencontre des deux côtés de l'Atlantique ! (²)

* * *

" A vendre aux enchères, le 18 juin 1913, à l'Hôtel de l'Ancre, à Chichester, le vieux moulin fameux, mû par la marée, de Fishbourne, connu sous le nom de Saltmill, etc.... " Suivaient la désignation de la propriété, la superficie du bassin de retenue des eaux amenées par le flux, et divers autres renseignements. Cette annonce, affichée sur une grange, nous a rappelé que l'on a fait sur cette côte du Sussex plusieurs tentatives, prématurées peut-être, d'utilisation de l'énergie mécanique des marées : à Sidlesham, à Havant, et ailleurs. Aucune ne semble avoir bien réussi jusqu'à présent.

" Au meeting de l'Association britannique en 1882, lord Kelvin confessait que si on lui demandait ce qu'il entendait par marées il serait fort embarrassé de répondre. Ceux qui, depuis cette époque, n'ont pas autant réfléchi sur ce sujet que ne l'avait fait lord Kelvin n'éprouvent pas la même difficulté et, à défaut de définitions, se contentent de représentations descriptives. Pour le marin au large, la marée se traduit par un mouvement horizontal de l'eau; pour un marin au port, elle consiste surtout en un mouvement vertical. " (³)

Un corps en mouvement peut produire du travail; on dit qu'il est doué d'une énergie cinétique ou mécanique dont la

---

(²) L'Océan Pacifique possède dans l'hémisphère nord un courant chaud analogue au *gulf stream*, le *kouro sivo* qui remonte des Indes Néerlandaises vers le Japon.

(³) *The Times Engineering Supplement*, 9 mai 1913.

quantité dépend de sa masse et de sa vitesse. C'est ainsi que le poids mobile d'une horloge en actionne tout le mécanisme à mesure qu'il se rapproche lentement du sol. On s'est préoccupé de temps immémorial d'utiliser l'écoulement de l'eau des ruisseaux et des rivières pour accomplir une tâche utile, au moyen de moulins. Quand l'eau va vite, avec un débit régulier, on peut la faire arriver à la partie inférieure d'une roue dont les palettes, transversales au courant, sont entraînées par lui et permettent de convertir le mouvement de translations de l'eau en un mouvement de rotation de l'arbre dont les aubes sont solidaires. On peut aussi pourvoir les roues d'auges et faire arriver l'eau à leur partie supérieure; c'est alors le poids du liquide qui fait tourner la roue. Pour employer ce dispositif, il faut que l'eau puisse tomber d'un niveau à un autre moins élevé et trouver encore après une pente qui lui permette de continuer sa route. Toutefois, le rendement de ces machines est mauvais: on ne recueille sous forme utile qu'une fraction de l'énergie que possédait l'eau courante et il est difficile d'obtenir des puissances élevées. A ces installations plus ou moins rudimentaires, on a substitué des mécanismes plus parfaits: les turbines hydrauliques dont le principe n'est cependant pas très différent.

Dans ces moteurs actionnés par l'eau, l'axe est vertical; ils comportent deux organes dont l'un est appelé distributeur et l'autre récepteur. On démontre que, pour obtenir l'effet utile maximum, il faut que l'eau arrive sans choc sur la partie mobile et soit divisée en un grand nombre de filets: c'est le rôle du distributeur de procurer ce résultat. C'est une couronne fixe pourvue de contre-aubes invariables sur lesquelles, par glissement, l'eau s'oriente dans une direction convenable: elle rencontre alors les aubes de la partie mobile et communique à l'axe un mouvement de giration qui peut être très rapide. Quand un poids P kilogrammes tombe d'une hauteur de

h mètres il produit un travail dont la mesure s'exprime en kilogrammètres par le produit P x h. Pour disposer d'une puissance constante avec une turbine donnée de débit fixe, il faudra que la hauteur de chute soit invariable. Or, que la mer monte ou qu'elle descende, le niveau de l'eau change continuellement; de là cette conséquence que pour utiliser l'énergie mécanique des marées il faut emmagasiner l'eau dans des réservoirs à marée montante et lui faire subir à marée basse une chute donnée.

Il semblerait donc que le moulin ne puisse fonctionner que deux fois par jour de 24 heures, et pendant la courte période s'étendant du moment où la mer descendante n'atteint plus un niveau déterminé jusqu'à celui où elle le rattrapera dans son mouvement d'ascension ultérieur. On conçoit qu'une installation basée sur ce principe puisse difficilement réussir, les machines sont trop souvent au repos, l'amortissement du matériel est très onéreux pour une utilisation trop intermittente, d'autre part, l'énergie ne s'obtient que par à-coups éloignés et à des heures différentes tous les jours. Tout cela explique, d'après M. C. A. Battiscombe, l'insuccès d'un grand nombre d'entreprises de ce genre. Voici le remède que propose cet ingénieur ([4]) : il faudrait disposer d'au moins deux réservoirs, situés l'un au niveau supérieur de la mer haute, et l'autre à un niveau intermédiaire entre celui-là et celui de la basse mer, en n'utilisant que cette fraction de la hauteur de chute; dans ces conditions la période d'utilisation des turbines serait plus considérable : l'eau du réservoir inférieur donnerait la force motrice, quand la mer serait tout-à-fait basse, puis le réservoir supérieur servirait quand l'autre serait devenu inutile par suite de l'élévation du niveau de la

---

([4]) Mémoire présenté à la *Society of Engineers* d'Angleterre, d'après le compte rendu du *Times*, 9 mai 1913.

mer. On pourrait évidemment fractionner davantage la chute de l'eau et employer un plus grand nombre de bassins.

La réalisation de ce plan présente des difficultés de deux genres; les unes, géographiques: il faut trouver une côte où la marée atteigne une hauteur importante, et dont, d'autre part, la configuration permette un aménagement facile des réservoirs, il faut aussi qu'elle soit voisine d'un centre manufacturier important afin d'utiliser avantageusement la force motrice captée; les autres, économiques: les travaux permanents indispensables obligent à immobiliser des capitaux fort importants dont il faut servir les intérêts sans oublier de tenir compte de leur dépréciation et des frais d'entretien.

Tout considéré, M. Battiscombe estime qu'une installation hydro-électrique où la hauteur des marées varierait suivant les époques entre 20 pieds et 38 pieds 8 pouces nécessiterait une dépense de premier établissement de $3,800,000 pour une puissance de 20,000 chevaux. Les charges annuelles totales atteindraient $120,000; en admettant 4,582 heures de travail maximum avec une capacité de 11,190 kilowatts, on aurait annuellement 51,272,580 kilowatts-heure au prix de 0.209 cent par unité. Ces nombres lui semblent fort encourageants. Citons en effet ses conclusions : " Dans un grand nombre d'endroits, les marées devraient être regardées comme un élément de la richesse nationale : on pourrait démontrer par une installation d'essai que le prix des réservoirs n'est pas un obstacle insurmontable à l'utilisation de l'énergie des marées et, si ce point était bien établi, on trouverait vite le capital nécessaire à une entreprise de ce genre. Non seulement les marées peuvent être utilisées économiquement, mais il en résulterait un énorme avantage pour la prospérité industrielle et commerciale des îles britanniques. "

* * *

Personne n'ignore que c'est Newton qui découvrit la loi de la gravitation universelle : deux corps s'attirent l'un l'autre proportionnellement à leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. On sait qu'elle permet d'expliquer les révolutions des astres et qu'elle présente dans la physique du globe une importance considérable. C'est elle qui régit ce mouvement périodique des eaux de la mer qu'on désigne sous le nom de marées. Voyons comment.

Supposons, pour plus de simplicité, une couche d'eau uniforme à la surface de la terre. Elle est soumise à des forces diverses : pesanteur, pression atmosphérique, vents, etc..... mais elle subit aussi l'action de la lune, du soleil, des autres planètes, des étoiles. Celle de la lune offre toutefois une importance prépondérante à cause de la distance relativement minime qui nous en sépare : l'attraction qu'exerce ce satellite sur la région de notre globe qui en est la plus proche provoque en ce point une accumulation des eaux qui cessent d'être réparties également sur toute la sphère terrestre. La mobilité de l'eau par rapport au sol permet la formation d'un autre renflement liquide analogue et diamétralement opposé au point où l'attraction de la lune sur la masse solide étant plus forte que celle que subit la masse liquide celle-ci semble soumise à une répulsion qui n'est évidemment qu'apparente.

Maintenant, la lune n'est pas immobile : elle tourne autour de la terre en 24 heures 50 minutes ; c'est donc en des points différents de la terre que se produisent à des instants différents ces accroissements de la couche d'eau ; ils se déplacent comme deux ondes, toujours opposées, dans le même sens que la lune ; en chaque point il y a donc deux passages de la marée haute par jour, séparés par deux marées basses, instants où la mer passe par sa profondeur minimum.

Il y a plus : le soleil exerce également une action qui n'est nullement négligeable. Suivant la *phase* de la lune,

cette action concorde avec ou contrarie celle de cette dernière. Quand la terre, le soleil et la lune sont en ligne droite (syzygies), ces forces s'ajoutent; c'est donc au moment de la nouvelle ou de la pleine lune que la marée atteint la plus grande amplitude. Quand, au contraire, le soleil et la lune sont, par rapport à la terre, dans des directions rectangulaires (quadratures), la marée a moins d'importance: on a dans le premier cas une *marée de vive-eau* et dans le second, une *marée de morte-eau.*

Il faut avouer cependant que le phénomène n'est pas encore complètement élucidé et que la théorie élémentaire qui vient d'être résumée ne suffit pas à tout expliquer; on ne voit pas, en particulier, pourquoi — c'est un fait reconnu pourtant — les marées les plus hautes ne coïncident pas rigoureusement avec les syzygies, mais se produisent 36 heures après.

Si la hauteur dont s'élève le niveau de la mer du fait de la marée varie, et parfois beaucoup, d'un point à un autre d'une côte, à la même époque, cela tient surtout à la forme du littoral et à des circonstances locales. Par exemple l'onde de marée s'engouffrant dans la baie de Fundy, entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, se trouve resserrée; l'énergie qu'elle possède s'accumule dans une masse d'eau décroissante qui, par suite, se déplace avec une vitesse croissante et, recevant de l'arrière une énorme poussée, s'élève sur le rivage: la hauteur moyenne de la marée atteint en cet endroit 8, 10, et même 14 mètres dans la baie Cobequid — 12 mètres dans la baie Chignecto. Des causes analogues produisent des marées de très grande amplitude dans les parages du détroit de Magellan et dans la baie du Mont-Saint-Michel.

La dénivellation des océans sous l'action des astres les plus voisins de la terre ne dépasserait pas 60 centimètres si la masse liquide était également répartie sur la sphère terres-

tre avec la même profondeur partout; la seule existence des rivages suffit à l'augmenter, et parfois énormément, parce que, comme on vient de le dire, la force vive acquise ne se transmet alors qu'à une couche de plus en plus mince.

Certains ports doivent encore à leur position géographique un autre avantage résultant de la marée; à Southampton, par exemple, et au Hâvre, la mer reste haute longtemps, plusieurs heures. Cela vient de ce que l'onde de marée venue de l'Atlantique se divise en rencontrant l'Irlande et la péninsule de Cornouailles; l'une des ondes s'avance dans la Manche et l'autre contourne l'Angleterre, puis redescend dans la Mer du Nord à l'encontre de l'autre. Or, quand la marée directe de l'ouest cesse de se faire sentir au Hâvre et à Southampton, la marée indirecte arrive de l'est et remplit à son tour les bassins.

* * *

Voyageant à travers le monde depuis la création, héros involontaire de magnifiques exploits, sujet inconscient d'étonnantes transformations, tantôt au sommet de la gloire, et tantôt dans l'abjection, accablé de mépris et de honte, parfois libre et parfois enchaîné dans les liens d'une association, l'atôme de carbone poursuivait incognito depuis des millénaires sa course enfiévrée, lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle un illustre savant, Lavoisier, entreprit d'en écrire l'histoire. Il n'en put guère achever qu'un admirable chapitre. Une mort horrible vint arracher ce grand homme à ses travaux: la Convention l'envoya à l'échafaud. Mais il laissait des disciples auxquels la méthode si féconde qu'il avait créée devait apprendre peu à peu une foule de choses, et les chimistes continuèrent dans le siècle suivant l'oeuvre glorieuse qu'il avait commencée.

Voici l'un des récits que pourrait nous faire le carbone

s'il avait appris quelque chose au sujet de sa propre existence dans les laboratoires, les universités et les écoles, où l'on le manipule depuis si longtemps pour lui arracher ses secrets.

" Je n'ai pas à vous apprendre, dirait-il, que moi, carbone, je suis un corps simple, c'est-à-dire, qu'on ne peut pas me décomposer en plusieurs substances, ni à vous rappeler que je me présente néanmoins sous des aspects bien différents qu'on a qualifiés d'*états allotropiques*.

" J'avais ma forme la plus belle, j'étais incolore, cristallisé, je lançais mille feux par suite de ma réfringence, j'étais de tous les corps le plus dur et en même temps le plus précieux : on m'appelait *diamant* — quand je devins, il y a bien longtemps, la propriété de Lavoisier. C'était un financier, un fermier général. J'espérais donc être, comme mes pareils, taillé et poli de manière à éblouir le monde ; je savourais d'avance mes succès. Mais au lieu de m'admirer, de me montrer avec ostentation et de me garder jalousement, comme aurait fait un autre, mon maître, sans se soucier de ma grande valeur, me destinait à des expériences qui l'ont rendu fameux... et qui m'ont aussi fait mieux connaître ma nature. Je dois donc m'en réjouir, si j'en crois Socrate.

" M'ayant enfermé dans un espace limité rempli d'un gaz qu'il appelait *oxygène*, par une belle journée de soleil où je n'aurais demandé qu'à briller, Lavoisier concentra sur moi des rayons de lumière au moyen d'une forte lentille. Je brûlai et devins complètement invisible. Je n'avais pourtant pas disparu. " Rien ne se perd, rien ne se créé ", vous le savez, a démontré mon maître. Je m'étais tout simplement uni à l'oxygène qui se trouvait là et pour lequel mes affinités inconscientes m'étaient soudain révélées ; nous formions un gaz incolore qu'on appelle aujourd'hui l'*anhydride carbonique* et, si je regrettais ma liberté (car j'étais maintenant fixé à deux autres atomes), j'avais au changement gagné de la mobilité.

Si beau qu'il soit, un diamant—Régent, Grand Mogol ou Cullivan — est forcément inerte.. Fluide, j'allais pouvoir voyager avec mes compagnons à travers le monde pour le plus grand bien de mon instruction et, somme toute, je n'étais pas fâché de ne plus être cristallisé.

" Mes espérances, hélas! furent de courte durée. Pour vérifier notre identité, on nous mit au contact d'eau de chaux qui nous absorba; nous combinant à cette base, nous formâmes un minéral dont les particules étaient très divisées: j'ai su depuis que c'était un précipité de *carbonate de chaux.*

" Tous les carbonates, celui de chaux comme les autres, sont décomposés avec effervescence par le contact d'un acide qui s'empare de la base en chassant l'anhydride carbonique qui se dégage sous la forme gazeuse. C'est ce qui se produisit quand on nous arrosa d'un liquide qu'on appelait alors *acide muriatique* mais qu'on a préféré depuis nommer *chlorhydrique.*

" Les deux atomes d'oxygène m'accompagnèrent, naturellement, et nous commençâmes une existence vagabonde dont j'ai gardé le meilleur souvenir. Il y avait dans l'air beaucoup de molécules gazeuses, surtout d'autres espèces: celles d'azote étaient les plus nombreuses, puis venaient celles d'oxygène. Il y avait aussi de la vapeur d'eau, de l'hydrogène, et des gaz rares que les hommes ne connaissaient pas encore. Ah! les beaux jours d'alors! Quand le vent faisait rage, c'étaient des rondes folles, des courses endiablées et des tourbillons vertigineux où je me grisais de vitesse. Puis quand le calme renaissait, ce n'étaient plus que de sages promenades. Les courants atmosphériques nous entraînaient deci-delà : nous en avons vu du pays !

" Hélas! Cela ne pouvait toujours être ainsi. Une après-midi de printemps — c'était dans la Forêt-Noire — une feuille de hêtre nous saisit; elle rejeta dans l'atmosphère mes

atomes d'oxygène et me fit entrer avec les éléments de l'eau dans une combinaison nouvelle et, après des transformations multiples, je fis partie de la substance même du tronc de l'arbre, sous forme de *cellulose*. Appartenir à un arbre séculaire, que l'on peut sans doute admirer, mais qui est invariablement fixé au sol, vivre sans cesse dans le même milieu, surtout ne plus rien apprendre, je ne pouvais m'y résigner : c'était trop insupportable. Je fus pourtant emprisonné longtemps, très longtemps, et je m'ennuyais beaucoup, quand un jour un bûcheron marqua le vieux hêtre d'un signe fatidique. Bientôt après, on l'abattit ; avec le bois on fit des meules et l'on y mit le feu, mais sans laisser les flammes jaillir. La combustion étouffée donna bien de la fumée avec laquelle s'en allèrent, dans des combinaisons variées, nombre d'atomes de carbone. La cellulose qui m'emprisonnait se décomposa progressivement ; tout l'hydrogène et l'oxygène s'échappèrent ; je me retrouvai à l'état de corps simple sous forme de charbon de bois.

" Etant indestructible, j'allais recommencer un nouveau cycle de métamorphoses. " Ce charbon-là va faire du bruit dans le monde", dit à mes côtés, en allemand, un jeune homme qui portait des lunettes. Je crus un moment que j'allais de nouveau servir à des expériences qui établiraient quelque grande loi scientifique. Mais non : avec du soufre et du salpêtre, je devais former de la poudre noire et c'est du fracas qui accompagna la détonation de cet explosif qu'il s'agissait.... "

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

La session anglaise. — Le bill du *Home Rule*. — Son adoption aux Communes. — Une nouvelle manoeuvre des lords. — Question constitutionnelle. — La réforme de la Chambre haute annoncée pour la prochaine session. — Rumeurs de la retraite de M. Asquith. — M. Winston Churchill et la question navale. — Le voyage de M. Poincaré en Angleterre. — Le cabinet Barthou et la loi du service de trois ans. — Les fauteurs d'insubordination. — Les finances françaises. — Situation difficile. — Mort d'Henri Rochefort. — Sa carrière et son oeuvre. — Le drame des Balkans. — Au Canada.

LA session anglaise suit son cours prévu, que nous avions indiqué dans une de nos précédentes chroniques. Le 30 juin, le bill du *Home Rule* a franchi l'étape du comité général. L'opposition a provoqué un vote pour protester contre la rapidité de la procédure ; 320 voix contre 243, ont appuyé le gouvernement. Le 7 juillet, lors de la motion pour la troisième lecture du projet de loi, M. Bonar Law en a proposé le rejet; le vote a été de 352 voix contre 243. Le bill a alors été lu une troisième fois sans division.

A la Chambre des lords, le sort réservé à la mesure n'était pas douteux. On savait d'avance que le bill ne pouvait, y recevoir un accueil favorable. Mais les unionistes ont imaginé cette fois une tactique nouvelle. Lord Lansdowne a proposé la motion suivante: " Cette chambre refuse de prendre ce bill en considération tant qu'il n'aura pas été soumis au jugement du pays ". La portée de cette motion, dans la pen-

sée de son auteur et de ses amis, est plus grande qu'on ne peut le soupçonner à première vue. Les unionistes croient avoir découvert une feuille dans le *Parliament Act,* qui pourvoit à l'adoption des bills en passant par-dessus la tête des lords. Voici leur théorie. Si la Chambre haute ajourne la considération du bill de *Home Rule* jusqu'après le terme du présent parlement, le gouvernement libéral ne pourra passer outre, vu que le *Parliament Act* n'a pas prévu le cas où les lords se donneraient des vacances prolongées quant à cette législature, contre laquelle ils se mettraient virtuellement en grève. Voilà l'idée qui aurait inspiré l'attitude et la motion de lord Lansdowne. En d'autres termes, le *Parliament Act* décrète que si un bill, adopté à deux sessions consécutives par les Communes, est rejeté les deux fois par les lords, une troisième adoption par les Communes permet de le faire sanctionner par la Couronne malgré le défaut de concours de la Chambre haute. Ou si les lords, au lieu de rejeter le bill, lors de la deuxième épreuve, en ajournent la considération, la condition des deux rejets consécutifs, stipulée par le *Parliament Act,* n'est pas remplie, et le bill, après sa troisième adoption par les Communes, ne peut être sanctionné par la Couronne, nonobstant l'attitude des lords. Cette théorie des unionistes est-elle juste, est-elle bien fondée en droit constitutionnel ? C'est une question que nous n'entreprendrons pas d'élucider ici, et dont la solution peut être assez épineuse.

Naturellement, la motion de lord Lansdowne a été adoptée. La majorité hostile à la deuxième lecture du bill a été de 302 voix contre 64. La réponse du gouvernement à ce vote ne s'est pas fait attendre. Le même jour, le premier ministre a annoncé, dans la Chambre des communes, que le bill relatif à la réforme de la Chambre haute serait présenté certainement à la prochaine session. En attendant que le *Home Rule* devienne un fait accompli, on s'amuse à spéculer sur ce qui s'ensuivra. A ce sujet le *Daily News* écrit :

" Lorsque l'Acte entrera en vigueur, il est entendu, croyons-nous, que le roi sera avisé de mander M. John Redmond pour le charger de former un gouvernement. Le titre de conseillers privés d'Irlande sera conféré à MM. Redmond et Dillon et à leurs principaux collègues. Au temps voulu, M. Redmond abandonnera la direction active des nationalistes dans la Chambre des communes et aura sans doute pour successeur M. T. P. O'Connor. Le maintien de M. Redmond au gouvernement dépendra du résultat des premières élections irlandaises. Il y a peu de doute qu'il n'obtienne une bonne majorité, et le premier devoir de son ministère sera d'établir une administration responsable à Dublin sur une base ferme et durable. Avec l'adoption définitive du bill prendra fin la résolution en vertu de laquelle les nationalistes refusent d'occuper des fonctions sous la Couronne et d'assister aux réceptions officielles. Le lord-lieutenant d'Irlande deviendra pour la première fois le représentant de la société irlandaise et la question de la résidence d'un membre de la famille royale en Irlande pourra être considérée d'une manière pratique. On espère dans les cercles nationalistes que des arrangements pourront être pris avec la Banque d'Irlande afin que l'ancien palais législatif de *College Green* soit rendu à sa vieille attribution constitutionnelle. La Chambre des lords d'Irlande reste à peu près dans son ancien état, et si elle était affectée au sénat irlandais, ce serait dans son enceinte qu'aurait lieu la cérémonie d'ouverture et que le discours du roi serait lu. On exprime assez généralement le désir que, sous le régime du *Home Rule*, le duc de Connaught devienne lord-lieutenant d'Irlande. On peut affirmer que le caractère de la politique de M. Redmond sera ce que l'on peut appeler conservateur. Toutes les personnes responsables désirent respecter les susceptibilités des comtés protestants. "

Au sujet des desseins de l'Ulster, on croit que, lors des élections irlandaises, la population des comtés protestataires recevra le conseil de ne pas voter. Il est certain que, dans ces quatre comtés, on pratique actuellement les exercices militaires. Mais il doit être clairement compris qu'il n'y aura aucune tentative de réduire ces volontaires par la force, à moins qu'il faille intervenir pour protéger la minorité catholique.

Suivant les calculs des partisans du *Home Rule,* la sanction royale pourrait être donnée au bill vers le mois de juin, l'année prochaine. L'Acte viendrait en vigueur le premier mardi du huiième mois qui suivrait, ce qui serait le premier mardi de février 1915. Mais par ordre en conseil le gouvernement impérial pourrait antidater ou postdater cette entrée en vigueur de sept mois. Et on peut présumer que la loi de l'autonomie irlandaise ne prendra effet qu'après l'élection générale de 1915 dans le Royaume-Uni. Par cette élection 103 membres irlandais seront envoyés à Westminster. Ces représentants retiendront leurs sièges dans le parlement impérial jusqu'à ce que le parlement irlandais prenne effectivement naissance au commencement de 1916.

Une autre des mesures coutentieuses du cabinet, celle qui a pour objet la sécularisation de l'église galloise, a subi sa troisième lecture dans la Chambre des communes. Le vote a été de 347 contre 244. Quelques jours après, le bill pour abolir le vote plural a été adopté également en troisième lecture par une majorité de 293 contre 222. Entre temps, on remet en circulation les rumeurs relatives à la retraite de M. Asquith. On répète qu'il abandonnera bientôt le poste de premier ministre et qu'il cédera la place au ministre des affaires étrangères, Sir Edward Grey. " Il est cependant peu probable, lisons-nous dans une dépêche, que M. Asquith quitte la direction du parti libéral jusqu'après la dissolution du parlement ou jusqu'après l'adoption du *Home Rule* en troisième lecture.

Il est toutefois certain que la question du vote des femmes et l'affaire Marconi lui ont créé beaucoup d'ennuis. Le *Reynolds' Newspaper,* organe radical avancé, dit, au sujet du dîner donné par le comité politique du *Reform Club* à M. Lewis Harcourt : " Le discours du premier-ministre qui présidait, a causé une grande surprise. M. Asquith a laissé à ses auditeurs l'impression qu'il ressentait leur anxiété politique beaucoup plus que ne l'imaginent ses partisans les plus intimes. "

M. Winston Churchill vient de faire, au sujet de la question navale, des déclarations qui ont été longuement commentées. Il a d'abord donné un état de l'accroissement des flottes respectives de l'Angleterre et de l'Allemagne. Voici ses chiffres : Angleterre, 9 grands cuirassés, 4 croiseurs cuirassés, 10 croiseurs légers, 51 contre-torpilleurs ; Allemagne, 7 grands cuirassiers, 4 croiseurs cuirassiers, 7 croiseurs légers, 40 contre-torpilleurs. M. Churchill a expliqué que les croiseurs anglais ne comprennent pas les vaisseaux construits par l'Australie. Il y a dans les eaux éloignées seulement douze navires de 5,000 tonnes. Un député lui ayant demandé s'il se rendait compte qu'en 1904 il y avait dans les mêmes eaux trente-cinq vaisseaux de cette force, M. Churchill a répondu d'un ton significatif : " Je m'en rends parfaitement compte, et j'espère pouvoir augmenter dans une certaine mesure le nombre de nos vaisseaux de guerre stationnés dans les eaux étrangères ". Le premier lord de l'Amirauté a ensuite déclaré qu'il n'avait pas de nouveaux faits à rapporter. Quant à la Méditerranée, de nouveaux programmes sont sans doute discutés en Italie et en Autriche, mais rien de récent ne lui semble nécessiter un changement dans le programme naval anglais.

M. Churchill a ensuite abordé une autre question, celle de la défense générale de l'empire : " Depuis que j'ai adressé la parole à la Chambre, la dernière fois, sur ce sujet, a-t-il dit,

un sérieux événement est arrivé relativement aux vaisseaux canadiens. Le rejet du bill naval canadien nous a privés, pour un temps au moins, d'une aide sur laquelle nous comptions, et, à moins que nous ne comblions cette lacune en imposant de nouveaux sacriifces aux contribuables britanniques, la dépense générale de l'empire — qu'il ne faut pas confondre avec la défense du Royaume-Uni — se trouvera privée de trois vaisseaux inclus dans les calculs de l'Amirauté, comme requis à partir de la fin de 1915. Aussitôt que nous avons été informés du rejet du bill, le gouvernement a compris qu'une action immédiate devenait nécessaire. Nous avions à choisir entre deux modes d'action. Nous pouvions mettre sur les chantiers trois vaisseaux additionnels à la place des trois vaisseaux canadiens, et nous pourrions le faire encore; mais nous ne sommes pas sûrs que ce mode, qui signifierait une augmentation de huit millions et demi de louis dans nos estimations navales, soit nécessaire, et assurément on ne devrait l'adopter, que s'il était nécessaire. Bien que le bill de secours naval ait été rejeté, la question de la participation du Canada à sa propre défense et à celle de l'empire n'est certainement pas morte. Que nous lisions les discours des membres du gouvernement ou de l'opposition, nous constatons que, malgré les divergences dans les moyens à prendre et les divisions de partis, l'immense majorité est d'accord pour déclarer qu'il faut agir et le plus tôt possible. La situation n'est pas encore nettement définie, et je suis enclin à penser que nous pouvons faire plus de mal que de bien en essayant de la discuter en public. Le Canada est absolument maître de ses destinées. Je ne puis essayer de pronostiquer quelle ligne de conduite il va finalement adopter. Mais je crois que les discours des hommes politiques canadiens, pris en eux-mêmes en-dehors de toute autre information publique ou privée, indiquent clairement que la question de la participation effective du Canada à la défense générale de l'empire n'est nullement enterrée.

Et nous n'avons pas le droit de conclure maintenant que nous allons être laissés sans coopération en face des éventualités futures et obligés de porter seuls tout le fardeau. Etant donnée cette situation, l'Amirauté a recommandé et le cabinet a approuvé l'adoption d'un expédient temporaire. Nous n'élargissons pas notre programme quant au nombre de nos grands cuirassés, mais nous accélérons la construction de ceux qui étaient déjà inclus dans nos décisions, de manière à nous assurer que nous aurons la force requise aux périodes voulues. Nous hâtons donc la construction des trois vaisseaux de cette année, qui autrement n'auraient pas été commencés avant la fin de 1913. Nous avons demandé des soumissions le mois dernier, les soumissions ont été reçues, et ces vaisseaux, si tout va bien, seront prêts vers le mois de juillet 1915. Ceci maintiendra suffisamment, pourvu qu'il n'y ait pas de construction nouvelle en Italie et en Autriche, notre marge méditerranéenne et notre force générale, tel que je l'ai expliqué au mois de mars dernier. Sans doute, l'avantage qui nous sera donné par cette simple accélération de construction, ne sera que temporaire. Mais l'effet de cette nouvelle construction sera d'élever la marge dont nous disposons, pour sept ou huit mois, de la fin de 1915 au commencement de 1916, au même niveau que si le bill canadien eût été adopté. Mais, après cette période, l'avantage de cette accélération n'existera plus, et nous nous trouverons de nouveau en face de la lacune que j'ai indiquée. D'ici à douze mois, cependant, il est probable que la situation canadienne sera plus définie, et nous serons mieux en état de discerner si nous serons obligés de recourir à une nouvelle accélération dans la construction des vaisseaux de l'année prochaine où à une addition directe à notre programme. "

Dans son discours, M. Winston Churchill a aussi parlé de l'utilité de l'huile comme combustible pour les vaisseaux

au lieu et place du charbon. Ceci a donné lieu à une passe d'armes assez vive. Faisant allusion à certaines rumeurs de scandale, le ministre a déclaré qu'il avait sans doute signé un contrat avec une compagnie,propriétaire de gisements d'huile, dans laquelle lord Murray, le " maître d'Elibank ", a des actions. Mais il a produit un affidavit du ministère de la marine certifiant qu'aucun membre du gouvernement n'était intéressé dans cette compagnie. Et il s'est écrié : " Si quelqu'un a des soupçons et désire les manifester, c'est le moment et l'endroit propices". Là-dessus, disent les dépêches, le député unioniste de Wiltshire, John Terrell, demanda " si l'exonération de M. Churchill s'étendait à tous les membres du gouvernement"? Il expliqua qu'il était poussé à poser cette question par les rumeurs qu'il avait entendues. Le major Martin Archer-Shee, unioniste, a déclaré qu'il y a de bonnes raisons de croire à ces rumeurs, comme on le verrait plus tard, et il a fait allusion aux placements avantageux d'un certain monsieur. M. Churchill l'a vivement poussé à donner des noms, mais le major Archer-Shee s'y est refusé. M. Churchill a expliqué alors que lord Fisher, avant de devenir président de la commission des huiles de l'Amirauté, avait de nombreux intérêts dans cette industrie mais qu'il a vendu ses actions à perte.

Il est probable que rien d'important ne se produira maintenant au cours de la présente session du parlement britannique.

* * *

Nous ne saurions passer sous silence le voyage fait par le président Poincaré en Angleterre à la fin du mois dernier. Il a donné lieu à de nouvelles manifestations de la bonne entente franco-anglaise. A son arrivée à Londres, le 24 juin, le

président a été reçu par le roi George à la gare Victoria et conduit par lui à York House, assigné comme résidence au chef de la nation française. La capitale du Royaume-Uni était brillamment décorée pour la circonstance. Partout flottaient au vent les couleurs françaises, et les regards du président rencontraient les inscriptions : " Liberté, égalité, fraternité"—"Soyez le bienvenu"—"Vive notre hôte, M. Poincaré" " Les nations ont leurs lendemains ", etc... Le roi a donné au président un grand banquet au palais de Buckingham. On s'y est servi de la fameuse vaisselle plate en or de Windsor, qui pèse quatre ou cinq tonnes, et représente une valeur de $5,000,000. Sa Majesté a proposé un toast au président de la république française, dans lequel elle a fait allusion aux relations cordiales entre la France et l'Angleterre, qui sont le grand facteur de la paix européenne. La réponse de M. Poincaré a été dans la même note. A ce splendide banquet, le menu, les discours, les conversations, tout était français. Le président a été l'objet d'une réception de la part de la ville de Londres, au *guild hall.* Il est allé visiter le château de Windsor et le concours hippique. Il a donné à son tour un grand dîner au roi et à la reine, au palais de l'ambassade française. Le 26 juin, il y a eu un bal de gala en son honneur au palais de Buckingham. M. Poincaré est reparti pour la France le 27 juin. Cette visite présidentielle, en ce moment, a paru produire un bon effet dans les milieux diplomatiques.

* * *

Pendant que M. Poincaré, accompagné de M. Pichon, le ministre des affaires étrangères, conférait à Londres avec le roi George V et Sir Edward Grey, le chef du Foreighn Office britannique, le cabinet Barthou luttait contre les socialistes

pour faire adopter la loi du service de trois ans. Cette bataille politique est ardente et acharnée. Les collectivistes font l'impossible pour empêcher la mesure de passer et pour retarder la procédure parlementaire. Le 3 juillet, ils ont fait assister la Chambre à un joli spectacle. Pendant que le débat se poursuivait, on vit entrer une longue file de députés portant d'énormes paquets. Les uns portaient leur fardeau sur leurs épaules, les uns sur leur tête, quelques-uns trébuchaient sous une double charge. La file s'avança jusqu'au fauteuil présidentiel, et les paquets furent déposés soigneusement en avant et autour de la tribune, jusqu'à ce que M. Deschanel fût complètement masqué par ce mur d'un nouveau genre. Sa voix cependant pouvait se faire entendre, et il ordonna aux huissiers d'abattre ce rempart insolite. Ces ballots énormes étaient faits de pétitions contre la loi de trois ans, revêtues de 730,000 signatures.—Les attaques de l'extrême-gauche sont incessantes. Le ministre des finances, M. Dumont, ayant demandé le vote d'un septième douzième provisoire, M. Jaurès a proposé que ce vote fût ajourné jusqu'après le dépôt par le gouvernement d'un projet d'impôt sur les classes riches pour couvrir les dépenses du programme militaire. Là-dessus, M. Barthou a accusé le leader socialiste de faire de l'obstruction; et il a posé la question de confiance. Par 477 voix contre 93 le douzième provisoire a été voté.

Le gouvernement a adopté des mesures de rigueur, depuis longtemps réclamées par la partie saine de l'opinion,contre les fauteurs de la propagande antimilitariste dans l'armée. Il était grand temps de sévir contre les incitations à la révolte faites par les membres des syndicats ouvriers aux soldats dans le but de soulever ces derniers. Une dépêche annonce que " douze secrétaires et trésoriers de certains syndicats de Paris ont été arrêtés hier sur des mandats émis par le juge Drioux de la Cour Criminelle ". Parmi ceux-ci se trouvent

Marck, trésorier de l'Association générale du travail, Monteron, secrétaire de l'Union des cochers d'omnibus, Dalstein, secrétaire de l'Union des électriciens, et deux des officiers de l'Union des charpentiers. On a fait des arrestations identiques dans beaucoup d'autres villes de province. Ces chefs ouvriers sont accusés d'avoir fait circuler des pamphlets contre l'armée, poussant les jeunes soldats à la révolte.

En dépit de toutes les menées et de toutes les manoeuvres socialistes la loi du service de trois ans fait son chemin. Le 7 juillet, la Chambre des députés a adopté l'article où est contenu le principe de la mesure. Le vote a été de 339 contre 223. Le 19, la Chambre a finalement voté le projet de loi par un vote de 358 contre 204. Avant la clôture du débat M. Caillaux, ancien premier ministre, a fait une dernière charge contre la mesure qu'il a dénoncée comme hâtive, pleine de contradictions et appuyée par les réactionnaires. La réponse a été une majorité de 154 voix pour le ministère. Reste maintenant le sénat. Il n'est pas douteux que le projet ne soit voté. Mais la session devra être prolongée au-delà de sa durée ordinaire.

Tous les patriotes sont d'accord au sujet de cette législation nécessaire. Mais un des aspects de la question ne laisse pas que d'inquiéter les hommes politiques dont les préoccupations dépassent les nécessités de l'heure présente. C'est l'aspect financier. La France a des ressources immenses. Mais les finances de la troisième république sont dans un état assez précaire. A ce sujet on nous permettra de citer ce qu'écrivait l'autre jour au *Devoir* un député de Paris, M. Joseph Denais : " Le gouvernement a promis que la question fiscale serait résolue tout aussitôt après la loi militaire, et avant les vacances. Mais cela constitue évidemment une promesse vaine : il ne se trouvera pas à la mi-août une majorité pour proposer de prolonger la session jusqu'à la fin de septembre ! Il faudra bien, cependant, que le problème soit résolu un

jour, et cette nécessité ne laisse pas de préoccuper justement quiconque a le souci non seulement de la justice fiscale, mais encore de la paix sociale. C'est une grosse entreprise, en effet, que de rompre avec toutes les traditions financières et d'instituer chez nous la personnalité de l'impôt, soit que le capital, soit que l'ensemble des revenus soient visés. Du côté des radicaux on préfèrerait l'impôt sur le revenu, avec l'espoir de lui donner un caractère permanent. Du côté des libéraux, on réclame — je l'ai fait au nom de mes amis, en déposant une motion dans ce sens — l'impôt sur le capital puisqu'il s'agit proprement d'une ressource exceptionnelle destinée à faire face à des dépenses extraordinaires. Mais quand on songe que notre budget est en déficit de cinq cents millions environ, que le Maroc réclame deux cent vingts millions, que les engagements pris et les votes de surenchère électorale élèveront nos dépenses de deux cents millions au moins pour 1914, on ne laisse pas d'être inquiet. Sans doute la France est très riche, mais si notre revenu collectif peut être évalué à une trentaine de milliards, le prélèvement exercé au nom de l'Etat, des départements et des communes, dépasse déjà sept milliards — c'est-à-dire qu'il excède 25% ! Jamais contribuable d'une grande nation ne fut chargé de manière aussi excessive. "

Comme on le voit, la situation financière est de nature à rendre anxieux tous ceux qui ont le souci de la puissance française.

* * *

Un homme vient de disparaître, qui, pendant de longues années, a rempli du bruit de son nom la presse des deux mondes. Henri Rochefort est mort à Aix-les-Bains, le 2 juillet, à l'âge de 82 ans. Il s'appelait vraiment Victor-Henri, mar-

quis de Rochefort-Luçay. Si l'on en croit un de ses biographes, il fut chrétien pratiquant jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. Il composa même des poésies pieuses, et on lui doit un célèbre sonnet à la Vierge Marie, qui fit scandale dans le monde libre-penseur, lorsqu'il fut exhumé quelques années plus tard, au cours d'une lutte électorale. Employé à l'hôtel-de-ville de Paris, Rochefort débuta dans les lettres comme vaudevilliste, fit du journalisme au *Figuro,* et trouva définivement sa veine quand il fonda, en 1868, sa *Lanterne,* dirigée contre les hommes et les institutions de l'Empire. Ce pamphlet périodique, débutait comme suit : " La France contient, dit l'*Almanach impérial,* trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement. " Louis Veuillot écrivait, au moment où s'annonçait cette publication : " M. Rochefort est la fleur de l'esprit français. Tout le monde en convient, et lui-même, quoique grand sceptique, se rend à l'évidence. Sa tenue intellectuelle et littéraire montre qu'il se reconnaît certainement au moins tout l'esprit qu'on peut avoir. Il ne se gêne avec aucune idée, aucun mérite, aucune convenance. Il dit tout ce qui lui passe par la tête, il affiche un profond dédain de l'espèce humaine, il va jusqu'à parler de publier un journal qui ne sera rédigé que par lui. Rochefort seul ! " Dans les *Odeurs de Paris,* Louis Veuillot avait aussi publié sur le pamphlétaire un chapitre étincelant de verve intitulé *le narquois.*

Si l'on veut avoir une idée du genre où s'illustra l'écrivain qui vient de mourir, il suffit de lire ces quelques traits pris çà et là : " La statue équestre de Napoléon III représenté en César (rions-en pendant que nous y sommes) est l'oeuvre de M. Barye. On sait que M. Barye est le plus célèbre de nos sculpteurs d'animaux."—"On a vendu l'autre jour 92 francs un cheval qui fut l'un des plus brillants des écuries du duc de Morny. Devant ces 92 francs donnés pour le cheval, on

frémit en songeant que le maître, qui nous a tant coûté, ne les a jamais valu."—"Napoléon III choisit généralement le mois de janvier pour faire des promesses, et il garde les onze autres mois de l'année pour ne pas les tenir."—Réfugié à Bruxelles, en 1868, élu député en 1869, et devenu directeur du journal *La Marseillaise,* la même année, Rochefort fit partie du gouvernement de la Défense nationale, le 4 septembre 1870, se compromit dans les événements de la Commune en 1871, fut emprisonné, puis déporté à Nonméa, s'évada, et résida quelque temps à Genève et à Londres, revint en France après l'armitisce votée en 1880, fonda l'*Intransigeant,* journal radical et socialiste, déclara la guerre à ses anciens amis arrivés au pouvoir, prit une part active à la campagne boulangiste, s'esquiva encore une fois pour ne pas être arrêté, fut condamné pour haute trahison et demeura à Londres d'où il dirigea son *Intransigeant* avec une recrudescence de verve satirique. Depuis 1895, il était revenu à Paris, où il continuait à écrire avec une inlassable vigueur. Durant les dernières années de sa vie, on eût dit que, tout en restant imbu de principes avancés, il était devenu moins sectaire. Il n'épargnait pas ses traits aux démagogues nantis, qui foulent aux pieds leurs vieux programmes de liberté et de justice égale pour tous, et jouent le rôle de proscripteurs et de spoliateurs. Rochefort publia entre autres livres *les Français de la décadence, les Aventures de ma vie,* et plusieurs romans, *les Dépravés, les Naufrageurs, l'Evadé,* etc. Au demeurant on pourra dire de lui qu'il fut un guerroyeur de la plume et que son oeuvre fut à la fois bruyante et stérile.

* * *

Les dernières semaines nous ont montré, du côté des Balkans, le plus dramatique et le plus imprévu des spectacles.

Il y a deux mois à peine, la Bulgarie, de concert avec la Serbie, la Grèce et le Monténégro, tenait à la gorge la Turquie pantelante, et se voyait au moment de couronner par une paix glorieuse et par la confirmation de ses conquêtes une prodigieuse série de victoires. Kirk-Kilesseh, Lules-Burgos, Andrinople..., ces noms resplendissants s'étaient inscrits en lettres de flamme dans ses annales. Ses foudroyants triomphes avaient étonné le monde, et à un moment donné on s'était demandé si, refoulant le Turc jusqu'au delà du Bosphore, le roi Ferdinand, entrant victorieux dans Constantinople arrachée au Croissant, n'allait pas se faire sacrer dans Sainte-Sophie empereur d'un nouvel empire bulgare. Quelques semaines se sont écoulées. Et que voyons-nous? Au lieu de la paix, une guerre nouvelle et peut-être plus sanglante que la première. Mais cette fois ce sont les alliés d'hier qui sont aux prises. Uni contre l'ennemi commun, le faisceau balkanique s'est brisé au lendemain même de la victoire. Une fois de plus le partage des dépouilles a sonné le glas de l'union. Les prétentions bulgares se sont heurtées aux convoitises serbes et grecques. Les armées qui avaient couru sus au Turc dans un élan coordonné, se sont ruées les unes contre les autres. Des torrents de sang ont été versé, et chose étonnante, celle des trois puissances qui semblait la plus forte, la mieux armée, la plus redoutable, a été écrasée. Aujourd'hui la Bulgarie est vaincue sans retour par la Serbie et la Grèce. Pour comble de malheur la Roumanie, sortant de sa neutralité au moment psychologique, a lancé contre elle une puissante armée. Le royaume est envahi, sa capitale est menacée, et comme pour ajouter à l'ironie tragique de la situation, voici que les Turcs, méconnaissant les stipulations des préliminaires signés à Londres, relèvent la tête, chassent les Bulgares au-delà d'Andrinople et reprennent possession des territoires d'où les avait chassés la défaite. D'un prestigieux faîte de gloire, la

Bulgarie a été précipitée dans un abîme d'humiliation. C'est un stupéfiant et désastreux effondrement. Les puissances européennes font tout leur possible pour arrêter cette guerre fratricide. Elles vont sans doute réussir à faire cesser les hostilités. Mais l'histoire n'en aura pas moins enregistré l'une de ses plus étonnantes vicissitudes et l'un de ses coups de théâtre les plus extraordinaires. Rarement nation n'aura expérimenté dans un raccourci plus poignant que la Bulgarie cette extrémité des choses humaines dont a parlé Bossuet.

* * *

Au Canada, les événemens sont rares à l'heure actuelle. La politique, Dieu merci, chôme en ce moment. On parle d'une session d'automne à Ottawa. Le morceau capital en sera le bill de remaniement des circonscriptions électorales. Les chiffres revisés relatifs au volume de notre commerce viennent d'être publiés. Il a été de $1,079,934,018. Les importations sont de $678,587,617., les exportations de $401,346, 401. Ce sont là des chiffres que nous n'avions jamais atteints.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 juillet 1913.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LES OEUVRES CATHOLIQUES AU LENDEMAIN DE LA SEPARATION. (*Tableaux documentaires*), par Fourvière. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Abondante en faits, en chiffres, en interviews et en anecdotes suggestives, précise et pittoresque, comme une suite de vues cinématographiques, l'enquête de M. Fourvière nous fait pénétrer de plein pied au milieu de toutes les " oeuvres " nouvelles, restaurées ou agrandies, que l'on doit à l'effort du clergé et des catholiques de France, *depuis la Séparation* jusqu'à nos jours : syndicats d'hommes ou de femmes ; maisons d'hospitalisation ou d'accueil ; écoles d'apprentissage ou de préapprentissage ; cercles et patronages ; hôpitaux, dispensaires ou asiles d'infirmes ; garderies, oeuvres de protection ou d'évangélisation, sous les formes les plus variées et les plus ingénieuses, etc. ; tout un monde !

C'est vraiment une *Eglise rajeunie*, selon la juste définition de M. Georges Goyau, que nous fait apparaître M. Fourvière.

Et ce qui n'est pas le moindre mérite des *Oeuvres catholiques au lendemain de la Séparation*, ce qui donne à ce livre toute la valeur d'un "document historique ", c'est que l'enquête de M. Fourvière a été, d'un bout à l'autre, conçue, menée, enregistrée, strictement *en dehors de toute préoccupation politique ;* sans le moindre commentaire, en *historien*, tout simplement.

* * *

RETRAITES SPIRITUELLES, par Mgr Dadolle. 1 vol. in-8 couronne de 230 pages, avec portrait. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, éditeurs, 90, rue Bonaparte, Paris.

Ce volume de Mgr Dadolle contient, en dix-huit méditations, deux retraites prêchées aux dames de Dijon en 1907.

Les textes de la Sainte-Ecriture que l'auteur excellait à commenter fournissent le thème des sujets. La façon très personnelle dont ils sont traités constitue l'originalité de l'oeuvre.

A chaque phrase on reconnaît l'apôtre semeur de lumière et excitateur d'énergie.

A signaler dans la première partie les conférences sur la mortification et l'apostolat, dans la seconde, celles sur les oeuvres et la lecture.

* * *

LA RACE IMMORTELLE. *Roman épique*, par René Milan. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

De fils en fils, le roman nous conduit du cruel Attil, *prince tartare des cent mille chevaux blancs* et fléau de la Chine antique, à Maurice Verteille, le petit soldat français, qui se trouve à Pékin lors du siège des légations, en passant par Apollo, l'esclave romain, Diendonné, le compagnon de Charlemagne, Hugues le Sanglier, brigand féodal de superbe allure, Laurent le Corbeau, que pendit Louis XI, le maréchal de Monhernon, seigneur poudré de la cour de Louis XV, et maint autre. Si le lecteur s'y plaît, il frémira d'une façon nouvelle à ces récits d'amour et de sacrifices, de crimes et de souffrances.

* * *

LA VIE DE JEAN DE LA FONTAINE, par Louis Roche, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Le livre que M. Roche vient de consacrer à l'immortel fabuliste est une oeuvre solide autant qu'attachante. Il nous montre le *bonhomme* au naturel, nous permet de nous approcher de lui, de le suivre à travers les mondes les plus différents, dans les phases diverses de son existence, et, par suite, de l'aimer mieux en pénétrant dans l'intimité de sa pensée et de ses habitudes. Tout en parlant de son héros avec un sourire, pour se con-

former à l'esprit même du grand poète, l'auteur a, sans étalage de pédanterie, soigneusement élucidé les points douteux de sa biographie. L'oeuvre et l'homme sont ainsi présentés au public de compagnie, se mêlant, s'expliquant, se complétant de la façon la plus originale. Pour beaucoup de lecteurs, cette monographie sera une agréable révélation.

* * *

PARIS SOUS NAPOLEON. *Le Théâtre Français*, par L. de Lanzac de Laborie. 1 vol. in-8. Prix : 5 francs. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris. (6e).

Le vaste tableau de la vie politique, administrative, littéraire, publique et privée de *Paris sous Napoléon* que M. L. de Lanzac de Laborie a entrepris de tracer vient de s'augmenter d'un travail spécial qui comprend deux parties juxtaposées mais bien distinctes. Les quatre premiers chapitres complètent l'étude des théâtres et des spectacles commencée dans un volume précédent avec le Théâtre Français. Les trois derniers sont consacrés aux musées et expositions d'art, ainsi qu'aux rapports du gouvernement napoléonien avec les principaux artistes.

Cette oeuvre consciencieuse apparaîtra très vivante, renseignée aux sources, propre à nous restituer avec une fidélité scrupuleuse et pittoresque un des aspects de la capitale sous le Consulat et sous l'Empire.

* * *

L'ISLAM. *Les trompe-l'oeil de l'Islam; la France puissance musulmane*, par Maurice Landrieux. In-12, Prix : 1 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, (6e).

L'auteur a été en contact, à plusieurs reprises, avec l'Islam, en Afrique et en Orient, en Algérie, en Tunisie, chez les Kabyles et dans le M'Zab, au Caire, à Jérusalem, à Damas, hien encore à Constantinople, et il a résumé, dans cette étude, ce qu'il a vu, ce qu'on lui a dit, ses impressions personnelles, mais controlées et mises au point, sur place, par l'expérience et la documentation d'hommes graves, établis dans le pays, en relation constante avec les populations musulmanes, et dont le jugement repose sur une observation méthodique et prolongée.

* * *

LES PSAUMES DU BREVIAIRE, traduits de l'hébreu, (texte latin et traduction française), par l'abbé H. Lesêtre, curé de Saint-Etienne du Mont, à Paris. In-18 (XII-412 pp.), Prix: 2 frs.; en reliure toile 2 fr. 75. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Pour plus de commodité, l'ordre suivi par M. l'abbé Lesêtre est celui du Bréviaire; en tête de chaque psaume est placée une indication sommaire du sujet, les notes se bornent à quelques renseignements très succints: la poésie hébraïque et son parallélisme ont été respectés. Petit format (c'est celui des Psautiers in-18), impression soignée, disposition typographique bien comprise, rien ne manque pour assurer à ce petit livre, d'un usage journalier, tout le succès qu'il mérite.

* * *

GLOIRES ET BIENFAITS DES SAINTS, par le chanoine S. Coubé. In-8 écu, Prix: 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Parmi les panégyriques qui remplissent ce volume, quelques-uns sont consacrés à des saints de l'Evangile, tels que saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Pierre. Les autres discours célèbrent pour la plupart des saints de France: signalons entre autres ceux que le prédicateur a consacrés à saint Martin, à saint Remy et à saint Louis.

* * *

LA DEMOCRATIE REVOLUTIONNAIRE. *De la Constituante à la Convention*, par M. Gustave Gautherot, docteur ès lettres, professeur d'histoire de la Révolution Française à l'Institut Catholique de Paris. 1 vol. in-8 (XI-438 pp.) Prix: 5 fr.; *franco*, 5 fr. 50. — Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, 117, rue de Rennes, Paris (6e).

A l'aide d'une érudition qui met heureusement à profit les plus solides travaux contemporains, M. Gautherot établit que, dès 1789, le gouvernement devint le jouet des *clubs* et des comités plus ou moins occultes qui avaient succédé aux sociétés philosophiques de l'époque préparatoire. —Sous la Législative, les *Sections* exercèrent une véritable dictature; or elles étaient conduites par quelques centaines de démagogues, et il arriva qu'à Paris les neuf-dizièmes des votants s'abstinrent, par indifférence ou par *terreur*, de participer aux opérations électorales !

Les grands hommes de la *Démocratie Révolutionnaire* n'étaient eux-mêmes, comme l'observait déjà Michelet, que des sortes de mannequins dont on tirait les ficelles. — Les Grandes Journées étaient machinées avec un art, d'ailleurs consommé, qui reléguait la fameuse volonté générale dans le pur domaine de l'abstraction. — M. Gustave Gautherot a su déterminer, avec une exactitude scientifique et rigoureuse, quels furent les meneurs du peuple révolutionnaire.

* * *

EN SILENCE. *Roman*, par Francisque Parn. Collection à 1 fr. le volume *franco*, 1 fr. 15.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris(6e).

* * *

LA "REVUE CANADIENNE" A AUSSI REÇU LES OUVRAGES SUIVANTS :

De la librairie Bloud et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris :

MADAME SWETCHINE, par Fernand Laudet, directeur de la *Revue hebdomadaire*. 1 vol. in-16, de la collection *Science et Religion* (*Biographies*, No 656). Prix: 0 fr. 60.

AUGUSTIN COCHIN, par Fernand Laudet. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Biographies*, No. 655). Prix: 0 fr. 60.

HISTOIRE DES RAPPORTS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT, du Ier au XXe siècle, par Emile Chénon, professeur à la Faculté de Droit de Paris. 1 vol. in-16 de 254 pages. Prix: 1 franc.

HUME, par Jean Didier. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, (série *Philosophes et penseurs*, No 658). Prix: 0 fr. 60.

SUR LE CHEMIN DU CATHOLICISME, par L. Laberthonnière. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (série *Apologétique générale*, No 661). Prix: 0 fr. 60.

LE MISSEL ROMAIN, T. H. *Le Missel plénier*, par Dom Baudot. 1 vol. de la collection *Science et Religion* (*Liturgie*, Nos 644-645). Prix: 1.20.

LE BILAN DE LA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE, *Sa fonction, son avenir*. par Albert Leclère, professeur agrégé à l'Université de Berne. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Questions philosophiques*, No 643). Prix: 0 fr. 60.

MANUEL D'EPIGRAPHIE CHRETIENNE. — I. *Inscriptions latines*, II. *Inscriptions grecques*, par René Aigrain, prêtre du diocèse de Poitiers. 2 vol. in-16 de la Collection *Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques*, Nos 653-654. Prix: 1 fr. 20.

* * *

Les Frères de Saint-Gabriel au Canada

1888 - 1913

LES *Frères de Saint-Gabriel,* les bons frères à long manteau et à rabat bleu, si dévoués à l'enfance, ont célébré en famille, le 29 juillet dernier, dans l'église paroissiale du Sault-au-Récollet, le vingt-cinquième anniversaire de leur arrivée en Canada. C'est en effet dans l'été de 1888 que les Frères Louis-Bertrand, Augustin, Sylvère, Raoul, Jean-de-Prado, Herbland, tous encore, grâce à Dieu, pleins de vie et de zèle, furent envoyés de France à Montréal par leur supérieur-général, le très cher Frère Hubert, pour se consacrer, dans un orphelinat récemment ouvert, à l'éducation de petits abandonnés, et fonder le premier établissement entrepris jusqu'alors en territoire étranger par leur institut.

L'arrivée à Montréal de la petite avant-garde ne fit pas sensation. Les grands journaux ne l'annoncèrent point en première page par de grosses majuscules, et les passants,qui rencontrèrent sur leur chemin les nouveaux venus, ne les distinguèrent pas de la foule d'émigrants, que l'espoir d'un meilleur sort amène chaque année sur nos rives. Les Frères de Saint-Gabriel sont des humbles qui se dépensent à d'humbles tâches parmi les humbles et pour les humbles; ils s'épouvantent du bruit et de la réclame, et savent que le silence et l'obscurité sollicitent les concours divins. Ils s'installèrent à Montréal et commencèrent leur oeuvre, sans fracas de publicité, sans souci de notoriété, et leur oeuvre, leurs oeuvres, se sont multipliées et étendues, et il apparaît bien, à vingt-cinq années de distance, que le débarquement sur notre sol et la présence parmi nous depuis un quart de siècle de ces excellents éduca-

teurs furent, dans la vie religieuse et nationale de nos populations de campagne et de ville, des événements bienfaisants qui méritent de figurer avec honneur dans la galerie historique de la *Revue Canadienne.* On en conviendra aisément, si l'on veut bien aller jusqu'au bout de ces pages qui répondront à deux questions: *Qui étaient les Frères de Saint-Gabriel ? Qu'ont-ils fait, que font-ils encore en Canada ?*

* * *

Les Frères de Saint-Gabriel se présentent comme les fils du Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, ce missionnaire original et puissant, dont les prédications ont laissé une impression si profonde et si durable dans les départements français de l'Ouest—qu'il parcourut en tous sens, la croix et le chapelet à la main ! Leur culte vraiment filial envers celui qu'ils nomment leur père, leur attachement à ses dévotions maîtresses: le crucifix et le rosaire, leur zèle pour son ministère de prédilection : catéchiser l'enfance, leur fidélité à ses vertus caractéristiques: foi, simplicité, abnégation, dispositions héréditaires dans leur famille, sont des preuves assez sûres de l'authenticité de leur généalogie pour les dispenser d'en fournir aucune autre. Cependant, une certaine école, poussée par des motifs mal définis, leur conteste le droit de se réclamer d'un patronage qu'ils invoquent avec raison comme leur meilleure recommandation, et en appelle à l'histoire. Mais l'histoire, patiemment et consciencieusement interrogée, répond en faveur des Frères. Le Bienheureux de Montfort laissa en mourant, le 28 avril 1716, pour continuer ses oeuvres, deux communautés: l'une de religieuses hospitalières, l'autre de missionnaires et de *frères-coadjuteurs;* la première seule, la congrégation des Filles de la Sagesse, avait déjà reçu une organisation complète et définitive ; la seconde

n'existait qu'en germe et possédait tout juste les éléments essentiels à sa vie : elle comptait deux Pères et sept Frères dont quatre avaient prononcé leurs voeux. Les Frères ne constituaient pas alors de communauté distincte de celle des Pères que leur rôle principal était de servir et de seconder : à la maison-mère, ils se chargeaient de tous les soins matériels dont s'entoure la vie humaine, et des autres tâches qui auraient pu distraire les prédicateurs de leurs travaux apostoliques; au cours des missions, ils sonnaient les cloches, dirigeaient le chant, présidaient aux décorations, faisaient le catéchisme et *instruisaient l'enfance.* Jusqu'en 1820, les Frères furent peu nombreux et la classe ne les absorba guère, leurs autres fonctions leur laissant peu d'activités disponibles. Il n'en est pas moins absolument sûr que l'*école charitable* fit partie des attributions qui leur furent assignées par le Bienheureux lui-même — qu'on se reporte à son testament — et qu'ils s'en acquittèrent, sans interruption, pendant tout un siècle, à Saint-Laurent-sur-Sèvre et en quelques autres lieux.

Vers 1820, après la tourmente révolutionnaire et l'épopée impériale, Monsieur Deshayes, ancien curé d'Auray en Bretagne—où il avait travaillé, de concert avec le vénérable Jean-Marie Robert de LaMennais, à la fondation de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel—devint supérieur des communautés établies par Montfort. Celle des Soeurs : *la Sagesse,* était prospère, celle des Pères et des Frères : *le Saint-Esprit,* semblait proche de la ruine. Persécutions et guerres ayant tari les vocations dans leur source, la communauté se trouvait réduite à trois Pères et quatre Frères, dont aucun n'avait de voeux ; et c'était juste à l'heure où le travail de restauration religieuse qui s'accomplissait partout en France exigeait le plus impérieusement des ouvriers. Il fallait sans retard ranimer ce corps épuisé.

Monsieur Deshayes possédait les dons supérieurs que ré-

clamait la situation : foi ardente, activité infatigable, faculté d'organisation peu commune. Il devait naturellement se préoccuper davantage de l'oeuvre d'éducation chrétienne à laquelle il s'était intéressé en Bretagne, et que les circonstances rendaient absolument urgente. C'est pourquoi sa sollicitude s'exerça principalement à l'égard des Frères et des Frères enseignants. Il fit venir d'Auray une dizaine de jeunes gens qui s'y consacraient ou s'y préparaient au rôle d'éducateurs de la jeunesse et les *adjoignit* aux *quatre* survivants du Saint-Esprit; en même temps, des recrues nombreuses arrivèrent des diocèses voisins et firent passer, en moins de quatre années, le nombre des Frères de quatre à quarante-deux. Tous revêtirent le costume religieux et prononcèrent les trois voeux en septembre 1824. Frères occupés à la classe, Frères occupés aux travaux et Missionnaires vivaient en commun, habitaient sous le même toit, reconnaissaient les mêmes règles, obéissaient au même supérieur, ne constituaient enfin qu'une seule et même société. Mais en 1835, les sujets continuant d'affluer et se portant surtout vers l'enseignement, les *Frères de classe* furent séparés et logés dans une maison du bourg de Saint-Laurent, acquise à cet effet et nommée *Maison Saint-Gabriel* du nom de baptême de Monsieur Deshayes. A la mort de ce dernier, survenue en 1841, et en vertu d'une disposition expresse de ses dernières volontés,les Frères voués à l'instruction devinrent autonomes et se donnèrent l'un d'eux pour supérieur. Ils prirent ou plutôt se laissèrent imposer le nom de *Frères de Saint-Gabriel* et existèrent dès lors comme communauté distincte.

Ces modifications profondes apportées par Monsieur Deshayes à l'oeuvre de Montfort l'ont fait nommer parfois fondateur de la congrégation enseignante, et ont donné lieu à d'autres expressions équivoques de nature à égarer les lecteurs peu avertis. Ces changements, si importants et si im-

prévus qu'ils paraissent, ne sont en somme que le développement un peu tardif d'une oeuvre voulue par Montfort et désignée par lui à ses enfants, mais réalisée par l'initiative du successeur légitime du Bienheureux, l'héritier de son autorité pour le gouvernement de sa famille religieuse. Ils ont donné aux Frères enseignants une existence indépendante, mais n'ont pu les dépouiller d'une origine glorieuse qui vaut pour eux la plus antique noblesse.

Le décret officiel de Rome portant approbation de leurs constitutions, rendu en 1910, date leurs commencements d'il y a deux siècles. C'est reconnaître expressément le titre dont ils se parent : fils de Montfort.

* * *

La congrégation de Saint-Gabriel connut des progrès rapides. Une ordonnance royale de 1823 avait limité son activité aux diocèses français de l'ouest: en 1853, le gouvernement impérial lui permit d'ouvrir des écoles dans la France entière et aux colonies. Elle usa de la permission et se répandit dans le midi, le nord et le centre, où autant de provinces furent créées. Les établissements canadiens demeurèrent jusqu'en 1900 les seuls fondations lointaines de l'institut qui s'y trouvait encore en pays français. La mère-patrie bénéficia ainsi presque exclusivement des services inappréciables des Frères de Saint-Gabriel jusqu'au jour où pour récompense on les chassa du sol natal. Ce jour-là, ils étaient deux mille, entretenaient deux cents écoles, instruisaient et formaient au bien vingt mille enfants ou jeunes gens. Ils avaient recueilli l'héritage du célèbre abbé de l'Epée et s'étaient spécialisés dans l'éducation des sourds-muets et des aveugles : ils dirigeaient en France pour l'avantage exclusif de ces infortunés douze institutions florissantes, admirées de tous et louées à

maintes reprises par les personnages officiels: ils y avaient donné à trois mille malheureux privés de la parole ou de la vue le moyen de suppléer aux sens qui leur manquaient et de reprendre place dans la société. Cela n'empêcha pas une majorité de sectaires de leur appliquer avec brutalité les lois d'exception réclamées contre les communautés religieuses par Waldeck-Rousseau et par Combes: les Frères comme congréganistes furent déclarés incapables d'enseigner et contraints de choisir la sécularisation ou l'exil; leurs écoles furent fermées, leurs biens confisqués, leur noviciat et leur maison-mère obligés de chercher un refuge à l'étranger.

Les Frères furent admirables. Si quelques-uns faiblirent devant l'exil, l'isolement, l'avenir incertain, et, renonçant à poursuivre leur rêve de perfection, réclamèrent la dispense de leurs voeux et le droit de se refaire dans le monde une situation assurée, c'est que l'épreuve dépassait la limite d'un courage ordinaire. Le grand nombre demeura fidèle. Obéissant à des conseils ou à des inspirations diverses, les uns, pour sauver quelque chose des oeuvres françaises, brisèrent les liens extérieurs qui les rattachaient à la congrégation, dépouillèrent l'habit religieux, se privèrent du bienfait de la vie commune et reprirent çà et là, en se cachant, les tâches interrompues ; les autres, pour pratiquer dans son intégrité la vie religieuse, se condamnèrent à l'exil, quittèrent parents, amis, patrie, et vinrent sur la terre étrangère chercher la liberté de prier ensemble et d'instruire chrétiennement l'enfance. Le sacrifice des uns et des autres a été béni de Dieu. Les oeuvres françaises recommencent peu à peu de vivre, d'une existence hélas ! incomplète et précaire, mais des enfants échappent à l'athéisme de l'école officielle et l'on voit apparaître l'espoir d'un renouveau. Les oeuvres étrangères se multiplient et prospèrent: en moins de quinze ans, les Frères de Saint-Gabriel se

sont établis en Suisse, en Hollande et en Belgique, où ils ont transporté leur maison-mère et leur principal noviciat; en Angleterre, où ils vont bientôt ouvrir une grande école pour les sourds-muets; en Espagne et en Italie, refuges désignés pour leurs anciennes provinces du centre et du midi ; en Egypte, en Abyssinie, au Congo, à Madagascar, au Siam et aux Indes, où les missionnaires trouvent en eux les plus précieux collaborateurs. Tels sont les ouvriers d'élite dont s'enrichit le Canada en l'année 1888.

* * *

La venue à Montréal des Frères de Saint-Gabriel est due pour une grande part aux sollicitations de Monsieur Rousselot, ce sulpicien aux initiatives intelligentes et hardies, longtemps curé de Notre-Dame et de Saint-Jacques, dont le nom se rencontre à l'origine de plusieurs établissements charitables de notre ville, qui prolongent sa bienfaisance et font bénir sa mémoire. Un riche citoyen de Montréal, M. F.-X. Beaudry, avait laissé en mourant des immeubles et des sommes d'une valeur considérable pour fonder un vaste orphelinat, l'orphelinat Saint-François-Xavier, où des enfants pauvres et abandonnés recevraient non seulement le logement et la nourriture, mais encore une solide instruction professionnelle dans des ateliers aménagés pour eux. Ses exécuteurs testamentaires commencèrent de réaliser ses volontés. Retenant entre leurs mains l'administration financière, ils cherchèrent des hommes dévoués pour leur confier la surveillance et la formation morale des orphelins. Les communautés du pays, accablées de demandes, ne purent les leur fournir.

Monsieur Rousselot, natif d'une contrée qui doit sa foi profonde aux travaux de Montfort et de ses fils, ancien élève des Frères au pensionnat de Saint-Laurent-sur-

Sèvre et demeuré leur admirateur et leur ami, suggéra de recourir à la communauté de Saint-Gabriel. Monseigneur Fabre consulté donna volontiers son agrément. Les Sulpiciens de Paris servirent d'intermédiaires. Le Rév. Père Fleurance, provincial de la Compagnie de Marie, donna lui aussi un concours très efficace. Il parait que dans sa jeunesse Louis de Montfort avait rêvé de passer en Amérique et de s'y dévouer aux progrès de la foi : l'influence de Monsieur Tronson, supérieur de Saint-Sulpice et son directeur, aurait été nécessaire pour le retenir en France. Les Frères accueillirent les propositions venues de Montréal comme une occasion providentielle de réaliser, à deux cents ans de distance, un projet de leur père. Cette fois Saint-Sulpice, loin d'élever le moindre obstacle, les encourageait et les appelait. On fit bon accueil à la requête venue de Montréal, et après quelques pourparlers, l'affaire fut conclue. Six Frères furent désignés pour partir : ils firent leurs adieux aux parents, aux amis, au sol natal, aux oeuvres chères, recommandèrent à Jésus et à Marie leur entreprise lointaine, et se hâtèrent vers le poste avancé où les envoyait l'obéissance.

Leur docilité et leur confiance ne furent point trompées. Sans doute, Dieu permit que la fondation au profit de laquelle ils apportaient leur efforts et se dépensèrent pendant six ans, périclitât et sombrât : c'était pour féconder leurs travaux par l'épreuve. L'oeuvre des orphelins reprise sur de tout autres bases et dans d'autres circonstances revit, réussit et promet. Ainsi se sera réalisée une fois de plus la prophétie du Père Vimont, jésuite, de Québec, qui écrivait dans son journal, en 1641, à propos des projets de la Société de Montréal : " La croix, les peines et les grands frais sont les pierres fondamentales de la maison de Dieu. On ne mène personne à Jésus-Christ que par la croix. Les desseins qu'on entreprend pour sa gloire en ce pays se conçoivent dans les dépenses et

dans les peines, se poursuivent dans la contrariété, s'achèvent dans la patience et se couronnent dans la gloire. "

La colonie gabriéliste débarquée à Montréal prospéra rapidement: des domaines fertiles s'ouvrirent sur divers points à son activité; des renforts venus de France et bientôt des recrues gagnées en Canada grossirent le bataillon d'avant-garde. Un *noviciat* fut inauguré, le 7 septembre 1891, dans une maison acquise au Sault-au-Récollet, grâce aux bons offices de M. le curé Beaubien. Il se doubla bientôt d'un *scolasticat,* où les nouveaux profès se forment sous la direction de maîtres pleins d'expérience aux fonctions spéciales d'éducateurs, et d'un *juvénat,* où les enfants inclinés à la vie religieuse s'éprouvent sous l'oeil de Dieu et loin des influences troublantes. Il fallut agrandir, acquérir, bâtir, et il faut encore, paraît-il, acheter et construire: c'est l'effet d'une croissance vigoureuse et d'une persistante vitalité.

Entre temps, écoles, académies, collèges, patronage, orphelinat, naissaient et grandissaient. Impossible de raconter en détail chacune de ces fondations. La simple énumération de celles qui ont vécu et sont à l'heure actuelle en pleine activité constitue le plus éloquent témoignage en faveur des services que les Frères de Saint-Gabriel n'ont pas cessé de rendre à la cause de l'éducation populaire parmi les Canadiens français. Ils dirigent, hors de Montréal, onze écoles, dont dix dans la province de Québec: à l'Assomption, Sainte-Thérèse, le Sault-au-Récollet, Sainte-Rose, Saint-Stanislas, Saint-Martin, Acton-Vale, Saint-Tite, Saint-Jacques-de-l'Achigan et Saint-Lin-des-Laurentides, et une autre par delà la frontière, à Saint-Johnsbury, au Vermont. Cinquante Frères y instruisent de seize à dix-huit cents enfants. Ils retrouvent avec bonheur dans ces bonnes paroisses de campagne la foi, la piété, la simplicité des populations vendéennes parmi lesquelles ils inaugurèrent leur mission de maîtres d'école. Ils s'y

font estimer et aimer. Des assurances très touchantes leur en ont été données au cours des dernières fêtes. La plus émouvante — on sentait si bien qu'elle montait directement du coeur — aura été sans doute la très simple et très heureuse improvisation de M. le curé de Saint-Johnsbury à la table de famille qui réunit dans une allégresse commune les Frères et leurs amis. Prié de prendre la parole au nom des franco-américains qui bénéficient de leurs travaux, ce prêtre distingué évoqua les difficultés qu'éprouve en terre américaine une population catholique et française, peu fortunée, éloignée de son centre (Québec), forcée de contribuer par des taxes onéreuses à l'entretien des écoles publiques non-confessionnelles,puis de se donner ses écoles à elle, moyen indispensable de conserver intact, d'une génération à l'autre, l'idéal national et religieux, et il rendit hommage au désintéressement des communautés de Montréal: Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, Soeurs de la Providence, Frères de Saint-Gabriel, qui refusèrent à plusieurs reprises des offres avantageuses et tinrent à demeurer dans son humble paroisse pour maintenir au coeur et sur les lèvres des petits la foi et le parler des pères.

Les Frères de Saint-Gabriel sont chargés du cours préparatoire au Collège de Montréal et du cours commercial à celui de Sainte-Thérèse. : ils ont dirigé aussi le cours commercial à l'Assomption et à Sainte-Marie-de-Monnoir. Ces rôles dans des collèges classiques demandent beaucoup de tact, de discrétion, de simplicité, d'oubli de soi. Les Frères s'en acquittent partout de manière à mériter de chaudes sympathies et d'inviolables attachements.

En ville, les Frères possèdent quatre établissements: le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, l'Orphelinat Saint-Arsène, l'Ecole Sainte-Hélène et l'Académie Christophe-Colomb. Ils y sont une trentaine; ils y reçoivent plus de mille enfants,

tous ou presque tous de familles ouvrières, souvent fort négligés, sans défense contre les séductions d'une cité qui semble ne plus savoir respecter l'innocence. Ils ne se posent pas devant l'opinion publique en champions de l'instruction populaire, ils ne font ni discours, ni articles, sur la question scolaire; mais ils usent leurs forces à donner à ces petits les connaissances indispensables à qui veut se faire dans la société une situation indépendante, à leur enseigner par la parole et par l'exemple la vieille morale évangélique, celle qui, libérant l'homme des servitudes honteuses, est la seule efficace pour le former aux grands devoirs qu'imposent la religion, la famille et la patrie.

Parmi tant de belles oeuvres, deux, dont on pourrait dire qu'elles n'en font qu'une, méritent une mention spéciale, car elles semblent l'oeuvre originale, la mission primitive et la principale raison d'être des Frères de Saint-Gabriel à Montréal, le *Patronage Saint-Vincent-de-Paul,* et l'*Orphelinat Saint-Arsène.* C'est là que l'auteur de ces lignes les voit à l'oeuvre et sent croître pour eux tous les jours sa respectueuse admiration. Leur action contrariée par toutes les influences qui peuvent se conjurer pour réduire à néant les efforts du zèle ne laisse pas d'y produire des résultats qui, pour être parfois cachés ou retardés, n'en sont pas moins certains, profonds et durables. C'est qu'ils prêchent surtout d'exemple et que, même aux heures d'intimité, où la fin de surveillance assujettissantes et prolongées justifierait bien quelque détente, on les trouve toujours réguliers, laborieux, modestes, préoccupés d'accomplir dans le détail la volonté du Divin Maître et de faire pénétrer plus de vérité dans les esprits et plus de générosité dans les coeurs.

Le Patronage, fondé le 8 septembre 1892, avec le concours des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, transporté un peu plus tard au coin des rues Lagauchetière et Chenneville, agrandi par des acquisitions et des constructions successives,

donne asile aux jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, plus ou moins délaissés, obligés de gagner leur vie et désireux d'apprendre un métier pour se faire un meilleur sort. Ils sont là une centaine pour qui le Patronage réalise les promesses de son nom et supplée de son mieux la famille impuissante ou détruite. On leur assure, autant que possible et au meilleur compte, de bonnes places chez de bons patrons, une bonne pension, un bon entourage, des distractions saines, quelques cours du soir, une sérieuse formation professionnelle, et la formation morale et religieuse plus nécessaire encore, qui en fera des hommes honnêtes, travailleurs et chrétiens.

L'Orphelinat Saint-Arsène, commencé à Villeray en 1906 et considérablement agrandi cette année même, est venu combler une lacune qu'on déplorait depuis longtemps dans les oeuvres catholiques de Montréal. Le petit orphelin élevé chez les Soeurs ne pouvait s'y attarder après la onzième année et se trouvait encore trop jeune pour entrer en apprentissage et se suffire à soi-même : à qui le confier dans l'intervalle? Montfort rend d'immenses services, mais ne peut convenir à tous les cas, ni répondre à tous les besoins. Saint-Arsène est ouvert aux enfants jusqu'à quatorze ans et peut dès maintenant en loger près de quatre cents. Les locaux sont spacieux, les cours très vastes, l'air excellent. Les *petits chars* arrivent tout près. On y suit la classe, on y joue, on y respire, on y mange, on y dort, on y obéit, on y prie, on s'y fortifie le corps et l'âme en vue de l'avenir, car il faut à ces petits hommes des muscles vigoureux, des coeurs courageux et des volontés aguerries.

Peu de services valent celui-là : arracher des centaines d'existences d'enfants aux hérédités qui les tiennent, aux influences qui les corrompent, aux tentations qui les guettent; les entourer de sollicitude, d'idéal et de foi; leur mettre au plus profond de l'âme le sens et le culte du devoir; les rendre

à la société, armés pour la vie, capables d'y faire oeuvre utile, d'occuper une situation honorable, de fonder une famille, de s'acheminer à l'éternité heureuse par la voie du travail, du sacrifice et de l'honneur; consacrer toutes ses énergies à ces entreprises difficiles de résurrection et de salut; persévérer en dépit d'échecs nombreux et décourageants; abandonner la joie de contempler de ses yeux les merveilleuses transformations qu'on a payées de ses peines et de ses renoncements, —voilà ce qu'accomplissent simplement, parmi nous, sans se croire admirables, loin des regards du monde qui les dédaigne, sous l'oeil de Dieu qui les inspire et les soutient, les Frères de Saint-Gabriel et avec eux, dans d'autres conditions, les maîtres et les maîtresses de ces institutions charitables qu'on critique et qu'on dénigre parce qu'on ne les connaît pas.

Le Patronage joint les deux bouts tant bien que mal, avec les modestes pensions prélevées sur le gain des apprentis, quelques subventions et quelques dons; mais Saint-Arsène, grevé d'une dette de *quatre-vingt mille piastres,* et n'ayant guère d'autre revenu fixe que la redevance mensuelle de six piastres demandée pour chaque orphelin et fort irrégulièrement encaissée, est un défi perpétuel à la Providence et un appel permanent à la charité. L'une et l'autre lui seront fidèles: il le faut pour combler les emprunts du passé, subvenir aux besoins du présent, réaliser les projets d'avenir. L'oeuvre réclame d'importants compléments: ses protégés la quittent pour se mettre au travail à quatorze ans,souvent à treize, parfois à douze. Ils débutent d'ordinaire comme petits messagers, petits commissionnaires, et ne sont pas admis à commencer un apprentissage sérieux avant quinze ou seize ans. Nécessité fâcheuse! ces courses du matin au soir, ces allées et venues à travers les grandes rues,où l'on s'attarde aux scopes, aux étalages, aux carrefours, où l'on entre en conversation avec le premier gamin rencontré, sont une école de vagabon-

dage, de gaspillage, de dissipation, aux leçons de laquelle les pauvres petits, trop jeunes pour être bien formés, ne sauraient d'ordinaire résister longtemps. D'autre part, il n'est pas possible et il ne serait pas avantageux de leur faire prendre si tôt du travail à l'intérieur dans une boutique de ville. Alors ceux qui les aiment rêvent de voir se dresser sur le vaste terrain de Saint-Arsène de beaux ateliers clairs et bien aérés, d'y occuper les orphelins quelques heures par jour dès que leur développement physique leur permet le travail, de leur y donner les éléments d'une solide et pratique instruction technique, de leur maintenir jusqu'à seize ans le bienfait de la surveillance et de la protection des Frères et de ne les laisser partir dans la vie qu'entièrement équipés et munis. Il est impossible qu'une idée si opportune ne rencontre à point nommé les concours nécessaires pour devenir réalité.

Au nom de la *Revue Canadienne*, pour tout le bien qu'ils font parmi nous à la jeunesse, à la jeunesse ouvrière, à la jeunesse délaissée, et aussi pour tout le bien qu'ils rêvent, nous souhaitons aux Frères de Saint-Gabriel de se multiplier, de s'étendre, de conserver en eux leurs traits caractéristiques, le culte de Montfort et ses dévotions, la régularité, l'humilité, l'obéissance, l'attachement à leurs rudes tâches, de voir grandir leurs oeuvres, exaucer leurs désirs et féconder leur influence *ad multos annos !*

E GOUIN, p. s. s.

A travers l'Afrique du nord

(SUITE ET FIN)

SEULEMENT peut-être pourrait-on distinguer entre Arabes et Kabyles. Ceux-ci sont les autochtones du pays, descendants des anciens berbères, comme les Touaregs du Sahara et les habitants des montagnes marocaines. Ils adoptèrent la religion de leurs vanqueurs dès le septième siècle ; mais l'Islam n'a pas laissé sur eux, semble-t-il, une empreinte aussi profonde que sur les Arabes, chez qui elle parait vraiment indélébile. Et puis, ils sont restés monogames, ce qui supprime le principal obstacle à leur évangélisation. Aussi les Pères Blancs ont-ils en Kabylie des missions assez florissantes. Quoiqu'il en soit, la France a beau s'appliquer à respecter, à favoriser même la religion de ses sujets musulmans ; un Napoléon III a beau se vanter de son titre d'empereur des Arabes ; un Président de République a beau faire à des cheiks et à des marabouts des largesses qu'il se garderait bien de faire à des prêtres catholiques, les disciples du Prophète mecquois ne peuvent ni estimer, ni aimer les Français, encore moins s'assimiler à eux. Qu'importe que le Français habite des palais et de luxueuses maisons à cinq ou six étages, tandis que l'Arabe n'a pour logement que de misérables gourbis ou des masures aux murs délabrés, celui-ci est un croyant, celui-là un infidèle. Ces deux termes créent une séparation qui est un abîme. Le croyant est un élu, un privilégié, un être trié entre le reste des humains, à qui Dieu parle directement par l'intermédiaire du Coran. Il peut commettre des fautes, mais sa foi en l'unité de

Dieu et en la mission de Mahomet l'arrache nécessairement à un châtiment éternel; il sait que, après un délai plus ou moins long, il sera admis aux délices du plus radieux des paradis, plein de blanches houris, de fontaines murmurantes nuit et jour, de jardins embaumés et de fleurs multicolores. L'infidèle, lui, même avec sa Bible, reste plongé dans les ténèbres, et il ne sera guère mieux traité que les animaux sans raison! Pauvre chrétien, tu n'es qu'un chien, fils de chien, un *giaour*, ou un *ibn-kolb*. Prends-en ton parti, aucune des inventions, dont tu es si fier, ne te hausseront à la hauteur d'un croyant. Tu peux supprimer la distance par la rapidité de tes locomotives, tu peux violer le domaine des airs avec tes biplans ou tes monoplans, tu ne parviendras toujours pas au paradis de Mahomet !

Etant donnéee cette disproportion entre les deux êtres, le chrétien n'est fait que pour obéir et payer tribut au musulman; s'il arrive que les rôles soient renversés, comme c'est le cas en Algérie, ce ne peut être que pour un temps. Le désordre est trop criant pour durer. Tant que cette situation violente persiste, le musulman pourra servir son oppresseur, parce qu'il lui est permis " de baiser la main qu'il est incapable de briser ". Enrôlé dans l'armée de ses maîtres, il deviendra même un très bon soldat parce qu'il ne connaît que la consigne et qu'il ne craint nullement la mort. Qu'on se rappelle l'intrépidité des Turcos durant la guerre franco-allemande ! Il pourra même sacrifier à son prurit de vanité, accepter les décorations et, à l'occasion, rejeter habilement en arrière le pan de son *burnou* juste pour laisser à découvert le côté où brille une croix de la légion d'honneur. Cependant, si c'est un véritable enfant de l'Islam, il n'aura pas la conscience tranquille, il sera même étreint par la terreur de quelque châtiment mystérieux. Tout musulman, en effet, doit croire à l'avènement d'un Moule Sa ou d'un Mahdi. Cet envoyé d'Allah

prêchera la guerre sainte, il exterminera ou refoulera par delà les mers les envahisseurs sacrilèges du sol, sur lequel a une fois flotté le croissant, il rendra à l'Islam sa splendeur et sa puissance. Mais tout d'abord il commencera par punir les croyants lâches, qui auront pactisé avec les infidèles. Comprenez-vous maintenant pourquoi un sincère disciple du Prophète ne peut servir la France ou tout autre pouvoir étranger qu'en portant l'aiguillon du remords et de la crainte au fond de son coeur; pourquoi, dès que se présente un aventurier ayant quelque ressemblance avec le Madhi, décrit dans les livres saints de l'Islam, il a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de soulever toute une contrée et de se recruter des partisans pour la guerre sainte? Comprenez-vous pourquoi un militaire haut gradé dans l'armée française, comme le colonel Ben-Daoud (mort l'an dernier), se sent pressé, dès qu'il a sa retraite, de dépouiller son uniforme d'officier, et de revêtir la défroque de ses pouilleux coreligionnaires? Mourant avec elle, il mourra toujours plus paisible qu'avec un habit galonné d'or qui lui rappelle sa complaisance coupable pour les infidèles. Comprenez-vous pourquoi, en attendant que la Madhi apparaisse, un pieux musulman cherche à expier le bien qu'il a fait à un chien de chrétien, soit en brûlant ses meules de blé, soit en pillant ses vignes, soit en volant ses légumes, soit en lui logeant une balle dans le flanc? Si de tels procédés sont une cause d'insécurité fort désagréable dans les campagnes algériennes pour les colons européens, ils n'en ont qu'une vertu expiatrice plus grande aux yeux du musulman.

Non, certes, Mahomet n'y est pas allé de main morte! Une fois engagé dans le chemin de l'imposture il a poursuivi jusqu'au bout. Pour que ses adhérents ne fussent pas tentés d'aller vers des dieux étrangers, il a renchéri sur toutes les autres religions; il a fait de son Coran un livre d'une inspiration autrement stricte que la Bible; il a fait miroiter aux regards

de ses suivants un paradis autrement alléchant que celui décrit par David ou saint Paul; il a mis autour du front du Commandeur des croyants une auréole autrement surhumaine que celle dont nous entourons le Pape, puisqu'il en a fait l'ombre de Dieu sur la terre et que ses plus farouches caprices sont censés une inspiration directe d'Allah! Suivant la plus pure doctrine de l'orthodoxie musulmane, le Kalife pourrait, en effet, ordonner le massacre d'au moins seize individus par jour, sans avoir à rendre compte à personne autre qu'à Dieu, dont il faut croire qu'il suit l'impulsion immédiate. Mahomet du reste n'a fait que transmettre à son successeur un privilège dont il usait largement. Avait-il envie de prendre une nouvelle femme, fut-ce la onzième ou douzième, vite une révélation tombait du ciel qui l'y autorisait. Cette complaisance de l'autorité divine à l'égard de son Prophète risquait de transformer le Coran en une suite de sourates plus ou moins contradictoires; mais quoi! le cachet surnaturel n'en ressortait que plus clairement, et pour y adhérer il n'était besoin que d'une foi plus aveugle. La foi du musulman n'a que faire des motifs de crédibilité; elle les laisse dédaigneusement à la foi imparfaite et branlante des chrétiens. *Le credo quia absurdum* n'est qu'une légende, appliqué à la foi musulmane ne serait-il pas assez juste?

Seulement, l'ex-chamelier du désert de l'Arabie n'avait pas prévu l'apparition des Jeunes Turcs, non plus que celle des Jeunes Egyptiens, Tunisiens et Algériens. Il est clair que si un jour quelques-uns de ses disciples allaient s'aviser de faire passer sa doctrine et sa vie au creuset d'une critique et d'un rationalisme inexorables,tout l'édifice de mensonges qu'il avait laborieusement construit à coups de prétendues révélations croulerait comme un château de cartes. Abdul-Hamid, le sultan rouge, le grand assassin des Arméniens, était mieux avisé qu'on pense, quand il appliquait toute son astuce à

maintenir son peuple dans l'ignorance et à éloigner de lui les prétendues lumières de l'Occident! Les Jeunes Turcs, eux-mêmes, ont vite renoncé à la modernisation de leurs compatriotes. Ils ont compris que le projet était prématuré et qu'en ébranlant la foi aveugle au Coran ils ébranlaient les bases mêmes de leur puissance. Il n'y a qu'un point où ils ont dévié de la pure tradition islamique. Ayant incorporé les chrétiens de l'empire dans leur armée, ils ne pouvaient raisonnablement laisser prêcher la guerre sainte, quand il s'est agi de marcher contre les Bulgares et les Serbes. Or voyez où a abouti ce sacrifice à l'idée occidentale. Il y a eu sans doute d'autres causes à la débâcle turque. Mais tout le monde convient qu'une de ces causes a été le manque d'enthousiasme, et l'enthousiasme a manqué parce que la guerre sainte n'a pas été prêchée. Chez les musulmans plus que chez n'importe quel autre peuple, c'est la foi qui remporte les victoires. Mais peut-être avons-nous là un signe avant-coureur de la fin de l'Islam, en même temps qu'une indication assez précise sur la façon dont il périra. L'Islam ne supportant pas l'ombre d'une critique, il est sûr qu'il est très mal à l'aise dans notre atmosphère moderne, toute imprégnée d'esprit scientifique, de libre examen et de libre discussion. Avec l'établissement du régime parlementaire, avec la suppression des barrières que le fanatisme avait mises jusqu'ici à la circulation des ouvrages et des idées de l'Europe, cette atmosphère ne peut manquer de pénétrer insensiblement les cerveaux des populations soumises aux différents pouvoirs islamiques, et d'y tuer la croyance à la mission divine du chamelier mecquois. Comme le christianisme aura résisté, lui, à cette action dissolvante, il continuera à subsister sur les débris de l'Islam, il se trouvera même plus fort et plus prospère étant libéré du joug que les tyrans à turban vert faisaient peser sur lui; et ces vieux pays seront rendus à la religion du Christ dont ils fu-

rent le berceau; même en ne comprenant qu'une minorité de pratiquants, ils pourront être de nouveau appelés des pays chrétiens.

Toutefois, ne nous illusionnons pas trop: ce n'est pas demain qui verra un tel changement. A défaut de conviction, l'atavisme est un puissant facteur pour la conservation d'une civilisation vieillie. Nos Algériens instruits, par exemple, voudraient bien se hausser à notre taille. L'an passé encore, quand il s'est agi de lever un certain nombre de conscrits dans les districts de la colonie, quelques-uns d'entre eux ont écrit au premier ministre, M. Poincaré, pour lui dire qu'ils étaient fiers et heureux de servir la France; qu'ils repoussaient la prime de 150 francs comme injurieuse à leur patriotisme; en retour ils estimaient qu'on ne pouvait mieux faire que de leur accorder les droits de citoyens français. Jusque-là très bien. Seulement ils exigeaient les droits de citoyens français dans le cadre de leur religion et de leurs moeurs islamiques; c'était, nous l'avons vu, vouloir associer deux contradictions; mais c'était prouver aussi que le vernis d'instruction et de civilisation qu'ils reçoivent dans nos écoles laisse subsister intacte la croûte musulmane, formée d'une adhésion inébranlable à leur Coran et d'espérances non moins fermes en leur paradis tout charnel.

La juxtaposition de deux races à la mentalité si contraire, a un autre désavantage pour l'Algérie; il empêche ce pays de former une nation, d'arriver à une autonomie légitime et qui est dans les voeux de tous les Européens ([5]). Les Arabes for-

---

([5]) De par la loi du 26 juin 1889, sont automatiquement naturalisés Français les enfants nés en France d'étrangers nés eux-mêmes sur territoire français, ainsi que les enfants nés en France de parents nés à l'étranger, qui, au moment de leur majorité, n'ont pas décliné le titre de Français. D'après cette règle, sur les 700,000 européens que donnait le recensement de 1906 (je n'ai pas sous la main celui de 1912) l'Algérie comptait 278,976 français d'origine, 21,696 naturalisés par décret; 97,950

mant une majorité écrasante (quatre millions et demi sur cinq millions et demi d'habitants). Il faudra toujours, ou du moins longtemps encore, qu'ils sentent au-dessus d'eux un pouvoir fort, capable de comprimer toute velléité de révolte. Et puis, ce sont plus que des étrangers pour leurs voisins de sang chrétien. On peut décréter que des notables indigènes se rencontreront avec des Français dans les assemblées publiques,dans les délégations financières, par exemple, mais y aura-t-il jamais harmonie de vue, coopération de travail entre des hommes aux préoccupations morales si diverses? Les intérêts matériels abstraient des idées religeuses, soit, mais non quand la religion, comme l'Islam, absorbe et pénètre toute la vie civile.

Le malheur c'est qu'il est fort douteux que nous gagnerions à voir nos sujets musulmans se départir de leurs bizarres croyances et de leurs moeurs primitives. Quel avantage en effet, à ce que les Arabes cessent d'écouter leur muezzin et de murmurer les sourates de leur Coran, à ce qu'ils s'adonnent aux boissons fermentées et violent leur ramadan? Ils ne deviendront pas chrétiens pour autant; ils s'allègeront simplement des notions de morale rudimentaire que leur fournissait leur religion. Or, l'expérience nous l'a prouvé, mieux vaut encore avoir affaire à des musulmans plus ou moins fanatiques qu'à de précoces apaches.

Mais si le christianisme n'a pas pris la place de l'Islam dans le nord de l'Afrique, il s'y est implanté solidement à côté de lui. On peut s'en rendre compte rien qu'en promenant son regard d'un bout à l'autre de la splendide baie d'Alger. A

---

naturalisés par la loi de 1889; 50,000 mineurs naturalisés sous condition qu'ils choisiront de devenir français à leur majorité. Tous ces représentants de sang divers sont en train de former, en se mélangeant, une race à part, la race algérienne, race intelligente, vigoureuse et féconde, qui pourra suppléer en partie à la dépopulation de la métropole. Mais ne pouvant se fondre avec la race arabe, il n'y aura toujours pas de nation une en Algérie.

l'extrémité *ouest* en effet, voici la basilique de Notre-Dame d'Afrique; à l'extrémité *est*, la Maison Carrée,berceau et siège central de la fervente congrégation des Pères Blancs. D'un côté c'est la Vierge qui se dresse à l'entrée de ce continent noir, le théâtre du trafic de la chair humaine, et invite les ouvriers à venir cultiver cette portion si longtemps négligée de la vigne de son fils; de l'autre, ce sont les ouvriers qui ont répondu à cet appel maternel, qui déjà ont les mains chargée des gerbes de leur récolte et se réjouissent à la pensée des fruits abondants que leur réserve un avenir prochain. Les missionnaires ne sont d'ailleurs pas les seuls défricheurs de ce vaste champ. N'oublions pas qu'en Algérie la hiérarchie ecclésiastique est régulièrement instituée avec trois grands diocèses et de nombreuses paroisses. La masse des chrétiens y est très indifférente, c'est vrai. Mais en général, elle n'est pas sectaire, elle n'a pas la haine du prêtre, elle se laisse facilement approcher. Des apôtres zélés, habiles et patients, n'y travailleraient certainement pas en vain. Déjà du reste, les trop rares ministres de Jésus-Christ, qui s'y trouvent, ne perdent ni leur temps ni leur peine. Nommons en particulier Mgr Bollon qui, depuis près de dix ans, donne, chaque dimanche, dans la cathédrale dont il est curé, des conférences apologétiques suivies par un très bel auditoire d'hommes. Depuis l'automne de 1911, Oran et Tunis ont voulu rivaliser avec Alger. Dans les cathédrales de ces deux villes, il se donne également chaque dimanche des conférences qui attirent des auditeurs d'opinions très diverses, et qui par là même ne gagnent que plus de sympathies, quand ce n'est pas des adhésions,à la doctrine du Christ.

Pourquoi faut-il que là encore nous rencontrions des traces de la stupide persécution inaugurée par les Waldeck-Rousseau et les Combes? Ces traces sont naturellement des ruines. Voici en particulier le beau séminaire de Saint-

Eugène qui, ayant été pris à la mense épiscopale, est maintenant désert. Si un établissement aurait dû être respecté, c'est pourtant celui-là. N'est-ce pas dans ses murs que fut porté le toast historique d'Alger? Rappelons l'événement en peu de mots.

Depuis onze ans qu'il occupait le siège de Pierre, Léon XIII avait observé attentivement la situation politico-religieuse de la France. Quoiqu'on ait dit de sa modération, qu'on est allé jusqu'à traiter de faiblesse, nous savons qu'il ne laissa passer, sans protestation, aucune mesure un peu grave, portant atteinte aux droits traditionnels de l'Eglise dans l'ancien royaume de saint Louis. Seulement il se sentait paralysé par l'anomalie de la situation. Souvenons-nous que ce gouvernement anti-clérical, contre lequel on trouvait l'action du Pape trop molle et trop hésitante, n'était pas en état de guerre extérieure avec le Saint-Siège. Loin de là, il était en relations officielles et suivies avec lui; il entretenait un ambassadeur auprès du Vatican, tout comme auprès des grandes Puissances amies; il faisait, à chaque législature, voter le budget des cultes; il nommait les évêques; il les payait ainsi que les curé et desservants des paroisses. D'autre part,les catholiques notoires, sur lesquels le Pape aurait pu s'appuyer, étaient hostiles à la forme politique du gouvernement. Orléanistes, légitimistes, bonapartistes voulaient bien s'unir pour étrangler *la gueuse,* suivant leur expression, mais pas pour aucune autre oeuvre. Pour comble d'embarras, un révolté, du nom de Boulanger, avait paru, qui avait rallié à son panache nombre non seulement de catholiques, mais de prêtres et d'évêques, dit-on. Jamais la République n'avait couru un aussi grand danger. Mais après l'écrasement du Boulangisme, il apparut clairement que l'aventurier n'avait été que l'homme de paille des royalistes et des bonapartistes, qui avaient fourni la plus grande partie des fonds pour la redoutable

campagne. Il devenait évident qu'avec un peu de mauvaise volonté les républicains allaient crier plus haut que jamais : *le cléricalisme, voilà l'ennemi,* d'autant qu'ils avaient un prétexte pour faire passer aux yeux du peuple leur redoublement de persécution pour de justes représailles, voire pour une réelle défense républicaine. C'est alors que Léon XIII résolut d'éclaircir cette situation. Il ne se dissimulait pas la gravité de son dessein, il savait quels sentiments profonds il allait heurter dans les vieux et fidèles partisans de la monarchie; mais il jugeait qu'un changement d'attitude de la part de ses chefs et de ses membres militants importait à l'avenir de l'Eglise en France. Il fallait amener ceux-ci à se rallier sincèrement à la République, pour faire de cette forme de gouvernement, sinon le bon sergent du Christ, comme avait été la monarchie traditionnelle, du moins un abri habitable pour le droit, la justice et la liberté religieuse. Toutefois, avant de parler lui-même, Léon XIII voulut qu'un héraut le précédât et fit pressentir au monde ses volontés souveraines. Ce héraut fut le cardinal Lavigerie. Lui-même nous a raconté comment il fut amené à se faire l'interprête de Sa Sainteté. " Lorsque je suis allé à Rome, a-t-il dit dans une lettre publiée par l'*Observateur français* du 14 mars 1892, au mois d'octobre 1890, je songeais uniquement, et cela depuis bien des années, aux missions de notre Afrique; j'achevais même alors la croisade que j'ai payée au prix de ma santé. Je trouvai Léon XIII tout plein sans doute de cette pensée. Mais il me manifesta une pensée plus large et plus haute, qui embrassait le monde chrétien tout entier, et particulièrement la France. Aussi me demanda-t-il d'interrompre pour un moment l'oeuvre anti-esclavagiste que j'avais entreprise, et daigna-t-il m'exprimer ses vues, telles qu'il vient de les exposer dans sa lettre à tous les évêques et à tous les catholiques de France. J'étais frappé de leur sublimité et de leur simplicité tout en-

semble. Mais néanmoins je ne me dissimulais pas, vous le savez, au milieu du trouble qui semblait régner dans tant d'esprits et des divisions qui nous entraînaient à notre perte, quels orages j'allais susciter, en prenant l'initiative d'un tel mouvement, auquel le monde paraissait, en ce moment même, étranger. J'entrevoyais déjà les vengeances que quelques-uns chercheraient à tirer de moi et de mes oeuvres, pour arrêter ma voix. Je le dis au Saint-Père. Mais il me répondit que peu importaient ces considérations secondaires, que c'était le désir et la volonté du Pape que je fisse ce qu'il me demandait comme un acte d'obéissance et de soumission filiale..."

Le 12 novembre donc 1890, devant les officiers d'une escadre mouillée en rade d'Alger et réunis à sa table dans son séminaire de Saint-Eugène, l'éminent et docile primat d'Afrique se leva et prononça un toast dont voici les passages les plus caractéristiques: " L'union, en présence de ce passé, qui saigne encore, de l'avenir qui menace toujours, est en ce moment, en effet, notre besoin suprême; l'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier voeu de l'Eglise et de tous ses pasteurs à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée et que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire,comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées; lorsqu'il faut, pour arracher le pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite, et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent, à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie. En-dehors de cette résignation, de cette

acceptation patriotique, rien n'est possible en effet ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres. Ce serait folie d'espérer soutenir les colonnes d'un édifice sans entrer dans l'édifice lui-même, ne serait-ce que pour empêcher ceux qui veulent tout détruire d'accomplir leur oeuvre de folie.... "

Ainsi parla le cardinal. A peine fut-il assis que l'orchestre des Pères Blancs attaqua la *Marseillaise*. Ces paroles étranges et ce fait inoui jetèrent la stupeur dans le camp catholique et conservateur. On refusa d'abord d'y croire ; on accusa le télégraphe d'infidélité. Quand il fallut renoncer à ce dernier espoir, ce furent des injures et des imprécations contre ce prince de l'Eglise qui s'était abaissé à courtiser la République, et à blesser les convictions intimes d'officiers, ses invités, qui, pour la plupart étaient royalistes. Le fait que ce pouvait être par intérêt, pour obtenir la protection du gouvernement en faveur de ses oeuvres, ne l'excusait pas. Des caricaturistes le représentèrent dansant la sarabande en compagnie des Jules Ferry, des Constans, des Fallières. Dans l'épiscopat même, les opinions et sentiments se partagèrent. Les évêques de Seez et d'Angers, Messeigneurs Tregaro et Freppel prirent ouvertement parti contre le Primat d'Afrique. Cependant, indépendamment des propres déclarations de Mgr Lavigerie, qui suivirent son toast, la lettre du cardinal Rampolla à l'évêque de Saint-Flour venait dissiper les derniers doutes sur la conformité de vues entre l'orateur de Saint-Eugène et le Pape. Au début de l'année 1891, un bref de Léon XIII lui-même, adressé à l'archevêque d'Alger, l'assurait que son zèle et son activité répondaient parfaitement aux besoins de l'époque et à l'attente du Saint-Siège. Le 16 janvier 1892, une lettre collective des cinq cardinaux français énumérait les actes d'oppressions sanctionnés par la Républi-

que contre l'Eglise, mais n'en concluait pas moins à l'acceptation loyale des institutions politiques que le pays s'était données. Dans l'espace d'un mois 75 évêques adhéraient au programme énoncé par leurs Eminences. L'atmosphère était éclaircie. Le Pape pouvait risquer de son autorité dans la lutte. Le gouvernement de la République semblait, il est vrai, s'appliquer à décourager la bonne volonté pontificale. Il multipliait les vexations à l'égard du clergé: la loi obligeant les séminaristes à un an de service militaire venait d'être votée; les laïcisations se poursuivaient; Mgr Gauthe-Soulard, archevêque d'Aix, avait été condamné à cause de sa vigoureuse protestation contre l'attitude de M. Fallières, ministre des cultes, lequel avait interdit aux prêtres de prendre part aux pèlerinages ouvriers, comme s'ils avaient été responsables des désordres qui avaient signalé celui de Rome. Mais Léon XIII n'était pas homme à se laisser arrêter par ces faits passagers. Sa politique était de longue portée et planait bien au-dessus des vexations du moment. C'est pourquoi, le 16 février 1892, il publiait son *Encyclique aux Français,* où,sans préjuger de sa légitimité intrinsèque, sans interdire aux catholiques de penser que la monarchie conviendrait mieux à leur pays, il leur prescrivait l'acceptation de la République, sans arrière-pensée, simplement parce qu'elle était le pouvoir existant.... Pas plus que le cardinal Lavigerie, morigéné par l'organe de Mgr Freppel, l'*Anjou,* le Pape ne se faisait illusion. Il savait fort bien qu'une coalition puissante regardait la République, non comme une forme de gouvernement, telle qu'elle existe en Suisse et aux Etats-Unis, mais comme une doctrine, et une doctrine foncièrement et radicalement contraire à la doctrine chrétienne. Seulement c'était justement pour paralyser cette coalition, pour empêcher la République d'être leur chose, et de devenir, entre leurs mains, un néfaste instrument de déchristianisation, que Léon XIII tentait d'y introduire et de lui rallier les forces catholiques...

Nos ennemis ne s'y trompèrent pas; ils virent très bien que cette politique était une façon de cléricaliser à nouveau la République, qu'elle était susceptible d'arrêter les réformes qu'ils avaient dans leur carton, et par lesquelles ils comptaient porter le dernier coup au catholicisme. Puis, quand ils s'aperçurent qu'avec le ministère Méline une politique semblable risquait de triompher, ils n'hésitèrent pas à créer de toutes pièces cette agitation formidable, qu'on appela le *Dreyfusisme,* et d'où devaient sortir la dispersion des ordres religieux, l'abolition de l'enseignement congréganiste et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Que la politique de Léon XIII ait échoué, c'est un fait; plus encore que par l'obstination de ceux qu'on a appelés *réfractaires* à ne pas la suivre, elle a échoué par la malice des héritiers de l'esprit de 1789 qui n'en voulaient à aucun prix.

Mais l'échec n'enlève rien à la grandeur et à la sagesse de cette politique. Oui, les directions de Léon XIII étaient bonnes, elles étaient justes, elles étaient capables d'enrayer le mouvement révolutionnaire, qui marchait vers la destruction de l'établissement matériel de l'Eglise de France. Cette destruction est arrivée, et plusieurs penseront sans doute qu'il valait mieux qu'il en fut ainsi, puisque l'Eglise appauvrie en est sortie plus forte et plus féconde en fruits spirituels. Soit. Comme toujours l'iniquité s'est mentie à elle-même, elle a été prise dans ses propres filets. On ne peut cependant reprocher à un Pape d'avoir tenté d'arrêter sa marche en avant.

Mais il est plus que temps de fermer cette parenthèse, à laquelle nous a entraînés l'aspect du séminaire de Saint-Eugène. Ne restons pas non plus sur l'impression de deuil et de tristesse qu'a fait naître en nos coeurs notre incursion dans le domaine de la politique.

Malgré tout, la tâche que la France a assumée dans l'Afrique du nord est une noble et grande tâche. On peut bien lui envier ce superbe domaine colonial, situé aux portes de la

métropole, d'autant qu'elle y a conquis de beaux lauriers militaires. Les Bugeaud, les Lamoricière, les Pelissier, les Cavaignac y ont renouvelé les exploits des Scipion, des Marius, des Genséric, des Bélisaire. Mais, si l'on y regarde de près, il faut mettre au-dessus de cette gloire guerrière, ainsi que nous l'avons noté au cours de notre voyage, la gloire moins voyante et plus féconde d'avoir détruit le repaire de pirates, qui jetaient la terreur sur toute la Méditerranée occidentale; d'avoir arraché cette belle terre africaine à la désolation de l'Islam et à la loi du glaive; de lui avoir rendu une prospérité qu'elle n'avait pas connue depuis la fin de la domination romaine. Si toutes les conquêtes aboutissaient à une action aussi bienfaisante, il n'y aurait qu'à les applaudir des deux mains. La tâche civilisatrice de la France est d'ailleurs loin d'être achevée; elle ne fait que commencer, peut-on dire; elle ne se poursuivra pas sans sacrifices et sans difficultés. Songez qu'avec le Maroc et la Tunisie son empire nord-africain contient d'ores et déjà au moins douze millions de musulmans. Dans cinquante ans il contiendra le double. Songez que, étant donnée la faible natalité de sa population, il n'y a aucune chance pour que la majorité des immigrants reste de race française. Dès lors, si l'Afrique du nord peut devenir une réserve inépuisable de soldats suppléant à la pénurie de la métropole, elle peut devenir aussi, dans certaines circonstances critiques, un péril redoutable. Espérons que ces pronostics pessimistes ne se réaliseront jamais et qu'il sera donné à la France d'entreprendre au Maroc, et de continuer pacifiquement dans l'Algérie et la Tunisie, une oeuvre civilisatrice et colonisatrice, où, de l'avis des touristes anglais eux-mêmes, elle excelle, en dépit de son administration, un peu trop paperassière. Puisse de son côté l'Eglise catholique y voir revivre des Tertullien, des Cyprien et des Augustin !

M. TAMISIER, s. j.

La Vie économique et sociale

UNE INSTITUTION DE CREDIT POUR LES PAUVRES GENS

Les caisses de prêts sur l'honneur

DANS la vie d'un ouvrier, il y a d'ordinaire plusieurs phases critiques : naissance des enfants, maladies plus ou moins longues et coûteuses, deuils, chômages, autant d'événements qui sont une cause de gêne, voire même de misère, pour le travailleur qui n'aura point été prévoyant, ou qui, voulant l'être, n'aura pas pu mettre de côté la moindre somme.

Pour se tirer d'affaire, l'homme du peuple, qui se refusera à mendier, devra le plus souvent aller porter au Mont-de-Piété quelques pièces de son modeste mobilier, en échange de quoi on lui avancera un peu de monnaie.

Les Monts-de-Piété sont originaires d'Italie. Le commerce des villes maritimes de ce pays avec l'Orient avait développé, dès la fin du Moyen-Age, l'établissement de banques prospères, et, d'autre part, le goût du luxe ainsi que l'usage des bijoux et des étoffes précieuses. De cette double circonstance dérivait un besoin d'argent, dans la bourgeoisie, auquel pourvoyaient les banquiers à l'aide d'avances, garanties par les

objets précieux qui leur étaient réunis en gage et qui, à défaut de remboursement, devenaient leur propriété.

Cette industrie fut très florissante et ne tarda pas à donner lieu à de grands abus. Aussi une campagne de prédication dirigée contre l'usure et faite par des religieux récollets et franciscains, dans le cours du XVème siècle, provoquât-elle la création d'un grand nombre de banques charitables ou Monts-de-Piété, dont les fonds, fournis par des personnes pieuses, étaient destinés à des prêts sur gages sans intérêts ou moyennant un faible intérêt. Les Monts-de-Piété devinrent d'ailleurs en plusieurs villes de véritables banques de dépôt et d'escompte, et permirent l'expulsion des banquiers juifs ou lombards.

La diffusion du luxe dans les autres pays de l'Europe y suscita les mêmes besoins. Comme en Italie, les banques lombardes s'installèrent en Angleterre et dans les Flandres, puis furent remplacées, à partir du XVIème siècle, par les Monts-de-Piété créés à l'imitation de ceux de l'Italie . Une fondation de prêts sur gages avait été instituée, dès 1361, en l'église Saint-Paul de Londres. En France, de nombreuses fondations du même genre eurent lieu, dans les villes les plus importantes, depuis la fin du XVIème siècle jusqu'à la fin du XVIIème, principalement par les soins du clergé qui visait à remédier à l'usure dont souffraient les classes aisées.

Toutes ces fondations appartiennent à la même période de l'histoire économique de l'Europe, parce que l'institution correspondait à un besoin de l'époque. Ce besoin n'a d'ailleurs pas disparu, puisque les Monts-de-Piété prêtent toujours, de plus en plus, sur les bijoux et les articles de luxe. D'autre part, leur clientèle ordinaire est composée de miséreux qui engagent, dans les moments de détresse, des objets de première nécessité, et, dans les villes commerçantes, de petits artisans, qui se trouvent acculés à une échéance sans

pouvoir y faire face. Toutefois, le rôle de ces institutions s'est sensiblement modifié: la tendance à l'extension de leur rôle aux opérations de banque ne se manifeste plus aujourd'hui. Ces établissements n'ont d'autre but qu'un but d'assistance pure.

Mais ces établissements fonctionnent dans des conditions aussi onéreuses pour eux-mêmes que pour leur clientèle, par suite de la difficulté, pour une institution de ce genre, qui ne vit que sur ses propres ressources, d'opérer l'équilibre entre ses avances et la réalisation des gages qu'elle reçoit. Le Mont-de-Piété se trouve obligé de réduire ses avances à un chiffre très faible par rapport à la valeur réelle des objets engagés: sur un objet qui vaut vingt à trente francs, on ne prêtera parfois à l'emprunteur qu'un écu de cinq francs! De plus — et c'est là un second inconvénient non moins grand — les pauvres gens qui ont recours à cette institution, se voient privés d'ustensiles ou de meubles à peu près indispensables: ainsi, pour obtenir une bien maigre somme d'argent, telle famille misérable devra engager lits et matelas... Plus d'une fois, il m'est arrivé de voir, à Paris, de pauvres diables coucher sur le plancher ou sur un sac de paille parce qu'ils avaient porté " chez ma tante " (suivant l'expression d'argot) toute leur literie.

On voit donc que, pour venir en aide aux malheureux qui ne veulent pas accepter d'aumônes, le crédit sur gages mobiliers ne saurait suffire: malgré les services qu'il rend, il présente une réelle infériorité.

Aussi, à côté du crédit réel, a-t-on eu l'idée d'organiser le crédit personnel en faveur des gens peu fortunés, mais honnêtes.

* * *

Le principe de l'institution est simple. Voici un travailleur qui, momentanément, pour une raison ou pour une autre, a un besoin impérieux de cinquante à cent francs. On le connaît pour un homme probe, courageux au travail et sobre. Dès lors, on pourra lui prêter, sans trop de danger, la petite somme qui lui est indispensable, soit pour traverser une période difficile, soit pour améliorer ou développer sa production. En retour, il s'engagera, *sur son honneur*, à rembourser le montant de l'avance par des versements partiels, mensuels ou même hebdomadaires. Comme garantie, il n'offrira que sa valeur morale, confirmée parfois par une ou deux personnes amies. Telle est essentiellement le *prêt d'honneur* (1), sur lequel il nous a paru intéressant d'attirer l'attention de nos lecteurs.

Ce prêt a une influence éducatrice et moralisatrice. "Loin d'être une aumône qui humilie et qui parfois favorise la paresse, remarque M. Vermont, l'un des leaders de la mutualité française, le prêt d'honneur est un service qui n'enlève rien à la dignité et à l'indépendance de celui qui le reçoit. C'est un gage de confiance qui suppose l'estime et fait appel à la délicatesse... Un prêt est souvent plus utile qu'un don. Il respecte l'indépendance et la fierté de celui pour lequel la charité serait une humiliation; un don diminuerait sa dignité morale et peut-être son énergie, en écartant la nécessité du travail. Le prêt, surtout s'il est gratuit, élève et moralise celui qui en bénéficie et qui en profitera peut-être plus encore dans l'avenir, par les habitudes d'ordre et d'économie nécessitées par le remboursement de cet emprunt. L'emprunteur,

---

(1) Sur ce sujet, M. G. Olphe-Galliard vient de publier une excellente étude, riche en faits, à laquelle nous avons emprunté nombre de renseignements. G. G. Olphe-Galliard, *Les Caisses de Prêts sur l'honneur* (Paris, 1913).

tenant à justifier la confiance dont il a été l'objet, aura modifié sa vie et verra se développer en lui les vertus de prévoyance, d'ordre, de réflexion qui lui faisaient peut-être défaut; le prêt ne l'aura pas seulement sauvé de la misère dans le présent, ce sera pour lui l'occasion de mieux régler sa vie et de l'améliorer dans l'avenir. "

Mais si le *prêt sur l'honneur* a une vertu éducatrice, il peut, en revanche, donner lieu à bien des exploitations. Tel individu demande à emprunter et s'engage à rembourser qui n'a aucunement l'intention de tenir sa promesse: à la mendicité, il joindra le mensonge ! Pour déjouer ces dissimulation, les dirigeants d'une Caisse de prêts sur l'honneur prennent des renseignements sur la moralité des solliciteurs et parfois exigent des cautions. Malgré toutes les précautions, il leur arrive trop souvent d'être trompés—et c'est là, à notre avis, le point particulièrement délicat de l'institution.

* * *

Les Caisses de prêts sur l'honneur existent principalement en Italie et en France: c'est donc là que nous les étudierons.

L'Italie, a-t-on pu dire, est la " terre promise " du crédit populaire et de la mutualité: sociétés de secours mutuels, banques populaires, caisses d'épargne, " prestiti sull' onore " ont, entre eux, des liens intimes et trouvent dans leur cohésion un élément de force.

A titre d'exemple, nous exposerons l'organisation des " prêts d'honneur ", créée par la Banque populaire de Padoue et nous en verrons les résultats.

La Banque accorde des " prêts d'honneur " seulement

aux membres actifs inscrits au moins depuis deux ans à l'une des Sociétés de secours mutuels de la ville de Padoue, pourvu que :

a) Ils ne soient pas sociétaires de la Banque ;

b) Ils aient une réputation d'honnêteté et de travail ;

c) Ils remplissent un emploi ou exercent une industrie;

d) Ils sachent lire et écrire.

Chaque année l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque, sur la proposition du Conseil d'administration, détermine la somme maximum à employer en prêts sur l'honneur. Elle assigne, sur les bénéfices de la Banque, une somme pour la formation et l'accroissement d'un fonds de secours destiné au paiement par la Banque des prêts qui resteraient éventuellement impayés.

Celui qui sollicite un prêt d'honneur doit présenter une demande écrite indiquant son nom, le nombre de ses enfants, sa profession, son domicile, le but auquel il destine le prêt et la Société de secours mutuels à laquelle il est affilié.

La demande doit être accompagnée d'une déclaration émanant de la présidence de cette Société de secours mutuels, attestant la condition du solliciteur, la date de son inscription à la Société et la régularité du paiement de ses cotisations.

Les prêts sont accordés sur billet à ordre, signé du demandeur; ils ne peuvent dépasser cent lires (cent francs). Les remboursements doivent être effectués, chaque semaine, par fraction d'au moins une lire pour les prêts au-dessous de trente lires et par fractions de deux lires pour les prêts supérieurs à trente lires. Les emprunteurs paient un intérêt de deux pour cent.

On ne peut être admis à un second prêt si l'on n'a point ponctuellement remboursé le premier et s'il ne s'est écoulé au moins deux mois depuis l'extinction du prêt précédent. De

plus, l'individu qui a obtenu des prêts par trois fois consécutives, ne pourra en avoir de nouveaux, s'il ne s'est écoulé une année depuis l'extinction du dernier. Naturellement, en vue de la répression, le comité directeur de la Banque s'entend avec la présidence de la Société de secours mutuels à laquelle est affilié l'emprunteur qui n'exécute pas régulièrement ses paiements.

Pour l'examen des demandes de prêts, on constitue un Comité mixte composé de deux membres du Conseil d'administration de la Banque et de trois représentants de chacun des Sociétés de secours mutuels. Ce comité accepte ou refuse, sans appel, les demandes de prêts.

Telle est l'organisation de l'institution de Padoue. Voyons les résultats obtenus par elle.

J'ai là, sus les yeux, le compte rendu de l'année 1910, établi par le Comité directeur.

Durant cet exercice 1910, le total des demandes fut de 303 pour une somme de 16,987 lires; 354 prêts ont été éteints, s'élevant à un chiffre de 16,414 lires. Ainsi donc, on peut dire qu'à Padoue, les emprunteurs s'acquittent régulièrement de leurs obligations: une caisse de prêts sur l'honneur, pourvu qu'elle soit intelligemment constituée et habilement administrée, peut, on le voit, fonctionner sans grosse perte.

* * *

Nous allons pouvoir tirer la même conclusion de l'étude d'une Caisse française, annexée non plus à une Banque populaire, mais à une Société de secours mutuels.

Cette *Caisse de prêts d'honneur* est instituée dans la Société mutuelle, l'*Emulation chrétienne de Rouen.* Elle est

alimentée par des dons spéciaux. " Son but, lit-on dans les statuts, consiste non pas à donner des secours, mais à faire à ceux qui seraient momentanément gênés un prêt qu'ils devront rembourser. " Pour pouvoir profiter de cette Caisse, il faut faire partie de l'*Emulation chrétienne* depuis cinq ans. Si des époux empruntent conjointement, il suffit qu'ils aient, à eux deux, huit ans de présence dans la Société.

Aucun nouvel emprunt ne peut être consenti moins de six mois après la fin du remboursement d'un emprunt précédent. Le maximum des prêts est de 200 francs. Toute demande d'emprunt doit être faite par écrit et indiquer la cause, le chiffre, l'emploi et la durée de l'emprunt, le mode et les moyens de remboursement.

Toute demande de prêt doit être appuyée par écrit par deux sociétaires attestant l'honorabilité de l'emprunteur et l'exactitude de ses déclarations. Les personnes qui auraient appuyé la demande de deux emprunteurs ne remboursant pas, ne peuvent plus en recommander d'autres. Les remboursements doivent commencer au plus tard à la fin du quatrième mois après l'emprunt et chacun d'eux ne peut être inférieur au dizième de l'emprunt. L'emprunteur souscrit autant de billets qu'il a de remboursements à effectuer. Le prêt se fait sans intérêt.

Le retard des remboursements est assimilé au retard du paiement des cotisations; toutefois, il n'entraîne jamais de déchéance du droit aux visites du médecin et il n'expose à être rayé de la Société qu'en cas de mauvaise foi; la radiation ne peut d'ailleurs être prononcée que par le Conseil dont la décision doit être ratifiée par l'Assemblée générale.

Examinons maintenant les résultats obtenus par cette institution dont la fondation remonte à l'année 1896.

Voici d'abord le résumé annuel des opérations depuis la création :

Années	Prêts consentis		Sommes remboursées	Prêts perdus totalement		Prêts perdus partiellement	
	Nombre	Montant francs	Francs	Nombre	Montant francs	Nombre	Montant francs
1896	11	1,180					
1897	40	3,610	2,568.50			3	120
1898	50	4,432	3,854.30			4	160
1899	39	4,210	3,842.70			3	280
1900	38	4,460	3,837.00			2	110
1901	33	3,580	4,028.00			2	80
1902	51	6,045	4,267.50	1	100	9	472
1903	41	4,297	4,726.50			4	242
1904	40	4,005	4,144.50				
1905	41	4,615	4,033,00			5	300
1906	37	3,434	4,190.00	1	150	1	25
1907	27	3,205	3,371.00				
1908	28	2,931	2,867.00				
1909	37	3,855	3,025.00	3	230	8	527
1910	30	2,945	3,206.65				
	543	57,604	51,961.65	5	480	41	2,316

Si l'on consulte ce tableau qui porte sur une période de quinze années, on constate qu'à l'*Emulation chrétienne* de Rouen, la proportion des pertes est relativement faible: à peine 2,800 francs sur un total de plus de 57,000 francs de prêts. La plupart de ces pertes proviennent de cas de force majeure: mort, maladie ou accident qui ont mis les emprunteurs dans l'impossibilité de s'acquitter. Par contre, beaucoup de prêts ont été remboursés avant la date fixée.

Et, en regard de ces quelques pertes, il faudrait pouvoir placer tous les services rendus par cette Caisse de prêts gratuits. Dans son dernier rapport annuel, le président de la Société laisse entrevoir quelques-uns de ces heureux résultats: " Chacun, écrit-il, voudrait contribuer à augmenter le capital de notre Caisse si je pouvais révéler quelles économies

nous avons permis de réaliser, combien de misères nous avons prévenues, quels frais de poursuites nous avons empêchés, combien de courages nous avons relevés, et tout cela avec de bien faibles ressources qui serviront à d'autres, puisqu'elles nous sont rendues. Les heureux de la terre ne se doutent pas de tout le bien que peut faire et de tout le mal que peut empêcher une petite somme prêtée à propos..."

L'institution des Prêts d'honneur est bonne : elle est réalisable — l'expérience le prouve. — mais elle présente de grandes difficultés, exigeant pour sa direction tout à la fois beaucoup d'attention, de volonté, de perspicacité et de bonté. Ce sont là des conditions qui, nous aimons à l'espérer, ne sont pas de nature à décourager les catholiques qui, sans redouter les obstacles ou même les échecs, ont à coeur de contribuer au relèvement moral et matériel — ou d'empêcher la chute — de quelques uns de leurs frères malheureux.

Max. TURMANN.

Correspondant de l'Institut de France.

Du Lac des Deux-Montagnes

A LA RIVIERE-ROUGE

---

27 avril — 17 juin 1831

(SUITE ET FIN)

---

12 (juin 1831).—Nous marchames toute la journée du 12, comme la veille, dans de continuels détours; mais la direction principale fut à l'Ouest. Il fesoit, comme le 11, une chaleur excessive qui fesoit fondre la gomme aux canots; ce qui leur fesoit faire eau et les empêchoit de voguer aussi agilement qu'à l'ordinaire. La reflexion des rayons du soleil sur l'eau nous brula tellement pendant les journées qui précédèrent celle-ci, et les suivantes, que les *nez* de plusieurs y perdirent leur *veille* (vieille) *enveloppe.*

Avant de dire la messe, nous parcourumes de suite la décharge de la *Terre-Jaune,* le petit *portage du Rocher,* la *Décharge de la terre Blanche* et celle de la *Cuve,* au bas de la quelle nous dressames la tente sur un beau galais, pour y dire la messe. C'étoit la dernière que devoient entendre, du moins d'ici à plusieurs années, la plus grande partie de ceux qui y assistèrent. Après la messe, nous fimes 6½ lieues pour arriver au petit portage de l'*Ile.* Ce fut à quelques lieues plus bas que fut tué un canadien du nom de Lorain, par un sauvage à qui il avoit refusé sa fille qu'il lui avoit promise avant. Non loin de là eut lieu une aventure aussi tragique: un Canadien du nom de *La Pointe,* poursuivant avec deux de ses amis

un canot dans lequel étoit enlevée sa femme fut tué avec ses deux compagnons, par l'infame auteur de ce rapt.

De l'*Equerre* au portage de la *Chûte à Jaquo,* il y a 4 lieues. Nous campames à une demi lieue plus bas sur un beau galais, après 18½ lieues de marche.

13. — Le lendemain, après 2½ lieues de marche, nous fimes, dans l'espace d'une lieue, le portage de *La Pointe de Bois,* celui du *Petit Rocher-Brulé,* et le portage de la chûte aux esclaves. Nous avions de là 4 lieues à faire pour arriver au danger qui nous attendoit, *La Barrière.* C'est là que se brisa un canot, il y a quelques années, dont 4 hommes se noyèrent. J'ignorais cet accident, avant qu'on entreprit nous mêmes de la sauter. Quand nous fumes au haut de cette chûte, on débarqua sur un petit rocher qui se trouve presqu'au milieu de la rivière. Il y avoit aussi beau portage sur la rive gauche, et il n'y auroit pas eu là de danger; mais celui de l'ile étoit plus court. Je débarquai l'un des premiers, et courrus à l'autre bout du rocher; effrayé à la vue des cascades qui nous restoient à sauter en fesant portage là, je retourne sur mes pas, et je prie le Bout de canot d'aller faire portage ailleurs; mais il y avoit déjà des pièces débarquées; (et puis notez qu'un mangeur de lard n'est jamais beaucoup écouté); l'on se contenta de rire de ma crainte, et l'on fit à sa tête. Je m'apperçus néanmoins, que rendu à l'autre bout du *Portage,* le *Bout de canot* regardoit souvent les *bouillons,* et avoit l'air de leur dire: "ne sautez pas si haut". Cette remarque m'inquiéta d'avantage; il n'en fallut pas plus pour me tenter de traverser à gué la partie de la rivière qui me paroissoit moins rapide; mais remarquant que le lit de la rivière étoit couvert de limon sur le quel j'aurois pu glisser malgré toute précaution, puis ensuite être entrainé par le courrant dans la chûte,je retourne au canot et ne me cache pas de dire que puis

qu'il faut périr, je vais m'embarquer avec eux; mais rien ne les touche. Nous sçumes ensuite, que les canots qui étoient devant nous avoient pris un autre chemin.

Enfin l'on embarque; nos hommes nagent de toute leur force pour éviter les cascades, mais l'eau est plus forte qu'eux, et le canot *craquant* dans toutes ses parties, nous entraine avec lui dans l'abyme. Nous descendions avec une rapidité extrême et nous en sortimes n'ayant dans le canot qu'environ un pied d'eau, ce qui néanmoins l'appesantissoit beaucoup et nous mettoit en danger d'être pris par un terrible remou qui nous aurait ramené malgré nous dans la chûte. Mais chacun travaillant pour sa vie, on échappa au péril.

Nous fimes ensuite, dans l'espace de 8¼ lieues, la décharge du grand rapide, celle des *petites faucilles,* à deux lieues des quelles est la Rivière Blanche (¹) qui contient 7 portages dans l'espace de deux lieues, que l'on appelle les 7 *petits portages de la rivière Blanche.* Ce fut à la fin de ces portages, dans un rapide qu'il falloit sauter, que nous eumes une forte allarme. Il fesoit noir, et l'on ne voyait que difficilement le fil de l'eau et les roches que l'on rencontroit. Lorsque nous étions vers le bas du rapide, le canot qui venoit derrière nous alla s'échouer sur une de ces roches, et se trouvoit en danger de casser par la moitié. Un des Bouts de canot nous appella à son secours. Ce fut un signal pour tous les mangeurs de lard, qui se mirent à crier de toute leur force et avec un accent bien capable de porter la frayeur dans l'âme. Mais il étoit impossible à nous de remonter où ils étoient, et nous tremblions de crainte de les voir se noyer sans qu'on put les secourrir. Enfin après avoir touché sur plusieurs roches, ils arrivèrent à nous et nous tirèrent de l'inexprimable sensation que chacun de nous éprouvoit.

(¹) C'est la même rivière qui dans cet endroit prend le nom de Rivière Blanche.

Nous arrivames à 9½ heures du soir à deux lieues plus bas, où les autres canots étoient campés, ayant fait 15¾ lieues de marche ce jour-là, vers le Sud-Ouest. Il fesoit une forte chaleur.

14. — Le lendemain, dans l'espace de dix lieues qu'il faut faire avant d'arriver aux *Eaux qui remuent,* se trouvent le portage du *Petit Rocher du Bonnet,* celui du *Brulé du Bonnet,* le grand *Portage du Bonnet,* long de 15 arpens, le *Galais du Bonnet,* la décharge de la *Terre Blanche.* Viennent ensuite, le 1er et le second portage des *Eaux-qui-remuent,* la décharge de l'Ile. Ce fut là que nous fumes, pour la seconde fois, sur le point de périr. Il me coute de parler de choses qui ne font que renouveller mes frayeurs.

Nous étions à 2 arpens de la chûte, lorsque le Bout de canot, ne voulant pas prendre le tems de mettre à terre pour aller considérer quel seroit le meilleur chemin, comme il avoit déjà fait quelques fois, monta sur le canot, les pieds sur les deux maîtres et se tenant debout. Cependant, l'eau nous menoit avec une rapidité extrême. Nous étions sur le point d'entrer dans l'abime; il descend alors, et nage à toute force, mais il étoit trop tard, il n'y avoit plus de moyen de reprendre le bon chemin, et nous allames nous précipiter dans le gouffre. Contre l'espérance de ceux qui nous avoient vu partir d'en haut et aux yeux des quels nous étions disparus, on sortit de l'eau, le canot surnageoit encore un peu quoiqu'à moitié rempli d'eau. Sa Grandeur qui, ainsi que moi, avoit les pieds élevés d'environ un demi pied sur le fond du canot, se voyoit néanmoins dans l'eau jusqu'à mi-jambe. C'étoit chose terrible de voir d'en haut la force avec la quelle l'eau rouloit sur elle même, la rapidité avec la quelle on rencontroit les rocher; le canot qui déjà d'avance craquoit de toute part, l'affreuse nécessité de courrir au péril sans pouvoir reculer en-

gendroient des pensées dont l'expérience seule peut connoître l'horreur. De là nous descendimes à la *décharge à Minet* où l'on mit à terre pour voir quel chemin il faudroit prendre pour la sauter. On revint, et l'on dit qu'elle n'étoit pas mauvaise; mais j'étois débarqué, et j'étois si bien rassasié de *sauter,* que *mordicus* je refusai de sauter encore; et le canot après avoir sauté, vint me reprendre au remou du rapide. Nous allames ensuite faire le petit portage des *eaux-qui-remuent,* qui étoit aussi le dernier qui nous restoit à faire.

Au *1er portage du Bonnet,* je remarquai une croix élevée à la mémoire d'un voyageur nommé Giroux, des Rivières, le quel mourut l'année dernière, d'une *indigestion,* en arrivant à ce portage.

Nous arrivames au Fort appellé du *Bas de la Rivière,* à 5½ heures du soir. Toute cette rivière,depuis le *lac des Bois,* c'est-à-dire, depuis le portage du Rat, a le nom de *Rivière Winipik,* à l'exception de la partie appellée *Rivière Blanche,* dont j'ai parlé plus haut.

La marche de ce jour, fut de 14½ lieues au couchant. Il avoit fait beau toute la journée, mais il pleut beaucoup après notre arrivée au Fort. Nous dressames notre tente sur le bord de la rivière, où nous passames la nuit.

Les 36 lieues qui nous restoient à faire n'étoient pas sur le chemin que devoit suivre la Brigade. N'ayant pas trouvé là le canot qui devoit venir de la *Rivière Rouge* au devant de nous, Sa Grandeur se trouva un peu dans l'embarras. Cependant, connoissant la générosité du Gouverneur, qui avoit agi à son égard d'une manière si digne d'être connue, elle fut bientôt libre, et accepta sans hésiter l'offre de plusieurs voyageurs qui se fesoient honneur de nous conduire jusqu'à la *Rivière Rouge.*

(*15*). — Nous fimes nos adieux à nos Messieurs compagnons de voyage, et nous embarquames vers 9 heures du

matin. Nous avions encore ¾ de lieue à faire pour entrer dans le lac *Winipik,* où nous tournames à gauche cotoyant la rive sud-est jusqu'au *portage Sauvage.* Nous n'y pumes arriver, parce que l'eau étoit trop basse. Nous venions de rencontrer une Berge de la *Rivière Rouge* où nous apprimes qu'un canot se préparoit à venir au devant de nous.

Du portage sauvage, il nous fallut allonger de beaucoup notre chemin, pour dédoubler une pointe, et passer par l'*Ile à la Biche.* Il ventoit fort; nous primes néanmoins la traversée dans une grande largeur. Aussitôt après l'avoir faite, nous relachames et dressames la tente pour la nuit. Il étoit 3 heures après-midi. Il pleut beaucoup, et après la pluie, le vent continua jusqu'au lendemain vers 11 heures.

(*16*).—A midi, le canot étoit à l'eau et chargé. Sa Grandeur étoit elle même embarquée, lorsqu'elle apperçut un canot monté de dix hommes qui dédoubloient une pointe. Lorsqu'ils nous apperçurent, ils *roulèrent* ([2]) pour prendre le tems de faire leur petite toilette, je suppose, puis ensuite ils entonnèrent une chanson et arrivèrent avec honneur.

Nous rembarquames les pièces sur l'autre canot, puis nous nous séparames de nos officieux voyageurs, qui nous donnèrent alors des preuves indubitables du chagrin qu'ils avoient de nous quitter.

Ils repartirent pour rejoindre la *Brigade,* qui cotoyait les rivages du lac au Nord-Ouest, et nous continuames notre marche au Sud. Nous allames coucher à 6 lieues dans la *Rivière Rouge.* A l'entrée de cette rivière, je vis un oiseau que je n'avois encore vu que dans les cabinets des naturalistes, le *Pélican,* qui est l'oiseau de ce lac.

([2]) Lorsque les voyageurs ont nagé pendant une demi heure ou ¾ heure, ils s'arrètent tous ensemble et font rouler horizontalement le manche de leur aviron sur le maitre du canot pour secouer l'eau qui est à la palette, puis ensuite la mettre sur le canot et allumer la pipe; c'est ce qu'on appelle *une pipée.*

(*17*).—Le lendemain, nous étions à peine parti, que le bruit s'étoit déjà répendu partout, que Sa Grandeur avoit passé la nuit au bas de la rivière. Il fesoit très beau tems. A 3½ heures, après midi, en dédoublant une pointe peu éloignée de l'église, nous en apperçumes le clocher; la cloche annonçoit au loin la joie qui la fesoit retentir. Bientôt on apperçut, sur la rive droite, près de l'église une foule de peuple qui s'empressoit à l'envie de témoigner leur joie. Au moment où l'on toucha la terre, une salve d'artillerie fit frémir de joie le terrain qui portoit Sa Grandeur.

Le Révd Mr Harper qui géroit les affaires de Sa Grandeur en son absence, et le Révd Mr Boucher missionnaire, vinrent la recevoir au rivage. Nous montames la côte, puis nous nous rendimes, au milieu de cette foule joyeuse, à l'église, où nous chantames de tout coeur, le *Te Deum* d'action de graces.

Nous avions marché toute la journée dans le Sud. En remontant la rivière depuis le lieu où l'on étoit campé la dernière nuit, jusqu'à l'église catholique, on voit des habitations sur les deux bords de la rivière. Nous avions rencontré dans l'avant-midi le premier Chef des Sauteux qui vint tout joyeux donner la main à Sa Grandeur à la quelle il crioit de loin et répétoit sans cesse en nageant à sa force, *Bochou N'ossé, Bochou N'ossé, Bochou N'ossé.* Le chef est encore infidèle.

Le premier troupeau de bêtes que je remarquai en remontant la rivière, et qui appartenait aux habitans du voisinage, était composé de 112, tant vaches que boeufs, tous en bon état. Nous contames sur la rive gauche, à différentes distances l'une de l'autre, trois églises ou chapelles protestantes. Toutes les maisons, à l'exception de 5 ou 6, sont mal baties, couvertes en écorses d'orme et crepies en mortier de terre.

Il n'y a de construite en pierre que la maison Episcopale, aussi la regarde-t-on comme un Chateau, quoiqu'on n'y voye

rien moin que du riche ou du superflus. Elle est batie au sud de l'église, ayant la façade au sud-ouest ouest, et parallèle à la rivière en cet endroit.

A environ une arpent plus haut, sur la rive gauche, est le Fort de la Compagnie, où le Gouverneur fait sa résidence ordinaire. Ce fort est placé sur une pointe formée par la Rivière *Assinibowan* qui a, en cet endroit, son confluent avec la *Rivière Rouge.*

Les Sauteux qui avoient entendu dire que Sa Grandeur devoit arriver prochainement, se trouvoient tous réunis. Ils vinrent le soir lui offrir de danser devant Elle la *Danse du Grand Calumet.* Ce qu'elle leur permit. Ils l'exécutèrent seul-à-seul et tour-à-tour, au son du tembour, en criant et en fesant mille contorsions frénétiques. Ils n'avoient d'autre habit qu'un morceau de drap large et long de huit à dix pouces qu'ils tenoient attaché à la ceinture par devent et par derrière; mais leur tein dégoutant leur valloit bien un manteau.

NOTA. — Ce qui reste à désirer sur l'Etablissement de la *Rivière Rouge,* ses commencements, ses moyens de subsister, enfin *ce qu'il est, ce qu'il fut, et ce qu'il promet d'être,* sera le sujet d'un mémoire que quelqu'un de notre Clergé entreprendra de faire.

L'espace de chemin depuis le *Lac des Deux Montagnes,* jusqu'à la *Rivière Rouge,* au compte des voyageurs, est de 706 lieues que nous avons parcourrues en 499¾ heures de marche active ([3]).

G.-A. BELCOURT.

([3]) On rira de mon scrupule à ne pas ajouter ¼ d'heure pour former le nombre rond 500; mais j'aime mieux me servir de fraction, et mettre le total tel qu'il s'est trouvé après l'*addition.*

Pierre Boucher

Dieu et ma patrie.....
des actes, non des paroles (Washington).

A l'honorable Charles Boucher de Boucherville.

Le patriotisme n'est pas seulement l'amour du sol,
c'est l'amour du passé. (Fustel de Coulanges.)

DANS son beau livre *La Colonisation de la Nouvelle-France,* M. Salone dit que Pierre Boucher fut chez nous le seigneur modèle. Un rapide résumé de sa vie prouvera qu'à ce mérite fort grand il en joignit bien d'autres.

Pierre Boucher avait environ quinze ans quand il arriva à Québec avec sa famille, en 1635. La mort allait bientôt emporter Champlain, usé avant le temps. Mais le fondateur de la Nouvelle-France portait toujours un vif intérêt aux arrivants, et il vit, sans doute avec plaisir, l'adolescent qui devait tant faire pour la colonie naissante.

L'intelligence de Pierre Boucher était fort remarquable. Malgré son jeune âge, sa raison et son caractère inspiraient de la confiance, et il fut choisi pour aller au pays des Hurons apprendre la langue. Il y passa quatre ans.

Revenu à Québec, il entra dans la garnison, remplit à la satisfaction de tous son office d'interprête, en maintes circonstances importantes, et prit part à plusieurs expéditions contre les Iroquois. Il était de la troupe de M. de Montmagny, dans le combat livré à deux cents de ces sauvages sur la rivière Richelieu, en 1643. Deux ans après, il mit en fuite, sur le lac Saint-Pierre, une bande d'ennemis qui échappèrent, dit Ferland, à la faveur d'une nuit très obscure.

L'année suivante, il se distingua entre tous les braves qui défendirent le fort de Bécancourt contre les Iroquois. Sa prudence égalait son courage.

L'état si précaire de la colonie ne décourageait point le jeune Français. Il s'était épris de la vie aventureuse, de l'âpre charme des forêts. Il aimait le sauvage pays où il avait grandi et, résolu de s'y établir, voulait se marier. En 1649, il épousa Marie Chrestienne, fille d'un chef huron et élève des Ursulines de Québec. C'était une exquise fleur des bois. Marie de l'Incarnation en parle dans ses lettres avec une fierté maternelle. Mais la jeune huronne mourut peu après son mariage.

* * *

Pierre Boucher s'était fixé aux Trois-Rivières (1). Jean Godefroy, Jacques Hertel, Le Neuf de la Potherie, Le Neuf du Hérisson, Jean Nicolet, Normanville, Sébasthien Dodier, François Marguerie, Etienne Lafond, Bertrand Fafard, Pierre Blondel, Christophe Crevier y étaient déjà établis.

Depuis longtemps, c'était le poste le plus fréquenté, les Français y venaient de tous côtés, aux nouvelles. Nulle part, il ne circulait tant de bruits sinistres. Les sauvages amis, qui arrivaient, chargés de fourrures, avaient toujours quelque désastre à annoncer. Cela n'arrêtait pas le trafic. Au besoin, on allait chercher des chaudières, des haches, des couteaux et autres marchandises européennes à Québec. Le principal dépôt était là. Mais la grande traite se faisait aux Trois-Rivières.

---

(1) Faut-il dire aux Trois-Rivières ou à Trois-Rivières ? L'oreille préfère à Trois-Rivières, mais Pierre Boucher et je crois tous les anciens disaient aux Trois-Rivières.

Après la mort de Marguerie qui se noya avec Amyot, en traversant le fleuve, Pierre Boucher devint le premier interprête.

Aux alentours du fort, il y avait parfois un grand rassemblement de familles sauvages, retenues par la terreur qu'inspiraient les Iroquois. Les Français les protégeaient tant qu'ils pouvaient, mais les terribles Mohawks laissaient souvent aux Trois-Rivières de longues traînées sanglantes.

" Les Iroquois nous tiennent resserrés de si près, écrivait Pierre Boucher, qu'on ne peut labourer les champs et encore moins faire les foins, qu'en continuel péril, car ils dressent des embûches de tous côtés. "

Les secours de France toujours attendus n'arrivaient pas, mais les audacieux colons poursuivaient leur oeuvre. " Lorsqu'on entend parler de quelque malheur arrivé de la part des Iroquois, écrivait Marie de l'Incarnation, chacun s'en veut aller en France, et en même temps, on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent et tout le monde pense à s'établir. "

En 1651, Pierre Boucher fut nommé capitaine de milice. Il reçut les instructions suivantes :

" Ordre de M. d'Ailleboust, gouverneur, à M. Boucher, capitaine des habitants des Trois-Rivières.

" Il fera faire exercice le plus souvent qu'il pourra, soit pour tirer au blanc ou autrement.

" Il aura soin que chacun tienne ses armes en bon état et bien chargées de postes ou de balles.

" Il fera pour cet effet quelques fois visite par les maisons, afin d'empêcher que personne ne se défasse de ses armes sans congé exprès du gouverneur.

" Il excitera souvent ceux qui vont au travail de se tenir sur leurs gardes, surtout aura l'oeil que les armes soient bien chargées....

" La palissade et les deux redoutes achevées, il divisera le bourg en trois escouades, ou quatre, s'il y a assez d'hommes, dont une entrera tous les soirs en garde dans la redoute qui regarde les champs. Dans un corps de garde, il y aura toujours une personne qui veillera, et celui qui devrait être en sentinelle fera ronde tout autour du dedans de la palissade, et aura l'oreille souvent au guet pour ne se point laisser surprendre du dehors par l'ennemi, ni du feu qui se peut mettre par accident en quelque maison.

" Il fera son possible pour presser la construction de la palissade et fera mémoire des journées qui seront données, par qui, à quoi et combien.

" S'il arrivait quelques réfractaires au commandement ou qui manquassent aux gardes, il les condamnera à l'amende telle qu'il jugera à propos; ou s'il arrivait quelque refus d'obéir, il en fera son rapport au gouverneur pour en faire châtiment.

" Fait et expédié au fort des Trois-Rivières, ce 6 de juin, mil six cent cinquante et un.

(signé) D'AILLEBOUST.

* * *

Se fortifier demandait du temps. Mais le péril continuel où l'on était aux TroisRivières n'empêcha point Pierre Boucher de se remarier.

Le 9 juillet 1652, il épousa Jeanne Crevier, jeune fille de dix-sept ans, qui avait grandi dans les alarmes de la guerre

de surprises. Peu après ce mariage un tragique événement plongea la ville naissante dans une affreuse désolation.

Le brave Du Plessis Bochart, gouverneur, trouva la mort dans un combat avec les Iroquois.

Quatre Français, La Bougonnier, Guillet, Rochereau et le chirurgien Plassey, descendant par eau au Cap de la Madeleine, furent cernés, à l'entrée du Saint-Maurice, par huit canots iroquois.

Dans la lutte, La Bougonnier et Guillet tombèrent mortellement blessés, mais Plassey et Rochereau, adroitement saisis, furent entraînés.

Le brave gouverneur Du Plessis Bochart, espérant les arracher à la cruelle mort qui les attendait, se lança avec une cinquantaine de Français, à la poursuite des Iroquois, et malgré les représentations, n'hésita point à les suivre dans les bois. Il fut tué et bien des Français avec lui (2). Les Iroquois firent aussi sept prisonniers (3).

Ce désastre accrut encore la superbe des Iroquois. Ils se croyaient maîtres de la Nouvelle-France. Chose qui ne s'était jamais faite, un détachement de leurs guerriers hiverna dans la forêt, à trois lieues du poste, et y éleva un fort.

M. de la Poterie avait succédé à M. Du Plessis. Au printemps, il obtint un congé de quelques mois et descendit à Québec. Le commandement échut à Pierre Boucher, capitaine de milice.

Les Iroquois établis dans le voisinage molestaient beaucoup les colons. Ils parurent s'éloigner au mois de juin, mais Boucher croyait qu'ils machinaient une attaque et, se-

---

(2) Entre autres Normanville qui fut brûlé.

(3) La Mère de l'Incarnation dit vingt-deux.

condé par le Père Lemercier, pressait sans cesse le travail des fortifications. A la fin de juillet ces travaux étaient à peu près terminés.

D'après Faillon, le bourg se trouva compris dans un carré d'environ quatre-vingts toises sur cent, mais brisé à deux de ses angles, par des accidents de terrain. Cette enceinte formée de pieux, avec trois redoutes aux angles et plusieurs bastions, renfermait l'église, l'habitation du gouverneneur et une trentaine de maisons.

Le gouverneur-général, prévenu qu'un grand coup se préparait, monta aux Trois-Rivières pour voir à la défense. On avait déjà signalé l'arrivée de quelques bandes, et au mois d'août des hommes partis aux champs accoururent annoncer que, dans toutes les directions, des sauvages se glissaient derrière les arbres.

On fit une battue aux alentours sans découvrir personne et l'on ne savait trop que penser. Mais la place était bloquée et le lendemain des canots iroquois apparurent sur le fleuve.

Boucher, voulant se renseigner sur les forces de l'ennemi envoya en reconnaissance une chaloupe bien équipée, commandée par de Bellepoire. Non loin du fort, une trentaine de canots iroquois étaient tirés sur le sable et les canots sur le fleuve arrivaient à force d'avirons pour mettre la chaloupe entre eux et la troupe de terre.

Bellepoire fit virer de bord et ordonna une décharge générale qui abattit quelques sauvages. Il garda un grand calme et, après une lutte très vive et admirablement conduite, la chaloupe revint à travers la fusillade, sans un seul blessé.

Au fort, les canons retentissaient, les tambours battaient, les trompettes appelaient aux armes. Une multitude de sauvages tout à coup surgis des bois accouraient vers le bourg.

Six cents Agniers presque tous armés à l'européenne allaient assiéger Trois-Rivières et Boucher n'avait que quarante-six hommes à leur opposer.

Il fit fermer les portes des barricades, plaça ses meilleurs tireurs aux endroits les plus menacés et tous, implorant le secours de Dieu, se tinrent prêts à recevoir les assaillants.

Les sauvages redoutaient les canons, mais à l'ouest la bourgade n'était protégée que par des souches et des abattis.

C'est par là qu'ils tentèrent l'assaut, mais ils furent toujours repoussés.

Ils soulagèrent leur rage en brûlant les moissons, une redoute et quelques maisons isolées, hors de la portée du canon.

Le siège durait depuis neuf jours, quand dix Iroquois, portant une espèce de drapeau blanc, s'approchèrent pour parlementer.

C'était le soir. Pierre Boucher, redoutant quelque fourberie, refusa de les laisser entrer, et bien lui en prit car, n'espérant plus emporter le poste d'assaut, les Iroquois voulaient s'en emparer par la ruse sous le prétexte de traiter de la paix. Le lendemain, on admit Teharehogan, le grand chef agnier, et trois des principaux guerriers, dans le fort. Ils dormirent, sans plus de crainte que s'ils eussent été les meilleurs amis des Français.

Après de longues délibérations, la paix fut conclue, mais Boucher dicta fièrement les conditions.

" La paix fut arrêtée, écrit-il, aux conditions qu'ils me rendraient tous les prisonniers qu'ils avaient dans leur armée, tant français que sauvages, qu'ils iraient chercher ceux qu'ils avaient dans leur village, et même les amèneraient dans quarante jours, et que les plus considérables des nations iroquoises viendraient à Québec, avec des présents, de-

mander la paix à notre gouverneur, M. de Lauzon, et la conclure : ce qui fut exécuté en tout point, et en partant, ils me laissèrent en otage six de leurs enfants. "

Après le retour de M. de la Poterie, Pierre Boucher descendit à Québec, avec ses sauvages. Le gouverneur lui exprima sa vive et profonde reconnaissance.

" Ah ! que vous avez eu du bonheur, s'écria-t-il en l'embrassant, d'avoir si bien conservé votre poste. Si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu. "

Il lui exprima vivement la douleur qu'il ressentait de ne pouvoir récompenser de si brillants services. La colonie était si pauvre, qu'il n'avait pas de quoi payer les officiers. " Tout ce que je puis faire, dit-il, c'est de vous donner le commandement du poste que votre valeur guerrière a sauvé. "

(À SUIVRE.)

Laure CONAN.

A travers les Faits et les Oeuvres

La clôture de la session anglaise. — Fin de l'affaire Marconi. — Un discours de M. Lloyd George. — La folie des armements. — Un seul pays ne peut pas y mettre fin. — Les perspectives politiques. — La fortune du *Home Rule*. — La majorité ministérielle à Westminster. — L'abolition du vote plural. — En France. — La loi du service de trois ans. — Le mélange des groupes. — Une appréciation. — Le ministère Barthou. — Mort de M. Emile Ollivier.. — Son talent, sa carrière et son oeuvre. — La paix de Bucharest. — La mise en accusation d'un gouverneur américain. — Un schisme constitutionnel dans l'Etat de New-York.

LA clôture du parlement anglais a eu lieu le 16 août. La dernière période de la session a été peu mouvementée, comme nous le prévoyions. L'affaire Marconi est revenue devant la Chambre des Communes,mais dépouillée presque complètement des éléments d'acrimonie et de passion politique, qui lui avaient donné un si scandaleux retentissement il y a quelques mois. Cette fois il s'agissait simplement de ratifier le contrat intervenu entre la compagnie Marconi et le gouvernement impérial, pour l'établissement d'une chaîne de station de télégraphe sans fil, qui reliera toutes les parties de l'empire.

On a discuté la question au point de vue des affaires, et les orateurs de l'opposition se sont en général abstenus d'attaques personnelles contre les ministres incriminés au moment de l'enquête parlementaire instituée au sujet de ce contrat. Le

maître-général des postes, M. Herbert Samuel, a été le principal porte-parole du cabinet, et s'est montré fort habile. M. Robert Cecil a conduit l'attaque des unionistes. La motion très hostile qu'il a proposée a été rejetée par une majorité de 81 voix. Celle de M. Masterman, qui comportait une approbation du contrat, a été adoptée par 72 voix de majorité.

Deux jours avant la fin de la session, M. Lloyd George a prononcé un grand discours sur les finances anglaises. Et il a profité de la circonstance pour faire entendre de très graves paroles au sujet de la politique d'armements à outrance poursuivie par les principaux gouvernements de l'univers. " Tous les pays du monde, a-t-il dit, semblent en ce moment voués à l'exagération des dépenses. Le fait est qu'en nous effrayant les uns les autres, nous nous poussons mutuellement dans cette voie ; et dans aucun pays il ne se rencontre un directeur d'opinion publique qui ait le courage de se lever et de dire au peuple, sur qui pèse le fardeau, qu'il est temps de s'arrêter. Je suis sûr que si nous continuons, tout ceci se terminera par quelque grand désastre. La conséquence immédiate de cette dépense pour armements sera un état de choses qui finira par provoquer de la part des peuples une sorte de protêt révolutionnaire. Quels que soient ceux qui ont la responsabilité de cette course aux dépenses d'armements, nous devons faire face au fait que tous les pays grossissent leurs budgets pour cet objet; et jusqu'à ce qu'il y ait une entente complète et une complète coopération entre les nations, nous ne pouvons nous arrêter. Un seul pays ne peut pas s'arrêter quand tous les autres marchent. Nous pourrions peut-être faire quelque chose au moyen d'une coopération internationale, surtout après les événements de la dernière année, qui ont montré quelles peuvent être les horreurs d'une guerre, et combien elle peut être ruineuse pour le commerce et la vie sociale et industrielle. Jusqu'à ce que l'on en vienne là, nous ne sau-

rions éviter l'augmentation des dépenses; et l'augmentation des dépenses signifie une augmentation de taxation. C'est une folie qui dévore la vitalité des nations et crée une atmosphère de mutuel soupçon qui empêche de juger la situation d'une manière rationnelle. Le dénouement sera sans aucun doute désastreux. "

Le chancelier de l'échiquier a déclaré que la rareté de l'argent et la difficulté des emprunts sont dûs non seulement à la guerre des Balkans, mais à la fiévreuse activité des armements en France, en Allemagne et en Russie.

Ce discours de M. Lloyd George a naturellement provoqué de nombreux commentaires. On nous permettra de signaler celui du sénateur Tillman, de la Caroline du Nord, président du comité des affaires navales, dans le Sénat américain, et celui du sénateur Chamberlain, de l'Orégon, président du comité des affaires militaires. " M. Lloyd George, dit le premier, a sûrement touché un point d'importance vitale pour les nations européennes. La question semble être de savoir laquelle d'entre elles verra d'abord le total effondrement de ses finances... Ce serait sans doute désirable pour l'humanité et l'avancement de la civilisation, si l'on pouvait en venir à quelque entente suivant le programme de M. Bryan, mais je crains qu'il ne soit chimérique. La récente manifestation de rapacité et d'égoïsme, aussi bien que de haine religieuse et nationale, dont les peuples balkaniques nous ont donné le spectacle, est peu encourageante, et montre bien que nous avons tous en nous du vieil Adam. ". De son côté le sénateur Chamberlain estime que " la course des nations dans la voie des accroissements d'armements leur fait entasser Pélion sur Ossa. On n'en saurait prévoir le terme, à moins que les peuples ne protestent violemment ou que les grands pouvoirs du monde ne trouvent quelque terrain d'entente pour limiter les dépenses militaires. Dans le moment actuel les Etats-Unis

ne peuvent consentir à se laisser distancer par le Japon, la Grande-Bretagne et les autres puissances. Mais il me semble que tous les pays pourraient se donner quelque relâche en s'entendant pour s'arrêter tous ensemble. ".

C'est bien toujours la même note. Le militarisme à outrance est désastreux, mais un seul pays ne peut y mettre fin, et chaque pays se saigne à blanc pour ne pas être pris au dépourvu par les autres. Prenez le discours de M. Lloyd George que nous avons cité plus haut. On peut le résumer comme suit: "La progression démesurée des armements est une folie, mais nous ne pouvons nous arrêter dans cette voie." Et par ses idées, sa formation, son programme social, le chancelier de l'échiquier est un pacifiste ! La clôture des travaux sessionnels a laissé le ministère en meilleure position qu'il y a deux mois. L'affaire Marconi avait alors créé un grand malaise dans les rangs ministériels. On se demandait si le gouvernement n'allait pas se voir forcé de faire des élections dans des conditions désastreuses. Mais une fois que cet écueil a été franchi, la confiance est revenue, et le cabinet a retrouvé son prestige.

Tout le monde est convaincu maintenant que le bill du *Home Rule* sera finalement adopté d'ici à un an. La Chambre des lords le rejettera encore une fois, puis il sera sanctionné par le roi. M. T. P. O'Connor, dans une de ses correspondances, estime qu'il sera devenu loi vers le 11 juin 1914. L'organisation du nouveau gouvernement de l'Irlande prendra quelque temps. On nommera un conseil exécutif, (un ministère), dont M. Redmond sera vraisemblablement le chef. Il faudra ensuite faire des élections pour le parlement irlandais. Puis enfin ce parlement sera convoqué et l'Irlande verra se renouer une tradition interrompue depuis plus d'un siècle. Ceci affectera sensiblement la force relative des partis dans le parlement britannique. Car, après l'ouverture du parlement de

Dublin, la représentation de l'Irlande dans celui de Londres sera réduite de 103 à 42. Et, comme sur les 103 députés actuels, il y a 84 nationalistes, partisans du ministère, il s'ensuit que la majorité ministérielle subira inévitablement un amoindrissement. Cependant, il ne faut pas oublier que les libéraux, avec les membres du parti ouvrier, ont 39 voix de majorité sur les unionistes, déduction faite des députés irlandais. Il est probable que, sur les 42 représentants de l'Irlande, siégeant à Westminster après l'entrée en vigueur du *Home Rule*, il y aura encore 30 nationalistes contre 12 unionistes. Cela laisserait 18 voix de majorité irlandaise au cabinet, ce qui, joint aux 39 autres lui assurerait encore une majorité totale de 57 voix. Sa situation parlementaire serait sans doute affaiblie, mais il conserverait ce que les Anglais appellent *a good working majority.*

Le ministère a encore plusieurs mesures importantes à faire aboutir, entre autres le *Plural Voting Bill.*

C'est un des articles du programme libéral qui tient le plus au coeur de la majorité ministérielle. On veut abolir le vote plural parce qu'il est contraire au dogme de l'égalité démocratique. Pourtant il ne nous semble condamné ni par la raison, ni par l'équité, ni par les dictées de la vraie science politique. Il est le meilleur correctif du suffrage universel dans les pays qui en sont dotés. Mais à l'heure actuelle, en Angleterre, le vent est aux changements constitutionnels. Et l'abolition du vote plural a grande chance de devenir fait accompli, s'il n'arrive aucun accident au ministère Asquith d'ici à deux ou trois ans.

* * *

En France, comme nous l'avons vu dans notre dernière chronique, la loi rétablissant le service de trois ans a été

adoptée par 362 voix contre 205, à la Chambre des députés. La majorité s'est trouvée très composite. On y a vu figurer les membres de l'Action libérale, du groupe républicain progressiste, du groupe des droites, de la gauche démocratique, de l'Union républicaine, et les trois quarts du groupe radical. Les adversaires de la loi étaient les socialistes unifiés, les socialistes indépendants, les deux tiers des radicaux socialistes et un quart des radicaux. On voit que les votes ont été singulièrement mélangés. Ce qui frappe le plus dans ce résultat c'est la scission qui s'est produite dans les rangs du parti radical. La rupture a été très accentuée, et l'on se demande si elle n'aura pas de lendemain. Quant au mérite de la loi, nous croyons devoir recourir encore une fois à la plume de l'un des députés qui l'ont votée. M. Joseph Denais, représentant d'une circonscription de Paris à la Chambre, l'apprécie comme suit dans une lettre récente au *Devoir* :

" Ceux qui ont adopté l'ensemble de la loi comme ils en avaient adopté les articles ont été mus uniquement par une pensée de désintéressement patriotique. Ils ont cru, sur la foi du gouvernement et du Conseil Supérieur de la guerre, brillamment représenté au cours de la discussion par les généraux Joffre, Pau et Legrand, ils ont cru qu'en présence des armements allemands nos effectifs étaient devenus insuffisants. Ils ont cru que la défense nationale réclamait des sacrifices nouveaux. Le croyant, ils n'ont pas hésité à consentir ces sacrifices parce qu'au contraire de M. Caillaux, et avec M. Barthou, ils estiment qu'une nation comme la France ne peut vivre sans honneur.

" Les adversaires de la loi de trois ans ont pu refuser de s'associer à cette attitude : ils ne sauraient en méconnaître la grandeur et le désintéressement. C'est un devoir toujours pénible pour des élus du suffrage universel de réclamer de leurs commettants plus d'abnégation et plus de sacrifices. La

lâcheté humaine s'accommode plus facilement de capitulation et de surenchères. L'ennemi comptait bien que la lâcheté l'emporterait, et les journaux allemands jusqu'à la dernière minute se sont trouvés d'accord avec M. Jaurès pour déclarer que jamais dans un régime parlementaire démocratique il y aurait une majorité qui ferait passer le pays avant tout. Cette majorité s'est formée cependant, très forte; avec M. de Mun je dis: Honneur à elle.

" Notre nation est d'ailleurs trop généreuse et trop intelligente pour ne pas témoigner sa reconnaissance aux 362 qui ont eu le courage de la bien servir. Ainsi les passagers d'un navire battu par la tempête grognent quelquefois contre la capitaine qui, pour sauver leur vie, fait jeter les bagages à la mer. Mais, au fond de leur âme, ils rendent témoignage à son énergie et l'acclament lorsque le salut est assuré.

" Or, il n'est personne qui en doute — à l'exception des socialistes qui le nient de parti pris — les armements allemands votés en 1912 et en 1913 augmentent les forces de notre ennemi éventuel dans de telles proportions que la lutte fût devenue singulièrement difficile: ç'aurait été, du moins au début de la campagne, le renouvellement des premières batailles de 1870, de Wissembourg, de Woerth, de Forbach, la résistance héroïque, mais impuissante,d'un homme contre deux ou trois; ç'aurait été la mobilisation et la concentration en arrière elle-même si gravement compromise, que l'issue de la guerre eût été décidée avant que toutes nos réserves fussent entrées en ligne.

" Et une défaite dans les conditions économiques de la guerre future, serait la fin de la France, son vasselage politique, et son démembrement, sa ruine financière, commerciale, industrielle.

" Pour échapper à de tels risques, il vaut bien la peine de consentir même de lourds sacrifices. Lorsque les circonstan-

ces conduisent les compagnies d'assurances à augmenter les primes — parce que les risques, notamment sur mer, se sont accrus, — personne ne songe à dénoncer son contrat et à refuser de payer la prime. Les Allemands nous contraignent à payer une plus lourde prime d'assurance contre la guerre : voilà la vérité incontestable contre laquelle n'ont pu prévaloir ni les sophismes de M. Jaurès, ni les prouesses de M. Caillaux.

" La loi votée n'est pas parfaite : M. Caillaux l'a reproché aigrement au ministère et à sa majorité. A qui la faute, sinon à ceux qui, du côté gauche de l'assemblée, renouvelant la tactique des arrondissementiers lors des débats sur la réforme électorale, n'ont laissé passer aucune occasion d'introduire dans le texte quelque absurdité, quelque contradiction ou quelque surenchère onéreuse ?

" Telle qu'elle se présente, la loi n'en réalise pas moins.— M. Barthou l'a dit et j'en ai recueilli le témoignage de généraux éminents —une amélioration tellement considérable que le maximum de chances de paix est réalisé, et aussi les plus grandes chances de victoire si la guerre venait à éclater.".

Au Sénat, la bataille, a été moins chaude qu'à la Chambre. Le général Pau, vétéran de 1870, et glorieux mutilé de Froeschwiller, y a remporté un grand succès, dans l'exposé et la défense du projet. Son discours a commandé les applaudissements de presque toute l'assemblée.

L'opinion publique en France semble décidément favorable à la loi de trois ans. Les élections pour les conseils généraux, qui ont eu lieu le 10 août, l'ont démontré. Les socialistes se flattaient d'y faire des gains considérables, en raison de leur hostilité outrancière à cette mesure. Ils ont été complètement désappointés, et n'ont même pas su conserver toutes leurs positions.

La bataille parlementaire est terminée. Le ministère Barthou a fait triompher le projet de loi qui était le principal article de son programme. Son chef était identifié à cette mesure, et il pourra toujours s'en parer comme d'un titre politique considérable. Il a victorieusement atteint le terme de la session, et gagné les vacances. Mais gare la rentrée ! Ses adversaires de diverses nuances ne désarmeront pas, et il pourrait bien tomber à l'automne dans quelque chausse-trappe savamment ménagée sous ses pas. Ç'à été l'histoire d'un grand nombre de ses prédécesseurs; et l'on sait que l'instabilité ministérielle est la monnaie courante de la troisième république.

* * *

La mort vient d'emporter un homme qui a été l'un des princes de la tribune française, et qui, malgré son âge très avancé, comptait encore parmi les écrivains les plus féconds, les plus laborieux et les plus remarquables de ce temps. M. Emile Ollivier est décédé à Annecy, le 20 août courant, à l'âge de 88 ans. Il était né à Marseille, le 2 juillet 1825. Son père était un républicain notoire, et un commerçant d'une haute probité. Doué de facultés brillantes, Emile Ollivier fut admis au barreau de Paris, en 1827, à vingt-deux ans. En 1848, après la Révolution de Février, il fut nommé commissaire de la république pour sa ville natale. Il n'avait pas vingt-trois ans. Il s'y fit remarquer par sa modération, son esprit de justice, et la loyauté de son caractère. Voici en quels termes enthousiastes le romancier Méry décrivait cet extraordinaire proconsulat d'un homme à peine sorti de l'adolescence: " La ville a passé tout à coup de la stupeur à l'enthousiasme. Cet intervalle immense a été franchi en deux jours. Marseille est joyeuse, animée, pleine de foi dans son avenir et toute prê-

te à proclamer cette confiance à l'univers commerçant, du haut de ses deux mille vaisseaux. Ce revirement subi des opinions est dû à un jeune député de la république, à un compatriote, hier encore enfant, et tout à coup vieilli dans cette heure solennelle qui semble avoir duré un siècle. M. Emile Ollivier est descendu seul dans cette grande ville toute armée; il s'est montré au peuple et aux soldats, il a parlé à tous et trouvé soudainement cette éloquence généreuse et cette mélodie de langage qui sont le privilège des hommes dont l'inspiration part du coeur. Alors cent mille voix, muettes jusqu'à ce jour, ont entonné l'hosannah de la république et salué cet enfant qui apportait un si grand message. ".

Subséquemment M. Ollivier fut nommé préfet de la Haute-Marne. Il fut démis de ses fonctions lorsque le prince Louis-Napoléon parvint à la présidence. Il se mit alors à la pratique de sa profession. Le coup d'Etat et la proclamation du second empire l'écartèrent de la vie publique pendant plusieurs années. Mais en 1857 il fut élu au corps législatif par la troisième circonscription de la Seine, et se plaça bientôt au rang des meilleurs orateurs de la Chambre. Il fit partie de ce petit groupe d'opposants appelés " les Cinq ". C'étaient, si notre mémoire ne nous dessert pas, MM. Jules Favre, Ernest Picard, Alfred Darimon, Jules Simon et Emile Ollivier. Peu à peu, celui-ci prit une position à part. Son talent oratoire le fit écouter même par ceux qui ne pensaient pas comme lui, et le développement de ses idées politiques, en lui faisant proclamer comme possible la réconciliation de l'empire avec ce que M. Thiers avait appelé les " libertés nécessaires ", l'éloigna des républicains et le rapprocha du pouvoir impérial. Un moment vint où son étoile fit pâlir celle de M. Rouher, appelé alors couramment le "vice-empereur ". Le second empire évoluait décidément vers un régime moins autoritaire que celui de 1852. Et finalement, au commence-

ment de 1870, l'empire libéral prenait une figure tangible, et M. Emile Ollivier devenait le premier ministre de Napoléon III. Mais il assumait la responsabilité de l'administration dans un moment bien critique. L'édifice gouvernemental se lézardait de tous côtés, et l'horizon politique était chargé de sombres nuages. Un des premiers assauts subis par le ministère Ollivier fut celui que provoqua la mort tragique d'un journaliste républicain, Victor Noir, tué par le prince Pierre Bonaparte, à la suite d'incidents dont il fut donné plusieurs versions contradictoires. La situation était grave ; l'inculpé était le cousin de l'empereur, il y avait eu mort d'homme, l'émeute grondait dans Paris. M. Ollivier traversa cet orage sans encombre. Sa ferme attitude et son éloquence eurent raison des clameurs de Rochefort et de Raspail. Quelques phrases du discours qu'il prononça donneront une excellente idée de son genre oratoire : " J'affirme que le gouvernement a rempli son devoir,qu'il l'a rempli avec fermeté,avec promptitude, avec décision. Il continuera de se conduire de même. N'exagérons pas la gravité de la situation: un homicide a été commis par un personnage haut placé, nous le poursuivons; et nous prouvons ainsi que, fidèles aux principes démocratiques, nous soumettons les grands comme les petits à la justice du pays. Quant à ces excitations par lesquelles on essaye de soulever le sentiment populaire en parlant " d'homme du peuple tué " et en publiant dans les journaux des images sanglantes de nature à échauffer les imaginations, à exalter les têtes et à troubler les esprits, nous les contemplons avec impassibilité et sans crainte. Nous sommes la loi, nous sommes le droit, nous sommes la modération, nous sommes la liberté, et si vous nous y contraignez nous serons la force. " Ce vigoureux langage produisit un grand effet.

Hélas! quelques mois plus tard, M. Ollivier ne devait pas être aussi heureux à la tribune! Dans un emballement pro-

voqué par les manoeuvres sans scrupule de Bismarck, le gouvernement et le parlement venaient de décréter la guerre contre la Prusse. M. Emile Ollivier,voulant justifier,devant l'Europe et l'histoire, l'attitude de la France, s'écria que lui et ses collègues avaient pris leur détermination redoutable " avec un coeur léger". Ce mot pouvait et devait s'entendre comme signifiant que l'empereur et ses ministres avaient conscience d'accomplir un devoir patriotique, et qu'en l'accomplissant, en défendant l'honneur de la France outragée, ils avaient au coeur la conviction de leur bon droit. " Coeur léger " voulait dire " coeur ferme et assuré ". Mais l'expression prêtait à l'équivoque et à la malveillance. La passion de parti s'en empara et s'en fit une arme meurtrière contre l'homme d'Etat qui s'en était servi. Encore, si la victoire fût venue lui donner un éclatant commentaire et un triomphal écho. Mais bientôt Wissembourg, Forbach, Reischoffen, toute une série de douloureuses défaites, voilaient de deuil les drapeaux de la France, et faisaient entendre leur écrasante réplique au " coeur léger " de l'orateur. Il tomba sous le contre-coup de ces premiers désastres, emportant accolée à son nom l'épithète fatale qui lui ferma pour toujours la carrière politique. Puissance d'un mot! L'empire s'écroula; d'autres hommes survinrent, se hissèrent au pouvoir, et commirent d'innombrables fautes; la guerre prit fin; les plaies de la France se cicatrisèrent; les années passèrent et le temps fit son oeuvre. Mais pour toute la génération des hommes de 1870, M. Emile Ollivier demeura le ministre " au coeur léger ".

Pendant plusieurs années il resta dans la retraite et l'isolement, et s'occupa de littérature. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1870. Les événements retardèrent sa réception jusqu'en 1874. Et même alors elle n'eût pas lieu en séance publique, pour une raison singulière. L'incident peint l'homme et le fait estimer. M. Emile Ollivier, dans le

discours qu'il avait préparé, se trouvait amené à parler de Napoléon III, et rendait un courageux hommage à certaines qualités du souverain qu'il avait servi. Le comité de lecture, dont faisait partie M. Guizot, exigea des coupures à cet endroit. M. Ollivier refusa, maintint son refus envers et contre tous, et n'eut pas de réception publique.

En 1876 et en 1877, il brigua les suffrages des électeurs du Var, mais sans succès. Depuis cette époque il se consacra uniquement à des travaux littéraires et historiques. Il a écrit des études politiques, des etudes juridiques, un roman, *Marie Magdeleine,* et un livre très intéressant, *l'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican.* Mais son oeuvre capitale est sans contredit celle qu'il a publiée en une quinzaine de volumes, de 1895 à 1912, et à laquelle il a donné ce titre un peu singulier : l'*Empire libéral.* C'est de l'histoire contemporaine vécue, écrite avec sincérité, avec loyauté, avec élévation, dans une langue claire, rapide, pleine de mouvement et d'éloquence. Les portraits, les souvenirs, les épisodes, y abondent, et donnent à ces volumes un extraordinaire intérêt.

C'était vraiment un beau spectacle et un noble exemple que celui de cet éminent vieillard, dernier survivant d'une époque, qui portait sans fléchir le poids de l'âge, et poursuivait à 88 ans des travaux historiques où ne s'accusaient ni une défaillance physique ni un déclin intellectuel. Quelle a été la fin de M. Ollivier, au point de vue religieux? La mort a-t-elle ouvert ses yeux aux clartés suprêmes? Sa naissance et son éducation philosophique n'avaient point fait de lui un fils de l'Eglise catholique. Mais il avait le respect de la religion. Louis Veuillot écrivait de lui, dès 1867 : " Ce qu'il y a de particulier, de bizarre et de vraiment douloureux, c'est que M. Ollivier va contre son propre instinct, supérieur à son esprit mal dirigé. Faisons-lui ce compliment, ou plutôt rendons-lui cette justice. Cet instinct est celui de l'âme " naturellement

chrétienne ", dit Tertullien, c'est-à-dire faite pour être chrétienne, pleine d'aspirations, de désirs et d'attentes que le christianisme seul peut combler. ". Depuis cette époque lointaine, M. Emile Ollivier a subi bien des vicissitudes et sa pensée a franchi bien des étapes. Est-elle entrée, un moment décisif, dans la pleine lumière de la foi? On nous permettra d'en formuler l'espoir.

* * *

La seconde guerre des Balkans, guerre fratricide et insensée, a pris fin. Le 10 août les belligérants ont signé à Bucharest un traité qui termine les hostilités entre les alliés d'hier. La Bulgarie ne reçoit pas tout ce qu'elle ambitionnait, mais elle obtient une portion considérable du nord de la Macédoine, Andrinople, si elle peut la reprendre, et soixante mille de côtes sur la mer Egée. La Serbie double presque son territoire, mais n'a pas d'accès à la mer. La Grèce se voit attribuer Salonique et un littoral très étendu sur la mer Egée. La Roumanie gagne une importante rectification de frontières aux dépens de la Bulgarie. Et, avec tout cela, personne n'est content, à l'exception des Roumains. De sorte que la paix pourrait bien n'être que de courte durée.

Il ne faut pas oublier que la Turquie a relevé la tête, pendant la querelle des alliés, qu'elle a occupé de nouveau Andrinople, et qu'elle prétend la garder. M. Ashmead Bartlett écrit de Constantinople au *Daily Telegraph* de Londres : " La Turquie ne cèdera à aucune menace d'où qu'elle vienne. Le refus de l'Europe de lui apporter une aide financière ne la fera pas reculer d'un pied; aucune démonstration navale ne l'ébranlera; même une intervention armée d'une des Puissances rencontrera de sa part une lutte à mort.

" En fait, les Turcs périraient plutôt complètement dans un immense cataclysme final que de rendre Andrinople et la Thrace aux Bulgares. Les Turcs sont acculés au pied du mur; mais bien qu'ils désirent demeurer en bons termes avec toutes les Puissances, ni le gouvernement ni le peuple ne veulent consentir à acheter la bonne volonté de l'Europe en sacrifiant des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants appartenant à la religion mahométane. Andrinople ne peut retourner aux mains des Bulgares qu'en passant sur le corps de 200,000 hommes de troupes ".

Les Bulgares sont-ils capables de ce nouvel effort ? Et Andrinople va-t-elle rester aux mains du Turc, malgré les défaites de celui-ci et la volonté de l'Europe ? Situation singulière et absurde ! Dans l'histoire comme dans la vie, le burlesque côtoie souvent le tragique.

* * *

Aux Etats-Unis, l'événement des dernières semaines est la mise en accusation du gouverneur de l'Etat de New York, et l'imbroglio qui en résulte. Il y a peu de précédents d'un épisode politique de ce genre. Ce fonctionnaire, si l'on en croit les journaux américains, est accusé d'avoir fait un faux rapport des souscriptions reçues pour sa campagne électorale, et d'avoir détourné, à son profit personnel, une partie des sommes ainsi souscrites. Il repousse ces accusations comme fausses et malicieuses. Mais la législature a décrété, qu'il y avait lieu de procéder contre lui, et de décerner son cas à la Cour spéciale chargée d'informer en ces matières. Maintenant surgit une question constitutionnelle. Les adversaires du gouverneur soutiennent que, du moment que la mise en accusation est votée, ses

pouvoirs sont suspendus, et que le lieutenant-gouverneur doit agir à sa place. M. Sultzer et ses amis déclarent erronée cette doctrine, et affirment que le gouverneur a droit de continuer à exercer son autorité jusqu'à ce que la Cour ait décidé le cas. De là conflit de juridiction. Le gouverneur et le lieutenant-gouverneur se prétendent tous deux détenteurs légitimes du pouvoir exécutif. Et l'Etat de New York donne aux Etats-Unis le spectacle d'un schisme gouvernemental.

* * *

Au Canada, calme complet. Çà et là quelques assemblées politiques, mais les événements saillants font absolument défaut.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 25 août 1913.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — UN PEUPLE ATHÉE (Article de M. Eugène Tavernier—*Le Correspondant*—23 juin 1913). — LE CONGRÈS DU PROGRÈS RELIGIEUX (Articles de *La Croix* de Paris—18 juillet et 3 août 1913). — LITTÉRATURE ET LANGUE DE FRANCE (Echos du 75e anniversaire de la fondation de la Société des gens de lettres de Paris—juillet 1913). — LE VÉRITABLE VERBE DE FRANCE (A propos de l'article *Pour la défense du roman français* de M. René Bazin—*Le Gaulois*—25 juillet 1913). —LES RÉGATES DE COWES (Article de M. G. de Maizières—7 août 1913). — L'HEURE DE LA TOUR EIFFEL (Article de Mme Daniel Lesueur—15 août 1913). — LES SURVIVANCES FRANÇAISES EN AMÉRIQUE (Conférence de M. Edouard Montpetit, reproduite de *Excelsior* de Paris — juin 1913).

UN PEUPLE ATHÉE (Article de M. Eugène Tavernier — *Le Correspondant,* 23 juin 1913). — Il y a trois ou quatre ans, au retour d'un voyage d'Europe, le regretté Mgr Archambeault, évêque de Joliette, en parlant de la France, du haut de la chaire de la cathédrale de Montréal, avait causé beaucoup d'émoi, on s'en souvient, en affirmant, en trois points — il affectionnait la division ternaire — que la France n'était plus un pays catholique. Dieu sait pourtant que le digne prélat avait fait des réserves, qu'il avait magnifiquement parlé du bien que Dieu opère dans le monde, encore et toujours, par la main des Francs; mais plusieurs ne voulurent entendre qu'une chose: la France n'est plus un pays catholique, et ils protestèrent. Dans *Nos amis les Canadiens,* M. Arnould, qui, comme l'on sait, a été mal-

heureux sur plus d'un point, et dont le livre, à cause de cela, quelque sympathique qu'il ait voulu nous être, n'a pas été et ne sera pas, comme avait cru le lire " dans les étoiles " notre collaborateur M. l'abbé Filiatrault, couronné par l'Académie française, a pris à partie le discours de Mgr Archambeault et lui a vertement reproché d'avoir méconnu la France. Peut-être, en effet, l'évêque de Joliette avait-il été un peu vif dans la forme et son tableau des malheurs de la France était-il trop sombre. Mais beaucoup plus sombre en vérité est le tableau que nous donne M. Tavernier, un Français, celui-là, dans l'article du *Correspondant* que je signale ici. C'est en cinq points qu'il démontre, lui, ou tend à démontrer, que le peuple de France est *un peuple athée* : à cause de son athéisme officiel (aucun ministre ne parle plus de Dieu, aucun des 83 préfets et 363 sous-préfets n'ose assister à la messe) ; à cause de l'athéisme de ses institutions (particulièrement de ses écoles sans Dieu) ; à cause de sa littérature immorale (qui peint la vie comme s'il n'y avait pas de Dieu) ; à cause de sa pensée moderne (qui fait abstraction de Dieu) ; à cause enfin de la désertion de la femme française (qui s'affirme, elle aussi, comme incroyante). Ah ! on ne saurait lire ces pages si fortes, si documentées, sans un serrement de coeur ! Mais, et c'est là où je voulais en venir surtout, d'après M. Tavernier, tout n'est pas désespéré pour l'idée catholique au pays de nos pères ; loin de là, cet athéisme est déjà en déroute.

Le peuple athée, le nôtre—écrit-il—ne vit que d'une existence factice, usurpée, dérobée. Il n'a pas en lui la force vitale positive, nécessaire à un peuple digne de ce nom. Sans les vérités qu'il nie, il ne tiendrait pas debout. Ce qui lui permet de subsister vient des usages, des sentiments, des idées que nous transmirent nos ancêtres. Il gaspille ce trésor moral, mais il continue d'en vivre ; de même que les financiers de la France incrédule vivent sur les larges ressources amassées par l'épargne et par le labeur des générations chrétiennes. Le peuple d'aujourd'hui ne vit pas : il dévore.

Il ne produit pas : il consume le double capital que nous tenons du passé, ce passé sans lequel l'athéisme, si orgueilleux à l'heure présente, ne trouverait pas de quoi vivre... Paisible ou frénétique, l'athéisme est fou. La folie ne vit que de destructions, dont elle est condamnée à devenir la proie. Elle s'use et se ruine, tandis que le bon sens se conserve, demeure intact, accroît ses forces en les employant. De plus, il a pour office propre de repousser ou de déjouer les assauts de la folie et de reprendre le dessus. Or, la folie arrive à son apogée... Certainement, et c'est pourquoi on est fondé à présumer que, pour elle, l'heure du déclin s'avance. Projeté de bas en haut, un corps retombe quand il est à bout de course. L'élan des mauvaises passions s'épuise de la même manière. Et ce n'est pas seulement la mécanique qui permet de pressentir la décadence, proche ou lointaine, de l'athéisme triomphant. Aujourd'hui, les dupes qu'il a faites se sentent prises de malaise en songeant aux exploits nouveaux que ce maître accomplira demain et après. On constate l'effondrement des indispensables principes, tandis que les penchants mauvais, jadis réprimés, se redressent avec insolence. La morale se décompose. L'élémentaire esprit d'organisation et de discipline s'en va, répudié. Le patriotisme, dernière fierté et pudeur suprême, reçoit des outrages que nulle civilisation ne peut tolérer sans abdiquer, sans périr honteusement. Ce peuple athée dévore et se consume. Il dit aux hommes de ne compter que sur eux-mêmes : et les hommes, à sa lumière, se reconnaissent plus que jamais incertains et troublés, plus que jamais dangereux les uns pour les autres. Cela n'est pas un peuple ordonné, vivant d'une existence raisonnable et convenable. Ce n'est qu'une poussière de débris, remuée par un vent furieux qui souffle des régions sinistres. On s'en rend compte. Il n'y a pas moyen de ne pas s'en apercevoir. Quantité de gens qui, hier encore, rêvaient de s'accommoder de l'athéisme, le regardent, et se regardent les uns les autres, tout décontenancés, tout anxieux. L'orgueil de son triomphe s'étale, entouré d'un désarroi qui se sent exposé à devenir épouvante.

" L'Eglise regarde, et si cela n'était pas si triste, cela serait pour elle triomphal, fait observer le Père Sertillanges en constatant l'émiettement complet de la morale. Durant des siècles, elle a fait l'unité morale. Elle n'a pas toujours obtenu une pratique bien suivie. L'humanité est fragile... Mais, du moins, la direction était tracée, elle était acceptée ; on s'avançait, personnes et groupes, d'une allure sublime pour quelques-uns, d'un pas tardif pour le plus grand nombre, d'un esprit convaincu pour tous, dans la route éternelle. "

L'Eglise ne peut se contenter de regarder. Elle veut reprender ces masses qui s'en vont à la dérive, dans la folie de l'athéisme, et les remettre, dans la voie droite de la logique, sous la loi de Dieu. Pour cela, à l'athéisme positif et conquérant, il nous faut opposer — et ce sont les conclusions très fermes de l'article de M. Tavernier — l'affirmation catégorique de l'idée de Dieu.

Le congrès du progrès religieux (Articles de *La Croix* —18 juillet et 3 août 1913).—Si l'athéisme fait faillite, dans le monde contemporain, la religion du libre examen n'en mène pas large, elle non plus. On l'a bien vu lors du congrès du progrès religieux, qui s'est tenu à Paris dans la semaine du 15 juillet. C'était le sixième congrès international du prétendu progrès religieux. Les précédents s'étaient tenus à Londres, à Amsterdam, à Genève, à Boston et à Berlin, toutes des villes protestantes. Cette fois, il avait lieu dans un pays catholique, sous la présidence d'un catholique, M. Emile Boutroux, de l'Académie française, " esprit délié, certes—dit *La Croix*—mais qui réunit en lui la plus parfaite synthèse du modernisme ". Les vice-présidents et le secrétaire étaient tous juifs ou protestants. On voit d'ici comment et jusqu'où tous ces gens-là ont pu s'accorder! Ce fut un peu la confusion des langues, comme à la tour de Babel, et beaucoup plus encore la confusion des idées. Voici comment M. A. Dossat précisait l'état d'âme de ce curieux assemblage.

Le sujet qui doit retenir l'attention du Congrès est celui-ci : " Une religion universelle est-elle désirable et possible ? Si oui, comment y atteindre? " Vous devinez la réponse : on y atteindra par l'établissement d'une religion *antidogmatique* et *anticonfessionnelle*, où se rencontreront —combien fraternellement!— le quaker d'Amérique et le fakir de l'Inde, le sikh vichnouite et le boudhiste, le mormon et le fétichiste, sans oublier le pauvre Romolo Murri, et Miss Maud Petre, confidente de G. Tyrrell.—

On peut dire que l'âme de ce Congrès, c'est le protestantisme libéral, celui qui a rejeté le manteau des vieux dogmes et qui mène si rude guerre contre le " conservatisme orthodoxe " des derniers croyants de la Réforme. Or, comme l'a déclaré tout récemment M. Roberty, dans la *Grande Revue*, le protestantisme libéral est d'esprit anticlérical, et l'esprit anticlérical ne s'en prend, en fait, qu'à l'Eglise catholique. — Que faut-il attendre ou que faut-il craindre de cette Babel où la diversité des systèmes s'exprime dans la variété des langues allemande, italienne, anglaise, et même... française, dit un humoriste? Peu de chose en vérité. Les adversaires de Dieu n'en sont pas à leur premier essai de tour orgueilleuse ; l'insuccès des devanciers ne corrige pas les successeurs ; le ciel s'en chargera. — Mais une conclusion s'impose aux catholiques en face de ces tentatives mort-nées. Eux seuls possèdent la religion vraie et vivante. Qu'elle ne soit donc pas, en leur coeur et en leurs mains, une chose terne et sans vie ; mais une pratique intelligente et courageuse et une arme de conquête. Si tous les catholiques savaient élever leur âme à la hauteur des tâches nécessaires, que ces nuées protestantes, juives, anticléricales, seraient vite balayées de notre ciel catholique et français ! Mais il faut le vouloir efficacement, *opere et veritate*, comme disait saint Jean.

De l'un des discours prononcés à ce même congrès, *La Croix* du 3 août relevait cette intéressante constatation du pasteur Payot, de Nîmes :

Le protestantisme libéral n'est aujourd'hui encore que la minorité d'une petite minorité religieuse. Par surcroît, le vent n'est pas en France au libéralisme religieux, ni même au protestantisme ; il est tout entier au catholicisme. Le besoin de solidarité, de discipline et d'ordre, l'éternel besoin d'autorité dont toutes les âmes faibles ou paresseuses sentent la nécessité, poussent de préférence les âmes à confier leur sort pour la traversée de la vie au navire massif et confortable des orthodoxies. En même temps, certaines tendances philosophiques ou religieuses en faveur aujourd'hui : pragmatisme, symbolisme, sous l'indifférence doctrinale à laquelle ont concouru ces tendances, permettent de s'accommoder de la discipline du catholicisme ou de l'orthodoxie protestante.

Un tel aveu — concluait très justement le journal catho-

lique de Paris—sorti d'une telle bouche et présenté en une telle occurrence, est précieux à retenir. Il est fort consolant et plein d'heureuses promesses pour l'avenir de l'Eglise catholique sur la belle terre de France.

Littérature et langue de France (Echos du 75e anniversaire de la fondation de la Société des gens de lettres de Paris—juillet 1913). — C'est dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne qu'on a célébré cet anniversaire, et il s'est dit là des choses qui ne peuvent pas ne pas être agréables aux oreilles d'un Canadien français. Hélas ! il y a bien une réserve qui s'impose, surtout après ce qu'on vient de lire à propos de l'athéisme officiel de la France et du progrès religieux entendu au sens libéral. La fête des gens de lettres,en Sorbonne,a ignoré, elle aussi, la note catholique, qui est pour tous celle de la vraie France, de son passé, de sa gloire, de sa vitalité et de ses promesses d'avenir. Nous voulons quand même retenir ici les paroles du président de la République, M. Raymond Poincaré,à l'adresse des membres de la Société des gens de lettres, et aussi un joli passage de l'*Ode à la langue française,* composée pour la circonstance par M. Jean Richepin, de l'Académie française, et lue par l'auteur.

M. le Président a défini ainsi le rôle de la Société qui célébrait son 75e anniversaire :

La renommée de cette littérature est pour vous, messieurs, un patrimoine sur lequel vous veillez avec sollicitude. Vous ne voulez pas qu'on juge notre pays sur des ouvrages dénaturés ; vous ne voulez pas non plus qu'on le juge sur des productions suspectes, qui choquent toutes les convenances et qui s'affublent vainement de marques françaises. Vous les avez maintes fois désavouées avec indignation et votre loyauté a déconcerté l'audace des confusions mensongères.

Je vous félicite, messieurs, de maintenir avec cette fermeté les grandes traditions de notre génie national. C'est vous qui détenez la meilleure

part de notre influence extérieure. Depuis les chansons de geste jusqu'au roman moderne, notre littérature, constamment animée de l'esprit social et pénétrée du besoin d'agir sur les hommes, habile à conquérir les intelligences par son art de la composition, par son instinct de l'ordre, par son respect de la beauté, soutenue, en outre, par une langue qui semble l'expression naturelle de la logique et de la raison, a toujours porté en elle une incalculable force d'expansion et n'a jamais cessé de jeter à travers le monde les étincelles de la pensée française.

Il dépend de vous, messieurs, que ce rayonnement augmente encore en vivacité et en éclat. Vous êtes dignes de l'héritage qui vous est échu. Vous êtes, auprès des autres nations, les ambassadeurs spontanés de notre intelligence, de nos moeurs, de notre goût ; c'est vous qui vous chargez de nous faire connaître et de nous faire aimer. Vous êtes donc au premier rang de ceux qui contribuent au développement pacifique de la grandeur nationale. Gloire à vous, messieurs, et aux lettres que vous servez !

Et maintenant, goûtons ces beaux vers de M. Richepin, qui chantait la gloire du verbe de France :

Depuis plus de mille ans que sans jamais se taire,
Montent dans notre ciel des voix de notre terre,
Alouettes portant avec leur chant d'éveil
Les baisers de la glèbe aux lèvres du soleil,
Depuis tant, tant de jours, que, joyeux ou farouches,
Parlent chez nous ces mots par tant et tant de bouches,
Ces mots aux vifs coups d'aile en zigzags lumineux,
Quel poids de passé lourd, long, énorme, est en eux !
Comme ils en sont gonflés sans que rien y paraisse
Dans leur vol souriant de grâce et d'allégresse !
Combien de sentiments, de désirs, de pensers,
De vouloirs, de combats toujours recommencés !
Et quels sanglots d'angoisse et quels cris d'espérance,
Où souffrit, où chanta tout le coeur de la France,
Dans les jours de désastre ou les jours triomphants,
Par tous les millions de coeurs de ses enfants !

Le véritable verbe de France (A propos de l'article

Pour la défense du roman français de M. René Bazin—*Le Gaulois*—25 juillet 1913). — On s'en souvient, quand il jaillissait, ce verbe de France, à Québec ou à Montréal, des lèvres de M. Etienne Lamy et de M. René Bazin, lors du passage au Canada de la *Mission Champlain,* en mai 1912, ce fut pour nos oreilles et pour nos coeurs un enchantement. Eh ! sans doute, M. Hanotaux ou M. Barthou parlaient bien, eux aussi. Mais leurs collègues ne craignaient pas de sonner la note catholique et cela c'était plus dans le ton de nos traditions et de nos chers souvenirs. Le *Gaulois* donnait l'autre jour (25 juillet) le texte de la conférence de M. René Bazin à l'Université Laval à Québec (6 mai 1912). Tous nos journaux en ont reproduit des extraits. Nous voulons quand même en enregistrer un ici. Après donc avoir parlé du bon roman français— il est des gens même chez nous qui ne connaissent que les mauvais, et c'est dommage —; après avoir signalé De Vogüé, Bourget et Barrès, des maîtres, et d'autres encore, à savoir Henri Bordeaux, Louis Bertrand, Charles Pàguy, Paul Claudel, Paul Acker, Louis Mercier, etc., M. Bazin disait aux Canadiens " son bonjour et son au revoir ". C'est à rapprocher de l'admirable péroraison de M. Etienne Lamy, dans son magistral discours au Congrès de Québec, qui est dans toutes les mémoires. M. René Bazin disait donc :

Je suis venu vous apporter des nouvelles du vieux pays, des nouvelles de " vos gens de là-bas ". Depuis bien des années je désirais le faire. Mon désir de rendre visite aux frères canadiens a commencé lorsque j'avais la première jeunesse et que je lisais les belles histoires de Champlain, de Montcalm et de Dollard des Ormeaux assiégé dans le fort du Long Saut; et je remplis mon voeu ayant les cheveux gris. Qu'importe l'âge,si je vous dis que je suis bien heureux de vous voir, d'apercevoir,dans vos visages, la ligne, la grâce, l'humeur françaises, de surprendre, dans vos yeux, la petite étincelle qui fait rire aussi le vin de nos coteaux; si je vous dis que je suis heureux d'entendre dans vos rues les mots de notre langue, et de trouver surtout dans vos coeurs la foi catholique, la mienne,

et de penser que vos pères l'avaient apportée de France. Quelle forte fraternité entre nous, et comme je suis déjà sûr, à écouter l'émotion qui grandit en moi, que je ferais bientôt comme un chasseur de mes amis ! Il voulait chasser les vanneaux dans les prés de Normandie. Et il rencontra, sur un chemin, la fermière : " J'irai chez vous chasser le vanneau, maîtresse Madelon. — Tant mieux, monsieur, on ne vous voit guère. — J'irai et je reviendrai chez moi trois jours après. — Cela n'est pas sûr !— Pourquoi Madelon? — Parce que, monsieur, ceux qui passent chez nous plus d'un jour ne peuvent plus s'en aller. "

Je suis venu vous apporter des nouvelles du vieux pays. La terre de France était déjà parée par le printemps lorsque je l'ai quittée. Il faisait délicieux parmi nos poiriers en fleurs. Les enfants faisaient des balles et des guirlandes de coucous. Il y avait des jours lumineux parmi les giboulées d'avril. Elle n'a rien perdu de ce charme célébré à travers les âges et qui l'a fait considérer comme un séjour de joie. Evidemment les hommes dont l'instinct fut toujours de piller ou de peu considérer les biens communs ne se gênent guère pour établir une usine dans une vallée, jusque-là parfaite de lignes et de silence, pour abattre une falaise ou une futaie, si ancienne que tous les arbres avaient de la barbe ! Cependant, la terre de chez nous reste une des plus belles du monde, elle a cette vertu générale d'aménité par quoi elle séduit. Tout récemment, un des écrivains qui connaissent le mieux les questions anglaises, M. Jacques Bardoux, interrogeait, sur la grève des houilleurs, un vieux mineur du Somerset, qui lui répondait, exaltant la France inconnue et lointaine, comme nous exaltons les îles des Antilles ou de l'archipel indien, et il disait : " Dans votre pays, il y a moins de riches, plus de soleil et de blé que dans le nôtre. " Il exprimait ainsi une tendresse ingénue, dont ne peuvent se défendre ceux qui ont parcouru la France, ni ceux mêmes qui pensent à elle. C'est cette tendresse pour la terre de France et cette affection pour ses paysans qui m'ont surtout amené vers vous. J'ai voulu voir vos villes, sans doute, mais voir aussi les descendants des hommes qui vinrent des provinces familières, Normandie, Maine, Bretagne, Poitou, Champagne, Touraine, et qui peuplèrent les forêts et semèrent les premières poignées du froment de France entre les racines des troncs d'érables et de sapins. Laissez-moi saluer le fermier canadien, l'*habitant*, le solide soutien de votre Etat, le père de la famille nombreuse, l'homme qui a gardé l'honneur, la forte espérance, la langue, la foi de son ancien pays, tout le trésor, toute la France essentielle.

Aucune autre beauté, n'est, plus que celle-là, sûre de nous émouvoir. Il personnifie votre avenir comme il rappelle vos origines. Si on l'interroge, si on lui demande : " De qui tenez-vous votre coeur si français? " il répond : " De mon père qui s'appelait Jean, et de ma mère qui s'appelait Marie. — Et votre père Jean et votre mère Marie, de qui tenaient-ils leur coeur tout plein de l'image de la patrie ancienne? " Et on arrive ainsi jusqu'aux ancêtres qui vinrent, il y a trois siècles peut-être, laboureurs ou soldats, chercher fortune dans la Nouvelle-France, qu'avait nommée ainsi le bon roi Henri IV. Ils ont cherché fortune et ils ont accompli leur rêve, puisqu'ils ont fondé un grand peuple.

O vieil habitant des terres canadiennes, fidèle en toute chose, c'est vous d'abord que je suis venu voir, et je suis sûr qu'au premier mot, au premier geste, au premier coup d'oeil, sans hésiter, ni vous, ni moi, nous nous reconnaîtrons !

Les régates de Cowes (Article de M. G. de Maizière—*Le Gaulois*—7 août 1913). — Oh ! oui, la langue française est belle sur les lèvres et sous la plume de ceux qui savent la parler et l'écrire ! J'en voudrais donner encore un exemple ou deux, celui-ci d'abord, plutôt plaisant, et qui n'est rien autre chose qu'une vivante description d'une course de régates. La *Figaro* de Paris avait organisé une croisière sur les côtes de l'île de Whigt, en Angleterre, à l'occasion des régates de Cowes. M. de Maizière faisait partie de l'expédition, avec grand nombre de journalistes et de personnages importants. Le voyage se faisait à bord du superbe paquebot *La France,* celui-là même qui nous amèna en Amérique la *Mission Champlain.* Or, voyez comment la plume facile du journaliste peint le spectacle des régates :

Cowes, vous savez ce que c'est, c'est la ville de la marine élégante, comme ses voisines Southampton et Portsmouth sont celles de la marine de commerce et de guerre. La rade de Cowes, c'est un salon de grande compagnie où l'on ne reçoit que bateaux de luxe. C'est une rade de Cour. Le service d'honneur y est fait aujourd'hui par une escadre de cuirassés dont la ligne barre la rivière de Southampton comme une compagnie s'ali-

gne devant une porte. C"est le yacht du roi d'Angleterre qui reçoit. *La France* l'a salué de trois coups de sirène retentissants — vous n'imaginez pas le fracas que font les douze sirènes de *La France* quand elles soufflent ensemble. Le yacht a répondu en saluant par trois fois du pavillon et nous sommes entrés dans le salon, je veux dire que nous avons mouillé en rade, au milieu de la plus brillante compagnie. Mon Dieu, je vous dirai que ce fût là comme ailleurs, il y avait des gens séduisants et d'autres qui l'étaient moins. Toutes les femmes ne deviennent pas subitement jolies et les hommes charmants parce qu'ils ont salué le roi d'Angleterre! C'est ainsi, par exemple, que, parmi nos voisins directs, il y avait deux sveltes jeunes gens, danseurs émérites et qui étaient deux torpilleurs anglais, mais aussi un gros yacht allemand, trapu et lourd, qui faisait penser aux dames âgées chargées de filles qui s'avisent par devoir de dormir dans les bals. Des jeunes femmes et des jeunes filles, il y en avait à foison, toutes en grand équipage, c'est-à-dire des goelettes radieuses toutes voiles dehors sous le grand pavois, et puis aussi de fines yawls, plus délicates de ligne, plus discrètes de parures. Empressés, les torpilleurs allaient de l'une à l'autre, s'attardant aux goelettes, sans doute en un brin de flirt. On dansa, autrement dit il y eut des régates, et tout ce monde s'agita en une course bien réglée dans la brise très douce. On nous regarda beaucoup, mais hélas! c'est bien le cas de le dire, notre grandeur nous attacha au rivage; on nous envoya seulement un hydroplane pour nous souhaiter la bienvenue et aussi quelques policiers pour s'assurer que nous n'avions à bord ni apaches ni anarchistes.

L'heure de la Tour Eiffel (Article de Mme Daniel Lesueur—15 août 1913). — Voulez-vous une autre description, scientifique, celle-là, et terrifiante; mais si aisée pourtant, si claire, si limpide, qu'on croirait être là, en face du spectacle qu'elle raconte. Mme Daniel Lesueur narre ce qui se passe, sous la Tour Eiffel, quand chaque nuit, à minuit, le poste de radiotélégraphie, qui s'y trouve installé, donne l'heure à quatre mille kilomètres à la ronde. " Dans le silence—écrit-elle —d'une salle encombrée d'appareils nets et luisants, de mécaniques précises,... quatre hommes, immobiles, absorbés, semblent des pièces automatiques de cette machine de mystère... Ce sont le lieutenant Gilbert, un sous-lieutenant et deux sapeurs..." Voici la minute tragique, lisez bien :

Mais voici que l'heure sonne, l'heure française de minuit, qui n'est plus l'heure mondiale depuis qu'un accord international a fait passer par Greenwich le méridien zéro. Le signal que va envoyer le sergent n'est donc qu'un signal d'avertissement. Ses doigts abaissent le manipulateur. Aussitôt, la salle où, tout à l'heure, le déclic d'une pendule formait un bruit appréciable, frémit d'un éclat de tonnerre. Le fracas terrible vient de derrière cette porte sur laquelle on lit: *Danger de mort.* Et certainement qu'au-delà, il se passe quelque chose de formidable, car, pas l'espace entre son vantail fermé et le sol, dans ce coin relativement sombre, on a pu voir surgir une lame de feu bleuâtre, intense, fugace comme un fragment d'éclair. L'officier, le sous-officier, les deux soldats ne s'émeuvent pas du phénomène. De nouveau le manipulateur s'abaisse... Tout tremble de la détonation, la même flamme souligne la porte. La manoeuvre se répète à plusieurs reprises. Ce sont les avertissements envoyés aux navires d'enregistrer l'heure qui va sonner. Mais ce n'est pas cette heure encore. Des minutes passent. Tout retombe au repos. Et l'on attend.

Quoi? Qu'est-ce qu'ils attendent avec cette fixité, cette contraction de tout leur être, ces quatre hommes que ne fit pas tressaillir la décharge, à l'éclateur, d'un courant de quatre-mingt mille volts? Leurs nerfs se tendent.... C'est que tout de suite, à présent, d'un instant à l'autre, quelque chose va se produire où ils n'auront point de part. Les appareils vont se mettre en marche sans qu'une de leurs quatre volontés conscientes suscite un geste, bouge un muscle. La seconde pendule, celle qui est là, sous son coffre de cristal, accordée à l'heure de Greenwich, est reliée électriquement à l'Observatoire de Paris. Elle va marquer minuit, et, par le fil sortant de son support de bois, c'est elle qui, automatiquement, va déchaîner la foudre. L'aiguille avance... Une saccade encore... Et voici la détonation sèche, déchirante, le lambeau d'éclair sous la porte. Les "battements" se succèdent, brefs, d'un fracas terrifiant. Ils s'arrêtent, pour repartir à minuit deux minutes. Mais, avant leur dernière répétition, à minuit quatre, le lieutenant s'est levé. Il se dirige vers la porte du fond — celle où s'annonce le péril de mort — l'ouvre, fait deux pas dans les ténèbres voisines.

Cette fois encore — quand donc se blasera-t-il? — Gilbert éprouve la sorte d'exaltation qu'éveille en lui, sous cette forme, à un tel moment et avec un tel sens, le miracle scientifique. Pour mieux sentir le frisson sacré, il veut voir. Avec l'allure délibérée du chef, soucieux d'une surveillance minutieuse, il pénètre dans le sanctuaire des forces. Une sorte de

cave, sans prestige, lorsque reposent les puissances enchaînées. La faible lumière d'une seule ampoule électrique dessine vaguement, en une masse haute et sombre, la batterie des accumulateurs géants, brode d'un fil d'or les spires du transformateur. Là, le courant, fourni par le secteur de la rive gauche, prend sa tension de quatre-vingt mille volts : " de quoi faire couper à la corvée de vivre tout un régiment ", comme dit le sergent Beaupouillet. Gilbert s'est arrêté contre le tuyau du ventilateur. Quelle douche d'air pour empêcher le métal de fondre à l'ardeur de l'infernale étincelle ! Son oeil sait discerner dans la pénombre. les disques de l'éclateur. C'est là qu'il regarde. C'est là que jaillit soudain la flamme bleuâtre, la magnifique vision d'argent et de saphir, dont le reflet passait sous la porte fermée. Le choc déchire l'air. Fracas atroce, plus émouvant que la foudre, à une telle proximité. Cela recommence, à intervalles égaux. Et c'est presque insoutenable... Mais l'âme de l'officier, éblouie, s'enivre de penser que ces ondes électriques parlent, en ce moment, de la part de la France, à des milliers de navires, attentifs sur les mers incertaines. Ces navires, maintenant, connaissent l'heure du premier méridien et, par conséquent, leur longitude. Si noire que soit la nuit, si cachées que soient les étoiles, ils ont fait le point. Les voilà rassurés. Quel réconfort pour eux, cette voix dans les ténèbres ! Tous l'ont entendue, à quatre mille kilomètres à la ronde. Tous ceux que la sollicitude de leur pays a munis d'un poste radiotélégraphique. Si, à quelques-uns, les signaux d'avertissement purent échapper, les moins avisés ont eu encore trois chances pour saisir les " battements " de l'heure : à minuit juste, à minuit deux, à minuit quatre.

Allez, navires de tous les peuples, sous tous nos pavillons étrangers, ennemis même. Notre Tour Eiffel est pour vous tous le phare parlant, qui vous remet dans la bonne voie. Allez, suivez vos routes diverses. Le généreux génie de la France a levé son flambeau sur vos chemins de gouffre et d'obscurité. Vous voyez clair dans les plus épaisses ténèbres. Allez !

LES SURVIVANCES FRANÇAISES EN AMÉRIQUE (Conférence de M. Edouard Montpetit à Paris — reproduite de *Excelsior* (Paris), par le *Canada* (Montréal) du 27 juin 1913). — Ce n'est pas d'aujourd'hui, en plus d'un sens, que la France donne l'heure au monde. Nous aimons à le redire et à le répéter encore souvent, la chevaleresque nation dont nous sommes les

fils marche depuis longtemps à la tête des peuples. C'est notre orgueil de le croire et c'est notre fierté de le rappeler à tout venant. Notre directeur et collaborateur à la *Revue Canadienne*, M. Edouard Montpetit, a eu la joie de le dire aux Français eux-mêmes, en plein coeur de Paris, et l'écho des conférences qu'il a données là-bas a retenti jusqu'ici. Il me plait singulièrement d'en conserver un souvenir dans ma modeste chronique. On a rarement exprimé en termes aussi délicats, il me semble, ce qu'est chez nous la survivance française.

L'histoire du Canada est droite " comme une belle route de France ". Elle est loyale. En 1775 et en 1812, les Canadiens français ont combattu pour l'Angleterre ; ils acceptent aujourd'hui pleinement la domination anglaise. Qui donc le leur reprocherait si la loyauté est un des plus beaux caractères de l'esprit français? Là même où quelques-uns pourraient croire qu'ils oublient, ils servent encore la France, en gardant la foi des traités.

Certes, ils n'ont pas su conserver toutes vos admirables qualités, et l'on pourrait retracer dans quelques-uns de vos plus aimables défauts un trait de parenté qui les rapproche encore de vous. Ils eussent désiré, eux aussi, cueillir et respirer des fleurs ; ils ont dû traverser les forêts et abattre les arbres pour passer. Ils ont subi la loi de la nécessité. Ils ont dû cultiver leurs champs et se résoudre à savoir moins pour pouvoir vivre. Ceux-là sont à plaindre bien plutôt qu'à blâmer qui, aimant la France pardessus tout, n'ont pas pu pénétrer la beauté de sa culture et ont dû, pour mieux mériter d'une patrie absente, consentir à ignorer sa pensée.

La persistance du sentiment français se retrouve surtout chez le paysan. Eloigné des luttes politiques, il a grandi près du sol. Il est resté vieux Canada. Gai, gaillard, un peu routinier, âpre au gain, mais hospitalier et très ouvert, il travaille dès l'aube : c'est un robuste. Très attaché à sa foi, à ses institutions et à ses lois, il est obstiné à sa tâche de vie. Dans les villes, au sein des ambitions qui se croisent, la situation est plus difficile, plus compliquée. Les querelles anciennes ont disparu, mais il faut lutter encore contre l'absorption, qui est une disparition lente, et contre les envahissements de cet américanisme débordant qui conquiert le globe et pénètre jusqu'au Paris cosmopolite.

Tout cela est dit, on l'admettra, fort gentiment. J'aurais aimé pourtant que M. Montpetit ajouta tout de suite un alinéa pour dire la raison profonde de cette survivance en nos âmes de l'âme française de jadis. Je sais quelqu'un de ses auditeurs de Paris qui attendait sur les lèvres du professeur de Laval cette explication, qu'il eût su donner d'ailleurs avec son tact et sa grâce accoutumés. " Très attaché, à sa foi, à ses institutions et à ses lois, le paysan, resté vieux-Canada, est obstiné à sa tâche de vie. " C'est vrai. Mais pourquoi? M. Montpetit en est, je pense, convaincu comme moi. Le Canadien a gardé sa fidélité à la France parce qu'il a gardé d'abord sa fidélité à Dieu. C'est la leçon de notre histoire, et c'eût été une belle leçon à rappeler aux auditeurs de Paris. Je comprends qu'il ne lui était pas possible de tout dire; mais j'aurais aimé que le conférencier canadien insistât davantage sur ce point important.

D'autre part, comme il faut le louer d'avoir si nettement indiqué, et cette fois la leçon est pour nous, sur ce qui fait le plus défaut dans notre jeune littérature. Citons encore, et largement.

Trop souvent nos auteurs hésitent et tâtonnent. Ils cheminent sans appui, sans conseils et sans guère d'espoir, sur une route étroite qui n'a de charme que sa solitude. Rien qui les aiguillonne, si ce n'est parfois le blâme irritant et stérile. Ils ignorent la valeur et la portée de leurs ouvrages. Ils finissent par douter cruellement de leurs propres forces. Ils sont condamnés à ne jamais savoir la limité exacte où leur effort triomphe. Un peu plus de sympathie pourrait les aider, les encourager, les guider, leur indiquer les écueils, leur ouvrir des voies inconnues où s'avancer d'un pas plus assuré, leur déceler les richesses nombreuses, les puissances ignorées que renferment notre passé valeureux et les fières leçons de notre histoire française, leur révéler la gravité large et sereine de nos paysages, l'orgueilleuse sauvagerie de nos forêts, la tranquille et chaude mélancolie de nos montagnes — tout ce monde nouveau dont le caractère sobre et dur exprime l'infatigable énergie de notre race à le

conquérir. Ainsi notre littérature deviendrait vraiment nationale; car on peut demander à nos écrivains d'observer de préférence les choses qui les touchent, dont ils subissent l'influence et qu'ils exprimeront d'autant mieux qu'ils les auront davantage aimées, comprises et méditées; de peindre le détail de nos moeurs; de pénétrer jusqu'au silence de l'âme canadienne, pour en manifester les sensibilités profondes et atteindre les sources de notre vie. Nous sommes une province de France, la plus éloignée, la moins connue, la plus oubliée, mais une province de France quand même. Cette pensée nous devrait inspirer et fournir à la parcelle d'esprit français que nous possédons un aliment nouveau, une occasion de plus de se révéler créatrice. Notre histoire est éloquente, notre terre lourde de souvenirs autant que de moissons, et notre passé sans laideur, sans recul. Il faut que de cela germe un jour, sous le souffle vivifiant d'un auteur impatiemment attendu: une expression renouvelée de beauté française. Nous possédons un trésor et nous ne savons encore que l'admirer. Il hante l'imagination des voyageurs étrangers qui s'arrêtent parmi nous. Tous nos efforts devraient se porter vers lui. Et nous servirions la France, en illustrant cette province qu'elle n'a pas perdue, par une renaissance inespérée, mais toujours possible, de son impérissable génie. Nous la servirions en chantant les clochers de chez nous, les paysages qui en sont les décors harmonieux, les humbles pleins de mérite, la légende même étrangement féconde, tout ce qui, n'étant qu'un coin de France, la contient pourtant tout entière, à la fois héroïque, tenace, vaillante et généreuse.

Je me reprochais enfin de ne pas citer encore la péroraison, si émue et si jolie, de ce beau discours, aux idées si nettes et à la phrase si élégante et si pleine de charme.

Je vous ai raconté l'histoire de mon pays et vous avez vu tout de suite que j'en suis fier. Vous me pardonnerez: c'est tout ce qui nous reste de vous. Laissez-nous croire que nous avons continué l'oeuvre française en Amérique. D'ailleurs, je vous ai apporté le récit d'une victoire et ce n'est pas vous qui me reprocherez d'en tirer quelque orgueil. Il y a, sur le socle du monument de Maisonneuve, cette phrase qui fut notre mot d'ordre: " Il est de mon honneur d'accomplir ma mission ". Cette mission n'est pas achevée; elle se poursuit, et il suffit pour l'instant qu'elle soit possible.

Dans un article, très ému et très vivant, qu'il a consacré au président actuel de la République française, M. Louis Madelin cite cette parole de M. Raymond Poincaré: " La grandeur des nations se mesure à la résistance de leurs souvenirs ". Quelle doit être la grandeur du Canada français! A cause de cela, vous voudrez bien lui apporter l'appui de votre sympathie, si généreuse, si active, si précieuse. En retour, il vous donnera une raison de plus de croire en vous-mêmes, il ajoutera quelque chose à l'histoire de " l'énergie française ". Ne cherchez pas si notre attitude fut digne de vous en élégance et si nous avons su, à votre égal, mettre suffisamment d'esprit à nous battre. Ne voyez que votre ténacité victorieuse: elle est le plus bel hommage que votre vaillance puisse se rendre à elle-même. Et si vous avez su montrer au monde étonné comment vous savez vaincre, souffrez qu'on apprenne par nous comment vous savez durer !

Ma modeste *Chronique des Revues* n'enregistre pas souvent des échos aussi vibrants, et qui vont ainsi jusqu'au fond du coeur canadien. Car, si loyaux que nous soyions, que nous devions et que nous voulions être, aux institutions anglaises, nous restons Français dans l'âme, et, quoiqu'on fasse, nous le serons toujours....

Gardant mes souvenirs, donnant ma loyauté,
Je m'en vais tressaillant de joyeuse espérance ;
Ami de Dieu, mon maître, en toute liberté,
Je suis sujet anglais, mais, toujours, fils de France (1).

---

(1) *Articles et Etudes*, page 226.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DE L'HOMME A DIEU, par Sir Adolphe B. Routhier. — Chez Garneau, à Québec.

Sir Adolphe, je ne l'apprendrai à personne, s'est fait une belle place dans le monde des lettres en notre pays. Depuis les *Causeries du Dimanche* jusqu'au *Centurion*, il a produit une douzaine de bons volumes, un peu solennels dans leur style, mais qui se lisent avec charme, et, surtout, font du bien au lecteur toujours. L'honorable juge — comme on a dit si longtemps, avant qu'il ne devint Sir — est une chrétien sincère et agissant. Il estime avec raison qu'il ne faut pas mettre le drapeau de sa foi dans sa poche, mais le faire claquer au vent de la publicité. Plus que cela, je ne crains pas de le dire, c'est un apôtre. A vingt-cinq ans d'intervalle, je me rappelle deux de ses discours, celui du congrès national de 1884 à la salle du *Gesu* et celui du congrès eucharistique de 1910 au *Monument National*, tous deux prononcés à Montréal, et tous deux si pleins de hautes et fières pensées de foi. Toute sa vie d'écrivain, quelles que soient d'ailleurs les jalousies et les attaques auxquelles il a été en butte, et malgré peut-être certaine majesté de forme qui voisine parfois à la déclamation, s'enchaîne et se tient heureusement au roc de la foi de ses pères. Le livre qu'il vient de faire paraître *De l'homme à Dieu*, il devait l'écrire; nous l'attendions de lui. Au cours de sa longue vie d'étude, il a recueilli une infinité de notes sur "les grands problèmes" que l'*homme* se pose en allant à *Dieu;* il a scruté ce que sont les religions du Brahmisme, du Boudhisme, du Judaisme, et du Mahométisme; il a surtout médité sa foi de chrétien, et de tout cela, il a fait un livre, un beau livre, un livre savant et élégant tout à la fois.

J'ai lu avec intérêt votre essai d'apologétique — lui écrit Mgr Paquet — et je suis heureux de vous déclarer que non seulement je n'y vois rien de contraire à la doctrine catholique, mais que j'ai admiré l'érudition étendue, le sens éminemment chrétien, le dévouement profond à l'Eglise dont vous y donnez la preuve. — J'ai laissé de côté les qualités purement littéraires de votre ouvrage, sur lesquelles il ne m'appartient guère de me prononcer, et où, du reste, se révèle à tous les regards, l'une de nos

plumes les plus ingénieuses, les plus élégantes et les plus fécondes. — Le plan que vous suivez est simple et clair. Les idées que vous exposez s'enchaînent avec science. Les raisonnements dont vous développez la trame, dans l'étude comparée des systèmes religieux, sont solides et concluants. Tout homme de bonne foi, après avoir parcouru les pages d'une lecture à la fois agréable et instructive, se convaincra sans peine que de toutes les religions parues sur la terre, seul le Christianisme, fondé sur les enseignements du Christ et de son Eglise, mérite notre créance.

Nous ne saurions mieux dire pour recommander ce nouveau livre à nos lecteurs. — E.-J. A.

* * *

DISCOURS ET CONFERENCES, par l'honorable Thomas Chapais. — Chez Garneau, à Québec.

Tout comme le livre de Sir Adolphe B. Routhier, celui de l'honorable M. Chapais, *Discours et Conférences*, qui paraît presqu'en même temps, est lui aussi un fort beau livre, qui fait grand honneur à la littérature canadienne. C'est encore, au vrai sens du mot, une oeuvre d'apologétique, et, en plus, une oeuvre patriotique et nationale de haute et éloquente envolée. Il y a là une quinzaine de discours et sept ou huit articles qui traitent, avec une maîtrise incontestable, les questions les plus vivantes et les plus intéressantes qui soient pour un Canadien-français. Qu'il s'agisse du *Monument Champlain*, du *Serment du roi*, du *Jour que nous célébrons* à la *Saint-Jean-Baptiste*, du *Monument Laval*, du *Congrès Eucharistique*, du *Fait d'armes de Dollard au Long-Saut*, ou du *Monument Montcalm;* qu'il soit question de la défense de notre foi ou de celle de notre langue, de Louis Veuillot, de Ferdinand Brunetière ou de François Coppée, toujours quand M. Chapais parle à ses concitoyens, car il est grand orateur autant que grand écrivain, il trouve des accents qui émeuvent profondément en même temps qu'ils persuadent et convainquent absolument. Ces *discours* et ces *conférences*, ou même ces *articles*, nous les avions lus déjà, comme tout le monde du reste. Mais il faut remercier l'éminent auteur de nous les avoir donnés en un volume, qui, comme son ainé de 1898, devra se placer au premier rang dans toutes les bibliothèques canadiennes. Comme *Talon* et comme *Montcalm*, ces livres sont en effet quelque chose de notre patrimoine national. Qu'on les distribue, ces beaux livres, ainsi que ceux de M. Routhier, à nos jeunes gens et à nos jeunes filles, dans nos collèges et dans nos pensionnats! Ce sera

faire oeuvre de patriotisme intelligent, ce sera armer la génération de demain des meilleurs armes pour la défense de la foi catholique et de la langue française. Car, on a beau dire, pour un Canadien sérieux, qui sait son histoire et qui comprend les destinées de sa race, aussi bien du reste que pour un Français de France qui ne méconnait pas les plus beaux siècles de gloire de sa patrie, la pensée française ne se sépare pas de la pensée catholique et la pensée catholique ne s'exprime jamais mieux que par le verbe de France. — E.-J. A.

* * *

IMMANENCE. *Essai critique sur la doctrine de M. Maurice Blondel*, par Joseph de Tonquédec. 1 vol. in-16 (XV-307 pages). Prix: 3 fr. 50; *franco* 3 fr. 75. — Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Ce livre est le plus abondamment documenté de ceux qui ont paru jusqu'ici sur M. Blondel. L'auteur de l'*Action* s'est plaint parfois d'être jugé, non sur ses écrits mêmes, mais sur de vagues imputations: il ne pourra point, cette fois, formuler ce grief. Ici, en effet, ses textes mêmes sont longuement reproduits et étudiés en détail, avec les scrupules de l'exactitude la plus minutieuse. Ses livres sont difficiles à trouver ; quelques-uns sont épuisés; d'autres n'ont jamais été mis dans le commerce. D'où la difficulté de se faire une opinion exacte sur cette doctrine, de laquelle cependant tout le monde parle. Le livre de M. de Tonquédec obvie, dans une certaine mesure, à cet inconvénient: il met sous les yeux des lecteurs les passages les plus importants de cette oeuvre si discutée. " Pas une assertion, dit la préface, ne se présente sans justification. " De la sorte le lecteur peut contrôler les jugements portés; et au cas où l'auteur se tromperait dans son interprétation, l'abondance et la variété des textes qu'il cite fourniraient les moyens de la redresser.

* * *

LA FRANCE VIVANTE. *En Amérique du Nord*, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50. — Hachette et Cie, Paris.

" Le présent volume est un livre d'action ", dit M. Hanotaux.

Dans une première partie, l'auteur réhabilite devant la pensée américaine, la France trop longtemps méconnue. Il essaie d'indiquer ce que l'Amérique ne doit plus ignorer de la France, ce que la France ne doit plus ignorer de l'Amérique. Ces deux grandes républiques possèdent les plus fécondes qualités : il faut unir les idées généreuses de notre pays au sens pratique des Etats-Unis. Il faut aussi que la France tire profit pour l'avenir de certaines leçons du passé : le Canada porte en soi sa leçon sévère.

Dans la deuxième partie, l'auteur enregistre, photographie, sténographie, en quelque sorte, les paroles et les gestes d'union qui se sont multipliés, en 1912, par les initiatives du comité France-Amérique. Et nous assistons alors au voyage de la Mission Champlain aux Etats-Unis et au Canada, aux fêtes et aux travaux qui marquèrent ces journées officielles et historiques.

Echange d'idées, de connaissances, d'exemples, et finalement document précieux sur des faits qui appartiennent dès aujourd'hui à l'histoire, cet ouvrage est un de ceux qu'on lit avec intérêt puis que l'on consulte avec fruit.

* * *

RACINE. Tomes I et II. *Textes choisis et commentés* par Charles Le Goffic. 2 vols in-16. Prix : 3 fr. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, (6e).

La renommée de Racine bénéficie de la renaissance du goût en France, de la réaction dirigée contre l'espèce d'anarchie littéraire qui a suivi le romantisme et les modes d'écrire en dépendant. On convient généralement aujourd'hui qu'il représente un degré de perfection jamais atteint depuis et ses chefs-d'oeuvre donnent l'impression d'une sécurité absolue. La monographie que M. Charles Le Goffic a consacrée à l'Euripide français, en ne retenant que les faits essentiels et vraiment significatifs de sa vie intime, montre fort bien ce que le génie racinien doit à ses origines picardes, aux relations de cour et de théâtre, aux camaraderies littéraires, à l'antiquité, à l'influence austère de Port-Royal. De même, elle fait justice, en passant, de la thèse d'une prétendue filiation germanique et de celle d'une prétendue férocité, issue d'hypothèses fragiles et de rapprochements incertains, jette enfin une pleine lumière sur la marche logique d'une oeuvre, noblement terminée, comme la carrière de son auteur, par un acte de foi. Le commentaire, appuyé sur une documentation

contrôlée, serre de près, sans les écraser, les citations les plus représentatives du théâtre de Racine. Ainsi, le lecteur a une vue d'ensemble très précise et très complète de la pensée du grand classique, de l'inspiration diverse qui a guidé son effort et du retentissement prolongé de ses créations maîtresses.

* * *

LA NUIT TOMBE... par Henri Ardel. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

L'auteur de *Coeur de sceptique*, couronné par l'Académie française, et de maintes oeuvres qui unissent le souci de la forme à l'intérêt passionnant du récit, semble s'être surpassé dans son nouveau roman. C'est le journal intime, d'une jeune femme sur qui tout à coup " la nuit tombe "; dont l'avenir se ferme brutalement, au moment même où l'amour ressuscitait son coeur désenchanté, lui apportant le bonheur.

* * *

FRANCE ET ROME. — La pragmatique sanction. — Le concordat de François 1er. — Un Français à Rome. — La politique religieuse de Louis XIV. — La constitution civile du clergé. — Le concordat de 1801, par Louis Madelin. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Au cours des recherches que nécessitèrent divers travaux, notamment son ouvrage *La Rome de Napoléon* (couronné du prix Gobert), M. Louis Madelin a été amené à constater la direction concordante, ayant presque la constance d'une loi, des mouvements qui, depuis des siècles, tour à tour séparent et rapprochent l'Eglise et sa fille aînée. Sous l'empire de cette idée, il vient de réunir en un volume, dont il n'est pas besoin de souligner l'intérêt actuel, les études publiées sur ce sujet dans diverses revues. Liées ainsi par la persistance de leurs desseins particuliers et par un vif sentiment des contingences ambiantes, la politique de Rome et celle de la Monarchie apparaissent solidaires, successivement dans l'essai de séparation qui fut marqué par la Pragmatique Sanction de 1432, dans l'affaire du Concordat de 1516 qui dénoua un conflit vieux de quatre-vingts ans, dans l'émotion considérable que souleva la déclaration de 1682, dans la rupture révolutionnaire de 1790, dans les tractations orageuses qui accompagnèrent le Concordat napoléonien. Un résu-

mé liminaire, véritable synthèse des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France, annonce et explique le caractère continu et logique des relations qui existèrent entre le royaume de France, *fait par les évêques*, et la Papauté, en même temps que le rôle exact de l'Episcopat, du gouvernement français, de la Curie romaine dans le drame quinze fois séculaire. Rien de nouveau sous le soleil, ce jugement, tombé des lèvres du cardinal Galimberti, au cours d'un entretien dont il nous est fait un piquant récit, est la conclusion nécessaire de ces études fortement documentées et rigoureusement déduites. C'est dire leur haute portée et leur signification saisissante.

* * *

LE MASQUE DORE, par Claude Nisson. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

M. C. Nisson a tout de suite conquis une notoriété enviable avec *Le Cadet*, ce roman d'une si belle tenue littéraire et d'une inspiration vraiment traditionnaliste, que l'Académie française a justement couronné. Sa nouvelle oeuvre pose une question des plus dramatiques, bien digne d'émouvoir les consciences délicates. A-t-on le droit, pour obéir à un idéal de justice purement philosophique, d'arracher un enfant à ses origines en les lui dissimulant et de lui assurer une existence d'apparence dorée sans lui donner la certitude du bonheur? Peut-on couper les fils qui le relient à un passé onéreux et suspect, sans risquer de blesser l'être même que l'on a voulu libérer? Redoutable énigme qui aboutit, par la voie d'un mystère douloureux, à la Passion du Juste, au sacrifice de l'innocence, en dépit des courtes prévisions d'une charité bien ordonnée. La douce Violette, héroïne de cette tragique aventure, qui se déroule parmi les enchantements des montagnes, des lacs et des sites classiques de la Suisse, est logiquement condamnée, dès que cesse la misérable équivoque qui est l'étiquette menteuse de sa destinée. Dénouement poignant d'un drame obscur qui atteint, par instants, aux limites du pathétique tout en restant profondément vrai et finement observé.

* * *

JACOTTE ET SON COUSIN, par Alice Decaen. -1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. —Librairie Plon-Nourrit et Cie, ,8, rue Garancière, Paris (6e).

Il n'est pas de drame, si compliqué qu'il soit, qui surpasse en intérêt l'histoire simple et nue de l'éveil de la sensibilité dans un coeur vierge.

C'est là précisément ce qui assure un franc succès au roman sans vain artifice où, sous forme de journal intime, sont retracées les émotions, les lentes étapes de l'initiation sentimentale d'une jeune fille. Elle est charmante, cette Jacotte, avec son nom d'oiseau, son adoration inconsciente pour le cousin qui fut le compagnon de ses premiers jeux et un peu son tyran domestique, avec ses attitudes sacrifiées d'adolescente délicieusement ignorante, ses curiosités de petite oie blanche, sa volonté d'être heureuse à son gré enfin.

* * *

LES BEAUX JOURS DE MARIE-ANTOINETTE, par le Baron Imbert de Saint-Amand. In-12. Prix: 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le Baron Imbert de Saint-Amand s'est constitué l'historien des femmes de l'ancienne France: Faits ignorés, anecdotes charmantes, souvent piquantes mais toujours morales dans leurs conclusions, style clair et agréable; par dessus tout respect scrupuleux de la vérité, tel est le résumé de l'oeuvre de cet auteur.

* * *

MARIE-ANTOINETTE AUX TUILERIES, par le Baron Imbert de Saint-Amand, 1 vol. in-12. Prix: 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le Baron Imbert de Saint-Amand, a étudié à fond les époques qu'il décrit. Le récit ne perd jamais de son intérêt. Après que l'auteur a détaillé, avec cette finesse de style qui caractérise sa plume, Marie-Antoinette dans l'éclat de son printemps, il nous fait suivre avec une émotion très profonde et toujours croissante le couple royal aux premières stations de son calvaire.

* * *

NOUVEAU MOIS DE MARIE ou *Marialogie des âmes pieuses*, par le R. P. Pr. Malige, des Sacrés-Coeurs de Picpus, ancien Supérieur du Grand Séminaire de Rouen. *Ouvrage approuvé par le Maître du Sacré Palais.* Beau volume in-12, Prix: 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Grand est, de nos jours, le nombre de ceux qui dissertent dans le vague et parlent théologie avec une connaissance insuffisante des questions qu'ils traitent. Tel n'est pas le R. P. Malige. Il sait et il sait beaucoup. Mais cette science acquise pendant un demi-siècle d'études et d'oraison, il la verse dans l'âme de ses lecteurs sans effort ni emphase. Son unique préoccupation est de communiquer une science lumineuse et de rendre meilleurs ceux qui le liront. Aussi ne vise-t-il jamais à l'*effet*, négligeant les vains artifices dont le seul souci est de voiler la pauvreté réelle du fond sous le brillant factice de la forme.

* * *

LOUIS VEUILLOT, par C. Lecigne, professeur de littérature française aux Facultés libres de Lille. Fort volume in-12 (440 pages). Prix: 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'auteur de ce livre n'est plus à présenter: on connaît ses idées, son style et sa méthode d'exposition.

Il a voulu, à l'occasion du Centenaire, élever un monument à la glorieuse mémoire de Louis Veuillot. Le grand polémiste revit tout entier, avec toute son âme et toute sa taille, en ce livre de vérité et de franchise. Les *Origines*, l'*Ame chrétienne*, le *Coeur*, l'*Esprit*, le *Gentilhomme*, le *Catholicisme intégral*, le *Français*, le *Poète*, le *Romancier*, chacun de ces chapitres est une analyse minutieuse des sentiments et des idées de L. Veuillot, L'ensemble est un magnifique portrait, en plein relief et en pleine lumière. M. Lecigne a vécu dans l'intimité de cette âme et de cette pensée qu'il décrit avec son amour de disciple et une rare finesse de psychologue. Il évoque tout, les luttes, les querelles, les souffrances, les victoires, l'immense mêlée où le grand soldat fait front de toutes parts, contre les ennemis de gauche, contre les adversaires de droite, toujours inépuisable d'esprit, merveilleux de courage, incoercible dans la défense de la vérité intégrale.

Un dernier chapitre, l'*Opportunité de L. Veuillot*, nous transporte au beau milieu des questions contemporaines. L'erreur change de nom et de visage, mais elle ne se transforme pas essentiellement. Et l'on sera surpris de voir comment Veuillot a deviné et réfuté à l'avance toutes les nouveautés dangereuses d'aujourd'hui.

* * *

A la Mémoire d'Octave Crémazie [1]

Comme les paladins, avec leur olifant,
Dirigeaient les assauts de la chevalerie,
Il sut, avec son luth, montrer à sa patrie,
Qu'un peuple vigoureux, de l'oubli, se défend.

Et souffrant comme souffre une mère qui prie
Quand, aux pays lointains, est parti son enfant,
Dès qu'elle eût écouté son hymne triomphant,
La France fut aussi jalouse qu'attendrie.

Chez elle, par le plus imprévu des retours,
Il devait fuir l'épreuve et chercher l'espérance,
Car il faut revenir à ses vieilles amours.

Aussi, lorsqu'arriva l'ultime délivrance,
Dieu voulut-il laisser, pour qu'elle l'eût toujours,
Le chantre canadien à sa mère la France.

L.-L. REGNIER (2).

---

(1) Né à Québec (Canada), le 16 avril 1827; mort et inhumé au Havre (France), le 16 janvier 1879. (*Note de l'auteur*).

(2) Dans une note du numéro d'octobre 1911 (p. 289), nous avons dit les relations qui existent entre M. Léon-Ludovic Régnier et M. de Fenouillet comme celles qui unirent ce dernier à notre Crémazie. Il convenait que le petit-fils du confident de Crémazie trouvât dans son âme de chrétien, de poète et de Français, ces accents émus autant que délicats à l'adresse du barde québecois. L'artiste a compris l'artiste. (*Note de la Rédaction*).

Un " Faust " canadien

CERTAINES conceptions ou certains faits, essentiellement liés au grand drame surnaturel de l'humanité, se sont, après une gestation toujours longue de plusieurs siècles dans la conscience populaire, incarnés sous la forme de légendes représentatives du fait historique ou de l'idée. Telle la légende du Juif Errant, à la fois évocation de la tragédie du Calvaire et symbole du châtiment du peuple déïcide dans sa vie errante. Telle encore la légende du docteur Fauste, dont la clef se trouve visiblement être la conception de l'éternelle lutte du diable contre l'homme faible et avide d'immédiates et terrestres jouissances.

A leur tour, ces légendes fondamentales donnèrent naissance à une foule de légendes — contes et chansons — réduites à la conception la plus modeste ou aux besoins plus variés de l'imagination populaire et des conteurs et chanteurs du peuple. Telle encore la légende du Juif Errant, contée ou chantée au coin du feu avec des variantes sans nombre; telle enfin la légende du docteur Fauste, à laquelle je m'arrête, pour rappeler d'abord la légende primitive, et faire connaître ensuite la complainte naïve qui berça mon enfance, bien longtemps avant que le nom même du docteur Fauste et des chef-d'oeuvre de Goëthe ou de Gounod n'eussent frappé mes oreilles. Ce n'est qu'hier que la légende du docteur Fauste m'est tombée sous les yeux — j'entends la légende primitive du moyen âge, et dans son texte naïf et si profondément chré-

tien [1]. Il me sera permis de rapporter la légende — je la crois peu connue au pays — et pour n'en pas déflorer le charme en la racontant à ma façon, je suivrai simplement la contexture de l'original en détachant les passages essentiels de sa marche logique. Ce sera tout avantage pour les lecteurs.

Pour lors le docteur Fauste [2] attiré par les jouissances de ce monde mauvais et oublieux des biens éternels promis aux bons chrétiens qui résistent aux séductions du Malin, se laisse tenter par le diable qui lui apparaît en forme visible, et avec celui-ci il conclut et signe de son sang les " pactions" que voici :

" Premièrement, qu'il pût prendre une telle habitude, forme et représentation d'esprit, qu'en icelle il vînt et s'apparût à lui.

" Pour le second, que l'esprit fît tout ce qu'il lui recommanderait, et lui apportât tout ce qu'il voudrait avoir de lui.

" Pour le troisième, qu'il lui fût diligent, sujet et obéissant, comme étant son valet.

" Pour le quatrième, qu'à toute heure qu'il l'appellerait et le demanderait, il se trouvât au logis.

" Pour le cinquième, qu'il se gouvernât tellement par la maison, qu'il ne fût vu ni connu de personne que de lui seul, à qui il se montrerait, comme serait son plaisir et son commandement.

" Et, finalement, que toutes fois et quantes qu'il l'appellerait, il eût à se montrer en la même figure comme il lui ferait commandement.

---

(1) *Légende de Fauste*, par Vidmann, traduite en français au XVIe siècle, par Palma Cayet. Editée par Gérard de Nerval dans sa traduction des deux *Faust* de Goëthe.

(2) L'auteur de la légende écrit Fauste et non Faust.

" Sur ces six points, le diable répondit à Fauste qu'en toutes ces choses il lui voulait être volontaire et obéissant, et qu'il voulût aussi proposer d'autres articles par ordre, et lorsqu'il les accomplirait qu'il n'aurait faute de rien.

" Les articles que le diable lui proposa sont tels que ci-après :

" Premièrement, que Fauste lui promît et jurât qu'il serait sien, c'est-à-dire en la possession et jouissance du diable.

" Pour le second, qu'afin de plus grande confirmation, il lui ratifiât par son propre sang, et que de son sang il lui écrivît un tel transport et donation de sa personne.

" Pour le troisième, qu'il fût ennemi de tous chrétiens.

" Pour le quatrième, qu'il ne se laissât attirer à ceux qui le voudraient convertir. "

"Le pacte était pour vingt-quatre années, et Fauste s'abandonna au diable, et lui promit d'entretenir les articles susdits. Il pensait que le diable serait pas si mauvais, comme il le faisait paraître, ni que l'enfer fût si impétueux, comme on en parle.

" Au docteur Fauste coulaient les heures comme une horloge toujours en crainte de casser; car il était tant affligé qu'il gémissait, et pleurait, et rêvait en soi-même, battant des pieds et des mains comme un désespéré. Il était ennemi de soi-même et de tous les hommes, en sorte qu'il se fit celer, et ne voulut voir personne, non pas même son esprit, ni le souffrit auprès de lui. C'est pourquoi j'ai bien voulu insérer ici une de ses lamentations qui ont été mises par écrit :

" Ah! Fauste ! tu es bien d'un coeur dévoyé et non naturel, qui, par ta compagnie, es damné au feu éternel, lorsque tu avais pu obtenir la béatitude, lors tu l'as instamment perdue. Ah! libre volonté, est-ce que tu as réduit mes membres, que dorénavent ils ne peuvent plus voir que leur destruction!

Ah! miséricorde et vengeance, en quoi j'ai eu occasion de m'engager pour gage et abandon! O indignation et compassion! pourquoi ai-je été fait homme! Oh! la peine qui m'est apprêtée pour être endurée ! Ah! Ah! malheureux que je suis! Ah! Ah! que me sert de me lamenter!...

" Sur un tel regret ci-dessus récité, il apparut à Fauste son esprit Méphistophéles, qui vint à lui et l'attaqua par ses discours injurieux, de reproches et de moqueries. "

Enfin, les vingt-quatre années passèrent. " En la dernière semaine l'esprit apparut au docteur Fauste. Il le somma sur son écrit et promesse, qu'il lui mit devant les yeux, et lui dit que le diable, la seconde nuit d'après, lui emporterait sa personne, et qu'il en fût averti.

" Le docteur Fauste, tout effrayé, se lamenta et pleura toute la nuit ". Il y avait de quoi! Mais son esprit lui étant apparu s'efforce de ranimer son courage. Damné demain ou dans cent ans, il lui faudra toujours bien en arriver là! Et puis " les Turcs, les Juifs et les empereurs qui ne sont pas chrétiens, mourront aussi, et pourront être en pareille damnation... Ne t'afflige pas tant; si le diable t'a ainsi appelé, il te veut donner une âme et un corps de substance spirituelle, et tu n'endureras pas comme les damnés. " Le diable donne encore au malheureux " de semblables consolations, fausses cependant et contraire à l'Ecriture sainte ".

" Le docteur Fauste qui ne savait pas comment payer autrement sa promesse qu'avec sa peau, alla, le jour susdit que l'Esprit lui avait prédit que le diable l'enlèverait, trouver ses plus fidèles compagnons, maîtres bacheliers et autres étudiants, lesquels l'avaient souvent cherché; il les pria qu'ils voulussent venir avec lui au village de Romlique, situé à une demie-lieue de Wittenberg, pour s'en aller promener, et puis, après, prendre un soûper avec lui, ce qu'ils lui accordèrent. " Ils firent bonne chère, " et le docteur Fauste se tint avec eux fort plaisamment: mais ce n'était pas de bon coeur. "

Lorsque " le vin du souper fut servi ", l'amphytrion tira ses hôtes à l'écart, et les mit au courant de son pacte infernal, qui lui vaudra d'être enlevé par le diable cette nuit même. " Finalement, et pour conclusion... Je vous prie, quand vous aurez trouvé mon corps, que vous le fassiez mettre en terre: car je meurs comme un bon chrétien et comme un mauvais tout ensemble: comme un bon chrétien, d'autant que j'ai une vive repentance dans mon coeur, avec un grand regret et douleur... je meurs aussi comme un mauvais chrétien, d'autant que je veux bien que le diable ait mon corps que je lui laisse volontiers, et que seulement il me laisse avec mon âme en paix. Sur cela, je vous prie que vous vouliez vous mettre au lit, et je vous désire et souhaite la bonne nuit; mais, à moi elle sera pénible, mauvaise et épouvantable. "

Les amis du docteur Fauste sont plongés dans une profonde désolation: " Ah! monsieur Fauste, où vous êtes-vous réduit, que vous ayez tenu cela si longtemps secret, sans en rien dire, et ne nous avez point révélé plus tôt cette triste affaire? Nous vous eussions délivré de la tyrannie du diable par le moyen des bons théologiens. Mais, maintenant, c'est une infamie et une chose honteuse à votre corps et à votre âme. " Et le docteur Fauste répond: " Il ne m'a été nullement loisible de ce faire, quoique j'en aie eu souvent la volonté. Comme là-dessus un voisin m'avait averti, j'eusse suivi sa doctrine pour me retirer de telles illusions et me convertir; mais, comme j'avais fort bien la volonté de le faire, le diable vint qui me voulut enlever, comme il fera cette nuit, et me dit qu'aussitôt que je voudrais entreprendre de me convertir à Dieu, il m'emporterait avec soi dans l'abîme des enfers. "

Là-dessus les amis du docteur Fauste l'exhortent de se recommander à Dieu par Jésus-Christ. Enfin, " ces étudiants et bons seigneurs, comme ils donnèrent le signe de la croix sur Fauste pour se départir, pleurèrent et s'en allèrent l'un après l'autre. "

La nuit fut épouvantable. " Vent tempêtueux qui ébranle la maison, sifflements horribles et hurlements épouvantables, comme si la maison eût été pleine de serpents, couloeuvres, et autres bêtes vilaines et sales : tout cela était entré par la porte du docteur Fauste... Comme donc il fut jour, et que les étudiants, qui n'avaient point dormi toute la nuit, furent entrés dans le poële (chambre) où était le docteur Fauste, ils ne le trouvèrent plus, et ne virent rien, sinon le poële tout plein de sang répandu : le cerveau s'était attaché aux murailles, d'autant que le diable l'avait jeté de l'une à l'autre. Il y avait là aussi ses yeux et quelques dents, ce qui était un spectacle abominable et effroyable. Les étudiants commencèrent à se lamenter et à pleurer, et le cherchèrent d'un côté et d'autre. A la fin ils trouvèrent son corps gisant hors du poêle parmi de la fiente, ce qui était triste à voir ; car le diable lui avait écrasé la tête et cassé tous les os. "

Telle est, résumée, la légende du docteur Fauste, qui a servi de thème au chef-d'oeuvre de Goëthe. La légende ne passe pas toute entière — non plus qu'avec son véritable esprit — dans le drame. En outre, le personnage de Marguerite, qui concentre le meilleur de l'intérêt dans l'oeuvre du poète, est une création de celui-ci ([3]).

Dans la brève complainte naïve et d'ailleurs sans art qui va suivre, le thème original, pour défloré qu'il soit, n'en garde pas moins son empreinte plus forte, et aussi, me semble-t-il, plus charmante, comme aussi son pur esprit de chrétienne détestation pour le pacte diabolique.

Avec quelle conviction ma grand'mère chantait cette complainte, comme seuls savaient chanter une complainte

---

([3]) A son tour le poème de Goëthe donnera naissance au *Faust* de Gounod. Dans l'opéra comme dans le drame, la légende primitive se trouve, pour ainsi dire, transposée sur une autre clef.

les vieux de jadis ! Car il y faut de la souplesse, une ingénue croyance aux malheurs chantés, une âme compatissante et, pour la complainte du " docteur qui avait vendu son âme au diable ", une sainte horreur d'un aussi épouvantable forfait, horreur qui résonne en salutaire avertissement dans la voix du chanteur. La génération actuelle est impuissante à rendre une complainte. Plus tard peut-être, lorsqu'elle aura vieilli... mais il n'y suffit pas d'une voix chevrotante !

I

Mais écoutez, mais écoutez
L'histoir' que je vais vous chanter.
C'était un docteur misérable,
Qui ne vivait qu'en languissant.
S'il voulait me vendre son âme,
Y aurait toujours de l'argent.

II

Un jour le diabl' y'est apparu,
Les corn' au front, les pieds fourchus.
Toi qui es docteur misérable,
Oh ! qui ne vis qu'en languissant,
Voudrais-tu me vendre ton âme,
Tu y'auras toujours de l'argent.

III

Le docteur, sans penser à luf,
Lui dit : Je veux savoir le prix.
Oh ! tiens, prends donc cette bourcette,
Pendant le terme de dix ans
Tu y'auras toujours c'que tu souhaites,
Tu y'auras toujours de l'argent.

IV

Le dernier jour de son vivant
Lui dit à son valet : Va-t'en,
Va-t'en me chercher d'la volaille
Et du vin. Qu'y n'en soit parlé.
Oh ! que je fasse une gogaille
Avec mes plus grands amis.

V

En haut son valet monta,
Pour son maîtr' du vin demanda.
Vous avez les couleurs pâles
Et le visage tout changé.
Je ne pourrais-t'y pas, maître,
Je ne pourrais-t'y pas vous soulager ?

VI

Ah ! non, non, non, mon bon valet,
Tu ne peux pas me soulager.
Je suis dans un tourment extrême,
Et tourmenté jusqu'aux pomons.
Je suis dans un tourment extrême,
J'ai vendu mon âme au démon.

Ainsi finit la complainte de ma grand'mère. Je ne saurais y mettre une meilleure conclusion — puisque la complainte, peut-être incomplète, ne conclut pas — que celle même de la légende du docteur Fauste.

" Ainsi finit l'histoire de Fauste, qui est pour instruire tout bon chrétien, principalement ceux qui sont d'une tête et d'un sens capricieux, superbe, fou et téméraire, à craindre

Dieu et fuir tous les enchantements et tous les charmes du diable, comme Dieu a commandé expressément, et non pas d'appeler le diable chez eux et lui donner consentement, comme Fauste a fait; car ceci nous est un exemple effroyable. Et tâchons continuellement d'avoir en horreur telles choses et d'aimer Dieu surtout; élevons nos yeux vers lui, adorons-le et chérissons-le de tout notre coeur, de toute notre âme et de toutes nos forces: et, à l'opposite, renonçons au diable et à tout ce qui en dépend; et qu'ainsi nous soyons finalement bienheureux avec Notre-Seigneur. *Amen.* Je souhaite cela à un chacun du profond de mon coeur. Ainsi soit-il.

" Soyez vigilants, et prenez grade; car votre adversaire le diable va autour de vous, comme un lion bruyant, et cherche qui il dévorera: auquel résistez, fermes en la foi. *Amen.*"

Père HUGOLIN, o. f. m.

UN MOINE

In sudore et patientia.
Devise du 1er Abbé de Notre-Dame-du-Lac, le Très Révérend Père Dom Marie-Antoine Oger, de vénérée mémoire.

Tout est fini!... Le glas s'est tu... la tombe est close...
Les moines de Citeaux, en priant, lentement
Sont retournés au choeur... Et c'est l'isolement,
Très triste, au cimetière. En son blanc vêtement
Le défunt pour toujours dans la mort se repose.

Toi qui bus à longs traits la sueur de son front,
Toi qui vis son labeur, Solitude éplorée,
Rappelle à mon esprit la vaillante épopée
Du moine défricheur qui fit ton sol fécond !
Parle ; mon coeur écoute.

* * *

" Or donc, il vint de France,
Portant l'amour divin dans les plis de son froc ;
Il planta son drapeau — la croix — sur quelque roc,
A deux genoux pria ; fit signe à l'espérance
D'éclaircir l'horizon ; puis calme et résigné,
Tel un preux de jadis, se leva, l'âme ardente.
Alors commença l'oeuvre.

I

"Où seul avait régné
Des forêts le silence, un soir, la voix chantante
Des pieux *Angelus* charma l'air attendri ;
Et, bien longtemps, ce fut d'une pauvre tourelle
Que l'*Ave* s'envola, timide, ouvrant son aile,
Mais les moines heureux bénissaient l'humble abri
Où coulait leur exil, sous la conduite sainte
Du Père... de l'Abbé.

"Lui, cependant, rêvait
De cloîtres spacieux, de quelque vaste enceinte,
Où pût évoluer, dans l'amour et la paix,
Blanche procession, le cortège des bures.
De ses nerveuses mains il bûche, fait tomber
Le pin, l'orme, l'érable en nos forêts obscures ;
Il taille le granit, l'arrache aux glèbes dures....
Puis, d'un geste vainqueur, au ciel, qui s'est courbé
Pour bénir son ouvrage, il montre, un jour, l'église,
Le monastère entier, l'asile enfin construite. !

"Ce n'est pas tout ! Là-bas, dans la poussière grise,
La steppe inculte dort. Pourtant l'astre aux cieux luit;
Des frissons printaniers pressent la sève inerte.
Le terroir canadien, plaine inculte et déserte,
Gémit sous les cailloux, les ronces, les buissons.
Le moine écoute... Il part.... Il brûle ces broussailles,
Défonce le terrain, prodigue les semailles...
Et le sol reconquis prodigue les moissons !
Les blés mûrs ont chanté l'hosanna de la terre ;
Tes sables sont féconds, ô cloître solitaire !

" Un jour, l'on entendit un appel déchirant :
Au feu ! Le fondateur pâlit. Le feu consume
Eglise, cloître, autels : en un instant tout fume.
Mais, quand fut terminé l'holocauste navrant,
De son grand coeur jaillit ce *fiat* émouvant :
" Béni soit le Dieu bon qui donne et qui retire !
" Il me veut sur la croix : j'accepte le martyre ".

" Il dit, recommença, pierre par pierre, tout,
Vaillant comme jadis, vaillant jusques au bout.
Pour féconder la terre et calmer la souffrance
Le moine avait versé *sueurs et patience.*

II

" Puis, vinrent sans pitié les mois d'avant la mort
Torturant leur victime en lentes agonies.
Et lui fut admirable !

" Au cours des insomnies,
Quand, triste, l'heure sonne, inutile remord
Du temps qui fuit toujours sans laisser d'espérance ;
Dans les nuits où l'orage augmente la souffrance,
Où l'atmosphère lourde étreint son front brûlant,
Et qu'un pénible effort déchire sa poitrine ;
Quand paraît du soleil le disque étincelant
Ou qu'un nuage gris entraîne la bruine ;
Lorsque s'avive ainsi l'ennui d'être captif,
De son âme jamais ne sort un mot plaintif.

" C'est l'heure de la mort, des angoisses affreuses,
L'heure où l'oeil n'aperçoit que choses douloureuses.
Mais, lui, calme est sa fin. S'il fut le grand souffrant,
Il se montre, en ce jour, le sublime endurant.

Dans le dernier élan de sa cruelle fièvre,
Pas un soupir amer ne contracta sa lèvre.
Il fut vrai moine au cloître, et moine en son trépas.
Pauvre, suivant le Christ, il vécut ici-bas
D'un austère aliment : *Sueurs et patience !*

" Qu'il vive au ciel d'un mets divin : la récompense.
Amen ! "
Alors se tut l'âme de nos déserts.

* * *

Et moi, j'aurais voulu graver ces simples vers
Sur un tombeau de marbre. Hélas ! au cimetière
Il n'est qu'une humble croix pour te veiller, mon Père !

Août 1913.

UN AMI.

Pierre Boucher

(SUITE)

PERSONNE ne croyait à la durée de la paix conclue. "La guerre des Iroquois traverse toutes nos joies, disait une lettre de ce temps. C'est l'unique mal de la Nouvelle-France, qui est en danger de se voir toute désolée, si, de France, on n'y apporte un puissant et prompt secours, car pour vrai dire, il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre quand ils voudront toutes nos habitations à feu et à sang, à la réserve de Québec, qui est en état de défense, mais qui, toutefois, ne serait plus qu'une prison dont on ne pourrait pas sortir en assurance et où l'on mourrait de faim, si toute la campagne était ruiné.... C'est une espèce de miracle que les Iroquois, pouvant si aisément nous détruire, ne l'aient pas encore fait, ou plutôt c'est une providence de Dieu qui jusqu'à présent les a aveuglés... Ils ont fait des coups de coeur, et se sont signalés, en certaines rencontres, autant qu'on pourrait l'espérer des plus braves guerriers d'Europe. Pour être sauvages, ils ne laissent pas de savoir fort bien faire la guerre, mais d'ordinaire celle des Parthes qui donnèrent tant de peines aux Romains."

Tout le monde comprenait que pour réduire les Iroquois, il fallait aller les attaquer dans leur pays. Mais la colonie— criminellement négligée — n'avait pas de troupes.

Cependant l'audace de ces barbares allait toujours croissant. L'anéantissement de la colonie fut décidée, et, comme on sait, au printemps de 1660, tous les guerriers des cinq tri-

bus se réunirent pour fondre sur les établissements français.

Le dévouement de dix-sept jeunes héros sauva la colonie. Epouvantés de leur courage et des pertes subies, les Iroquois rebroussèrent chemin. Mais s'ils n'espéraient plus une destruction complète, ils continuèrent avec grand succès leur affreuse guerre de surprises.

En 1661, plus de cent Français furent tués ou enlevés entre Québec et Montréal. Parmi ceux qui moururent les armes à la main, il faut citer Jean de Lauzon, fils du gouverneur et sénéchal de la Nouvelle-France ([1]). Sa mort terrible et noble lui donne droit à un souvenir éternel.

Aux Trois-Rivières, les Iroquois enlevèrent, un jour quatorze Français à la fois: " Une femme, écrivait Pierre Boucher, est toujours dans l'inquiétude que son mari, qui est parti le matin pour son travail, ne soit pris ou tué et que jamais elle ne le revoie. C'est ce qui est cause que la plupart des habitants sont pauvres, les Iroquois tuant le bétail, empêchant quelquefois de faire les récoltes et brûlant les maisons, et les pillant, lorsqu'ils en ont l'occasion. "

([1]) Voici comment Marie de l'Incarnation raconte ce tragique événement du 22 juin 1661: " Entre les Français qui ont été tués, M. Jean de Lauzon, fils du précédent gouverneur et sénéchal de la Nouvelle-France, est le plus considérable. C'était un homme brave et généreux, toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur. Lorsqu'on eût appris la nouvelle des meurtres commis à l'île d'Orléans et à la côté de Beaupré, il y voulait aller à toute force pour chasser l'ennemi, on l'en empêcha avec raison. Mais sa belle-soeur, Mme de l'Espinay, dont le mari était allé à une partie de chasse dans les environs, n'eût point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour aller le délivrer. Jean de Lauzon voulut, en cette occasion, signaler l'amitié qu'il lui portait. Il part avec six jeunes gens dans une chaloupe. Etant arrivés vis-à-vis la maison du sieur Maheu, qui est au milieu de l'isle et qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il la fit échouer à marée basse entre deux rochers qui forment le sentier conduisant à cette habitation. Il y envoya deux de sa compagnie pour découvrir s'il n'y avait point d'Iroquois. La porte

* * *

A son arrivée à Québec, au mois d'août 1661, le gouverneur-général d'Avaugour trouva la colonie à toute extrémité. Mais le traité des Pyrénées avait rendu la paix à la France. M. d'Avaugour jugea le moment favorable pour obtenir du renfort, et il résolut de députer en France un homme connaissant bien le pays, la situation, et capable d'en parler de manière à convaincre, à émouvoir.

Son choix s'arrêta sur le gouverneur des Trois-Rivières. Toutes les autorités canadiennes l'approuvèrent et Pierre Boucher dûment accrédité se rendit à Paris pour " supplier le roy de prendre sous sa protection une colonie qui se trouvait absolument abandonnée et réduite aux derniers abois ". ([2])

* * *

Si richement doué qu'il fût, l'ancien commis des traiteurs et interprète des Hurons dut faire singulière figure à la

---

étant ouverte, l'un d'eux y entra et y trouva quatre-vingts Iroquois en embuscade, qui le tuèrent et courant après l'autre, le prirent vif après qu'il se fût bien défendu. Ces barbares allèrent ensuite assiéger la chaloupe où il n'y avait plus que cinq Français, qui se défendirent jusqu'à la mort. M. de Lauzon qu'ils ne voulaient pas tuer, afin de l'emmener vif en leur pays, se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tout meurtris et hachés des coups qu'on lui avait donnés pour lui faire mettre bas les armes; cependant il ne se laissa pas vaincre et jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort, ils lui coupèrent la tête. qu'ils emportèrent dans leur pays. Ainsi furent massacrés nos sept Français; mais ils tuèrent un bien plus grand nombre d'Iroquois dont on trouva les ossements lorsqu'on alla lever les corps des nôtres, leurs gens ayant brûlé les corps des leurs selon leur coutume et laissé entiers ceux de nos Français. " (*Lettres de Marie de l'Incarnation*)

([2]) Charlevoix: *Histoire de la Nouvelle-France.*

cour de Louis XIV. Mais le jeune roi accueillit avec une bienveillance extrême le fruste délégué de la petite colonie agonisante.

Au lieu de le renvoyer à ses ministres, il l'entretint longuement, l'interrogea sur le Canada, sur ses ressources, et, pour reconnaître les services de Pierre Boucher, lui accorda des lettres de noblesse ([3]). Le roi promit de retirer à la Compagnie des Cent-Associés les privilèges dont elle abusait; il promit aussi d'envoyer des troupes pour réduire les Iroquois.

Pierre Boucher revint avec trois cents hommes de travail et cent soldats. Trois cents autres devaient bientôt suivre.

A son retour, il fut promu à la charge de juge royal et reprit le gouvernement des Trois-Rivières. Les Trois-Rivières *c'était le lieu où logeait la crainte* ([4]). Cependant toute la famille de Pierre Boucher l'y avait suivi. Ses parents et son frère Nicolas y moururent; ses trois soeurs s'y établirent. ([5])

Pierre Boucher, arrivé si jeune à Québec, n'était pas un

([3]) Après la reconnaissance des services distingués de Pierre Boucher le roi disait : " A ces causes, de notre grâce spéciale, pleine jouissance et autorité royale, nous avons par ces présentes, signées de notre main, le dit Sieur Boucher et ses enfants, nés et à naître en loyal mariage, anoblis et anoblissons et du titre de gentilshommes décorés et décorons, voulons et nous plaît qu'en tous lieux et endroits de notre royaume, et en tout pays soumis à notre domination, ils soient tenus et réputés nobles et gentilshommes. "

([4]) Père Vimont.

([5]) Marie épousa Etienne Lafond, Marguerite, Toussaint Toupin, Madeleine, Urbain Baudry. Cette dernière, d'après son contrat de mariage, apportait à son mari : " Deux cents francs en argent, quatre draps, deux nappes, six serviettes de toile et de chanvre, un matelas, une couverture, deux plats, six cueillers et six assiettes d'étain; une marmite et une chaudière, une table, deux formes (bancs longs), une huche à boulanger, un coffre fermant à clé, une vache et deux cochons. "

homme instruit. Cependant, pour répondre plus au long aux questions que lui avait faites Louis XIV, il entreprit d'écrire un ouvrage qu'il intitula : *Histoire véritable et naturelle des moeurs et des productions de la Nouvelle-France.*

Ce livre judicieux qui reste une autorité, Pierre Boucher l'écrivit à l'époque terrible des tremblements de terre. Depuis le mois de février jusqu'à l'automne, d'épouvantables secousses bouleversèrent le pays. Chacun croyait que le Canada tout entier allait s'abîmer. Pierre Boucher avait foi dans l'avenir et préparait son livre qu'il dédia à Colbert, ministre des colonies. *L'histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France* fut imprimée à Paris en 1664.

Le roi n'avait pas oublié ses promesses. L'arrivée d'un vice-roi et du régiment de Carignan le prouva et l'expédition de l'automne 1666 contre les Iroquois porta un grand coup à la puissance de cette *race horrible et terrible.*

Avertis de l'approche des troupes, ils s'étaient préparés à une vigoureuse défense ; mais le roulement des tambours, qu'ils prirent pour la voix des démons au service de l'armée, les terrifia tellement qu'ils abandonnèrent leurs villages et s'enfuirent dans les bois.

M. de Tracy ne commit pas l'imprudence de les y suivre; mais on livra aux flammes les cinq bourgs ([6]) agniers. Habitations et moissons, tout fut réduit en cendres.

De retour à Québec, M. de Tracy fit signifier aux Iroquois par quelques amis de leurs chefs envoyés pour solliciter

---

([6]) Ces bourgs considérables différaient fort des autres bourgs sauvages. Les cabanes étaient vastes et en bois. " Toutes étaient remplies de vivres, d'ustensiles, de toutes sortes de commodités et de meubles; rien ne leur manquait; elles étaient bien bâties et magnifiquement ornées, garnies d'outils de menuiserie et d'autres dont les Iroquois se servaient pour la décoration de leurs cabanes et de leurs meubles. " — *Lettres de Marie de l'Incarnation.*

la paix, qu'ils eussent à lui amener des ôtages et à venir à Québec conclure la paix, que s'ils y manquaient, il retournerait dans leur pays à la tête de ses troupes et leur ferait une guerre sans merci.

Après vingt-cinq ans d'alarmes et de carnage, la Nouvelle-France allait enfin respirer. Une ère de calme allait s'ouvrir. Jamais, nulle part, le *Te Deum* ne fut chanté plus joyeusement.

* * *

Le péril incessant une fois conjuré, il fallait tirer parti des richesses du sol. La terre dont on veut faire une patrie doit être fécondée par le travail et les sueurs. Dans un pays neuf, il faut des gens qui mettent la main à la hache et à la pioche. Pierre Boucher le comprenait. Il savait que le patriotisme prend corps avec la terre, se confond avec l'amour du sol, et un grand projet le préoccupait.

Pour reconnaître *les bons et utiles services* du sauveur des Trois-Rivières, l'intendant Talon lui avait *donné, concédé et accordé* un morceau de forêt — *cent quatorze arpents de front sur deux lieues de profondeur à prendre sur le Saint-Laurent, bornées des deux côtés par la seigneurie de Varennes, pour jouir de la dite terre en tous droits de seigneurie et justice,* et, de ce fief en bois debout, Pierre Boucher songeait à faire une paroisse modèle.

Plein de cette pensée, il visita sa sauvage seigneurie et la trouva à souhait. L'argent lui manquait absolument pour la mettre en valeur — Il avoue dans ses mémoires, qu'après avoir établi les colons qu'il avait amenés de France, il se trouva complètement ruiné — Mais il savait que la richesse est dans le sol, que la prospérité des familles comme des nations dépend surtout de l'agriculture, et son parti fut bientôt

pris : il viendrait défricher son domaine et y établirait son foyer.

Lui-même écrivit quels motifs lui faisaient abandonner le gouvernement des Trois-Rivières pour se fixer dans la forêt, et, au monastère des Ursulines de Québec,on conserve religieusement ce manuscrit intitulé : *Raisons qui m'engagent à établir ma seigneurie des îles percées que j'ay nommée Boucherville.*

1*ère Raison.* — C'est pour avoir un lieu dans ce pais consacré à Dieu, où les *gens* de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'estre à Dieu d'une façon toute particulière. Ainsi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour y venir habiter, si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en estre bientôt chassée.

2*ème Raison.* — C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde, qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de la bagatelle, et aussi pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut et de celui de ma famille.

3*ème Raison.* — C'est pour tâcher d'amasser quelque bien par les voies les plus légitimes qui se puissent trouver, afin de faire subsister ma famille, pour instruire mes enfants en la vertu, la vie civile et les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera et ensuite les pourvoir chacun dans sa condition.

4*ème Raison.* — Comme c'est un lieu fort avantageux tant pour les grains que pour les nourritures, et que ce serait dommage qu'il demeurât inutile, outre que cela est capable de mettre bien des pauvres gens à leur aise, ce qui ne se peut faire si quelqu'un ne commence. — Cette terre m'appartenant, je crois que Dieu demande de moy que j'aille au plus tôt l'établir. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est la connaissance que j'ay que cela sera utile au public et aux particuliers.

5*ème Raison.* — C'est qu'il me semble que j'auray plus de moyen de faire du bien au prochain et d'assister les pauvres, que dans le poste où je suis, où mes revenus ne suffisent pas pour faire ce que je voudrais, ayant d'ailleurs une grande famille ; ce qui fait que je n'ay à présent presque que le désir et la bonne volonté. — Peut-être que dans la suite me trouverai-je en état d'exécuter les sentiments que Dieu me donne conformément à ce que j'ai vu pratiquer à un grand homme de bien ; ce que je ne pourrais pas faire demeurant icy. — Pour y réussir, je prie notre bon Dieu, par les mérites et l'intercession de son fidèle serviteur, le Père de Bréboeuf, de m'en faciliter l'établissement si c'est pour sa

gloire, pour le salut de mon âme et celui de toute ma famille, sinon qu'il ne permette pas que j'en vienne à bout, ne voulant rien que sa sainte volonté.

Je mets cecy par écrit, afin que si Dieu permet que je réussise, le relisant, je me souvienne de ce à quoi je me suis engagé; afin aussi que mes successeurs sachent bien mes intentions. Je les prie de continuer dans la même volonté, si ce n'est qu'ils voulussent enchérir pardessus, en y faisant quelque chose de plus à la gloire de Dieu. C'est ce en quoi ils me peuvent le plus obliger, ne leur demandant pour toute reconnaissance que Dieu soit servy et glorifié d'une façon toute particulière dans cette seigneurie, comme en étant le maître. C'est mon intention; je le prie de tout mon coeur qu'il veuille bien l'agréer, s'il lui plaît. Ainsi-soit-il.

Le bien à faire, voilà ce que Pierre Boucher avait en vue. C'était sa divine ambition. Mais ce n'est pas sans peines qu'il fit agréer au gouverneur-général sa résolution d'abandonner le gouvernement des Trois-Rivières, et il dut lui en coûter de quitter cette ville naissante, où la gloire lui avait souri, où son coeur avait tant de fois saigné, où la fraternité de la souffrance et du péril avait formé de ces liens qui jamais ne se brisent.

* * *

Les rivières, a dit Pascal, sont des chemins qui marchent. Pour les colons, il n'y avait pas d'autres routes à travers la forêt sans fin, et le déboisement se commençait le long des cours d'eau.

C'est à une vingtaine d'arpents de l'église actuelle, à l'embouchure de la Sabrevois dans le fleuve, que le fondateur de Boucherville attaqua la forêt. Le soir, après la dure journée, une belle flambée égayait la clairière et Pierre Boucher se reposait avec ses hommes en songeant à l'avenir, à cette paroisse qu'il voulait créer.

La sécurité conquise n'était que relative, il fallait se protéger contre la perfidie des Sauvages. Une haute palissade

entoura la maison solidement construite et sur le bord du fleuve, on éleva une petite redoute. C'est ce qu'on appelait le fort Saint-Louis.

A côté, Pierre Boucher fit bâtir une chapelle. Au siècle dernier, on en voyait encore les ruines ([7]).

Le temps n'a pas détruit le manoir de Pierre Boucher; la charpente et les murs sont encore les mêmes ([8]). Il l'habita, paraît-il, dès 1668. C'est de ce foyer — lieu de son repos et de ses joies — que sa forte race s'est répandue au loin, emportant d'immortelles traditions de foi, d'honneur et de patriotisme.

Encore que les voyages fussent alors si longs, si pénibles, les plus grands personnages du pays visitaient Pierre Boucher. Le premier prêtre qui entra dans sa maison fut l'illus-

---

([7]) A cet endroit, on a érigé un monument avec cette inscription :

En ce lieu

PIERRE BOUCHER
bâtit la 1ère chapelle en 1668

LE PERE MARQUETTE
fit le 1er baptême

La vénérable
SOEUR BOURGEOIS
fonda la 1ère école.

Le 24 août 1879
MONSEIGNEUR TACHE
Archevêque de Saint-Boniface
bénit ce monument sur la propriété de
Joseph Boucher de la Broquerie

([8]) Cette maison sacrée par tant de vertus, tant de labeurs, Mgr Taché, descendant de Pierre Boucher, l'avait longtemps habitée. En 1880, il l'acheta de ses cohéritiers et la donna aux Jésuites, qui en ont fait une maison de repos et de *retraite fermée*.

tre Père Marquette. Accompagné de Louis Joliet, il venait, avant de partir pour les missions de l'Ouest, faire ses adieux au fondateur de Boucherville. Pierre Boucher avait le mâle bon sens supérieur au génie même, mais les aventures, alléchées d'inconnu et de danger, faisaient vibrer en lui des fibres bien profondes : ce dut être avec une émotion mêlée d'envie qu'il vit partir les deux immortels découvreurs.

Comme le glorieux fondateur de Montréal, Pierre Boucher avait mis ses colons sous la protection de la Vierge. Comme Maisonneuve aussi, il organisa une congrégation de Marie et, jusqu'à sa mort, il en fut le président. Les premiers prêtres desservants de la paroisse résidèrent au manoir, et une partie de la maison était à la disposition de la Soeur Bourgeoys qui venait, chaque été, enseigner le catéchisme et faire l'école aux enfants. Comme l'admirable femme devait applaudir aux efforts de Pierre Boucher! Avec quel intérêt elle devait suivre ses travaux!

En 1681, il avait cent arpents en valeur, et sa robuste main avait, en grande partie, défriché cette portion de son domaine. C'est par le travail intelligent et civilisateur qu'on s'empare vraiment du sol. Pierre Boucher l'éprouvait. Il aimait cette terre neuve qui rendait cent pour un. La meilleure manière d'enseigner, c'est de faire. Aussi, à Boucherville, les colons ne manquaient pas ; comme le seigneur, ils travaillaient dur. Les défrichements s'étendaient, les habitations s'élevaient, le long du fleuve, dans les clairières, au bord de la forêt.

* * *

Ces pionniers des anciens jours avaient une terrible vie. Mais le danger, le travail intense, les fatigues énormes n'affectaient guère Pierre Boucher.

Il savait prendre le bon côté des choses; la forêt qui s'avançait jusqu'au seuil de la maison ne lui semblait pas une ennemie. " Le gibier vient se faire tuer, dit-il dans l'*Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France,* le bois ne coûte qu'à bûcher et à apporter au feu, et plus on fait grand feu, plus on abât de la forêt et l'on se fait des terres nouvelles. "

* * *

La vie d'un arbre est dans ses racines et la vie d'un peuple dans ses origines. Parmi nous, qui n'a songé à ces brillants foyers d'autrefois, perdus dans la noirceur profonde des bois? Qui n'a revu en pensée ces demeures primitives où les flambées de l'âtre mettaient de la poésie sur la rudesse des choses? Alors, le confortable était bien inconnu. Mais, à son foyer rayonnant, le fondateur de Boucherville devait faire grande figure quand ses enfants l'entouraient. De sa seconde femme, Jeanne Crevier, il n'en eut pas moins de seize — dix garçons et six filles. Cette belle famille grandissait gaie, robuste, aventureuse, elle allait faire dire à l'un de nos gouverneurs que la famille de Pierre Boucher avait plus travaillé qu'aucune autre au bien du pays. René Gauthier de Varennes et Nicolas Danau de Muy, officiers fort distingués du régiment de Carignan, devinrent les gendres de Pierre Boucher, et les premiers colons de sa seigneurie se recrutèrent parmi les soldats (*).

(*) La meilleure repartie du régiment de Carignan demeura au Canada ou y revint après avoir accompagné M. de Tracy en France. Presque tous les soldats s'y étaient faits habitants, ayant eu leur congé à cette condition. Plusieurs de leurs officiers avaient obtenu des terres, avec tous les droits des seigneurs; ils s'établirent presque tous dans le pays, s'y marièrent et leur postérité subsiste encore. La plupart étaient gentilshommes. Aussi la Nouvelle-France a-t-elle plus de noblesse ancienne qu'aucune autre de nos colonies, et peut-être que toutes les autres ensemble. — *Charlevoix.*

C'est avec une joie profonde qu'il accueillait les braves qui voulaient fonder un foyer — allumer la flamme sacrée dans les demeures à léguer. Il les encourageait, les avisait, les aidait avec une bonté inlassable, les traitait moins en seigneur qu'en père. Et la sympathie, le respect et les services reçus et rendus formaient entre eux des liens solides que le danger ne tarda point à resserrer. L'ère de paix avait été comme un beau et vigoureux printemps, mais la Nouvelle-France, heureuse, prospère, déjà riche de sève, allait traverser des années terribles et subir des humiliations qu'elle n'avait point connues aux jours de ses pires détresses, à l'âge héroïque et militant.

(À SUIVRE.)

Laure CONAN.

XIIe Congrès international de Géologie

Tenu à Toronto, 6-14 août 1913

QUI donc a dit que, à la façon des aruspices de l'ancienne Rome, deux géologues ne peuvent se regarder sans rire ?

Cette boutade pouvait se justifier quand — il n'y a pas encore un bien long temps — l'histoire de la terre suscitait de si nombreuses contradictions qu'il en rejaillissait sur la science même un véritable discrédit. Mais il est connu aujourd'hui que, à compter de la seconde moitié du siècle dernier, la Géologie est sortie des hésitations de son berceau et que la lumière s'est faite sur les points principaux. Il reste encore bien des obscurités, bien des divergences sérieuses, personne ne l'ignore, le géologue moins que tout autre. Car la Géologie étant une sorte de synthèse de toutes les connaissances scientifiques, il n'y a pas lieu d'être surpris de la voir exposée à des conclusions prématurées, à de véritables méprises, et, partant, à de multiples remaniements. Aussi les hommes qui ont contribué à asseoir solidement ses éléments fondamentaux ont droit à notre reconnaissance; leurs noms valent d'être cités à l'égal des grands noms qui ont illustré l'un ou l'autre champ de l'activité humaine.

Cuvier en France, Lyell en Angleterre, Logan en Canada — pour ne citer que quelques noms — ont fini par édifier un corps de doctrines qui offre, a écrit mon regretté maître et ami, M. Albert de Lapparent, professeur de Géologie à l'Institut Catholique de Paris, " le saisissant intérêt d'une histoire infiniment variée, poursuivie à travers un nombre incalculable de siècles ".

" On y assiste, continue-t-il, à l'incessante succession des changements qui ont affecté le monde des minéraux, celui des végétaux, et le règne animal. L'homme même, s'il n'y paraît pas encore, y est intéressé au plus haut point par le spectacle de la lente et providentielle élaboration de tous les matériaux que la civilisation utilise aujourd'hui. Refuser son attention à un tel ordre de connaissances, c'est se priver volontairement d'une rare satisfaction intellectuelle; satisfaction d'autant plus élevée que les faiblesses humaines n'interviennent jamais dans cette série d'événements où l'on voit une matière docile évoluer sans cesse en conformité des lois que lui a imposées le Créateur. "

Il faut bien l'avouer, les géologues s'élèvent rarement à de si hautes considérations. Au contraire, il semble que les recherches terre à terre, visant ce qui est immédiatement palpable, ce qui est premièrement utile, sont plutôt et de plus en plus l'objet de leurs exploits. C'est oublier la moitié de notre devise *Mente et malleo,* c'est rabaisser singulièrement le rôle de la Géologie, et cette façon étroite de concevoir son rôle est bien de nature à refroidir l'ambition de ceux à qui les ailes ne manquent pas pour monter dans les régions métaphysiques.

Toutefois, si notre vocation ne doit avoir rien de commun avec les pratiques risibles de ceux qui cherchaient le secret du présent et du futur dans les viscères des animaux vivants, je n'hésite pas à reconnaître qu'elle nous attache à des travaux obscurs et qu'elle développe en nous des goûts et des dehors d'une extrême simplicité. Nous sommes des travailleurs de la terre, notre désir est de pénétrer au plus profond de ses entrailles; le marteau, le pic, le foret sont nos instruments de travail, nous les exhibons dans nos armoiries! Faut-il s'étonner si notre tenue, je veux dire notre attitude, nos gestes, le soin de notre personne se ressentent un peu de nos dispositions et de notre labeur quotidien ?

Loin de moi la pensée d'éveiller dans l'esprit de qui que ce soit la plus petite déconsidération à l'endroit de mes savants confrères en géologie. Je le dis sans reticence aucune, ils ont toute mon admiration et tout mon respect. D'ailleurs ces remarques ne s'adressent qu'à la superficie du savant ; elles ne peuvent que faire briller ses qualités intellectuelles avec plus d'éclat, et l'on sait que, à l'instar de quelques philosophes antiques, peut-être même en se plaçant sous le patronage du grand apôtre saint Paul, qui se *glorifiait de ses infirmités,* quelques géologues, d'une réputation mondiale, tirent de leur extérieur, consciemment inculte, une sorte de gloire originale et personnelle.

Au surplus, cette *malice* n'est pas exclusivement mienne. Celui qui lit ces lignes l'aura sûrement entendue avant ce jour. Un ami la répétait à mes oreilles, séance tenante, au cours du Congrès de Toronto et renchérissait encore en affirmant que le contraste était saisissant entre le groupe d'hommes que nous avions sous les yeux et le groupe de délégués au Congrès des Universités de l'empire, que nous admirions ensemble, à Londres, l'an dernier.

Je puis — encore dans le même esprit de légère taquinerie à l'adresse des chevaliers du pic et du marteau, mes confrères — apporter au soutien de l'affirmation hardie de mon ami deux incidents, issus, il est vrai, de circonstances fortuites, mais qui auront ici l'allure d'arguments topiques. Je les tire l'un et l'autre de souvenirs déjà anciens, puisqu'ils remontent au Congrès de Géologie tenu à Paris en 1900. Néanmoins pour l'amour de la Géologie permettez, lecteurs, que je vous les fasse connaître.

Le Congrès de Paris avait inscrit dans son programme quelques excursions aux dépôts fossilifères de la France. Une de celles-ci nous conduisait à la plaine de Grignon. A la descente du train, je me trouvais en compagnie de M. de

Lapparent et d'un professeur de l'Etat, que je ne veux pas nommer, dans une grande diligence tirée par quatre chevaux. La conversation, on l'imagine bien, touchait à la Géologie, au sort des géologues, etc. Brusquement, comme suite à des réflexions longtemps contenues, le professeur de l'Etat s'adresse au professeur de l'Institut Catholique et lui dit à brûle-pourpoint: " Lapparent vous avez toutes les fortunes! Vous avez des rentes, vous fréquentez le monde, vous écrivez et vous parlez avec une égale facilité, vous avez publié un énorme bouquin de Géologie qui, chose inouie, a eu presque aussitôt l'honneur d'une réimpression, la commission de l'Exposition vient de vous donner une médaille d'or en récompense de vos travaux, et par dessus tout — c'était là évidemment où il voulait en venir — vous avez conservé les grâces de votre jeunesse: vous aurez soixante-dix ans bientôt, vous en accusez cinquante à peine. " Tout cela était parfaitement vrai et ces observations étaient d'autant mieux fondées que l'interlocuteur n'avait pas sacrifié aux grâces et ne paraissait posséder aucun des précieux attraits qu'il découvrait chez son collègue. De fait, Lapparent était un fort bel homme, très soigneux de sa personne, toujours très gracieux,d'une politesse exquise et prenante, et il avait le don de se mouvoir avec une égale aisance dans le monde de la matière et dans celui de la pensée. Non seulement il avait le bonheur d'avoir du talent, mais aussi le talent d'avoir du bonheur, et ce bonheur il le trouvait dans la chaire qu'il avait acceptée au préjudice d'une carrière glorieusement commencée dans le monde gouvernemental.

L'autre souvenir est pareillement bien vivant en ma mémoire.

Le champ de Grignon est célèbre dans le monde économique par son école d'agriculture. Il n'est pas moins réputé dans le monde scientifique, par les nombreux fossiles que

présente, à fleur de terre, le sous-étage lutétien du bassin de Paris. Le *cerithium giganteum,* la *turritella,* les *nummulithes* y abondent. C'est de ces bancs remarquables par la multitude et la belle conservation des fossiles que partent les beaux spécimens destinés à enrichir les musées. L'administration française avait eu l'heureuse inspiration de faire ouvrir, sans nous en donner avis, un de ces bancs et d'en offrir les richesses à la douce manie grappilleuse des géologues. Quelle aubaine! A la vue de ce trésor inespéré, une commune frénésie précipite sur le sol hommes et femmes — il y a des femmes géologues — et vous auriez pu voir les représentants de l'auguste Géologie, les uns à genoux, d'autres, plus ardents, à plat-ventre, grattant fiévreusement de leur main le sable meuble, et se hâtant d'enfouir les spécimens dans leur sacoche, avec la joie et l'avidité d'un lapidaire cueillant des perles.

Je confesse que je n'ai pas à ce degré le culte des fossiles. Pendant que les fouilles se poursuivaient, M. de Lapparent, qui connaissait bien ce champ pour l'avoir décrit en tous ces détails dans son grand *Traité de Géologie,* s'était retiré du groupe des chercheurs, et moi j'ouvrais un appareil qui me permit de m'offrir et de conserver une pittoresque photographie où l'illustre maître, à l'abri de son en-tout-cas, pose avec élégance, tandis que les chercheurs, à la vue de l'entreprenant photographe, se hâtent de reprendre la station verticale.

* * *

Le Congrès de Toronto avait pareillement combiné le plan de plusieurs excursions à travers le Canada. Il convenait que les savants étrangers prissent une vue générale des formations géologiques canadiennes, et qu'ils eussent en même temps l'opportunité d'étudier sur place la richesse et l'é-

tendue de nos mines. A cet effet, ils ont été voiturés de Sydney à Dawson avec arrêt à Gaspé, Lévis, Montmorency, Cobalt, Sudbury, Niagara et dans les Montagnes rocheuses.

Est-il connu que notre histoire géologique proteste contre le qualificatif de nouveau-monde que les profanes — les voyageurs, les littérateurs, les historiens — s'obstinent à donner à l'Amérique ? Les géologues sont plus honnêtes. Ils savent et ils disent que la province de Québec en particulier est un monde ancien, le plus ancien des mondes. Nos Laurentides, plus vieilles que les Pyrénées, que les Alpes, que l'Himalaya, se glorifient d'avoir présidé à l'apparition de toutes les montagnes de la terre. Elles ne voient de contemporaines que des turgescences de peu d'étendue en Bohème, en Bavière et dans la Scandinavie. Leur antiquité se révèle par l'accumulation de plusieurs miliers de pieds de sédiments superposés où sont ensevelis quelques restes, frustes et informes, d'un prétendu représentant de la série animale, caractéristique de l'époque éozoïque. Mais sur ces gisements anciens — et c'est encore une note tout à fait propre à notre province— reposent presqu'immédiatement les formations récentes de l'époque quaternaire, c'est-à-dire de l'âge de l'homme dans lequel nous sommes.

Absent l'âge secondaire avec ses monstrueux reptiles ! absent l'âge tertiaire où gisent les grands mammifères, précurseurs de la faune actuelle ! Absente même la formation carbonifère de l'époque primaire, si riche en dépôts houilliers chez nos voisins des provinces maritimes ! L'âge des mollusques et l'âge de l'homme renferment, à peu de chose près, toute l'histoire géologique de la province de Québec.

S'il était donné à un géologue de monter très haut sous le ciel de notre province, plus haut que le sommet d'une de ces montagnes que le voyageur aperçoit comme de vastes taupinières au milieu des vallées du Saint-Laurent et du Riche-

lieu, si haut que son regard embrasserait toutes les terres situées dans un rayon de trois cents milles et plus, ce fortuné géologue pourrait assister, en une vue rétrospective, à la naissance du premier des mondes et suivre les étapes de sa courte histoire.

Au commandement de l'*appareat arida* de nos Saints Livres, un massif puissant, sous la forme d'une large bande, surgit autour de la baie d'Hudson. C'est le noyau archéen de l'Amérique. Les roches laurentiennes, d'où sont issues les Laurentides, avec leur prolongement poussé jusque par delà les frontières de l'Etat de New York, viennent immédiatement après par ordre d'ancienneté.

Celles-ci présentent ça et là dans leur masse un calcaire cristallin, curieusement intercalé dans le gneïss ancien, dans lequel la Commission géologique du Canada, qui venait d'être constituée avec Sir William Logan à sa tête, découvrit et se hâta d'annoncer au monde savant étonné les singulières apparences d'origine animale qu'elle a décrites, en 1864, sous le nom d'*eozoon canadensi* (animal aurore). Cet être étrange serait donc antérieur à la *lingula prima,* à l'*arenicolites* de la période cambrienne, laquelle période, seule jusque-là, avait vu éclore les premières manifestations bien caractérisées de la vie organique. Mais il faut savoir que, soit pour prévenir une infatuation possible chez les jeunes géologues canadiens, soit dans le louable dessein de dissiper des conclusions hâtives, les spécialistes — on les nomme paléontologistes — d'outre-mer discutèrent tout de suite la nature de l'*eozoon* et ils firent tant et si bien l'un après l'autre que le malheureux primaire finira par perdre bientôt tout crédit. Il ira probablement rejoindre dans le fief des mythes le fameux *bathybius,* chez lequel Huxley, en un esprit de querelle qui tourna à sa confusion, voulut voir un " protaplasme doué d'une sorte de vie diffuse, une gelée vivante, le premier effort de la matière brute pour conquérir l'organisation ".

Si l'*eozoom* et le *bathybius* sont descendus aujourd'hui au rang de simples accidents minéralogiques, de *lusus naturae*, la probité fait au savant le devoir d'avouer que ce ne sont pas les seules hiéroglyphes pétrographiques qui sollicitent son attention et requièrent toute sa sagacité. Il convient d'apporter dans leur déchiffrement de la méthode, de la hardiesse si l'on veut, de la prudence encore plus. Il faut suivre la voie qu'a montrée Claude Bernard : " Le fait suggère l'idée; l'idée dirige l'expérience; l'expérience juge l'idée ".

Ces sages paroles, Sir Charles Fitzpatrick en a donné un lumineux commentaire à la fin du discours par lequel, en qualité d'Administrateur du Canada, il ouvrit le Congrès de Toronto. " Votre esprit, dit-il aux géologues, se souvenant de ses propres hésitations, vous garantit contre toute présomption. Il vous dit que vos lois ne sont que des " approximations successives du système de la nature ". Ce sentiment de prudence et de réserve ne vous décourage cependant pas, parce que vous avez la conviction que ces approximations " traduisent dans la langue de l'homme les pensées du Créateur " et vous conduisent peu à peu vers le dernier mot de la science humaine, la vérité. "

(A SUIVRE).

C.-Philippe CHOQUETTE.

Haut et Bas Canada

1640 - 1645

SANS faire l'histoire complète de cette courte période, nous allons raconter les vingt années les plus pénibles de nos annales. Elles renferment, en effet, des pages bien douloureuses. Il me semble que, plus on remonte en arrière, plus l'impression est profonde, et peut-être aussi moins les faits sont connus. La guerre entre Hurons et Iroquois avait duré de tout temps, pour ainsi dire. Mais, depuis 1636, de nouveaux éléments de rivalité étaient survenus, qui amenèrent les Iroquois à prendre une décision de haute conséquence et dont leurs ennemis héréditaires ne se doutaient nullement.

Les Hollandais du fleuve Hudson, les Suédois du New-Jersey et les Anglais de la Virginie ne faisaient pas mystère aux Cinq-Nations des deux ou trois guerres dans lesquelles la France était engagée en Europe et dont elle pouvait difficilement sortir victorieuse. On en tirait la conclusion qu'elle n'était pas en mesure de soutenir sa colonie. Et, pourtant, le peu de secours que le Canada lui demandait n'eût diminué ni ses ressources, ni son armée, ni son prestige dans le monde, et, en nous l'accordant, elle aurait pu assurer son empire dans l'Amérique du Nord. Charlevoix, commentant la situation, écrit fort justement: " Les Iroquois, assurés d'être soutenus des Hollandais, qui leur fournissaient des armes et des minutions et à qui ils vendaient les pelleteries qu'ils enlevaient à nos alliés, continuaient leurs courses et leurs brigandages. Les rivières et les lacs étaient infestés de leurs partis;

le commerce ne pouvait plus se faire sans de grands risques. Les Hurons, soit par indolence, soit par la crainte d'irriter un ennemi qui avait pris sur eux une supériorité qu'ils ne pouvaient plus se dissimuler, soit enfin parce qu'ils n'étaient pas encore persuadés que les Iroquois en voulaient à toute la nation,laissaient désoler leurs frontières,sans prendre aucune mesure pour éteindre un incendie qui les environnait de toutes parts. "

La conquête régulière du Haut Canada fut commencée par une attaque contre les Neutres (de langue iroquoise) qui vivaient sur la rive nord du lac Erié et dans une partie de l'Ontario. Puis les Iroquois, les ayant ainsi effrayés, se tournèrent contre les Hurons. L'écrasement final des Neutres [1] n'eut lieu qu'en 1650, après la défaite totale des Hurons.

Le premier plan des Iroquois semble assez vague au début, mais à partir de 1640, il fait penser à celui qu'adopta Napoléon en 1805: subjuguer les unes après les autres les principales nations du voisinage et traiter comme des quantités négligeables les petites tribus. Ils poursuivirent cette politique sans relâche, durant un quart de siècle, jusqu'à l'arrivée du régiment de Carignan. L'ambition de dominer et de s'emparer du commerce des fourrures étaient les principes du système; la diplomatie et le talent d'organisation en furent le soutien. Ce n'était plus des barbares courant sus à l'ennemi aveuglément, mais des envahisseurs adroits, des conquérants calculateurs, agissant avec ensemble, d'après un dessein réfléchi et une politique à longue portée. Par

---

[1] Leurs villages occupaient aussi la rivière Niagara et s'étendaient jusqu'à la rivière Genesee de l'autre côté de laquelle étaient les Iroquois Tsonnontouans.

exemple, l'intervention de la France pouvait tout arrêter — Elle n'eut pas lieu.

L'approche des Hollandais, des Suédois et des Anglais sur les derrières des cantons iroquois avait pu les effrayer, tandis que les avances des Français au nord du lac Ontario dut les surprendre également. Alors, de deux maux choisissant le moindre, ils se dirent amis de leurs nouveaux voisins blancs les plus immédiats et se tournèrent avec résolution contre les autres.

De leurs habitudes de peuple sédentaire était né un genre de gouvernement assez régulier, dont le mécanisme se perfectionna bientôt d'une manière étonnante. Tout projet se discutait avant que d'être adopté; puis, le moment de l'exécution venu, la marche des choses ne souffrait pas d'obstacles.

Trop peu nombreux pour entreprendre la guerre générale contre tant de nations, qu'il fallait soumettre ou anéantir, ces demi-civilisés adoptèrent la tactique de frapper d'épouvante les indigènes de leur voisinage, commençant par les groupes qui parlaient leur langue, dans l'espoir de s'en faire sinon des alliés du moins des annexés qui renforceraient leur propre groupe. Aucun prince de la vieille Europe n'a su mieux agrandir ses états. Bibaud appelle les Iroquois les Romains de l'Amérique. C'est bien le nom qui leur convient. Ravager des territoires, puis les tenir sous le joug et assimiler la population ainsi conquise aux us et coutumes des vainqueurs, voilà leur tactique. Certains de ne pas être attaqués chez eux tant que la colonie française ne possèderait pas de troupes, ils se lancèrent contre les tribus qui recevaient nos missionnaires et nos traiteurs, coupant les routes, attaquant les postes et semant la terreur partout. Au besoin, leurs chefs parlaient de la paix et obtenaient des suspensions d'armes qui leur profitaient toujours. Agresseurs au début d'une campagne, ils

devenaient, à leur convenance, des êtres pacifiques ne respirant que la tranquillité et la bonne entente avec tout le monde. Les Français, faute de pouvoir les châtier, feignaient de croire à leurs déclarations d'amitié, et les sauvages alliés de nos gens, tous nomades, sauf les Hurons, par inconséquence, se laissaient prendre à ces dehors séduisants. Habiles à manier la parole, les orateurs iroquois remplaçaient, à un moment donné, les chefs de bandes qui exerçaient des ravages dans le Haut Canada et sur le cours du Saint-Laurent. Il fallait les écouter et sembler croire à leurs protestations hypocrites. Les Iroquois augmentèrent ainsi leur puissance, en mêlant l'astuce du diplomate au courage du soldat, et en gagnant chaque jour du terrain par le manque de cohésion de ceux qu'ils attaquaient autant que par la faiblesse numérique des Français. Ce furent des jours de deuil et de désespoir pour nos ancêtres.

Les premiers coups des Cinq-Cantons se portèrent sur le Saint-Laurent afin d'y paralyser nos efforts; mais ils visaient la rive nord du lac Erié, dans le dessein de traverser la frontière du Niagara et d'atteindre les Hurons. Tous ces peuples parlaient la langue iroquoise; il fallait s'en rendre maître ou — s'ils s'exilaient — prendre leurs territoires. Dans le premier projet conçu, il est visible que le Haut-Canada, si riche en pays de chasse, était l'objectif unique. Plus tard, voyant que la France ne secourait ni ses alliés sauvages ni ses propres colons, l'idée de dominer dans toute l'Amérique du Nord s'empara de ces guerriers heureux. Ils y parvinrent, on peut le dire, puisque en 1664 et même après l'arrivée du régiment de Carignan (1665), on les voit encore aux portes des Sioux, au Nipissing, sur le haut de l'Ottawa et du Saint-Maurice et jusqu'au Saguenay. Le lecteur peut suivre leurs agissements dans les livres de nos devanciers. Ce que nous en disons ici n'est que pour rappeler le souvenir de leurs exploits et faire

comprendre les causes de l'ascendant extraordinaire qu'ils obtinrent dans les contrées qui appartenaient en apparence aux Français, mais que ceux-ci perdirent et ne purent dans la suite dominer de nouveau qu'à force de vaillance et de sacrifices..

Si Richelieu avait écouté les demandes de Champlain, cet affaiblissement de la colonie ne se fut pas produit, car les Iroquois, frappés dans leur propre pays, se seraient vus obligés de se tenir tranquilles. Il n'est pas possible que cette situation déplorable n'ait pas été connue des Cent-Associés et des personnes qui s'occupaient du Canada, tant à la cour que dans les villes de Paris, Rouen, Dieppe et ailleurs. Richelieu avait en ce moment huit corps d'armée aux prises avec les Espagnols et les Allemands. C'était plus de cent cinquante mille hommes que La Vallette, Condé, Turenne façonnaient de manière à en faire les premiers soldats du monde. On les destinait à l'accroissement de la puissance française en Europe, mais le Canada était tenu hors de compte.

A cette époque, c'est-à-dire vers 1641, tous les malheurs étaient à prévoir. L'horizon politique devenait de plus en plus sombre. Richelieu mourait les mains pleines d'affaires qu'il n'avait pu régler. La froideur de la France à l'égard de sa colonie s'accentuait. Mazarin, qui paraissait sur la scène, ne songeait qu'à son entourage. Anne d'Autriche seule gardait quelque pensée pour le Canada.

Les Iroquois, habiles dans l'art d'acquérir des renseignements, se faisaient raconter par leurs amis les Hollandais, la situation de Paris—car Paris, alors comme à présent,imposait sa volonté à la France. Sachant donc ce qui se passait dans la métropole, ces rusés barbares jouaient un jeu sûr et ne se piquaient pas de trop d'égards envers des gens aussi mal soutenus que l'étaient les colons du Canada par leur mère-patrie.

" Les affaires de la foi sont traversées aux Trois-Rivières où les Iroquois font une guerre mortelle à nos Sauvages, comme aussi à ceux qui sont au-delà jusqu'aux Hurons. S'ils osaient, ils viendraient jusqu'à Québec, mais il n'y ferait pas bon pour eux. Dans un combat qu'ils ont livré proche des Trois-Rivières, M. notre gouverneur et nos Français ont donné dessus, les ont défaits et chassés. Dans cette déroute, néanmoins, ils ont pris quantité de Hurons, Algonquins et Algonquines. Ces derniers, voulant se venger, sont allés furtivement en leur pays, sont entrés dans leurs cabanes, ont tué plusieurs femmes et enfants, et ont pris la fuite. Mais les autres, s'en étant aperçus, les ont poursuivis et en ont pris cinq qui sont peut-être déjà mangés, car on ne sait ce qu'ils sont devenus. Enfin, tous les Sauvages des Trois-Rivières ont quitté; plusieurs sont allés en leur pays et les autres se sont réfugiés à Québec ". ([2])

Les Ursulines et les Hospitalières, arrivées à Québec en 1639, avaient fait connaître à leurs amis de France l'état des choses. Une organisation évangélique se forma, non pas pour s'ajouter aux colons de Québec ou des Trois-Rivières, mais pour établir un faible poste à Montréal. Les forces françaises ne se concentraient point, elles s'éparpillaient. Ni la cour, ni les Cent-Associés ne prirent part à l'envoi de ces nouveaux colons. M. de Maisonneuve, qui conduisait l'expédition, débarqua à Québec, à l'automne de 1641, avec quarante cinq hommes et quatre femmes. On les logea pour l'hiver, tant bien que mal. On se montra tout surpris de voir une pareille colonie, car elle allait à l'aventure se fixer au loin, ne possédant que de minces ressources, pas un chasseur, pas un soldat, pas un défricheur, de sorte qu'un *renfort* si mal

---

([2]) Marie de l'Incarnation : *Lettres des* 14 *et* 16 *septembre* 1641.

composé et si dangereusement placé ne pouvait que faire naître des embarras.

A partir de 1640, les colons eurent plus que jamais les Iroquois sur les bras. Ce n'était que guerres d'embuscades, surprises et assassinats que l'on aurait vite arrêtés en allant brûler les villages iroquois. Abandonné à lui-même, chaque habitant devait pourvoir seul à sa propre défense. " Le gouverneur se voyait témoin passif de la lutte des Sauvages, exposé souvent à leurs insultes, sans pouvoir faire respecter son drapeau, qu'ils venaient braver jusque sous le canon des forts ". (3) Bien entendu, les petites bandes, mêmes celles de cent hommes, ainsi employées, ne songeaient nullement à la conquête de la colonie française. Ils ne voulaient que la harasser, et ils n'y réussissaient que trop.

Les plaintes et les demandes de secours n'étaient pas toutes tombées sur une terre aride. La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, prit à coeur la cause du Canada et fournit au ministre des explications sur les établissements de Québec et des Trois-Rivières, les deux seuls postes sur le Saint-Laurent, " ce qui lui succéda (réussit) si heureusement qu'elle obtint un puissant secours contre nos ennemis ", raconte le Père Vimont. C'était bien au contraire une assistance insignifiante, et qui causa plus de tracasserie que de bien. La nouvelle en parvint à Québec dans l'automne de 1641,lors de l'arrivée de M. de Maisonneuve et de son étrange contingent. M. de Montmagny se prépara à recevoir les hommes ainsi amenés. "La joie des Français et des Sauvages (amis) n'est pas concevable. La crainte qu'on avait des Iroquois avait tellement abattu les coeurs qu'on ne vivait que dans les appréhensions de la mort; mais sitôt que la nouvelle

---

(3) Garneau: *Histoire du Canada*, 1882, I, 132.

fut venue que l'on allait dresser des fortifications sur les passages des Iroquois, toute crainte cessa, chacun reprit courage et commença à marcher tête levée avec autant d'assurance que si le fort eût déjà été bâti ". (4)

Cette mesure militaire consistait à se rendre maître de l'embouchure de la rivière des Iroquois, en plaçant un fort sur le terrain où se trouve la ville de Sorel aujourd'hui. Rivière et fort prirent le nom de Richelieu.

(À SUIVRE).

Benjamin SULTE.

---

(4) *Relations* de 1642, p. 2.

Mouvement des Idées

Bulletin d'enseignement primaire

SOMMAIRE. — L'instruction publique dans le Québec. — Enseignement primaire. — Progrès réels (*Rapports du Surintendant, Hon. Chapais, Magnan*) : fréquentation scolaire, analphabétisme, salaires. — Congrès de l'*A. C. J. C.* aux Trois-Rivières (*Saint-Pierre*), statistiques (*Roch*). — Défauts, corrections inopportunes : législation (*Pierlot*), recrutement du Conseil (*Beaupré*), obligation scolaire (*Bouchard, Sir Lomer Gouin*). — Remèdes efficaces : inspecteur général, congrès de commissaires, écoles normales (*Desrosiers, Magnan*).— Suggestion à propos de ces dernières. — Améliorations diverses. — Conclusion : Honneur à Québec !

LE problème de l'instruction publique est actuellement l'un de ceux qu'on soulève chez nous le plus volontiers, l'un des plus vivement débattus. Il défraie les discours de nos parlementaires, les colonnes de nos journalistes, les conversations d'un peu tout le monde. Les uns condamnent en bloc notre système. Les sages y reconnaissent certaines défectuosités et s'efforcent de les corriger. D'autres, oubliant la réalité, tiennent à tout prix au maintien du *statu quo*. Dans le débat entre ces trois groupes, aussi actifs les uns que les autres, qui a tort, qui a raison ?

* * *

Remarquons-le d'abord : la lutte se livre au sujet surtout de l'enseignement primaire.

Certaine école s'est bien avisée de porter la discussion dans le domaine de l'instruction supérieure et secondaire. Contre celle-ci un journal a même exploité des paroles malheureuses, échappées en une circonstance semi-officielle. Le personnage n'avait pourtant reçu aucune mission pour s'exprimer de la sorte. Sa harangue traduisait des sentiments tout personnels.

Lorsque la même école voulut s'en prendre à la culture universitaire, la réponse survint, cette fois, prompte et lumineuse. Un anonyme, évidemment un maître, confia à la presse un mémoire fortement étayé. Il en découlait cette conclusion que, vu sa condition pécuniaire et la nature de son organisation, l'Université Laval avait donné plus qu'on ne pouvait attendre d'elle. On prouvait aussi qu'il n'y a pas de comparaison possible entre l'Université anglo-protestante et les Universités catholiques et françaises de la province. Le silence fut lourd.

Depuis, le débat s'est contenu dans le champ, vaste encore, de l'enseignement primaire.

* * *

Que nos écoles urbaines ou rurales n'aient pas atteint la perfection dans le passé, le fait ne doit pas étonner. Dans un discours, remarquable entre tous par la hauteur des vues et la noblesse du ton, l'honorable M. Chapais a exposé, dès le 10 janvier 1898, les circonstances historiques d'où provint cette situation.

Quant au présent, a-t-on bien le droit de crier si fort à un échec, comme le font certains de nos pseudo-penseurs ? Le mauvais esprit et la grossièreté qui caractérisent leurs attaques inspireraient le dégoût si elles n'avaient eu pour effet

d'éveiller l'attention. En étudiant la question de plus près, les bons esprits se sont rendu compte d'un progrès constant, sur lequel chacun s'évertuait à se taire. En cela, elles furent heureuses presque.

* * *

L'amélioration relativement rapide de notre enseignement primaire ressort avec évidence d'une comparaison entre les divers rapports de notre Surintendant. A quelque point de vue que l'on se place pour les étudier, accroissement du nombre des écoles, diminution des illettrés, intensité de la fréquentation scolaire, majoration des émoluments, renouvellement des méthodes et des livres, on ne peut s'empêcher de reconnaître la posture honorable de la province.

On lui a jeté l'insulte en prétextant que 150,000 de ses enfants se tenaient à l'écart de l'école. Les recherches ont démontré la grave exagération de ce chiffre. Ceux qui nous l'ont lancé à la face comme une honte confondaient l'inscription en classe avec la présence moyenne. A tort, ils ont comparé avec cette dernière, et non avec la première, le total des enfants en âge de scolarité. Ont-ils aussi remarqué comment nos rapports officiels, à la différence de ceux des autres provinces, comptent dans leurs colonnes les bambins de cinq à sept ans tout comme les autres ?

S'ils avaient noté ce fait étrange et prévenu cette confusion plus étrange encore, le résultat de leur enquête eût été tout opposé. En 1910-1911 avaient l'âge normal,de cinq à seize ans, 450,619 enfants. De ce nombre 384,522 figurent au tableau d'inscription. Le total des abstentions s'élève donc, non à 150,000 mais à 66,097. Soustrayez de ce résidu les bambins de cinq à sept ans, dont la jeunesse explique l'absence temporaire, et les garçonnets de quatorze à seize ans qui ont terminé

le cours primaire, soit 20,488 bambins et 38,962 garçonnets,en tout 59,450 enfants ou trop jeunes ou trop vieux ou trop faibles. Vous arrivez au chiffre de 6,647 abstentionnistes. Beaucoup de ces derniers sont soumis au régime du préceptorat domestique. Des 21,299 étudiants qui fréquentent nos collèges, nos écoles normales ou spéciales,5,000 au moins ont de quatorze à seize ans, âge encore de scolarité; ils ne sont pas comptés pourtant parmi les inscrits de l'école primaire. Il reste à peine 1,647 enfants qui ne fréquentent aucune école. S'imagine-t-on combien, dans ce nombre, sont étrangers à notre race ?

Du moins, dira-t-on, la multitude des illettrés juge notre système ! — Ici encore l'on exagère, toujours en partant d'une base défectueuse. On méconnaît la différence notable qui marque le développement historique des deux provinces et l'on compare Québec et Ontario à un même moment de leur évolution. *A ce moment-là,* sa voisine compte moins d'illettrés que Québec; l'on conclut à l'infériorité de celle-ci.

Cette façon d'argumenter, dont certaine presse vient de nous donner l'exemple, servait déjà à ses congénères en 1897. On dressait alors ce tableau :

1891	Population (20 ans et plus)	Adultes illettrés (20 ans et plus)	Proportion d'illettrés.
Ontario....	1,149,498	81,053	7.05%
Québec.....	742,780	220,202	29.64%

Dans son discours, M. Chapais étala le fond spécieux de cet argument, écrasant en apparence. " Pour bien juger de la situation actuelle d'une province, il faut comparer entre elles les différentes époques de son expansion ", disait-il fort justement. Chiffres alignés, l'orateur obtenait ce résultat :

		Population (20 ans et plus)	Adultes illettrés (20 ans et plus)	Proportion d'illettrés.
Québec..	1871	533,898	191,862	35.93%
	1891	742,780	220,202	29.64%
Ontario	1871	725,566	57,389	7.90%
	1891	1,149,498	81,053	7.05%

Et donc, tandis que, de 1871 à 1891, le nombre des illettrés dans Ontario a diminué de 0.85% seulement, la diminution dans le Québec s'élève à 6.29%, pendant la même période. Où est le progrès ?

De son côté, M. Magnan, compulsant les trois dernières cens, à établi pour Québec cet état :

	Population (5 ans et plus)	Illettrés (5 ans et plus)	Diminution des illettrés
1891....	1,269,546	389,257	
1901....	1,411,324	311,631	77,626
1911....	1,712,843	217,316	94,315

Remarquons, ici encore, que le chiffre de 1911, soit 217,316, inclut 92,808 bambins de cinq à sept ans. Malgré la manie officielle, il n'est guère raisonnable de faire figurer dans cette catégorie des gens qui ont toutes les raisons du monde d'y appartenir et fort peu de motifs d'en sortir. En 1911 donc nous avions seulement 115,408 illettrés. Si, de 1911 à 1921, la diminution est proportionnelle à celle qui marqua la décade 1901-1911, soit près de 100,000, nous n'aurons plus, dans dix ans, quelle que soit notre population, que 15 ou 20,000 illettrés. Est-ce si alarmant ?

Pour avoir été moins rapide, la progression dans l'accroissement des salaires est un fait aussi. Les émoluments de quatre-vingts piastres sont devenus l'exception; ceux de cent quarante ou cent cinquante se font de moins en moins

rares. Nos gens, qui comprennent de mieux en mieux l'utilité de l'instruction, ont plus de peine à saisir, quand il s'agit de rétribuer ceux qui la dispensent, la nécessité de compter avec l'augmentation du coût de la vie et la multiplication des besoins légitimes. Ils y viennent cependant.

Si les crises périodiques de nos pseudo-réformateurs devaient aiguiser chez les pères de famille, sur ce point et sur les autres, le sens du devoir, nous souscririons presque à ces jérémiades. Pourtant, la force des choses, le nombre croissant de ceux qui ont bénéficié de l'éducation primaire et la campagne de persuasion menée par nos journalistes bien pensants serviront la cause cent fois mieux que toutes ces lamentations où transparaît la manie du dénigrement systématique.

Malgré ces clameurs intermittentes, les faits sont là. La province de Québec se glorifie de son système d'enseignement primaire. Cet orgueil se justifie, soit que l'on compare l'état actuel avec la situation passée, soit qu'on mesure cet état présent avec l'idéal d'une formation première, soit enfin qu'on le mette en regard du progrès scolaire dans les autres provinces.

* * *

C'est à la dernière partie de cette conclusion qu'aboutissait, les 29-30 juin et le 1er juillet derniers,le congrès tenu aux Trois-Rivières par l'*Association Catholique de la Jeunesse canadienne*. Les mémoires et délibérations de cette assemblée doivent faire bientôt l'objet d'un rapport. Il faut l'attendre. Nous avons assisté à toutes les séances et parcouru les feuilles de l'enquête préalable qui servit de base à la discussion. Nous croyons avoir le droit de le dire: la question scolaire y fut traitée avec une pondération et un sérieux qui dépassent le caractère commun de gens aussi jeunes.

M. Arthur Saint-Pierre, l'un des membres les plus actifs

du groupe, a parfaitement résumé le débat dans une étude récente. Sans doute, les jeunes ont constaté que notre système scolaire " renferme en lui-même un germe de dissolution, que les honnêtes gens de tous les partis doivent se liguer pour étouffer, l'ingérence politique ". Tout de même, on a signalé combien cette intervention tend à diminuer l'autorité absolue, dans l'école, de la famille et de l'Eglise. On a surtout bien marqué, à l'adresse des majorités provinciales, que le système scolaire de Québec, "par le respect poussé jusqu'au scrupule qu'il professe pour les droits des minorités, par la liberté entière qu'il leur laisse d'organiser comme elles l'entendent l'éducation de leurs enfants, peut servir d'exemple à une foule d'autres plus souvent vantés ". En contradiction avec nos réformateurs, le congrès estime que ce même système " loin d'être responsable du nombre de nos illettrés, réussit à répandre à peu près universellement les notions élémentaires de la lecture et de l'écriture jusque dans les couches inférieures de la population ".

Ces avancés, le dernier surtout, s'appuient sur une documentation surabondante et authentique. Elle provient à la fois du département de l'instruction publique, des inspecteurs et maîtres d'écoles, des secrétaires et présidents de la majorité de nos commissions scolaires.

La série de statistiques publiées par M. Hervé Roch, un autre de ces laborieux jeunes gens, n'est ni moins authentique ni moins abondante. L'on a pu mettre en doute tel ou tel de ses chiffres; l'on n'a pas ébranlé la solidité de l'ensemble. Cette enquête, d'autant plus courageuse que M. Roch l'a conduite seul, confirme les conclusions du congrès. D'après elle, Québec, malgré l'absence d'une loi d'obligation, l'emporte, pour la fréquentation scolaire, sur toutes les provinces régies ou non par une telle loi. Toutes proportions gardées, elle occupe un bon rang par rapport au taux des salaires, au

nombre des diplômés, à la valeur des maîtres, à l'excellence de la législation, à l'efficacité de l'enseignement, aux dépenses pour fins d'éducation primaire.

Encore une fois, M. Roch juge l'ensemble. Quand on voit, en une même année, une paroisse dépenser vingt mille piastres pour les boissons alcooliques et attribuer seize cents piastres à ses écoles — le fait fut attesté au congrès de tempérance de Saint-Hyacinthe— on est près de déchanter! C'est affaire de détail; au total, notre organisation primaire, et c'est de quoi il faut se réjouir, s'améliore continuellement.

* * *

Malgré ces améliorations, elle souffre encore de maint défaut.

Parmi les codes scolaires de nos différentes provinces et même des pays étrangers, on en découvre difficilement un seul qui respecte, plus que le nôtre, l'autonomie municipale et la liberté domestique. L'esprit et même la lettre de notre loi excluent de l'école l'ingérence politique et suppriment les conflits entre les diverses confessions religieuses. Dans la pratique, sont-ce bien là ses effets ?

Un de nos amis belges vient de l'examiner avec l'impartialité d'un savant et d'un juge. Sur certaines affirmations de son livre ([1]), on pourrait discuter. La création d'un inspecteur général entraînerait ailleurs certaines additions. Le discours précité de M. Chapais permettrait de mettre au point l'histoire de notre ministère occasionnel de l'instruction publique. Cependant, l'ouvrage constitue une critique approfondie de notre législation.

([1]) Pierlot (Hubert) : *La législation scolaire de la province de Québec* (in-8 carré, 156 pp., Bruxelles, Dewit, 1911).

Or M. Pierlot reconnaît, à travers les articles de notre code, plusieurs fissures par où s'infiltre la politique et d'où jaillissent des occasions de heurts fréquents. Il ne sait comment expliquer que notre lieutenant-gouverneur intervienne, de concert avec son cabinet, dans le choix des membres laïcs de notre Conseil. Pourquoi la distribution des fonds scolaires n'est-elle pas tout entière laissée à la discrétion de celui-ci? Pourquoi encore le Surintendant doit-il recourir au secrétaire provincial dans ses rapports avec le cabinet ? Parce qu'elle suppose une seule minorité religieuse, notre loi ne prépare-t-elle pas des altercations comme celle qui met actuellement aux prises les minorités protestante et juive de Montréal? Quelle solution l'amendement qu'on devra lui faire subir apportera-t-il à ce dernier problème? Deux seulement paraissent possibles, comme le remarque justement M. Leau. Ou bien l'on déclarera neutres toutes les écoles dissidentes et il faudra un jour appliquer le même principe aux écoles de la majorité. Ce serait le bouleversement radical du système. Ou bien on laissera toutes les minorités, quelles qu'elles soient, se régir à leur gré, comme le veut l'esprit, sinon la lettre, de la loi. Ainsi seulement sera respectée l'égalité en matière scolaire des divers groupements religieux ou ethniques. Tant que nous serons les maîtres dans Québec, on n'en adoptera jamais d'autre que la seconde sans doute. Mais on voit quels problèmes aigus soulèvent les insuffisances de notre code.

Ces insuffisances, M. Beaupré ([2]) les proclame lui aussi. Les moyens qu'il suggère pour les supprimer, comme pour répandre l'instruction et rendre le système plus efficace, ne

---

([2]) Beaupré (V. E.) : *Réformes scolaires*, brochure de l'Ecole sociale populaire, 2e année, No 23 (in-12, 26 pp., Montréal, 1913).

nous paraissent pas tous également idoines. L'imposition d'une taxe de comté, la répartition des octrois d'après l'assistance moyenne et non d'après le chiffre des inscriptions, l'adjonction au Conseil d'un bureau de consulteurs, l'établissement des conseils scolaires de comté : toutes ces mesures stimuleraient le zèle des parents et leur assureraient une mainmise plus prononcée sur l'école.

Au contraire, il faut toucher avec une prudence extrême à la composition actuelle du Conseil. La néfaste influence de la politique y est évidente : des faits récents ont ouvert là dessus les yeux des plus aveugles. Pourtant, serait-il sage d'en confier le recrutement aux conseils scolaires de comtés? Si un cabinet de sept membres ne peut faire abstraction de ses préférences quand il désigne les nouveaux membres laïcs, les conseillers de comté y réussiront-ils mieux ? Le mode doit être changé, soit ! On n'évitera les inconvénients trop manifestes que si on laisse le Conseil se recruter lui-même. Tel qu'il est composé en vertu de la loi, le Conseil pourrait difficilement, si on lui confie le soin de se constituer, s'adjoindre autre chose que des hommes compétents.

Enfin, pour accroître la fréquentation scolaire, en certains quartiers l'on a pensé à une loi d'obligation. Sans doute, on parlait de l'imposer aux seuls protestants. Mais, après l'avoir accordée à la minorité pour la seule raison qu'elle la demandait, comment pourrait-on la refuser le jour où un groupe assez fort de pétitionnaires, prétendant le faire au nom de la majorité, la réclamerait pour celle-ci ?

La discussion fut ardente en notre Chambre provinciale, au mois de novembre 1912. L'un des plus jeunes députés entassa, dans un véritable *pandaemonium*, tous les arguments boîteux des partisans de l'obligation : nécessité de l'instruction, lois similaires, excellence prétendue des résultats obtenus par ces lois. Notre premier ministre, en une réponse pu-

bliée depuis, eut tôt fait de renverser cet échafaudage vermoulu. Avec un rare brio il encloua le canon. Dans une Chambre de soixante-huit membres, les auteurs du projet cueillirent six approbations !

Sir Lomer Gouin aurait pu combattre la loi proposée parce qu'elle renverse un des principes les plus élémentaires du droit naturel. Il la repoussa plutôt comme une loi d'exception, une loi pénale, parce que les pétitionnaires représentaient seulement une faible partie de l'opinion protestante, parce qu'il existe des moyens plus efficaces pour accroître la fréquentation scolaire. Argumentation de circonstance ! Quand la majorité protestante réclamera l'obligation, M. Gouin devra compléter son argumentation en invoquant l'autorité inaliénable du père de famille en matière d'éducation.

Heureusement, deux de ses collègues de la Chambre, un partisan et un adversaire, ont fait état de cette base. Ils ont étayé de son véritable support la démonstration du chef du ministère. Le jeune représentant dont nous parlions plus haut eût été sage en y recourant comme eux.

* * *

Au lieu d'employer ce moyen inefficace de l'obligation, les autorités supérieures ont appliqué pour améliorer notre système une mesure excellente. A titre de surintendants locaux, ce sont les inspecteurs qui assurent le bon fonctionnement de nos établissements scolaires. Comment mieux stimuler leur zèle que par la nomination d'un inspecteur général? Le choix est tombé sur M. C.-J. Magnan, le vibrant conférencier de nos congrès pédagogiques, l'actif directeur de *L'Enseignement primaire*. L'amour intense du titulaire pour la pro-

fession d'instituteur, sa connaissance de notre rouage scolaire, l'expérience acquise en une carrière déjà longue, tout le désignait comme la *compétence* la plus autorisée. La noblesse bien connue de son caractère permet aussi de le croire : M. Magnan luttera de toute son énergie contre des immixtions regrettables dans nos affaires d'école.

A peine installé, le nouvel inspecteur général a pris à son compte une initiative on ne peut plus pratique. La municipalité scolaire constitue chez nous la cellule-mère de l'organisation. De ce chef, les commissaires sont les abeilles, ouvrières du progrès de la ruche. L'école vaut ce qu'ils valent, puisque d'eux relève le choix des maîtres. Pour leur prêcher tout leur devoir, M. Magnan rassemble les commissaires par groupes homogènes. Dans une série de conférences, il leur signale ou leur fait signaler les défauts à corriger, les moyens à employer, les mesures à prendre. Les bons résultats des réunions tenues à Valleyfield, à Laprairie, à Farnham, aux Trois-Rivières, ont déjà prouvé l'excellence de la méthode. D'autres assemblées auront lieu dans les principaux centres de la province. Une fois les commissaires bien instruits de leur rôle, l'école rurale surtout recevra dans Québec une impulsion de plus en plus efficace.

Les maîtres et maîtresses exercent en chaque école une influence pareille à celle que détiennent les inspecteurs dans le groupe des établissements soumis à leur juridiction. Chez ceux-là encore il importe d'activer les énergies. A leurs aptitudes naturelles, aux connaissances qu'ils ont acquises dans les divers cours primaire, modèle, académique, il convient d'ajouter une formation directement pédagogique. C'est aux écoles normales de donner cette formation aux maîtres, de leur façonner le *tour de main* sans lequel l'instruction la plus solide et le dévouement le plus entier risquent de ne pas produire tous leurs fruits. Aussi les autorités ont-elles multiplié ces écoles sur toute la surface de la province.

Leur multiplication aura sans doute un heureux résultat. Il faut, et il suffit, qu'on ne les détourne pas de leur fin propre. Cette fin, Mgr Bernard la marquait dans la lettre qu'il écrivait, le 20 mai 1912, à propos de l'ouverture d'une école normale de jeunes filles en sa ville de Saint-Hyacinthe: " Le vrai but que rêvent d'atteindre les fondateurs de ces établissements, (c'est de) préparer des maîtresses munies d'une compétence pédagogique absolue. Il ne s'agit plus dans ces maisons, comme à l'école primaire, de fournir aux enfants les rudiments de la science ou de discipliner des volontés neuves. Il ne s'agit pas non plus d'y compléter cette formation élémentaire par la culture des arts et des lettres; c'est là l'objet de l'enseignement secondaire, tel que les couvents le procurent à vos filles. Quand celles-ci entrent à l'école normale, elles doivent savoir déjà se guider elles-mêmes. Ce qu'elles viennent y puiser, c'est la façon de conduire les autres, la manière d'éduquer à leur tour les enfants qui leur seront confiés. En somme, tandis que les élèves des écoles primaires et des couvents apprennent à apprendre, les futures institutrices apprennent dans les écoles normales comment enseigner aux enfants à apprendre. "

Ce but fut-il atteint dans le passé ? M. l'abbé Desrosiers a rappelé les efforts des fondateurs, leurs succès, leurs échecs partiels: on voudra bien se reporter à son livre si vivant ([3]). Les écoles nouvelles que l'on ouvre chaque année sont-elles organisées de manière à l'atteindre? C'est une question. M. Magnan y a répondu discrètement dans un volumineux mémoire ([4]). Les conseils par où il conclut son enquête laissent

---

([3]) Desrosiers (abbé Adélard) : *Les écoles normales primaires de la province de Québec et leurs oeuvres complémentaires* (in-8, 9 x 6, 390 pp., Montréal, 1909).

([4]) Magnan (C. J.) : *Les écoles primaires et les écoles normales en France, en Suisse et en Belgique* (in-8, 10.5 x 7, 365 pp., Québec,, 1909).

deviner tout ce qui manque à nos écoles, aux normales comme aux autres, pour correspondre exactement aux intentions des promoteurs. Les maîtres s'appliquent, nous le savons, à tenir compte des suggestions du distingué professionnel; plusieurs de celles-ci sont déjà passées dans la pratique.

A ce propos, n'y aurait-il pas un point à fixer ? D'après leur nom même, les écoles primaires, de quelque degré qu'elles soient, n'ont qu'un objet : apprendre aux enfants à *apprendre*. Les écoles normales, si leur désignation répond à une réalité, ne peuvent en avoir qu'un aussi : apprendre aux futurs maîtres à *enseigner*. Que conclure? Le diplôme décerné par le Bureau central des examinateurs catholiques ne devrait que constater une chose : que les enfants possèdent, outre la formation religieuse et morale, un développement intellectuel suffisant, en un mot qu'ils ont appris, qu'ils *savent*. Le diplôme obtenu dans les écoles normales devrait, lui aussi, n'en constater qu'une : que les futurs maîtres *savent enseigner*. Or, actuellement, les diplômes du Bureau constituent, outre un brevet de capacité intellectuelle, un certificat d'aptitude pédagogique. Pareillement, ceux de l'école normale comportent, avec le certificat d'aptitude pédagogique, un brevet de capacité intellectuelle, au moins pour les élèves qui y sont entrés sans parchemin. Qui ne voit là un double emploi? Il est contraire à la nature même des deux sortes d'écoles et a déjà provoqué d'ennuyeux conflits.

Pour remédier à cet état de choses, il ne faut ni supprimer les diplômes du Bureau ni réserver le droit d'enseigner aux diplômés de Normale ni le refuser à ceux qui ne posséderaient que le parchemin du Bureau. Avant plusieurs années, les normaliens ne seront pas assez nombreux pour peupler de maîtres nos écoles. Pourquoi donc ne pas respecter le caractère de l'école normale, qui est de donner une formation purement pédagogique, et ne pas décréter que personne n'y sera admis sans être d'abord porteur d'un diplôme du Bureau ?

Mais aucun n'y voudra venir tant que ce diplôme sera l'équivalent du parchemin de Normale! Commencez donc par refuser le droit d'enseigner aux simples diplômés du Bureau! —Pourquoi ce privilège? Tout bonnement, faisons deux catégories : donnons droit à un salaire de $150 aux simples diplômés du Bureau et attribuons un salaire de $300 à ceux qui, en plus, seront munis du diplôme de Normale. La perspective d'un salaire double pour ceux qui auront conquis ce dernier parchemin les poussera à le rechercher. L'impossibilité d'entrer à Normale sans le diplôme du Bureau conservera à celui-ci sa valeur. L'on supprime du coup le double emploi, l'on accroît le nombre de ceux qui ont reçu la formation pédagogique et l'on force les commissions scolaires, désireuses d'avoir les maîtres les plus compétents, à leur payer une rémunération raisonnable.

Cet arrangement, nous semble-t-il, est le seul qui maintienne la hiérarchie naturelle entre l'école primaire et l'école normale. Celle-ci ne serait plus envahie par des élèves dont la science s'accommoderait fort bien de deux années de plus à l'école primaire. Le complément pédagogique, son objet propre, ceux-là seuls l'ambitionneraient qui voient dans l'enseignement une carrière et non le noviciat du mariage. Le Bureau y gagnerait de son côté; ses diplômes ne seraient plus dépréciés par une équivalence absurde que la mode tourne tout entière au profit des diplômes de Normale. Ecoles primaires, écoles normales: chacune resterait confinée dans son domaine, sans que l'une pût empiéter sur le terrain de l'autre. Ce serait tout profit pour les deux.

* * *

Il nous faudra revenir, faute d'espace, sur l'expansion qu'ont prise, en ces derniers temps, certaines parties de l'ins-

truction primaire : art du français, formation littéraire, enseignement antialcoolique, expériences d'horticulture, exercices d'aiguille et de crochet ([5]).

Des sujets que nous avons abordés il ressort que notre système scolaire ne mérite pas tous les traits dont le criblent des dénigreurs de profession. Notre province, en ce point, a tardé à s'améliorer ; c'est vrai. Aujourd'hui, Québec s'avance d'un pas rapide vers l'idéal que doit atteindre la province-mère du Canada. Honneur à Québec !

Emile CHARTIER.

([5]) Nous aurions voulu dire, à ces divers propos, tout le bien que nous pensons et de la dernière plaquette du Père Hugolin : *Vacances du jeune tempérant* (in-16, 140 pp., Montréal, Beauchemin, 1913) et de celle de l'abbé Blanchard : *En Garde!* (5e édit., in-12, 140 pp., *ibidem*, 1913). Il y aurait beaucoup de réserves à faire sur l'emploi dans nos écoles rurales de l'autre étude du même abbé : *En Français!* Elle réédite la première sous la forme commode d'un dictionnaire ; mais les exercices qui la complètent ont un caractère absolument antipédagogique et la matière en est empruntée au langage barbare de nos villes anglo-françaises.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — Un problème de montagne : la circulation à travers les Alpes. Cols et tunnels : percements successifs du Mont Cenis, du Saint-Gothard, du Simplon. — Le chemin de fer électrique des Alpes Bernoises et la nouvelle route du Loetschberg. — Un peu de tourisme : d'Annecy à Chamonix par le Col des Aravis. — Les glaciers du Mont Blanc. Formation et progression des glaciers. Moraines. Surcreusement par les torrents sous-glaciaires : les *Plattes* de Suisse.

L'ARBRE tombe du côté où il penche ; le romancier s'inspire des endroits et des milieux où il est passé : son style imagé servi par une observation minutieuse qui lui apporte la matière première de son oeuvre, s'efforce de donner aux événements et aux situations qu'il présente au lecteur l'apparence d'être vrais, d'avoir été vécus. Permettra-t-on à la chronique des sciences de chercher, elle aussi, ses sujets sur les lieux où s'est momentanément trouvé celui qui en est chargé? De quoi donc parler alors, après un trop court passage dans les Alpes? Mille questions surgissent devant l'esprit effaré quand on est quelque temps en face de ces monts géants couronnés de neiges éternelles. L'inauguration récente du tunnel du Loetschberg donne un intérêt actuel à l'étude de leur pénétration par les voies ferrées. Quelques considérations sur le phénomène glaciaire viendront ensuite.

Il ne s'agit pas de faire à cette place un cours de géographie physique ; il n'en est pas moins vrai que cet article gagnera beaucoup à n'être lu qu'avec, sous les yeux, une bonne

carte, je ne dis pas de Suisse, mais des Alpes ([1]), permettant d'embrasser d'un regard tout le massif sans le diviser en fractions plus ou moins arbitraires comme font les frontières des états et les réseaux des compagnies de chemins de fer.

On voit alors que ces montagnes s'étendent suivant un arc de courbe dont la convexité fait face au nord-ouest depuis Vienne, sur le Danube, jusqu'à Nice, sur la Méditerranée, avec, à l'une de ses extrémités, un embranchement qui suit l'Adriatique, à travers la Carniole, la Dalmatie et l'Albanie tandis qu'à l'autre l'Apennin, qui est comme l'ossature de la péninsule italienne, vient s'y souder près de la côte ligure.

Cet énorme bourrelet s'est formé, pense-t-on, par suite d'une poussée formidable venant du sud-est pendant la seconde moitié de l'époque tertiaire, repliant les couches sédimentaires en les écrasant contre les massifs résistants de l'Auvergne et de la Forêt-Noire qui lui sont antérieurs. Ce chaos de montagnes, dont les cimes atteignent, on le sait, des hauteurs fort élevées — celle du Mont Blanc se dresse à 4,810 mètres — constitue entre l'Europe occidentale et l'Italie un obstacle naturel qu'il fut, de tout temps, très difficile de franchir. Et cependant, lorsqu'on n'utilisait pour voyager que les routes et les cours d'eau, l'homme s'irritait moins de l'existence de cette puissante barrière; les communications par terre d'un pays avec l'autre étaient alors assez rares, difficiles, mais non pas impossibles. Des vallées s'ouvraient dans cette chaîne, par lesquelles on pouvait monter lentement jusqu'à ce qu'un col permît de passer sur l'autre versant de la ligne de faîte et de partage des eaux. C'était, par exemple, le col du mont Cenis par lequel on allait de la vallée du Rhône à celle du Pô, en remontant d'abord l'Isère et son affluent

---

([1]) Signalons en particulier celle que renferme le magnifique *Atlas général de Vidal-Lablache*, qui est si claire et si parlante.

l'Arc pour descendre de l'autre côté le cours de la Doria Riparia et pénétrer de la sorte en Lombardie; c'était le col du Grand Saint-Bernard, célèbre par l'exploit de Bonaparte qui y entraîne son armée tout entière pour tomber sur l'ennemi surpris et l'écraser à Marengo; c'était le col du Saint-Gothard mettant en relation l'Allemagne et l'Italie par la Suisse, grâce aux vallées du Reuss et du Tessin; c'étaient le col du Simplon, celui du Splugen et nombre d'autres. Le point culminant de ces passages est parfois fort élevé; il peut dépasser 2,600 mètres; on y parvenait cependant à pied, à dos de mulet, ou, quand on eût de bonnes routes, en voiture; on y va, de nos jours, en automobile ([2]).

Les difficultés qui naissaient de la configuration du sol se firent plus vivement sentir quand, après l'invention des chemins de fer, on eût pris l'habitude des communications fréquentes et des voyages rapides. Avec ses hauteurs escarpées l'Alpe semblait un infranchissable obstacle. On pouvait, sur des routes tracées en lacets, s'accommoder de rampes de douze, quinze et même à la rigueur de dix-huit pour cent, mais, malgré toute sa puissance, la locomotive à vapeur se trouvait arrêtée par des pentes de quelques millièmes. Le progrès même des moyens de transport ne ferait-il que rendre plus sensible l'hostilité de la nature? L'homme, dans cette lutte épique qu'il soutient à travers les siècles pour la conquête du monde devait-il donc reconnaître ici son impuissance, s'avouer vaincu? A Dieu ne plaise! Les montagnes, si l'on ne peut les gravir, on les traversera. Il conçut ce projet affolant de creuser la roche pendant des milles et des milles pour s'y frayer un passage, et il l'exécuta. Ce fut le chemin de fer français du Mont Cenis qui, le premier, traversa les Alpes

---

([2]) C'est encore en diligence qu'on franchit le col de la Maloja pour gagner la haute vallée de l'Engadine.

au moyen d'un tunnel. C'était alors la seule voie ferrée qui unît l'Angleterre, la Belgique et la Hollande, d'un côté, avec l'Italie, de l'autre : c'est elle que suivait la malle des Indes pour se rendre de Londres à Brindisi par Modane (Savoie). On se rend compte des avantages qu'en retirait la France.

Le percement du Saint-Gothard, en 1882, vint complètement changer la situation. Cette route plus courte draîna au profit des réseaux allemands le commerce des régions précitées et le nord de la France eut lui-même avantage à emprunter la nouvelle ligne. Ce fut, parmi d'autres, l'une des causes de la prospérité de Gênes que ce contact, désormais facile, avec les pays germains et toute l'Europe du nord-ouest.

Au point de vue français, l'état de choses se trouva quelque peu amélioré après qu'on eût achevé le tunnel du Simplon (1905).La voie la plus courte pour atteindre Milan en partant de Paris passait alors par Lausanne, Brigue et Domodossola. Malheureusement le nord et l'est de la France, où l'industrie et le commerce sont si actifs, avaient encore intérêt à se servir de la route du Saint-Gothard; à plus forte raison en était-il ainsi des pays plus septentrionaux. Par bonheur le canton de Berne, qui avait autrefois présenté, en concurrence avec ceux de Lucerne et de Zürich qui préconisaient le Saint-Gothard, un projet de ligne à travers l'Oberland, conservait avec ténacité l'espoir de le voir réalisé, espoir d'autant plus fondé qu'il ne s'agissait plus, maintenant que le Simplon était percé, que de rejoindre cette grande voie en fournissant un *raccourci* aux trains internationaux de Paris qui ne passeraient plus par Lausanne, Montreux et la vallé du Rhône jusqu'à Brigue, mais par Belfort, Delle, Bienne, Berne et Thoune : un tunnel, de Frütigen à Goppenstein passerait sous le Loetschberg et on rejoindrait à Brigue la ligne du Simplon. La *Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises* vit tout l'intérêt de cette idée et résolut de détourner à son profit une

grande partie du trafic du Saint-Gothard ([3]). Cette société, qui possède un caractère nettement franco-suisse, s'est constituée en 1906, au capital de 45 millions de francs, représenté par 48,000 actions privilégiées 4½% de 500 francs et 42,000 actions ordinaires de même valeur nominale. Elle a été amenée à porter, par des augmentations successives, son capital-actions à 65,600,000 francs; elle a en outre émis des obligations pour un montant de 95 millions de francs environ. Enfin, le gouvernement fédéral suisse lui a accordé une subvention à fonds perdus de 6 millions de francs, à la charge de construire le grand tunnel du Loetschberg à double voie. La nouvelle ligne, officiellement inaugurée le 28 juin dernier, a été livrée au service régulier des grands express internationaux le 1er août. La compagnie possède en outre le tronçon Spiez-Frütigen, le chemin de fer du lac de Thoune et l'entreprise de navigation sur ce lac. Elle a obtenu, d'autre part, la concession d'une ligne, actuellement en construction, de Moutiers à Granges, qui, au moyen d'un tunnel de 12 km, 6 évitera un détour qu'on fait actuellement dans le Jura par une voie d'un profil très accentué.

* * *

([3]) Le tableau ci-après justifie ces prévisions :

Distance des points suivants à Milan	Par le Saint-Gothard	Par le Loetschberg	Différence en faveur du Loetschberg
Anvers	976	974	2
Calais	1,152	1,052	100
Rotterdam	1,120	1,083	37

(*L'Inauguration du Loetschberg*, par Et. Martin Saint-Léon, dans l'*Opinion* du 19 juillet 1913). S'il y a aujourd'hui, en faveur du Loetschberg, une différence de 20 kilomètres sur le parcours de Paris à Milan par Berne, comparé à l'ancienne route du Simplon, cet avantage disparaîtra dans quelques années au profit de Lausanne quand on aura, par le raccordement Frasne-Vallorbe, abrégé cette dernière route de 50 kilomètres.

Quelques détails sur l'exécution de ce travail ont ici leur place toute indiquée. Nous les emprunterons à la *Technique moderne* (1er août 1913), et à la *Revue générale des Sciences pures et appliquées* (15 août 1911 et 15 août 1913).

La ligne comprend environ 60 kilomètres de longueur avec des rampes de 2.7%, et des courbes d'un rayon de 300 mètres; du nord au sud, elle doit progressivement gravir plus de 460 mètres à partir de Frütigen, passer à une altitude maximum de 1,242 mètres et redescendre de 560 mètres sur Brigue. Pour la commodité de la description, on peut la diviser en trois parties: l'accès nord, de Frütigen à Kandersteg; le grand tunnel; l'accès sud, de Goppenstein à Brigue.

Dans sa première partie, la ligne suit d'abord, sur son versant est, la vallée de la Kander, torrent de montagne qui se jette dans le lac de Thoune près de Spiez. La pente moyenne de la vallée dépassant celle qu'on avait admise, il a fallu donner à la voie un développement artificiel qu'on a obtenu au moyen d'une double boucle hélicoïdale de 9 kilomètres de longueur passant par Blausee-Mittolz, entre les stations de Kandergrund et de Felsenburg. La voie se dirige d'abord du nord au sud, à ciel libre, puis à travers un tunnel rectiligne au sortir duquel elle décrit en s'élevant une boucle complète, elle recoupe alors son tracé à une plus grande hauteur, allant du sud au nord, parcourt une nouvelle boucle presque toute souterraine et reprend la direction nord-sud, ayant ainsi pu gagner 200 mètres d'altitude sur une distance de 3 kilomètres à vol d'oiseau. On peut donc, de la vallée, à certains endroits, découvrir trois voies superposées à des étages très différents mais, contrairement aux routes en lacets, on ne voit pas comment elles se raccordent puisqu'elles utilisent à cet effet des tunnels.

De portail à portail le grand tunnel du Loetschberg mesure 14,605 mètres. Kandersteg, à l'une de ses extrémités, est

depuis longtemps fréquenté pour les sports d'hiver; Goppenstein, au contraire, à l'autre bout, n'existait pas avant l'ouverture des chantiers. On projetait tout d'abord de réunir ces deux stations en ligne droite et les travaux furent menés en conséquence mais, le 24 juillet 1908, un effondrement se produisit à 2,700 mètres de l'entrée nord; des eaux bouillantes firent irruption dans la galerie, entraînant des sables alluviaux et de gros blocs, les uns arrondis, d'autres anguleux. Vingt-cinq ouvriers furent ensevelis sous ces apports dont le volume atteignait près de 7,000 mètres cubes. On se trouvait à 200 mètres sous le lit de la Kander; contrairement aux prévisions des géologues,cette profondeur ne suffisait pas à assurer l'étanchéité et la solidité des parois. Il fallut donc construire à cet endroit un barrage de grande résistance et modifier le tracé de la ligne en l'incurvant fortement pour traverser la Kander beaucoup plus en amont; malgré les difficultés qui en résultaient, les deux galeries se rencontrèrent avec une précision remarquable, le 31 mai 1911. Les terrains traversés offraient une nature très variée, se succédant comme suit, du nord au sud: terrains d'éboulis, roches calcaires, malm, trias, granite et schistes cristallins; leur température s'était élevée jusqu'à 34° c. La pente du tunnel qui est d'abord de 0.7% jusqu'au passage sous la Kander puis de 0.3% jusqu'au point culminant est successivement ensuite de 2.45 et de 0.38%.

La section du tunnel à deux voies offre une hauteur maximum de 6 mètres sur une largeur de 8 m. 20, soit une surface d'environ 50 mètres carrés; l'avancement moyen a été de 12 mètres par jour de travail. On a employé pour la perforation mécanique des perforatrices à air comprimé (à 7 kg. environ) Ingersoll-Rand et Mayer, groupées par quatre sur un affût ([4]). Pour la traction et l'enlèvement des déblais on

([4]) Le diamètre du piston de ces perforatrices était de 90 mm.; leur course était de 166 cm. et elles frappaient 250 coups à la minute. Les

se servit de 10 locomotives à air comprimé à la pression de 120 kg. Des compresseurs électriques de 250 H P se trouvaient à chaque tête du souterrain, alimentant deux batteries de 9 réservoirs essayés à 180 kg. à la presse hydraulique. L'air d'échappement des perforations et des locomotives aidait à la ventilation du tunnel. Celle-ci était d'ailleurs assurée par des appareils Capell et Sulzer actionnés par des moteurs électriques de 175 H P et débitant 25 mètres cubes par seconde sous une pression de 250 mm.

Goppenstein se trouve dans la vallée de la Lonza, affluent du Rhône, à une altitude de 1,220 mètres. Comme à Kandersteg on y avait créé des cités ouvrières, aménagé des usines et installé des ateliers. Malheureusement, cette région est très menacée par les neiges : le 29 février 1908, une avalanche détruisit plusieurs bâtiments et fit douze victimes parmi le personnel de l'entreprise. La ligne, taillée dans le roc, a dû être protégée par des travaux importants.

Brigue est à 25 km. 390 de Goppenstein. La voie qui suit d'abord la vallée de la Lonza pénètre ensuite par un tuntel dans celle du Rhône, perpendiculaire à la première, et en longe la rive droite qu'elle domine de très haut et dont elle se rapproche peu à peu tandis qu'au contraire la ligne du Simplon monte graduellement sur la rive gauche. Elles se rejoignent à Brigue où le chemin de fer des Alpes bernoises

---

burins, taillés en croix pouvaient être dirigés dans une direction quelconque. On perçait de 10 à 19 trous, 13 en moyenne, par volée, dans l'ordre suivant : couronne, centre, pied. Ces trous, de 1 m. 20 à 1 m. 80 de profondeur, étaient chargés chacun de 2 kg de dynamite-gomme à 92% de nitro-glycérine. Pour la mise du feu, en bloc ou dans un ordre déterminé, on employait du cordeau au trinitrotoluol Bickford. Une consommation de dynamite de 2 kg 5 à 3 kg. par mètre cube assurait un avancement par volée de 0 m. 90 à 1 m. 30 (5 à 6 volées par jour). (*La Technique Moderne*, 15 août 1913.)

franchit le fleuve sur un pont métallique d'une centaine de mètres.

On se ferait une idée absolument inexacte de l'importance de l'entreprise si l'on ne songeait qu'au grand tunnel du Loetschberg et si l'on négligeait les nombreux ouvrages d'art qu'il a fallu exécuter sur les deux rampes d'accès, à savoir : au nord, 12 tunnels d'une longueur globale de 4,924 m. (dont un tunnel hélicoïdal de 1,665 mètres) et 14 viaducs de plus de 10 mètres d'ouverture dont la longueur totale atteint 970 mètres; au sud, 21 tunnels d'une longueur totale de 7,074 m. et 11 ponts ou viaducs ayant ensemble 840 mètres.

"En résumé, la ligne de Frütigen à Brigue, qui mesure 59 km. 3, a demandé le transport de 3 millions de mètres cubes de déblais et l'édification de 650,000 mètres cubes de maçonnerie; la longueur cumulée des tunnels atteint 27 km., presque la moitié du parcours, et on y a employé jusqu'à 9,000 ouvriers à la fois ([5])"; les dépenses, estimées, dans le devis primitif à 88 millions, se sont élevées à 131,549,050 francs.

Disons pour terminer que la traction électrique sera assurée par 14 locomotives Oerlikon dont le type a été arrêté à la suite d'essais sur le tronçon Spiez-Frütigen. Elles comportent deux moteurs-série compensés de 1250 H P donnant une puissance de 2,500 chevaux — ce qui est un record. Elles pourront remorquer à la vitesse de 40 kilomètres à l'heure sur des rampes de 2.7% des trains de 310 tonnes. Elles reçoivent du courant monophasé sous 15,000 volts, 15 périodes, amené par un conducteur de cuivre de 100 millimètres carrés de section, à suspension caténaire simple et capté au moyen d'archets à parallélogramme articulé.

* * *

([5]) *Le chemin de fer électrique des Alpes Bernoises*, par M. A. Fourniols dans la *Revue Générale des Sciences* du 15 août 1913.

S'il est un spectacle propre à frapper l'imagination de l'homme et à la remplir d'admiration, c'est bien celui de la grande montagne dont les aspects offrent la plus riche variété. Ce sont ici des pentes couvertes de sapins d'où émergent gracieusement des châlets; plus loin des maisons se pressent autour d'une modeste église dont le clocher vient compléter un riant tableau; là-bas, au contraire, toute végétation arborescente a cessé mais la prairie alpestre étend son manteau de verdure, émaillé d'un grand nombre de fleurs aux couleurs vives et aux parfums délicats; leurs tiges élevées oscillent au souffle de la brise et les troupeaux animent ces herbages de leurs lents mouvements et du son métallique de leurs clochettes; ailleurs ce sont les neiges éternelles et leurs solitudes.

On ne saurait dire l'émotion qui vous étreint quand, par une belle journée où l'air est limpide et le ciel sans nuages (ce qui est rare, à vrai dire, en pays de montagnes), on arrive tout-à-coup en face d'un panorama inattendu dont parfois la grandeur est poignante. Que l'on quitte par exemple, en automobile, par une belle après-midi d'août, Annecy et son aimable lac aux eaux d'un bleu de lapis-lazuli, le souvenir rempli des délicieux paysages qu'il offre au touriste — et qu'on se dirige vers Chamonix. La route suit les détours d'une vallée d'abord largement ouverte puis resserrée entre des pentes boisées. Au fond du ravin, un torrent coule que l'on surplombe; un parapet de pierre protège le voyageur des chutes dans le précipice. Puis on s'élève par des lacets d'une inclinaison très égale jusqu'au col des Aravis. Parvenu au sommet l'on s'étonne d'avoir pu gravir sans plus de peine les escarpements qu'on laisse derrière soi; mais on admire plus encore l'art des ingénieurs qui ont construit la route quand on descend de l'autre côté sur le village de la Giettaz qui apparaît comme au fond d'un gouffre où l'on devrait rouler à sa perte. Mais non: on y parvient sans encombre et l'on poursuit, toujours

ravi, vers Flumet, où l'on rejoint les gorges sauvages de l'Arly qu'un pont franchit d'une arche de pierre hardie et gracieuse. Au lieu d'y passer, on se dirige à gauche vers Mégève. A peine a-t-on dépassé ce village *qu'on s'arrête.* On s'arrête... parce qu'on ne peut pas passer outre, c'est trop beau; il faut prendre le temps de contempler à loisir la merveilleuse vue que l'on découvre; il faut s'en pénétrer; il faut laisser l'âme vibrer à cette excitation et goûter ce magnifique cantique des yeux. A vos pieds, dans la demi-obscurité du jour finissant, s'étend la vallée de l'Arve, large à cet endroit, calme, semblant doucement s'endormir. A gauche, on distingue encore les maisons de Sallanches, là-bas, dans la plaine, et le ruban de la voie ferrée qui y passe, amenant les trains de luxe jusqu'au Fayet, plus proche. A droite, le regard est arrêté par les hauteurs peu distantes où s'étagent, au milieu des arbres, les jolies villas de Saint-Gervais qui s'assoupit aussi. Mais en face de vous, tout au fond, comme émergeant d'une mer sombre de montagnes qui semblent des vagues d'Apocalypse pétrifiées au milieu d'un effroyable cataclysme, surgit dans la pleine lumière le massif du Mont Blanc, encore éclairé par le soleil couchant, grâce à son altitude. Au-dessus de pentes violacées, il dresse ses cimes d'un blanc rose qu'on croirait, par contraste, être transparentes ou diaphanes: ses neiges et ses glaces s'affirment avec un éclat saisissant au-dessus du chaos obscur des premiers plans comme si toute la vie de ce coin du globe se réfugiait sur ces sommets inhospitaliers. Grand Dieu! quel spectacle! On en est tout bouleversé!... Puis, lentement, le domaine de l'ombre s'agrandit; bientôt il ne reste plus, avec la vue indistincte des pics neigeux qu'on devine encore, que le souvenir de ces minutes inoubliables.

Trois glaciers aboutissent à la vallée de Chamonix: ce sont ceux des Bossons, d'Argentière et de la Mer de Glace. S'ils n'ont pas la longueur de celui d'Aletsch, ils sont plus

connus et visités d'un plus grand nombre de touristes. Un intérêt particulier s'y rattache, celui d'avoir été l'objet des observations de Th. de Saussure ([6]), qui, le premier, découvrit que les glaciers ne sont pas immobiles, que, comme les fleuves, ils marchent, c'est-à-dire qu'ils descendent le long de la vallée qui les renferme.

On sait que sur les hauts sommets, c'est surtout à l'état de neige que se font les précipitations atmosphériques, souvent fort abondantes. Il en résulte, d'une part, des *névés*, et d'autre part, dans les vallées encaissées, des *glaciers*, d'une épaisseur parfois considérable. Comme tous les corps pesants, la glace tend à tomber; les forces de cohésion et d'adhérence aux roches s'y opposent jusqu'à un certain point, mais, la pression croissant avec les chutes de neige à la partie supérieure, les glaciers glissent lentement; quand ils arrivent à une altitude donnée, ils se résolvent en eau qui alimente des torrents; la poussée agit d'autant plus efficacement que l'extrémité antérieure manque de point d'appui par suite de cette fusion et le fleuve de glace avance, beaucoup moins vite sans doute qu'une rivière, mais non moins nécessairement. Il y a pourtant cette différence, que, par suite de sa fluidité même, l'eau ne remonte jamais une pente tandis qu'un glacier, à cause de sa compacité, peut être forcé à passer pardessus un obstacle. Le glacier en marche agit comme un gigantesque rabot sur les roches qui le supportent; il les use, il les arrondit, il les polit et leur donne un aspect moutonné caractéristique.

On peut être surpris, au premier abord, de voir que la fin

([6]) C'est le même de Saussure qui parvint le premier au sommet du Mont Blanc; un monument élevé à Chamonix même en perpétue le souvenir: un guide montre de la main à l'alpiniste intrépide le massif qu'ils ont résolu de gravir.

d'un glacier n'a pas la blancheur immaculée des parties les plus élevées : elle est plus ou moins sale. Son aspect terne provient de matériaux solides, poussières, cailloux, roches mêlés à la glace. De ces débris, une petite partie a été amenée par le vent mais la plus grande y est tombée par gravité des hauteurs environnantes. Il faut en effet se rappeler que les intempéries des saisons, et surtout les alternatives de gel et de dégel, le froid intense des nuits succédant à la forte insolation des jours, sont les artisans les plus actifs de la désagrégation des pierres sur les hauts sommets. En se congelant l'eau augmente de volume et fait craquer les roches les plus dures quand elle a pu s'y infiltrer ; les blocs les plus compacts tombent en ruines peu à peu et leurs débris s'amoncellent en tas souvent fort instables, prêts à rouler le long des pentes dès que la moindre impulsion vient détruire l'équilibre précaire où les a laissés cet émiettement. Si dans leur chute les fragments vont jusqu'au glacier, il les entraîne et s'en sert pour modeler, pour buriner la vallée qu'il emprunte.

Ces matériaux solides qui participent au mouvement du glacier, et qui e nsont les témoins devant les siècles quand il a disparu, forment comme une ceinture qu'on appelle une *moraine;* l'accumulation, à son extrémité, de toutes les substances qu'il a charriées, constitue une *moraine frontale;* il y a, sur ses bords, deux *moraines latérales* et sous le glacier lui-même, une *moraine profonde.* Bien des lacs occupent l'emplacement d'anciens glaciers dont les moraines ont fait un barrage derrière lequel les eaux se sont rassemblées.

Ce n'est pas seulement le mouvement du glacier qui modifie le profil d'une vallée glaciaire ; on trouverait un agent autrement actif, d'après M. Jean Brunhes, dans les torrents dits *sous-glaciaires,* que forment les eaux tombées sur les parois de la gorge qui circulent suivant des sillons qu'elles entament de plus en plus avec une grande énergie. Ces phéno-

mènes de *surcreusement* ont été particulièrement étudiés de nos jours.

" S'il arrive que la roche soit très résistante, le travail, concentré sur les deux côtés, pourra laisser subsister au milieu une protubérance; et celle-ci, une fois le glacier retiré, apparaîtra comme une bosse longée à droite et à gauche par de profonds sillons. C'est ce qu'on appelle en Suisse une *Platte,* telle que la protubérance qui barre l'ancien débouché du grand glacier d'Aletsch dans la vallée du Rhône.

" Parfois on observe sur le même plan deux bosses semblables. On peut alors s'assurer qu'elles marquent l'emplacement où se faisait la rencontre de deux glaciers importants, ce qui devait donner naissance à deux sillons torrentiels latéraux et un sillon médian. " ([7])

J. FLAHAULT.

([7]) A. de Lapparent. *Leçons de géographie physique,* p. 217.

A travers les Faits et les Oeuvres

A propos du *Home Rule.* — Un incident. — La lettre de lord Loreburn.— Il propose une conférence de tous les chefs de partis.—Proposition embarrassante pour le ministère. — Appel à l'intervention royale.— Le chef de l'opposition à Balmoral. — La campagne agraire de M. Lloyd George. — En France. — Le ministère Barthou et les catholiques. — La loi de " défense laïque ". Un demi échec pour les sectaires. — M. Barthou essaie d'endormir les catholiques. — Le budget français. — Sept mois de retard. — Chiffres effrayants. — Aux Etats-Unis. — Le bill du tarif. — Les démocrates le font passer au Sénat. — Le président Wilson manifeste sa satisfaction. — Au Canada. — La visite et le discours de lord Haldane, chancelier d'Angleterre. — La question bilingue dans Ontario.

MEME pendant les vacances du Parlement, l'intérêt dans les questions politiques ne cesse pas d'être très vif en Angleterre, surtout lorsqu'un important sujet est ajourné d'une session à une autre, et qu'un incident nouveau suscite des discussions et des commentaires. C'est ce qui arrive à propos du *Home Rule.* Un membre éminent du parti libéral, lord Loreburn, l'ancien chancelier, prédécesseur de lord Haldane dans le cabinet Asquith, a lancé, par l'intermédiaire du *Times,* une sorte de manifeste, dans lequel il demande instamment la convocation d'une conférence entre les chefs de tous les partis, pour essayer d'en arriver à une entente relativement à la question irlandaise. Lord Loreburn est libéral, ministériel et *home ruler,* et cependant, devant l'attitude menaçante de l'Ulster, et l'hostilité frénétique d'un élément considérable dans le Royaume-Uni, cet homme d'Etat croît nécessaire de faire appel à la conciliation. Sa démarche a fait sensation dans la presse et le public. Le

Times accueille cordialement cette intervention à un moment critique, et déclare que nulle solution permanente du problème irlandais n'est possible sans consentement mutuel; mais il insiste pour que la conférence ne soit pas liée d'avance à une solution particulière: " Aucun unioniste, dit-il, ne peut admettre que l'Irlande ait un Parlement national avec un exécutif responsable envers ce corps, et entrer dans la conférence simplement pour discuter les détails d'un bill établissant tel Parlement. Le sujet de la conférence doit être le gouvernement de l'Irlande."

On prétend que, parmi les membres du cabinet, quelques-uns, entre autres le premier ministre, M. Asquith, M. Birrell et lord Crewe, seraient disposés à discuter des propositions alternatives, pourvu que les cinq premiers articles du présent bill, créant un Parlement irlandais, soient acceptés. On va jusqu'à dire que M. Redmond lui-même ne serait pas absolument contraire à cette idée, comprenant combien il serait désirable, pour ne pas dire nécessaire, d'ouvrir à l'Irlande cette nouvelle carrière avec le consentement de tout le peuple irlandais. Mais les cinq premiers articles sont précisément ce que les unionistes combattent avec le plus d'acharnement. D'autre part, M. Asquith et ses collègues, et surtout les nationalistes irlandais, ne peuvent renoncer à la création d'un Parlement et d'un gouvernement autonomes pour l'Irlande, car c'est là ce qu'ils ont déclaré essentiel, et c'est vers cet objectif que tendent tous leurs efforts. En somme, il nous semble que l'initiative de lord Loreburn doit paraître aux ministres et à leurs alliés nationalistes très inopportune et très embarrassante. Par l'opération automatique du *Parliament Act,* ils doivent se tenir assurés de faire passer le bill du *Home Rule* d'ici au mois de juin 1915, et de réaliser cette grande réforme, autour de laquelle se sont livrées tant de batailles depuis bientôt trente ans. Ils ont la majorité, ils ont le pouvoir ;

jusqu'ici ils ne se sont pas laissés arrêter par l'opposition forcenée de l'Ulster, qu'ils se prétendent capables de désarmer ou de réduire. Tout-à-coup, à la veille de la victoire escomptée, un homme, ayant de l'autorité dans leurs rangs, se lève, propose une halte, et suggère un compromis. Suivant nous, cette intervention doit être vue d'un très mauvais oeil par les chefs de la coalition ministérielle. Elle peut causer de l'hésitation, du flottement dans leurs troupes, embrouiller la situation, ébranler défavorablement l'opinion, substituer le doute et l'inquiétude à l'assurance du succès. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de journaux libéraux lui fassent grise mine.

Ce qui mêle davantage les cartes, c'est la tactique adoptée par une fraction du parti unioniste. Ceux qui la composent ont commencé à soutenir bruyamment que, si M. Asquith persiste à faire adopter le *Home Rule* par l'application draconienne du *Parliament Act* et en passant par dessus la tête de la Chambre des lords, il appartiendra au roi de donner la parole au peuple en décrétant la dissolution du Parlement, même contrairement à l'avis de ses ministres actuels. Il n'est pas probable que Sa Majesté voulût prendre une telle responsabilité, et intervenir d'une manière aussi grave dans la lutte des partis. Cependant Georges V suit d'un oeil attentif la marche des événements et se préoccupe des éventualités possibles. On a attribué une signification particulière au fait qu'il a invité à Balmoral M. Bonar Law, le chef de l'opposition, et lord Curzon de Keddleston, l'un des lords unionistes les plus hostiles au *Home Rule*. Avant de se rendre au château royal, M. Bonar Law a conféré avec M. Balfour, l'ancien leader conservateur, et avec lord Lansdowne, le chef de l'opposition à la Chambre haute. En somme, la situation politique anglaise paraît s'être embrouillée durant les dernières semaines.

Pendant que l'on s'agite au sujet de la question irlandaise, le chancelier de l'échiquier, M. Lloyd George, prépare la nouvelle campagne dans laquelle il veut s'engager. C'est le problème agraire qu'il va attaquer. On annonce pour le 11 octobre, à Bedford, une grande assemblée où il exposera son programme. Un comité nommé sur son initiative a étudié la question, et son rapport sera bientôt rendu public. D'après une dépêche, ce rapport recommandera surtout l'adoption de petites étendues de territoires, cultivées par ceux qui les loueront, sous la protection de la cour des terres. Il proposera aussi des réformes dans les heures de travail des employés des champs et demandera l'établissement d'une échelle de salaires. On croit cependant que le cabinet est loin de s'entendre sur les détails de cette politique agraire.

* * *

En France, c'est aussi le moment des vacances parlementaires. La session a été prorogée après l'adoption de la loi rétablissant le service de trois ans. Mais la législation concernant la " fameuse défense laïque " est heureusement restée en plan. Non pas que le ministère Barthou s'en soit désintéressé, mais le temps a manqué, par suite de la longueur des débats sur la loi militaire. Les plus enragés sectaires s'en montrent mécontents. Cependant ils auraient tort d'adresser des reproches au cabinet, car celui-ci n'a rien négligé pour avancer la mesure, et il a fait des déclarations anticléricales capables de réjouir même le coeur de M. Combes. Ainsi on a entendu M. Barthou déclarer que les devoirs envers Dieu, inscrits autrefois dans les programmes scolaires, ne devaient plus être enseignés dans les écoles françaises. C'est la proclamation officielle de l'école sans Dieu. Il n'y a pas à douter que M. Barthou ne veuille donner ce gage aux radicaux : l'imposition de nouvelles chaînes à la liberté catholique.

Toutefois s'il lui était possible, en même temps, d'amortir l'opposition de ceux qui combattent la loi au nom du droit et de la conscience, il en serait fort heureux. Deux faits ont semblé l'indiquer. Au cours du débat la minorité a spécialement dénoncé deux dispositions particulièrement odieuses. Le projet décrétait que tout père de famille qui essaierait de soustraire son enfant à l'étude d'un manuel sectaire, ou à l'enseignement d'un instituteur antireligieux, serait passible de la prison, en cas de récidive. Il décrétait aussi que pour les amendes édictées comme pénalités contre les violateurs de la loi et non payées, les parents récalcitrants pourraient être sujets à la contrainte par corps, c'est-à-dire que les pères de famille pauvres auraient été du premier coup condamnés virtuellement à la prison. Les députés catholiques, et tous ceux qui avaient quelque respect pour la liberté individuelle, donnèrent l'assaut à ces deux articles proposés par la commission, et acceptés originairement par le cabinet. Ils en firent ressortir l'iniquité et l'arbitraire. Ils proposèrent un amendement en vertu duquel les tribunaux ne pourraient jamais condamner à la prison un père de famille récalcitrant, et un autre en vertu duquel la contrainte par corps ne pourrait jamais avoir lieu dans les cas d'amendes imposées. Naturellement les membres de la commission et les sectaires radicaux jetèrent feu et flamme. Mais en dépit de leurs clameurs, on s'aperçut tout-à-coup qu'il y avait de l'hésitation dans la majorité. Emprisonner les pères qui exercent leur droit de surveillance, emprisonner les pauvres qui ne peuvent pas payer les amendes! Cela finissait par être dur à avaler. M. Barthou le comprit et lâcha la commission. Les deux amendements furent votés. C'est assurément un résultat appréciable. Du coup la loi perd une partie de sa sanction. Les pères de famille pauvres qui ne peuvent pas payer l'amende sont indemnes; les autres pourront payer l'amende, recom-

mencer vingt fois, en payant, et ne seront jamais passibles de la prison. Cela ne rend pas la loi bonne, mais cela enlève quelque chose à l'odieux de son application.

Faut-il se hâter de rendre grâces à M. Barthou? Pas tant que cela. Comme le fait observer M. François Veuillot dans une de ses lettres à l'*Action Sociale,* " Cette tactique d'indulgence est moins une concession qu'une précaution; elle constitue moins, à l'égard des catholiques, une faveur qu'un piège. L'athéisme agressif de M. Barthou reste le programme de l'école officielle, et ce programme le président du Conseil n'ignore pas qu'il ne sera jamais contresigné par les catholiques, et même par la majorité des parents honnêtes. Plus que jamais le président du Conseil veut donc pousser l'école d'Etat dans la voie irréligieuse, et, par conséquent, la protéger contre la surveillance et les réclamations des pères de famille. Il tient donc, avec une obstination toujours aussi tenace, à faire adopter les projets de défense laïque. En la délestant de la prison, il s'est proposé surtout de la rendre plus facilement acceptable ; il s'est préoccupé surtout d'enlever aux catholiques un argument contre la législation nouvelle, et à celle-ci même, une note odieuse et excessive qui pourrait soulever l'opinion. "

C'est en s'inspirant des mêmes motifs que le ministère vient de rendre un décret destiné à règlementer l'emploi des manuels scolaires. Voici un résumé de ses dispositions : " Les instituteurs devront désormais dresser d'un commun accord, et soumettre au recteur d'Académie, la liste complète et motivée des livres de classe entre lesquels il feront leur choix. Cette première liste, avant d'être approuvée par le recteur, sera, pendant un mois, mise à la disposition des pères de famille, qui pourront présenter leurs remarques à l'autorité universitaire. Elles seront ensuite, après acceptation immédiate ou révision, transmises au ministre qui en per-

mettra la publication. Et, cette publication accomplie, un nouveau recours sera ménagé aux parents devant le ministre lui-même." Le décret est renforcé d'une circulaire. On y signale l'agitation suscitée par les manuels classiques, et l'on y déclare que la règlementation nouvelle a pour objet d'enlever tout prétexte à l'opposition des catholiques, en donnant aux parents des garanties parfaitement satisfaisantes. La circulaire donne ensuite une direction aux instituteurs quant au choix des livres. On leur recommande de laisser de côté les manuels violents et agressifs qui pourraient offenser certains parents. Voici un passage caractéristique de cette pièce : " Il ne s'agit pas, bien entendu, sous prétexte de neutralité scolaire, de n'accorder votre approbation qu'à des ouvrages insignifiants, sans substance et sans doctrine. Vous devez vous inspirer de l'esprit de large libéralisme et de tolérance traditionnel dans l'Université. Vous ne devez non plus jamais oublier qu'il s'agit ici d'enfants dont l'esprit est encore désarmé et incapable de réagir contre l'autorité de la parole écrite. Ce que vous devez proscrire par respect de l'enfance, outre les livres contraires à la morale, à la constitution ou aux lois, ce sont les livres de polémique violente ou agressive, ceux qui provoquent ou entretiennent des haines entre citoyens, ceux qui tendent à ébranler ou à compromettre le culte de la patrie. L'école publique, qui s'ouvre à tous les enfants sans distinction d'origine, de religion ou de parti, doit être, dans l'intérêt de tous et dans les voeux de chacun de nous, un asile de concorde et de paix au seuil duquel se taisent les querelles qui nous divisent. " Que signifie vraiment tout ce doucereux verbiage? Que MM. Barthou et compagnie voudraient endormir la méfiance des parents, tout en conservant à l'instruction officielle sa néfaste puissance de déchristianisation. Le décret, tout en semblant assurer un recours aux parents, quant au choix des livres, laisse tout entre les

mains des fonctionnaires de l'Etat, et en dernier ressort du ministre, c'est-à-dire entre les mains d'hommes qui, trop souvent, sont des sectaires. Et la circulaire ne fait que conseiller aux instituteurs la prudence, l'habileté, le savoir-faire. Elle signifie en réalité: " Continuez à choisir des livres d'où soient soigneusement bannis l'idée de Dieu, les principes de la morale chrétienne, la pensée religieuse; évitez seulement les ouvrages trop hardiment impies, qui pourraient effaroucher les pères de famille. " M. Barthou est un roublard, mais les catholiques de France ne semblent pas disposés à lui servir de dupes.

Avant de se séparer les Chambres ont voté le budget de 1913. Vous entendez bien, le budget de l'année courante ! Il n'a été voté que vers le milieu d'août, sept mois après le commencement de l'exercice auquel il s'applique. Pour suppléer à ce retard, il a fallu voter par petits paquets sept douzièmes provisoires. On a discuté ce budget pendant quatorze mois et demi, et on lui a consacré 101 séances, au cours desquelles 878 orateurs ont prononcé 970 discours! Aussi, n'est-ce pas un budget ordinaire. Savez-vous quel en est le vrai chiffre? Un républicain de marque, un ancien ministre, M. Jules Roche, écrit dans la *République française* qu'il est de 6 milliards, 20 millions de francs! Le même écrivain affirme que les recettes ne sont que de 4 milliards 440 millions, soit un écart de 1 milliard 78 millions. Et il ajoute: " Telle est la réalité matérielle, l'état des choses, qu'on lui donne le nom que l'on voudra ! Il faut le voir clairement, les yeux et l'esprit bien ouverts; en mesurer toute la gravité, comprendre l'urgente nécessité de mettre un terme à ce redoutable chaos. " Et ce vieux républicain déclare que la guérison financière est impossible, si elle n'est pas précédée d'une guérison politique.

Ce dont la France souffre financièrement, c'est de l'abus monstrueux du fonctionnarisme, du droit d'initiative budgé-

taire accordé aux députés, de la surenchère électorale, du gaspillage administratif. Le contribuable français est l'un des plus imposés qu'il y ait au monde. Et son argent est trop souvent employé à promouvoir une politique oppressive en même temps que ruineuse, et à commettre des erreurs économiques aussi coûteuses qu'injustifiables, telles que le rachat des chemins de fer par l'Etat.

* * *

Aux Etats-Unis, le bill du tarif a enfin été adopté, et le parti démocrate, victorieux après seize ans de défaites, a tenu le principal de ses engagements envers le peuple. Voici un bref historique de cette mesure, quant à la procédure parlementaire. Le bill fut présenté à la Chambre des représentants le 7 avril dernier, et renvoyé au comité des voies et moyens. Du 7 au 21, il fut discuté en caucus par le parti démocrate de la Chambre. Le 21 avril il fut rapporté à la Chambre. Le 8 mai il y fut adopté. Le 16 mai il fut soumis au comité de finance du Sénat. Le 20 juin, il fut rapporté au cancus démocrate du Sénat par le comité de finance. Du 21 juin au 7 juillet, il fut discuté par ce caucus. Le 11 juillet il fut approuvé par ce comité et rapporté au Sénat. Le 6 septembre il fut rapporté au Sénat par le comité de toute la Chambre. Le 9 septembre il fut adopté par le Sénat et renvoyé à la Chambre des représentants.

Le travail de la Chambre haute a été ardu et les amendements faits par elle sont nombreux. On en compte environ 300. Mais on affirme qu'ils ne modifient pas la nature du bill adopté par la Chambre basse. Pour la première fois dans l'histoire américaine, le Sénat a voté un bill de tarif en abaissant sensiblement les droits fixés par l'autre assemblée. La liste des articles admis en franchise s'est considérablement

accrue par l'addition des produits de la ferme et des articles de nécessité, que les démocrates de la Chambre des représentants avaient hésité à laisser sans protection; et les droits sur les articles non manufacturés ont été uniformément réduits. Mais ces réductions tendent toutes à appliquer plus en détail les principes généraux qui ont inspiré les chefs de Chambre basse.

Depuis quelque temps le succès de la mesure au Sénat était escompté par les observateurs politiques. Mais la majorité a été plus forte qu'on ne s'y attendait. Normalement les démocrates n'ont que 5 voix de majorité dans la Chambre haute. Et le vote sur le tarif a été de 44 à 37, soit une majorité de sept voix. Deux sénateurs démocrates ont voté contre le bill; mais deux sénateurs républicains — dont l'un est le fameux sénateur La Follette — ont voté en sa faveur. Des absences expliquent l'écart entre la majorité réelle des démocrates et leur majorité d'occasion. Le président Wilson s'est montré enchanté du résultat. Il a publié la déclaration suivante: " Une bataille pour le peuple et pour la liberté économique, qui s'est poursuivie pendant la durée de toute une génération, vient d'être gagnée complètement et glorieusement. Dans les deux Chambres, il s'est manifesté une capacité de direction et une fermeté de jugement dont le parti démocrate a raison d'être fier. Il n'y a eu ni faiblesse, ni confusion, ni mouvement de recul; on a vu s'affirmer, au contraire, la décision et la maîtrise des circonstances. Je suis heureux d'avoir eu quelque part au gouvernement de la nation dans un moment où de tels événements pouvaient s'accomplir, et d'avoir coopéré avec des hommes capables de les réaliser. Il y a tout lieu de croire que la réforme monétaire se fera, pour le bien public, avec une énergie, une efficacité et une loyauté semblables. Lorsque ce résultat aura été obtenu, la première session du soixante-troisième Congrès passera à l'histoire avec une

distinction sans rivale. Je désire exprimer mon admiration spéciale pour le travail intelligent, le zèle et la persévérance de MM. Underwood et Simmons, et des comités qu'ils ont dirigés. "

Il va y avoir maintenant une conférence entre les comités des deux Chambres pour s'entendre au sujet des amendements. L'accord se fera facilement; M. Underwood, le président démocrate du comité des voies et moyens à la Chambre des représentants, a déjà déclaré que les amendements du Sénat ont en général son approbation.

* * *

Au Canada, nous pouvons dire sans exagération que l'événement du mois a été la visite du lord chancelier d'Angleterre et le discours qu'il a prononcé devant l'Association du barreau américain à Montréal. Ce discours a fait sensation. Il était certainement remarquable par l'élévation philosophique de la pensée, par la pureté et la clarté du langage. Lord Haldane a naturellement fait l'éloge de la profession légale, et il a rendu un spécial hommage aux barreaux d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada. Il a montré ce qu'il y a de noble et de grand dans la mission de l'homme de loi, et l'idéal auquel il doit tendre. Il a parlé de la loi elle-même, de sa nature, de son développement, de sa portée, de ses relations avec la morale et la conscience. Puis, élargissant son sujet, il a mentionné cette loi non écrite, cette sorte de discipline fondée sur la coutume, qui règle la conduite des hommes dans leurs relations avec leurs semblables, discipline à laquelle les Allemands, donnent le nom de *Sittlichkeit,* et qui est comme " le sens instinctif de ce que nous devons faire et de ce que nous ne devons pas faire dans la vie ordinaire ". Poursuivant cet ordre d'idées, lord Haldane a dit qu'il y a une

volonté générale avec laquelle s'accorde la volonté du bon citoyen. Et c'est ainsi que nous trouvons dans l'Etat la preuve d'une sanction moins que légale, mais plus que purement morale, et qui suffit, dans la plupart des événements quotidiens, à faire respecter les règles ordinaires de la conduite, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la force. S'il en est ainsi dans la nation, pourquoi n'en serait-il pas ainsi entre les nations? Les nations peuvent-elles former entre elles un groupe de communautés chez lesquelles l'habitude d'un idéal commun prendrait tellement racine qu'elle puisse développer une volonté générale, et cet idéal commun peut-il faire, de cette union qui en résulterait entre les nations,la véritable sanction de leurs obligations mutuelles? Il n'y a rien dans la nationalité qui puisse empêcher cela. Lord Haldane cite à ce propos Renan, et Matthew Arnold, et Goethe, qui donnent une réponse affirmative à ces questions.

" J'admire leur foi, dit-il, mais il y a encore un long chemin à parcourir avant d'en arriver à cette entente entre les nations. " Le chancelier rappelle la prière de Grotius, demandant à Dieu, à la fin de son traité sur *La Paix et la Guerre,* " que les gouvernants se rappellent que leur mandat, c'est de gouverner l'homme, créature chérie de Dieu ". Cette prière n'a pas encore été exaucée, les événements ne laissent pas prévoir qu'elle le soit de sitôt. " Le monde est encore probablement loin de l'abolition des armements et du péril de la guerre." Mais cette tendance des nations à se faire un esprit mieux disposé les unes à l'égard des autres se manifeste déjà. " Il y a des signes établissant que les meilleures personnes des meilleures nations désirent cesser de vivre dans un monde de réclamations continuelles, et cessent de proclamer : " Notre pays, qu'il ait tort ou raison ! " à tout propos. Le sentiment grandit, qu'il est bon, pour les nations comme pour les individus, de tenir compte du point de vue des autres,

comme du sien. Il y au moins une tendance visible à rechercher dans les relations internationales un idéal plus élevé (1). "

En terminant son discours, le chancelier a fait allusion en termes heureux au centenaire de la paix. Et il a demandé aux hommes de loi des trois pays, Angleterre, Etats-Unis et Canada, de travailler toujours à la reconnaissance des droits et des devoirs internationaux.

Ce discours du lord chancelier d'Angleterre dénote à coup sûr une vaste science et une rare culture intellectuelle. Nous sera-t-il permis, toutefois, d'y signaler une lacune ? Ce qu'il a dit au sujet de la morale et de la conscience ne nous a pas pleinement satisfait. Nous aurions désiré une parole plus accentuée quant au fondement immuable de la morale et aux doctrines qui doivent guider et éclairer la conscience.

* * *

Avec le commencement de l'année scolaire, la question douloureuse des écoles bilingues se pose de nouveau dans la province d'Ontario. Le département de l'instruction publique a substitué une nouvelle circulaire 17 à celle de l'an dernier, dont nous avons entretenu nos lecteurs. Elle marque un léger progrès, et indique une velléité de rendre plus de justice à nos compatriotes. Nous voulons signaler les points sur lesquels portent les modifications. La circulaire de l'an dernier (article 3) disait: " Là où il sera jugé nécessaire pour les élèves de langue française, on pourra se servir du français comme langue de l'enseignement et des communications ; mais cet usage du français ne sera pas continué au delà du premier cours, excepté durant l'année scolaire 1912-1913, du-

(1) Nous suivons ici la remarquable analyse faite par le *Devoir* du discours de lord Haldane.

rant laquelle il pourra être employé comme langue de l'enseignement et des communications pour les élèves autres que ceux du premier cours, qui, par suite d'un défaut de préparation antérieure, sont incapables de parler et de comprendre l'anglais. " Cet article est, cette année, remplacé par le suivant : " Là où il sera jugé nécessaire, pour les élèves de langue française, on pourra se servir du français comme langue de l'enseignement et des communications; mais cet usage du français ne sera pas continué au-delà du premier cours; toutefois, avec l'approbation de l'inspecteur en chef, il pourra être employé comme langue d'enseignement et de communications pour les enfants qui, après le premier cours, ne peuvent parler et comprendre l'anglais. " Comme on le voit, par le premier article, l'usage du français comme langue d'enseignement était limité à l'année scolaire courante. Par le second, cette limitation disparait, et le français pourra être employé au-delà du premier cours, chaque fois que l'inspecteur en chef approuvera cet emploi.

Relativement à l'enseignement du français comme matière de classe, l'article 4 de la circulaire de l'an dernier autorisait la lecture, la grammaire et la composition françaises, pour les élèves dont les parents le demanderaient, pourvu que cet enseignement du français ne nuisît pas à l'efficacité de l'enseignement en anglais, et que " la provision pour cet enseignement du français fût sujette à l'approbation de l'inspecteur surveillant et ne dépassât pas, en aucun jour, une heure de classe ". L'article 4 de cette année dit : " Cet enseignement en français ne doit pas nuire à l'efficacité de l'enseignement en anglais, et les dispositions de l'horaire des classes, concernant tel enseignement en français, sont sujettes à l'approbation et à la direction de l'inspecteur en chef, et ne doivent pas, en aucun jour, dépasser une heure dans chaque classe, excepté quand le temps est augmenté sur l'ordre de

l'inspecteur en chef. " Comme pour l'article 3, plus haut cité, la limitation à l'année scolaire courante disparaît ici quant à l'application de cet article. Et de plus, la limitation absolue de l'enseignement du français à une heure par jour disparaît également, et il devient loisible d'accroître le temps consacré au français, avec la sanction de l'inspecteur général.

Maintenant, la circulaire de cette année abolit la distinction faite l'an dernier entre les inspecteurs. Celle de 1912 partageait les écoles anglo-françaises en trois divisions, et plaçait chaque division sous la juridiction d'un inspecteur surveillant et d'un inspecteur. Et l'inspecteur surveillant avait seul la haute main sur l'organisation de chaque école, quant à l'enseignement du français. Cette distinction outrageante est supprimée; cette primauté de l'un sur l'autre est révoquée. Les deux inspecteurs, qu'ils soient français ou anglais, ont les mêmes pouvoirs et la même juridiction, et c'est l'inspecteur en chef des écoles publiques et séparées qui devient l'inspecteur surveillant des écoles anglo-françaises.

Voilà, résumées aussi fidèlement que possible, les principales modifications apportées cette année à la trop fameuse circulaire 17. Il serait excessif de prétendre, croyons-nous, qu'elles ne constituent pas une amélioration. Il serait encore plus excessif de prétendre qu'elles sont suffisantes. Le défaut capital de la situation c'est qu'elle comporte un régime de bon plaisir. Tout dépend de l'inspecteur en chef. S'il est bien disposé, équitable, et possède un esprit large, tout ira bien. Sinon tout ira mal. Pourquoi le département de l'Instruction publique d'Ontario ne se place-t-il pas courageusement, loyalement, sur le vrai terrain, celui de la liberté scolaire? Que signifient ces tentatives mesquines de limitation et de restriction quand à l'enseignement du français? Elles constituent une erreur historique, une erreur sociale, et une erreur politique. Répétons-le énergiquement: les Canadiens-

français qui sont citoyens de la province d'Ontario ont un droit absolu à ce que leur langue — l'une des langues officielles du Canada,l'une des grandes langues littéraires du monde, la langue des découvreurs, des fondateurs, des défricheurs, des évangélisateurs de ce pays — soit enseignée parfaitement à leurs enfants, dans les écoles qu'ils soutiennent de leur argent. Toute règlementation qui leur enlève, qui leur chicane ou qui leur morcèle ce droit, est injuste, et ajoutons-le, impolitique. Dans les écoles bilingues d'Ontario, le français et l'anglais doivent être mis sur le même pied. Et ce à quoi l'on doit tendre, c'est à faire enseigner parfaitement les deux langues.

Nos compatriotes d'Ontario sont déterminés à défendre leur droit. L'Association d'éducation, qui centralise leurs énergies, a donné le mot d'ordre aux commissions scolaires et aux contribuables. Et ce mot d'ordre c'est d'exiger des instituteurs et institutrices que le français soit enseigné efficacement dans leurs écoles, concurremment avec l'anglais, sans tenir compte des entraves qu'on veut leur imposer. Nous disons à nos compatriotes d'Ontario: "Courage, il nous semble que l'horizon s'éclaircit; soyez persévérants, soyez résolus, soyez clairvoyants, unissez le calme et la prudence à l'énergie, et nous avons le ferme espoir que la victoire couronnera vos efforts ".

Saint-Denis, 20 septembre 1913.

Thomas CHAPAIS.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

UN PERE. *Roman*, par Henry Gaillard de Champris. 1 vol. in-12, Prix: 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Un père et une mère profondément séparés l'un de l'autre, moins par une erreur passagère du mari que par l'orgueil de l'épouse; un second mariage de celle-ci, qui, la faisant très riche, la met à même de satisfaire sa rancune contre son premier mari, lequel n'a pour lui que sa noblesse de caractère; et, d'autre part, comme enjeu de la lutte entre les époux désunis, une enfant, née de leur première affection, voilà, en abrégé, la substance de ce livre. Si intéressant que soit un tel sujet, le lecteur goûtera plus encore le tact, la délicatesse, l'élévation morale avec laquelle il est traité ; ces qualités se font rares aujourd'hui. Des trois personnages qui constituent les acteurs essentiels du roman, un au moins, celui de la jeune fille, nous paraît des plus vrais. C'est une âme bien intentionnée, mais faible — telle que la vie nous en offre trop de semblables.

* * *

DISCOURS EUCHARISTIQUES. Cinquième série: *Congrès international de Vienne.* Collection publiée sous le patronage du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. Beau volume in-12 (XXVIII-468 pages). Prix: 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce volume renferme tous les documents sans exception ,intégralement reproduits, qui ont été présentés à la *Section française du Congrès de Vienne.* Précédés d'une préface historique et descriptive du Congrès, ces documents, rapports, discours, voeux, observations sont d'une grande valeur pratique et doctrinale. Les questions si actuelles de la communion fréquente et de la communion précoce y sont traitées par des spécialistes.

* * *

L'EDUCATION MORALE ET CIVIQUE AVANT ET PENDANT LA REVOLUTION (1700-1808), par M. l'abbé Augustin Sicard. *Ouvrage couronné par l'Académie française.* Nouvelle édition. 1 vol. in-8 de 592 pages. Prix: 6 fr. — Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, 90, rue Bonaparte, Paris.

M. l'abbé Augustin Sicard réédite son livre sur l'*Education morale et civique avant et pendant la Révolution* (1700-1808).

Cette étude, par son contact incessant avec les idées morales et l'histoire religieuse, dépasse de beaucoup l'intérêt d'une question pédagogique. L'auteur, après avoir montré quels étaient la pratique et l'idéal d'éducation chez les maîtres de la vieille France nous fait assister, dès le XVIIIe siècle, à la naissance de théories qui, après avoir inspiré les réformes de la Révolution, sont encore le thème passionné des polémiques de presse et des débats du Parlement.

Nous voyons dans ces pages l'ébranlement de l'ancien système d'éducation religieuse, la prépondérance réclamée par la morale au XVIIIe siècle, le progrès des idées nouvelles jusque dans les séminaires, jusque dans la maison de Sorbonne, qui abrita un moment Turgot, Brienne, Vergniaud.

* * *

INITIATIVES FEMININES, par Max Turmann, correspondant de l'Institut, profeseur à l'Université de Fribourg. *Cinquième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-12 de XX-430 pages. Prix: 3 fr. 50.— Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, 90, rue Bonaparte, Paris.

Dans ce volume, M. Max Turmann étudie avec soin le mouvement qui s'est produit, en France, durant ces dernières années: il en note les origines, en marque les étapes successives et expose l'ensemble des revendications politiques, économiques et légales qui sont formulées pas les féministes.

Mais l'auteur a tenu à faire une très large part aux institutions et aux oeuvres qui émanent de l'initiative des femmes: à ce titre, son livre rend de grands services en suggérant des idées et en proposant des exemples. Nous signalerons notamment les pages consacrées à l'*enseignement ména-*

ger, à la question du *travail industriel de la femme*, aux *coopératives* et *syndicats féminins*, aux *industries féminines et rurales* comme l'industrie de la dentelle, aux *restaurants d'ouvrières* et aux *maisons de famille pour les travailleuses qui vivent isolées.*

Les femmes de condition aisée, ont un rôle des plus importants à remplir dans les efforts qui ont pour but d'améliorer la situation des ouvrières. Avec beaucoup de détails, M. Max Turmann étudie ce rôle, en exposant ce qui a déjà été réalisé. Les *Initiatives féminines* nous renseignent, d'une façon fort précise et très pratique, sur certaines formes nouvelles d'apostolat, sur la *Ligue sociale des acheteurs*, sur *les Enquêtes féminines*, les *Résidences sociales*, sur *l'action féminine dans les patronages;* elles nous font connaître le mécanisme des oeuvres de formation intellectuelle et religieuse, comme les *Cercles d'études pour les jeunes filles* et les *Cercles d'éducation familiale;* elles traitent également d'oeuvres d'assistance ou de prévoyance, en faveur des mamans et des bébés (*Gouttes de lait et dispensaires*), en faveur des fillettes (*colonies de vacances*), en faveur des jeunes filles (*caisse dotale* et *oeuvre internationale de la protection de la jeune fille*), etc.

Enfin, une dernière partie contient des notes et documents de toute espèce (principalement des types de statuts) qui seront fort utiles à qui voudra organiser telle ou telle des institutions dont il est question dans les *Initiatives féminines.*

* * *

L'ART D'ETRE MAMAN, par Mgr Rozier, protonotaire apostolique, directeur général de l'oeuvre de l'adoption. 1 vol. petit in-8. Prix : 3 fr.— Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Composé à la demande de mères de famille qui connaissent la compétence de Mgr Rozier, cet ouvrage contient les conseils les plus utiles. Rédigé sous forme de causeries, dans un style vif, alerte, rempli d'anecdotes, et de comparaisons charmantes, ce volume se lit avec agrément, et il est appelé à rendre de très grands services à tous ceux qui s'occupent de l'éducation des enfants.

* * *

VERS LA VRAIE VIE. *D'après les ouvrages de saint François de Sales et d'après les décrets de Sa Sainteté Pie X*, par le chanoine Laleu. 1 vol. in-18 de 356 pages avec filets rouges. Prix: 2 fr. 50.—Société Saint-Augustin.—Desclée, De Brouwer et Cie,Quai aux Bois, Bruges.

L'auteur nous fait parcourir, sans fatigue, un admirable petit traité de dogme, de morale et d'ascétisme sur la fréquentation des sacrements, et sur la piété chrétienne. Dans ce but, il a pris pour guides la *Vie dévote* et les autres écrits de saint François de Sales. Les citations viennent former un commentaire complet des Décrets de Pie X sur la communion quotidienne, en même temps qu'une gerbe de précieux conseils, destinés à nous fait retirer, du grand mystère eucharistique, les fruits les plus abondants. Toutes les âmes — et elles sont légion—qui aiment à se nourrir de la doctrine de saint François de Sales, voudront lire et relire ces pages qui en sont toutes pleines.

* * *

LA MISSION DE LA CROIX-ROUGE. *Discours donné à la cathédrale de Rodez*, par M. l'abbé Thellier de Poncheville, 1 vol. in-12 de 32 pages. Prix: 0.30. — J. Dudivier, Tourcoing.

L'auteur ne s'est pas contenté de glorifier la grande tâche de patriotisme et de piété qu'accomplirait demain le dévouement des infirmières françaises si la guerre éclatait. Il expose l'action plus profonde que doit exercer leur inspiration chrétienne dans l'Europe en conflit comme auprès des victimes recueillies sur les champs de bataille.

* * *

L'HYPNOTISME ET LA SUGGESTION, par Henri Joly, membre de l'Institut. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (No 681). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

M. Joly fait ici l'étude de l'hypnotisme d'un point de vue rigoureusement scientifique encore que dans une forme parfaitement accessible à

tous. Il retrace, selon l'ordre chronologique, les différentes hypothèses émises principalement au cours du XIXe siècle, dans le but de fournir une explication aussi satisfaisante que possible de ces phénomènes obscurs.

* * *

FUSTEL DE COULANGES, par Eugène Labelle, licencié en histoire. 1 vol. in-16, collection *Science et Religion* (*Les Grands Historiens*, No. 669). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'auteur de *la Cité antique* et de l'*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France* méritait d'ouvrir la nouvelle série " *les Grands Historiens* " de la collection *Science et Religion*. — Successivement, M. E. Labelle nous expose *la vie* — toute de travail et d'étude de Fustel de Coulanges — *son oeuvre* — si puissante et d'une unité si marquée — *sa philosophie de l'histoire* — qui existe réellement quoique Fustel ait toujours affirmé n'être qu'un liseur de textes — *ses polémiques* — qui se ressentent de la robustesse de l'oeuvre et semblent de prodigieux corps à corps —*ses qualités d'écrivain* qui le placent au premier rang parmi les prosateurs du XIXe siècle.

* * *

HENRI HEINE, par Pierre-Gauthiez, 1 vol. in-16 broché, de la Collection des *Grands Ecrivains étrangers*. Prix: 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cette biographie d'*Henri Heine* est la première étude complète qui ait été écrite en France sur la vie du grand poète allemand. Tirée presque entièrement des oeuvres mêmes et de la correspondance, cette étude montre, avec ses grandeurs et ses faiblesses, sa gloire et ses hontes, cette figure d'écrivain si curieuse et si diverse.

* * *

ETUDE MEDICALE, PHYSIOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE DE LA FEMME ; *quelques considérations*, par le docteur Charles Vidal. 1 vol. in-8. Prix: 5 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Certaines femmes voudraient ne plus être femmes. Le devoir traditionnel, fixé par la nature, leur pèse. Le docteur Charles Vidal veut les ramener à leur fonction de gardiennes du foyer et de la race par l'amour, la maternité, l'éducation de l'enfant, en leur démontrant avec passion que tout en elles est subordonné au rôle magnifique d'épouse et de mère et qu'en lui seul elles trouvent le véritable bonheur. Il y arrive par des arguments tirés de l'anatomie, de l'embryologie, de la pathologie, de l'hygiène même. Il dit le pourquoi de la femme. Il parle de l'éducation, de la vie sexuelle, de l'amour et du mariage, de l'enfant, du bonheur, du féminisme.

* * *

DENAIN, par Jean Ferratier. 1 vol. in-8 broché, illustré. Collection des des *Victoires Françaises*. Prix: 1 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

M. le marquis de Vogué, à qui toujours il faut revenir quand on parle du célèbre maréchal Villars, a montré dans le *Correspondant* ce passé d'une famille de bourgeois français, son ascension à la gloire légitime et aux dignités. Villars, pour nous, est resté le vainqueur de Denain, le guerrier à qui Louis XIV confiait les dernières forces de la France. Un érudit cependant, M. le capitaine Sautai, a étudié le rôle d'un homme de robe, grand patriote, Lefebvre d'Orval, qui aurait été l'instigateur et quasi l'âme de la victoire. M. Ferratier expose en toute impartialité ces points importants et nous fait connaître le caractère de Villars.

* * *

BOUVINES, par Pierre Alain. 1 vol. in-8 broché, illustré. Collection des *Victoires Françaises*. Prix: 1 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

La bataille de Bouvines est la première victoire *nationale*. Elle devait,

La bataille de Bouvines est, pour la France, la première victoire *nationale*. Elle devait, à ce titre être comptée dès d'abord dans une série de *Victoires françaises*. Mais le recul que lui a donné un passé de sept siècles nécessitait une " mise au point " de la glorieuse action ; il convenait de montrer comment cette coalition contre le roi de France donnait une valeur précisément nationale à cet éclatant succès. M. Pierre Alain a dégagé des moeurs et des caractères du temps les conclusions qui expliquent et illustrent Bouvines.

* * *

IENA, par Noël Aymès. 1 vol. in-8 broché, illustré. Collection des *Victoires Françaises*. Prix: 1 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7 place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Le regretté Henri Houssaye avait laissé les éléments d'un volume, " Iéna", qu'a publié M. Madelin; — M. le général Bonnal, d'autre part, est l'auteur d'un ouvrage fondamental. *La manoeuvre d'Iéna*. Le sujet, en effet, a pu tenter quiconque s'intéresse à l'histoire militaire: c'est une belle oeuvre de tactique couronnant un chef-d'oeuvre de stratégie.

L'étude de M. Noël Aymès, en joignant la documentation au pittoresque et à la clarté, présente, sans qu'il soit besoin de connaissances spéciales pour s'y intéresser et le suivre, le récit, très sûr et très vibrant, de cette éminente *victoire française*.

* * *

BIBLE ET PROTESTANTISME, par V. Franque. 2e édition, revue et augmentée des *Réflexions d'un Pasteur*. 1 vol. in-16 broché. Prix: 2 fr. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Bible et Protestantisme, paru il y a deux ans, a été si favorablement accueilli, que l'auteur a dû songer à publier une *seconde édition*. Cette édition offre un intérêt tout particulier en ce qu'elle se trouve augmentée d'une série de critiques faites par un pasteur à l'*amie protestante*, à qui la 1ère édition avait été dédiée.

* * *

EN MARGE DE LA VIE POLITIQUE, RELIGIEUSE ET SOCIALE DE NOTRE PAYS, par Henri Brun. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Rédacteur en chef de l'un des grands quotidiens de la France, M. Henri Brun a réuni dans ce volume quelques-uns des articles que lui ont inspirés les événements récents. Les sujets les plus divers y sont donc abordés, d'une plume alerte, élégante et châtiée, avec un esprit de droiture et de franchise, qui sait s'affranchir des préjugés les plus répandus, du courant de la mode si difficile à vaincre et du convenu des opinions toutes faites. Nulle trace de parti pris dans les pages de cette loyale enquête qui formera un chapitre aussi intéressant qu'utile à l'histoire contemporaine du mouvement des idées.

* * *

LA VIE INTERIEURE : *Le Progrès moral, les Etages, les Crises*, par F. Lacoste, 1 vol. in-16 broché de la collection des *Etudes de Philosophie et de Critique religieuse*. Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Le présent ouvrage se compose des réflexions que suggère à chacun la vie morale *vécue*, comme si le fonctionnement même de la vie indiquait sûrement la direction qu'elle doit suivre et imposait, en quelque sorte, les croyances qui lui servent d'apostolat.

L'auteur ne fait jamais appel qu'à ses réflexions personnelles et semble chercher pour lui-même en quoi consiste pratiquement la *dette de la vie*.

* * *

Le Jour des Morts [1]

A mon fils René

C'est l'automne frileux et c'est l'âpre novembre.
Un brouillard gris descend sur la pelouse d'ambre,
Et l'homme est triste. Il voit se flétrir près de lui,
Les coteaux souriants où le soleil a lui,
Et les arbres feuillus où les nids, à l'aurore,
Ont chanté. L'homme est triste, et son coeur se déflore
De même que le champ mouillé de ses sueurs.
Le ciel n'a point d'azur, et de fauves lueurs
Glissent de temps en temps dans l'ombre de la nue.
La fenêtre s'est close, et, sur la route nue,
Dans l'ornière, on entend le râle des essieux.
Le malade esseulé demande en vain aux cieux,
Le rayon de soleil qui réchauffait sa chambre.
....
C'est l'automne frileux et c'est l'âpre novembre.

---

(1) Le vieux poëte, survivant de notre *pléiade* à nous, contemporain et digne émule de nos Crémazie et de nos Fréchette, notre cher Pamphile Lemay, n'a pas encore, grâce à Dieu, brisé son luth. *Le Jour des morts* a déjà paru, croyons-nous, au moins en partie; mais la jolie poésie a été en ces derniers temps complètement remaniée. Nos lecteurs aimeront la lire et la relire, lentement, au coin du feu, en cet *automne frileux*, en cet *âpre novembre* : elle est si chrétienne et si vraie...

Car tout meurt, et le jour de son pâle flambeau
N'éclaire que des deuils. Fleurs et feuilles fanées
S'en vont on ne sait où, comme vont nos années....

Nous permettra-t-on d'annoncer ici que *Le jour des morts* n'est que l'une ou l'un des cinquante poésies ou petits poèmes que, sous un titre

On dirait que le monde est un vaste tombeau,
Car tout meurt, et le jour de son pâle flambeau
N'éclaire que des deuils. Fleurs et feuilles fanées
S'en vont on ne sait où, comme vont nos années !
Plus de gerbes de flammes au sommet des rochers,
Sous le voile du soir pleurent nos blancs clochers.
Tout se lamente. Au loin, c'est la vague qui brise
Les affres de l'été qui meurt, la froide bise
Qui chasse les oiseaux en morne défilé.
Le nid vide ressemble au toit de l'exilé.
L'oiseau reviendra-t-il sur la branche flétrie,
Et le pauvre exilé, dans sa chère patrie ?
Nul ne sait, car partout le coeur laisse un lambeau,
....
On dirait que le monde est un vaste tombeau.

Suivons la foule. Allons, mon fils, au cimetière.
Ta créature, ô Dieu ! ne meurt pas tout entière ;
Ton oeuvre est éternelle, et tu ne détruis rien.
Quand ton Verbe créa, tu dis que c'était bien.

---

suggestif *Les Epis*, M. Pamphile Lemay va publier à la fin de novembre de cette année. A l'exception de cinq ou six, toutes ces pièces—cinquante ou cinquante-deux, je le répète — sont inédites. Celles qu'on a extraites d'anciens ouvrages — comme *Le jour des morts* précisément — ont été entièrement refondues. *Les Epis*, que l'auteur divise en deux parties, intitulées *Au champ de la fantaisie* et *Au champ de la foi*, constituent, pour bien dire, un livre nouveau, dans lequel, m'écrivait l'un de ses intimes, " le vieux poëte a mis le meilleur de son âme ". C'est dire que ce sera exquis, tout simplement. Qu'on lise du reste, ce beau chant si harmonieux et si chrétien que nous publions ici à l'honneur du mois des morts.... et l'on sera vite gagné à l'idée d'avoir bientôt sur sa table, dès qu'il sera paru, le nouveau volume de notre délicat poëte, *Les Epis*. Le poète pense à la mort, lui, peut-être ; mais sa muse, elle, ne sait pas vieillir ! Tant mieux ! Puisse-t-elle l'attacher encore à la joie de vivre et nous le garder longtemps, malgré l'*automne frileux*, malgré l'*âpre novembre*... — E.-J. A.

Nos corps dans leurs tombeaux se changent en atômes.
Ils ne se traînent plus comme de vains fantômes,
Mais ils vont, déliés, invisibles, subtils,
Ils vont dans l'herbe molle et dans l'or des pistils,
Dans l'arbre aux verts rameaux qui nous prête son ombre
Dans les fleurs que partout l'été sème sans nombre.
Ils germent dans les blés qui couronnent les champs,
Et l'oiseau les aspire en modulant ses chants.
Ainsi vivra toujours, peut-être, la matière.

. . . . . .

Suivons la foule. Allons, mon fils, au cimetière

Quel calme saisissant ! Combien dorment ici
Qui nous aimaient beaucoup, que nous aimions aussi !
Ils ont brisé leur chaîne et c'est la délivrance.
Leur plaisir est fini, finie est leur souffrance !
Fini le rêve aimé qui dorait l'avenir !
Finis l'ivresse folle et l'amer souvenir !
Ils vinrent en ces lieux, sur les feuilles jaunies,
Voir les tombeaux fermés après les agonies.
Ils lurent quelques noms, prièrent à genoux,
Songèrent un instant sans doute, comme nous,
A la fragilité de toute vie humaine !
O jour de deuil sacré que chaque automne amène,
Tu le proclames haut, la mort est sans merci !

. . . . . .

Quel calme saisissant ! Combien dorment ici !

Prions pour tous. Qui sait où trouver l'innocence ?
Attend-elle son juge en la magnificence,
Sous ce marbre orgueilleux qu'on entoure là-bas,
Ou dans le dénûment, loin du bruit de nos pas,

Sous l'humble croix sans nom? Qui sait? Prions quand même,
La prière souvent, détourne l'anathème.
Prions pour l'ouvrier qui maudit son labeur ;
Prions pour le bourgeois qui trouva son bonheur
Dans les vins de la table ou les baisers d'alcôve;
Pour celui qu'éblouit le reflet de l'or fauve;
Pour celui qui ferma son aile à tout essor ;
Pour la vieillesse lente à se soumettre au sort,
La jeunesse fauchée en son efflorescence.

. . . . . .

Prions pour tous. Qui sait où trouver l'innocence ?

Quand l'astre où nous vivons sera frappé de mort,
Quand il se brisera comme un verre que mord
La tenaille d'acier dans une main grossière ;
Quand il ne sera plus, mon Dieu, qu'une poussière,
Et qu'il aura quitté le glorieux chemin
Qu'à l'aurore des temps lui traça votre main,
L'homme reparaîtra. Vous voulez qu'il renaisse.
Vous le revêtirez d'une chaste jeunesse,
Que votre éternité ne saurait point flétrir,
La terre qui servit, hommes, à vous pétrir,
Par le souffle divin sera glorifiée.
Notre âme gémissante en vous s'est confiée,
Ne la rejetez point loin de vous, ô Dieu fort !

. . . . . .

Quand l'astre où nous vivons sera frappé de mort !

Où vont, en nous quittant, les âmes que l'on pleure ?
Quel guide les conduit. Dieu grand? Quelle demeure
Peut enchaîner leur vol dans les champs infinis ?
Viennent-elles parfois à leurs tombeaux bénis,

Voir ce qui reste encore de leur forme première ?
Vont-elles écouter, de chaumière en chaumière,
Les prières que font pour elles les vivants ?
O cimetière saint, sous tes sables mouvants,
L'ange ému voit germer la vie et l'espérance !
O cimetière saint, j'en garde l'assurance,
Un jour la voix de Dieu secouera ton sommeil !
Est-ce l'éternité dont un rayon m'effleure ?
. . . . . .
Où vont, en nous quittant, les âmes que l'on pleure ?

Pamphile LEMAY.

Pierre Boucher

(SUITE)

LES colonies anglaises auraient voulu accaparer le trafic avec les indigènes, et, dans l'intérêt du commerce, Dongan, gouverneur de la Nouvelle-York, poussait les Iroquois aux hostilités. Se sentant soutenus, ces barbares envahirent et ravagèrent le pays des Illinois, alliés des Français, et lachèrent leurs bandes sur divers points de la Nouvelle-France. Ces insolentes ruptures de la paix appelaient une prompte répression, mais par l'impéritie absolue du gouverneur, M. de la Barre, l'expédition de 1683 contre les cinq cantons n'aboutit qu'à un traité déshonorant qui déconsidéra les Français aux yeux de leurs ennemis et de leurs alliés. L'indignation fut générale; et le roi rappela promptement La Barre.

Le marquis de Denonville, qui le remplaça, avait du prestige, de la valeur, une grande réputation d'habileté. Son administration fut pourtant encore plus funeste. Il fit saisir les délégués iroquois qu'il avait fait inviter par un missionnaire, le Père de Lamberville, à venir traiter de la paix, et les envoya en France chargés de fers. Cet acte qui déshonora le nom français parmi les indigènes fut hautement blâmé dans le pays. Louis XIV désavoua le gouverneur; les délégués revinrent. Mais les superbes Iroquois n'oublièrent point l'outrage.

Avec les forces dont il disposait dans l'expédition de 1687,

Denonville aurait pu mettre les cinq nations hors d'état de nuire. Il se contenta de les humilier ([1]).

De sanglantes représailles ne se firent pas attendre, mais ce n'était que le prélude de la vengeance.

Dans la nuit du 5 août 1689, par une tempête de grêle et de pluie, quatorze cents guerriers traversèrent le lac Saint-Louis et abordèrent sans être aperçus sur la côte de Lachine. Ils n'approchèrent point des forts. Divisés en petits pelotons, ils se répandirent sur un rayon de trois lieues et entourèrent les habitations où les Français reposaient dans une fatale sécurité.

Silencieux comme des ombres, ils attendirent les premières lueurs du jour. Alors, au signal donné, une horrible clameur déchira les airs. Portes et fenêtres volèrent en morceaux et dans toutes les maisons le massacre général commença en même temps.

Les Iroquois se surpassèrent eux-mêmes en cruauté. Ils empalèrent les femmes, mirent les enfants à la broche et les firent rôtir. Ils forcèrent des mères à coucher les pauvres petits qui s'attachaient à elles sur les cendres rouges.

Deux cents personnes périrent dans les flammes. Plus de cent vingt furent solidement garrottées et réservées pour une mort plus lente. Tout fut pillé et brûlé jusqu'aux approches de la ville.

Le gouverneur-général s'y trouvait. A la nouvelle de

([1]) Denonville écrivit au ministre des colonies : " Les Sauvages sont comme une grande quantité de loups répandus dans une vaste forêt, d'où ils ravagent tous les pays environnants. On s'assemble pour leur donner la chasse, on s'informe où est leur retraite et elle est partout. Il faut les attendre à l'affût et on les attend longtemps. On ne peut aller les chercher qu'avec des chiens de chasse et les Sauvages sont les seuls limiers dont on puisse se servir pour cela. Mais ils nous manquent et le peu que nous en avons ne sont pas gens sur lesquels on puisse compter. "

l'irruption, il perdit la tête et sa faiblesse aggrava étrangement l'horrible catastrophe. Il tint les troupes sur la défensive, il ordonna de ne pas s'exposer et par sa veulerie les Iroquois paradèrent en vainqueurs où il leur plût.

" Il n'y eut de chocs que sur quelques points, dit Garneau. Ces barbares parcouraient le pays laissant partout des traces sanglantes de leur passage. Ils se portaient rapidement d'un lieu à un autre et cédaient lorsqu'ils rencontraient de la résistance pour se répandre là où ils n'en trouvaient point. Ils se promenèrent ainsi pendant deux mois et demi avec le fer et la flamme, comme un incendie qu'excite un vent qui change sans cesse de direction. "

Ce que souffrirent nos ancêtres pendant ces dix semaines de sanglantes parades, il est impossible aujourd'hui de s'en faire quelque idée.

La honte de l'inaction s'ajoutait à l'horreur du péril. Jusque-là, aux heures les plus désespérées, les plus terribles, la Nouvelle-France avait fièrement gardé l'honneur. La force de cette faiblesse avait fait l'étonnement et l'admiration des Sauvages qui, maintenant, n'avaient plus que du mépris.

Aux alentours de Montréal, ils s'amusaient à torturer les prisonniers, ils avaient nargué et battu un détachement, mis tout le village de Lachenaye à feu et à sang.

Un sentiment d'amère et accablante humiliation se mêlait aux angoisses de tous les instants.

Le Canada était presque une colonie militaire; dans les recensements on comptait les armes ([2]), comme dans les rôles d'une armée. *Cinq cents hommes,* dit un contemporain auraient mis les Iroquois en déroute. Mais Denonville tenait les troupes et les milices immobiles. Les colons ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. C'est dire qu'ils vivaient dans

---

([2]) Garneau.

l'attente continuelle de la plus atroce des morts. C'en était fait pour eux du bien de la vie. Les coeurs étaient saturés d'agonie et d'horreurs.

* * *

A Boucherville — comme dans les autres seigneuries — les habitations n'étaient pas assez rapprochées pour qu'on pût se secourir promptement, en cas d'attaque. Aussi, à la nouvelle du massacre de Lachine, Pierre Boucher dut réunir tout le monde au fort Saint-Louis. En ce péril extrême, il retrouva sans doute l'ardeur de sa vaillante jeunesse, et lui et ses colons se préparèrent à se défendre jusqu'au dernier soupir.

Dans leurs canots d'écorce, les bandes iroquoises cotoyaient les deux rives du Saint-Laurent, et portaient où il leur plaisait la ruine, la mort, la désolation. Les plus horribles boucheries n'apaisaient pas leur soif de sang, leur rage de voir souffrir.

Le siège des Trois-Rivières remontait loin, mais les Sauvages se souvenaient sans doute de la valeur que Pierre Boucher y avait déployée, car ils n'attaquèrent pas Boucherville.

Pendant ces dix terribles semaines comment vivait-on au fort Saint-Louis?... Sans doute, la nuit surtout, la vigilance des sentinelles était extrême, et dans le jour, bien des regards interrogeaient le fleuve et les bois.

Les sanglantes nouvelles restaient assez vagues. Chacun voulait espérer que ceux qui lui tenaient au coeur avaient échappé au massacre, et la prière, l'abandon à Dieu, soulageait toutes les angoisses.

Une longue habitude du danger avait aguerri Mme Boucher, et le calme qu'elle gardait soutenait le courage des

jeunes femmes nouvellement venues de France. Les moins braves s'efforçaient de ne pas trop laisser voir l'atroce souffrance de la peur. Il fallait apprendre à supporter toutes les angoisses, il fallait se viriliser, et dans les pires moments, Pierre Boucher rappelait aux faibles la parole de Notre-Seigneur: " Ne craignez point ceux qui ne peuvent que tuer le corps ".

Jamais la colonie ne s'était vue dans un état si humilié, si lamentable. Heureusement Frontenac venait d'être nommé, pour la seconde fois, gouverneur, et sa forte main allait tirer la Nouvelle-France de l'abîme.

* * *

Frontenac arriva à Québec le soir du 12 octobre. A cette nouvelle, l'espérance rentra dans les coeurs et Québec, qu'il trouvait *si beau et si magnifique,* s'illumina spontanément.

Il débarqua à la lueur des flambeaux et jamais gouverneur ne fut reçu avec des transports de joie si vifs, si sincères, si triomphants. Mais quels sinistres et affreux récits on avait à lui faire !

Il partit aussitôt pour Montréal et visita les environs. Les Iroquois n'y avaient laissé que des ruines, et les traces de leurs bacchanales de sang et de mort étaient encore toutes vives. Mais Frontenac était trop homme d'action pour s'abandonner aux émotions pénibles. Il ne laissa pas distraire son énergie, et, dans les moyens à prendre pour relever le moral des Canadiens en cet immense malheur, son viril esprit alla tout droit à l'extraordinaire.

" Il comprit, dit Garneau, que ce n'était qu'en frappant des coups audacieux qu'il pourrait sauver le Canada, relever

le courage des habitants, reconquérir la confiance des Sauvages alliés et rétablir l'honneur des armes françaises. "

* * *

La Nouvelle-Angleterre comptait alors deux cent mille habitants, le Canada en avait à peine douze mille. Cependant Frontenac résolut de porter la guerre jusqu'au coeur des colonies anglaises qui excitaient sans cesse les Iroquois et les poussaient aux derniers excès.

Trois détachements partirent de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec en plein hiver. Ces vaillants n'étaient pas trois cents et par la forêt neigeuse, vieille comme le monde, que les seuls cours d'eau interrompaient, ils s'en allaient à des centaines de lieues, attaquer les forts anglais!

Jamais dessein ne parut plus insensé. Ce qu'ils eurent à surmonter de dangers, de fatigues et de souffrances n'est pas concevable. Mais cette prodigieuse campagne les couvrit de gloire. Shenectady (à dix-sept milles d'Albany), Salmon Falls et Casco furent entièrement détruits ([3]).

([3]). Quelques écrivains ont voulu faire retomber sur les Français les cruautés exercées parfois sur les prisonniers ennemis par leurs alliés sauvages, notamment dans ces expéditions contre les colonies anglaises. M. l'abbé Ferland, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, fait d'abord remarquer que ces expéditions avaient été provoquées par les colons de la Nouvelle-Angleterre, lesquels, alors même que les Iroquois exerçaient leurs horreurs dans le gouvernement de Montréal, les excitaient à continuer leur guerre d'extermination; que les Français n'avaient plus d'autre moyen de défendre leur pays, leurs foyers, leurs biens et leurs familles contre la fédération iroquoise, alliée des Anglais; que leur petit nombre les obligeait de s'adjoindre des Sauvages, et que, malgré tous leurs efforts, il n'était pas toujours possible d'arrêter leur cruauté naturelle. Nous ferons remarquer ici que soixante ans plus tard, après une longue paix où le naturel sauvage eût dû être adouci, Montcalm alla jusqu'à exposer sa vie pour empêcher ses Sauvages de torturer les prisonniers. — *Annales des Ursulines de Québec.*

Ces succès merveilleux jetèrent l'effroi dans la Nouvelle-Angleterre et valurent aux Français l'admiration des indigènes. Longtemps après, ils en parlaient encore avec stupeur.

Les Canadiens avaient lavé l'honneur militaire flétri. Et quand les colons anglais tentèrent de prendre leur revanche sur Québec, on sait avec quelle superbe crânerie Frontenac repoussa la flotte ennemie.

* * *

Pierre Boucher se sentait rajeunir à ces glorieuses nouvelles. Il oubliait les hontes que la faiblesse de Denonville nous avait values. L'héroïsme des Canadiens lui faisait tout espérer. Comme Talon, il pensait que la Nouvelle-France serait quelque chose de grand.

Les colons-soldats venaient causer avec lui de ces beaux faits d'armes. Tous les coeurs en étaient transportés, mais un grand deuil assombrissait la gloire éclatante des victoires remportées par une poignée d'hommes; Lemoine de Sainte-Hélène — l'idole des milices et du pays tout entier — avait été tué au siège de Québec.

* * *

Les triomphes des Canadiens avaient d'abord interdit les Iroquois, mais leurs alliés, les Anglais, ne cessaient de les aiguillonner, et en 1691, au temps des semailles, ils reprirent leurs courses dans le haut de la colonie.

Toute tentative de culture entraînait danger de mort et la disette qui se faisait sentir depuis la guerre devint extrême. " L'été de 1691, dit un mémoire du temps, le pain fut rare et cher, quoique l'on eût fait venir de France quantité de farine que l'on envoyait en barque de Québec à Montréal; et pen-

dant l'été, le vent fut si peu fréquent que les barques demeuraient un mois et six semaines en chemin, ce qui obligeait d'envoyer de gros convois au devant. "

C'était donc en ramant que les colons bien armés allaient quérir la farine qui manquait au foyer. Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée des souffrances de leur vie d'alarmes et de misères.

" L'argent avait disparu, dit Garneau, et il fallut émettre une monnaie de carte. Les denrées et les marchandises n'avaient plus de prix. Les munitions de guerre manquaient et l'intendant fut obligé de faire fondre les gouttières des maisons et les poids de plomb pour faire des balles. "

Alors, les balles étaient chose aussi nécessaire que le pain. Le pays presque tout en forêt était ouvert aux ennemis. Il fallait se tenir retranché et n'aller aux champs qu'armé et par troupes.

Une flotte anglaise se préparait à renouveler l'attaque contre Québec. La France envoya une escadre au Cap Breton pour l'arrêter et laissa aux colons la rude tâche de se défendre contre les Iroquois.

Frontenac les protégeait tant qu'il pouvait. Il avait organisé des corps volants chargés de prévenir les surprises. Mais les bandes infernales semblaient sortir du sol. Dans presque toutes les campagnes de Montréal, il y eût des rencontres sanglantes.

Contrecoeur et Saint-Ours furent incendiés, mais les habitants rivalisaient avec les troupes de patience, d'ardeur, de courage ([4]), et les féroces ennemis se heurtèrent presque partout à une défense invincible.

([4]) Dans un combat où les Iroquois s'étaient retranchés dans une maison, et s'y défendaient avec désespoir, on vit quelques Canadiens s'avancer jusqu'auprès des fenêtres et en tirer par la chevelure les Sauvages qui se présentaient pour tirer. — *Garneau.*

Le péril continuel avait aguerri la population : les femmes et les enfants se battaient comme les hommes ([5]).

Il paraît que la gaieté n'en souffrait pas. Le plus grand mal alors de cette guerre de guérillas c'était qu'en beaucoup d'endroits on ne pouvait cultiver les terres.

(À SUIVRE.)

Laure CONAN.

([5]) Qui ne sait que Madeleine de Verchères — fillette de quatorze ans — défendit un fort durant huit jours contre une bande d'Iroquois.

XIIe Congrès international de Géologie

Tenu à Toronto, 6-14 août 1913

(SUITE)

JUSQU'ICI, j'ai glané à propos du congrès de Toronto; je n'ai encore presque rien écrit touchant le congrès lui-même. Un congrès suscite naturellement l'idée d'un groupe de spécialistes réunis pour discourir sur leur art ou leur métier. Les congressistes de Toronto n'ont pas failli à cette tâche. Je dirai donc ce qui a fait le sujet de nos principales discussions. Toutefois, je me garderai d'entrer dans le détail de tous nos palabres, pour la double raison que la matière n'intéresserait qu'un petit nombre d'initiés et que je serais forcé d'user d'un vocabulaire qui ferait peut-être un fâcheux contraste avec la belle langue que les écrivains habituels de la *Revue Canadienne* ont le grand souci de cultiver.

Je fais allusion, on le comprend, au lexique de la Géologie. Quant au langage des conférenciers, les journaux ont déjà fait connaître que le français fut la langue officielle du congrès, comme il l'est d'ailleurs de toutes les assises internationales. Sir Charles Fitzpatrick n'oublia pas de proclamer cette entente au début de son discours. " J'apprends, dit-il, que parmi les délégués de ce congrès on ne parle pas moins de vingt-trois langues différentes, et s'il m'est doux, en cette occasion, de revenir pour quelques instants à celle que m'ont enseignée mes anciens professeurs canadiens-français, il est aussi de mise, pour vous souhaiter la bienvenue, d'adopter la

langue officielle du congrès, qui est en même temps l'organe des intellectuels, le *doux parler* de France. De plus le français est une des deux langues officielles de ce pays. C'est la langue que parlèrent les premiers pionniers, prêtres, soldats ou marchands, qui remontèrent le Saint-Laurent, explorèrent les Grands Lacs, découvrirent le Mississippi et posèrent d'une façon si solide et si profonde les bases de la nation canadienne. "

J'applaudis en moi-même à ces généreuses paroles et je me sentis au coeur une fierté en pensant qu'elles étaient prononcées dans la langue de ma province, par un homme de ma province, et qu'il m'était donné de jouir de ce plaisir dans le milieu le moins français du Dominion. Mon chauvinisme était encore accru par la vue, dans cette belle *Convocation Hall* de l'Université de Toronto, où nous étions réunis, d'un des plus grands orgues du Canada — le plus puissant de la ville de Toronto — que j'avais vu construire, par des ouvriers canadiens-français, dans les ateliers éminemment canadiens-français de MM. Casavant et Frères, de Saint-Hyacinthe (1).

Le français, je l'ai entendu derechef, ce premier jour du congrès, dans la bouche du septuagénaire autrichien Tietze, ancien président du congrès géologique de Vienne ; dans la bouche du suédois Backstrom, du russe Tscheryschew, de M. Adams, professeur à McGill et président du présent congrès, et, cela va sans dire, dans la bouche du parisien Defline.

J'aurais souhaité que MM. Falconer, recteur de l'Université de Toronto, Hearts, ministre des mines, Miller, chef du service géologique d'Ontario, Brock, secrétaire du con-

---

(1) Cet orgue, je ne pouvais oublier qu'il avait servi, au cours de sa construction, à accompagner le chant de la messe en plein air lors des fêtes du centenaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

grès, nous fissent pareillement entendre le *doux parler* de France; mais pour ces messieurs, tous ontariens, le protocole fut lettre morte. Il leur serait peut-être permis de présenter plusieurs raisons de cette prétérition; il m'est également permis d'en soupçonner la première et la plus impérieuse ! Serait-il téméraire de conjecturer, en plus, que le maire de Toronto, dont l'absence fut remarquée, et le lieutenant-gouverneur d'Ontario qui refusa, avons-nous appris, d'assumer le rôle qui lui revenait obligatoirement en cette séance d'ouverture du congrès, auraient été empêchés pour les mêmes motifs de s'exprimer en français? Quoiqu'il en soit, le fait vaut d'être noté que seuls les délégués des Etats-Unis et les délégués canadiens, autres que ceux de la province de Québec, ne surent pas faire preuve de leur connaissance de la langue française. Par contre, la plupart des délégués d'outre-mer, de même que les délégués du Mexique et de l'Amérique méridionale, parurent glorieux, en toutes les occasions, d'exhiber leur science de la langue protocolaire.

Il ressortait forcément de ce contraste que les derniers revêtaient aux yeux des assistants une sorte de lustre ou de supériorité intellectuelle, tandis que les premiers, semble-t-il, ne devaient pas être éloignés d'éprouver en eux-mêmes un commencement d'humiliation et comme un rapetissement à certains égards en l'esprit des centaines de géologues présents.

* * *

Toronto qui se flatte d'être la ville des congrès recevait néanmoins un congrès international pour la première fois. Trente-huit pays, vingt-cinq gouvernements et plus d'une centaine de corps enseignants et de sociétés savantes y étaient représenés par 500 délégués, tous versés en leur art, tous désintéressés, tous plus désireux de découvrir une faille ou une

anticlinale que le filon métallifère le plus précieux. Ils étaient venus des laboratoire des vieilles universités européennes, aussi bien que des camps miniers des Andes, des Montagnes Rocheuses et des Ourals. Il y avait un jeune boër qui se battit bravement, vers 1900, pour Paul Kruger, et qui aujourd'hui est attaché au bureau des mines à Ottawa. Il y avait un délégué de la Chine, et celui-ci mérite une mention spéciale. Ce *céleste* géologue, débarqué au port de San Francisco, avait dû subir toute la rigueur des lois d'exclusion en vigueur chez nos voisins et traverser le territoire américain sous le régime des marchandises en transit (*in bond*) avant de mettre le pied sur le sol canadien.

La première idée de convoquer un Congrès de Géologie remonte à l'exposition universelle de Philadelphie, en 1876. Sterry Hunt, ancien professeur de chimie à l'Université Laval de Québec, fut le secrétaire du comité qui élabora à cette fin une ébauche d'organisation. Deux autres Canadiens, Selwynn et Paul de Cases, faisaient pareillement partie de ce premier bureau. Le congrès tint sa première séance régulière à Paris en 1878, et sa dernière, la onzième, à Stockholm, il y a trois ans. Après le Canada, qui voit aujourd'hui la douzième, la Belgique, sans prendre frayeur du chiffre fatidique, souhaite à l'avance la bienvenue à la treizième séance, en 1917.

Le but d'un Congrès de Géologie n'est pas celui que lui prêtait un journaliste né malin, *to rub theory against theory,* mais de promouvoir l'avancement de la Géologie au double point de vue de la science pure et de ses applications aux arts et à l'industrie.

Outre ce but général, qui reste toujours à l'affiche, chaque réunion du congrès prépare à l'avance, avec le concours de spécialistes choisis parmi les plus célèbres des cinq conti-

nents, une ou plusieurs monographies de grande valeur. Le congrès de Stockholm a fourni la matière de deux volumes in-quarto traitant, l'un du *Changement de climat depuis l'époque glaciaire,* le deuxième des *Gisements de minérais de fer* sur notre globe. Au congrès de Toronto avait été assignée la tâche, dont je parlerai plus loin, de faire le *Calcul des réserves de charbon* dans les pays civilisés.

Il a bien fallu renoncer au projet qui dans l'esprit des fondateurs devait être le but pratique du congrès de Géologie et lui conférer dès ses débuts une importance et une autorité de premier ordre. Nos devanciers, en effet, avait rêvé l'adoption d'une *gamme internationale de couleurs* pour la représentation des terrains géologiques, et surtout la composition d'un *lexique technique universel* qui fût assez étendu pour comprendre les noms de toutes les formations importantes aujourd'hui connues, et assez intelligibles dans les termes pour permettre aux géologues de comparer entre elles les classifications stratigraphiques particulières usitées chez les diverses nations.

Je crois qu'une gamme de couleurs, au moins pour les principaux terrains, a fini par rallier la plupart des suffrages. Mais si l'échelle des couleurs est indépendante des nationalités, il n'en est pas ainsi de la langue. C'est pourquoi le lexique géologique universel reste toujours à faire. On a proposé, sans succès, une langue artificielle, le volapuk ou l'esperanto. Chaque peuple tient au vocabulaire reçu dans ses écoles, quitte à n'être pas compris par son voisin. Notre *laurentien,* par exemple, malgré son importance en Géologie locale, ne signifie rien en dehors de l'Amérique et très peu de chose en dehors du Canada.

Mieux vaudrait, à mon avis, diriger les bommes volontés des gouvernants, si jamais elles se rencontrent, vers l'adoption d'une unité de premier ordre, d'un méridien unique, d'un

système unique et universel de poids, de mesures, de monnaies. On sait que les généreux efforts tentés à cette fin en divers lieux n'ont abouti finalement qu'à un lamentable échec. Les peuples garderont donc leur abécé géologique particulier de même que leur méthode de mesurage et nous continuerons à ne nous entendre qu'à demi.

Dès notre première séance nous pûmes constater et toucher du doigt, pour ainsi dire, les ennuis résultant de la variété des classifications et des échelles de valeurs économiques, à propos du premier article du programme de notre congrès qui était — je l'ai dit plus haut — le calcul des réserves de charbon.

La commission chargée de ce travail avait pris son rôle au grand sérieux. Elle nous a présenté un rapport en trois gros volumes in-quarto contenant l'étude de soixante-quatre pays, dont celle de la Chine, préparée par le Dr Noah Drake, n'est pas la moins intéressante.

Ce rapport nous enseigne que les gisements connus renferment, en chiffres ronds, 7,400,000 billions de tonnes de charbon de toute nature. La consommation totale dans le monde entier, fut, en 1910, de 1,145 millions de tonnes. A ce compte, il en reste pour plusieurs millions d'années à venir. Peu de pays sont absolument dépourvus de charbon. La Suisse toutefois se voit menacée d'une disette. Ses houillières ne renferment plus que quelques billions de tonnes. Le Canada dépense annuellement 12 millions de tonnes et il a une réserve en vue de 1,000 billions. L'Angleterre possède 190 billions, l'Allemagne 94 billions, la Russie 235 billions. Les Etats-Unis, avec leurs 3,225 billions, l'emportent incontestablement sur tous les pays; ils ont brûlé jusqu'à aujourd'hui 11 billions. Ce qui n'est pas connu de tout le monde, c'est que la Chine est riche de 407 billions de tonnes de charbon dur. M. Defline, ingénieur au corps des mines, délégué du gouver-

nement français, nous dit que les charbonnages de la France ne sont opérés nulle part à plus de 4,000 pieds de profondeur et qu'ils renferment encore 20 milliards (billions) de tonnes après en avoir fourni 1½ milliard.

Ces chiffres, quelque rassurants qu'ils soient, ne nous renseignent pas parfaitement sur la valeur monétaire du précieux combustible. Car il y a charbons et charbons, de même qu'il y a fagots et fagots. Nous connaissons l'anthracite, la houille, le charbon brun, les liquites, les cannels, les bogheads, etc., dont la valeur peut différer de l'un à l'autre dans la proportion de un à dix, de un à vingt. Faut-il continuer de les classer simplement suivant cette nomenclature? Ou vaut-il mieux les distinguer par les qualificatifs de charbons flambants et non-flambants, de charbons à longue flamme et à flamme plus courte? Conviendrait-il de fixer une échelle de valeur absolue basée sur le nombre de calories que les charbons dégagent dans le foyer? Et encore, sera-ce par la calorie-gramme ou par la b. t. u. (*british thermal unit*) ? Autant de questions, autant de sujets de discussion et de divergences issues de la mésentente internationale que tout le monde déplore et que personne ne peut corriger.

Je dois dire cependant qu'un jeune chimiste a proposé une classification des charbons tout à fait originale. A la surprise de l'auditoire, il a présenté le microscope comme le seul instrument apte à rectifier les vieilles méthodes de classement, en révélant la nature intime des combustibles fossiles et partant leur valeur économique. Sans doute, l'étude microscopique des végétaux fossiles est intéressante et instructive. Elle a déjà occupé plusieurs savants. L'un d'eux, M. Renault, a même trouvé, au sein de leur tissu, et à l'état fossile pareillement, la plupart des bactériacées aujourd'hui vivantes à la surface du sol, microcoques, bacilles, streptocoques, etc. Mais voyez-vous le charbonnier à son comptoir,

armé du microscope et examinant la texture des sigillaires, des lepidodendrons, des calamites de l'époque carbonifère et des divers étages houilliers avant de conclure ses ventes ou ses achats !

Dans la soirée, M. E. de Margerie, ancien président de la Société de Géologie de France, nous entretint longuement, en anglais, de la carte géologique de notre globe. Il nous apprit que la dernière et la plus connue des cartes du globe, publiée en 1861, est à peu près sans utilité aujourd'hui. L'Europe et l'Amérique du Nord possèdent chacune une carte nouvelle préparée, la première par une commission européenne et l'autre par le bureau de Géologie des Etats-Unis avec le concours de la commission géologique du Canada. Les cartes continentales sont les seules désirables, vu que l'eau couvre les sept-dizièmes de la terre et que la surface liquide occuperait presque tout l'espace sur une carte mondiale. Le conférencier suggère de confier à des géologues allemands et à des éditeurs allemands la tâche de faire la carte de l'Amérique du Sud. Les Français pourraient se charger de la carte de l'Afrique. Quant à la préparation de la carte de l'Asie, on pourrait utiliser les travaux des commissions particulières des divers gouvernements et demander aux Anglais de l'imprimer. L'Australie serait priée de construire sa propre carte. Il ne resterait plus à faire que la carte de l'Océanie et des régions polaires, nord et sud, et M. de Margerie pense que ce dernier travail n'est pas le plus pressant.

* * *

Les lignes qui précèdent disent assez que le premier jour du congrès fut bien rempli. Les jours suivants, plusieurs comités tinrent conseil afin de discuter quelques sujets par-

ticuliers. Il fut question d'un prix destiné à récompenser le meilleur travail ou la plus grande découverte géologiques ; de la fondation d'une revue internationale de Géologie; d'une commission paléontologique ayant une branche spéciale pour l'étude des fossiles de l'homme; d'un lexique stratigraphique disposé par ordre alphabétique; d'une commission internationale des glaciers.

Pendant que les comités délibèrent, les autres congressistes réunis dans les diverses salles de l'édifice de la physique, peuvent entendre une lecture, selon leur goût, ou sur la formation des Andes en Argentine, ou sur les mouvements sismiques en Malaisie, ou sur les dépôts de pétrole dans les Iles Philippines, ou sur l'âge des montagnes de la Scandinavie et la ressemblance de celles-ci avec nos Laurentides....

(À SUIVRE).

C.-Philippe CHOQUETTE.

Place aux Vieux !

DANS le domaine de l'action surtout, la substitution de la jeunesse à la vieillesse est devenue une véritable manie. Nous croyons à tort que l'activité, même doublée de science, suffit à remplacer l'expérience. Plus soucieux de démolir fiévreusement que d'édifier solidement, nous agissons comme les enfants. Ils rompent leurs joujoux mécaniques pour en découvrir le principe moteur ; ils ne songent pas qu'ils devront demander à leurs aînés la réparation des dégâts. Nous, de même, en brisant les vieux, nous ne nous rendons pas compte combien nous écrasons de coeurs sensibles et de vies précieuses.

Sans doute, quand leur incompétence entrave sérieusement la marche d'une entreprise, on est excusable de leur substituer des jeunes, devenus déjà des vieillards par leur expérience. On a tort, et gravement tort, de sacrifier les vieux parce qu'ils sont vieux et de hisser les jeunes au pinacle uniquement pour cela qu'ils sont jeunes.

* * *

Que de lacunes chez elle devraient inspirer à la jeunesse plus de retenue !

Elle est fanfaronne. Elle affiche un immense dédain pour les trésors de l'expérience et s'imagine volontiers que la vieillesse n'a rien à lui apprendre.

Superbe dans sa montée vers la vie, elle voit d'un mauvais oeil ceux qui penchent vers leur déclin. Elle ignore que, dans les têtes solides, les facultés mentales, au lieu de s'affaiblir,

se développent d'année en année. L'esprit n'a guère atteint sa plénitude avant la quarantaine. La plupart des chefs-d'oeuvre de l'art et des découvertes scientifiques sont le fait d'hommes qui avaient dépassé la cinquantaine.

La jeunesse soigne mieux le détail que les grandes ligues. Elle oublie souvent que les détails n'ont de valeur que dans la mesure de leur proportion à l'ensemble, de leur harmonie avec l'oeuvre totale.

Et les jeunes n'ont pas encore touché toute la gamme de la vie. Leur rôle consiste à prendre le ton, non à le donner.

Parce qu'elle dédaigne de constater tous ces défauts, la jeunesse se montre souvent à l'égard des vieux d'une morgne insupportable.

* * *

Ces vieux, cependant, que de qualités ils possèdent encore ! Malgré le sophisme ingénieux par lequel on tente de se convaincre que ceux qui ont fait leur marque ont perdu leur valeur et doivent être relégués à l'arrière-plan, on ne fera pas que ce qui a beaucoup servi ne puisse continuer à servir.

On prise fort aujourd'hui les antiquités : vieilles cathédrales, meubles antiques, étoffes brochées d'autrefois, oeuvres d'art léguées par un passé patient. Ces oeuvres d'art accumulées dans nos musées sont-elles plus précieuses que les expériences entassées dans le coeur des vieux? Ces étoffes offrent-elles plus de continuité dans leur tissu que les vieux dans la trame de leur vie si remplie ? Ces meubles si résistants ont-ils plus de solidité que l'indomptable caractère de nos aînés? Et ces temples si ornementés, contiennent-ils plus de richesses que les têtes si nobles de nos vieillards ? L'étonnante chose de voir si appréciée une momie de quarante siècles, et si mé-

prisé, du moment qu'il porte quelques rides, un torse vigoureux de quatre-vingts ans !

La vieillesse, comme ces souvenirs, a sa place marquée dans le monde. Elle y représente le raisonnement, l'expérience. Ce sont là contre-poids nécessaires à l'équilibre de la société. Le coeur des vieux ressemble à ces conques marines où bourdonne " le confus et majestueux murmure de l'océan ". Il répète la mélodieuse musique de l'univers ; il en est la symphonie.

Même les très vieux accomplissent leur mission. Dégagés des emballements qui font le malheur de la jeunesse, ils pleurent à la voir poursuivre ses chimères. Ils gémissent quand elle se heurte sur les murs dans sa course aventureuse. Ils crient : gare ! aux jeunes qui s'égarent.

* * *

Pourquoi donc écarter ainsi les vieux ? Pourquoi ne pas leur conserver, dans la vie sociale comme au foyer domestique, leur juste place ? Ne sont-ils pas assez endoloris déjà par le sentiment secret de leur apparente inutilité ?

En lésant les vieillards, en hâtant leur déclin par ses emportements, c'est elle-même que la jeunesse frappe au coeur. Ceux qu'elle a eus pour maîtres dans son enfance, elle gagnerait à les retenir au moins comme les conseillers de sa vie active.

Leurs leçons de jadis étaient marquées au coin de l'affection. Leurs avis d'aujourd'hui traduiront une sagesse inspirée. N'a-t-on pas dit que la vieillesse est le noviciat du ciel? Après nous avoir enseigné à bien vivre, les vieux nous apprennent à bien mourir.

Corinne ROCHELEAU.

La Vie économique et sociale

CE QUI SE PASSE CHEZ LES SOCIALISTES ALLEMANDS

LA MORT DE BEBEL ET LE CONGRES D'IENA

DANS l'histoire du mouvement socialiste allemand, l'année 1913 marquera une date importante à un double point de vue : d'une part, Bebel, qui fut l'organisateur principal avec Lubknecht et était resté le véritable directeur de la *sozialdemokratie,* est mort au milieu du mois d'août; d'autre part, le congrès annuel du parti, qui s'est tenu en septembre à Iéna, a constitué une brillante victoire pour les révisionnistes, c'est-à-dire pour l'élément socialiste relativement le plus modéré ou, si vous préférez, le moins violemment révolutionnaire.

* * *

Auguste Bebel naquit à Cologne, le 22 février 1840. Sa mère était d'une famille de petits propriétaires et son père était sous-officier dans un régiment d'infanterie. Il reçut une première éducation militaire qui lui donna l'habitude de la discipline. Cette formation exerça quelque influence sur sa façon de comprendre la politique : chef socialiste, Bebel entendit être obéi presque comme s'il eût été un officier parlant à de simples soldats. Chez le militant révolutionnaire,

le " sous-officier " n'a jamais complètement disparu. Et cela explique encore que Bebel ne fut point un internationaliste à la façon de bon nombre des socialistes français : il avait l'admiration de la puissance allemande, et, un jour, il laissa entendre que,si la frontière était jamais franchie par l'ennemi, il n'hésiterait point, malgré son âge, à prendre le fusil.

Dans sa jeunesse, Bebel avait voulu s'engager comme volontaire dans la guerre franco-autrichienne. Mais la paix de Villafranca vint l'empêcher de réaliser ses projets belliqueux. Peu de temps après, lorsqu'il eut atteint l'âge de la conscription, il fut réformé pour faiblesse physique. Dès lors il se décida à entrer en apprentissage chez un maître tourneur. Puis, comme tous les " compagnons " de cette époque, il entreprit son tour d'Allemagne, et, dans ce voyage professionnel, eut l'occasion de fréquenter les *gesellenvereine* qui venaient d'être fondés par l'illustre Kolping dont on célèbrera le centenaire au mois de décembre de cette année. Dans le premier volume de ses *mémoires,* Bebel parle avec sympathie de l'accueil qu'il reçut dans ces milieux catholiques.

Maître ouvrier en 1850, il alla s'établir à Leipzig comme petit patron et se spécialisa dans la fabrication des boutons de porte en corne. Jusqu'en 1889, il continua à s'occuper de son métier, développant ses affaires, et, lors même qu'il était en prison pour délits politiques, il ne cessa jamais sa correspondance commerciale. En 1874, il s'associa avec un négociant pour fonder une petite fabrique de boutons de porte en bronze. Tandis que son associé dirigeait le travail, il se fit voyageur de commerce pour le compte de la maison.

A peine arrivé à Leipzig, en 1860, Bebel s'était occupé de grouper des ouvriers dans des sociétés d'éducation. A ce moment, il n'était pas encore socialiste, mais simplement radical. Ce n'est que vers 1864 qu'il commença à subir l'in-

fluence de Lassalle et, bien vite, celle de Karl Marx par l'intermédiaire de Liebknecht; en 1866, Bebel adhéra à l'Internationale, et, en 1868, il réunit sous le nom de parti ouvrier socialiste les organisations populaires qu'il avait créées.

Déjà, en 1867, Bebel avait été député au Parlement de la Confédération de l'Allemagne du Nord; il resta jusqu'à sa mort (à l'exception de la période 1881-1883) membre de cette assemblée transformée en 1871 en Parlement d'empire: ainsi donc, Bebel fut le premier député de ce parti de la Sociale qui compte aujourd'hui cent-onze représentants au Reichstag.

Il n'est que juste de rappeler qu'au fort de la guerre franco-allemande, dans la séance du 25 novembre 1870, Bebel protesta contre un nouvel emprunt destiné à faciliter la poursuite de la guerre. Contrairement à la thèse du gouvernement prussien, il affirma qu'il était faux que le cabinet de Berlin ne trouvait pas en face de lui un gouvernement capable de discuter la paix. Son discours, très énergique, fut accueilli par des sifflets. Il n'en continua pas moins son opposition. L'organe central du parti, le *Volkstaat,* publia à partir du 21 septembre 1870, en tête de chaque numéro, ce mot d'ordre: " Une paix équitable avec la République française ! Pas d'annexion! Le châtiment de Bonaparte et de ses complices! " Le 2 décembre, le président donna lecture d'une lettre de félicitation adressée par le consul de France à Vienne, M. Lefaivre, au député Bebel. Cette lettre rendit beaucoup plus difficile au *Reichstag* la position du meneur socialiste. Quinze jours plus tard, il fut arrêté sous l'inculpation de haute trahison; mais on dût le relacher le 28 mars, car l'instruction préliminaire n'avait fourni aucune preuve. Le 24 avril, dans la discussion de nouveaux crédits de guerre, il protesta contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Le 29 mai, malgré les huées de l'assemblée, il soutint la même thèse lors de la discussion du projet de loi relatif à la réunion de l'Alsace-Lorraine à l'empire.

Cette attitude devait en faire un ennemi irréconciliable de Bismarck qui, en mars 1872, le fit poursuivre sous l'inculpation de haute trahison : Bebel fut condamné à deux ans de forteresse. A plusieurs reprises, il fut encore condamné à la prison. Avec une certaine malice, il déclarait plus tard que les cinquante-six mois passés de force dans le calme d'une citadelle lui avaient été des plus profitables,car ils lui avaient permis de compléter les lacunes de son instruction primaire.

Ces emprisonnements successifs pour les idées révolutionnaires n'avaient pas été non plus sans accroître son prestige aux yeux des masses socialistes : peu à peu, il acquit, dans le parti, une influence prépondérante — d'autant plus grande qu'il se montrait parfois terrible dans ses attaques, et partant était très redouté. Comme on l'a dit, il n'appartenait point à la race des orateurs qui aboient, il était de ceux qui griffent. Son autorité provenait non point de sa science, qui était relativement courte, mais de son bon sens et surtout d'un instinct très sûr qui lui faisait oujours deviner de quel côté s'arrêterait la foule. " Dans les discussions du comité du parti, on répétait qu'on ne pouvait rien faire contre Bebel parce que les masses seraient toujours avec lui. Cette extraordinaire faculté s'explique si l'on songe que, de tous les leaders du parti, cet ancien voyageur de commerce était le plus proche des foules. " Bebel était plus orateur qu'écrivain. De ce qu'il a écrit, deux livres seulement pourront survivre : c'est d'abord *Unsere Ziele* (*Notre but*), c'est ensuite et surtout son volume célèbre *die Fran und der Sozialismus* (*la Femme et le Socialisme*) dans lequel il combat la conception chrétienne du mariage et de la famille.

* * *

La mort de Bebel allait-elle provoquer de grands chan-

gements à l'intérieur du parti socialiste allemand? C'est ce qu'on se demandait dans la seconde quinzaine du mois d'août. La question était d'autant plus naturelle que deux tendances se disputent âprement la direction du parti : d'un côté, à l'aile gauche, les intransigeants avec Ledebour, Liebknecht (le fils de l'ancien compagnon d'armes de Bebel), Rosa Luxembourg et Clara Zetkin ; d'autre part, à l'aile droite, les révisionnistes comme Bernstein, Frank, Heine et David. Quelle est celle de ces deux fractions qui allait désormais l'emporter? Jusqu'à présent, Bebel avait été en quelque sorte l'arbitre entre les deux groupes, terminant les débats épineux, d'une part, en faisant voter une formule qui, par ses termes violents, donnait satisfaction aux radicaux, mais d'autre part, en limitant la portée pratique de ce vote par l'appui qu'il donnait aux révisionnistes dans les séances particulières de comité. Ce double jeu avait maintenu un certain équilibre entre les deux tendances.

Mais, Bebel une fois disparu, qu'allait-il se passer ?

La première décision prise fut d'ajourner d'un mois le congrès annuel du parti qui devait se tenir dans la seconde quinzaine d'août : l'ouverture de la *semaine rouge* fut fixée au 14 septembre.

A la date fixée, plus de 500 délégués, venus de toutes les parties de l'Empire, se trouvèrent réunis dans le grand *hall* de la Maison du peuple de la ville d'Iéna. La première séance fut, comme toujours, consacrée aux discours de bienvenue et aux échanges de politesses internationales. Ceci fait, on aborda sans retard l'ordre du jour.

Deux questions présentaient une particulière importance et devaient donner lieu à un débat dont l'issue indiquerait à quelle fraction la direction du parti appartiendrait désormais au lendemain de la disparition du meneur et modérateur Bebel.

La première question était celle de la grève générale. Les congressistes devaient choisir entre deux motions : l'une, défendue par Mme Rosa Luxembourg et les intransigeants, présentait la grève générale comme le moyen révolutionnaire par excellence auquel le parti socialiste pourrait avoir recours le plus efficacement pour conquérir le suffrage universel en Prusse; l'autre, émanant de la direction du parti, condamnait " la théorie d'allure anarchique qui tend à considérer la grève générale comme un moyen qu'il est toujours possible d'employer pour remédier aux maux sociaux ", et, si elle n'écartait pas absolument l'idée d'user, en des circonstances exceptionnelles, de cette ressource extrême, elle rappelait au parti que le devoir actuel et essentiel est "l'oeuvre de réorganisation politique et syndicale ". Le débat fut très vif entre les deux fractions : finalement, les intransigeants furent battus et leur motion rejetée par 333 mandats contre 142.

Ce qui semble avoir constitué l'élément principal de cette majorité, ce sont les délégués des syndicats socialistes. L'un de ceux-ci, M. Braun, membre de la Commission générale des syndicats, attaqua véhémentement la proposition des radicaux: " Rosa Luxembourg, déclara-t-il sans galanterie, n'a pas développé d'arguments. Nous avons seulement entendu des phrases révolutionnaires: rien de plus. Elle connaît bien peu le monde des syndicats. Si elle croît que lorsque les secrétaires des syndicats se réunissent, ils parlent de la grève générale, elle se trompe étrangement. Au reste quel serait le but de la grève générale? L'obtention du suffrage universel en Prusse. Cette question est-elle devenue assez brûlante pour que nous risquions d'arrêter, à cause d'elle, le développement de nos organisations? " Et, après avoir rappelé les échecs lamentables de la grève générale en Hollande, en Belgique et en Suède, M. Braun a conclu: ".... Nous risquons de perdre

le fruit de vingt années de travail; c'est énorme. Il est criminel de jouer avec des idées chimériques. Vous voterez contre la motion de Rosa Luxembourg. Elle ne contient rien de plus que celle du bureau du parti, si ce n'est sa phraséologie révolutionnaire. Rosa Bonheur marche sur les traces des syndicalistes français ([1]). Elle veut agiter et provoquer. Nous ne voulons pas de semblable méthode en Allemagne. N'abandonnons pas nos anciens moyens de combat. " On comprend l'habile modération du représentant des syndicats socialistes allemands quand on connait la puissance et la fortune de ceux-ci.

Une note, publiée quelques jours avant le Congrès d'Iéna par la direction centrale de ces syndicats, annonçait qu'au 31 décembre 1912 ces groupements ouvriers socialistes comptaient 2,559,000 membres contre 2,400,000 un an auparavant. Les plus fortes organisations sont celles des ouvriers en métaux: 535,903 adhérents; puis viennent les ouvriers en bâtiment: 335,560, et les ouvriers des services de transport: 215, 948. Le nombre des femmes faisant partie des syndicats socialistes est passé de 191,000 en 1911 à 216,000 en 1912. Les recettes totales de ces associations professionnelles ont été de plus de 100 millions de francs en 1912 contre 90 millions, l'année précédente. Les dépenses ont été de 76 millions de francs contre 75 en 1911. Pendant le cours de l'année 1912, les syndicats socialistes dépensèrent environ 15 millions de francs pour leur administration, 11 millions pour la propagande et 46 millions en secours aux ouvriers. Sous cette dernière rubrique figurent environ 16 millions pour secours en temps de grève et 10 millions pour secours en temps de chômage. Enfin, en 1912, *les fonds de réserves des syndicats*

([1]) L'orateur socialiste allemand désigne sous ce terme général les dirigeants de la Confédération du travail — de la C. G. T.

socialistes se sont élevés de 77 *à* 100 *millions de francs.* Ce dernier chiffre, éloquent par lui-même, suffit à expliquer la prudence des chefs des *gewerkschaften* : on n'aime pas à exposer inutilement une fortune aussi rondelette que la leur.

La seconde question qui au congrès d'Iéna devait mettre aux prises intransigeants et révisionnistes était celle du vote récent des crédits militaires par la fraction socialiste du Reichstag. Les députés socialistes ont-ils eu raison ou non de contribuer à la réussite du projet financier qui était la base économique des nouveaux armements allemands? Les intransigeants ont soutenu ardemment la négative, tandis que les révisionnistes ont, non moins énergiquement, tenu pour l'affirmative. Après un long débat, qui fut moins vif cependant que l'on ne l'avait pensé, les révisionnistes l'emportèrent en faisant voter par 336 voix contre 140 d'abord la motion Wurm qui donne aux députés socialistes la plus grande latitude dans les questions fiscales. Ceci fait, on adopta une autre motion présentée par M. Hug et approuvant l'attitude du groupe parlementaire lors de la discussion des crédits militaires.

Pour apprécier l'étendue de la victoire des révisionnistes, il faut se reporter à dix ans en arrière. Au congrès de Dresde, en 1903, l'assemblée avait adopté par une majorité écrasante de 288 voix contre 14 la motion suivante : " Le parti affirme qu'il n'est point responsable de la situation politique et économique créée par le capitalisme. Il se refuse à accorder aucun crédit tendant à maintenir au pouvoir la classe dirigeante. " Par là même, on interdisait le vote du budget aux députés socialistes du Reichstag et des diverses Chambres des Etats confédérés. Cinq ans plus tard, au congrès de Nuremberg, le besoin d'adoucir cette résolution intransigeante commença de se faire sentir. Les députés socialistes des Chambres de Bade, de Bavière et de Wurtemberg ayant voté le budget de ces Etats, le

congrès blâma leur attitude, mais reconnut " que les députés socialistes pourraient voter le budget lorsque leur refus menacerait d'entraîner l'acceptation d'un programme financier plus défavorable encore à la classe ouvrière ". Cette motion, déjà très mitigée, fut acceptée par 258 voix contre 119. Evidemment les révisionnistes gagnaient du terrain. Tout en blâmant l'attitude des socialistes des Etats du Sud, le congrès admettait, en théorie, la possibilité, de voter le budget. On était à mi-chemin. Cinq ans se passèrent encore. Le 19 septembre dernier, au congrès d'Iéna, le parti vient d'accepter la thèse diamétralement opposée à celle qui avait triomphé à Dresde. Non seulement, il a admis en principe que, dans certaines conditions, les représentants socialistes pouvaient voter le budget, mais il leur a reconnu le droit d'accepter les lois financières; enfin il a donné sa pleine approbation aux députés du Reichstag qui, au printemps dernier, aidèrent au succès du projet fiscal militaire. C'est, on le voit, la négation complète du programme adopté à Dresde en 1903: dix ans ont suffi aux révisionnistes pour prendre dans le parti socialiste la place prépondérante.

Que sortira-t-il de cette prépondérance? L'unité socialiste allemande sera-t-elle longtemps maintenue?... Il serait difficile de le dire avec sûreté. La seule chose certaine, dès maintenant, c'est que cette orientation nouvelle du socialisme allemand aura une répercussion, plus ou moins grande, non seulement sur la politique intérieure de l'Empire, mais aussi sur le mouvement socialiste en Europe — et ceci ne saurait laisser personne indifférent.

Max. TURMANN.

Membre correspondant à l'Institut de France.

Haut et Bas Canada

1640 - 1645

(SUITE)

AU milieu de juin 1641, les Hurons, en arrivant aux Trois-Rivières pour y faire la traite, trouvèrent ce poste bloqué par les Iroquois que l'on croyait occupés bien loin de là. Selon leur coutume, après avoir fait quelques ravages, ils se préparaient à décamper pour aller ailleurs porter leurs coups. Le Père de Bréboeuf et les Hurons débarquèrent sans trop de difficulté.

Le Père de Brébeuf écrivait de Québec le 20 août 1641 : " Notre chrétienté naissante chez les Hurons compte environ soixante personne dont la vertu et la ferveur nous donnent de grandes espérances pour l'avenir. Chaque jour, nous voyons ces espérances se réaliser; le champ de nos travaux devient plus étendu... La mission des Neutres est échue au Père Chaumonot et à moi. Nous y avons déjà passé cinq mois; nous y avons beaucoup souffert. Si quelques-uns nous ont écoutés volontiers, le plus grand nombre nous ont repoussés, injuriés, menacés, et cependant à notre départ les principaux du pays nous ont invités à revenir. Le Père Chaumonot, j'en suis persuadé, est appelé à rendre de grands services. Il a fait des progrès surprenants dans la langue de ce peuple, peu différente de celle des Hurons. C'est vraiment un excellent coeur. "

La *Relation* de 1641 dit que les bourgades de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Joseph II chez les Hurons sont assez peuplées pour occuper de six à sept missionnaires, mais que l'on n'a pu y placer que les Pères Daniel et Lemoine. Les chemins étaient infestés d'ennemis.

L'été de 1641, les Arendaenrhonons (village Saint-Jean-Baptiste) partirent pour la guerre des Iroquois et furent battus. Leur chef était Atironta, l'un des deux frères du nom d'Aëoptahon. Le premier fut pris et brûlé en cette circonstance. L'autre se fit baptiser sous le nom de Jean-Baptiste, étant le premier adulte de cette mission admis dans l'Eglise en état de santé. La *Relation* de 1642, page 86, observe que les Français avaient eu une grande part à la cérémonie de ce baptême, " puisqu'il était question de faire revivre le nom d'Atironta, celui qui, autrefois, le premier des Hurons, avait descendu à Québec et lié amitié avec les Français ". Ne s'agit-il pas dans ce texte d'Ochatéguin ? Il pouvait avoir eu un double nom : témoin son successeur dont nous parlons en ce moment, qui était appelé Aëoptahon ainsi que son frère. C'est le jour du baptême en question que le nouveau chef déclara vouloir adopter de préférence le nom d'Atironta. " Dans ce pays, les enfants ne portent pas le nom du père... Celui qui prend (reçoit) un nom nouveau entre aussi dans les charges qui y sont annoncées, et ainsi il est capitaine si le défunt l'était. " C'est le cas de notre Aëoptahon devenu Atironta. Le 23 décembre 1645, à Québec, eurent lieu le baptême de Catherine, femme d'Atironta, et celui de leur fils Mathieu âgé de deux ans. Comme il y avait alors des assemblées pour la paix générale, le capitaine Jean-Baptiste Atironta s'y fit remarquer et fut très considéré de tous les partis. En 1647, son village l'envoya comme embassadeur chez les Onnontagnés et il parvint à délivrer quinze prisonniers hurons. Il passa l'hiver de 1648-

1649 à Québec. L'automne suivant, remontant par l'Ottawa, il fut tué dans une attaque des Iroquois, alors maîtres de toute la région.

C'est à Saint-Joseph II et à la Conception que l'on voyait le plus grand nombre de chrétiens en 1642. Les Pères Garnier et Lemoine desservaient alors Saint-Joseph. Cette même année, à Pâques, les fameux chefs de guerre Ahatsistcari et Astiskoua, tous deux de Saint-Joseph, se présentèrent à la résidence de Sainte-Marie pour recevoir le baptême, mais, une fois à la chapelle, Astiskoua se trouva pris d'une sorte de délire et retourna chez lui. Son compagnon fut nommé Eustache. Plus tard Astiskoua se fit baptiser sous le nom de Mathurin. C'était un chef de guerre reenommé, comme aussi Thomas Sondakoua et Martin Tehoachiakouan, qui se convertirent presque en même temps.

Le Père René Ménard demeura au pays des Hurons à partir du mois d'août 1641 jusqu'à juillet 1650. C'est aussi en 1641, croyons-nous, que le Père François Dupéron repartit pour l'Ouest, après quelques semaines de séjour à Québec. Celui-là encore ne devait revenir qu'en 1650, après les désastres inouïs que la rivalité des races sauvages attira sur les malheureux Hurons.

Le Père Jérôme Lalemant écrivait du pays des Hurons, le 10 juin 1642: " Nous avons été, cette année-ci, dans les Hurons, quatorze prêtres de notre compagnie, mais à peine nous voyons-nous un mois entier réunis ensemble. Nous nous sommes principalement dispersés durant l'hiver, qui est le fort du travail pour la conversion de ces peuples. Huit ont trouvé leur emploi dans les quatres principales missions huronnes que nous avons pu cultiver cette année. Les Algonquins qui habitent ici, proche de nos Hurons, ont occupé le travail de trois autres... Et ainsi le soin de la résidence de

Sainte-Marie (des Hurons) est demeuré en partage à deux seuls qui restaient, au Père Isaac Jogues et au Père François Dupéron. " (*Relation,* 1642, p. 57). Dans la même lettre, il dit que les Pères Pierre Chastelain et Pierre Pijart desservent les quatre bourgs hurons les plus rapprochés de Sainte-Marie; que les Pères François Lemercier et Paul Ragueneau sont au bourg de la Conception; que les Pères Charles Garnier et Simon Lemoyne sont à Saint-Joseph ; que les Pères Antoine Daniel et Pierre-Joseph-Marie Chaumonot sont à Saint-Jean-Baptiste. Tous ces postes étaient situés dans le pays des Hurons.

Daniel Carteron était employé des Jésuites aux Trois-Rivières en 1639. Il fit son dernier voyage de retour des Hurons en 1648, après quoi il demeura à la résidence des Trois-Rivières. En 1651, il accompagna le Père Buteux dans sa mission chez les Attikamègues du haut Saint-Maurice.

Nicolas Giffard, enfant, était au service des Jésuites chez les Hurons, de 1640 à 1645. Il paraît avoir été déchargé honorablement et il entra comme apprenti menuisier chez Zacharie Cloutier, de Beauport. Il devait être de la parenté du docteur Robert Giffard, du Perche, alors seigneur de Beauport et l'un des hommes les plus considérables de la colonie.

Etienne Racine, né en 1607, à Fumichon, près de Lisieux, Normandie, était à Québec dès 1637. L'année suivante, il y épousa Marguerite, fille d'Abraham Martin, propriétaire des Plaines d'Abraham, et il s'établit l'un des premiers à Sainte-Anne de la côte de Beaupré, où sa nombreuse descendance continue à se développer.

Gilles Bacon, natif de Saint-Gilles, près de Caen, Normandie, se maria en 1647 avec Madeleine Tavernier, du Perche, et se fixa au Château-Richer comme cultivateur. Sa famille existe encore à la côte de Beaupré.

Pierre Cochon, qui venait de passer cinq ans chez les Hurons, était contemporain de Jean Cochon établi à Château-Richer dès 1638 et dont la descendance est devenue très nombreuse. De Jean venaient l'honorable Joseph Cauchon, journaliste, gouverneur du Manitoba, et l'abbé Charles-Honoré Laverdière, historien de grand mérite.

Eustache Lambert, après son dernier voyage aux Hurons, devint maître de barque sur le Saint-Laurent. On le voit aux Trois-Rivières, à Québec, à l'île d'Orléans, et à Tadoussac en cette qualité. En 1653, il commandait une compagnie du camp volant. Trois ans plus tard, il épousa Marie Laurence à Québec, où il s'établit marchand et mourut en 1673, âgé de 55 ans, laissant une belle famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Lambert Dumont.

Il existait donc, à part les missionnaires, de 1634 à 1650, une classe de Français qui avaient intelligemment parcouru les grands lacs et qui pouvaient en parler d'autant mieux qu'ils savaient rendre leurs pensées au moyen de l'écriture. A la vue des contrées qui se déroulaient sous leurs yeux, ces voyageurs ne pouvaient manquer de réfléchir, d'enregistrer leur surprise et, une fois de retour sur les bords du Saint-Laurent, ils racontaient, en les poétisant, comme toujours, les choses extraordinaires dont ils avaient été les témoins. Les trois ou quatre cents âmes, qui composaient alors toute la colonie française de Québec, Trois-Rivières et Montréal, se trouvaient renseignées, au jour le jour, sur les découvertes de l'Ouest, sans se demander s'il plaisait ou non aux géographes de profession de noter ces connaissances nouvelles.

Avec les missionnaires, deux jeunes hommes revenaient de leur apprentissage au pays des Hurons: Couture et Boucher. Ces deux héros, plus célèbres par la suite qu'ils ne l'étaient alors, doivent probablement à l'expérience acquise

dans le Haut Canada les aptitudes qui ont établi leur renommée.

Gaspard Boucher et sa femme Nicole Lemaire, de Logny, au Perche, arrivèrent en 1634, avec cinq enfants dont l'aîné, Pierre, avait douze ans. Celui-ci s'engagea aux Jésuites en 1639 et partit pour le pays des Hurons. Retourné à Québec en 1641, il s'enrôla dans la petite garnison du fort. Vers l'automne de 1645, le poste des Trois-Rivières prenant de l'importance, on y envoya comme interprètes Charles Lemoine et Pierre Boucher. Celui-ci avait déjà deux soeurs mariées résidant dans ce lieu. L'année d'après, Gaspard et sa femme allèrent les rejoindre et s'établirent cultivateurs. En 1648, Pierre succéda à Margerie. La population des Trois-Rivières comptait cent âmes, sur lesquelles dix-huit étaient de la parenté de Boucher. Il fut vers ce temps, nommé commis-général du magasin de traite, le plus considérable de la colonie. A la création d'une église paroissiale (1651), il devint marguiller. La même année, eut lieu la première organisation de la milice, et il reçut le grade de capitaine. Le 9 juillet 1652, il épousa Jeanne Crevier, d'une famille de Rouen fixée en Canada depuis treize ou quatorze ans. La suite de sa longue carrière fut tout à fait brillante et l'une des plus remarquables de la colonie française au XVIIe siècle. Il fit la guerre avec succès, fut cinq ou six fois gouverneur des Trois-Rivières, fonda la paroisse de Boucherville, fut le premier Canadien anobli, laissa une vaillante et nombreuse descendance qui existe encore, écrivit enfin un livre de grand mérite sur les ressources naturelles de la Nouvelle-France.

Guillaume Couture, né en 1617, dans la paroisse Saint-Godard, en la ville de Rouen, paraît être arrivé en 1639 ou 1640 comme employé des Jésuites. Il était charpentier de son métier et possédait des terres à la Haye-Aubraye, à 15 kilomètres de Pont-Audemer, Normandie. En l'été de 1641,

revenant du pays des Hurons, il signa quelques actes, à Québec, au sujet de sa mère, sa soeur, son oncle et à propos des biens qu'il avait en France, puis il retourna tout de suite dans l'Ouest. Nous ne le perdrons pas de vue.

Un troisième personnage, de la même classe, se présente aussi à cette époque. Charles Lemoine, né à Dieppe vers 1625, vint au Canada en 1641, sous les auspices de son oncle le chirurgien Adrien Duchesne (établi en 1636), et partit aussitôt pour les missions huronnes, d'où il revint en 1645 et fut nommé interprète aux Trois-Rivières. L'année suivante, il servait en cette qualité à Montréal et il y demeura presque toujours par la suite. Jusqu'à 1685, date de sa mort, son nom est tellement mêlé aux événements principaux de la colonie que l'on ne saurait dresser sa biographie sans écrire un volume. Anobli en 1668, il a laissé des enfants qui ont jeté un très grand éclat sur la Nouvelle-France et la Louisiane : d'Iberville, de Sainte-Hélène, de Maricourt, de Martigny, de Châteauguay, et le baron de Longueil, fils ainé.

Philippe Amyot, arrivé en 1636, de Chartres, dans la Beauce, avec Anne Convent sa femme et deux ou trois garçons en bas âge, paraît avoir été le père de Jean qui fut élevé à Sainte-Marie des Hurons. Celui-ci devait être âgé d'une douzaine d'années en 1636, lorsqu'il prit le chemin des missions. De là, vers 1642-43, il descendit aux Trois-Rivières où il demeura comme assistant de François Marguerie successeur de Jean Nicolet dans les fonctions d'interprête. C'était un petit homme alerte, " plus rempli de courage qu'il n'a de corps ", doué d'une bonne humeur et d'une gaîté intarissables, qui se faisait aimer de tous. Comme il était d'une grande bravoure, habile à la guerre, exercé dans les voyages, on le respectait infiniment. Sa douceur, sa patience, la vie exemplaire qu'il menait sont consignées dans les écrits du temps. Les Hurons l'appelaient Antaiok : la chaudière. L'hiver de

1647-48, il provoqua tous les Français et les Sauvages des Trois-Rivières à la course, avec ou sans raquettes, et sortit vainqueur de la lutte. L'été précédent, aux environs du même lieu, il avait capturé l'assassin du Père Jogues et l'avait livré aux autorités. Le malheureux fut brûlé à Sillery. M. de Montmagny avait concédé à Amyot un grand terrain aux Trois-Rivières et il était occupé à y bâtir une maison, avant que de se marier, lorsque, le 23 mai 1648, lui et Marguerie se noyèrent en traversant le fleuve vis-à-vis du fort. Le cadavre d'Amyot fut trouvé à Sillery, celui de Marguerie à Québec, et on les inhuma dans ces endroits. Amyot avait dit au missionnaire : " S'il arrive que je meure, je désire que les bois de charpente et les autres matériaux de construction que j'ai rassemblés soient appliqués pour faire bâtir une petite chapelle à l'honneur de saint Joseph ".

Ces " voyageurs " ne doivent pas être confondus avec ceux que plus tard, on a appelés des " coureurs de bois ". Ces derniers étaient des gens allant à l'aventure parmi les Sauvages. Tout autres étaient les rares " engagés " de la Compagnie de la traite aux alentours de l'année 1640, et les "employés" des Jésuites dans l'établissement des missions. Quelques-uns de ceux-ci servaient à titre de " donnés ", parce qu'ils formaient corps avec l'ordre religieux, bien que dans un grade inférieur. Ce petit groupe de Français qui, les premiers, virent le pays des grands lacs, ne renfermait pas d'aventuriers selon le sens de ce mot aujourd'hui, mais tous avaient l'esprit d'aventure ou ce sentiment chevaleresque qui pousse certains hommes à affronter l'inconnu. Ils étaient capables de tout dans cette classe d'idées, sauf de mauvaises actions. La plupart d'entre eux étaient instruits bien au-delà de ce que l'on serait tenté de croire. Ne les confondons pas avec les indisciplinés qui, plus tard, méritèrent le nom de " coureurs de bois ".

Disons tout de suite que les "coureurs de bois" datent de 1670 et qu'ils n'étaient pas tous des vagabonds, puisque nombre d'entre eux, fils d'habitants, retournaient à la terre paternelle et y faisaient souche d'honnêtes cultivateurs. Les bons, comme les autres, ont eu le mérite de découvrir toutes les contrées que Perrot, la Salle, Duluth, par exemple, passent pour avoir visitées les premiers.

(À SUIVRE).

Benjamin SULTE.

A travers les Faits et les Oeuvres

La question du *Home Rule.* — La conférence de lord Loreburn. — L'opinion d'un député nationaliste. — Discours ministériels. — M. Winston Churchill à Dundee. — Est-ce un rameau d'olivier?—L'exclusion de l'Ulster du bill de *Home Rule.* — M. Redmond repousse cette idée. —La situation dans l'Ulster. — Préparatifs de résistance. — Un gouvernement provisoire. — Des loyaux déloyaux. — L'Ulster n'est pas unanime. — M. Lloyd George et la réforme agraire. — Le discours de Bedford. — La question navale. — Déclarations de M. Churchill à Manchester. — Encore le congé naval. — En France. — M. Barthou et les radicaux. — Une recrudescence de jacobinisme.— Aux Etats-Unis. — Le nouveau tarif américain.

DEPUIS notre dernière revue, d'importantes déclarations officielles ont contribué à éclairer l'opinion publique anglaise sur le problème du *Home Rule,* que des incidents récents avaient paru compliquer et obscurcir. Nos lecteurs se rappellent que lord Loreburn, l'ancien chancelier du ministère Asquith, avait créé une sensation en proposant de réunir en conférence les chefs de parti, pour essayer d'arriver à une entente sur cette question épineuse. La situation de lord Loreburn donnait de l'autorité à sa démarche. On prétendait que le roi était favorable à cette idée. On affirmait que plusieurs ministres l'accueillaient avec satisfaction. D'autre part les fervents de l'autonomie irlandaise ne pouvaient voir d'un bon oeil une proposition qui menaçait de tout remettre en question à la veille de la victoire définitive. Il y avait dans tout cela un élément d'incertitude qui ouvrait la porte à bien des conjectures.

Il nous semble intéressant de donner ici les déclarations

inspirées à un député irlandais par cette situation. C'est M. Sheehan, un représentant nationaliste de Cork, qui parle : " Lloyd George ne voit pas d'un oeil favorable les pourparlers entamés en haut lieu pour une conférence et un compromis. Le chancelier de l'échiquier est en travers du projet. Mais pourra-t-il exercer assez d'influence sur ses collègues pour écarter la conférence, c'est là une autre question. Winston Churchill ira du côté où son ambition le conduira. Chaque fois que Lloyd George et Winston Churchill se déterminent à tirer ensemble, ils forment une formidable paire, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Une combinaison entre eux à ce moment aurait une terrible force destructive. Elle pourrait entraîner la ruine du cabinet avec un long séjour dans le désert, pendant lequel M. Lloyd George deviendrait comparativement un vieillard, tandis que Winston Churchill, jeune, robuste, aussi souple que Lloyd George, pourrait accroître l'influence de sa personnalité pour consolider son pouvoir. L'élément personnel compte pour à peu près tout dans cette affaire de conférence. L'opinion raisonnable favorise un règlement par consentement. Nous attendons tous la décision de M. Asquith. "

Durant cette période de doute et d'anxiété, on a suggéré un compromis. Il consisterait à faire adopter le bill du *Home Rule* tel qu'il est, mais avec l'addition d'un article soustrayant l'Ulster, en tout ou en partie, à la juridiction du nouveau Parlement irlandais. Un proviso laisserait à cette province la faculté de se réunir en tout temps au reste de l'Irlande; quelque chose comme ce qui a été fait par " l'Acte de l'Amérique britannique du Nord " envers certaines provinces et l'île de Terreneuve, autorisées à demander leur entrée dans la Confédération canadienne, lorsqu'elles le jugeraient à propos.

" Nous attendons la décision de M. Asquith ", disait le

député nationaliste dont nous avons cité plus haut les paroles. M. Asquith n'a pas parlé lui-même, mais plusieurs de ses ministres l'ont fait pour lui. Le premier en date a été M. McKenna, le secrétaire d'Etat pour l'intérieur. Dans un discours prononcé à Pontypool, le 6 octobre, il a déclaré qu'une conférence ne signifierait rien autre chose qu'un délai inutile, aboutissant à un refus catégorique fait par un parti des propositions soumises par l'autre. Il a annoncé de plus que le bill du *Home Rule* suivrait son cours régulier dans le Parlement et deviendrait loi à la prochaine session, en dépit de la Chambre des lords. Le gouvernement, a-t-il ajouté, est déterminé à ne se soumettre ni à la minorité ni à l'anarchie.

Le second discours prononcé par un ministre anglais, depuis la proposition de lord Loreburn, l'a été au Canada, le 7 octobre, par M. Herbert Samuel, le maître général des postes de la Grande-Bretagne. Après avoir traité divers sujets, au dîner du *Canadian Club* d'Ottawa, il a parlé du *Home Rule,* plus spécialement des articles du bill relatif aux douanes et aux postes, et de la situation particulière de l'Ulster. Et il a terminé par cette déclaration : " Nous croyons que les grandes lignes de notre politique ont l'assentiment général des Dominions. Le gouvernement du Royaume-Uni ne peut pas et ne veut pas abandonner son projet d'établir un gouvernement autonome en Irlande. "

Mais le plus important des discours ministériels a été celui de M. Winston Churchill à Dundee, le 8 octobre. En voici la partie saillante. " J'arrive à la question irlandaise. Notre politique, sous la direction de notre premier ministre, est claire et nettement tracée. C'est celle que les libéraux ont suivie depuis trente ans. C'est la politique de Gladstone et de Campbell Bannerman. C'est la politique du *Home Rule.* Nous nous proposons de créer et d'établir un Parlement irlandais subordonné au Parlement impérial, avec un exécutif

responsable pour la conduite des affaires purement irlandaises. Nous avons le droit absolu d'adopter cette mesure ; et, pour l'adopter maintenant sans délai, durant le terme de la Chambre des Communes actuelle, nous avons le droit de nous servir du mécanisme établi par le *Parliament Act* à cet effet, ce qui a été d'ailleurs le principal objet de cet acte. Nous tenons pour incontestable que les deux élections de janvier et de décembre 1910, faites avec le dessein proclamé de faire passer un bill de *Home Rule,* nous justifie complètement et nous donne la plus ample autorité d'agir; et nous nous proposons d'agir en vertu de ce mandat, simplement, courageusement, et selon toute l'étendue de notre juste pouvoir. Aucun outrage, aucun reproche, aucune cajolerie, aucune violence ne nous détourneront de cette ligne durant les deux prochaines années, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le bill du *Home Rule* puisse être mis en pleine opération. Avant qu'aucune législation ait pu être adoptée par un Parlement irlandais, il devra y avoir une élection générale. Si elle résulte en un changement de gouvernement, nos adversaires seront libres. S'ils le jugent à propos, s'ils estiment que c'est le meilleur moyen de gouverner l'Irlande, ils seront libres de révoquer la mesure que nous sommes en voie d'adopter. S'ils obtiennent une majorité sur cette question, et s'ils sont prêts à affronter les conséquences, ils devront certainement s'en prévaloir. Voilà leur remède, le seul remède constitutionnel qui leur soit permis. "

Après avoir ainsi exposé nettement l'état de la question, M. Winston Churchill a accentué l'énergie de ses déclarations: " Je n'ai pas le moindre doute, s'est-il écrié, quant au pouvoir du gouvernement de faire triompher sa politique. Je n'ai aucun doute quant à son intention de la poursuivre jusqu'à son terme final. Je n'ai aucun doute quant à son droit d'agir ainsi. Et j'ai moins de doute encore quant au pouvoir

de l'Etat, comme Etat, indépendamment de toute politique libérale ou conservatrice, de se maintenir et de maintenir la loi, et d'étouffer le désordre quels que soient ceux qui en font la menace ou qui le fomentent. " Le premier lord de l'amirauté a ensuite signalé l'attitude illégale de Sir Edward Carson, qui organise la rébellion. Puis il a chargé à fond contre les violences orangistes. " Le *Home Rule,* a-t-il dit, est en ce moment sur le seuil de la réalisation complète. Si ceci peut être nullifié par la violence orangiste, par l'audace illégale d'une minorité et de son veto menaçant — veto plus arbitraire que celui de la Couronne, aboli depuis 300 ans — alors l'action constitutionnelle et parlementaire, l'agitation patiente et respectueuse de la loi pour le redressement des griefs, seront discréditées d'un bout à l'autre de l'empire et dans tout le monde civilisé, et les sinistres et furibonds excès de la violence criminelle recevront une sanction suprême et désastreuse. Contre un tel péril, contre une prétention aussi outrageante, le gouvernement sera prêt à prendre toutes les mesures nécessaires. "

Après un mouvement oratoire aussi véhément, après des déclarations empreintes d'une aussi inflexible énergie, quelle ne dut pas être la surprise de l'auditoire lorsque, sans transition et du même souffle, l'orateur termina sa harangue par ces paroles que rien n'avait fait prévoir : " La réclamation du nord-est de l'Ulster pour un traitement spécial, si elle est faite avec sincérité, ne peut être écoutée à la légère. Toute avance faite par l'Ulster sera accueillie par les Irlandais et les libéraux. La paix avec l'honneur est ce que l'on doit souhaiter par dessus tout. Je ne crois pas que cela soit impossible. Le bill du *Home Rule* n'est pas inaltérable, mais il ne peut être amendé que par consentement mutuel. " Ces derniers mots ont certainement fait plus de bruit que tout le reste du discours. On y a vu un rameau d'olivier tendu aux

champions de l'Ulster, une offre de laisser la partie nord-est de cette province, c'est-à-dire les quatre comtés orangistes, en dehors de la juridiction du nouveau Parlement irlandais.

Cela a provoqué naturellement d'innombrables commentaires. Des nouvellistes ont prétendu qu'en apprenant ce qui avait été dit à Dundee, le roi George V se serait écrié: "Voilà la meilleure nouvelle que j'ai reçue depuis longtemps". D'autre part des journaux libéraux soutiennent qu'on ne doit rien introduire dans le bill qui puisse attenter à l'unité de l'Irlande. Et ce qui est encore plus grave, c'est que le chef nationaliste, M. Redmond lui-même, parlant à Limerick quatre jours après le discours de M. Churchill, s'est déclaré inébranlablement hostile à l'idée émise par le premier lord de l'Amirauté, relativement au règlement de la question irlandaise, en excluant une partie de l'Ulster de l'opération du bill. Le chef du parti irlandais a affirmé que l'idée est impraticable et inapplicable. Elle ne saurait être acceptée par les nationalistes, et même les unionistes d'Irlande lui seraient contraires. Il a toujours été favorable à ce que l'Ulster ait toutes les sauvegardes possibles, mais l'Irlande doit demeurer une nation.

Evidemment la question de l'Ulster est celle qui préoccupe par dessus tout les hommes politiques britanniques, partisans ou adversaires du *Home Rule.* Nous comprenons que ce problême est difficile à résoudre. Mais ce que nous ne comprenons pas c'est l'attitude d'hommes qui sont membres du Conseil privé de l'empire, qui professent un loyalisme fervent, et qui se font à l'heure actuelle prédicateurs et organisateurs de rébellion.

Ce qui se passe maintenant dans l'Ulster est inconcevable. Sir Edward Carson et ses amis ont organisé un gouvernement provisoire qui devra assumer le pouvoir exécutif dans la province de l'Ulster aussitôt que le *Home Rule* aura

été adopté par le Parlement britannique et que le roi aura signé le bill et l'aura proclamé en vigueur. Ce gouvernement est composé d'hommes comme le duc d'Abercorn, lord Charles Beresford, lord Charles Bertram, lord Armesly, lord Arran, lord Bangor, lord Castlereagh, lord Clanwilliam, lord Crichton, lord Dartrey, lord Deramore, lord Dunleath, lord Erne, lord Farnham, lord Kilmory, lord Leitrim, lord Templetown, lord Claud Hamilton. Il comprend aussi tous les députés unionistes de l'Ulster. Sir Edward Carson en est le chef ou le premier ministre. Ce gouvernement a déjà nommé un Conseil militaire, outre un comité de finance, un comité de législation, un comité d'éducation, un comité de douanes et un comité de publicité. Il y a aussi un comité des " volontaires de l'Ulster " formé de quatre-vingt-cinq membres et comprenant des hommes en vue tels que lord Charles Beresford, le major d'Arcy Irvine, le colonel Thomas Hickman, lord Claud Hamilton, sir Robert Kennedy, le lieutenant-colonel McGammon, le colonel Pakenham, le capitaine Ricardo, le major Richardson et le capitaine Holt Waring. Le gouvernement provisoire a commencé à prélever des souscriptions. Sir Edward Carson a ouvert celle du fonds de garantie pour les volontaires de l'Ulster par un don de 10,000 louis. On a décidé de porter ce fond à un chiffre de 1,000,000 de louis. En vue d'une résistance armée, on a formé un camp sur les domaines du duc d'Abercorn, et des exercices militaires y ont été commencés. Trois cent quarante-sept officiers y prennent part. Le duc est le commandant de ce corps, et le capitaine Ricardo agit comme adjudant. Le général Richardson est à la tête des volontaires, et le colonel Pain est chef d'état-major.

En présence d'un tel spectacle, nous nous demandons ce que font de leur loyauté, de leur allégeance, ces membres du conseil privé, ces députés, ces amiraux, ces géné-

raux et officiers de tous grades, qui préparent publiquement la rébellion, qui commettent des actes séditieux, qui proclament leur détermination de fouler aux pieds l'autorité du Parlement et de la Couronne. Singulière loyauté que celle qui s'affirme en fomentant la révolte !

Nous croyons intéressant de reproduire ici quelques observations faites par M. Herbert Samuel dans son discours d'Ottawa au sujet de l'Ulster. A entendre les orangistes, l'Ulster c'est eux, et rien qu'eux. Or rien n'est plus faux. " L'Ulster, a dit M. Samuel, envoie trente-cinq membres à la Chambre des Communes. Sur ce nombre, dix-huit sont en faveur du *Home Rule.* La majorité est donc d'une voix en faveur de la mesure. Le problème ne se rapporte donc qu'à la partie nord-est de l'Ulster, où il y a une population riche et prospère qui s'oppose énergiquement au *Home Rule* et qui envoie dix-sept représentants au Parlement impérial. Les difficultés n'existeraient pas si l'Irlande était totalement protestante. Le problème est donc un problème religieux. Et cependant, le Parlement irlandais n'aura pas à toucher à la question des religions. La loi le défend. Les Irlandais protestants persistent à dire que le résultat d'une élection générale dans le Royaume-Uni n'amènera aucun changement dans leur opposition. Les leaders unionistes en Angleterre pensent autrement. Mais Sir Edward Carson prédit que l'Ulster ne se soumettra pas, même après une élection générale. Le premier ministre Asquith, M. Redmond et nous tous, nous sommes prêts à régler le différend à l'amiable mais les gens de l'Ulster ne veulent pas se rendre. Ils consentiraient à la seule entente que la mesure du gouvernement soit complètement abandonnée. Depuis cinquante ans, le peuple irlandais demande le *Home Rule.* La Grande-Bretagne le veut aussi. Au Parlement de Westminster, parmi la députation de l'Angleterre, de l'Ecosse et du pays de Galles, il y a une majorité de soixante voix en faveur du *Home Rule.* "

Quel sera le dénouement de ce conflit? L'idée de M. Winston Churchill a-t-elle quelque chance d'être acceptée, et le *Home Rule* va-t-il être adopté pacifiquement à condition que l'Ulster soit exclu? Nous le saurons sous peu, car la session du Parlement de Westminster va bientôt commencer.

* * *

En attendant M. Lloyd George vient d'ouvrir sa campagne, depuis longtemps annoncée, contre le " landlordism " anglais, par un discours prononcé à Bedford devant une assemblée extraordinairement enthousiasme. Voici par quelle phrase à effet, il est entré en matière: " Le *landlordism* est le plus grand monopole de ce pays, et le peuple espère que le gouvernement lui donnera le secours de son bras puissant pour l'aider à sortir de ce bas-fond. " Le chancelier de l'échiquier a dénoncé le pouvoir des landlords. " L'autorité du souverain, a-t-il dit, n'est pas comparable à celui du landlord sur ses sujets. Il pourrait faire et maintenir le désert sur ses domaines, et il a l'autorité légale de faire plus même que ce qu'un ennemi étranger pourrait imposer au pays après une conquête. En Irlande des millions de paysans ont été évincés du sol par voie de procédures légales. " M. Lloyd George s'est défendu de vouloir attaquer les landlords comme classe, mais, a-t-il dit, aucun être humain d'une classe ne peut posséder de pouvoir aussi exhorbitant, sans qu'il en découle des abus, de l'oppression,de l'injustice,et il est nécessaire d'enlever aux landlords la faculté de répéter ce qui est arrivé en Irlande, dans les highlands d'Ecosse et ailleurs. Il a déclaré que le système agraire de la Grande-Bretagne est désastreux. Le percentage des terres cultivées en ce pays est plus bas que dans aucun autre pays de l'Europe. Ceci, d'après lui, doit être attribué au système défectueux et absurde suivi par les

landlords. Les travailleurs agricoles des Iles britanniques reçoivent un salaire moins élevé et travaillent un plus grand nombre d'heures que ceux d'aucun autre pays. Il est scandaleux que 90 pour cent des journaliers sur les fermes, dans la Grande-Bretagne, vivent moins bien que les hôtes des *poor-houses*. Le total des salaires gagnés par les travailleurs agricoles de l'Angleterre et du pays de Galles ne s'élève qu'à $125,000,000 annuellement, tandis que les ministres de la religion et les landlords perçoivent un revenu collectif de $185,000,000 de la terre qui leur paie tribut. " J'aime beaucoup le ministre, a dit M. Lloyd George, mais je voudrais payer d'abord les travailleurs. Des milliers de ceux-ci traversent l'océan et fuient cette terre en tutelle. "

Le chancelier a reconnu que pour améliorer le système agraire, et remédier au monopole, il faudra compter sur l'aide financière de l'Etat. Le pays doit choisir entre le pouvoir des propriétaires fonciers et la prospérité des travailleurs. Il ne doit pas y avoir de demi-mesure. Tout le système est à refaire conformément aux principes d'une saine économie politique, avant que l'on puisse considérer la question de l'achat des terres, ce qui constituerait une immense dotation pour les propriétaires actuels et imposerait à la nation une dette dont la liquidation serait bien longue. L'orateur estime que les réserves giboyères des Iles britanniques devraient être réduites des deux-tiers. Le travail le plus effectif doit être attiré à la terre par un salaire égal aux besoins de la vie, par des heures plus courtes et des habitations plus confortables. Le travailleur doit posséder assez de terre pour se pourvoir des produits du jardin, et il doit avoir la perspective de devenir un jour propriétaire d'une petite ferme. M. Lloyd George a conclu son discours en proclamant que le secours puissant de l'Etat, le secours législatif, administratif et financier, sera nécessaire pour réaliser cette réforme et en assurer le succès.

Voilà donc la question agraire posée devant le peuple anglais. Elle est complexe et ardue.

* * *

MM. Lloyd George et Winston Churchill sont certainement les deux membres du ministère Asquith qui ont le plus d'emprise sur le public et qui s'imposent le plus fréquemment à son attention. Nous avons mentionné plus haut le discours du premier lord de l'amirauté à Dundee. Nous venons d'analyser celui du chancelier de l'échiquier à Bedford. En voici un autre, prononcé encore par M. Winston Churchill, que nous ne saurions passer sous silence. C'est celui du 18 octobre, à Manchester. Le ministre de la marine y a renouvelé la proposition, qu'il avait faite antérieurement, de prendre un congé d'un an dans la construction navale. Le moment est propice, suivant lui, pour renouveler cette proposition. Les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne sont bonnes. Il a donc jugé convenable de réitérer le geste qu'il avait fait, il y a plusieurs mois. " La proposition que je soumets, au nom du gouvernement de Sa Majesté, est tout à fait simple, a-t-il dit. A part les vaisseaux canadiens ou leur équivalent, à part ce qui peut être requis par des circonstances nouvelles nous devrons mettre en chantier quatre navires contre l'Allemagne deux. Maintenant nous disons, lorsqu'il y a encore tout le temps voulu, à notre grande voisine, en toute amitié et en toute sincérité: "Si vous ajournez la construction de vos deux vaisseaux, pour douze mois, nous ajournerons loyalement la construction des quatre nôtres pour la même période. " Cela signifierait un congé complet d'un an pour l'Angleterre et l'Allemagne, quant à la construction des gros vaisseaux. Cela signifierait aussi une économie d'environ six millions de louis pour l'Allemagne et d'environ douze millions

de louis pour la Grande-Bretagne, sans aucun changement dans la force relative des deux marines. Il serait impossible de maintenir le *statu quo* pendant une année, si l'on ne pouvait persuader aux autres pays d'en faire autant. Mais supposons que l'Allemagne et la Grande-Bretagne prissent cette initiative et fissent cette proposiion aux grandes puissances européennes, il y aurait les meilleures perspectives de succès. Si l'Autriche et l'Italie suspendaient leur construction, l'obligation de construire cesserait de s'imposer à la France et à l'Angleterre. Et le fait que la Triple Alliance ne construirait pas rendrait cette proposition acceptable sans le moindre risque ou danger. Par une telle politique un trésor considérable, des millions et des millions, seraient préservés pour le progrès de l'humanité. Même si elle ne réussissait pas, nous aurions fait sur les esprits en Europe une impression qui produirait ses fruits pour l'avenir. Voilà la proposition que je fais pour 1914. Et si la date de 1914 est considérée trop prochaine, voilà la proposition que je fais pour 1915. "

Il nous paraît que tous les bons esprits doivent applaudir à de telles paroles. Quelques-uns prétendent qu'elles ne sont pas sincères. Mais pourquoi ne le seraient-elles pas? Ce n'est pas par plaisir que le gouvernement britannique obère ses finances de plusieurs centaines de millions. C'est pour conserver incontestée sa suprématie sur les mers. Mais évidemment, si les autres peuples s'arrêtaient dans la voie des armements, il devrait être heureux de s'arrêter lui-même. M. Churchill déclare qu'il parle au nom du gouvernement. S'il n'était pas sincère, ce gouvernement se tendrait un piège à lui-même. En effet que pourrait-il faire au cas où l'Allemagne dirait soudain : "J'accepte, trève de construction navale!" Il ne pourrait reculer et devrait bon gré mal gré se soumettre à la situation qu'il aurait créée. Non ; nous sommes convaincu que l'Angleterre, inflexiblement déterminée à conserver

son hégémonie océanique, et à faire pour cela les plus démesurés sacrifices, ne demanderait cependant pas mieux que de mettre fin à cette guerre à coups de millions, poursuivie en pleine paix.

M. Churchill a semblé vouloir répondre, dans ce discours, à ceux qui prétendent que les gouvernements sont les jouets des grandes fabriques d'armes. " Je suis tout à fait réfractaire, a-t-il dit, aux objections qui seront faites sans aucun doute par les grands entrepreneurs de construction navale et de fabrication d'armes, en ce pays et ailleurs. Ils doivent être nos serviteurs et non pas nos maîtres. Il y en a qui me blâmeront pour ces propositions. Mais qu'importe? J'ai la conviction qu'il est nécessaire, pour le bien et même pour le maintien de notre civilisation et de l'édifice social en Europe, que cette question des armements soit discutée ouvertement, non seulement par les diplomates et les gouvernements, mais par les parlements et les peuples. " Comme corollaire de ces déclarations, le premier lord de l'Amirauté a ajouté que, si une entente n'intervient pas, le budget naval de l'année prochaine sera beaucoup plus grand que celui de cette année. " Nous ferons, s'est-il écrié, tout ce qu'il y aura à faire pour la sécurité de notre pays et le maintien de notre influence dans le monde. "

Malheureusement, une fois de plus, l'Allemagne ne semble pas vouloir prêter l'oreille aux propositions de l'Angleterre. Mais cela n'empêche pas que M. Churchill n'ait bien fait de se maintenir dans l'attitude qu'il a prise depuis deux ans. C'est l'attitude d'un ministre britannique, loyal avant tout à son pays, mais désireux aussi de soulager les peuples courbés sous le fardeau du militarisme.

* * *

En France, M. Barthou semble vouloir employer les vacances parlementaires pour consolider l'aile radicale de sa majorité. Evidemment les radicaux lui font peur. Ils manifestent en ce moment une recrudescence de haine contre la liberté catholique. L'organe de M. Combes, le *Radical,* a publié récemment un article qui avait toutes les allures d'un manifeste. On y galvanisait le fameux " péril clérical " qui a tant servi la cause du radicalisme. En voici quelques passages caractéristiques : " Notre parti croit au péril clérical, et il veut en préserver notre république laique. L'Eglise romaine, c'est la contre-révolution, c'est l'ennemie implacable de la République et de la laïcité. Elle ne peut exercer son action, elle ne peut propager sa doctrine, sans que directement ou indirectement elle poursuive sa lutte incessante contre les institutions et les principes de notre république laïque. Contre cette offensive cléricale, toujours militante, nous dressons notre défensive laïque toujours vigilante. Devant l'Eglise agressive, devant les prétentions romaines, devant l'encerclement clérical, nous serrons les rangs, républicains laïques, parce que nous sentons la menace, le péril de demain, et que nous savons par l'expérience et par l'histoire le but éternel de l'adversaire. Que le cléricalisme désarme, que l'Eglise romaine cesse le combat contre la laïcité, et nous étonnerons nos " détendus " (les partisans d'une détente) par l'apaisement de nos esprits. Mais nous savons bien que cela est impossible et nous ne voulons pas désarmer devant ceux qui ne désarmeront jamais. Il nous faut donc persévérer dans cette paix armée. Nombreux même sont parmi nous ceux qui, pour en finir, voudraient passer de la défensive à l'offensive et pousser l'ennemi dans ses retranchements pour l'acculer à la renonciation de toutes ses espérances. Ainsi la Révolution jacobine espère le triomphe de la République une et indivisible. L'Eglise n'a plus une faute à commettre si elle ne veut pas provoquer un retour offensif du jacobinisme. "

Ces déclarations belliqueuses des radicaux font impression sur M. Barthou. Et il se hâte de donner des gages. Récemment il protestait avec éclat contre les rumeurs qui annonçaient une reprise de relations entre le gouvernement français et le Vatican : " J'apporte, s'écriait-il, ma parole d'honnête homme et de ministre républicain, que ni sous le gouvernement de M. Raymond Poincaré, ni sous le ministère Briand, ni dans le cabinet dont j'assume le redoutable honneur et la grave responsabilité, à aucun moment, en aucune façon,ni directe, ni indirecte, il n'a été entamé de négociations quelconques qui prépareraient la reprise des négociations entre l'Eglise et l'Etat. "

Cette reprise aurait pu être une des formes du péril clérical. Mais il y en a une autre et plus dangereuse peut-être ; c'est la guerre contre la laïcité. Et M. Barthou a tenu à manifester son orthodoxie radicale sur cette grave question. Il a donc prononcé un discours devant la Ligue de l'enseignement, dont il a accepté la présidence honoraire, au congrès tenu par cette association anticléricale à Chambéry. Le premier ministre a déclaré dans cette harangue que la laïcité et la république sont inséparables. Qui attaque l'une, attaque l'autre. Le gouvernement est attaché à une politique de concorde nationale, mais une telle politique ne peut se concevoir qu'avec l'union des républicains et la ferme et loyale application des lois fondamentales qui sont la raison d'être de la république. Il est temps de sortir des expressions de confiance platonique envers l'instituteur et de passer à l'action qui devra le protéger. Il est nécessaire de faire observer l'obligation scolaire et de défendre l'école laïque contre la calomnie et l'ostracisme. Voilà sur quel ton et en quels termes M. Barthou a péroré à Chambéry. Cela indique qu'à la rentrée des Chambres, le gouvernement va se montrer zélé jacobin, et mettre tout en oeuvre pour mener promptement à bon

terme les lois oppressives destinées à ligotter davantage les catholiques.

Le trop aventureux abbé Lemire vient de contrister encore une fois ceux-ci en déclarant qu'il sera de nouveau candidat aux élections de 1914, n'en déplaise au défaut d'autorisation hiérarchique déclarée nécessaire par le Saint-Siège.

* * *

Aux Etats-Unis, le Congrès a définitivement adopté le nouveau tarif, après entente sur tous les points entre les deux Chambres. Et le président Wilson y a apposé sa signature à neuf heures et dix minutes du soir, le 3 octobre courant. C'est sans aucun doute un événement important, qui change l'économie du système fiscal américain. Le tarif maintenant en vigueur chez nos voisins est un tarif de réduction, et c'est la seconde fois seulement, depuis soixante-quinze ans, qu'un tarif de ce genre est adopté aux Etats-Unis.

* * *

Au Canada, nul événement saillant. On a annoncé pour la fin d'octobre une réunion des premiers ministres provinciaux en conférence interprovinciale. La session de la législature de Québec va s'ouvrir le 11 novembre. Il ne paraît pas probable que celle d'Ottawa commence avant le mois de janvier.

Québec, 23 octobre 1913.

Thomas CHAPAIS.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — DU VATICAN À LA MER (Article des *Etudes ecclésiastiques*, par Mgr Battandier—août 1913). — LE PONTIFICAT DE PIE X (Article de *La Vigie* de Paris, par M. Roger Duguet—14 août 1913). — OÙ VONT LES ÉLITES? (Article de *Gallia*, par M. Alexandre Rosab—31 août 1913). — LA RELIGION SOURCE D'HÉROÏSME (Article de la *Revue pratique d'apologétique*—1er juillet 1913). — CE QU'ON A DÉCOUVERT DEPUIS TRENTE ANS (Article du *Gaulois*, par M. Louis de Meurville—10 septembre 1913). — L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FÉMININ (Article de l'*Echo de Paris*, par M. le comte Albert de Mun—septembre 1913). — L'HEURE ALSACIENNE (Article du *Gaulois*, par M. Adrien Vély—26 septembre 1913). — LE TRAVAIL D'UN ROMANCIER (Article de *La Semaine littéraire*, par M. Eugène Evrard—31 août 1913).— LES DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT POINCARÉ (Reproduction du *Canada* de Montréal—14 octobre 1913). — LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE CHATEAUGUAY (Article de *La Patrie* de Montréal, par M. Gustave Lanctôt—11 octobre 1913). — L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS NOS COLLÈGES (Lettre de M. l'abbé Groulx à M. Henri Bourassa—*Le Devoir*—27 octobre 1913). — LE JOURNALISTE ET L'IMPARTIALITÉ (De la *Chronique de la Presse*—18 septembre 1913).

DU VATICAN À LA MER (Article des *Etudes ecclésiastiques*, par Mgr Battandier—août 1913). — La question romaine reste toujours ouverte. Avec la brêche de la *porta pia*, les armées envahissantes du roi piémontais Victor Emmanuel, le grand'père de l'actuel roi d'Italie, ont blessé au coeur en 1870 le grand corps social des civilisations chrétiennes. Cette blessure ne se fermera que le jour où l'on aura réglé la grave question de l'indépendance du Souverain-Pontife dans le sens de l'équité, du bon sens, du droit naturel et du droit divin. L'Eglise, certes, n'en mourra pas, car elle ne saurait mourir; mais elle en souffre, et c'est ce qui afflige si justement les vrais croyants. Bien souvent,

depuis quarante ans, sous une forme ou sous une autre, on a proposé une solution à la question romaine, ou tout au moins quelque règlement d'occasion qui atténuerait la rigueur de la situation faite au Saint-Père. Mgr Battandier, que les lecteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal connaissent bien, puisqu'ils le lisent sous la plume de *Don Alessandro* tous les quinze jours, a raconté avec esprit dans les *Etudes ecclésiastiques* du mois d'août, l'une des dernières tentatives de règlement proposées, dont la presse de partout s'est beaucoup occupée. Voici l'article en entier, il est fort intéressant et ne manque pas de sel. Qu'on en juge.

Tout près de Rome, vers l'ouest, c'est-à-dire du côté de la mer, est une grande propriété ou ferme que l'on appelle la pineta sachietti, parce qu'il y a dans sa vaste étendue de terrains un grand bois de pins. Dans le mois de juin, le bruit a couru dans les journaux que le pape allait acheter cette pineta, et, immédiatement, toute la presse s'est emparé de la question, et il a fallu qu'un communiqué de l'*Osservatore Romano* vint annoncer d'une façon en quelque sorte officielle que le pape ni avait acheté ni n'avait l'intention d'acheter cette pineta.

Cette levée de boucliers de la presse italienne semble à première vue inexplicable, car aucune loi n'empêche le pape de posséder dans Rome, soit directement, soit par personnes interposées, et il jouit sur ce point de la faculté qu'ont tous les citoyens italiens. Léon XIII, par exemple, avait acheté et a possédé pendant de longues années le siège du Banco di Roma. Il avait acheté sous d'autres noms plusieurs immeubles à Rome, et il y avait une raison à ces achats. Il arrive assez souvent que des personnes veulent faire une aumône au Saint-Siège, mais ne peuvent point, pendant leur vie, se priver des rentes qu'elles possèdent. Alors le Saint-Siège accepte ces dons en viager et sert la rente au donateur. C'est pour employer ces sommes d'une façon plus sûre que le pape avait été amené à acheter des immeubles dans la ville de Rome. Le gouvernement italien reconnaît d'ailleurs le Souverain-Pontife comme pouvant posséder, ou, pour être plus exact, cette reconnaissance est non à la personne, mais à la dignité, c'est-à-dire, au Saint-Siège. Je connais des Instituts religieux qui ont mis leur bien au nom du Saint-Siège, qui en est le possesseur légal.

Cette situation n'a rien d'anormal, puisque nous en trouvons un exemple frappant dans le droit canonique. Les Capucins ne peuvent rien posséder en propre, ni comme individus, ce qui est le fait de tous les religieux à voeux solennels, ni comme congrégation. Les biens qui sont occupés par l'ordre appartiennent, non seulement légalement, mais réellement, au Saint-Siège, et les religieux ne font qu'occuper les locaux qu'ils habitent ou dont ils profitent. Cela étant, on ne voit pas le motif pour lequel la presse a poussé des clameurs à propos du prétendu achat de la pineta sachietti.

Or, voici en quelques mots l'explication. Dans les possessions pontificales, il faut considérer la propriété du sol et la propriété politique. La loi des garanties a, sans consulter le Souverain-Pontife, prétendu régler cette dernière, et elle considère le Vatican et le palais de Castel-Gondolfo comme des territoires italiens, mais dont l'Italie n'a pas encore pris possession et dont elle s'interdit de prendre possession. En vertu de cela, aucun huissier, aucune force armée ne peut y pénétrer. Y a-t-il extraterritorialité réelle? C'est un point de droit que le gouvernement n'a jamais voulu définir d'une façon claire. Il n'osait point la reconnaître; il lui était difficile de la nier; aussi, dans les cas où cette extraterritorialité était en jeu, s'est-il arrangé de façon que la question ne fût point résolue. Cela s'est vu au moment du jubilé de Léon XIII, en 1888. La question fut alors débattue si les cadeaux qui du monde entier arrivèrent au Souverain-Pontife devaient acquitter les droits de douane en entrant sur le territoire italien. Crispi, alors ministre et président du Conseil, accorda la franchise pour tous les envois faits au Souverain-Pontife. Faire autrement aurait été nier brutalement l'extraterritorialité du Vatican. On agita ensuite la question de savoir si ces objets, sortant du Vatican pour être donnés aux églises d'Italie, devaient alors acquitter les droits de douane. Crispi accorda le libre transit, car faire acquitter les droits de douane dans cette circonstance aurait été reconnaître l'extraterritorialité du Vatican.

Or, la vente de la pineta sachietti a fait poser la question. Le pape, s'il l'achète, prétendra-t-il étendre le privilège dont jouit le Vatican ? Et c'est là tout le secret de cette agitation. Quand, il y a quelques années, le gouvernement italien installa dans l'intérieur de Rome la *zecca* ou hôtel des monnaies, dont il s'était emparé en 1870, ces bâtiments restaient libres. D'un côté, ils confinaient sur une rue, de l'autre, sur les jardins du Vatican. On souleva alors à la Chambre la question de l'extraterritorialité

de la *zecca* dont le pape se rendait acquéreur. Le gouvernement fut embarrassé; aussi, répondant aux interpellations, il s'arrangea de façon à laisser tomber la question aiguë. Le pape rachetait la *zecca*, et, comme celle-ci avait accès de l'intérieur des jardins, il pouvait s'y promener. Ces bâtiments faisaient auparavant partie du Vatican; par cette acquisition, ils lui retournent naturellement, et il n'y a pas de situation nouvelle. Les interpellateurs le sentaient tellement bien qu'ils prétendaient qu'on ne devait point vendre ces locaux au Souverain-Pontife, mais le ministre des Finances déclara avoir besoin d'argent pour les grandes constructions qu'il faisait pour le nouvel hôtel des monnaies, et il était très heureux que le Saint-Siège en eût été l'acheteur. La question finit là, mais elle montre la susceptibilité italienne toujours en éveil.

Le cardinal O'Connel, archevêque de Boston, étant cet hiver à Rome, avait entendu dire de divers côtés que la santé du Souverain-Pontife dépérissait par suite de sa relégation au Vatican, qui, en été, est loin d'être un séjour idéal. C'est vrai à ce point que les papes résidaient presque tout le temps au Quirinal, qui est dans une position bien plus salubre. C'est pour ce motif qu'une grande partie des documents pontificaux sont datés d'*Apud Sanctam Mariam Majorem*, qui était la basilique la plus voisine. Non seulement le pape avait besoin de sortir, mais il lui fallait l'air de la mer. C'est alors que, sans se préoccuper de la question politique qu'il soulevait inopinément, le cardinal conçut un vaste projet. Il déclara qu'à son retour en Amérique il allait constituer une société qui achèterait tous les terrains du Vatican à la mer, terrains qui se suivraient comme les grains d'un chapelet. C'était une longueur de 17 kilomètres à acheter avec une étendue variable suivant l'ampleur des fermes. Arrivé à la mer, il y ferait construire un palais pour le pape, creuser un petit port, et il donnerait à Pie X un yacht pour qu'il pût se promener et respirer à pleins poumons l'air de la mer. La pineta sachietti était la première ferme à acheter, car elle confine aux jardins du Vatican.

Il faut être reconnaissant au cardinal-archevêque de Boston de cette généreuse initiative, et il n'y a pas de doute qu'il n'eût recueilli aux Etats-Unis les fonds largement suffisants pour la réaliser, mais il faut reconnaître aussi qu'il n'en avait pas eu la première idée. Au commencement de son pontificat, Léon XIII l'avait esquissée dans son journal officieux l'*Aurora*. On l'avait appelée l'allée d'arbres du Vatican au bord de la mer. Mais le gouvernement italien fit alors la sourde oreille. Entre 1887 et 1889, sous le gouvernement de Crispi, cet homme d'Etat reprit la ques-

tion. Il y avait alors un vent de conciliation qui soufflait un peu partout en Italie et dont l'abbé Tosti donna la note dans un opuscule fameux où il finissait en représentant le pape porté à Saint-Pierre sur les épaules de trente millions d'Italiens. Ce fut alors que Crispi, qui sentait bien qu'il fallait faire quelque chose, examina le fameux projet de l'allée d'arbres du Vatican au bord de la mer, terrain qui serait ajouté à celui du Vatican et régi par les mêmes lois. Il suffisait pour cela d'insérer un appendice à la loi des garanties sans la modifier en rien. Léon XIII s'arrêta brusquement sur cette pente, il fit condamner par le Saint-Office l'opuscule de l'abbé Tosti, et le projet de l'allée d'arbres resta dans les cartons du ministère.

Il en sera de même du projet du cardinal O'Connel; il ne serait réalisable qu'avec l'assentiment du gouvernement italien, et bien que celui-ci eût, pour mille raisons, avantage à l'examiner, il est certain qu'il n'en fera rien. Si le pape veut voir la mer, il lui faudra monter sur la coupole de Saint-Pierre, où, dans une échancrure de terrains à l'ouest, on peut apercevoir comme dans une cuvette les flots bleus de la Méditerranée. Du reste, Pie X n'a jamais eu la pensée de reprendre les projets de Léon XIII; prisonnier au Vatican, il y restera et y mourra prisonnier.

Le pontificat de Pie X (Article de la *Vigie* de Paris, par M. Roger Duguet—14 août 1913). — Ce prisonnier du Vatican, qui mourra dans sa prison, selon Mgr Battandier, à moins évidemment que Dieu ne l'en délivre comme il fit pour saint Pierre, il y a déjà dix ans qu'il règne sur le monde catholique. Dix ans, cela comptait, écrit M. Roger Duguet, dans la vie des consuls et des empereurs d'autrefois et cela même englobe le règne du plus grand nombre des papes. Peu d'entre eux ont vu les années de Pierre... Pie IX les a vues cependant et Léon XIII les a dépassées... Qu'est-il réservé à Pie X ! Nous n'en savons rien. Je sais tel prophète à courte vue — il en est tout contrit — qui annonçait à tout venant que le Saint-Père ne dépasserait pas neuf années révolues de Souverain-Pontificat. Pensez donc: l'abbé Joseph Sarto fut vicaire neuf ans, curé neuf ans et chanoine ou grand-vicaire

neuf ans... Mgr Sarto fut évêque de Mantoue neuf ans et cardinal-patriarche de Venise neuf ans toujours... Il fallait neuf ans de papauté, pas plus! Mais la Providence a déjoué ces fâcheux pronostics et Notre Saint-Père nous est conservé. Que Dieu en soit béni! Donc et déjà, dit encore M. Duguet, la longue période de travaux et de combats de Pie X offre aux regards de quoi caractériser à jamais son pontificat. Toute la presse, même la plus hostile, l'a reconnu à l'occasion de son dixième anniversaire (4 août 1913). Un hommage spontané est monté de toutes les lèvres. Un grand pape nous a été donné.

Comme saint Pie V, après le Concile de Trente, Pie X, après le Concile du Vatican, aura mis la main à la restauration des grands monuments liturgiques et inscrit son nom en tête du Bréviaire. Sa lutte contre les Etats laïcisateurs rappelle les plus héroïques efforts de la Contre-Réforme. Par l'onction de ses exhortations religieuses et par la vigueur de ses mesures de préservation catholique, il est l'ardent foyer d'une vie nouvelle pour l'Eglise de Dieu. Pour la France en particulier, il demeurera par excellence le pasteur eucharistique et le pape de la Séparation.

Cependant, il est une oeuvre entre toutes qui, aux yeux de l'avenir, résumera toute cette époque, comme le trait principal de ce portrait auguste et d'un âge ingrat. Elle sert à établir l'équitable parallèle entre Pie X et Léon XIII. Elle nous livre le secret des mystérieux desseins de la Providence dans le gouvernement du monde.

Deux papes, écrit en effet le Père Casoli, deux caractères, deux *mentalités*, si l'on peut dire; mais un même but, la défense de la foi, un moyen identique, l'exercice du ministère propre, adapté aux différents besoins et aux contingences variées. — C'est ainsi, continue-t-il en substance, que le Saint-Esprit, au cours des siècles, assiste son Eglise. Des faiblesses trop humaines ont-elles humilié la chaire de Pierre: il lui envoie des saints. A-t-elle besoin d'un politique : il l'inspire; d'un pontife moins transigeant, il suggère son nom au conclave.

Or, après les très belles victoires du précédent pontificat, un danger terrible menaçait l'esprit catholique. Ses formations de combat elles-mêmes l'exposaient à trop étendre son front et ses ailes. Aux premiers

rangs, dit la *Civiltà*, et même en deça des premiers rangs, une confusion s'est établie entre soldats qui fraternisent. La méthode de pénétration a poussé les nôtres à vouloir se rendre moins odieux à l'ennemi, et ils ont laissé eux-mêmes pénétrer notre camp par toutes sortes d'infiltrations funestes. L'opposition est devenue soumissionnaire, l'espoir de la conquête un désir de traiter. Ainsi nombre des nôtres se sont perdus. Ils ont tout sacrifié à la joie de s'accommoder au milieu, de vivre pacifiquement parmi des adversaires obséquieux; ils ont ouvert à ceux-ci nos rangs, où se sont acclimatés du même coup des idées, des principes et des aspirations contraires. D'où des discordes sans fin, les pires confusions de langage; l'amour-propre, les intérêts, le libre examen se substituant à l'autorité, le clergé lui-même à l'aventure. On veut des oeuvres nouvelles pour une future Eglise, qui prend plus ou moins la place de l'ancienne dans le discours, l'action ou les rêves. Le passé est tourné en dérision. Rien ne vaut plus de ce qui a été dit, fait ou pensé jusqu'à cette heure. On " sort de la sacristie " pour " aller au peuple ". Il ne reste plus du " vieil " Evangile cher à l'abbé Lemire que le *Duc in altum*. On vogue vers des rivages inconnus, à travers les nuées. Le prêtre se fait tribun. Sous prétexte de culture, il s'attache à toutes les chaires de rationalisme et d'impiété. On discute tout. La critique à elle seule est toute la science et toute la raison. On n'entend plus parler que de liberté. Il semble qu'il faille reviser le *Credo*, soumettre les dogmes au progrès, expliquer les mystères par l'évolution, humaniser le surnaturel et user à sa guise des sacrements. Bref, à force de tendre la main aux contradicteurs, on est passé âme et corps à l'incrédulité la plus radicale et la plus effrontée. Des journaux, des associations, des cénacles appuient le mouvement. La France et l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, l'Amérique même rivalisent à qui échappera, avec le plus d'audace, à l'ordre orthodoxe.

Il faut, pour ramener les esprits et soumettre les coeurs à la foi, à l'immuable discipline, l'éclat de la *Pascendi*, le *Serment antimoderniste*, la *Lettre sur le Sillon*, l'encyclique *Singulari quadam*. Il y faut l'application constante de ces dix ans de pontificat. Entreprise magnifique, incomplète et inachevée encore — en raison des résistances les plus obstinées —mais dont le plan, du moins, est tracé pour toujours, dont Pie X a posé les premiers jalons et qu'il poussera jusqu'au bout, véritable pierre milliaire dans le champ de l'histoire ecclésiastique!....

OÙ VONT NOS ÉLITES (Article de *Gallia,* par M. Alexandre Rosab—31 août 1913). — C'est une question que se pose l'auteur de cet article: " Où vont les élites? " — Et il répond : " Vers les cîmes ". C'est un joli mot, mais c'est bien plus encore. Et l'on aimera, à la suite de ce que nous venons de dire sur l'action de l'Eglise et de son chef auguste, à lire ce que dit le collaborateur de *Gallia* sur l'action ainsi montante, en France, des *élites* vers les *cimes.*

Pour combler les vides faits dans la jeunesse des séminaristes par des lois spoliatrices et persécutrices, une élite s'est levée, avide de reprendre et de continuer en un milieu nouveau et dans des conditions nouvelles l'obscur mais fécond labeur des apôtres. Dieu a déjoué le plan des sectaires qui s'étaient vantés de tarir à jamais le recrutement du clergé en étouffant dans le coeur des petits l'amour naissant des grandes causes, les aspirations délicates de l'enfance. Chassé des écoles, où il avait coutume de chercher ses futurs disciples, le Maître va sur la place publique, c'est-à-dire dans les usines, les champs, les boutiques et les bureaux. A sa suite, il appelle tous ceux que ne retiennent pas, soudés à la terre, le vice ou l'intérêt. Dans l'âme de ces élus il met un grand rêve: celui du salut de leurs frères. La plupart seront des " apôtres laïques ". Et parmi ces derniers, il choisira ses prêtres bien-aimés. Ils sont de tous les âges, ces privilégiés, depuis dix-huit jusqu'à quarante ans et plus. On en trouve dans tous nos diocèses. Ils viennent de tous les milieux. Ils appartiennent à toutes les classes de la société....

La pensée retourne au Christ, disent les enquêtes. Soyons plus heureux encore de ce que les coeurs et les volontés prennent le même chemin. " Il y a des esprits où il fait clair, il y en a où il fait chaud ", a écrit Joubert; et le P. Gratry ajoute: " Les esprits les plus grands sont toujours ceux où il fait chaud. " Il fait clair et chaud chez ces hommes entrés au Séminaire de Saint-Sulpice après avoir occupé dans le monde des situations enviées, à l'exemple de cet officier qui a brisé son épée et renoncé au brillant avenir que lui promettait le succès de trois campagnes, pour répondre à l'appel de celui qui le conviait au travail de la moisson. On éprouvera un sentiment de joie et d'admiration, de confiance aussi, à lire la liste de ces vocations telle qu'elle nous est communiquée pour l'année 1911-1912: Deux lieutenants sortis de l'Ecole Polytechnique, un

capitaine breveté de Saint-Cyr, un enseigne de vaisseau sorti de l'Ecole navale, un médecin, un professeur de lycée, un professeur d'institution libre, un professeur suppléant de l'enseignement supérieur, trois ingénieurs, un inspecteur des finances, un docteur ès lettres, quatre docteurs en droit, un homme de lettres, un artiste-peintre,un sous-directeur de la Société Générale, un chef de comptabilité dans une grande entreprise commerciale de Paris, un anglican converti, un directeur de journal, un receveur d'enregistrement, un élève de l'Ecole de Grignon, etc.

Mais, à côté de ces vocations qui amènent au séminaire, après un temps plus ou moins long passé dans le monde, des hommes appartenant aux carrières libérales et ayant déjà fait par conséquent leurs études classiques, s'en trouvent d'autres, moins brillantes, intéressantes cependant et plus suggestives encore. Ce sont celles qui se produisent dans les professions les plus communes de la société, parmi des jeunes dont le degré d'instruction ne dépasse pas le certificat d'études primaires. J'ai connu à l'institution Notre-Dame-du-Grandchamp, petit séminaire mixte de Versailles, plusieurs " spéciaux ", comme nous appelions les élèves du cours des vocations tardives. Il n'est pas de récit plus édifiant que celui de leur vocation et des difficultés qu'ils ont dû vaincre pour répondre à l'appel d'en-haut. — Louis C.... est le petit-fils d'un très haut personnage de la religion calviniste. Il avait poussé assez loin ses études scientifiques; afin de pouvoir entrer à l'école de théologie, il reprend toutes ses classes au petit séminaire. — Pierre G.... est un ancien ouvrier cordonnier. A Nantes, il était réputé pour un vaillant camelot des journaux catholiques. A vingt ans, il va apprendre le latin chez un curé de campagne. Quinze mois après il est à Grandchamp, pour voir rapidement les " classiques ". Le 29 juin dernier, il avait le bonheur de recevoir le sous-diaconat des mains de Mgr Gibier. — Louis L... était menuisier. Il serait peut-être devenu comme son frère un antimilitariste, si le patronage ne l'avait préservé. Se sentant appelé au sacerdoce, il entre à dix-neuf ans en sixième, malgré l'opposition de son père, ennemi des " Messieurs prêtres ", pour commencer à décliner *rosa, la rose.* — Léon B... 29 ans, était employé du métro lorsqu'il vint au cours spécial de Versailles apprendre le latin, réapprendre son français et commencer les études classiques qui se terminent avec le baccalauréat.... Aujourd'hui, il fait sa philosophie au grand-séminaire. — M. l'abbé Robert V....., que nous avons connu vicaire, a eu une " odyssée " particulièrement intéressante. Prestidigitateur de profession, il part en " tournée " en Amérique. De

retour en France, il se convertit au catholicisme, fait, à 18 ans, sa première communion, apprend le latin sur un banc du Jardin des Tuileries, à Paris, entre au séminaire Notre-Dame des Champs, où il retournera comme professeur après son ordination, et devient, entre temps, précepteur des enfants d'un de nos plus distingués écrivains catholiques...

De telles vocations ne sont-elles pas significatives? Leur histoire est, comme toute vocation de prêtre, mais d'une façon plus visible, celle de l'amour de Dieu qui prévient et qui appelle. C'est aussi l'histoire de la volonté humaine qui répond, qui lutte et qui triomphe. Et c'est parce que ces vocations d'agriculteurs, d'ouvriers et d'employés se multiplient chaque jour, au point que certains diocèses sont obligés de fonder des séminaires spéciaux pour les accueillir et les cultiver, que nous faisons crédit à l'avenir.

En même temps qu'il suscite en nos âmes un sentiment de joyeuse confiance et d'espoir en demain, le spectacle de ces jeunes, quittant le magasin ou l'atelier, les champs ou le bureau, met sur nos lèvres un cri de reconnaissance envers nos oeuvres de jeunesse, " pépinières de prêtres ". C'est en effet une constatation qui s'impose. Toutes ces vocations, à quelques exceptions près, sont écloses dans nos patronages, nos cercles catholiques d'ouvriers, nos groupes d'A. C. J. F. ou nos conférences de Saint-Vincent de Paul....

La religion source d'héroïsme (Article de la *Revue pratique d'apologétique*—1er juillet 1913). — Il y a d'autres façons de monter vers les cimes qui ne déparent pas celle-là même dont nous venons de parler. Quoiqu'on en dise, en un certain monde, où l'on s'étonne toujours de voir plusieurs savants et hommes illustres tourner le dos à Dieu, parce qu'on ne réfléchit pas que l'orgueil trouve souvent sa punition dès ici-bas, la religion n'a pas cessé d'être souvent, même sur terre et pour les choses de la terre, une véritable source d'héroïsme. L'article suivant, que nous citons de la *Revue pratique d'apologétique,* nous le rappelle avec une pointe d'*humour* qui ne manque pas de piquant.

A l'heure où l'aviateur français Brindejonc des Moulinais attire l'at-

tention du monde entier par ses raids magnifiques à travers les airs, il plaira à nos lecteurs d'apprendre que son appareil, instrument de ses exploits, fut béni solennellement, il y a quelques mois, à l'aérodrome Morane-Saulnier, par Mgr Gibier, qui prononça dans la circonstance ces apostoliques paroles : " Les évêques vont en automobile ; bientôt peut-être ils voyageront en aéroplane. Et vous, jeunes apôtres des missions étrangères, qui nous dit qu'un jour ou l'autre vous n'irez pas porter l'Evangile et la civilisation aux peuples les plus lointains sur les ailes d'un biplan ou d'un monoplan ? *La religion ne saurait se désintéresser des progrès de l'aviation.* — Et la patrie, elle aussi, messieurs les aviateurs, compte sur vous et attend beaucoup de votre intelligence, de votre audace, de votre dévouement. Vous serez, vous êtes dès maintenant, dans la guerre moderne, des éclaireurs indispensables. Vous allez de l'avant ; vous surprenez les secrets de l'ennemi ; vous apportez les renseignements qui instruisent et qui sauvent, qui précèdent les batailles et qui préparent les victoires. *Combien donc je suis heureux de saluer, au nom de la patrie et au nom de la religion, cette nouvelle invention !* "

Il n'est peut-être pas inutile, à cette occasion, pour mettre à néant une sotte prétention de Jules Lermina dans l'*Aurore*, de reproduire ici la substantielle note de *La Réponse* où se trouve établie par les faits la valeur de la religion comme source d'héroïsme : " Jules Lermina, dans l'*Aurore* — dit notre confrère — cherche à expliquer l'héroïsme avec lequel nos aviateurs affrontent la mort : " Peut-être, écrit-il, ce mépris de la mort correspond-il aussi à la diminution du sentiment religieux ; les légendes de l'enfer naguère déprimaient les âmes, qui, libérées aujourd'hui,ne voient plus en la cessation de la vie qu'un accident banal." —Le *peut-être* qui sert de parapluie à cette réflexion ne l'empêche pas d'être une sottise. La diminution du sentiment religieux faisant naître le mépris de la mort !... Ne semblerait-il pas, vraiment, que tous nos aviateurs fussent des incrédules? Les faits sont là, qui répondent.

" *Santos-Dumont*, l'un des précurseurs de l'aviation, est un fervent catholique ; il ne va jamais dans les airs sans sa médaille de saint Benoit. —Latham, qui, en essayant de franchir le détroit, tomba à la mer, était un fervent croyant. — *Blériot*, qui, le premier, passa la Manche, est un homme qui va à la messe, qui se confesse, qui communie, et ses appareils portent tous la médaille de Notre-Dame du Platin, patronne des aviateurs. — Le lieutenant *De Caumont*, qui devait finir dans une chute épouvantable en essayant un moteur de cent chevaux, était un homme de

foi profonde, lui aussi. " Si jamais je tombe, avait-il dit à un capitaine de ses amis, tu sais, d'abord un prêtre et tout de suite ! " — Et le lieutenant *Bague*, disparu, perdu dans l'immensité bleue de la mer, ne l'avait-on pas vu, en février 1912, à Mauléon, devant plusieurs milliers de personnes, prendre son vol en traçant sur sa poitrine un large signe de croix? Est-ce aussi à la *diminution du sentiment religieux* qu'il faut demander d'expliquer l'audace avec laquelle il a couru à la mort? — Le 18 juin, à l'ouverture du circuit européen, la plupart des concurrents assistaient avec recueillement à la messe d'aviation ordonnée par l'archevêque de Paris, et plusieurs aviateurs s'approchaient de la sainte Table, et, pieusement, communiaient. — Ce même jour, le brave lieutenant *Princeteau*, celui dont on a dit que *rien ne l'arrêtait*, ne mourait-il pas, lui aussi, d'une mort horrible, broyé et carbonisé tout à la fois? C'était un *clérical* pourtant, et sur sa tombe un membre de la commission parlementaire d'aviation a pu évoquer les sentiments chrétiens, qui, toute sa vie, avaient été ceux du lieutenant Princeteau. — Et le capitaine aviateur *Paul Echeman*, péri en l'air le 14 mai de l'année dernière, qui écrivait à sa soeur, religieuse de la Retraite: " Tu sais, là-haut, aux heures tranquilles où rien ne remue, il arrive qu'on s'ennuie. Ces jours-là, on chante. J'aime alors à hurler dans le vent de mon hélice l'invocation à saint Georges des cavaliers de Saint-Cyr. " Encore un qui puisait dans la religion son joyeux mépris de la mort.

L'héroïsme chez des chrétiens est normal. Il est anormal chez des incroyants. En perdant la vie, l'incroyant perd tout, tandis que le croyant sait qu'il passe à une vie meilleure.

Ce qu'on a découvert depuis trente ans (Article du *Gaulois*, par M. Louis de Meurville—10 septembre 1913). — S'il reste constant que la religion est toujours, comme aux âges de grande foi, une source d'héroïsme, il faut convenir, d'autre part, que la science pure a, depuis trente ans, décuplé les forces de l'homme et légitimé ses audaces. L'un des collaborateurs du *Gaulois*, M. Louis de Meurville, rappelait l'autre jour (10 septembre), dans un article vraiment éloquent de précision, ce qu'on a découvert depuis trente ans, c'est-à-dire depuis 1880 à peu près. Au fond, ce sont des choses déjà connues,

mais auxquelles nous sommes peut-être trop indifférents. Tous ces secrets de la nature que le génie de l'homme réussit à pénétrer, en nous révélant tant de forces admirables jusqu'ici incomprises, ne sont-ils pas la démonstration physique la plus convaincante de la grandeur et de la puissance de l'auteur de toutes choses ?

On avait déjà trouvé l'électricité et la vapeur, deux grandes découvertes qui avaient donné le télégraphe, les chemins de fer et toutes les machines industrielles. C'était beaucoup! Ce n'était qu'un commencement, un principe, et maintenant la vapeur nous apparaît comme une préface, une simple transition. Elle est à l'électricité ce que les diligences étaient aux chemins de fer. Le premier étonnement fut le téléphone : la parole portée par l'électricité dans Paris d'un quartier à l'autre, puis de Paris à Lille, Bordeaux, Lyon, et maintenant de Paris à Londres, Berlin, Madrid, Rome, bientôt peut-être de Paris à Pékin. On nous annonce déjà le *télépan*, qui transmettra notre écriture, et l'on cherche le *téléphote*, qui nous fera voir notre interlocuteur. Les farces du téléphone seront alors supprimées.—Si elle transmettait la parole, l'électricité pouvait aussi transmettre la force. Elle l'a transmise par le trolley, le rail central ou latéral, qui ont donné ces transports rapides et à bon marché avec les tramways et les chemins de fer. On peut déjà prévoir l'époque, relativement, proche, où la vapeur aura fini son temps, même pour les chemins de fer. Là où il y a des chutes d'eau, la houille blanche remplace le charbon pour le grand agrément des voyageurs. On construit même des maisons à l'électricité, et nous voyons des grues géantes, paraissant montées sur fils de fer, qui lèvent par l'électricité les poids les plus lourds, les mettent exactement en place, et les maisons s'édifient en trois mois.

Il y a beau temps, que la fable de Prométhée n'est plus de saison. Cet auguste vieillard n'a plus mal au foie; il a brisé ses chaînes et de nouveau il a ravi le feu du ciel, la foudre, qu'il a soumise à de nouvelles lois, la transformant en agent de transmission de la pensée ou de la parole, en lumière, en chaleur ou en force, ou encore en agent thérapeutique. Ce qui donne la mort peut aussi donner la vie.—On disait que la lumière était impossible dans le vide: l'ampoule électrique a prouvé le contraire. La lumière électrique, le chauffage électrique, la force électrique, tout cela date de trente ans. — Et comme dernier prodige—dernier en date—l'élec-

tricité transmet les nouvelles, sans fil, par les ondes herziennes, à des distances fabuleuses, de Paris à Fez, à Sébastopol, et même à Djibouti. Les navires en mer restent ainsi en communication avec la terre et peuvent appeler du secours en cas de danger. Les navires de guerre se transmettent les ordres et les renseignements.—Et alors viennent d'autres surprises : le phonographe, le cinématographe, la photographie des couleurs par réfraction de M. Lippmann, la photographie directe des couleurs sur la plaque. Les forces chimiques se développent aussi : c'est la mélinite, la cordite et aussi le mélange des gaz détonants qui a donné l'automobilisme, le ballon dirigeable et l'aviation.

Elle est purement française l'invention de l'automobile, mais ceux qui s'en servent journellement ne se doutent guère du nombre d'inventions de détails, de perfectionnements de toutes sortes que représente leur auto.

Enfin apparaissent le dirigeable et l'aéroplane. Le biplan nous vient d'Amérique, comme le téléphone ; mais c'est en France que Wilburg Wright a fait ses démonstrations, et c'est la France qui donne à cette découverte toute son amplitude avec le monoplan. Blériot traverse le premier la Manche, Védrines va à Madrid, Beaumont à Rome, Brindejonc des Moulinais va en un jour à la Baltique, Pégoud monte à mille mètres et descend en parachute, ou vole avec son appareil renversé, fait la boucle et la double-boucle, et Garros, en quelques heures, va de la Côte d'Azur à Tunis. L'audace des uns a entraîné celle des autres, et l'on se dit qu'il n'y a plus rien d'impossible désormais. Goubet a donné les sous-marins. L'industrie de la guerre a donné des aciers incomparables, des cuirasses résistantes à nos vaisseaux et des canons qui portent à dix-sept kilomètres alors qu'ils portaient à cinq cents mètres au temps de Napoléon Ier.

La chimie a fait de non moins belles découvertes avec divers corps simples ou composés et surtout avec le radium, ce mystérieux métal qui donne force et lumière sans rien perdre de lui-même et dont on ne sait encore que les espoirs qu'il fait naître. La chirurgie a donné chez nous l'application des méthodes de Lister, progrès immense qui a sauvé quantité d'opérés. L'hygiène, d'ailleurs, a fait les plus grands progrès ; les opérations nouvelles de la chirurgie, les plus délicates, les plus étonnantes,celle de l'appendicite notamment et celle de la greffe humaine inventée par le docteur Carrel,sont entrées dans le domaine de la chirurgie pratique. On dit que la médecine n'a pas progressé. C'est une erreur. Oublie-t-on que Pasteur a révolutionné la médecine par la découverte des microbes, ces agents invisibles de la maladie. Il a trouvé le sérum, ce merveilleux

résultat de la maladie qui revient sur elle-même et la guérit. N'est-ce rien que le sérum de la rage, donné par Pasteur; celui de la diphtérie, donné par le docteur Roux; celui de la peste, trouvé par le docteur Yersin; celui de la fièvre typhoïde, trouvé par les docteurs Chantemesse et Vincent? Koch a trouvé le bacille de la tuberculose, mais le sérum n'est pas encore trouvé. La physiologie a fait les plus grands progrès par la découverte de l'existence et des fonctions des glandes, dont la défectueuse secrétion intérieure explique une foule de maladies.

N'est-ce rien que toutes ces découvertes en si peu de temps? Il n'y a plus rien d'impossible. Le " que sais-je " de Montaigne devient peu à peu le "je sais", et l'homme a une bouffée d'orgueil en voyant tant de progrès. Oui, mais le progrès moral?....

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FÉMININ (Article de *L'Echo de Paris,* par M. le comte Albert de Mun.—septembre 1913). —Le point d'interrogation que pose à la fin de son article M. de Meurville: " Oui, mais le progrès moral? " est en effet toujours bien angoissant. Car, après tout, à quoi nous serviront tous les progrès matériels, si le progrès moral est en baisse? La vie est si courte. La seule réponse pratique à faire, c'est celle qui consiste à fortifier l'enseignement vraiment moral, c'est-à-dire l'enseignement catholique. Plus que jamais, les masses vont vers plus d'instruction. C'est un honneur pour l'humanité, mais ce peut être un danger. Les hommes qui gouvernent en nos temps ont de bien lourdes responsabilités. Dans l'article de M. de Mun, que je veux signaler ici, le grand orateur, qui est aussi un grand écrivain, souligne l'importance vitale de l'instruction des filles. L'on sait qu'en France, les lycées de filles d'une façon générale n'ont pas un bon esprit. Que n'a-t-on pu leur opposer des lycées chrétiens? Et chez nous, au Canada, la question ne s'est-elle pas posée déjà? N'a-t-on pas vu un lycée de filles s'établir à Montréal, où l'on devait respecter toutes les religions, ce qui veut dire n'en avoir aucune? Les réflexions de M. de Mun sont bonnes

à méditer pour nous aussi, ne serait-ce que pour nous convaincre davantage combien est importante et mérite d'être encouragée notre *Ecole d'Enseignement Supérieur* des jeunes filles, établie à Montréal depuis cinq ou six ans. Voici, *in-extenso,* l'article que M. de Mun publiait naguère dans l'*Echo de Paris* et que nous avons trouvé dans la *Semaine* de Montpellier (21 septembre).

Aujourd'hui, il n'y a plus une ville de quelque importance qui n'ait son lycée ou son collège de filles. L'enseignement secondaire féminin groupait à la dernière statistique quarante mille élèves. Elles sont aujourd'hui certainement cinquante mille. Aucun fait plus grave, plus important pour l'avenir de notre pays, ne s'est accompli en France depuis quarante ans. C'est la prise de possession par la libre-pensée des intelligences et des âmes féminines, par là le plus redoutable péril qui puisse menacer la formation des générations prochaines.

Que tel soit le caractère fondamental de l'oeuvre entreprise par les lycées de jeunes filles, nul ne peut le contester. Là, comme à l'école primaire, il ne s'agit pas seulement, en effet, d'enseigner les lettres, les sciences, l'histoire ou la géographie. " La morale, dit M. Camille Sée, occupe dans l'éducation la plus grande place. " Et quelle est cette morale? Le problème se pose ici comme dans l'enseignement des garçons, mais avec une gravité, une acuité particulières. Car l'action que le professeur féminin exercera sur son élève est bien autrement profonde, bien autrement éducatrice que celle de l'homme. M. Lavisse l'a dit, avec infiniment de raison : " Une maîtresse est plus proche de son élève que n'est un maître, pas de même sorte, si je puis dire ". Le sentiment a, dans l'empire qu'elle exerce, une part bien plus grande, et si en même temps sa valeur intellectuelle s'impose à l'esprit, sa pensée par l'empire que lui donne l'intimité du coeur s'empare de l'âme avec une décisive autorité. C'est, ce qui arrive partout. Les directrices des lycées et des collèges, choisies avec soin, sont pour la plupart d'un mérite incontestable. Il faut lire dans le compte rendu de la fête de 1907 les discours des anciennes élèves pour mesurer l'influence prise sur ces jeunes esprits par leurs éducatrices. Que la plupart d'entre elles soient des israélites ou des protestantes, c'est déjà pour les familles catholiques un sujet suffisant d'inquiétudes, en même temps qu'une assez évidente démonstration de l'esprit d'hos-

tilité, contre leurs croyances, qui inspire l'oeuvre tout entière. Mais ce n'est pas seulement une question de personnes qui est au fond de cette hostilité, c'est une question de principe.

Tout le sophisme de la neutralité se retrouve dans les définitions de la morale qu'essaient de donner les fondateurs de l'enseignement secondaire des jeunes filles, M. Camille Sée a cru en préciser la conception, sans laisser place à aucune objection de la conscience, en citant une formule qu'il appelle " lapidaire " de M. Gabriel Compayré : " La préparation à la vie remplace la préparation à la mort ". Voilà, une fois de plus, confessé par un esprit loyal, généreux, impatient de s'y arracher, le vide affreux d'une morale qui fait abstraction de Dieu.

J'ai noté que cinquante mille jeunes filles de la bourgeoisie reçoivent aujourd'hui des leçons de morale. Me suis-je trompé en disant qu'aucune révolution plus profonde n'a, depuis quarante ans, menacé l'âme française ? Cette révolution, cependant, je le répète, non sans confusion, s'est accomplie au milieu de l'indifférence des catholiques. Il y avait les couvents, qui, pour les familles chrétiennes, paraissaient suffire. C'étaient assurément des foyers de religion ardents et féconds, où la fermeté des doctrines s'alliait à la tendresse des coeurs chez des maîtresses qui étaient aussi des mères. Mais la préoccupation du savoir n'égalait pas dans les familles bourgeoises celle de l'éducation. Les couvents étaient des écoles primaires supérieures, ce n'étaient pas des écoles d'enseignement secondaire.

A mesure que, par l'évolution économique, se développait de plus en plus la part de la femme dans l'activité nationale, qu'elle-même, pressée par la nécessité, sentait s'éveiller davantage en elle le besoin de la science et le goût de l'indépendance, l'insuffisance de cet enseignement devint plus sensible. L'Université comprit le profit qu'elle pouvait tirer de cette situation : elle aperçut le vaste champ qui s'ouvrait à son activité, largement subventionné. L'Eglise, retenue par l'esprit traditionnel, consciente des périls où les aspirations nouvelles pouvaient conduire la jeunesse, entravée d'ailleurs par les obstacles multipliés d'une législation toujours plus hostile, laissa grandir le danger sans élever contre lui la seule barrière efficace, celle de la concurrence. Un jour vint où la tourmente révolutionnaire emporta, du même coup, les couvents, les maîtresses et les élèves. Ce fut, dans la longue histoire de la froide et méthodique persécution qui détruisit les institutions fondées depuis cent vingt ans sur notre terre par la foi et le dévouement, une des heures les plus douloureuses pour nos coeurs, les plus critiques pour notre avenir.

Les garçons avaient encore les collèges libres, si gênés qu'ils fussent par les lois de proscription. Les filles n'avaient rien. Du jour au lendemain, la bourgeoisie chrétienne fut privée des asiles où elle pouvait abriter leurs âmes et leurs intelligences. Dix ans ont passé sur ce monstrueux attentat. Dans les maisons où régna si longtemps l'enseignement du christianisme, la morale sans Dieu a successivement établi sa tyrannie. Au mois d'octobre de l'an dernier, l'illustre maison des Dames du Sacré-Coeur, celle où vécut et mourut la sainte et admirable Mme Barat, a vu s'ouvrir dans ses murs le lycée Victor-Duruy, qui pourra recevoir sept cents externes et trois cents pensionnaires.

Nous en sommes là. Rien de plus grave ne s'est fait en France. Il y va de l'avenir des femmes françaises. Le temps est passé où on pouvait parler légèrement des lycées des filles et en railler le recrutement. Ce sont les familles de la bourgeoisie, magistrats, médecins, notaires, officiers et fonctionnaires, qui envoient leurs filles au lycée, pour y acquérir les diplômes nécessaires à l'accès des carrières libérales ou administratives, devenues aujourd'hui, par la marche du mouvement social, une nécessité absolue pour la plupart d'entre elles. Et pourquoi vont-elles frapper à la porte du lycée? Pour quelques-unes, à cause d'une préférence réfléchie, de convictions personnelles ou de considérations d'ordre politique. Pour la plupart, par une raison péremptoire, qui despense des autres, c'est qu'elles n'ont pas le choix.

L'HEURE ALSACIENNE (Article du *Gaulois,* par M. Adrien Vély—26 septembre 1913). — Ce sont là de hautes et belles considérations que M. de Mun communique à ses lecteurs. M. Adrien Vély, qui écrit souvent dans le *Gaulois* à côté de M. de Mun, n'a pas la même manière, et son ton d'ordinaire n'a pas la même note grave. Mais ce qu'il a d'esprit et d'*humour!* Le lire est toujours un charme en même temps qu'un repos. Cette fois, il en tient contre une gazette allemande, le *Journal de Dantzig.* L'objet du débat est plutôt gai. Voici ce dont il s'agit. La célèbre horloge de la cathédrale de Strasbourg, dont tout le monde a au moins entendu parler, marque l'heure réelle, l'heure astronomique. Partout en Allemagne, par convention, on a introduit l'heure dite de l'Europe centrale.

Cela se comprend. On a la même heure partout. Et pour les voyages, raccordements de trains, etc., c'est plus commode. Très bien! Mais l'heure de l'Europe centrale, naturellement, ne concorde pas partout avec l'heure astronomique. Et c'est ainsi que l'horloge de Strasbourg sonne midi, quand ailleurs les horloges allemandes sonnent midi vingt-neuf. Eh! bien, il y a un Teuton au *Journal de Dantzig* qui s'est aperçu de la chose et qui s'est faché: " C'est la faute au clergé d'Alsace, dit-il, qui est contre tout ce qui est allemand! " M. Adrien Vély le gourmande ainsi.

Comment, voici une horloge qui comprend le comput ecclésiastique, le calendrier perpétuel avec les fêtes mobiles, un planétaire d'après le système de Copernic, les phases de la lune, les éclipses de soleil et de lune, une sphère céleste marquant la précession des équinoxes. Elle indique les heures, leurs subdivisions, les jours de la semaine avec les signes des planètes qui y correspondent, le quantième, la lettre dominicale, le saint du jour. Elle fait sonner les quarts de chaque heure par l'Enfance, l'Adolescence, la Virilité et la Vieillesse; et c'est la Mort elle-même qui sonne les heures, tandis que de petits génies ailés retournent un sablier qui s'écoule en une heure. A midi—et non à midi vingt-neuf—elle met en marche une procession des douze apôtres qui viennent saluer le Christ, tandis qu'un coq—ce ne peut être qu'un maudit coq gaulois—fait entendre trois fois son chant de victoire. Elle accomplit ces merveilles, et d'autres encore, et vous voudriez, ô *Journal de Dantzig*, qu'elle eût par surcroît le temps de marquer l'heure de l'Europe centrale !

Vous en demandez trop à cette pauvre horloge, qui est déjà si occupée! Et, d'ailleurs, est-ce un crime contre la patrie allemande que de ne pas marquer l'heure de l'Europe centrale? Je sais bien que l'Europe centrale, pour les pangermanistes, c'est l'Allemagne, en attendant que l'Allemagne soit l'Europe entière. Tout de même, le fait de ne pas marquer cette heure-là est peut-être un délit, une infraction aux règlements administratifs; mais les Allemands ont beau émettre la prétention d'être les maîtres de l'heure, il ne peut être considéré comme une trahison. Est-ce, d'autre part, un symptôme d'un esprit français et haineux de marquer l'heure ostronomique? L'heure astronomique est-elle donc française? Appartient-elle à la France? Je ne présume pas que la France ait jamais son-

gé à en revendiquer la propriété. Il serait bien plus simple pour l'Allemagne d'arranger les choses, en annexant l'heure astronomique, en déclarant que cette heure est allemande, qu'elle le fut toujours d'ailleurs, que c'est par simple inadvertance qu'elle fut laissée si longtemps dans l'indivision, que c'est une heure " reconquise " au même titre, et à moins de frais, que les " frères " de l'autre côté du Rhin. Au reste, tout le monde ne sait-il pas que le soleil et la lune sont des astres essentiellement allemands? L'Allemagne les a marqués de sa griffe, de sa firme, afin que nul n'en ignore. Ne donne-t-elle pas à chacun de ces astres son vrai genre grammatical, que les autres nations ignorent? Ne dit-elle pas, très justement, *la* soleil et *le* lune, *die sonne*, *der mond*, alors que les autres peuples, usurpateurs ignorants, intervertissent grossièrement ce masculin et ce féminin? Et n'est-ce point là la preuve irréfutable que soleil et lune sont *made in Germany* ?

Quant au système planétaire, il n'est jamais sorti du sein de la patrie allemande. Iupiter (respectons l'orthographe normale), qui donna son nom à une planète, appartenait à une vieille famille allemande par son père, fondateur de la branche Saturne-et-Taxis. " Notre avenir est sur l'eau ", disait naguère encore l'empereur Guillaume: Von Neptunus ne peut donc être qu'Allemand. Allemande aussi Vénus, qui donna son nom au Vénusberg, chanté par Wagner. Allemand aussi Mars, puisqu'il est le dieu de la guerre. Et Allemand également Mercure, pour faire comme les autres. Vous m'objecterez peut-être que les divinités dont ces astres portent les noms appartiennent à la mythologie grecque ? Je vous répondrai qu'elles n'en sont que plus allemandes. Tout le monde sait, après deux toasts désormais célèbres, que tout ce que la Grèce compte d'un peu réussi lui vient de l'Allemagne. Son matériel de guerre est allemand. Son instruction militaire est allemande. Ses méthodes de combat sont allemandes. Sa culture est allemande. Et ses dieux seuls ne seraient pas allemands? Ils manqueraient de véritable discipline, puisque celui qui les résume tous, Pan, est le dieu allemand par excellence, le Pangermaniste.

Que l'on veuille bien me pardonner cette longue digression. Elle avait pour objet de démontrer—et je pense qu'elle a réussi—que l'on ne saurait reprocher à l'heure astronomique d'avoir des tendances françaises. Et, d'ailleurs, toute question de chauvinisme à part, et pour parler le langage scientifique, l'heure astronomique n'a pas de patrie. Chaque point du globe a son heure astronomique, qui est midi quand le soleil rencontre le méridien qui passe par ce point. L'heure de l'Europe centrale est en mê-

me temps l'heure astronomique du méridien choisi pour donner l'heure officielle à toute cette portion de notre continent, de même que l'heure de l'Europe occidentale se trouve être l'heure astronomique du méridien de Greenwich.

L'horloge de la cathédrale de Strasbourg, en donnant l'heure astronomique, n'est pas plus coupable de trahison envers l'heure allemande, que de complaisance à l'égard de l'heure française. Elle se borne à donner l'heure du méridien de Strasbourg. Elle donne *l'heure alsacienne*. Il est vrai qu'à ce point de vue seul elle est condamnable. Voilà une horloge bien audacieuse ! Elle a des prétentions à l'autonomie ! Elle s'insurge contre le statthalter impérial et contre le ministère d'Alsace-Lorraine ! Voilà une horloge contre laquelle il va falloir édicter une loi d'exception ! Les Alsaciens ne veulent pas mettre leurs montres à l'heure de celles des Allemands? On les y obligera, en avançant leur horloge astronomique de vingt-neuf minutes au risque d'en détériorer le mécanisme étrangement compliqué. Car vous n'avez pas oublié la légende de l'horloger de génie qui la construisit, et à qui l'on creva les yeux ensuite, pour qu'il n'en pût construire une pareille. Un jour, l'horloge était dérangée. Lui seul pouvait la remettre au point. On l'alla chercher, on le conduisit près de son oeuvre. Et, bien que ses yeux fussent privés de lumière, il la connaissait si parfaitement qu'il lui suffit, en guise de vengeance, de déplacer une seule pièce pour que l'horloge fût irrémédiablement déréglée et que personne ne pût désormais la faire marcher. Il fallut qu'elle fût restaurée, ou plutôt refaite en entier, de 1838 à 1842, par un habile artiste strasbourgeois, nommé Schwilgué. C'était un Français. C'est peut-être pour cela que l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg refuse de marquer l'heure allemande.

Le travail d'un romancier (Article de *La Semaine littéraire*, par M. Eugène Evrard—31 août 1913). — On n'a pas l'idée, le plus souvent, de ce que coûte une bonne page à une plume même exercée. Sans doute, il y a des gens mieux doués que d'autres. Mais la facilité elle-même devient un danger pour celui qui ne travaille pas. Et, presque toujours, cela vaut ce que cela coûte. J'y pensais en lisant l'article de M. Evrard—qui a été du reste reproduit dans l'un de nos grands quotidiens de Montréal—sur la méthode de travail de M.

René Bazin, article intitulé *M. René Bazin se documente.* Je l'ai vu travailler, il y a deux ans, ce Monsieur de l'Académie française, à Montréal même. Je l'ai vu, au retour d'une excursion, ou au sortir d'un banquet, se retirer dans sa chambre et travailler... Je l'ai vu, dans un bureau, marchant à petits pas, dicter à une clavigraphiste des heures durant les belles choses qu'il devait nous dire à l'Université Laval. Les phrases coulaient de ses lèvres, nettes, claires, tantôt fines, tantôt sonores... Oh! non, le plus souvent, on ne sait pas ce que cela coûte, et c'est pourquoi l'on écrit si mal! M. Evrard nous raconte que M. Bazin prépare un nouveau roman.

Faut-il rappeler qu'avant d'écrire *les Oberlé* il séjourna longtemps, et à diverses reprises, en Alsace, qu'il l'explora et la découvrit, et non pas seulement son visage, ses paysages de collines et de forêts, mais ce qu'elle recèle de plus caché, la pensée, le coeur et le souvenir fidèle qu'elle dissimule? Il n'en a pas donné la photographie brutale et crue, aux tons renforcés, comme eût fait un naturaliste, mais plutôt la peinture exacte, de lignes précises, baignée de lumière, avec un large coin de ciel.

Or, voici ce qu'une bonne fortune me fit découvrir ces jours derniers. M. René Bazin prépare un nouveau roman. Il a décrit la Vendée déjà et la campagne d'Angers en plusieurs volumes, l'Alsace dans *les Oberlé*, Paris dans *Donatienne*, l'Angleterre et Paris encore dans *la Barrière*, Nîmes dans *l'Isolée*. Le voici maintenant en plein pays boulonnais. Il a songé— et comme il a eu raison! — à cette terre vallonnée par les derniers contreforts des collines d'Artois, qui est une manière de petite Suisse maritime au fond de la large plaine flamande, et qui, comme une autre Normandie, brise des falaises abruptes sur le bord de la Manche. Il avait dit cent fois le paysan, après et avant l'aristocrate et le bourgeois, et l'ouvrier des villes, l'institutrice, dans *Davidée Birot*, après la demoiselle de modes dans *De toute son âme*. Il rêve à présent de faire revivre le marin, qu'il n'avait jamais animé dans ses livres, ou très peu, le pêcheur et l'islandais de nos côtes artésienne, où s'ouvre notre premier port de pêche, où vit tout un peuple primitif et profond.

Le cadre sera bien neuf. On ne nous l'a jamais présenté. Comment pouvait-on méconnaître un coin de province si original ? Le talent incomparable de M. René Bazin nous est un sûr garant qu'il sera merveil-

leux sous sa plume et admirablement adapté à l'histoire qu'il va raconter. Ce sera, soyons-en assurés, pour la plupart d'entre nous, pure révélation d'un canton de notre France si ignoré encore, inexploité si l'on peut dire, étrange à l'extrême et savoureux par son pittoresque et sa vie.

Et voici, à ce que relate la chronique qui court dans tout le pays de la Liane, et qui, pour une fois, est parfaitement authentique, comment M. René Bazin se renseigne et se prépare. A côté de Boulogne, un peu plus bas, sur la côte rocheuse au-dessus de la pointe d'Alprecht, surplombant la plage circulaire qu'elle encercle, s'étale une petite ville de pêcheurs. Ses rues étroites sentent la marée et le goudron, ses maisons sont resserrées et grouillent d'une multitude d'enfants. C'est le Portel. Les baigneurs qui y affluent aux mois de la canicule ne lui ont point fait perdre des moeurs spéciales aux bourgs maritimes. Ils ne sont pas responsables des idées avancées de la politique : les élections ont la couleur du sang, et les élections y sont mouvementées. Mais la foi est vivace et expansive. Le Portel est un peu la pépinière où s'élèvent pour évangéliser l'Artois tant de prêtres frères et fils de marins. La vie de famille y est intense. Elle dépasse le toit domestique. Tout le monde est un peu cousin dans la ville : sur toutes les enseignes, sur les rôles d'équipages, on retrouve les mêmes noms, tant la souche est commune.

M. René Bazin a passé plusieurs fois cet été au Portel. Il y est demeuré. Il y reviendra ces jours-ci. Il a fréquenté surtout les marins. En leur compagnie, à leur bord, avec la permission des armateurs complaisants, il a vécu plusieurs mois de leur vie. On commence à le connaître, et l'on est beaucoup moins défiant, parmi ce peuple à qui le terrien est toujours un étranger un peu méprisé, à l'égard du monsieur qui écrit, qui est si familier, malgré son grand air, et qui se renseigne avec tant d'aménité et de bienveillance.

Bien des fois, M. René Bazin a parcouru la petite ville qui descend vers le port, vers la plage de sable fin et la mer bleue. Il a vu la Croix-Madame, qui dresse son Christ éploré, plus haut que les vagues délirantes, sur son socle aux lourdes marches de pierre, comme un calvaire breton. Il est entré souvent dans l'église, où les statues et les Vierges sont décorées avec le luxe de couleurs voyantes qu'affectionnent les gens de mer, où les *ex-voto* sont de petites goélettes qui se balancent sous les nefs, taillées à la main, gréées de mâts et de vergues, et dédiées par la reconnaissance des naufragés ou des épouses. Il a assisté aux grandes démonstrations des jours de fêtes religieuses. Une fois, pour la confirmation, la proces-

sion a déroulé sous ses yeux chercheurs des rangées de matelots aux costumes chamarrés et qui ont sur la tête un si singulier ostensoir de linge empesé. L'enthousiasme débordant de ces simples chrétiens tandis qu'ils recevaient leur évêque l'a édifié, et aussi les arcs de triomphe familiers qu'on avait dressés. Plus que tout, il a admiré leur foi profonde, envahissante, démonstrative,si candide et si naïve que des hommes sévères y soupçonnent un peu de superstition...

Les gens du pays n'en reviennent point. Comment un monsieur si savant et qui compose des livres par douzaines peut-il sembler aussi naïf, si curieux et si ignorant à la fois ? Comment peut-il être si simple et si cordial celui qui porte aux grands jours, à ce qu'on dit, un habit brodé de palmes vertes et un bicorne solennel, comme un amiral. Il s'introduit partout, ce monsieur qui parle si bien. On ne sait jamais où l'attendre.

Il y a une histoire vraie que l'on raconte le soir, en famille, quand l'homme rentré de la mer fume sa courte pipe de terre en séchant son sarrau de grosse toile brune et ses lourdes bottes humides, et que la femme et les filles garnissent de vers de sable, d'arénicoles, les hameçons des lignes. Isabelle, la fille d'un pêcheur, était fiancée. Dans sa maison étroite et sombre arrive un jour, accompagné de l'introducteur obligé, M. René Bazin. Il vient rendre visite à la jeune fille qui n'en revient point d'émotion et de stupeur. On la lui présente. Il lui cause bien gentiment, et, tout en l'examinant d'un oeil inquisiteur qui la fait rougir, il lui demande de parler en patois du pays. Cependant, il pose vingt questions diverses sur le fiancé. Et voilà-t-il pas qu'il sollicite—et si aimablement qu'on ne peut refuser—la permission de voir son portrait, qu'il passe de longues minutes à examiner. Il va plus loin, et ses hôtes avec lui. On doit lui montrer les bijoux de la promise, les énormes et lourdes pendeloques d'or massif, les chaînes d'or longues d'une toise qui s'enroulent autour du cou pour y porter la croix d'or, et le costume des noces, le bonnet de linge blanc qui, derrière et au-dessus de la tête, éploie un large soleil tuyauté bordé de dentelles, le grand châle de soie aux franges retombantes où les broderies jettent les couleurs chatoyantes et toute la gamme des feuillages et des fleurs. Ce n'est pas assez encore. Comme un juge, l'impitoyable visiteur mène toute une enquête sur la famille ; il se fait exhiber les vieilles photographies jaunies. Isabelle ne comprend pas plus que les siens la raison de l'interrogatoire interminable. Pourquoi ce monsieur écrit-il si longuement chaque fois qu'on lui a répondu ?

Vous n'avez pas deviné? Vous saurez tout, Isabelle, bientôt. D'ici

quelques mois, dans votre corbeille de mariage, vous trouverez un gros livre à couverture rose, avec un titre de carmin, où il sera parlé de vous, de vos fiançailles et de votre bonheur espéré, avec des mots qui tireront les larmes. On vous en aimera davantage, parce que ce livre qui sera célèbre vous aura vanté, vous et vos charmes. On en sera fier. Mais vous n'en serez pas vaine. Entre les lignes que vous ne comprendrez pas toujours, vous retrouverez la beauté d'une vie obscure chantée par un poète, vous vous reconnaîtrez à coup sûr, vous serez heureuse, et vous garderez cette image de votre jeunesse et de vos amours, tracée par un artiste délicat et minutieux, à côté des précieux portraits de ceux que vous avez aimés et dont vous vous souvenez. Et c'est vous qui direz merci ce jour-là.

Les discours de M. le président Poincaré (Reproduction du *Canada* de Montréal—14 octobre 1913). — Pour l'orateur, comme pour l'écrivain, il faut du travail, et beaucoup. Mais encore, faut-il admettre qu'il y a chez quelques-uns le *don,* que d'autres n'ont pas. M. Poincaré, qui est à l'Académie française le collègue de M. René Bazin, est un merveilleux orateur. Voici, au sujet de ses voyages et discours présidentiels, ce que nous en dit la reproduction du *Canada* que j'ai sous les yeux.

Au cours de son splendide voyage dans le centre de la France, le président, M. Poincaré, prononça chaque jour maintes allocutions. Il en a fait un très grand nombre depuis qu'il est président de la République. Ce n'est pas tomber dans la flatterie que de constater la netteté, la précision, l'élégance et souvent l'esprit de chacune de ces improvisations. Mais est-ce bien des improvisations.? Le curieux aime à savoir comment chaque orateur "fait" ses discours. Les médite-t-il longuement? Les écrit-il? Les apprend-il par coeur? Au contraire, jaillissent-ils spontanément de ses lèvres comme une source d'un rocher? On a même assez souvent un faible pour cette dernière manière, sans se rendre compte qu'elle est plutôt l'apanage des médiocres, de ceux qui parlent volontiers pour ne rien dire.....

Selon une formule normande, M. Poincaré improvise sans improviser tout en improvisant. Ou, si vous préférez, il ne dit pas une parole qu'il

n'ait méditée d'avance, mais il n'a pas à la méditer longuement et il ne lui a pas été nécessaire de l'apprendre par coeur. Il a, au témoignage d'un de ceux qui l'approchent le plus fréquemment, un merveilleux mécanisme cérébral et oratoire. Dès qu'il pense à un discours à prononcer, il voit ce qu'il devra dire,et aussitôt l'expression se présente à son esprit, et cette expression une fois conçue, il ne l'oublie pas, elle est gravée dans sa mémoire; au moment où il prendra la parole, elle viendra naturellement et sans effort se placer sur sa langue, comme les signes d'un disque phonographique.

Et voici comment dans la pratique ce mécanisme opère. M. Poincaré pense à l'allocution qu'il aura à prononcer dans telle circonstance. Un instant de méditation, puis il prend une plume, et, d'un seul jet, sans corrections, écrit ce qu'il dira. Mais ce papier, il ne le regarde plus, il ne l'emporte pas comme aide-mémoire. La plume a écrit en même temps dans son cerveau. Le moment venu, M. Poincaré dira textuellement, sans en changer une syllabe, ce qu'il a écrit parfois plusieurs jours auparavant et n'a point revu depuis. A-t-il à faire une tournée, un voyage? Il prépare toutes ses allocutions, en même temps, en une ou deux séances, selon le nombre. Il écrit chacune sur un bout de papier. Puis il donne ces bouts de papier à son secrétaire, en lui disant: " Vous pouvez faire imprimer et communiquer dès maintenant aux journaux ". Et quelques jours après, quand il entend les allocutions, le secrétaire est émerveillé de voir que, en effet, le texte imprimé d'avance est rigoureusement exact.

Le centenaire de la bataille de Châteauguay (Article de la *Patrie* de Montréal, par M. Gustave Lanctôt—11 octobre 1913). — Le 26 octobre 1913, il y a eu cent ans écoulés depuis la bataille de Chateauguay. On a fait à Chambly, où le héros de Chateauguay, De Salaberry, est mort en 1829, au pied de la statue qui lui fut élevé en 1881, une jolie fête, le jour même du centenaire, le 26 octobre 1913. Quelques jours auparavant, le 11 octobre, M. Gustave Lanctôt publiait dans la *Patrie* de Montréal un remarquable article auquel j'emprunte ce jugement d'ensemble sur un fait d'histoire qui est l'un de nos plus glorieux faits d'armes.

Le 26 octobre prochain marquera le centenaire de la glorieuse bataille de Châteauguay. C'est, en effet, le 26 octobre 1813, que le lieutenant-colonel de Salaberry, avec environ 300 Canadiens français, arrêta, battit et refoula les 6,000 hommes du général Hampton, sur les bords de la rivière Châteauguay. — Ce nouveau combat des Thermophyles, transformé en victoire par l'habileté stratégique du commandant et la bravoure des officiers et des soldats, devint, par la portée de ses conséquences, un des plus importants faits d'armes de la guerre de 1812. En forçant Hampton à la retraite, De Salaberry fit échouer sa jonction avec Wilkinson, obligea ce dernier à rentrer aux Etats-Unis et sauva le Canada de la plus dangereuse invasion qui l'eût encore menacé sous la domination anglaise.—Sans De Salaberry et ses 300 Canadiens, Hampton venait rencontrer Wilkinson sur le lac Saint-Louis, unissait ses 6,000 hommes aux 10,000 soldats de son chef, et la conquête du pays, de Montréal à Québec, défendu par à peine 2,000 soldats et miliciens, n'était plus qu'une question de jours. Avec le Bas-Canada aux mains des Américains, le Haut-Canada se trouvait dans la nécessité de se rendre à son tour et le pays devenait à tout jamais une terre américaine.—Mais Châteauguay sauva le pays. Pour la seconde fois depuis la conquête, les Franco-Canadiens, qui, avaient, en 1775, repoussé Allen, à la Longue-Pointe et battu Montgomerry, devant Québec, empêchaient de nouveau, 27 ans plus tard, les Américains d'enlever à la Grande-Bretagne la plus belle de ses colonies.

Voilà des faits qu'il est glorieux de célébrer, parce qu'ils sont la gloire du passé et la force du présent. Ces faits encore, il convient de les jeter en guise de réponse, à la face de ceux qui ont l'impudence, égale seule à leur ignorance, de parler du déloyalisme de Québec. Qu'ils ouvrent l'histoire, à la page de 1812, ils y verront, au témoignage même de l'historien anglais Christie, que le peuple du Bas-Canada, quand parut, le 22 novembre 1812, l'ordre d'enrôler les milices, se leva tout entier pour la défense de ses frontières, " avec un enthousiasme que ne surpassa aucun siècle ou aucun pays ". — Que les détracteurs de Québec se rappellent que, si le pays vit, en 1812, se produire des défections, ce ne fut pas dans le Bas-Canada. Pendant que notre Chambre d'assemblée votait les crédits nécessaires à la défense, la législature de la province-soeur refusait d'adopter les propositions du général Brock. Deux députés, Willocks et Maxle, y dirigeaient un groupe d'oppositionnistes favorables aux Américains. Bientôt ils dûrent s'enfuirent aux Etats-Unis, et Willocks organisa un corps de déserteurs haut-canadiens, qui combattirent dans l'armée amé-

ricaine, où leur chef fut tué, les armes à la main contre son pays. Les raids américains en Canada reçurent l'aide de plusieurs Anglo-Canadiens, et des citoyens de Newark se rangèrent sous les drapeaux de Dearborn. Des Ontariens allèrent même jusqu'à former un corps de pilleurs, s'abattant sur les maisons des loyalistes. Un certain nombre furent faits prisonniers à Chatham, en décembre 1813, jugés à Ancaster, près de Burlington, pour trahison, et pendus haut et court....

Châteauguay, c'est la grande victoire de la milice canadienne-française. Là, pour la première fois, elle a, pour défendre le drapeau anglais, combattu seule, sous un chef canadien-français, sans l'appui de soldats réguliers, ni de contingent étranger. Comme l'écrivait de Salaberry : " Il n'y avait que des Canadiens avec nous ". C'est à peine, en effet, si parmi les officiers et les soldats, il se rencontrait 7 à 8 noms anglais; et même, quelques-uns de ceux qui les portaient n'avaient d'anglais que leur nom; francisés ou fils de francisés, ils appartenaient par le coeur et la langue au groupe franco-canadien. D'ailleurs, d'un bout à l'autre de cette guerre de 1812, on trouve des Canadiens français au danger et à la gloire; à maints endroits ils se distinguèrent, notamment à Ogdensburg, à Beaver Dam, à Crysler Farm et à Platsburg; et le lieutenant Rolette, le capitaine Bondy, le capitaine Ducharme et Toussaint Pothier se taillèrent un renom éternel de courage et de gloire.

Châteauguay, victoire des Canadiens français, n'a qu'un pendant dans notre histoire, c'est la victoire de la Monongahéla, où 250 Canadiens, avec 600 Indiens, anéantirent la belle armée de troupes régulières du général Braddock, forte de 1,500 hommes, le 10 juillet 1755. En ce jour, les Canadiens combattirent seuls, et sous un chef canadien, le brave de Beaujeu, qui trouva la mort dans son triomphe. — Après la Monongahéla, Washington écrivait à un ami: " Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche ". Les mêmes paroles s'appliquent littéralement à la bataille du 26 octobre 1813. Châteauguay mérite donc de prendre place à la suite des grandes victoires de nos fastes militaires: Monongahéla, Carillon et Sainte-Foy; et le nom de Salaberry doit s'inscrire au tableau d'honneur avec ceux des de Beaujeu, de Montcalm et de Lévis,à côté de celui du grand capitaine d'Iberville. Si la bataille de 1813 semble plutôt, à côté des autres, un simple combat d'avant-garde, elle les égale, à coup sûr, par le talent du chef, la bravoure des soldats, son audace bien française et la grandeur de ses résultats.

Le 26 octobre 1913 devrait être, dans Québec, une fête nationale, affirmant une fois de plus notre amour de la patrie canadienne, notre attachement loyal au régime anglais, nos droits incoercibles sur ce sol défriché par nous et sauvé par nous, et notre résolution invincible de défendre ce pays et ces droits envers et contre tous, par l'union et par le travail, et comme soldats et comme citoyens....

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS NOS COLLÈGES (Lettre de M. l'abbé Groulx, du séminaire de Valleyfield, à M. Henri Bourassa — *Le Devoir* — 27 octobre 1913). — Après cette page d'histoire qui racontent les faits d'il y a un siècle, en voici une autre qui parle des choses d'aujourd'hui. M. Groulx est peut-être un peu sévère pour nos maîtres communs d'il y a vingt ou vingt-cinq ans à propos de leur enseignement. J'aurais aimé, qu'au sujet de cet enseignement de jadis, il eût montré un peu plus d'égards pour les circonstances atténuantes. Quand même, je cite ici sa lettre entière avec un réel plaisir. Nos professeurs de collèges ont l'âme trop magnanime souvent. Ces messieurs de la presse les attaque à tous moments. Ils ont trop souvent le tort de ne pas se défendre. M. Bourassa n'est pas un homme à confondre avec de vulgaires détracteurs. D'ailleurs son article—celui qui a motivé la riposte de M. l'abbé Groulx — n'était pas sans fondement. Il aura été heureux lui-même, j'en suis sûr, d'avoir provoqué une pareille lettre de M. l'abbé Groulx le 5 octobre (1).

En reprenant l'autre jour — écrivait donc M. l'abbé Groulx à M. le directeur du *Devoir* — mon cours d'histoire du Canada sur la domination anglaise, j'y ai retrouvé, sous forme de note, un renvoi, d'une encre assez récente, à l'un de vos articles de ces derniers temps. Je m'en suis souvenu pour rappeler à mes élèves les exigences actuelles du public, pour leur signaler les convictions profondes qu'ils doivent aller demander à l'histoire

(1) M. l'abbé Emile Chartier vient d'écrire, lui aussi, sur le même sujet, un magnifique article (8 et 10 novembre) que je reproduirai dans ma prochaine chronique.

de leur pays. Je me suis demandé, du même coup, s'il ne conviendrait pas de renseigner quelque peu nos publicistes sur les efforts que nous faisons actuellement dans les collèges pour l'éducation du patriotisme par l'enseignement de l'histoire nationale.

Vous écriviez dans le *Devoir* du 3 septembre, à propos du discours de lord Haldane au Barreau, ces réflexions plutôt sévères, ce me semble, sur l'éducation patriotique donnée dans nos maisons d'enseignement : " Il faut bien l'avouer, l'enseignement de cette histoire (de l'histoire de l'Angleterre et de celle du Canada) fait de manière à inculquer à la jeunesse canadienne la connaissance des droits et des obligations du peuple canadien est déplorablement défectueux, ou plutôt inexistant, dans nos maisons d'enseignement secondaire et supérieur, anglaises comme françaises."

J'ignore, cher monsieur, le caractère des études historiques dans les *High Schools* et les *Collegiates* d'Ontario ; je ne connais point la valeur du cours de droit constitutionnel professé dans nos universités. Mais ne craignez-vous point d'avoir manqué quelque peu de justice envers les professeurs de l'enseignement secondaire français de la province de Québec?

Vous apportez, comme preuve de votre assertion, l'ignorance déconcertante de la plupart de nos législateurs et de nos magistrats en matière de droit constitutionnel. Et certes, cette ignorance est indéniable, et il est permis à chacun de le constater trop souvent pour pouvoir la mettre en doute. Et elle s'explique, partiellement du moins, par l'insuffisance presque absolue de l'enseignement de notre histoire, il y a trente, vingt et même dix ans. Si j'osais apporter mon propre témoignage, je vous avouerais que, sorti du collège vers 1900, je n'emportai pour tout bagage de cette espèce que le fruit de mes lectures personnelles sur l'histoire canadienne. J'ajouterai même qu'avec tous ceux de ma génération j'avais peut-être éprouvé plus que de la tiédeur pour une histoire qu'on nous faisait apprendre dans un manuel des écoles primaires — assez mal fait du reste — et que nous traitions avec un peu moins de respect que les annales des Ninivites et des Babyloniens.

Mais si j'en crois mes souvenirs et mes constatations actuelles, il me semble qu'il y a bien au moins dix ans que ce régime regrettable a pris fin. Bien des causes y ont contribué. Toutes nos luttes politiques si ardentes depuis vingt ans autour des questions scolaires, le réveil national qui s'en est suivi, la fondation de la *Société du parler français*, la fondation de l'*Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française*, avec son programme des questions nationales, et — je n'ai point peur de le

reconnaître — la fondation aussi de la *Ligue nationaliste*, et surtout la *nationalisation*, si j'ose ainsi parler, des sujets de composition française au baccalauréat de rhétorique, et, par une conséquence naturelle, des sujets de composition dans les classes, toutes ces causes et bien d'autres nous ont ramenés forcément à une étude plus méthodique et plus approfondie de l'histoire de notre pays. Il n'est pas téméraire d'affirmer que l'enseignement de l'histoire du Canada a été complètement réformé, renouvelé, j'oserais même dire créé, dans nos collèges depuis environ dix ans. Ici, à Valleyfield, nous y consacrons deux années, celle de Belles-Lettres et celle de Rhétorique, à raison de deux heures de cours par semaine. Je suis assuré qu'un régime analogue existe dans la plupart des collèges et des séminaires de la province. Je sais bien, hélas! que nous n'avons pas encore de manuel officiel pour l'enseignement secondaire. Mais en beaucoup de nos maisons,— et c'est le cas pour Valleyfield — nos élèves ont entre les mains, le cours-manuscrit de leur professeur d'histoire, cours suffisamment approprié à leurs besoins et à leur intelligence. Me permettez-vous de vous apporter quelque chose de plus précis, quoiqu'un peu personnel? Je connais un peu le manuel de Valleyfield pour l'avoir rédigé moi-même, il y a tantôt huit ans, à l'usage de mes rhétoriciens de ce temps-là! Certes, je ne m'en dissimule point les imperfections. Mais je sais qu'il contient, en neuf cents pages de texte environ, toute la substance de nos meilleurs historiens: Ferland, Garneau, Chapais, Salone, Gérin-Lajoie, Decelles, etc., etc. Dans la partie qui a pour objet la domination anglaise, je sais, par exemple, que tous les régimes politiques depuis 1764 jusqu'à 1867 sont assez longuement exposés, quelquefois même avec le texte des statuts, de façon à mettre en lumière l'évolution progressive de nos libertés politiques. Toutes les luttes constitutionnelles de Bédard, de Papineau, de Lafontaine, de Cartier y sont racontées en de larges chapitres. Il s'y rencontre aussi des chapitres conclusifs où l'on démontre la situation juridique de la langue française depuis 1760, le rôle des Canadiens français dans la conquête des libertés constitutionnelles. Au chapitre de la Confédération, les élèves apprennent sans doute l'histoire de la *Conférence de Québec*, les attributions du pouvoir central et des pouvoirs provinciaux, les clauses concernant la langue française, le mariage et les droits scolaires des minorités. Mais ils y apprennent aussi les avantages de la Confédération au point de vue commercial, militaire, religieux et national. J'y vois encore un développement sur les *inconvénients* du régime fédéral, et une conclusion qui vient établir le caractère *anglo-français*—et non pas *anglo-saxon* — de la Confédération

canadienne. Plus loin, à propos de l'article 93 relatif aux minorités, c'est toute la question scolaire dans les diverses provinces de la Puissance qu'on expose par le menu. Puis, pour terminer, des notes sur les limites de notre autonomie, sur les perspectives de l'indépendance, de l'annexion aux Etats-Unis, et sur l'avenir des Canadiens français. J'ajoute enfin que dans nos cercles d'études de l'A. C. J. C. — ils existent dans presque tous nos collèges — les questions nationales sont constamment à l'ordre du jour, et l'on y aborde prudemment mais franchement presque tous les graves problèmes de l'heure actuelle.

Or, en face de ce que je crois être, un peu naïvement peut-être, des progrès réels, je me demande, en tenant compte de la réceptivité intellectuelle très relative des élèves de l'enseignement secondaire, je me demande si, à part les perfectionnements toujours opportuns même aux meilleures méthodes, l'on peut exiger davantage de nos professeurs d'histoire. Puisqu'après tout ils ne sont point des professeurs de droit constitutionnel, ni des écoles supérieures, peuvent-ils et doivent-ils donner un enseignement plus substantiel et plus élevé ?

Je vous prie de croire, cher monsieur, que ma question est très loyale et dépouillée de toute vaine suffisance. L'on rencontre de moins en moins dans nos collèges la croyance au dogme de la perfection absolue qu'un sénateur nous reprochait si peu aimablement au congrès de langue française. J'y retrouve plutôt le désir réel de se maintenir à la hauteur de la tâche et la bonne volonté constante d'obtempérer aux exigences légitimes du public intelligent. Si nous méprisons les attaques hargneuses des ennemis masqués qui poursuivent un tout autre but que celui qu'ils affichent, nous sollicitons et nous accueillons avec reconnaissance les avis des hommes sincères, des esprits désintéressés et qui ont qualité pour aborder ces graves questions....

Le journaliste et l'impartialité (Article de l'*Union* (janvier 1913) cité par la *Chronique de la presse*—18 septembre 1913). — Pour finir cette *chronique des revues* d'aujourd'hui qu'on me permette une citation qui m'a beaucoup frappé. J'entends souvent dauber les journalistes, même ceux qui sont évidemment bien intentionnés et qui mènent les bons combats. Obligés qu'ils sont d'écrire tous les jours sur les événements qui se produisent, il est impossible qu'ils

n'aient pas quelquefois, plus tard, à rectifier leurs jugements. Pourvu qu'ils respectent les principes chrétiens et s'efforcent de bien rapporter les faits, il convient de leur accorder une marge assez large quant au reste. Mais que faut-il exiger au juste de leur impartialité? Voici quelques lignes, assez curieuses, et qui m'ont paru pleines de sens.

Le journaliste n'est pas, il ne peut pas, il ne doit pas être impartial. L'impartialité convient au savant de laboratoire, à l'historien du passé, au juge qui applique les prescriptions de la loi. Le journaliste a le devoir d'être passionné, et tout ce que la justice a le droit d'exiger de lui, c'est qu'il respecte la vérité, qu'il n'invente, ni ne travestisse rien.— Pourquoi doit-il être passionné? Parce qu'il doit être convaincu et chercher à convaincre, parce que sa mission,bien comprise,est très noble et capable de le prendre tout entier. Il doit chercher tous les jours à faire pénétrer dans les âmes quelques rayons de lumière, quelques lueurs de raison, dans les coeurs, quelques inspirations généreuses, dans les esprits, quelques grains de bon sens; il lui faut combattre avec adresse les préjugés et les passions de ses lecteurs, afin de les détruire ou de les entraver. Serviteur de l'Eglise, homme d'un parti, défenseur d'une idée morale ou simplement esthétique ou littéraire, il doit faire en sorte que son article avance les affaires de la cause qu'il défend. Ce doit être une attaque, une parade, une feinte ou une riposte, mais toujours un mouvement de tactique commandé par une idée maîtresse directrice d'un plan de campagne. — *Michel-Albert.*

Si ce Michel-Albert n'est pas un journaliste de carrière, ou un avocat de profession, je gagerais que c'est un politicien, et un bon.

Elie-J. AUCLAIR,
Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LES CLOCHES, par Dom J. Baudot. Un opuscule de la collection *Science et Religion* (*Liturgie* No 672). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'auteur, dans cet opuscule, fait une étude particulière, analogue à celles du Pallium et de la Dédicace des Eglises: il débute par l'historique des clochettes et des cloches, instruments d'un caractère religieux avant tout; dans une seconde partie, il expose le côté liturgique et symbolique de son sujet, insistant particulièrement sur la bénédiction et l'usage liturgique des cloches.

* * *

LE DROIT D'ENSEIGNER, par Mgr Germain Breton, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (No 673). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Qui donc a le droit d'enseigner? On répond en général à cette question par une pétition de principe, on dit: L'enfant appartient à l'Etat, ou bien: L'enfant appartient à la famille. La vérité est que l'enfant doit être élevé *pour lui-même*, et que nul n'a le droit de lui donner une éducation qui ne soit pas conforme à sa destinée. Aussi l'Eglise ne dit pas comme l'Etat: J'ai le droit d'élever l'enfant parce que mon intérêt l'exige, mais: j'ai le droit d'élever l'enfant parce que j'en ai *le devoir*. L'Eglise n'intervient dans l'éducation de l'enfant que pour lui assurer la pleine possession du droit qu'il s'est acquis par le baptême, d'être élevé chrétiennement. Telle est la position, vraiment inexpugnable, que l'éminent recteur de Toulouse a prise dans cette question si controversée du droit d'enseigner.

* * *

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, par Georges Fonsegrive. 1 vol. in-16 de la

collection *Science et Religion* (*Philosophes et Penseurs*, No 674).— Bloud et Gay, éditeurs, 7 place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Sous son petit volume et ses apparences modestes cette étude sur J.-J. Rousseau n'en est pas moins un travail approfondi et tout de première main. L'auteur, après avoir rappelé la suite des événements de la vie de Rousseau, met en relief les idées maîtresses de chacun de ses grands ouvrages et il en montre l'enchaînement.

* * *

EUGENIE DE GUERIN, par Maze-Sencier. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Biographies*, No 675). — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Dans la galerie des portraits de femmes qui ont illustré le XIXe siècle, une place sera toujours faite à Eugénie de Guérin. Et, chose singulière, le temps qui efface tant de choses, qui rend plus imprécis et plus vagues les traits de tant de physionomies, donne un relief plus grand à cette femme dont il semble que toute la vie ne fut qu'ombre et silence.

M. Maze-Sencier, en quelques pages très pénétrantes et qui témoignent d'une rare connaissance de son sujet, a su tracer un portrait, plein de vie et de vérité, d'Eugénie de Guérin.

* * *

LE PACIFISME ET L'EGLISE, par Henry Brongniart, docteur en droit. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Questions historiques*, No 676). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cet ouvrage traite, au point de vue catholique, une des questions les plus brûlantes et les plus discutées: *le Pacifisme*. La doctrine est étudiée tour à tour dans le paganisme, puis à la lumière des textes de la Bible et de l'Evangile.

* * *

SYNCHRONISMES DE LA THEOLOGIE CATHOLIQUE, tome Ier : *Des origines à la controverse bérengarienne*, par René Aigrin, prêtre du diocèse de Poitiers. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques*, Nos 677-678). Prix : 1 fr. 20. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Rien n'a été épargné pour que ce répertoire fût au plus haut degré suggestif, et les dernières colonnes des tableaux synoptiques, indiquant, comme points de repère, les événements importants de l'histoire ecclésiastique et même de l'histoire profane ne sont pas celles qui fourniront l'occasion des rapprochements les moins utiles. La disposition typographique extrêmement ingénieuse et une table fort bien dressée rendent le maniement du volume plus facile que celui d'aucun ouvrage similaire.

* * *

LA COMTESSE DE SEGUR, par J. Zeiller, professeur à l'Université de Fribourg. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Biographies*, No 680). Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Tout le monde a lu Mme de Ségur. L'influence de son oeuvre est d'autant plus considérable qu'elle s'adresse à de jeunes esprits. Quelle est exactement sa valeur éducative? Telle est la question que l'auteur s'est posée. Il examine minutieusement la portée morale des différents ouvrages de Mme de Ségur et cherche en même temps à en dégager les traits les plus caractéristiques au point de vue littéraire. Cette étude est complétée par une partie biographique, fondée sur des documents pour la plupart inédits.

* * *

Louis Veuillot

SOMMAIRE. — La *Revue Canadienne* et Louis Veuillot, il y a trente ans.— Un article de M. l'abbé Bruchési dans les *Nouvelles Soirées Canadiennes* (3 mai 1883). — L'hommage à Veuillot à l'Université Laval de Montréal (25 novembre 1913). — Allocution de Mgr Bruchési. — Conférence de M. le professeur Edouard Montpetit. — Conférence du Père Lalande, de la Compagnie de Jésus.

La Revue Canadienne et Louis Veuillot

IL y a trente ans, quand Louis Veuillot mourut, la *Revue Canadienne* consacra trois de ses livraisons — avril, mai et juin 1883 — c'est-à-dire près de deux cents pages de son texte, à reproduire les lettres, les articles et les éloges de la presse française à l'honneur du grand journaliste catholique. La série des lettres commençait avec celle de M. le comte de Chambord, souvent citée (23 avril 1883), à l'adresse de M. Eugène Veuillot, et elle se terminait avec celle de M. le juge Routhier (25 avril 1883) écrite à Mlle Elise Veuillot. " La *Revue Canadienne,* écrivait l'un des rédacteurs du temps, a fait un choix parmi les témoignages qui ont jailli de tous côtés au départ de cette grande âme pour un monde supérieur. Chacun de ces témoignages est une fleur plus impérissable qu'une immortelle. Nous les avons rapprochés: la couronne qu'ils forment est la plus belle qui puisse être déposée sur la tombe d'un mortel. " — " Le Canada, continuait *notre ancien,* a connu et aimé ce géant de la polémique, cet incomparable écrivain, ce vaillant chrétien. Il était

le phare de nos littérateurs. Ses articles étaient spontanément reproduits dans tous nos journaux. Aucun écrivain français n'a été plus lu, ni mieux apprécié, de ce côté de l'Atlantique, et aucun n'a conquis autant d'admiration, ni exercé autant d'influence...."

Un article des Nouvelles Soirées Canadiennes

D'ailleurs la *Revue Canadienne* n'était pas seule, au Canada, à rendre hommage à Louis Veuillot. Tous nos journaux et tous nos périodiques d'alors s'inclinèrent devant sa tombe. Sous la signature de M. l'abbé Bruchési, les *Nouvelles Soirées Canadiennes* de Québec donnèrent un article (3 mai 1883) qui fit sensation, et que, après trente ans, pour plus d'une raison, nous avons eu grand plaisir à relire.

"Sur la tombe de Louis Veuillot, écrivait l'auteur — en ce temps-là professeur au séminaire de Québec — point de discours, mais des prières et des hommages de vénération..... Le Vicaire du Christ a béni avec tendresse ses derniers instants..... Des cardinaux, des évêques, des prêtres ont témoigné de leur douleur..... Le talent l'a proclamé l'un des plus illustres écrivains de nos jours, le journalisme..... son maître, les croyants..... leur modèle, les soldats de la vérité.... leur chef, les persécutés.... leur défenseur, les pauvres.... leur ami. L'Eglise l'a pleuré: *Ecce quomodo amabat eum...*"

"Louis Veuillot, disait encore M. l'abbé Bruchési, n'appartenait pas seulement à la France; il appartenait au monde catholique, dont il fut la force, dont il restera la gloire. — A ce titre, il est donc nôtre. Nous avons le devoir d'être fiers

de ses oeuvres et de sa vie, et nous réclamons l'honneur de célébrer sa mémoire... — Prêtre, je m'incline avec respect et reconnaissance devant la tombe de ce grand défenseur de l'Eglise, ma mère... "

" Je ne saurais passer sous silence, écrivait toujours le collaborateur des *Nouvelles Soirées,* la sympathie de Louis Veuillot pour le Canada et les Canadiens. C'était ici, pour lui, la terre de la foi, de l'espérance, du dévouement, de la vraie liberté. C'est vers les rives du Saint-Laurent qu'il tournait ses regards attristés par les ruines qui l'entouraient, lorsqu'il voulait se rappeler la France des anciens jours, cette France " qui allait en conquête pour le Christ, la croix sur la poitrine et l'Eucharistie dans les plis de son drapeau ". Je relisais hier encore les touchants adieux qu'il adressa à nos zouaves, au moment de leur départ de Rome: " Bon voyage, fils de France, qui n'avez rien abjuré et rien perdu, ni la sagesse, ni l'esprit, ni le coeur. Bon retour dans vos foyers, où notre vieil honneur est toujours vivant! Les anges qui sont venus avec vous retournent avec vous, contents de vous. Gardez la flamme de France, gardez la flamme de Rome et du Christ! Echauffez-en le coeur de vos jeunes frères, et qu'ils viennent à leur tour, et qu'après eux viennent vos enfants et vos neveux, conservant cette tradition chevaleresque et chrétienne que les siècles n'ont pu rompre et que vous avez si glorieusement rajeunie. La prière de Pie IX est sur vous, et qui sait quel rêve de durée, quel germe de grandeur, et peut-être d'empire, vous emportez de la vieille Rome et de l'impérissable Vatican. "

L'hommage à Veuillot à l'Université Laval de Montréal

Trente ans sont passés, un large morceau de siècle comme disait le poète antique, depuis qu'ont été écrites les lignes qui précèdent. La *Revue Canadienne* est maintenant dirigée et publiée par un groupe de professeurs de l'Univeristé Laval de Montréal, et le jeune abbé Bruchési est devenu,depuis quinze ans, l'archevêque de Montréal et le vice-chancelier de cette même université. C'est assez dire que nous sommes doublement honorés, en gardant la tradition de nos prédécesseurs, de publier aujourd'hui l'allocution de Mgr l'archevêque, et les conférences de M. le professeur Edouard Montpetit et du Rév. Père Louis Lalande, prononcées naguère — c'est-à-dire le 25 novembre dernier — devant un auditoire d'élite, dans la salle des promotions de la même Université Laval, pour honorer le centenaire de naissance (11 octobre 1913) de Louis Veuillot.

Le nom et la gloire du grand journaliste, on peut le dire, n'ont fait que grandir devant l'opinion depuis trente ans. Et si nous osons croire que notre *Revue* n'est pas trop indigne, aujourd'hui comme jadis, et à cause de cela même, de publier les louanges de celui que Monseigneur appelait déjà en 1883 " le Lamoricière de la presse ", nous sommes encore plus certain qu'il convenait à Sa Grandeur, plus qu'à tout autre, chez nous, de vouloir et de présider la magnifique célébration littéraire et catholique dont nous avons été témoins, en cette soirée du 25 novembre 1913.

Le Rév. Père Lalande et M. Edouard Montpetit sont des nôtres; à justes titres, ils sont aimés de nos lettrés et de nos penseurs; ils avaient qualité, tous les deux, merveilleusement,

pour parler et bien parler de ce maître de la prose française et de ce champion de l'idée catholique que fut Louis Veuillot.

Notre célébration de Montréal se faisait au soir même du jour, où, à Montmartre, nos frères de Paris rendaient hommage au fier talent et à la foi si solide du célèbre directeur de l'*Univers*. Nous osons affirmer que l'écho de Montréal ne fut pas indigne du chant de Paris. Qu'on nous pardonne cet orgueil !

En tout cas, notre soirée de Laval a été sonore, brillante, éclatante même; et nous savons plus d'un de nos plus distingués compatriotes qui est sorti de l'Université Laval, ce soir-là, en se disant heureux et fier que des voix canadiennes fussent désormais aussi dignes de célébrer les maîtres du verbe de France et de la foi de Rome.

Ceci posé, nous avons la joie de donner à nos lecteurs, sans plus de commentaires, et *in-extenso,* l'allocution de Mgr l'archevêque de Montréal, la conférence de M. le professeur Montpetit et celle du Rév. Père Lalande.

Elie-J. AUCLAIR,
Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

BOYNES, — Chapelle Saint-Louis-Fonts, sur lesquels Louis Veuillot fut baptisé le 24 octobre 1813.

Allocution de Mgr Bruchési

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

" A l'exemple des deux papes qui nous ont précédé sur ce Siège Apostolique, et principalement de Pie IX, de sainte mémoire, il nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Eglise.

" C'est assurément un grand honneur pour un serviteur de l'Eglise d'avoir, pendant près d'un demi-siècle, projeté sur les événements qui se sont succédés dans le monde, la pure lumière de la doctrine catholique et d'avoir poursuivi sans trève ni merci l'erreur qui s'étale au grand jour et l'erreur qui serpente dans l'ombre. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait, avec le courage, l'entrain et l'enthousiasme d'un homme qui possède la vérité et qui sait que cette vérité a des droits imprescriptibles. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait, dans l'obéissance et la discipline, le regard fixé sur les directions du Saint-Siège. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait, avec un désintéressement complet, ne cédant jamais aux séductions, aux louanges, aux promesses, bravant l'impopularité, les intrigues, les antipathies, les accusations calomnieuses de ses adversaires, parfois la désapprobation même de ses compagnons d'armes, " heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir des affronts pour le nom de Jésus " (1).

Ainsi s'exprime le Souverain-Pontife, Pie X, dans le bref,

(1) Act., V, 47.

adressé naguère à M. François Veuillot, neveu de l'homme dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire. C'est notre meilleure réponse à ceux qui ont demandé pourquoi une fête en l'honneur de Louis Veuillot.

Dans Louis Veuillot, nous voyons, en effet, le croyant sincère et convaincu, le défenseur intrépide des droits de l'Eglise, un des plus illustres écrivains de France, et, sous bien des rapports, le plus illustre, peut-être, et le plus étonnant du siècle dernier. De qui pourrait-on dire ce que l'on a dit très justement de lui : " Il a toujours eu pour lui le pape et la grammaire. "

Dans ses nombreux écrits on chercherait en vain une phrase contraire à la doctrine catholique. Il a été constamment le témoin éloquent et fidèle de la vérité. Est-il, Messieurs, un plus beau titre de gloire?

Il y a quelques heures à peine vient de se terminer, dans la basilique de Montmartre à Paris, la grandiose cérémonie présidée par Son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, et où l'éloquent évêque d'Orléans, Mgr Touchet, a fait l'éloge du courageux serviteur de l'Eglise. Nous venons après Paris. Louis Veuillot appartenant au catholicisme et aux lettres françaises comme je viens de le dire, il nous a semblé qu'à ces deux titres il méritait d'être loué par notre Université française et catholique.

Deux orateurs, que vous connaissez, que vous aimez, que vous avez maintes fois applaudis, le Père Louis Lalande, de la Société de Jésus, et M. Edouard Montpetit, ont été invités à y prendre la parole: vous reconnaîtrez que nous avons bien choisi.

Il y a plusieurs années, Messieurs, j'avais le plaisir de rencontrer à Paris l'académicien Xavier Marmier, ce bon ami du Canada. Nous en vinmes à parler de Louis Veuillot. Il prit dans sa bibliothèque la *Vie de Jésus-Christ,* en tête de

laquelle Veuillot avait écrit : "A Xavier Marmier mon illustre maître ". Et Marmier me disait tout ému : "Voyez donc comment il m'appelle ! C'est lui qui était notre maître à tous. " Francisque Sarcey et bien d'autres se sont plu à lui rendre le même témoignage. Le Père Monsabré, avant de se mettre à la composition de ses conférences de Notre-Dame, avait l'habitude de lire quelques pages d'un ouvrage de Veuillot, et particulièrement de l'admirable *Ça et Là,* afin, disait-il, de se mettre en verve. Tous ceux qui ont fait comme lui en ont tiré un excellent profit.

Chers étudiants de notre Université, laissez-moi vous donner ce soir un conseil. Vous connaissez encore peu Louis Veuillot sans doute. Lisez-le, étudiez-le. Il procurera à votre esprit les plus douces jouissances, et vous apprendrez de lui, en même temps que les secrets du beau style, la vertu qui fait le vaillant chrétien.

Mais je vois que je m'attarde. Je voulais simplement vous présenter nos deux conférenciers et vous avez hâte de les entendre. La parole est à M. Edouard Montpetit, professeur d'Economie politique et sociale à l'Université Laval.

BOYNES. — Mail Ouest. Maison natale de Louis Veuillot.

BOYNES. — La maison familiale.

Conférence de M. Edouard Montpetit

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Lorsque, Monseigneur, vous m'avez fait l'honneur de me demander cette conférence, je ne connaissais guère de Louis Veuillot que l'admirable article de Jules Lemaître. J'avais lu, au hasard d'une bibliothèque, les *Couleuvres* et le délicieux *Corbin et d'Aubecourt,* les *Pensées,* substance de l'oeuvre de l'illustre écrivain, et quelques pages des *Mélanges,* où j'avais essayé d'apprécier sa manière. Tout cela est déjà très loin. Je savais l'influence qu'exerça Louis Veuillot et la place qu'il occupe parmi les prosateurs français du XIXe siècle. Je connaissais ses luttes et pourtant je ne le connaissais pas lui-même, parce que j'ignorais sa vie. C'est assez le sort des moralistes d'être ainsi méconnus. Aussi bien, apparait-il encore à plusieurs d'entre nous comme un soldat de la foi, lutteur infatigable et irréductible adversaire. Cependant, il ne fut pas que cela. Il a d'autres titres à notre admiration et à notre sympathie. La vie ne l'a pas épargné. Il cachait sous sa cuirasse, dont le monde n'a connu que les reflets, le pauvre coeur d'un homme. Et beaucoup l'aimeront mieux ainsi.

* * *

Il naquit à Boynes, le 11 octobre 1813. Il était d'origine modeste : il le dit avec fierté. Il a raconté son histoire. C'est le conte d'un ouvrier tonnelier faisant son tour de France. Ce sont les premières pages de *Rome et Lorette.* " Il y avait une fois, non pas un roi et une reine, mais un ouvrier tonne-

lier qui ne possédait au monde que ses outils "... Il s'appelait François-Brice Veuillot; il avait 28 ans ([1]). Un jour qu'il passait sur la route qui va de Pithiviers à Boynes, il aperçut, à la fenêtre d'une maison, une jeune fille. Il s'arrêta. " La fille était vertueuse autant qu'agréable; elle aimait le travail; l'honneur brillait sur son front parmi les fleurs de la santé et de la jeunesse; un sens droit et ferme réglait ses discours; les fortunes étaient égales, les coeurs allaient de pair; le mariage se fit.... Un enfant naquit. Des ambitions jusqu'alors inconnues entrèrent avec lui dans la pauvre demeure; mais le plus arrêté de tous les grands projets formés autour de son berceau fut de lui apprendre à lire, afin sans doute que, quand l'âge serait venu, pour lui aussi, d'aller chercher son pain vers le monde, le père et la mère, informés des vicissitudes de sa destinée, ne le perdissent pas tout à fait. " ([2])

Si je vous ai cité ces lignes que vous connaissez déjà, c'est qu'elles me plaisent plus que d'autres pour ce qu'elles expriment de force confiante et saine. Cet ouvrier bourguignon, chemineau du travail, il semble qu'on le voit marcher en plein soleil sur la route blanche. Il est robuste et bon garçon. L'outil lui est léger. Il compte sur lui-même et l'avenir ne l'effraie pas. De toute sa force il va vers la vie. Veuillot le reconnait. Il le salue avec une respectueuse émotion. C'est un premier trait, et un des plus riches, de son caractère : il accepte avec franchise sa lignée. Il trouve ici la source de sa vigueur physique et de sa noblesse d'âme. Il est de souche puissante, étant du peuple : du peuple qui peine sans tristesse, intarissable de courage, de bonne humeur et d'entrain. Veuillot gardera de ses origines une énergique volonté

([1]) Cf. Charles Bouvard : *Louis Veuillot et son Pays natal*, page 7.
([2]) *Rome et Lorette*. Edition Mame, pp. 10 et 11.

de travail, un secret respect des hiérarchies sociales, un amour ardent des humbles, et l'orgueil de sa descendance ouvrière, l'orgueil des modestes, le plus beau de tous parce qu'il est le plus vrai.

Les gens de Boynes sont tenaces, et opiniâtres; et, à Boynes, comme le dit Veuillot, tout le monde est cousin. Veuillot fut donc un petit garçon tenace et volontaire. Il apprit à lire, puisque telle devait être sa destinée. Je me rappelle, à son propos, la réflexion d'un petit homme qui venait d'apprendre l'alphabet: " Alors, toutes les lettres que je connais, c'est avec ça qu'on fait des livres? — Oui, ou du moins c'est un peu avec ça. — Alors, je n'ai plus rien à apprendre, puisque c'est toujours la même chose ". Louis Veuillot déchirait les pages de son alphabet pour n'avoir pas à y revenir. C'est un système. Son oncle, le charron Louis Adam, lui fit cadeau d'un abécédaire en bois: " une planche où les lettres et les syllabes élémentaires étaient marquées à l'encre" ([3]). C'était un argument. Le jeune Veuillot s'y soumit et, sans doute, en profita, quoiqu'il se soit d'abord servi de cet alphabet, " en forme de raquette ", comme d'un premier bâton. Il était décidément têtu, têtu à ne vouloir jamais éplucher du safran, ce qui, en Gâtinais, doit être impardonnable. Comme on lui tenait rigueur de sa résistance, il eut ce cri de révolte: " Je vais me jeter dans un puits ". Sa mère le prit au mot et le tenant suspendu sur le gouffre qui reflétait sa figure épouvantée, elle lui fit promettre de quitter cette fantaisie.

Cette seconde épreuve, un peu dûre, lui suffit. Il devint vite un élève studieux et suffisamment sage. Il fit l'étonnement des siens. Une sorcière du pays, qui était bonne fée,

---

([3]) *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot.—12e édition, 1903—pp. 2 et 3. Nous empruntons à cet ouvrage le détail de la vie de Veuillot.

lui prédit qu'il serait empereur. Il devint donc un élève attentif. Sa curiosité s'éveilla tout de suite, qui jamais ne devait s'épuiser. Mais Boynes est loin des centres, loin de Paris. Que lire, sinon ce qui lui tombe sous la main ? La bibliothèque de son grand-père est là. Elle est bien modeste, mais il est déjà beau que ce grand-père, un ouvrier comme tous ceux de la famille, ait une bibliothèque. Elle contient une *Bible,* un *Almanach,* les *Quatre Fils Aymon* et des romans de La Calprenède. Le petit Veuillot a vite fait de parcourir ces livres, et ce n'est pas encore un bien gros bagage littéraire qu'il emporte avec lui, lorsqu'il part pour Paris. Mais il a rempli la promesse des parents; il sait lire. Surtout, il veut lire, il veut savoir. La ténacité dont il a fait preuve jusqu'ici ne le quitte pas, mais elle porte sur d'autres objets, elle est sollicitée par d'autres ambitions. D'ailleurs, la vie seule exige tout le courage du petit; car, à Paris, ce sera, pendant de longues années, le travail et la pauvreté ! Ce sont là de riches stimulants. La douleur durcit le caractère. Celui qui a d'abord souffert connaît déjà toute la vie: elle pourra le blesser encore, elle ne l'étonnera plus.

Voici donc Veuillot à Paris. Il vint à Bercy où ses parents, à la suite d'un revers de fortune, l'avaient précédé. Eugène Veuillot a décrit ce coin reculé et paisible du Paris qui travaille. " Derrière les magasins, dans les terres, se trouvait la rue de Bercy, où la culture maraîchère occupait plus de place que les habitations. Notre demeure, située au centre des magasins, entre le bord de la Seine et cette rue vouée surtout à la culture des légumes, était très isolée. A partir de huit heures du soir, nous n'entendions plus aucun autre bruit que celui des outils de notre père. Pour lui, les journées de travail, si longues pour tous, étaient plus longues encore que pour les autres. Il se mettait à l'ouvrage, le matin, deux heures avant l'appel de la cloche, et le soir après

souper, il s'y mettait une heure encore. C'est ainsi qu'il put, sans rien demander jamais à personne, sans " ne rien devoir qu'à ses bras ", comme il le disait avec une fierté légitime, " élever quatre enfants et faire quelques économies " (4).

A Bercy, c'était toujours, comme on voit, la même chose. Le premier souci, c'est de vivre, tant bien que mal, au prix de lourds et dûrs labeurs. Louis Veuillot sentira tout le poids de ces épreuves. Plus tard, dans *Rome et Lorette* et dans les *Libres Penseurs,* il évoquera les heures sombres de sa jeunesse et la courageuse tâche " de l'ouvrier chargé de famille qui ne suffit que par miracle au besoin du moment ". (5) A côté de son père, il connaît la grande loi du travail. De suite, il s'y soumet. La nécessité le pousse à lutter à son tour, à se forger, aussi lui, un outil qu'il maniera, comme son père, le jour et la nuit, qu'il gardera jusqu'à la fin, demandant qu'on le place d'abord à ses côtés, dans le cercueil.

A Bercy, il fréquenta l'école mutuelle, dont il lui resta mauvais souvenir; mais où l'amitié d'un professeur lui valut d'apprendre un peu de latin. Au sortir de l'école, il dût chercher sa voie. Où ira-t-il? Si peu de portes peuvent s'ouvrir devant lui! Il n'a pas de projets très arrêtés. Il fera ce qu'on voudra de lui; pourtant, une ambition le possède, toujours la même, aussi ancienne que ses premières lectures : étudier. Il en fait part à ses parents. Le père hésite, la mère approuve d'enthousiasme. Elle se dit que son fils sera jurisconsulte ! Le mot importe peu. Il suffit que la mère ait deviné son enfant et qu'elle soit à l'origine de sa courageuse destinée. Louis Veuillot entrera chez Maître Fortuné Delavigne. Le voilà quatrième clerc d'avoué. Cela lui rapporte vingt francs par mois !

---

(4) *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, tôme 1er, pp. 16 et 17.

(5) Voir *L'Attitude Sociale des Catholiques français*, au XIXe siècle, par l'abbé Callippe, 3ème vol., pp. 21 et suiv.

L'étude de Maître Fortuné Delavigne — un nom prédestiné — n'avait pas ce caractère de rigoureuse sévérité qu'on se plait à reconnaître à ces sortes de cabinets. Sans être une étude de vaudeville, elle n'allait pas sans quelque gaieté. A dire vrai, on ne devait pas s'y ennuyer. Le patron était le frère du poète Delavigne, alors au faîte de la renommée. Les clercs en profitaient pour se livrer, sous l'oeil bienveillant et complice du maître, au culte des lettres. Le voisinage apaisant des dossiers ne tarissait pas leur verve. Parmi tant de paperasses, au sein de toute cette poussière de discorde, ils chantaient l'idéal et célébraient l'harmonie. Les uns étaient poètes, les autres musiciens, quelques-uns versaient dans le théâtre. Il y avait là Gustave Olivier, les frères Natalis et Gustave de Wailly et Emile Perrin, futur administrateur de la Comédie Française ([6]). Des écrivains de marque fréquentaient ce lieu d'élection : Scribe Germain, Delavigne, Bayard et encore Auguste Barbier, qui lisait ses *Iambes* au jeune Veuillot. Ces auteurs faisaient-ils représenter une pièce ? L'étude assistait, vibrante, à la première. C'est ainsi, sans doute, que Veuillot connut et admira Léontine Fay, qu'il devait rencontrer plus tard. C'était une artiste de renom. Elle jouait, aux applaudissements du Tout-Paris d'alors, *Yelva* ou l'*Orpheline russe,* vaudeville de Scribe et Devilleneuve.

Veuillot avait déjà le goût des lettres. Il s'éprit, plus que jamais, de littérature et d'histoire. Il travaillait sans répit. " Ecoutez-moi bien, disait, il y a quelques jours, M. Ernest Lavisse aux écoliers de Nouvion-en-Thiérache, écoutez-moi bien, car je vais vous donner un conseil que j'ose dire très précieux : quelque soit votre emploi, où que vous logiez votre jeunesse, que votre chambre soit éclairée par une fenêtre ou

---

([6]) J. Claretie : *Une idylle de Louis Veuillot. Le Temps*, 22 août 1913.

par une lucarne; ayez une planche à mettre des livres ! " Et l'éminent académicien finissait ainsi son allocution. " Je maintiens mes conseils, j'y insiste et je termine en vous recommandant encore une fois la planche aux livres. Je promets d'en donner une à celui qui me la demandera, une belle planche peinte et même vernie. " (7) M. Ernest Lavisse aurait pu citer aux écoliers de Nouvion-en-Thiérache l'exemple du petit Louis Veuillot. Il avait la passion des livres. Il eut sacrifié bien des joies pour s'en procurer un. Comme il était actif, intelligent et débrouillard, il sût rendre service. Son traitement fut porté à trente francs et il vint habiter la maison où était installée l'étude. Pour augmenter ses maigres ressources, il fit des courses et travailla, sur les bords de la Seine, à décharger le sable apporté là par des mariniers. Cela lui donne cinq sous l'heure: de quoi acheter des livres qu'il emporte, comme un enfant pauvre emporte un jouet, dans sa petite mansarde et qu'il place, après les avoir lus avec fièvre, sur sa petite planche aux livres, là-haut, près de la lucarne qui éclaire sa studieuse jeunesse.

Il continua l'étude du latin et suivit les cours que donnaient, en Sorbonne, Villemain, Guizot et Cousin. Il restait curieux de tout et ne laissait rien perdre de ce qu'il pouvait apprendre. Il poursuivait ainsi sa formation littéraire, avec une énergie de tous les instants et sans souci des épreuves que sa vie de pauvreté lui apportait. Déjà, il savait souffrir. Il eut volontiers fréquenté le monde. Il s'en abstenait par fierté. Pourtant, il prisait le luxe. Lorsqu'il eut cent francs par mois, il se paya un domestique (8). Plus tard, il se reprochera de ne pas abandonner assez facilement ce qu'il appelle

---

(7) *Le Temps*, 6 octobre 1913.

(8) Voir une conférence du Marquis de Ségur sur Louis Veuillot. *Revue hebdomadaire* du 18 février 1911.

les " façons grand-seigneuriales " ([9]). La misère le touche. Un instant elle l'irrite; mais il finit par l'accepter pour lui-même, sinon pour les siens. Il regarde le succès des autres sans envie. Il dit simplement: " Mon tour viendra " ([10]).

Son tour vint, en effet, et plus tôt qu'il ne pouvait croire. En 1830, grâce à Henri Latouche, il publie dans le *Figaro* son premier article. Ce succès l'encourage et le détermine: il se voue aux lettres. Une situation lui est offerte en province. Il s'y rend. A dix-huit ans, il est rédacteur à l'*Echo de Rouen*. Il y reste un an: le temps d'acquérir quelque expérience et d'essuyer deux duels. Il est ensuite appelé à Périgueux, comme directeur d'un journal politique, conservateur de ton et d'idées: le *Mémorial de la Dordogne*. Il y a des loisirs. Il les emploie à des lectures méthodiques. Très jeune, il n'avait pas échappé à la fièvre romantique. Il avait pratiqué Michelet, Hugo et Sainte-Beuve. Il avait applaudi *Hernani;* il eut aimé *Lélia*. Il s'en confesse d'ailleurs, il s'en accuse presque :

> J'escortai Hernani le poing haut, l'oeil sauvage;
> J'aurais à Lélia parlé de mariage ;
> Michelet me semblait profond, Dumas poli,
> Et je trouvais Delorme on ne peut plus joli.
> Bref, je fus romantique..... ([11]).

A Périgueux, il néglige ces premières amours sans pourtant les délaisser tout à fait. Il cultive les classiques. Il lit Corneille, Boileau et Madame de Sévigné, et ces trois influences expliqueraient la tournure de son talent littéraire. Il admire Racine et Molière — Molière à qui il s'en prendra

---

([9]) *Correspondance*. Vol. 1, page 24.

([10]) *Louis Veuillot*, par Eugène Tavernier, page 41.

([11]) Eugène Veuillot: *Vie de Louis Veuillot*, vol. 1 page 35.

plus tard —; La Bruyère et La Fontaine; Pascal, LaRochefoucauld, Saint-Simon, Vauvenargues, Rabelais et Montaigne, qui tous l'intéressent à des degrés divers. Il néglige, ou à peu près, le dix-huitième siècle. Déjà dans la mêlée, il s'arme de toutes ces pensées; le reste viendra de son naturel.

Au *Mémorial de la Dordogne* ([11]), il traite tour à tour, et avec aisance, de politique, d'histoire et de littérature. Au premier contact des personnes et des choses, son esprit étincelle. Il connaît à peine son métier qu'il le possède déjà. Dès ses premiers essais, il combat. Il est un adversaire redoutable, spirituel et mordant, qui démasque avec force et sans merci la sottise et la suffisance. Ses polémiques ont du retentissement. Elles font la joie de la ville où Veuillot compte de nombreux amis. Sa renommée grandit; et lorsque se fonde la *Charte de* 1830, journal à la dévotion de M. Guizot, le jeune directeur est mandé à Paris comme rédacteur politique.

Cette fois, c'est le succès. Il est venu à Paris, en conquérant, plein d'une orgueilleuse confiance. Il croit à son avenir politique: il veut être ministre. De fait, la fortune lui est fidèle. A la *Charte de* 1830, et, plus tard, à la *Paix,* au *Moniteur parisien,* il coudoie les puissants. Il connaît Guizot, Duchâtel, de Gasparin et de Salvandy. Il rencontre Roqueplan, son ami et son directeur, Edouard Thierry, Théophile Gauthier, Gérard de Nerval, Amédée Gabourd, Montalembert. Il est présenté à Michelet et invité chez Mademoiselle Georges. Oui, vraiment, la conquête semble facile et les circonstances s'y prêtent. Il va réaliser ses rêves: il atteint Paris, le Paris qui pense et qui lutte, et qui est, pour lui, le sommet du monde.

Mais son désir s'épuise vite. Son coeur se ferme à l'am-

([11]) Cf.: *Ça et Là,* page 426, Vol. II; *Confession littéraire.*

bition. L'ennui le domine. Il est triste et désemparé au sein même du succès. Ses espérances politiques lui semblent mesquines. Il y renonce de dégout. Il doute de tout : des intelligences et des hommes. La route, si brillante, où il s'était engagé d'un pas ferme, est obscurcie soudain par tous ces doutes. Il s'arrête, brisé, vaincu sans avoir lutté. " Illusion de ma jeunesse, écrit-il, généreux désirs et généreuse fierté de mon âme,orgueil de l'honneur, orgueil du devoir, dévouement, amitié, amour, tout était souillé, tout expirait, tout allait être anéanti. " De la religion, il ne connaissait rien. Il la respectait, sans plus. Sa mère, autrefois, par un reste de confiance, lui avait enseigné une prière et l'avait envoyé à la messe ; mais sa jeunesse avait vite oublié et, depuis longtemps, il ne savait plus prier. Cependant l'amitié qu'il blasphémait devait le secourir. Un jour de carnaval, alors que sa tristesse puisait un aliment de plus dans des fêtes qu'elle ne pouvait goûter et s'augmentait ainsi de toutes les réjouissances publiques, il alla voir son ami de toujours, Gustave Olivier. Celui-ci lui conseilla de quitter, de fuir Paris, pour aller n'importe où, à Rome, à Constantinople, ailleurs. Il accepta. Après avoir assuré l'avenir de ses soeurs, " des petites ", comme il les appelle, il partit pour l'Italie, chargé d'une mission vague.

Rome le séduit et le retient. Il y entend la parole divine. Peu de temps après son arrivée, il se fait chrétien. Sa conversion fut prompte, mais décisive et féconde. " J'ai passé ma vie à forger des armes ", dira-t-il plus tard : cette fois il forge l'arme de sa vie. La religion ne lui apporte pas tout de suite l'apaisement qu'il en attendait peut-être. Le passé n'est pas sitôt vaincu ; mais sa croyance le console et le guide. Elle trempe sa résistance et stimule ses résolutions. Il écrit à son frère : " Ce que j'ai abandonné avec plus de facilité me devient cher ; je n'avais rien couvert de mon mépris, de mon

dégoût, qui ne réapparaisse avec une sorte d'attrait, maintenant que j'y ai renoncé. C'est un des plus curieux, mais aussi un des plus pénibles, un des plus horribles spectacles, que l'homme puisse se donner... Ces actes, ces fautes, ces plaisirs pour lesquels on avait du mépris, on s'y laissait entraîner; maintenant qu'ils inspirent un attrait horrible, qu'ils vous donnent une soif d'enfer, vous n'y cédez pas. C'est la récompense: elle est lente, elle est rare; elle est maudite parfois, lorsqu'elle vient; mais il est impossible que cette fleur n'ait pas un fruit. Cette conviction reste au milieu du désespoir: c'est une barre à laquelle on se tient et qui ne rompt pas dans les mains. Mais en s'y cramponnant, que de fois l'on désire mourir! Que de fois l'on demande à la vague de triompher et d'emporter au loin sa victime!... Quelle que soit, au surplus, l'issue de la lutte, je proteste d'avance contre la lâcheté qui me ferait succomber ". ([13]) J'ai voulu laisser ici Veuillot parler longuement. Il dut lutter contre lui-même avant de combattre les autres. On ne l'a pas assez montré. Il n'y a pas de plus noble sincérité que celle de ces gémissements. Elle dévoile le tourment d'une grande âme. Elle nous montre à nu la source de sa force future. Nous assistons à la naissance de Veuillot. S'il a écrit plus tard des pages qu'on pourrait lui reprocher, il semble que ces lignes les effacent d'avance, tant elles sont belles de douleur.

Ayant quitté Rome, Veuillot visite quelques villes d'Italie, et, après des hésitations, renonce au voyage en Orient. Il se dirige vers la Suisse. A Fribourg, il se retire au séminaire, où il veut, dans la retraite, interroger Dieu. Puis, sa détermination prise, il parcourt à pied une partie du pays et rentre en France, plein de projets. " Vite, écrit-il à son frère,

---

([13]) *Correspondance*, tôme I, pp. 27 et 30.

vite une lettre à Paris, et, s'il vous plaît, un peu mieux torchée que la bâloise, qui ne vaut pas trois sous. Je t'ai adressé de Fribourg des compliments qui t'ont gâté... Courage! travaille, prie si tu peux. Eteins tes dettes le plus tu pourras, et songe que les miennes nous attendent. " ([14])

Dégoûté du journalisme, il entre dans l'administration. C'est un pis aller. Nommé sous-chef au ministère de l'Intérieur, il a la vie assurée et aussi, ou à peu près, la liberté. Il écrit quelques livres: les *Pèlerinages de Suisse, L'Epouse imaginaire,* puis il travaille à *Rome et Lorette.* De temps à autre, il donne des articles à l'*Univers,* journal encore assez obscur, qui était modestement logé rue des Fossés Saint-Jacques. Bientôt las de cette existence, trop inactive à son gré, il accepte de suivre en Algérie son ancien et grand ami, le général Bugeaud. Cette vie nouvelle l'intéresse et le captive un moment. Monté sur *Jugurtha,* son cheval fidèle, il galope " sous le ciel d'Arabie ". Un jour, il décide de s'en aller en guerre. " Mon cher ami, écrit-il à Edmond Leclerc, je m'en vais en guerre, je pars demain avec ce grand sabre qui me préoccupe tant. Je vais pendant quinze ou vingt jours bien m'amuser à coucher par terre toutes les nuits et à marcher au soleil tous les jours. Je mangerai n'importe quoi, je dormirai n'importe comment. S'il pleut, je serai mouillé; s'il ne pleut pas, je serai poudré; si je suis malade, je ne serai pas soigné; et si je reçois des coups de fusils, je les garderai ". ([15]) Cependant, cette belle ardeur s'apaise. Il s'ennuie loin de la France, loin de Paris. " Ah! chien de chien que je suis français, s'écrie-t-il.... il me tarde bien d'avoir vu Oran, Bône, etc., pour commencer à finir. " Et plus tard: " Cette Afrique

---

([14]) *Correspondance,* I, 49.

([15]) *Correspondance,* I, 81.

me tient au coeur et je ne voudrais pas y être venu pour rien. Mais, voyez-vous, heureux l'homme de la rue des Bourbonnais, s'il connait son bonheur. " Enfin, il annonce son retour : il vient, il arrive : " Ah ! Edmond ! je vais donc enfin voir de la boue. " ([16])

Il rapporte d'Afrique une abondance d'images vives, un sentiment plus averti de la grandeur militaire et le sujet d'un livre : *Les Français en Algérie.* A Paris, n'ayant pas mieux à faire pour l'instant, il retourne à ses fonctions et aux loisirs faciles qu'elles lui procurent. Il travaille à quelques ouvrages, il écrit beaucoup et, entre temps, pour se distraire un peu, il cède à sa passion ancienne : la " bouquinomanie ". " Tu ne peux t'imaginer, écrit-il à son frère, avec quelle frénésie je bouquine. Je reste là devant les cases, planté sur mes quilles, des bouquins dans mes poches, des bouquins sous le bras droit, des bouquins sous le bras gauche, des bouquins dans les mains, et quels bouquins ! les plus laids, les plus sordides, les plus écornés. Si je voulais m'en défaire, il faudrait payer des gants à l'homme qui les enlèverait ". ([17]) La planche aux livres déborde ! Les bouquins s'entassent dans " sa chambre, à la hauteur de trois pieds ". Au milieu de tous ces volumes, il écrit pour l'*Univers* des *Propos divers.* Puis, pour des raisons politiques, il songe à rompre avec ce journal ; et ce n'est que sur une promesse formelle d'indépendance qu'il en accepte la direction. Il écrit à M. l'abbé Morisseau : " Mon cher et excellent ami Du Lac, suivant enfin les aspirations longtemps comprimées de son âme, se consacre à Dieu : il entre cette semaine chez les Bénédictins, et me voilà obligé de le remplacer à l'*Univers* comme rédacteur principal. Ce n'est pas seulement pour moi un ennui inimaginable, c'est un véri-

---

([16]) *Correspondance,* lettres diverses à Edmond Leclerc (1841).

([17]) *Correspondance* I, 146.

table malheur que cette nécessité. Mais elle est absolue. Il faut que je prenne le fardeau ou que l'*Univers,* après avoir chancelé quelques jours entre le légitimisme étroit de l'*Union catholique* et le ministérialisme, tombe dans un de ces abîmes. Je ne puis ainsi laisser périr une oeuvre de cette importance. Je me dévoue donc. Jamais je n'ai rien fait avec plus de chagrin, car non seulement la capacité me manque, Du Lac n'étant plus là, mais je vais avoir à subir encore des luttes et des tracasseries dont je ne finirais pas de vous donner le détail, si je voulais l'entreprendre " ([18]). Enfin il est à son poste : il y restera jusqu'à sa mort. Raconter désormais l'histoire de sa vie, c'est dire les luttes nombreuses qu'il a soutenues. Je laisse à un autre d'en montrer, avec beaucoup plus d'autorité que je ne saurais le faire moi-même, le caractère et la portée. En 1860, lorsque le gouvernement impérial interdit la publication de l'*Univers,* il se battit à coups de brochures et de livres. Il préparait à la fois plusieurs ouvrages et ne s'arrêtait pas de combattre. C'est alors qu'il écrivit ces deux livres, dont les titres rapprochés résument, dans leur contraste, son oeuvre entière : *Le Parfum de Rome* et *Les Odeurs de Paris. Les Odeurs de Paris* contiennent la page célèbre sur la chanteuse Thérésa. Comment ne pas en parler ? Pour certains, affirme Jules Lemaître, cette page est tout Veuillot. De fait, il eut pu dire, comme dira plus tard François Coppée parlant du *Passant* : " J'en suis trop l'auteur ". Thérèsa était une des idoles du Paris 1860. Un écrivain grand seigneur, Barley d'Aurévilly, fit son éloge. Depuis de longues années, elle avait quitté le théâtre et vivait retirée dans ses terres. Elle est morte il y a quelques mois. Le sou-

---

([18]) *Correspondance,* I, 183.

venir de ses succès d'autrefois s'était transformé, chez elle, en une philosophie optimiste et confiante ([19]).

* * *

Veuillot fut surtout un journaliste. Il a lutté avec toute son énergie native, avec la vigueur mâle et drue qu'il tenait de ses origines. " Quand je lis ici mon cher *Univers*, écrivait-il d'Algérie, j'enrage de n'être point en France pour dégaîner contre M. Villemain, contre l'empereur de Russie, contre les journalistes, contre les vaudevillistes, contre les feuilletonnistes. Voilà la guerre : se battre contre des idées " ([20]). Il s'est jeté tout entier dans la mêlée, combattant toujours à visage découvert fût-ce contre des ennemis masqués. C'est un premier mérite. Certes, personne n'a moins connu la peur. Il a donné des coups, largement : mais il en a reçu. Quel est le journaliste qui consentirait à en recevoir seulement? Ses mots étaient des traits. La page où la plupart de ses biographes les ont réunis semble une cible criblée de balles. Cependant, il n'a pas cédé à la haine. Il le dit plusieurs fois et on doit l'en croire ([21]). Ce qu'il convient d'admirer surtout chez lui c'est sans doute l'unité de sa doctrine, c'est aussi sa probité. Il a défendu ses convictions, sans trève, sans repos, sans

---

([19]) Cf. : *Les Annales* du 25 mai 1913 : *La Bonne Fourmi*, article du bonhomme Chrysale.

([20]) A Edmond Leclerc (1841) *Correspondant*, tôme I, 83.

([21]) " Les hommes sont vraiment mes frères, écrit-il à Eugène Veuillot. Je les aime et je les plains, et il ne me viendrait jamais à la pensée d'en accuser un seul, si je n'espérais par là servir tous les autres et le servir lui-même. ". (*Correspondance*, I, 73.) Voyez ses lettres à Madame de Pitray (*Correspondance*, III, 245 et suiv.) et comment il y traite ses adversaires. — Cf. : également le *Louis Veuillot* d'Eugène Tavernier et particulièrement le chapitre huitième, intitulé : *Luttes entre catholiques*. Cf. *Louis Veuillot*, par J. Renault, pp. 110 et suiv.

merci. On ne peut pas lui en faire un grief. Il n'a pas voulu être populaire. Il a refusé volontairement la sympathie de certain public. Il s'en est tenu à ses opinions. Il eut pu devenir un auteur applaudi, recherché, consacré. " Il eut écrit d'excellents romans satiriques et réalistes, dit Jules Lemaître; il eut, fort aisément, mis Edmond About et quelques autres dans sa poche; il aurait été académicien; il n'aurait eu, en fait d'ennemis, que sa portion congrue; il commencerait à entrer dans les anthologies qu'on fait pour les lycées, et une rue de Paris porterait son nom " ([22]). Il n'a rien connu de tout cela. De gaieté de coeur, il y a renoncé. Ne doit-on pas lui en tenir bon compte? Si l'on peut critiquer l'allure de sa polémique et blâmer certaines de ses attitudes, on ne peut pas mettre en doute sa sincérité: il l'a payée trop cher. D'ailleurs, la vérité s'est faite sur lui; et ses adversaires mêmes lui ont donné justice.

Veuillot fut journaliste, mais il le fut par devoir. Il eut voulu cultiver la poésie et imaginer des romans. C'est en vers qu'il célébra la prose, *mâle outil et bon aux fortes mains.*

Ce sont des vers qu'il jeta, en épitaphe, sur sa tombe:

Placez à mon côté ma plume ;
Sur mon coeur, le Christ, mon orgueil,
Sous mes pieds, mettez ce volume,
Et clouez en paix mon cercueil.....

Il dit encore :

Le vers n'est qu'un clairon; la prose est une épée.

Il choisit l'épée. Il acceptait la lutte, mais elle lui pesait. Sa vie fut ainsi toute d'énergie. Il renonça au plaisir d'écrire. Il

---

([22]) *Les Contemporains*, VIe série, page 9.

eut voulu s'évader, courir, chanter : il fut attaché à ce qu'il appelle, avec Théophile Gauthier, la meule du journalisme. Personne, à le voir si tenace, n'eut soupçonné le combat qui se livrait en lui-même, entre la réalité qui commande et le rêve asservi. Il s'en explique, non sans tristesse. Il écrit à Madame de Pitray : "Je laisse M. de Falloux un moment pour vous écrire, comme un pauvre homme, qui casse des cailloux au soleil, s'écarte pour aller boire un peu d'eau fraîche à la source qui coule dans le gazon, sous l'ombre des beaux arbres " ([23]). Il écrira plus tard, dans l'avant-propos de *Corbin et d'Aubecourt* : " Si j'ai soutenu tant de polémiques, ce fut bien par ma volonté, mais mon goût me portait ailleurs. J'ai été journaliste comme le laboureur est soldat, uniquement parce que l'invasion l'empêche de rester à cultiver ses champs. Je ne tenais ni à recevoir, ni à porter des coups, et les joies de ma carrière ne sont pas d'avoir été mis à l'ordre du jour pour quelque fait d'armes plus ou moins heureux, mais d'avoir vu parfois une pauvre petite fleur éclore dans mon courtil délaissé " ([24]). Enfin, en 1873, il confie à Léontine Fay ce tourment de sa vie : " La poésie me détournait du travail positif et régulier. C'est pourquoi je passais tant de nuits blanches et je mangeais tant de pain sec.... Mais, par ordre supérieur, je dus épouser Madame Polémique. Hélas ! quelle épouse ! La poésie dût décamper et me laissa fort triste dans mes liens nouveaux qui un beau jour se trouvèrent sacrés. Voici l'horreur. Toute sacrée qu'elle est, Madame Polémique ne laisse pas de m'ennuyer souvent ; même elle m'assomme, et

---

([23]) *Correspondance*, III, 256.

([24]) *Corbin et d'Aubecourt*. L'avant-propos est de 1869. Voir les premières pages de *Ça et Là*.—Cf. : également une lettre que Veuillot écrivit à Léon Gauthier au sujet du *Parfum de Rome ; Vingt nouveaux portraits*, par Léon Gauthier, page 400.

quand elle apporte les arrérages de sa dot, je voudrais la noyer dans un puits. " Mais *l'autre,* la poésie, revient. Elle le trouble et l'enchante. Il la chasse vainement. Elle l'obsède; il en oublie tout. Et voilà que Veuillot parle comme un petit clerc d'aovué qui ferait des vers sur la couverture d'un dossier: " Je reste à écouter mon enchanteresse qui n'a jamais fini son conte, et, si je prends la plume, c'est pour verser ce qu'elle m'a mis dans la tête sur le dos de mes papiers les plus pressants " ([25]). Veuillot vaincu par la poésie, n'est-ce pas inattendu ?

Ce Veuillot, si différent de l'autre, fut longtemps inconnu. Sainte-Beuve pourtant l'avait deviné qui, l'ayant rencontré, s'étonna de le trouver charmant. Certes, la légende n'a pas flatté Veuillot. Il était dans l'intimité d'un commerce agréable. Il n'était pas un homme du monde, mais un honnête homme, dans le sens où on le prenait jadis. Il se plaisait à la conversation et, d'ailleurs, était un causeur merveilleux. Le marquis de Ségur, qui tout enfant en eut quelque terreur, nous a dit le souvenir qu'il garde de cet homme haut et fort, d'allure puissante, parlant bas, laissant tomber avec une sorte de négligence les mots qui lui venaient, vifs ou mordants. Il n'aimait pas qu'on pût le vaincre, fût-ce même aux cartes. ([26]) Il était gourmet, ce qui est une qualité française. Il l'avouait en confidence et demandait qu'on n'en laissât rien savoir à ses adversaires. *Veuillot et la bonne chère,* quel article à faire pour un ennemi ! Il aimait la musique. Il ne permettait pas qu'on touchât à Mozart

---

([25]) *Revue des Deu-Mondes* : *Lettres de Louis Veuillot à Léontine Fay.* Livraison du 15 août 1913, pp. 868-9.

([26]) Veuillot aimait jouer au *grabuge.* — Voir un article du Marquis de Ségur sur *Louis Veuillot intime,* reproduit du *Gaulois, Le Devoir,* 8 novembre 1913.

avec autre chose que du talent ; il prisait par-dessus tout son ami Gounod qu'il écoutait, aux Nouettes, jouer " des opéras entiers " ([27]). Il blaguait souvent la " vieille guenippe de gloire ", dont il acceptait sa part avec une sorte de méfiance qu'il cachait sous de la bonne humeur. Car il riait volontiers et la vieillesse ne lui avait rien ravi de sa gaieté : " Tout vieux, tout courbaturé, écrit-il, tout toussant et tout ennuyé de causer, l'encre aux doigts, avec d'intolérables quantités de fichues bêtes, il est positif que je suis gai comme pinson " ([28]). Plus tard, il est vrai, il retrouva le doute : sa vie lui parut bien dure et il se demanda avec mélancolie jusqu'où il l'avait réussie. Il était généreux et charitable : au petit Jacques de Pitray, il souhaite, pour unique bien dans la vie, la bonté. S'il admirait la noblesse, il se gardait de la flatter, voulant rester ce qu'il était devenu : un bourgeois, fils d'ouvrier, et rien d'autre. " J'ai toujours dit de pleine foi et de plein coeur, écrit-il, que la bonne place en ce monde est la place sur le pavé " ([29]). Apre à la besogne, il écrivait sans cesse, accumulant les articles qui devenaient bientôt des volumes. Il était lié à sa tâche. Son ancien secrétaire, M. Eugène Tavernier, qui a consacré à son maître un livre plein de la plus reconnaissante sympathie, nous dit le secret de cette persévérante énergie. Il n'eut qu'un but, auquel il sacrifia tout : la défense de la religion ([30]). C'était là sa seule discipline ; la raison qu'il en donne dans une phrase des *Mélanges* achève de le peindre et nous le livre, en quelque sorte, tout entier : " L'Eglise m'a donné la lumière et la paix.

([26]) Voir l'avant-propos des *Libres Penseurs* : " Je n'ai eu qu'une idée, qu'un amour, qu'une colère. "

([27]) Marquis de Ségur, ibidem.

([28]) A Léontine Fay, le 8 avril 1873.

([29]) A Léontine Fay, le 23 mai 1873.

Je lui dois ma raison et mon coeur. C'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vis. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère " ([31]).

Ce Veuillot, plus humain, plus près de nous, c'est le Veuillot de la *Correspondance* ([32]). Jules Lemaître voulait que l'on mit à part les lettres à Madame de Pitray; il faudrait y joindre aujourd'hui celles qu'il adressa à Léontine Fay. Il le disait lui-même, avec coquetterie: " Ce sont peut-être mes meilleures ". Il aimait correspondre. Une lettre était pour lui une distraction. Il y retrouvait sa chère littérature. Car il composait ses lettres et ne refusait pas d'y glisser un morceau. La jolie chose qu'une lettre de Louis Veuillot! Il s'y montre plein de vivacité, de tendresse, de bonhomie. Et combien il est intéressant de le voir se reposer ainsi dans ses plus chères amitiés. Et quelle gaieté communicative.! D'un trait, il trousse une anecdote. Ses lettres en sont émaillées et quelques-unes sont d'un comique irrésistible, avec, ici et là, une petite pointe gauloise. Sarcey en était émerveillé et "secoué sur sa base" ([33]); il pardonna à la *Correspondance* les coups que lui avait portés l'*Univers*.

Les lettres à Léontine Fay ont un charme de plus. Elles ont une histoire. Veuillot n'avait jamais connu cette Mademoiselle Fay qu'il admirait, alors qu'il était petit clerc d'avoué et qu'elle jouait les pièces de M. Scribe. Il la revit quarante ans plus tard. Elle avait depuis longtemps abandonné le théâtre et, mariée à M. Volnys, elle était venue en 1872 habiter Nice, atteinte d'une maladie grave. C'est là que Veuillot

---

([31]) Cf. G. Cerceau: *L'Ami d'un Grand catholique*, Introduction 1er vol.

([32]) "La Correspondance de Louis Veuillot fera disparaître cette absurde fiction d'*insulteur*, d'*éreinteur* et de *tombeur*. Dirait-on d'un général commandant une place assiégée, qu'il insulte les assiégeants, parce qu'il refuse de capituler ! ". — A. de Pontmartin: *Souvenirs d'un vieux Critique*, 2e série, pp. 178-9.

([33]) Jules Lemaître.

devait la rencontrer. Il lui en exprima plus tard toute sa joie. " Véritablement, lui dit-il, je me retrouve à *Yelva,* et le comble de l'art et de la chance, c'est que Scribe n'y est plus." C'est un dernier rayon qui lui vient de sa pauvre jeunesse à travers sa vie de perpétuel combat. Il en est illuminé. Il est d'abord surpris, puis ému, attendri. Oui, vraiment, ces lettres ont un charme de plus: elles sont faites d'un souvenir qui ne s'était jamais exprimé.

Il y a, dans une de ces lettres, un portrait charmant d'Elise, la plus jeune soeur de Veuillot. Au prix de durs sacrifices, il avait autrefois assuré son instruction. En retour, elle lui donna toute une vie de la plus tendre sollicitude. " *Alleluia,* écrivait Veuillot en 1841, la dot d'Annette est amassée... Si je parviens à finir l'*Algérie* et quelque autre brimborion cette année, Elise, à son tour, sera pourvue. " Elise refusa de se marier. Elle resta près de son frère et vécut pour lui, comme s'il eût été confié à son dévouement. " Elise est très bonne, écrit Veuillot, très femme, très austère, presque terrible, passionnée de réserve, douée d'un esprit au fourreau qui en sort soudain comme une épée à couper son homme en deux du premier coup. Une de ses nièces disait : " Chez ma tante, il n'y a pas d'opinions, tout est principe ". Dieu semble l'avoir mise au monde pour prouver qu'il peut aussi créer des anges de fer. Avec cela, aimable et aimée au possible. Elle est née aieule, et elle reste jeune fille à cinquante ans. Elle a été très belle, et elle a dû n'inspirer que des passions de respect. C'est Minerve, mais chrétienne... C'est par elle que la mère François a terminé ses créations artistiques commencées par le garçon que vous connaissez. Il y avait du fantasque dans les idées de cette digne femme sans usage et sans littérature " ([34]).

([34]) Lettre à Madame Léontine Fay Volnys; *Revue des Deux-Mondes,* 15 août 1913, pp. 868-9.

C'est à Elise que Veuillot écrivait, en 1874 : " Le bon Dieu m'a donné l'Eglise, toi et Eugène, et j'ai été un homme bien outillé " ([35]). Si Veuillot connut d'autres affections qui, presque toutes,se sont brisées prématurément, il eut du moins cette consolation : l'amitié constante et dévouée de son frère. Il l'avait retrouvé à Bercy, où ils jouèrent enfants, et où se lia leur vie. Je ne sais rien de plus touchant, de plus émouvant, que ces pages des *Libres Penseurs* où Veuillot raconte leurs deux jeunesses. Le dimanche, ils se retrouvaient au Jardin des Plantes. C'était le rendez-vous. Ils y apportaient leur tendresse, leurs rêves, leurs projets. " Un jour, écrit Veuillot, nous arrivâmes tous deux au rendez-vous dans le même moment, de bonne heure, par le plus beau temps du monde. J'étais plein de mystère et de joie ; une plénitude de contentement débordait dans ses regards, dans ses sourires, dans toute sa personne. Il apportait quinze sous et un saucisson ; j'apportais deux pains de seigle et un billet de spectacle. O la merveilleuse journée ! Et que l'on peut être heureux, bonté divine, à raison de sept sous et demi par tête ! " ([36]). Ce sentiment ne faiblit jamais. Ils vécurent tous deux les mêmes combats, les mêmes espérances. Louis Veuillot sut conquérir son frère et obtenir sa conversion : et dès lors rien ne pouvait plus les séparer. " Nous avons grandi, continue Veuillot, nous avons vieilli, nous tenant par la main et par le coeur. Présentement, nous sommes en âge d'hommes, et, grâce à Dieu, notre enfance n'a pas cessé " ([37]). La mort seule pouvait rompre ces liens. Eugène Veuillot fut le fidèle témoin de son frère. Lui qui avait si bien connu son coeur, il

---

([35]) *Correspondance*, III, 240.

([36]) Les *Libres Penseurs*. Edition de la Société générale de Librairie catholique (1886), p. 505.

([37]) Les *Libres Penseurs*, loc. cit.

s'employa à le révéler. Il fut le modeste gardien de sa gloire. Il s'effaça devant ce grand nom, qui était pourtant le sien, comme s'il n'eut pas voulu, par la plus pure délicatesse fraternelle, en dérober l'éclat. Son fils, François Veuillot, qui continue aujourd'hui l'oeuvre des siens, a gardé ces belles traditions d'honneur et de fidélité ([38]).

* * *

Nous voilà revenus à la famille du père François-Brice, et, par elle, au pays natal, à Boynes. Je voulus voir ce coin du Gâtinais, où jamais Veuillot n'était retourné, et chercher là quelque chose de sa vie. " Ce n'est pas un voyage, nous avait dit M. Lasnier, l'aimable directeur de l'*Echo de Pithiviers;* on s'imagine à tort que Boynes est à des kilomètres de Paris. Il y faut mettre deux heures tout au plus. " La route, depuis Etampes, est ravissante. C'est la campagne française, fraîche, reposante et soignée. Elle nous semble, à nous qui avons l'oeil fait aux horizons immenses, un jouet d'enfant où circule un petit train mécanique aux cris stridents et joyeux. Au bas des collines, qui se succèdent, courent les plus jolis noms de rivières, sous les arbres qui se penchent. Puis, brusquement, c'est la plaine de la Beauce, abondante et grasse, où la moisson, réunie en meules, achève de sécher. Merveilleux pays où l'on compte encore par lieues, où les moissonneurs font lentement des "villottes" de blé, comme chez nous. Pour atteindre Boynes, la voie ferrée décrit un arc de cercle dont le centre est la cathédrale de Pithiviers, aiguë et dominant d'une hauteur la vieille ville. En descendant, je demande à un paysan qui passe où se trouve la maison de Louis Veuil-

---

([38]) Voir la préface des *Derniers Mélanges*, écrite par François Veuillot (1908).

lot. Il me dit, très calme et avec politesse, qu'il ne le connaît pas. C'est la rançon quotidienne de la gloire. Heureusement le clocher nous guide à travers les rues claires et gaies, et nous sommes sûrs d'y trouver Veuillot. Le curé de Boynes, qui porte un nom canadien, l'abbé Grosbois, et M. Sibot ([39]), un fervent ami de Veuillot, veulent bien recommencer avec nous un pèlerinage qui leur est familier. L'Eglise a plusieurs siècles et réunit plus d'un style. Pour nous, elle est intéressante: c'est une église de France. On y conserve pieusement les fonds baptismaux de granit rouge et solide, sur lesquels fut porté, " l'an mil huit cent treize, le vingt-quatre octobre, le petit François-Louis-Victor, né le onze de ce mois de François *Veillot* (sic) et de Marguerite Adam " ([40]). Plus loin, presque dans la plaine, on trouve, au détour d'une route, une large pierre où était enfoncée la croix de bois que défendit naguère l'héroique grand-mère, Marianne Bourassin. " La croix est morte de vieillesse, chuchotte l'abbé Grosbois; je la remplacerai par une croix de fer, c'est plus résistant. " Enfin, près du Mail, voici la maison natale. Hélas, on a dû la restaurer. Elle est trop neuve; et, d'ailleurs, autour de la fenêtre du second étage, il n'y a plus de chèvrefeuille. Mais l'atelier demeure, tel qu'il était jadis, bas de plafond et chargé de poutres: des descendants de la famille y travaillent encore gaiement ([41]). Au presbytère, dans le cabinet de travail du curé de Boynes, chacun peut voir un buste de Louis Veuillot et une photographie de Monseigneur Dupanloup, ornée d'une signature un peu volontaire. Je dis à l'abbé Grosbois qui s'é-

---

([39]) Auteur d'une très intéressante brochure sur Louis et Eugène Veuillot.

([40]) Charles Bouvard: *Louis Veuillot et son Pays natal*, page 7.

([41]) Cf.: Un discours prononcé par M. Lasnier à la réunion des publicistes chrétiens, le 24 juin 1913. *Echo de Pithiviers* du 5 juillet.

tonnait de mon premier mouvement : " Vous les avez confondus, tous deux, dans une même admiration ? " Il eut un bon sourire, un sourire d'indulgence et il me répéta doucement cette parole d'un grand-vicaire de Monseigneur l'évêque d'Orléans : " Ils n'étaient pas dans le purgatoire depuis dix minutes qu'ils étaient déjà reconciliés dans l'Infini ".

Edouard MONTPETIT.
Professeur à l'Université Laval.

BOYNES. — La Place.

En Gatinais. — La récolte du Safran.

Conférence du Rév. Père Louis Lalande

De la Compagnie de Jésus

Monseigneur l'archevêque, Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de commencer par un texte, tout comme si j'allais vous faire subir un sermon. C'est peut-être simple affaire d'habitude. Oh! ce n'est pas un texte tiré de l'Ancien Testament ou d'un Père de l'Eglise. Je l'emprunte à ce même Jules Lemaître, que M. Montpetit vient de citer avec un à-propos si judicieux, et il a l'avantage — tous les textes n'en fournissent pas autant — d'indiquer tout de suite mon sujet. Après avoir compté Louis Veuillot dans la demi-douzaine des très grands prosateurs du dix-neuvième siècle, Lemaître ajoute : " Et il en est le grand catholique; pour un peu je dirais *le seul.* " Vous voyez bien que l'inspiration n'en vient pas de l'Esprit-Saint. Voilà le texte, et tel est le sujet: faire voir en Veuillot le type du catholique sincère et militant, comme nous avons vu, dans sa *Correspondance,* la fantaisie charmante, le coeur débordant de tendresse et de bonté, l'esprit original et la belle humeur de l'homme intime.

* * *

L'auteur de *Rome et Lorette* est tout d'abord un converti. Ses parents, comme beaucoup d'autres de la génération née pendant la Révolution, ne pratiquaient pas de religion. Ils envoyaient leur fils à la messe, parce que c'était encore bien porté pour les enfants. Ils n'y allaient pas eux-mêmes. Ils ne savaient pas lire; mais ils tenaient de la nature de belles

vertus : de la droiture, de l'honnêteté, de la fierté dans leur humble état et une grande vaillance au travail. Pour toute faveur, la société voltairienne leur avait appris l'incrédulité ignorante. — Jusqu'à l'âge de treize ans, l'enfant fréquenta " une infâme école mutuelle ", où il n'a jamais pu, dit-il, avancer dans aucune grammaire plus loin que les pronoms. Puis il quitta la maison paternelle, abandonné dans le monde, sans guide, sans conseils, sans amis, pour ainsi dire sans maître, à treize ans, et sans Dieu.

Son premier emploi fut dans une étude d'avoué, chez Maître Fortuné Delacigne—quinze sous par jour ! assez pour un repas et un lit, même pour son linge, à condition de le blanchir lui-même. Le soir, il se faisait un double salaire, cinq sous l'heure, en déchargeant des bateaux de sable sur les bords de la Seine. Dans une petite mansarde, la nuit, il se livrait à l'étude et à des débauches de lecture. L'avenir lui apparaissait plein de mystère ; la religion ne lui disait rien encore, la politique lui répugnait, seule la littérature faisait ses délices. Il s'y reposait en écrivant des essais fantaisistes, dont l'un attira l'attention de ses amis et lui mérita, un bon soir, la joie frémissante de lire dans le *Figaro,* en beaux caractères, son premier article imprimé.

En ce moment, les Orléanistes cherchaient un écrivain pour un petit journal de province. Gustave Olivier intervint en faveur de Veuillot et le fit entrer à la rédaction de l'*Echo de Rouen.* De là, le général Bugeaud l'appela bientôt à la rédaction en chef du *Mémorial de la Dordogne,* à Périgueux. Il avait dix-neuf ans.

Enfin, ! et pour de bon, il avait une table, un lit, un habit neuf, des adversaires et même des ennemis. Il était prêt à lutter contre eux, comme il avait lutté pour l'existence. Qu'il est fier de débrouiller des idées, de traiter tous les sujets, manifestant déjà ses dispositions instinctives de polémiste et ce

don de clarté, qui allaient, en se développant, révéler un maître. Du premier coup, il étonne, il conquiert des admirateurs, des injures, de la renommée, et attrape trois duels. Ce qui ne l'empêche pas d'étudier ferme et de s'instruire, d'observer les gens, leurs figures et leurs travers, et de préparer ces portraits dont il devait, plus tard, dans ses livres, nous donner la galerie si amusante. C'est dans ce milieu que la grâce de Dieu vint l'atteindre.

Notons toutefois qu'en se convertissant, le jeune écrivain ne sortait ni de l'incrédulité haineuse, ni du libertinage. Il émergeait de l'indifférence, dont nous avons indiqué la cause et l'excuse. Rien derrière lui ne restait dont il pût rougir. Il n'avait jamais insulté la religion, qu'il ne pratiquait pas; il trouvait stupide la calomnie acharnée au parti-prêtre. En somme, il avait cédé aux exigences mondaines, mais en respectant sa vie, sa plume et sa langue. Pas de scandale ni de flétrissure à cacher dans sa conduite; rien à réprouver dans ses écrits. Il avait reçu de la nature comme un instinct de propreté morale. Quand Dieu rentra dans son coeur, il n'eut pas tant à retrancher ce qu'il y trouvait qu'à surnaturaliser les belles qualités de sa nature.

Malgré ses succès, à Périgueux, le jeune rédacteur sentait le vide dans son âme, parfois un ennui douloureux et l'angoisse. L'amertume se mêlait à son ardeur de vivre; il souffrait et ne savait pas au juste de quoi. Sans principes certains, son âme était sans appui; elle flottait au hasard et tournait dans le vide, avec un insatiable besoin de repos. — " Seul avec moi-même, je cherchais à pénétrer les mystères de l'homme intérieur. J'y trouvais de l'ennui; l'ennui me semblait légitimer le goût du plaisir; mais le goût du plaisir blessait la conscience, jetait mille troubles dans l'âme et enfantait d'odieuses douleurs. " Plus tard, il écrira à son frère Eugène: " Je combattrai toute ma vie les incrédules; mais jamais je ne

leur rendrai ce qu'ils m'ont fait souffrir de dix-huit à vingt-trois ans. "

Au milieu de ces tourments, il apprend que Gustave Olivier est devenu chrétien, se confesse et va à la messe. Veuillot rentre à Paris, écrit encore dans deux ou trois journaux, et part bientôt en voyage avec son ami: " Je croyais, dit-il, aller à Constantinople; j'allais plus loin, j'allais à Rome, j'allais au baptême. " A Rome, sa première impression est une impression de gêne. Dans les églises, ses compagnons s'agenouillent et lui n'ose le faire, parce qu'il ne sait pas prier. Un soir, dans le ménage des Féburier, où il est descendu, on propose de faire la prière en commun. Veuillot se sent froissé, il hésite, montre de la mauvaise humeur, puis se rend de mauvaise grâce et prie avec les autres. Peu de jours après, on lui fait lire à haute voix un sermon de Bourdaloue, sur le délai de la conversion; il en reste tout bouleversé et en fait part à son frère: " Je te dirai, mon enfant, qu'il se passe en moi, depuis mon arrivée à Rome,quelque chose d'assez grave et d'assez sérieux. J'ai vu un homme d'une très haute supériorité, dont les paroles m'ont grandement ému: c'est un jésuite français qu'on appelle le Père Rosaven. Nous avons eu de longues conférences; nous en aurons encore... " La résistance s'acheva bientôt. Veuillot, aux genoux du Père Rosaven, se confessa et reçut, avec le pardon de ses fautes, les plus intenses consolations de sa vie.

Cependant la paix ne fut pas stable du premier coup dans son coeur. Les inquiétudes revinrent et, avec elles, des luttes angoissantes. N'importe! " J'aime encore mieux les incessantes fatigues de ce combat, que l'espèce de tranquillité stupide où je moisissais il y a quelques mois... Chaque vice de la vie passée laisse au coeur une racine immonde, qu'il faut arracher avec des tenailles ardentes. " Ce fut pour s'apaiser définitivement qu'à son retour il s'arrêta à Fribourg,

afin de faire une retraite chez les Jésuites. On craignit même, à cette occasion, qu'il n'entrât dans la Compagnie. Je ne signale le fait, en passant, que pour montrer quel grand danger il a couru.

* * *

Et donc, le voilà converti. Nul ne le fut jamais plus entièrement. C'est le moment, je crois, de noter, pour n'avoir pas à y revenir, la parfaite unité de vue et d'action de toute sa vie, due à cette conversion. Et ce sera, tout de suite, la réponse à ceux qui, ne considérant en lui que le politique et le publiciste de génie, l'ont accusé d'inconstance, voire de trahison, parce qu'il a servi tour à tour et combattu tous les partis.

Dire d'un homme intelligent, né et élevé en dehors de la religion, qu'il a senti le tourment de l'âme et comme la nostalgie du divin, s'est rendu à Rome, a causé avec un religieux des graves questions de dogme, d'autorité et de morale, s'est agenouillé pour prier et pour se confesser, voilà en soi des faits ordinaires et qu'on a racontés de bien d'autres. Mais ce qu'on n'a trouvé dans aucun autre laïque, du moins au même degré, c'est une transformation aussi radicale, par la conversion, de l'homme tout entier, avec sa vie, ses oeuvres, ses jugements, ses gloires et ses humiliations. C'est ce qu'il y a en lui de très spécial, de vraiment veuillotiste, — et je regrette de ne pouvoir le dire comme je le pense et le ressens. C'est même ce qui froisse et irrite certains lecteurs moins catholiques de Veuillot, que nous ne veuillions pas séparer, nous, — comme si nous le pouvions,ou comme si lui-même y aurait consenti — cette note spéciale des autres qualités qu'ils admirent en lui.

D'aucuns, en devenant catholiques, ont ajouté comme une

épithète de plus à leur nom; lui, par cet acte, a conquis un nouveau substantif sur lequel tous les autres se sont greffés. Il n'est plus un journaliste, un ami, un artiste, un politique catholique; il est intégralement et d'abord un catholique, lequel, comme la substance porte l'accident, porte et dirige le journaliste, l'ami, le politique et l'artiste. La lumière qu'il reçut de Rome devient la lumière dans laquelle il juge les hommes et les choses, les gouvernements, les gouvernés et les oeuvres même littéraires. Et nul n'a prouvé que ses jugements sont moins sûrs, parce que formulés dans cette lumière et d'après ce criterium. " L'Eglise, écrit-il, m'a donné la lumière et la paix. Je lui dois ma raison et mon coeur. C'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vois. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère. "

Il est vrai que le rédacteur de l'*Univers* a fait bon marché des dynasties, des hommes et des partis. Au fond, il n'en a servi aucun; il s'en est servi, au service lui-même d'un règne unique: le règne social du Christ. En 1840, comme en 1851, et en 1873, c'est le même programme politique parce que c'est toujours le même programme religieux. " Au milieu des factions de toute espèce, proclame-t-il en 1842, nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la Patrie... Justes envers tous, soumis aux lois du pays, nous réservons notre hommage et notre amour à l'autorité vraiment digne de nous qui, sortant de l'anarchie actuelle, fera connaître qu'elle est de Dieu, en marchant vers les destinées de la France, une croix à la main. " A ceux qui lui offrent une candidature législative, en 1851, comme, plus tard, au comte de Valory, qui le veut faire élire à Avignon, il répond: "Je suis l'humble serviteur de l'Eglise... je n'accepte aucun autre caractère, parce que je n'accepterais aucune autre servitude. Ma profession de foi, même politique, est le *credo.* "

Cette profession de foi unique lui permet de défendre la monarchie, tant que le monarque ne laisse pas les parlementaires du gouvernement de Juillet étouffer la liberté de conscience et les droits du peuple. Elle lui permet, après 1850 et le Coup d'Etat, de saluer l'empereur avec tout l'enthousiasme des belles espérances qu'il fait naître, et de le combattre, huit ans après, quand il se fait le complice de la révolution et du banditisme italiens contre Rome et le pouvoir temporel. Il écrit même en 1871 : " Je crois à la république", mais à celle des honnêtes gens, explique-t-il aussitôt, et non pas à " la république des républicains ", donnant à ce mot le sens qu'on lui a bien connu depuis. " Celle-ci tuera la liberté, elle tuera la religion, elle tuera la propriété, elle essaiera de tuer même le baptême. " Donc, rois, empereurs, ministres, toutes les formes gouvernementales, tous les instruments passagers de l'autorité, toutes les contingences du pouvoir, il a tout combattu et tout servi, pour obéir à la seule autorité qui ne passe pas. Et c'est bien ce qui donne à sa vie " une presque surnaturelle unité ".

* * *

Je me demande maintenant de quels éléments particuliers est fait le catholicisme de Veuillot, quelles qualités naturelles la grâce divine a trouvées en lui, non pour les détruire, mais pour les grandir en les surnaturalisant.

Il y entre d'abord l'élément plébéien. De celui-ci naissent, comme deux filles légitimes, et passent toutes frémissantes dans sa vie, la pitié et l'indignation : l'une, les yeux voilés de pleurs, l'autre, s'exhalant parfois en de sublimes colères. Les parents de Veuillot étaient des ouvriers. Son père, un tonnelier, parcourant un jour la campagne du Gâtinais, raccommodant tonneaux, brocs et cuviers, avait aperçu, à la fe-

nêtre encadrée de chèvrefeuille d'une humble maison, Marianne Adam, une belle et forte jeune fille qui travaillait en chantant. Il en avait fait sa femme. De cette origine modeste, le grand écrivain, ai-je besoin de le dire, ne rougit jamais. Il n'y chercha pas non plus une recommandation commode à la fausse humilité. Par contre, il y trouva plus d'une lumière sur les questions sociales, une sympathie intarissable pour les pauvres courbés sous les humiliations et les misères. Il n'en méprisa pas pour cela les nobles; au contraire, il voulait que les gentilshommes eussent l'esprit de noblesse, comme il avait, lui, l'esprit de roture. " Si je pouvais rétablir la noblesse, je le ferais tout de suite, et je ne m'en mettrais pas. "

Ce n'est pas tant non plus d'avoir épuisé ses parents de fatigue et de faim qu'il exècre la bourgeoisie voltairienne. C'est de leur avoir ôté Dieu, d'avoir arraché au peuple, avec la religion, l'espérance, la résignation et le salaire éternel de leur travail. Il faut entendre les paroles amères qui tombent de ses lèvres chaque fois qu'il parle de son père et des sophismes dont il avait été dupe et victime. Et son père, c'était tout le peuple ouvrier de cette époque. " Il est mort, écrit-il, dans la préface des *Libres-Penseurs,* à cinquante ans. Mille infortunes avaient traversé ses jours remplis de durs labeurs; la seule joie de ses vertus ignorantes l'avait un peu consolé. Personne, durant cinquante ans, ne s'était occupé de son âme; jamais, sauf à la dernière heure, son coeur labouré d'angoisses ne s'était reposé en Dieu. Il avait toujours eu des maîtres pour lui vendre l'eau, le sel et l'air, pour lever la dîme de ses sueurs, pour lui demander le sang de ses fils; jamais un protecteur, jamais un guide. Au fond que lui avait dit la société? Comment s'étaient traduits pour lui ces droits si pompeusement inscrits dans les chartes? Sois soumis et sois probe, car si tu te révoltes, on te tuera, si tu dérobes, on t'empoisonnera; mais si tu souffres, nous n'y pouvons rien, et si tu n'as pas de pain, va à l'hôpital ou meurs, cela ne nous regarde plus. "

Son père avait donc souffert et il était mort, privé, par le crime d'une société que rien ne peut absoudre, de toutes les joies pour lesquelles son âme était faite. Sur le bord de sa fosse, le fils évoqua, compta tous les tourments de sa vie, et dans cette lumière funèbre il ne put s'empêcher de maudire, " non le travail, non la pauvreté, non la peine, mais la grande iniquité sociale, l'impiété par laquelle est ravie aux petits de ce monde la compensation que Dieu voulut attacher à l'infériorité de leur sort ". " Et je sentis l'anathème éclater dans la véhémence de ma douleur... J'étais chrétien déjà; si je ne l'avais pas été, dès ce jour j'aurais appartenu aux sociétés secrètes. Je me serais dit comme tant d'autres: pourquoi des gens bien logés, bien vêtus, bien nourris, tandis que nous sommes couverts de haillons, entassés dans des mansardes, obligés de travailler au soleil et à la pluie pour gagner à peine de quoi ne pas mourir ? Et ce problème m'eût donné le vertige; car, si Dieu n'y répond pas, rien n'y répond assez." Encore enfant, ce fils sentait bondir son coeur, quand un patron intimait de durs ordres à son père: " Qui l'a fait maître, et mon père esclave? Mon père qui est bon, brave et fort, et qui n'a fait de tort à personne; tandis que celui-ci est chétif, méchant, larron et de mauvaises moeurs ! " Mais il avait la foi et il comprenait que cette violence c'est la folie dans l'injustice, que nous ne sommes vraiment libres, heureux comme des frères, que le jour où nous courbons la tête sous le niveau de la croix, pour adorer et aimer ensemble notre Père qui est aux cieux.

A ce trait personnel de la physionomie du catholique sociologue, ajoutons que si, au lieu de venir en droite ligne du peuple et de sortir de Rome avec une âme vierge de tous les préjugés de caste, Veuillot fût né dans quelque aristocratie,ou dans les rangs d'une bourgeoisie calculatrice et orgueilleuse, sa foi en eût subi des inflexions. Elle eût, comme son amour,

en passant par les salons, les lycées, le luxe et les clans, perdu de son indépendante franchise. Elle eût exigé pour s'exprimer des ménagements de diplomate, d'habiles détours, des attitudes bien mises et des mots gantés. Le converti se serait contenté pour aimer l'Eglise de l'amour des politiques: l'amour de la tête, — de celui des prudents: l'amour malade de la peur de vivre et surtout d'agir, — de celui des conciliants: l'amour prodigue de paroles bruyantes, de liberté pour tout et pour tous, et de reculades,—de celui des héros : l'amour qui s'offre toujours à mourir pour la cause et se contente sans cesse de vivre et d'arriver. Ce n'est pas ainsi que croit et qu'aime ce rude fils du peuple, ni qu'il agit , car il entre dans son catholicisme un autre élément bien en harmonie avec le premier : c'est le courage.

* * *

Il en fallait, en 1840, pour s'affirmer catholique. Il en fallait plus encore pour oser défendre cette institution ridiculisée qu'était la religion. Il en fallait jusqu'à l'effronterie pour s'avouer dévot en plein Paris. Louis Veuillot fut courageux à tous ces degrés et effronté jusque-là. Nous savons bien un peu ce que c'est que le respect humain. Peut-être, en rougissant, y cédons-nous quelquefois. Mais la tyrannie du respect humain, le respect humain qui transforme sa victime en spectre blême, gauche, les jambes tremblantes, n'occupant que la moitié de sa chaise afin de mieux s'enfuir quand on le remarque, ou qui l'assied, là, toujours à la même place, au banc des accusés, pour qu'elle demande pardon de ne pas faire des bêtises comme les autres, le respect humain fait chair dans un corps de lièvre, c'est au milieu du dix-neuvième siècle qu'il faut le chercher. On se courbait alors sous ses maximes. Il régnait par le rire, il saisissait les catholiques peureux par

la gorge et les étranglait. Il tuait son homme d'un mot. Quand Thiers disait de certains catholiques récalcitrants : " Nous mettrons la main de Voltaire sur ces gens-là ", l'argument était sans réplique, on rentrait sous terre. La calomnie railleuse, répandue par ce même Voltaire, avait germé et poussé en moisson infecte dans toute la France. Les sceptiques triomphants se donnaient champ libre. Ils pouvaient railler tant qu'ils voulaient, mais qui pouvait les railler, eux ? N'avaient-ils pas un brevet de supériorité, puisqu'ils n'avaient pas la faiblesse d'obéir? un brevet de science, puisqu'ils étaient héritiers des encyclopédistes? un diplôme d'esprit et des plus brillantes qualités françaises, puisqu'ils étaient incrédules.?

Les catholiques, parqués en *réserve,* hors des gens intelligents, avaient fini par accepter cette situation. Des hommes qui, sur d'autres terrains, n'avaient peur de rien, tremblaient de passer pour pieux et tâchaient de faire oublier, devant leurs adversaires gonflés d'orgueil, la foi qu'ils allaient professer dans l'ombre des églises et devant des madones. Employez contre nous, semblaient-ils dire, toutes les armes; mais n'allez pas nous convaincre en public d'être infirmes au point d'aller à la messe et de nous mettre à genoux !

Et c'est au milieu de cette société de beaux esprits infatués et de catholiques ramollis, que Veuillot, retour de Rome, puis d'Afrique, reparut. " Oui, ", répond-il à une grande dame anxieuse de savoir si c'est vraiment possible qu'il ait eu la faiblesse de faire ses dévotions, " Oui, madame, je fais ma prière le matin et le soir et souvent encore dans la journée ; oui, madame, je me confesse ainsi que beaucoup d'honnêtes gens et je communie ordinairement le dimanche, en compagnie des portiers et des servantes de mon quartier. "

Ses premiers aveux furent une surprise; sa piété fit beaucoup rire, — vous imaginez de quel rire jaune de conven-

tion ! On parla de folie ; ses résistances suscitèrent des colères, ses coups de fouet cinglés sur les épaules des idoles firent crier au sacristain furieux. Comment ! Quoi ! Un catholique qui se défend, même qui attaque ! Un catholique qui a de l'esprit, qui nous force à lire sa littérature de théologie et de sainteté ! Un catholique aventuré chez les anticléricaux et qui tourne contre eux leur ironie, qui gouaille et qui siffle ! Qui a jamais vu cela ! N'est-ce pas l'inédit, l'inoui dans le scandale? L'effarement fut à son comble, quand, déposant toutes les timidités conventionnelles du passé, comme un athlète dépose pour la lutte sa redingote, ses manchettes et son linge empesé, ce dévot, luron aux yeux clairs, solide par la base et musclé en force ainsi qu'un ancien croisé, écrivain comme les plus grands de sa race, éloquent comme Bossuet, comique comme Molière, plus spirituel que Voltaire et pieux comme François de Sales, droit et franc comme une épée, gouailleur en diable, quand, dis-je, ce dévot se mit à railler les railleurs, à saisir les plus burlesques d'entre eux par la peau du cou, à les jeter au beau milieu du forum parisien et à faire si bien danser leurs silhouettes déshabillées, rhabillées, grimaçantes et drôles, que, tournant enfin les rieurs de son côté, il entendit la France éclater de joie au dépens des Coquelets, des Gaudissarts, des Galupets, des deux Navet, des Greluches, et de tous les insulteurs du Christ qui, depuis cinquante ans, se donnaient le monopole de la moquerie.

Certes ! on peut n'être pas de l'école de Veuillot, et le dire peut n'être souvent qu'une façon de se débarrasser des conclusions logiques de sa foi ;—c'est l'affaire de chacun ! — mais n'empêche qu'il doit y avoir pour tous, fut-on simple artiste ou dilettante, un vif plaisir de conscience soulagée à assister à ce spectacle de justice et de magistrales exécutions.

Souvent il lui faut répondre d'un mot ; mais ce mot grave sur le front de plus d'un une marque vengeresse : exemple,

sur le front de ce vieux politicien vantard rappelant tous les services qu'il n'a pas rendus et dont " tout le monde se souvient de n'avoir jamais entendu parler ", — sur celui de la Guéronnière, " qui passe en se faisant du bien ", — sur celui des femmes auteurs de romans corrupteurs : " Il me semble que si ma femme signait de tels livres, j'aurais quelque scrupule à signer ses enfants ", — sur celui d'un noble dégénéré, qui lui reproche avec dédain son origine roturière : " Je suis monté d'un tonnelier ; de qui descendez-vous ? "

* * *

Passe, a-t-on souvent répété, pour le courage et l'esprit : il en était merveilleusement doué. Mais on n'est pas catholique tant qu'il manque cet autre élément essentiel, la charité. Or, Veuillot est la personnification de l'être qui n'en a pas.

Si, par charité, on entend cette indulgence fade, toujours prête à sacrifier des lambeaux de vérité, sous prétexte d'amorcer l'erreur, à tendre une main humiliée à d'irréconciliables mécréants, à verser sur le bandit des larmes qu'elle refuse à ses victimes, c'est vrai, Veuillot en est totalement dépourvu. A ces indulgents-là, il déclare franchement : " Ce n'est pas la religion que vous rendez aimable, ce sont vos personnes, et la peur de cesser d'être aimables finit par vous ôter le courage d'être vrais. " Mais s'il s'agit de la vraie charité, qui s'oublie et se sacrifie, qui sauve les victimes, dût-elle pour cela tuer le bandit, Veuillot en est tout pénétré. Il en vit. C'est d'elle que naissent ses colères généreuses ; ses haines, on l'a bien dit, ne sont que l'envers de l'amour.

Pour le bien juger, sous ce rapport, il faut se souvenir qu'il eut deux catégories bien distinctes d'adversaires : celle des ennemis de Dieu et de l'Eglise et, par ce fait, ses ennemis naturels à lui ; et celle des catholiques, qui, aimant l'Eglise comme lui, voulurent la servir autrement.

Avec les premiers, nous sommes à l'aise. Jamais il ne les a haïs. " Je les défie, disait-il, de faire entrer en moi la haine; j'ai sur ce point une sorte d'incapacité qui me rassure. " C'est une immense pitié qu'il ressent pour eux. Et il le prouve en flagellant leur sottise, leur style, leur impiété et leurs mensonges. Comment pouvait-il les secourir autrement ?

Quand on lui dit: " Vous les irritez! " — " Quel moyen de ne pas irriter des gens que nous offensons en faisant le signe de la croix? " Aussi bien, quels égards devait-il, je le demande, à de pareils ennemis? Et que sont ces violences comparées aux injures brutales dont ils ne cessaient d'accabler l'Eglise de Jésus-Christ? " Moi, s'écrie-t-il, chrétien, catholique de France, venu en France comme les chênes et enraciné comme eux; moi, fils de la sueur qui arrose la vigne et le blé, fils de la race qui n'a cessé de donner des laboureurs, des soldats et des prêtres, sans rien demander que le travail, l'Eucharistie et le sommeil à l'ombre de la croix; moi, enfin, fidèle à toute la tradition et à tout le coeur de ma vieille patrie pleine de bonne fierté et de bonne gloire, voici mon intolérable affront qui me fait rougir, non plus à la joue, mais dans l'âme: je suis constitué, déconstitué, reconstitué, gouverné, régi, taillé par des vagabonds d'esprit et de moeurs qui ne sont ni chrétiens, ni catholiques, c'est-à-dire par le fait, qui ne sont pas français, n'ayant rien du culte de la patrie. Ces gens-là sont venus des pays d'hérésie, des juiveries vivantes, de lieux pires encore, des cavernes et des tours maudites où le nom de Jésus-Christ n'est pas connu. Les uns n'ont pas reçu le baptême, les autres l'ont gratté de leur front. Renégats ou étrangers, ils n'ont ni ma foi, ni ma prière, ni mes souvenirs, ni mes attentes. Mon âme n'espère pas avec eux, leurs coeurs ne battent pas avec mon coeur: en quoi sont-ils donc mes concitoyens? Ou ils ne sont pas français, ou je ne le suis plus. Or, ils me gouvernent, ils sont mes maîtres, ils ont le pied et la

main sur ma vie, ils me font sentir l'insolence de leur domination jusque dans cette église, le sanctuaire de la patrie, où ils n'entrent jamais. Sur le seuil, ils insultent mon prêtre; ils viendront l'insulter jusqu'à l'autel, ils viendront l'arracher de l'autel quand il leur plaira... Quand je dis que je suis trompé, je m'abuse, je ne suis pas trompé, je suis conquis. Je suis sujet de l'hérétique, du juif, de l'athée et d'un composé de toutes ces espèces qui n'est pas loin de ressembler à la brute. Est-ce que cela durera toujours? " Voilà, j'y consens, des paroles amères; mais qui donc connaît les scènes et l'époque qu'elles peignent et trouvera qu'elles exagèrent la réalité?

Au surplus, est-ce bien à nous, qui, depuis quarante ans, avons assisté jour par jour à l'exécution des desseins sournois d'alors, et qui voyons combien sont justifiées les prévisions de Louis Veuillot, de diminuer sa gloire et notre reconnaissance en nous rabattant sans cesse sur ses duretés de langage? Quoi! un citoyen est opprimé dans ses droits, un chrétien honni dans sa foi, un patriote bafoué dans sa patrie, un fils souffleté dans sa mère, et nous, incapables de pénétrer dans ses sentiments pour les éprouver, pour étouffer et éclater avec lui, nous trouverions seulement qu'il a le verbe un peu haut et manque de charité? Eh bien, non! Quand des malfaiteurs me saisissent, m'insultent et m'étranglent, si un homme de coeur sans calculer le danger, à ses risques et périls, vole à mon secours, on ne me fera jamais lui dire, si rude qu'ait été sa poigne pour me sauver, et si solides, le bras et le poing qui ont étendu là mes agresseurs, on ne me fera jamais dire, avec des pudeurs de vierge ingrate: " Monsieur, vous avez manqué de délicatesse ".

Vis-à-vis de l'autre catégorie de ses adversaires, l'attitude du rédacteur de l'*Univers* ne se juge pas si aisément. Plusieurs étaient des catholiques sincères, même des membres éminents de clergé. Une vieille amitié les avait unis à Veuil-

lot; tous avaient combattu à ses côtés pour la même cause. Leurs bonnes intentions méritaient plus de mesure. Je crois concéder là tout ce que concède l'histoire, — et l'histoire est maintenant écrite, écrite et scellée par le bref de Pie X. Il s'est toujours cependant souvenu de leur dignité. — " Je l'ai oublié une fois, avoue-t-il, et j'ai eu tort. " En tout cas, pour se prononcer équitablement, dans ces divisions malheureuses du parti catholique, il faut se souvenir: 1o qu'il a toujours combattu avec ou pour les évêques et les religieux les plus illustres de France; 2o que, pour le fond des questions, la suite des événements et l'autorité suprême lui ont donné raison; 3o qu'il n'a pas dépassé, pour la forme, qu'il n'a pas même égalé, la violence dont on a usé à son égard.

Le Saint-Siège a-t-il jamais, je ne dis pas condamné, mais désapprouvé une seule de ses oeuvres? Y a-t-il une censure de Rome attachée à une des luttes nombreuses entreprises par lui: dans la question des classiques, par exemple? dans celle de la liturgie et du gallicanisme? dans la question romaine et celle de l'infaillibilité? dans l'affaire Montara? même dans la loi d'enseignement de 1850, dont le pape demanda seulement qu'on en tirât tout le parti possible, malgré ses dangers et son insuffisance? Parmi ses adversaires d'alors, lequel pourrait revendiquer les mêmes approbations et les mêmes victoires définitives? Lequel a jamais mérité les encouragements répétés du pape, les mêmes caresses de sa main bénissante, et s'est entendu dire, comme Veuillot, par Pie IX : " Vous avez toujours été dans la bonne voie; vous n'en sortirez pas ".

Enfin,pour la forme du moins, sinon pour le fond, l'*Univers* a été blâmé par Pie IX ? Publiquement, oui, une fois, le 13 avril 1872. Et le rédacteur reçut ce blâme comme une bénédiction, une bénédiction, il est vrai, " qui entrait chez lui en cassant les vitres ". Le blâme porte de part et d'autre. Le Saint-Père disait en parlant de la France: " Il y a un parti

qui redoute trop l'influence du pape ; ce parti, pourtant, devrait reconnaître que sans humilité aucun parti ne gouverne selon la justice. Il y a un autre parti, opposé à celui-ci, lequel oublie totalement les lois de la charité, et sans la charité on ne peut être vraiment catholique. " Avez-vous observé comme on ne s'occupe guère de la première moitié du blâme de Pie IX? Il touche pourtant au fond même de l'orthodoxie des adversaires. Avez-vous trouvé quelque part un acte de soumission, d'humilité, devant cette censure? Par contre, comme on appuie sur l'autre moitié, comme on y revient avec complaisance! C'est elle, en vérité, et elle seule, qui a mérité de passer à l'histoire. Un orgueil qui redoute trop l'influence du pape et qui ne saurait gouverner avec justice, quelle importance cela peut-il avoir? et en quoi cela dépare-t-il la beauté des amants, charitables et faillibilistes, de la liberté? Au contraire, quel coup! et comment vivre, comment survivre, comment paraître et ne pas se considérer comme " le fléau de la religion " quand on s'est entendu dire: " Il y a un autre parti..."?

"Nous sommes des enfants d'obéissance", écrit tout de suite Louis Veuillot, avant même d'apprendre, comme il le sut plus tard, qu'il n'avait pas perdu un seul instant la confiance de Pie IX. Il explique lui-même dans une lettre à Charlotte de Grammont — et c'est un des documents qui rendent précieux ce dernier volume de la *Correspondance* — l'impression qu'il éprouva d'abord: " J'ai tout de même passé un mauvais moment, parce que la vue de mon indignité ne me fut point nette. En général, je ne commence pas par le bon mouvement. J'ai eu envie de m'abandonner à l'obéissance fière, c'est-à-dire de m'en aller par la brèche, en me taisant tout haut, en me disant tout bas: Que Moïse s'arrange comme il pourra! J'ai sucé ce réglisse pendant une heure et je l'ai trouvé très savoureux. Mais, Dieu merci, j'ai aperçu à temps que c'était bête

et qu'il ne me convenait pas du tout de regarder en haut avec cet air d'archange culbuté... Je crois — bien juste — que j'ai manqué de modération dans la forme et de patience dans la répression; je n'ai pas manqué d'amour et mon métier est un métier d'amoureux: j'ai aimé ceux que j'ai battus. "

Telle a été en toutes circonstances l'obéissance de Veuillot; et l'obéissance, on le sait, est la pierre de touche de la vraie charité. Il comprenait son rôle de simple soldat dans la milice chrétienne et, malgré ses convictions profondes, il était prêt à changer de tactique, même à rentrer sous sa tente, sur le moindre signe de l'autorité. Une seule phrase lui a suffi pour peindre sa soumission: " Nous oserions mettre le Saint-Siège au défi de ne pas nous trouver d'accord vers lui".

Plus humble et plus aimante encore est son obéissance quand la volonté de Dieu se manifeste directement par l'épreuve. J'ose dire, après un libre-penseur, qu'aux heures douloureuses il y eut chez lui de la sainteté. Ceux-là le connaissent mal qui n'ont pas reçu, par ses écrits intimes ou par les souvenirs personnels de ses amis—ceux de M. Eugène Tavernier, par exemple—la révélation de ses deuils, de sa résignation chrétienne, de ses trésors d'amour et de bonté.

Son ménage fut béni, heureux d'abord, comme il était chrétien. Rien de plus tendre que son amour pour sa femme, celle qu'il nommait partout sa chère Mathilde. Une fois, passant quelques jours de repos loin d'elle, au bord de la mer, il vit entrer dans la petite église où il priait et s'agenouiller à l'autel pour les relevailles, une femme de matelot, tenant un enfant dans ses bras: " Mon coeur, écrit-il à sa femme, n'a pu résister à ce spectacle qui te représentait à moi si vivement. J'ai caché ma tête dans mes mains et je me suis mis à pleurer." Il allait pleurer bien plus encore désormais. Ecoutez-le: " J'ai été marié à une charmante et angélique créature que j'ai perdue au bout de huit ans. J'ai eu six enfants, il ne

m'en reste que deux; j'en ai vu mourir trois en quarante jours. Ces terribles coups ont mis mon coeur pour jamais à l'abri des blessures que peuvent faire les ennemis politiques et littéraires, et ceux qui croient me déchirer perdent leur temps: ils frappent un cadavre. " Devant ces cercueils accumulés, il envie presque une mère gémissant sur son foyer sans berceau : " Je ne vous plains plus de n'avoir pas d'enfants ". Sept ans après la mort de sa chère Mathilde, il envoyait un jour une lettre à sa belle-soeur, et comme il écrivait l'adresse " Madame Veuillot ", il éclata tout à coup en larmes, au souvenir de celle qu'évoquait ce nom.

Après la naissance de sa première fille, il disait à un ami: " J'aimerais mieux pour mon enfant la mort qu'un péché, et je serais prêt à murmurer, je le crains, s'il lui arrivait un rhume. " Il arriva à l'enfant plus qu'un rhume, et le père ne murmura pas. La mort la prit, puis sa soeur Gertrude, puis Madeleine, ne laissant au foyer et au coeur dévastés du père que les deux petites, Agnès et Luce. Il lui sembla que tout était fini et qu'il n'avait plus de famille. Après avoir conduit la troisième au cimetière, il fait cette confidence : " J'ai fait ouvrir le tombeau de sa mère, et je l'ai déposée à la place que j'avais réservée pour moi. C'était tout ce que je possédais de terre en ce monde. Maintenant, je n'ai plus rien, je ne veux rien acquérir, je mourrai sans posséder un tombeau. " Cependant ses yeux se lèvent vers le ciel pleins de résignation. " Je ne suis pas écrasé, je suis à genoux ", répond-il à une parole de sympathie. Il ajoute ailleurs cette prière si profondément chrétienne—je n'en sache guère ni de plus simple, ni de plus grande : " Que Dieu veuille accroître ma force et qu'il me laisse ma douleur! "

Dieu qui savait de quelle force il l'avait doué, lui laissa sa douleur. Elle dura toujours. Même aux heures de joie, elle revint toute vive. Ecoutez-le raconter à Mme de Pitray la

première communion d'Agnès, à laquelle il assistait avec sa soeur Elise, dans la chapelle des *Oiseaux*. " Je pensai à tout ce que j'ai pris et laissé sur la route... Ces tombeaux, cette mère et ces enfants qui n'étaient pas là! Sur le visage grave d'Elise, je lisais les mêmes pensées: elle murmurait intérieurement des noms toujours présents entre nous, et que nous ne prononçons jamais, afin de nous épargner mutuellement des larmes. Agnès parut en ce moment dans les voiles et sous la couronne que nous donnons en esprit à nos anges. Elle était pâle et ses voiles nous rappelaient aussi des linceuls. Nous baissâmes la tête en même temps. Ne me plaignez pas: ces linceuls furent aussi des voiles de première communion. Je le sentis par une douceur de Dieu. Une vision naquit dans mon coeur. Je vis... la mère et les enfants assister à la fête... J'embrassai Agnès avec respect, me recommandant à Dieu, présent dans le coeur de mon enfant. Ah! vraiment, chère amie, nous ne sommes pas peu de chose, nous autres chrétiens! "

En dépit de ses deuils, Louis Veuillot continua d'aimer, de lutter, de prier, de donner. Après le mariage d'Agnès au général Pierron, Luce, l'unique enfant qui lui restait, " le fruit le plus cher de sa tendresse ", lui dit adieu et entra au monastère des Visitandines. Il se trouva tellement isolé dans le monde que, écrivant un peu plus tard à la novice, il datait sa lettre " d'un lieu quelconque de notre exil, un jour quelconque de notre existence ". " Rien ne me fait plus de peine, confiait-il, et plus de joie que ta résolution... Adieu, mon ancienne fille Luce, toujours aimée, ma noble fiancée de Jésus, très respectée, si supérieure à moi. Tu étais petite et j'étais grand, à présent tu es grande et moi petit..." Puis,il glisse un sourire à travers son émotion: " Quelle grande dame est devenue ce chiffon de Lulu! Elle sera dans le cortège de l'Agneau... Elle est Marie-Luce, mais elle a été Luce Veuil-

lot. Elle s'en souviendra aussi longtemps que le roi du ciel se souviendra d'avoir été Jésus de Nazareth. Adieu, mon enfant, prie Dieu de me donner plus d'amour pour lui. Pour toi, j'ai ce qu'il faut. Plus, tu ne voudrais pas. " Plus d'un père se serait plaint d'une vocation qui le laissait seul dans sa maison. Lui, non. Aussi bien, il faut l'avouer, il aurait eu mauvaise grâce à se plaindre, après avoir fait naître et encouragé tant d'autres vocations religieuses. Je ne sache rien de plus touchant que cette jeune et charmante Antoinette de Guitaut — vingt ans, très jolie, du vieux sang de la vieille France — qui passe par Paris, pour serrer la main à Louis Veuillot et le remercier de sa vocation, avant d'entrer chez les Petites Soeurs des Pauvres.

Terminons. L'infatigable lutteur est devenu vieux. Cinquante-cinq ans de labeur sans trève auraient suffi à ruiner la santé la plus robuste.

Ses yeux, qui l'ont toujours fait souffrir, lui permettent à grand'peine de lire. Les infirmités l'assiègent, ce qui ne l'empêche de répéter: " Que Dieu soit béni! " et d'écrire en plaisantant à Charlotte de Grammont: " Pour moi, je voudrais plier, mais je crie, je craque et je me sens tomber par terre. " Il désirerait travailler encore, et il ne le peut plus. A Eugène partant pour la besogne quotidienne du bureau et qui lui dit: " Je m'en vais au journal. " — "Ah! oui, tu vas au journal, toi, moi je n'y vais plus. " Il y a dans cette parole le sanglot étouffé du vieux chevalier qui voit partir pour la guerre sainte ses compagnons d'armes et que les blessures et le poids des ans retiennent au foyer. Son âme et sa pensée combattent encore, mais sa main défaille; elle laisse tomber cette plume " qui ne l'a pas toujours trahi ", et qu'il veut avoir pour compagne à son côté, dans le sommeil du cercueil:

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon front, le Christ, mon orgueil,
Sous mes pieds, mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.....

"Si l'on n'avait rien à faire, écrit-il encore une fois à Agnès, ce ne serait pas la peine de regretter d'être faible. Mais qu'ai-je tant à faire maintenant que j'ai écrit une centaine de volumes? Tu es heureuse, tu seras fidèle à Dieu : que mes yeux se ferment, ils ont assez vu le monde. "

Oui, qu'ils se ferment pour le repos, dans la gloire tranquille. Le monde, lui, ne cessera plus de le voir, de voir et d'admirer son oeuvre, d'être guidé par elle. Tant qu'il y aura, dans le monde, des croyants en recherche d'un idéal, ils lèveront les yeux vers ce catholicisme intégral, fait de foi simple, courageuse, aimante et soumise, vers cette vie publique et privée, comme vers un grand livre ouvert,où tout est à lire et rien à cacher. Tant qu'il y aura des ennemis de l'Eglise, Veuillot jouira de cette autre caresse de la gloire d'être haï comme elle, parce qu'il l'a aimée et défendue comme sa mère. Tant qu'il y aura dans le monde des âmes justes, libres de tous préjugés, elles reconnaîtront dans ce pamphlétaire passionné l'homme le plus doux, sous cette cuirasse du rude soldat un coeur tendre et bon, dans cet intransigeant de la vérité un amour qui pardonne et toujours donne même à ses ennemis, par-dessus tout, réunissant toutes ces qualités d'une belle âme pour en faire l'harmonie parfaite, la foi inébranlable du catholique, qui a cru et qui voit.

Louis LALANDE, s. j.

La Cour Juvénile de Montréal

L'ENFANT réclame aide et protection : c'est une nécessité de nature à quoi la nature a dû pourvoir et a pourvu. Il existe dans le plan providentiel une sauvegarde pour toutes les faiblesses de l'enfance, un secours pour toutes ses indigences, un remède pour toutes ses misères, c'est *la famille,* la famille constituée selon les exigences de la morale chrétienne, définie naguère magnifiquement par un penseur (1) " chantier de vie et chantier d'immortalité ". Malheureusement, la réalisation sur terre de l'ordre divin est contrariée par diverses causes : la mort, les maladies, la pauvreté, l'organisation contemporaine du travail, les conditions de vie dans les villes modernes, surtout les défaillances morales et les inclinations vicieuses du coeur humain : de là, tant de familles détruites, dispersées, désunies, désorganisées, troublées, affaiblies, en tous cas impuissantes à remplir jusqu'au bout leur mission tutélaire près des êtres trop jeunes que Dieu leur a confiés, et tant de vies compromises, d'existences négligées, d'éducations manquées, d'enfants poussant à l'aventure, sans direction, sans frein, sans défense contre les entrainements des passions naissantes au dedans et des exemples pernicieux du dehors. La société ne saurait, sans sacrifier délibérément l'avenir, voir aves indifférence gaspiller ou fausser ces énergies précieuses qui doivent servir au bien et sont captées par le mal ; soucieuse du lendemain, elle provoque et encourage toutes les initiatives de nature à parer

(1) Le Père Sertillanges : *Discours à la "Semaine Sociale"* de Limoges, 1912.

aux insuffisances des familles. Nous n'entreprenons pas aujourd'hui la revue complète des multiples institutions tendant à renforcer ou suppléer la famille; nous voulons seulement en signaler une, de fondation récente et de portée considérable, qu'il importe de faire connaître parce qu'elle requiert pour atteindre son but une active collaboration de l'opinion: c'est la *Cour Juvénile de la cité de Montréal.*

Une loi fédérale du 20 juillet 1908 et une loi provinciale du 4 juin 1910, amendée au cours de la dernière session, ont donné l'existence à la Cour Juvénile de Montréal et déterminé les conditions de son fonctionnement.

La loi fédérale *des jeunes délinquants* commence par formuler ce *principe* qu' " il n'est pas à propos que les jeunes délinquants soient classés ou traités comme les criminels ordinaires, le bien de la société demandant au contraire qu'ils ne soient pas mis en contact avec les criminels et qu'ils soient soumis à une surveillance, à un traitement et à un contrôle éclairés, tendant à réprimer leurs inclinations mauvaises et affermir leurs meilleurs instincts ".

En conséquence, les gouvernements provinciaux pourront établir des *cours spécialement chargées de prononcer sur les cas de jeunes délinquants,* c'est-à-dire des " enfants, garçons ou filles, apparemment ou effectivement âgés de moins de seize ans, qui auront commis une infraction à l'une quelconque des dispositions du Code criminel, ou d'un statut fédéral ou provincial, ou d'un règlement ou ordonnance d'une municipalité entraînant la peine de l'amende ou de l'emprisonnement; ou qui, à raison de toute infraction, seront passibles de détention dans une maison de réforme pour les jeunes délinquants en vertu des dispositions d'un statut fédéral ou provincial " (Article 2).

La cour des jeunes délinquants une fois instituée pour

une ville ou un comté se trouve investie d'une *juridiction exclusive* (Article 4). Nul enfant inculpé d'une offense commise sur son territoire ne peut être traduit devant une autre cour, sauf le cas d'un enfant de plus de quatorze ans, d'un acte criminel et d'une ordonnance de la cour des enfants agissant à discrétion (Articles 6 et 7).

" Nul jeune accusé dans l'attente du procès ne doit être détenu dans une prison de comté ou autre, ni dans aucun autre lieu où des adultes sont ou peuvent être emprisonnés; il doit être gardé dans une maison de détention ou de refuge à l'usage exclusif des enfants ou sous telle autre surveillance approuvée par l'autorité compétente " (Article 11).

" Nul jeune délinquant ne doit en aucune circonstance, sur ou après sa conviction, être condamné à être incarcéré dans un pénitencier, prison de comté ou autre, poste de police ou autre endroit dans lequel des adultes sont ou peuvent être emprisonnés " (Article 22).

Sont exceptés de ces dispositions les enfants renvoyés devant les cours ordinaires aux conditions précédemment indiquées et ceux dont l'incarcération dans la prison commune serait jugée indispensable pour assurer leur comparution (Articles 11, 12 et 22).

" Les poursuites et procès devant la Cour Juvénile sont *sommaires*... Dans le procès d'un enfant, les procédures peuvent, à la discrétion du juge, se faire avec aussi peu de formalités que les circonstances le permettent, en autant que compatible avec l'administration régulière de la justice " (Articles 5 et 14).

" Les procès des enfants ont lieu *sans publicité, séparément et à part de ceux d'autres personnes accusées,* dans le bureau privé du juge, ou dans une autre chambre privée du palais de justice ou municipal,ou dans la maison de détention, ou, s'il ne se trouve telle chambre ou pièce, dans la salle d'au-

dience; mais si le procès a lieu dans la salle d'audience, un intervalle d'une demi-heure doit s'écouler entre la clôture du procès ou de l'interrogation d'un adulte et le commencement du procès d'un enfant. Nul rapport d'un procès ou d'un jugement relatif à une accusation portée contre un enfant dans lequel les noms de l'enfant, de ses père et mère, ou de son gardien sont mentionnés, ne doit être publié dans un journal ou autre publication sans permission spéciale du juge " (Article 10).

L'offense juridiquement constatée, diverses solutions peuvent intervenir, parmi lesquelles la cour devra choisir la plus conforme au bien de l'enfant et à l'intérêt de la société: tantôt, la cause sera ajournée pour une période déterminée ou indéterminée; tantôt, une amende ne dépassant pas dix dollars sera imposée et pourra être exigée des père et mère ou gardien de l'enfant, même sous menace de saisie ou d'emprisonnement " à moins que la cour ne se déclare satisfaite que les père et mère ou gardien ne peuvent être trouvés, ou qu'ils n'ont pas contribué à ce que l'enfant commette l'infraction, en négligeant de prendre soin de lui ou autrement "; tantôt, l'enfant sera renvoyé à sa famille, mais soumis à la surveillance d'un agent désigné par la cour qui le visitera à domicile ou le fera comparaître par devant lui aussi souvent qu'il sera à propos, ou placé dans une famille convenable qui accepterait d'en prendre soin, pour y être élevé sous une surveillance analogue, ou confié à une société de secours pour les enfants, à une école de réforme, à un refuge ou à tout autre établissement du même genre dûment organisé et approuvé. Tout enfant relâché sous surveillance ou placé par la cour " reste pupille de la cour jusqu'à ce qu'il soit libéré en qualité de pupille par ordre de la cour, ou qu'il atteigne l'âge de vingt et un ans; et la cour peut, en tout temps, durant la période de tutelle, ordonner que cet enfant soit traduit de nouveau

devant elle en vue de procédures supplémentaires ou autres, y compris son congé sur parole ou sa libération de toute détention " (Articles 16 et 18).

" Nul enfant protestant déféré à la cour ne doit être confié aux soins d'une société de secours pour les enfants catholiques, ni placé pour y être élevé dans une famille catholique; et nul enfant catholique ne doit être confié aux soins d'une société de secours pour les enfants protestants, ni placé pour y être élevé dans une famille protestante ". Cette disposition ne s'applique pas aux asiles ou refuges temporaires établis en vertu d'une législation provinciale, ni dans une municipalité où il n'existe qu'une société de secours pour les enfants, l'enfant allant alors à cette unique société de secours (Article 19).

Le juge de la Cour Juvénile est assisté dans son entreprise de tutelle par un double comité, dit *Comité de défense des enfants traduits en justice,* et par un ou plusieurs *agents de surveillance,* ordinairement rétribués et investis des pouvoirs d'un constable (Articles 23, 25 et 26).

Il existe un comité distinct pour la défense des enfants protestants et un comité distinct pour la défense des enfants catholiques: l'un et l'autre sont nommés par la cour, à moins qu'il ne se rencontre, dans la ville ou le comté, quelque société de secours pour les enfants de l'une ou l'autre dénomination; en ce cas, le comité ou un sous-comité de la dite société pourra d'office assumer la tâche. Le comité de défense doit " s'assembler aussi souvent que nécessaire, se consulter avec les agents de surveillance à l'égard des cas de jeunes délinquants soumis à la cour, offrir à la cour par l'entremise des agents de surveillance des suggestions relatives à la meilleure manière de disposer de ces cas, et en général faciliter par tous moyens en son pouvoir la réforme des jeunes délinquants " (Articles 23 et 24).

Les agents de surveillance sont tenus " de faire toute en-

quête que la cour exigera, d'être présents en cour quand la cause est entendue, pour représenter les intérêts de l'enfant, de fournir à la cour tous les renseignements et secours qu'elle juge nécessaires, et de prendre soin de l'enfant, avant ou après le procès, en la manière ordonnée par la cour. Ils doivent, autant que possible, discuter chaque cas, ainsi que la recommandation projetée, avec le comité de défense, avant d'en faire rapport à la cour, et transmettre à la cour la recommandation du comité " (Articles 27 et 28).

La pensée très juste qu'il faut souvent chercher dans l'entourage de l'enfant délinquant le principal coupable, celui qu'il convient surtout d'atteindre, a fait décréter justiciable de la cour et passible, sur conviction sommaire, devant la cour ou devant un juge de paix, d'une amende pouvant aller jusqu'à cinq cents dollars, ou d'un emprisonnement pour une période pouvant aller jusqu'à un an, ou de l'amende et de l'emprisonnement, " quiconque, sciemment ou volontairement, encourage, aide ou induit un enfant à commettre un délit ; ou qui, sciemment ou volontairement, commet quelque acte ayant pour effet de faire de l'enfant un jeune délinquant ou qui peut le porter à le devenir, que cette personne soit ou non le père, la mère ou le gardien de l'enfant; ou qui, étant son père, sa mère, ou son gardien, et étant dans la position de le faire, néglige volontairement ce qui tendrait directement à empêcher l'enfant d'être ou de devenir un jeune délinquant, ou à faire disparaître les circonstances qui font de cet enfant un jeune délinquant " (Article 29).

Telles sont les principales dispositions de l'acte fédéral en vertu duquel les cours de jeunes délinquants ont pu être établies au Canada: elles s'inspirent toutes de cette idée qu'avant seize ans un enfant ne saurait être irrémédiablement perdu, que, quelques soient ses fautes, il lui reste encore bien des chances de salut. Dès lors, la loi doit viser

moins à punir qu'à réformer : elle se préoccupe d'abord d'épargner au jeune délinquant les empreintes infamantes qui résultent d'un procès public et de la promiscuité des salles d'audience et des prisons communes; elle veut lui laisser "ses chances" et lui en assurer de nouvelles; elle assouplit pour lui la rigidité de la machine judiciaire; elle le traite en malade qu'il faut soigner plutôt qu'en criminel qu'il faut châtier; elle demande que la considération de son plus grand bien prime toutes les autres; elle le confie à un spécialiste instruit par l'expérience de ses faiblesses et de ses besoins; elle l'entoure d'aides, d'encouragements, de secours, munit ses protecteurs des plus larges pouvoirs pour lui procurer le remède le mieux approprié, assainir son milieu, organiser autour de lui une surveillance, écarter les influences fâcheuses et soutenir ses efforts de relèvement.

La loi fédérale des jeunes délinquants n'a créé par elle-même aucune cour; mais elle a donné aux provinces la faculté d'en créer et formulé les règles auxquelles ces cours — si elles se créaient — devraient se subordonner. Un acte de la législature ou du gouvernement provincial est indispensable pour établir dans une ville, un comté ou une région, une cour de jeunes délinquants (Articles 34 et 35).

La Cour Juvénile de la cité de Montréal, la seule qui existe jusqu'à présent dans la province de Québec, a été constituée juridiquement par une loi provinciale sanctionnée en juin 1910, et définitivement organisée quelques mois plus tard après arrangement entre le gouvernement de Québec et la ville de Montréal: on a nommé un juge spécial qu'un actif dévouement aux intérêts de l'enfance désignait dès longtemps à ce poste, aménagé dans un immeuble de la rue Champ-de-Mars une maison de détention pour les enfants conduits en cour, recruté le personnel nécessaire: agents de surveillance, greffiers et gardiens, pourvu aux traitements et salaires et

créé les comités de défense réclamés par la loi fédérale. Les délinquants hélas ! n'ont pas manqué, et depuis déjà deux ans la cour a fonctionné régulièrement et fourni un labeur assurément considérable : dans la seule année 1912, la première de son existence, plus de deux mille enfants ont paru devant elle, et pendant l'année courante, une extension de juridiction, une popularité grandissante, peut-être aussi une démoralisation progressive dans la jeunesse de Montréal, lui ont amené de nouveaux clients. La cour a dû juger des coupables de sept ans, mais l'âge moyen des accusés traduits à sa barre dépasse un peu treize ans.

La cour tient ses audiences dans le bureau privé du juge à la maison de détention ; c'est là que sont conduits les petits inculpés. Le juge procède à un premier interrogatoire : tout se passe le plus simplement du monde et comme en famille ; l'appareil ordinaire de la justice est écarté pour faire place à un mode tout parternel qui provoque la confiance. Après cet interrogatoire sommaire l'enfant est relâché, avec ou sans semonce, ou, s'il y a lieu, convoqué à une date ultérieure pour recevoir sa sentence. Dans l'intervalle, il est rendu à sa famille sur promesse formelle, garantie au besoin par caution, qu'il comparaîtra à jour fixe, ou gardé à la maison de détention, ou confié à l'école de réforme, et la cour recueille des informations. Un agent de surveillance est chargé de l'enquête, fait parler l'enfant, visite la famille, va trouver les dénonciateurs et les témoins et rédige un rapport où il mentionne avec détails ce qu'il a pu savoir du caractère de l'enfant, de ses antécédents et de son entourage. Le comité de défense dans sa séance hebdomadaire prend connaissance de ce rapport, entend les renseignements complémentaires de l'agent, discute les solutions possibles : libération, détention ou placement, et recommande au juge la plus conforme aux intérêts bien entendus du délinquant. Le jour fixé pour la sen-

tence, l'enfant comparaît à nouveau dans le cabinet du juge: l'appareil est aussi simple que la première fois, les seuls assistants sont le juge, le greffier, l'agent de surveillance et le père, la mère ou le gardien qu'on a dû convoquer; le juge ayant en main les réponses de l'enfant, les dépositions des témoins, le rapport de l'agent et la recommandation du comité, prononce la décision.

Généralement, quand c'est la première offense, quand le milieu familial offre des ressources ou que le coupable donne l'espérance d'une meilleure conduite, on présume que la leçon sera efficace et le juge le renvoie chez lui, mais il lui impose les engagements nécessaires à sa réforme, comme de fréquenter l'école, de prendre du travail, d'abandonner telle compagnie, de renoncer aux sorties tardives, à la fréquentation des " scopes ", à l'usage de cigarettes; il l'oblige à se représenter en cour à dates fixes pour rendre compte de ses efforts, jusqu'à ce que sa persévérance paraisse assurée; il lui donne pour ange gardien un agent de surveillance ou un membre du comité qui ne le perdra pas de vue, le visitera à domicile à intervalles variables, ne lui ménagera ni encouragements, ni réprimandes, et le ramènera en cour si des mesures plus rigoureuses deviennent nécessaires. Quand la famille est sans moralité ou sans influence, on cherche à l'enfant, en dehors d'elle, un milieu protecteur, des parents ou des amis de bonne renommée qui acceptent de s'en charger, s'il est en âge de travailler, de braves campagnards qui demandent un petit valet ou des bourgeois tranquilles qui aient besoin d'une petite servante, ou s'il est trop jeune, quelque établissement d'instruction ou d'assistance qui veuille bien le recevoir; alors l'entretien et le prix de la pension sont, suivant le cas, imposés aux parents, requis de la municipalité ou sollicités des curés ou d'âmes charitables: tâche souvent ingrate et ardue où le comité joue un grand rôle. Enfin, dans les cas de réci-

dives, d'offenses dénotant un degré peu ordinaire d'obstination ou de perversion, l'envoi à l'école de réforme est prescrit comme la ressource extrême. Tout ce mode de procéder est rigoureusement conforme aux dispositions de la loi fédérale énumérées plus haut.

Deux amendements fort importants, relatifs à une extension des pouvoirs de la cour, ont été demandés à l'Assemblée provinciale, lors de la dernière session, par le juge lui-même et plusieurs personnalités intéressées au travail de la cour; ces amendements votés sans discussion sérieuse complètent la législation qui régit à ce jour la Cour Juvénile.

Aux termes du premier, est déclaré jeune délinquant et susceptible d'être traité en conséquence " tout enfant de la cité de Montréal, âgé apparemment ou effectivement de moins de seize ans, qui abandonne la maison sans permission et sans cause, n'est pas susceptible d'une contrainte suffisante par l'autorité de ses parents ou gardiens, désobéit habituellement aux ordres raisonnables et légitimes de ses parents, vagabonde habituellement, est dénoncé par ses parents ou maîtres comme rebelle à toute direction, se sert habituellement d'un langage obscène, impie ou indécent et se rend coupable, en quelque lieu que ce soit, de conduite immorale ". Cet article dont les termes ont paru à plusieurs trop généraux et prêtant à l'arbitraire est venu à point combler une lacune de la législation: jusqu'à lui, les cas qu'il énumère et qui représentaient *soixante pour cent* du total des cas déférés à la cour ne tombaient sous aucun texte légal et le juge se trouvait sans autorité suffisante pour ramener dans le droit chemin soixante pour cent des coupables traduits devant lui, ceux-là même à qui le régime de la cour aurait le plus profité.

Le second amendement donne à tout officier de paix de la cité de Montréal pouvoir d'appréhender et d'amener devant la cour, *non comme délinquant mais comme délaissé,*

" tout enfant âgé apparemment de moins de seize ans, qui est trouvé errant à des heures tardives sans maison, ni refuge, ni tutelle convenable; qui, par négligence, intempérance, ou tout autre vice de ses parents ou gardiens, grandit sans surveillance et sans éducation et dans des circonstances telles qu'elles l'exposent à une vie de paresse et d'inconduite; qui a été injustement frappé ou battu par ses parents; qui est maltraité et se voit habituellement l'objet de cruautés et de négligences de la part de ses parents ou des personnes avec lesquelles il vit; qui est trouvé dans un état d'abandon, les parents étant morts, en fuite ou en prison. Tout enfant rencontré dans de telles conditions, sera amené au juge pour être interrogé: le juge devra tout aussitôt procéder à une rapide enquête, et s'il constate que l'enfant est véritablement délaissé au sens où l'entend l'article, il peut user à son égard des pouvoirs que lui donne la loi fédérale relative aux jeunes délinquants et prendre, suivant cette loi, les décisions qu'il croit conformes aux intérêts de cet enfant", c'est-à-dire punir d'amende ou de prison ceux qui en ayant charge ont négligé leur tâche, le confier pour être élevé à une famille recommandable, une société de secours ou un établissement d'assistance, imposer aux parents, au gardien ou, à leur défaut, à la ville, les frais de sa pension et de son entretien, enfin, s'en réserver la tutelle et le maintenir sous la juridiction de la cour jusqu'à vingt-et-un ans. Ce n'est pas un délinquant, et aucun texte légal ne lui inflige cette épithète, mais il bénéficie de la protection que la loi accorde au délinquant. On a dénoncé parfois cette disposition comme établissant entre délaissés et délinquants une assimilation injuste et dommageable aux premiers; mais c'était une nécessité, en l'absence d'une société de secours légalement organisée et reconnue paur la sauvegarde des petits abandonnés, de créer une autorité capable d'en prendre soin; or, la similitude, non l'identité des cas, l'expé-

rience acquise et les pouvoirs déjà conférés et qu'il suffisait d'élargir recommandaient la Cour Juvénile pour être cette autorité. Mais alors, elle n'est plus simplement " cour des jeunes délinquants ", elle est *la cour des enfants délinquants ou délaissés, l'asile de tous ceux qui réclament tutelle et protection.*

Tel est exactement son but et sa raison d'être : il suffit de l'énoncer pour lui gagner les sympathies et les concours. Sympathies et concours lui sont non seulement précieux, mais nécessaires, pour alimenter et grossir ses comités, organiser d'une façon plus complète et plus efficace la surveillance et le placement de ses pupilles, lui gagner la confiance publique, la tenir à l'abri des influences indues, appuyer ses campagnes contre les scopes, les cigarettes, l'immoralité, encourager de toutes manières les oeuvres de patronage, de préservation et d'éducation, former enfin, malgré tous les agents de dépravation qui exercent leurs ravages parmi la jeunesse des grandes villes, une génération saine, honnête et forte, fidèle au devoir, utile au pays : nulle tâche plus noble et plus urgente ne sollicite aujourd'hui l'effort des hommes de coeur.

E GOUIN, p. s. s.

La Trappe de Notre-Dame de Staouéli

EN ALGERIE.

LORSQUE, en 1830, l'armée française eut opéré son débarquement à la pointe de Sidi Ferruch, elle trouva l'armée algérienne campée sur un large plateau.

Ce plateau domine de 150 mètres environ la Méditerrannée, dont il est séparé par une chaîne de mamelons stériles et de dunes de sable peu élevées. Il est couvert d'une végétation assez active, arrosé par plusieurs sources, et fréquenté de temps immémorial par les bergers arabes.

Le capitaine Boutin, qui l'avait reconnu en 1808, lui avait donné le nom de *plateau des tentes*. Son vrai nom est Staouéli. C'est là que fut livré, le 19 juin 1830, le grand combat qui ouvrit à la France la route d'Alger et commença la conquête du pays.

Le 19 août de la même année, les Trappistes vinrent planter leur tente à l'ombre des bouquets de palmiers, près desquels s'étaient dressées les tentes luxueuses d'Ibrahim, gendre d'Hussein-Dey, et des beys d'Oran et de Constantine. Le lendemain, ils célébraient sur un autel de gazon la mémoire des guerriers tombés glorieusement à Staouéli. Puis, ils commençaient, à leur tour, à livrer d'autres combats : ceux du travail, de la prière, et de la charité.

Un abbaye de 120 Pères Trappistes, une ferme occupant de 200 à 250 ouvriers, des ateliers importants, un moulin à farine où l'eau arrive par un aqueduc, un matériel considérable, un nombreux bétail, une douzaine de cent ruches, de belles plantations d'arbres fruitiers et d'arbres d'ornement, des vignes couvrant une étendue de 200 hectares, un verger de 50

hectares, 25 hectares de géraniums-roses pour la distillerie—on en retire un suave parfum qui se vend très cher—des cultures diverses sur une étendue de 600 hectares... Telle est, ou plutôt telle était, la colonie agricole de Staouéli en 1889, lorsque je la visitai pour la deuxième fois.

Quand on a franchi la porte d'un avant-corps—dont l'entrée est formellement interdite aux femmes, ainsi qu'on peut le lire sur une des parois de la loge du concierge—on aperçoit, en avant de l'abbaye (le monastère est devenu abbaye depuis 1846) le groupe célèbre des dix palmiers qui abritent la statue de la Sainte Vierge,dont le nom, Notre-Dame-de-Staouéli, sert de vocable à l'endroit. Des inscriptions rappellent le néant et les misères de la vie, par exemple : *S'il est triste de vivre à la Trappe,qu'il est doux d'y mourir!*—Des écriteaux indiquent à chaque religieux les corvées du cloître où les travaux extérieurs de la saison. Tout cela a un aspect grave, imposant.

L'une des curiosités de cette Trappe, c'est le *bureau* sur lequel furent signées, en juillet 1830, l'abdication du Hussein-Dey et la cession de l'Algérie à la France. On y conserve aussi des débris de mosaïque et de poteries romaines, trouvées sous le sol; ils sont réunis dans la bibliothèque.

De Notre-Dame-de-Staouéli, on revient par Sidi-Ferruch, où l'on visite le nouveau fort, sur l'emplacement de Torre-Chica. La caserne peut contenir 2,000 hommes. Un poste de douaniers et le service de la quarantaine d'Alger y ont été installés. La porte, monumentale, est surmontée de trophées dûs au ciseau du sculpteur Latour, d'Alger. On y lit cette inscription :

Ici le XIV juin M. D. C. CCXXX.
Par ordre du roi Charles X,
Sous le Com. du G. de Bourmont,
L'Armée française vint arborer ses drapeaux,
Rendre la liberté aux mers,
Donner l'Algérie à la France.

Sedi-Ferruch, ou mieux Sidi-Ferredj, est le nom d'un marabout en grande vénération chez les Musulmans-algériens. La légende raconte à son sujet le trait suivant. Un matelot espagnol voulant emmener, par surprise, Sidi Ferredj en Espagne, fut tout étonné, après une nuit de navigation, de se retrouver en vue de la presqu'île. " Fais moi remettre à terre, lui dit le marabout,et ton vaisseau pourra reprendre sa route." Sidi Ferredj fut débarqué, et, comme, après un seconde nuit, le navire se retrouvait encore à la même place, le matelot en chercha la cause! Voilà, Sidi Ferredj avait oublié ses *babouches* sur le pont! L'Espagnol les prit, se hâta de les rapporter à leur propriétaire, et lui demanda en grâce de rester auprès de lui et de le servir. Devenu fervent musulman, l'Espagnol vécut et mourut avec Sidi Ferredj. Leurs corps furent transportés dans la *koubba* de Sidi-Mohammed de l'Oued-el-Aggar, dans la plaine de Staouéli... C'est la légende qui raconte cette histoire de *babouches;* mais les légendes, pour qu'on les accepte, il faut tout de même qu'elles aient quelque vraisemblance.

Luc DUPUIS.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — Le " gaz naturel " au Canada. Principaux pays producteurs de pétrole. Développement de cette industrie dans l'Ontario. L'Ouest présente-t-il de grandes ressources sous ce rapport ? L'huile de schiste du Nouveau-Brunswick. — Origine, exploitation, propriétés et usages du pétrole. — La " cire fossile ". — Extension de l'emploi du pétrole comme combustible. L'importance industrielle du charbon est-elle menacée ?

ON parle depuis quelque temps de la découverte de gisements de pétrole importants dans la Saskatchewan et dans l'Alberta ; des compagnies se forment pour étudier, indépendamment des recherches entreprises par le Département des Mines, les ressources de l'Ouest canadien sous ce rapport, et pour les exploiter, s'il y a lieu. On n'est pas, jusqu'à présent, très bien renseigné sur le développement que pourrait prendre cette industrie; d'après une publication officielle toute récente, tandis qu'un certain nombre de sondages ont donné passage à du *gaz naturel* en quantités assez importantes pour justifier la constitution d'entreprises commerciales, en ce qui concerne le pétrole les recherches semblent n'avoir pas eu le même succès.

Le gaz naturel est un fluide aériforme combustible qui s'échappe du sol en diverses régions mais particulièrement dans les pays où l'on exploite aujourd'hui l'huile minérale : les bords de la mer Caspienne (Bakou) et, en Amérique, la Pensylvanie. On l'emploie à Pittsburgh pour l'éclairage, le chauffage, la force motrice, les opérations métallurgiques, etc. Le gaz naturel est surtout formé de méthane ou gaz des marais (de 75 à 95%) mélangé à de petites quantités d'hydrogène et d'azote. Il renferme aussi des traces d'oxyde de carbone, de gaz carbonique, d'hydrogène sulfuré, etc...

La péninsule de Niagara possède un grand nombre de puits productifs; Port Colborne, dans le comté de Welland (Ontario), et le village d'Humberstone sont les premières agglomérations canadiennes où l'on ait employé le gaz naturel. La société *Port Colborne Natural Gas, Light and Fuel* s'est constituée à cet effet au début de 1885. Une autre compagnie, la *Lincoln and Welland Natural Gas,* fondée en 1889, devint l'année suivante la *Provincial Natural Gas and Fuel Company,* au capital de $500,000. D'après le *rapport géologique* de 1890-91, elle possédait déjà à cette époque quatorze puits ayant un débit total quotidien de 30,895,000 pieds cubes de gaz; une partie de cette production devait être amenée jusqu'à Buffalo par des conduites souterraines.

Si l'on songe à l'avenir il faut déplorer le gaspillage que l'on fait de cette richesse naturelle sujette à s'épuiser. Les briquetiers et chaufourniers en consumeraient, dit-on, des quantités exagérées; les villes et les villages n'en seraient point économes; les prospecteurs ne seraient pas assez soigneux. Le troisième rapport de la *Commission de Conservation du Canada* (1912) signale que souvent les puits de sondage creusés pour chercher le pétrole ne sont pas complètement obturés. Le drainage qui en résulte appauvrit, sans bénéfice pour personne, les terrains voisins et détruit des ressources qui, aujourd'hui inutilisées, pourraient un jour offrir un intérêt considérable. Une illustration photographique montre un jet de gaz naturel qui brûle depuis 1897, à Portage-Pélican (Alberta).

* * *

L'année 1859 marque une date importante dans l'histoire des combustibles liquides : E. L. Drake découvre les gisements de pétrole de Pensylvanie. Le puits qu'il faisait construire à Titusville avait atteint 69 pieds quand on arriva à une nappe

d'huile minérale qui donna d'abord 25 barils par jour mais dont la production après quelques mois tomba à 15 barils. Toute la région fut étudiée; de nombreuses compagnies se formèrent; une industrie extrêmement puissante naquit et prospéra. La consommation mondiale n'était pourtant encore que de 700,000 tonnes en 1870; elle atteignait 4 millions de tonnes en 1880; elle dépasse aujourd'hui 44 millions de tonnes.

On connaissait depuis longtemps les gisements d'huile minérale du Canada. Mais ils demeurèrent presque inexploités jusqu'en 1870. L'essor pris par l'industrie américaine suscita la concurrence. L'Etat russe renonçant à son monopole vendit les terrains où se trouvaient les sources de pétrole. Cette région, après avoir vu sa production s'élever jusqu'à plus de 9,300,000 tonnes en 1910, semble aujourd'hui en voie de recul.

La Galicie et la Roumanie entrèrent respectivement en ligne en 1878 et 1880. La première produit moins aujourd'hui qu'il y a quelques années, tandis que la seconde continue à progresser.

Les Indes Orientales hollandaises produisent de plus en plus: les travaux d'exploitation commencèrent à Sumatra en 1883, à Java en 1886, et à Bornéo en 1896.

Il faut encore signaler les Indes Anglaises (Burmah, Assam, Pundjab), la Californie, le Mexique, etc... (1).

---

(1) Production mondiale du pétrole en tonnes :

Etats-Unis	28,500,000
Russie	8,300,000
Indes orientales, holland	1,600,000
Roumanie	1,500,000
Galicie	1,300,000
Indes britanniques	1,000,000
Mexique	900,000
Autres pays	1,000,000
Total	44,100,000

Au Canada, le centre le plus important de la production du pétrole se trouve dans l'Ontario, aux environs de Petrolea (comté de Lambton). L'huile minérale fut découverte en 1860 ou 1861, par le propriétaire d'une ferme où s'élève aujourd'hui le village d'Oil Springs. Le premier puits qui la fournit en abondance rencontra la nappe à 160 pieds de la surface, le 19 février 1862. Après une période mouvementée, où la spéculation tint une large place, la nouvelle industrie s'organisa définitivement en 1867 après qu'on eut reconnu les abondantes ressources de Petrolea. Cette région fournit aujourd'hui plus de 30 millions de gallons par an.

Les provinces du Nord-Ouest seront-elles dans un avenir prochain le théâtre d'une activité semblable ? A en croire le mémoire que vient de publier le Bureau d'inspection géologique ([2]), cela paraît peu probable. Dans le district de la rivière Athabaska on a trouvé, le long de la vallée, sur une longueur de 90 milles, des sables bitumineux (tar sands) dont l'aspect varie du gris au brun foncé et au noir de jais et d'où suinte en été une substance goudronneuse. Ils forment une masse plastique qui brûle avec une flamme fumeuse dans un feu de bois puis tombe en poussière. Des analyses ont montré une teneur en bitume, extrait par le sulfure de carbone, de 12 à 20%. " Quand cette partie de l'Alberta sera peuplée et que les transports par voie ferrée seront faciles, ces sables goudronneux pourront prendre une importance commerciale. Il y en a une réserve presqu'inépuisable ". Leur présence pourrait s'expliquer ainsi : du pétrole liquide contenu dans les calcaires dévoniens situés plus bas serait monté vers la surface et aurait imprégné des sables surmontés d'une couche imperméable de schistes ; mais, cette couver-

---

([1]) *Oil and gas prospects of the Northwest provinces of Canada*, by Wyatt Malcolm, 1913.

ture ayant disparu par érosion, les parties les plus volatiles du pétrole se seraient évaporées; le résidu aurait subi une oxydation et une polymérisation d'où résulteraient les caractères actuels du dépôt. Cela donnerait à croire qu'en creusant suffisamment on trouverait un pétrole commercial; mais.... la preuve n'est point faite.

D'une manière analogue, la vallée du Mackenzie renferme beaucoup de roches pétrolifères, schistes et calcaires, imprégnés d'huiles minérales lourdes, visqueuses, et on peut y voir une indication favorable.

Dans le sud de l'Alberta, des puits forés au voisinage de Medicine Hat, de Bow Island et de Calgary ont donné passage à du gaz naturel ([3]). Dans le district de Pincher Creek, on trouve du pétrole dans des puits peu profonds, mais le débit est faible; on pourra peut-être en obtenir davantage en torpillant le gisement. Cette méthode consiste à faire exploser une charge de nitroglycérine dans les couches pétrolifères de manière que la roche se fendille et que l'huile minérale trouvant un passage puisse se rassembler et être captée. Un autre puits, poussé jusqu'à 1020 pieds, a donné au début 300 barils par jour, mais sa production s'est ralentie jusqu'à moins de 2 barils par jour et on l'a abandonné.

* * *

Les Provinces Maritimes possèdent aussi un autre combustible liquide qu'il convient de rapprocher du pétrole, l'huile de schiste, que l'on obtient par la distillation de schistes bitumineux. " Entre 1854 et 1856, Abraham Gesner, qui

---

([3]) De grosses industries s'apprêtent à utiliser ce combustible. La *Canada Cement Co.*, doit employer, dit-on, la production de dix puits à Medicine Hat.

fut à un moment donné géologue provincial du Nouveau-Brunswick, remarqua que des schistes du comté d'Albert donnaient, après deux distillations, une huile qu'on pouvait brûler. " (4) Ce fut l'origine d'une industrie qui s'établit d'abord à Taylorville pour se transporter plus tard à Albert Mines, où l'on obtenait un meilleur rendement, soit 130 à 135 gallons par tonne, tandis que les dépôts employés d'abord n'en donnaient que 35 environ. La mise en exploitation des gisements pétrolifères de Pensylvanie vint mettre un terme à cette entreprise. Cependant, comme la distillation des schistes peut en même temps fournir du sulfate d'ammoniaque,aujourd'hui très employé par l'agriculture, de nouveaux développements ne seraient pas très surprenants. (5)

Il y avait pourtant lieu de croire à la présence de pétrole brut dans le Nouveau-Brunswick. On y trouve, en effet, une variété d'asphalte, noire, à cassure brillante, l'*albertite,* qui renferme 86% de carbone et 7% d'hydrogène. D'ailleurs les premiers colons ont souvent été gênés par des couches peu épaisses d'une substance bitumineuse appelée *maltha.* Des recherches faites à plusieurs reprises depuis 1850 ont confirmé ces prévisions. Mais aucune des compagnies formées ne réussit financièrement. En 1909, la *Maritime Oilfields Com-*

---

(4) *Rapport sommaire du Bureau d'inspection géologique* (Ottawa, 1911).

(5) Un échantillon de schiste bitumineux provenant des collines Pasquia (Saskatchewan) a donné :

Sulfate d'ammoniaque : 33.5 livres par tonne.
Huile brute .....40.05 gallons impériaux par tonne.

Sir Boverton Redwood, dans une conférence sur le combustible liquide au VIIe Congrès de chimie appliquée, disait que la production totale de schiste bitumineux en Ecosse s'élevait en 1907 à 2,690,028 tonnes fournissant à un taux moyen de 23 gallons d'huile par tonne plus de 200,000 tonnes métriques de combustible. On voit donc qu'il peut y avoir là pour l'Ouest une source de richesse assez importante.

pany a repris l'aventure; elle a porté ses efforts au sud de Stony Creek où, en 1911, elle avait foré 22 puits dont 19 donnaient du gaz naturel ou du pétrole ; sept d'entre eux avaient une production totale journalière de 4 millions de pieds cubes de gaz, un huitième donnait 3,695,000 pieds cubes et deux autres, respectivement, 8,893,000 et 6,417,000 pieds cubes; la production de pétrole était faible.

* * *

L'origine du pétrole et du gaz naturel est une question depuis longtemps discutée et sur laquelle on n'est point encore arrivé à s'accorder. Les uns tiennent pour une provenance minérale. D'après Berthelot, les métaux alcalins prédominant au centre de la terre réagiraient sur le gaz carbonique en donnant des *acétylures* attaqués par l'eau avec formation d'acétylène; d'autre part de l'hydrogène libre se dégagerait par l'action de l'eau sur les métaux alcalins libres et les deux gaz, hydrogène et acétylène, se combinant à température élevée et subissant des pressions considérables, donneraient une infinie variété de produits de condensation et d'addition dont le mélange formerait le pétrole brut. Pour Mendéléjeff, qui admet un principe analogue, l'eau attaquerait des *carbures métalliques;* on sait en effet qu'il se forme ainsi des composés d'hydrogène et de carbone, le méthane, par exemple,avec le carbure d'aluminium,l'acétylène avec le carbure de calcium. Les autres pensent que le pétrole dérive d'organismes animaux ou végétaux décomposés par une forte chaleur, sous une pression considérable. Mais les partisans de cette théorie se divisent suivant qu'ils admettent que le pétrole s'est formé dans les couches géologiques, où on le trouve aujourd'hui, ou qu'ils soutiennent qu'après avoir été formé il a subi une distillation naturelle: les vapeurs s'élevant à travers les divers

terrains ne se seraient arrêtées et condensées que dans des roches poreuses protégées par une couverture imperméable.

Au-dessus de la nappe de pétrole, les gaz qui s'en dégagent s'accumulent et exercent parfois une pression considérable, de l'ordre de centaines de livres par pouce carré; aussi arrive-t-il que, lorsqu'un sondage atteint au pétrole, le liquide soit refoulé vers la surface et jaillisse dans l'atmosphère jusqu'à 80 mètres et plus. L'exploitant, surpris par l'abondance du débit et la violence du jet, est parfois contraint de laisser se perdre une énorme quantité du précieux combustible. Sir Boverton Redwood, dans la conférence à laquelle on a déjà fait allusion, a raconté qu'en juillet 1909, un puits foré sur l'une des concessions mexicaines de Sir Weetman Pearson ayant rencontré le pétrole à 1824 pieds, le sol se mit à trembler et à se fissurer, un mélange de gaz et de liquide vint affluer à la surface et s'enflamma par accident. L'incendie dura cinquante-huit jours détruisant, estime-t-on, trois millions de barils de pétrole. La flamme s'étendit jusqu'à 1,500 pieds de hauteur avec un diamètre de cinq cents pieds. Son éclat permettait de lire un journal la nuit à onze milles de là. Un cratère de plus d'un million de pieds carrés de surface se forma progressivement, et de l'eau et de la terre furent entraînés en quantités considérables. On parvint enfin à éteindre les flammes en injectant du sable dans le cratère au moyen de pompes centrifuges puissantes ([6]).

Souvent, au contraire, il faut pomper l'huile minérale pour la faire monter jusqu'au sol. On la laisse alors reposer pour qu'elle se débarrasse, des matières terreuses en suspens, puis on l'expédie aux raffineries, situées quelquefois très loin du lieu d'extraction, soit au moyen de bâteaux-citernes, soit

---

([6]) *Compte-rendu du VIIe Congrès de chimie appliquée*, 1er volume, page 71.

par des conduites souterraines (pipe-lines), qui ont parfois plusieurs centaines de kilomètres de longueur et où l'on fait cheminer le liquide au moyen de pompes aspirantes et foulantes.

Le pétrole brut est plus ou moins visqueux, plus ou moins coloré: sa teinte varie du jaune paille au brun rougeâtre ou même au noir avec un reflet bleuâtre. La densité, plus forte pour les pétroles russes que pour les pétroles américains, est comprise entre 0.77 et 0.97. Il subit en s'échauffant une dilatation assez grande qui correspond, pour 1 million de barils du produit américain à une différence de volume de 7,000 à 10,000 barils entre l'été et l'hiver.

L'huile minérale renferme à peu près 85% de carbone et 15% d'hydrogène, mais elle forme un mélange très complexe de combinaisons extrêmement variées dont la proportion et même la nature diffèrent d'un échantillon à un autre. On n'utilise guère le pétrole brut; cependant quelques variétés américaines particulièrement visqueuses servent au graissage des machines après décoloration par passage sur *noir animal.* D'une façon générale le pétrole brut est soumis à une distillalation fractionnée qui sépare le mélange en parties diversement volatiles. Tandis qu'un liquide ayant une composition définie ne correspondant qu'à une substance unique bout à une température invariable, quelle que soit la durée de l'ébullition, un mélange de plusieurs substances laisse d'abord se dégager celles dont le point d'ébullition est le plus bas de sorte qu'il faut une température de plus en plus élevée pour que le liquide continue à bouilir. C'est le principe d'une méthode de séparation fort employée dans l'industrie.

Avec le pétrole on a d'abord des gaz; puis un liquide bouillant à moins de 70° *c., l'éther de pétrole,* employé comme dissolvant; entre 70o et 120o c., l'*essence minérale* ou gazoline passe à la distillation—les moteurs d'automobile en font une

consommation de plus en plus importante; c'est ensuite de l'*huile lampante,* destinée à l'éclairage, que l'on recueille jusqu'à 230° c. (avec l'adoption de plus en plus générale de l'éclairage électrique, l'emploi du pétrole lampant diminue); au-delà, et jusqu'à 400°,on obtient des *huiles de graissage* plus ou moins visqueuses, appelées huiles lourdes; le résidu est goudronneux; il peut se transformer en coke si l'on pousse davantage la température.

Force motrice, éclairage, chauffage, graissage: voilà les principaux usages des produits dérivés du pétrole. MM. Harry, H. Hughes et Harrison Hale, à la suite d'essais faits au *Whitcombe Chemical laboratory,*à Springfield, en ont suggéré un autre: l'emploi du pétrole pour réduire les minerais de zinc grillés. Le grillage, qui est un chauffage dans un courant d'air, fournit de l'oxyde de zinc. Pour obtenir le métal lui-même, il faut éliminer l'oxygène; or, le carbone et l'hydrogène ont tous deux cette propriété d'avoir pour l'oxygène une grande affinité et de pouvoir l'arracher à ses combinaisons avec les métaux; le pétrole doit donc pouvoir être substitué au coke pour cette opération. La réduction de l'oxyde s'effectuerait avec plus de facilité, plus de rapidité et plus d'économie que par les anciens procédés.

La *paraffine* est une substance cireuse, blanche, dépourvue de saveur et d'odeur qu'on obtient en refroidissant les huiles lourdes de pétrole ([7]); on la retire par expression dans un sac qu'on fait passer à la presse hydraulique: les portions liquides s'écoulent à travers le sac et les cristaux de paraffine s'agglomèrent. On la décolore au noir animal et on la fait cristalliser dans la benzine froide pour la purifier. Le nom

---

([7]) L'industrie de l'huile de schiste en Ecosse fournit des quantités fort importantes de paraffine: 27,000 tonnes en 1908 d'après J. Lewkowitsch.

de paraffine exprime que cette substance est difficilement attaquée par les agents chimiques (*parum, affinis*). La paraffine est un bon isolant électrique. On peut en faire des bougies cylindriques qui concurrencent les bougie stéariques, plus coûteuses.

C'est encore du pétrole que se retire la *vaseline*. Cette substance (dont le nom, disons-le en passant, a été déposé par la *Cheseborough Manufacturing Company* qui strictement aurait donc le droit d'exiger qu'il ne fût appliqué qu'à ses seuls produits) s'obtient à partir des résidus de la distillation du pétrole filtrés sur noir en grains. Elle est onctueuse, incoloré ou jaune pâle, inodore et insipide; on s'en sert en pharmacie soit seule, soit comme véhicule d'agents actifs (vaseline mentholée).

* * *

On trouve en Galicie un produit bitumineux, brun ou verdâtre, ayant une odeur aromatique et un éclat gras qu'on désigne sous le nom d'*ozokérite* ou cire fossile. Les gisements de Boryslaw et de Tustanowice en sont les sources principales. "La transformation du pétrole en ozokérite a dû se faire par oxydation puis élimination d'eau sous l'influence d'une argile que l'on rencontre toujours au voisinage des gisements d'ozokérite " (*Dict. de Chimie* de Wurtz et Friedel).

Cette substance sert à préparer la *cérésine,* ainsi nommée par suite de sa grande ressemblance avec la cire d'abeilles, dont elle constitue une falsification assez fréquente. La cérésine s'obtient en fondant l'ozokérite,puis en lui faisant subir un traitement par l'acide sulfurique à chaud en agitant continuellement la masse; on la décolore par le noir animal et on filtre dans un filtre-presse. La cérésine fond entre 61° et 68°; sa densité est voisine de 0,920. La cérésine peut être

employée à la fabrication de bougies qui ont une dureté et un pouvoir éclairant bien supérieurs à ceux des bougies de paraffine. (8) Elle entre aussi dans la composition d'encaustiques pour parquets.

* * *

L'emploi de plus en plus fréquent du pétrole sur les locomotives et sur les navires pour engendrer la vapeur nécessaire soit aux machines à cylindre et piston, soit aux turbines, s'explique par des avantages marqués : le combustible liquide permet une mise en pression des chaudières bien plus rapide que la houille ; il se manipule plus facilement et plus proprement ; il supprime les cendres et les rentrées d'air inévitables quand il faut extraire ces dernières des foyers ; il permet une diminution de main d'oeuvre appréciable ; il se prête à un emmagasinage facile ; contrairement à la houille, il ne s'altère pas dans les réservoirs où on le conserve ; il est d'ailleurs bien plus facile à embarquer en mer et pour les navires supprime les gros ennuis que l'on éprouve quand il s'agit de faire du charbon ; il accroît le rayon d'action des bâtiments de guerre et l'on ne s'étonnera guère de sa popularité récente mais rapidement croissante dans les marines militaires (9).

L'extension de la locomotive automobile d'autre part et

---

(8) J. Lewkowitsch : Huiles, graisses et cires. T. III, p. 1705.

(9) C'est l'Angleterre qui a montré la voie aux autres nations. Dès 1909 des contre-torpilleurs déplaçant 790 tonnes atteignaient une vitesse de 34 noeuds maintenue pendant 6 heures et ne brûlant que 11.36 livres de pétrole par heure. Sir Boverton Redwood fait remarquer que dix ans plus tôt, il n'aurait pas fallu moins de 8 tonnes de houille pour obtenir ce résultat. Les super-Dreadnoughts les plus récents emploient le combustible liquide.

l'emploi de plus en plus abondant du moteur Diesel aux huiles lourdes annoncent-ils l'aurore de " l'âge du pétrole"? La royauté industrielle du charbon est-elle menacée et le pétrole accomplit-il une révolution économique? Ne vaticinons pas. Constatons seulement, pour ne pas nous laisser entraîner par une imagination lyrique à laquelle on est trop porté à céder, que la producion actuelle du pétrole dans le monde ne dépasse pas 3.5% de celle de la houille et que, loin de s'abaisser, son prix s'élève. Il faut bien conclure de là que les actionnaires des mines de charbon auraient grand tort de s'inquiéter ; ils peuvent sans arrière-pensée s'associer à l'admiration que provoquent les succès du combustible liquide: leur portefeuille n'a pas de baisse à craindre avant longtemps.

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

Un discours de M. Asquith. — Le *Home Rule* doit être adopté. — L'exclusion de l'Ulster. — M. Bonar Law et Sir Edward Carson. — M. Lloyd George et la réforme agraire. — Un discours qui fait sensation. — Landlords et tenanciers. — Une modification radicale du régime des terres. — L'éviction, la rente, les gages, et les habitations. — Elections partielles. — Echecs ministériels. — En France. — La session. — Le congrès radical. — Fureurs sectaires et blocardes. — Au parlement. — La représentation proportionnelle. — Le budget français. — Grave situation financière. — Un mouvement antialcoolique. — Crise ministérielle en Espagne. — Les élections italiennes. — Au Canada. — La conférence interprovinciale.

DANS notre dernière chronique nous faisions observer que le premier ministre de la Grande-Bretagne n'avait pas encore fait de déclarations publiques au sujet du *Home Rule,* depuis la lettre de lord Loreburn, mais qu'il avait semblé vouloir laisser exprimer la pensée ministérielle par quelques-uns de ses collègues, entre autres MM. McKenna et Winston Churchill. Subséquemment, il a rompu le silence, et a prononcé un grand discours devant ses électeurs, à Ladybank. On attendait cet exposé politique avec le plus vif intérêt. Après tout ce qui s'était dit et écrit sur le *Home Rule,* sur la brûlante question de l'Ulster, et sur les compromis possibles, on avait hâte de savoir quelle parole décisive allait prononcer le premier ministre. Son discours a été tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme placé dans une situation difficile, investi d'une lourde responsabilité, et doué à la fois de résolution et de prudence. " Le bill du *Home Rule,* dans la forme que lui a donnée la Chambre des Communes, et que la Chambre des Lords a repoussée deux fois, a-t-il dit,

avait l'approbation cordiale de tout le parti libéral de la Grande-Bretagne et de l'immense majorité des nationalistes; et il paraît évident que ce bill a l'appui moral de tous les Dominions autonomes. Dans de telles conditions, il y aura pour nous, suivant moi, une convenance constitutionnelle parfaite à faire adopter, durant la prochaine session, le bill relatif au gouvernement de l'Irlande, par l'application du *Parliament Act.* L'action des hommes d'Etat doit-elle être affectée par la menace d'une résistance matérielle à l'exécution de la loi ? Les doctrines prêchées pendant les deux dernières années dans le nord de l'Irlande — doctrines qui ont été contenancées, je regrette de le dire, par des gens qui ont une responsabilité — sont la négation du premier principe de tout gouvernement parlementaire, et plus encore de tout gouvernement démocratique. Si la majorité de l'Ulster avait le droit de résister au *Home Rule,* quelle réponse serait-il possible de faire à une semblable prétention de la masse du peuple irlandais. Non, nous ne devons pas être et nous ne serons pas intimidés par des menaces de violence. " Ici M. Asquith a fait une pause, puis avec une lenteur délibérée et impressionnante, il a repris : " J'ai plus d'une fois exprimé l'espoir et la conviction que le nouveau système de gouvernement pour l'Irlande serait mis en opération sans que la Couronne recoure à la force militaire. Mais si un statut adopté après mûre considération par le Parlement, devait rencontrer une résistance armée, ce serait non seulement le droit mais le devoir de l'Exécutif d'affirmer l'autorité de la loi par tous les moyens nécessaires. " De longs applaudissements ont salué ces paroles. M. Asquith a ensuite fait allusion aux extravagantes manifestations de l'Ulster. Il a ajouté que, pour sa part, il respecte les sentiments sincères et profondément enracinés de la minorité, quoiqu'il estime que ses craintes sont sans fondement. Cependant, c'est le devoir de tous les libéraux et de tous les

nationalistes de faire tout le possible pour dissiper les appréhensions. " J'ai offert, a dit le premier ministre, de considérer toute proposition honnête et compatible avec l'objectif du bill. Mais les propositions pour l'exclusion de l'Ulster n'ont pas été faites pour aider à la solution de la question; au contraire, on les a accompagnées de la déclaration formelle que leur acceptation ne ferait nullement disparaître l'hostilité au principe de la mesure. Je serais heureux de recevoir l'information autorisée qu'il n'en est plus ainsi. " M. Asquith a mentionné l'idée d'une conférence, lancée par lord Loreburn, idée qui, d'après lui, ne pouvait conduire à un résultat satisfaisant. Mais un libre et sincère échange de suggestions pouvait être utile. " Je fais appel à cet échange, a déclaré M. Asquith. Moi et mes collègues nous sommes prêts à y prendre part. Cependant nous ne pouvons nous écarter du principe du bill: un parlement irlandais subordonné siégeant à Dublin, avec un exécutif responsable. Rien ne doit être fait pour opposer une barrière permanente à l'unité irlandaise... J'ai confiance que les difficultés ne seront pas plus grandes que le savoir-faire des hommes d'Etat. Une chose est certaine, c'est que nous ne faillirons pas à la foi que la grande majorité du peuple irlandais a eue en nous. Nous ne trahirons pas sa cause. Nous sommes tenus de poursuivre son dessein et le nôtre jusqu'au succès, non seulement en vertu d'une obligation de loyauté et d'honneur, mais encore par la conviction profonde que nous avons derrière nous les sympathies de la démocratie britannique, ici et dans tout l'empire, et que notre politique comporte la meilleure et la plus durable promesse d'un avenir de bonheur et de prospérité pour l'Irlande et la Grande-Bretagne. "

Ce discours a naturellement été longuement commenté par la presse. Le *Times* y a dénoncé des ambiguités. Et quant à la menace d'user de coercition pour faire plier la ré-

sistance de l'Ulster, le grand journal anglais a rappelé le souvenir de lord North et de sa tentative malheureuse contre les colonies américaines, qui ont triomphalement résisté à l'oppression. Deux jours après le premier ministre, un autre des membres les plus importants du cabinet a parlé sur la même question. Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, a prononcé un discours à Berwick. Il a expliqué que ce que le gouvernement est prêt à concéder pour satisfaire l'Ulster, c'est une sorte de *home rule* dans le *home rule,* qui donnerait à l'Ulster le contrôle de sa propre éducation, de sa police, et autres affaires de ce genre. Cette déclaration semble indiquer que, dans son récent discours, M. Asquith n'avait pas eu l'intention d'offrir même l'exclusion temporaire de l'Ulster de l'opération du bill du *Home Rule.*

De son côté, l'opposition, elle aussi, a fait entendre sa voix. Le 29 octobre, à Newcastle, M. Bonar Law a parlé en même temps que Sir Edward Carson, le chef reconnu de la résistance ulstérienne. Le leader des unionistes dans la Chambre des communes a promis l'appui de son parti à l'Ulster même en cas de résistance armée. Faisant allusion à l'offre de compromis contenue dans le discours du premier ministre, il a dit que le parti unioniste considérerait sérieusement toute proposition que le gouvernement pourrait faire quant à la solution du problème du *Home Rule,* si une solution était possible. M. Law a exprimé l'opinion que le seul moyen logique pour le ministère d'éviter la responsabilité de plonger le pays dans une guerre civile était de solliciter un mandat du peuple par une élection générale, dont la décision, si elle était favorable au *Home Rule,* serait acceptée par les unionistes. Il a ajouté qu'il ne pouvait parler pour l'Ulster, mais qu'il croyait qu'un tel résultat y aurait le même effet. Si le gouvernement refuse d'aller au peuple, les chefs unionistes ne refuseront pas de conférer avec les ministres, et prendront proba-

blement en considération toutes les propositions qui pourront être faites, avec un réel désir de trouver une solution. Sir Edward Carson, parlant après M. Bonar Law, a fait la déclaration suivante: " Je considérerai toutes les ouvertures qui seront faites en langage clair et explicite, et je les soumettrai à ceux qui ont confiance en moi, avec le meilleur avis que je pourrai formuler. Mais je dis au gouvernement qu'en ce qui me concerne aucune offre ne pourra avoir de résultat à moins qu'elle ne soit compatible avec le " evenant " solennel dans lequel on a poussé l'Ulster. "

De cet ensemble de déclarations il semble ressortir que, de part et d'autre, on prête l'oreille aux propositions de compromis. Les dernières dépêches annoncent que le gouvernement va soumettre des propositions au parti unioniste, et que lord Lansdowne, dans un discours à Brighton, a déclaré que les unionistes ne refuseraient pas d'étudier un plan par lequel l'Ulster serait exclu du *Home Rule*. Voilà où en sont les choses au moment où nous écrivons.

Pendant que se poursuivait cet échange d'opinions et de déclarations au sujet du *Home Rule,* le chancelier de l'échiquier se lançait à corps perdu dans sa campagne agraire. Nous en avons dit un mot dans notre dernière chronique. M. Lloyd George avait dès lors posé la question devant une grande assemblée tenue à Bedford. Mais il avait semblé s'astreindre à une étrange réserve, qui avait quelque peu désappointé les réformistes ardents. A Swindon, le 22 octobre, il a parlé sans réticence et exposé au long sa politique, qui est la politique de tout le ministère. Car s'il était resté dans les généralités à Bedford, c'était parce que le cabinet n'avait pas encore statué sur les détails de ce nouveau programme. Dans son discours de Swindon, le chancelier de l'échiquier a pu annoncer qu'il parlait avec la sanction d'un ministère unanime. Et voici les grandes lignes de cette réforme agraire, qui va deve-

nir, après le *Home Rule,* la grande question à l'ordre du jour. M. Lloyd George a annoncé la création d'un nouveau ministère appelé le ministère des terres. Les fonctions du bureau de l'agriculture actuel seraient dévolues à ce département, dont la juridiction s'étendrait à l'enregistrement et à l'évolution des terres, à leur tenure, à leur achat, aux conflits entre les tenanciers et les landlords, à la mise en forêt ou à l'amélioration des terres incultes. Outre le ministère des terres, on créérait des commissions soumises à la direction du ministre et chargées d'exécuter les réformes jugées nécessaires. Ainsi lorsqu'un landlord donnerait à un tenancier l'avis de résiliation du bail, si redouté des petits fermiers anglais, le tenancier pourrait en appeler à la commission, qui aurait le droit d'intervenir, de faire une enquête, de décider que l'avis est non avenu, s'il ne s'appuie sur aucune bonne raison, ou bien de décréter des dommages exemplaires en cas d'évision arbitraire, et, en tous cas, d'adjuger une compensation légitime en faveur du tenancier, pour les améliorations faites par lui sur la ferme qu'il va quitter. Semblable compensation et indemnité pourraient également être décrétées en cas de vente de la ferme par le propriétaire. Ces dispositions restrictives, qui circonscrivent le droit de propriété, auraient pour objet de garantir au paysan la sécurité de sa tenure. Les commissions agraires auraient aussi le pouvoir d'intervenir dans la fixation de la rente ou du loyer de la terre, de la réduire si elle paraît trop élevée, d'élever aussi le taux des gages des journaliers agricoles, ce qui entraîne du même coup l'abaissement de la rente en faveur du fermier, et la diminution des revenus du landlord. En effet, si le fermier doit payer plus cher la journée de travail du journalier qu'il engage, il ne pourra probablement faire face au paiement de la rente telle qu'elle existait avant ce relèvement des gages, et ce sera le landlord qui, finalement, devra supporter l'augmentation

du coût de la main d'oeuvre. Les commissions auraient encore le droit de statuer sur les heures de travail dont on réclame un peu partout la réduction chez les travailleurs industriels. Elles seraient en outre chargées de voir à l'acquisition par le gouvernement des terres abandonnées et incultes, afin de les mettre en forêt ou de les améliorer de manière à les rendre propres à l'agriculture et productives. Une autre fonction des commissions projetées serait la construction de cottages confortables et sains pour les travailleurs agricoles ; ces habitations seraient construites aux frais de l'Etat, et louées aux journaliers à un prix modéré. Tel est, en résumé, le programme de réforme agraire formulé par M. Lloyd George et adopté par le gouvernement.

Le chancelier de l'échiquier a terminé son discours par cette péroraison,que l'auditoire a applaudie chaleureusement: "Nous nous engageons dans une grande entreprise, dans une entreprise gigantesque. Mais nous entendons l'accomplir victorieusement. Elle pourra être de longue durée. Elle pourra nous mettre en guerre avec de grands intérêts. Nous y sommes habitués. Nous avons déjà combattu et vaincu de puissants intérêts, et nous sommes prêts à recommencer. Cette grande tâche, lorsqu'elle aura été accomplie, aura fait poindre à l'horizon de l'Angleterre une aurore nouvelle. Je crois qu'elle aura pour effet, non pas simplement de remplir la campagne anglaise d'un peuple agricole heureux, content et prospère, mais en outre de libérer les villes du cauchemar des chômages et du fléau de l'exploitation industrielle. Alors nous aurons une mère-patrie, une mère-patrie heureuse du bonheur de ses enfants et dont pourra être fier l'empire britannique jusqu'aux extrémités du monde. "

On conçoit que ce discours ait fourni de l'aliment à la presse de toutes les nuances. Les journaux libéraux et radicaux le portent aux nues. Les journaux unionistes y dénon-

cent une manoeuvre pour détourner l'attention de l'électorat anglais de la question du *Home Rule* et une audacieuse tentative de lancer l'Angleterre dans la voie du socialisme agraire

Les élections partielles qui viennent d'avoir lieu ont apporté aux unionistes une vive satisfaction et déprimé quelque peu le parti ministériel. L'élévation de Sir Rufus Isaacs au poste de juge en chef avait rendu vacant le siège de Reading. Trois candidats étaient en présence, le capitaine Leslie Wilson, unioniste, M. J. P. Gooch, libéral, et M. J. G. Butler, socialiste. Le candidat unioniste l'a emporté par 68 voix de majorité sur ses deux adversaires réunis, et par 1,131 voix sur son concurrent ministériel. En même temps, une autre élection partielle avait lieu à Linlithgow. Le candidat libéral a été élu à une majorité de 521 voix. A l'élection précédente, la même division avait donné 2,000 voix de majorité au gouvernement. C'est une rude dégringolade. Les journaux de l'opposition ont fait grand état de ces deux élections, qui constituent assurément deux belles victoires pour leur cause. Depuis les dernières élections générales, les unionistes ont enlevé onze sièges aux ministériels, et ceux-ci n'en ont capturé qu'un, celui de Londonderry. Ces succès électoraux réitérés donnent du courage au parti unioniste, et lui font affirmer que le cabinet n'a pas avec lui l'électoràt, et qu'il ne devrait pas persister à faire passer le bill du *Home Rule* sans soumettre directement la question au peuple.

* * *

La rentrée des Chambres a eu lieu en France le 4 novembre. Elle avait été précédée du grand congrès radical annuel, qui a siégé, cette année, à Pau. Nous tenons à signaler la nature de ses délibérations et les résolutions qui y ont été adoptées, par ce qu'elles auront leur répercussion sur les dé-

bats et les votes du parlement français d'ici à quelques mois. Ce congrès a été remarquable par la recrudescence de passion sectaire et blocarde dont ses membres se sont montrés animés. Ils ont réclamé avant tout et par-dessus tout une " action laïque " vigoureuse. Vous entendez ce que cela veut dire. Il s'agit de reprendre avec plus de fureur que jamais la politique de persécution, d'ostracisme et de bâillon. Guerre à ce qui reste des congrégations, guerre à la liberté de l'enseignement, guerre à l'école chrétienne ! Les radicaux veulent forcer le parlement — ils l'ont proclamé hautement — à imposer un joug de fer à toutes les écoles libres qui existent actuellement, à prohiber pour l'avenir l'ouverture de telles écoles, à prendre les mesures nécessaires pour arriver à la fermeture de toutes les écoles libres, et à établir sur leurs ruines le monopole absolu de l'enseignement. Voilà ce à quoi les radicaux aspirent, voilà leur objectif et leur préoccupation suprême. Quoique leur puissance dans le parlement soit moins grande qu'autrefois, ils y forment encore un parti compact. Ils sont nombreux, haineux, acharnés, et les ministères comptent avec eux. Les catholiques de France doivent donc s'attendre, et ils s'attendent en réalité, à un furieux assaut durant la présente session. Et Dieu sait si, dans l'état actuel de leurs groupes, ils sont en état d'y faire face.

La seconde grande résolution du congrès radical a été celle d'engager un nouveau combat contre le service de trois ans, adopté au mois d'août dernier. Sur ce terrain ils tendent la main au parti socialiste, qui a si violemment combattu cette loi.

La troisième résolution impérative du parti radical a été relative à la politique fiscale. Il a décidé d'exiger l'adoption sans retard de l'impôt global et progressif sur le revenu avec déclaration contrôlée, de l'impôt global et progressif sur le capital, de la taxe sur l'enrichissement et sur les plus-values

foncières. La passion manifestée durant les séances du congrès indique que la présente session parlementaire va être orageuse.

M. Caillaux, ancien premier ministre et ancien ministre des finances, a été élu président du comité exécutif du parti, en remplacement de M. Combes, qui sortait de charge. Cet homme politique est un transfuge du progressisme et de l'opportunisme. Il n'a pas de principes, il est foncièrement ambitieux, et peut se prêter froidement aux pires manoeuvres pour servir ses visées politiques.

Au début de la session commencée le 4 novembre, un des premiers actes de la Chambre des députés a été de faire revivre la question de la réforme électorale. On se rappelle que le Sénat avait rejeté la mesure présentée par le ministère Briand au mois de mars dernier, et que cet échec avait entraîné la retraite du cabinet. A peine les Chambres étaient-elles réunies au commencement du présent mois, que la Commission électorale présentait un projet nouveau pour établir le scrutin de liste et la représentation proportionnelle, repoussée par une majorité sénatoriale, le printemps dernier. Après un assez long débat, la réforme a triomphé une fois de plus dans la Chambre des députés, par 333 voix contre 225, soit 112 voix de majorité. Le projet contient un article décrétant que le nombre de députés à élire sera fixé suivant le nombre des électeurs enregistrés et non suivant le chiffre de la population. Ceci aurait pour effet de réduire la Chambre de 597 à 520 membres et augmenterait la représentation des circonscriptions rurales au détriment de celle des villes. Il reste maintenant à savoir ce que fera le Sénat. Va-t-il accepter cette fois le principe de la représentation des minorités, qu'il a repoussé il y a huit mois ?

La question financière va se poser devant le parlement dans des conditions difficiles. Le gouvernement doit faire

face à un découvert de $260,000,000. Pour les opérations au Maroc, il va falloir $40,000,000 ; il va falloir $34,000,000 d'augmentation au budget militaire comme conséquence de l'établissement du service de trois ans, et $31,400,000 pour d'autres objets. Dans d'autres départements les augmentations s'élèvent à $30,000,000. Il faut en outre couvrir le déficit de 1913, qui est de $158,800,000. Le gouvernement a décidé de proposer une nouvelle taxe sur les successions. Comme on le voit, la situation financière n'est pas des plus brillantes.

Nous sommes heureux d'avoir à signaler ici une mesure salutaire, lorsque nous devons si souvent en dénoncer d'inspiration fâcheuse. Une pétition a été présentée à la Chambre des députés, au nom de plus de deux cent mille Françaises, pour demander la limitation du nombre des établissements où l'on débite des boissons alcooliques. Déjà le Sénat avait voté un projet de loi à cet effet. La Chambre des députés a décidé de mettre immédiatement ce projet à l'étude. Il aurait pour résultat de fixer le nombre des débits de boisson à un par deux cents habitants. La dépêche qui communique aux journaux cette nouvelle ajoute les renseignements suivants : " Actuellement, il y a en France un débit pour 82 habitants. Le projet de loi prévoit que, tant que cette proportion ne serait pas réduite à un pour 200 habitants, il serait interdit d'ouvrir un nouvel établissement. M. Jules Siegfried, rapporteur, a déclaré que la consommation de l'alcool avait fait des progrès effrayants en un demi-siècle et qu'elle atteint actuellement cinq litres d'alcool pur — soit treize litres environ de liqueurs diverses — par an et par habitant. La nouvelle loi aurait pour effet de réduire graduellement de 480,000 à 200,000 environ le nombre des débits. "

* * *

L'Espagne a été gratifiée d'une crise ministérielle. Depuis plusieurs mois la discorde régnait plus que jamais au camp libéral. Le cabinet présidé par le comte Romanones était miné par une faction dissidente, dont le chef le plus notable était M. Garcia Prieto. Au début de la session ouverte à la fin d'octobre, sur un vote provoqué par celui-ci, le ministère s'est trouvé en minorité de trois voix au Sénat. On lui reprocha son action militaire au Maroc et son interventionnisme dans les questions ouvrières. Le vote a été de 106 contre 103. Immédiatement M. de Romanones porta sa démission au roi. Celui-ci fit les plus grands efforts pour déterminer une réorganisation du gouvernement avec les éléments libéraux; mais en vain. La division du parti rendait un replâtrage presque impossible à réaliser. Le roi manda alors M. Maura, l'ancien premier ministre et le chef reconnu du parti conservateur. Mais les vues de celui-ci ne semblent pas avoir concordé parfaitement avec celles du jeune souverain. Car il appela un autre conservateur en vue, M. Dato, qui fut président de la Chambre et ministre, et il le chargea de former une administration. M. Maura avait quitté à Madrid à dessein, pour ne pas se mêler davantage du règlement de la crise ministérielle. M. Dato, sans essayer de se mettre en communication avec le chef de son parti, accepta la tâche et forma un ministère dont voici la composition: Dato, président du conseil; Sanchez Guerra, ministre de l'intérieur; le marquis de Lema, ministre des affaires étrangères; M. Bugallal, ministre des finances; le marquis de Vadillo, ministre de la justice; M. Ugarto, ministre des travaux publics; M. Bergamin, ministre de l'instruction publique; le général Echergue, ministre de la guerre; le contre-amiral Miranda, ministre de la marine. On a remarqué que dans cette liste il n'y a pas un seul des membres de l'ancien cabinet Maura, qui se retira du pouvoir en 1909, après la fameuse affaire Ferrer et l'agitation factice montée par la franc-maçonnerie internationale.

D'après ce que l'on peut conclure des versions diverses données de ces incidents politiques par les journaux, M. Maura aurait consenti à assumer la responsabilité du gouvernement avec le même cabinet que celui dont il était le chef en 1909 et avec la même politique. Evidemment cela ne souriait pas à Alphonse XIII. Et il demanda M. Dato. L'acceptation de celui-ci met le parti conservateur dans une situation singulière. Son chef le plus autorisé et le plus éminent, son leader incontesté, est écarté du pouvoir, ainsi que les idées dont il est le représentant et l'organe. Dans de telles conditions, M. Maura n'a pas cru devoir garder le silence, et il a voulu se dégager des faits accomplis sans lui, en publiant la déclaration suivante : "Mon rôle de chef des conservateurs appartient à l'histoire. Après ce qui est arrivé ce jour-là— 27 octobre, date de la formation du nouveau cabinet — je dois me retirer pour éviter les divisions. Je ne peux pas prêter mon aide au cabinet, mais je ne dois pas non plus susciter des difficultés. Je ne sais ce que je ferai dans l'avenir. Pour l'instant mon attitude est claire : je m'isole. " Ces événements peuvent avoir une profonde répercussion sur la politique intérieure de l'Espagne. Les partis semblent en voie de s'émietter. Les libéraux sont fractionnés en groupes nombreux, depuis plusieurs années, et le ciment du pouvoir seul semblait leur donner quelque cohésion. Et voici maintenant que l'accession au pouvoir disloque le parti conservateur. La situation parlementaire est bien confuse et peu encourageante en Espagne. On se demande quelle attitude définitive va prendre M. Maura. Il est incontestablement le plus grand orateur et le plus éminent homme d'Etat qu'il y ait actuellement au parlement espagnol. Alphonse XIII regrettera peut-être un jour de n'avoir pas su profiter du concours d'un tel serviteur, par crainte des criailleries maçonniques et sectaires. Il y a dans le monde des rois qui sont de bien mauvais royalistes.

* * *

Le 26 octobre ont eu lieu en Italie des élections générales, pour le renouvellement de la Chambre des députés. Le résultat a été favorable au ministère Giolitti, qui sort du scrutin avec une forte majorité. Le nombre des députés est de 508. Les journaux donnent pour la composition de la nouvelle Chambre les chiffres suivants : libéraux ministériels 248; catholiques 30; constitutionnels démocrates 57; radicaux 65; républicains 17; socialistes officiels 52; socialistes réformistes 19. Il manque dans cette nomenclature une vingtaine de sièges. Un fait notable de ces élections, c'est le succès des catholiques. Dans la dernière Chambre ils n'étaient que 19, dans celle-ci, ils seront 30. Il ne faut pas en conclure que le pape a levé la consigne *ne elettori ne eletti,* " ni électeurs ni élus ", par laquelle il est interdit aux catholiques italiens de prendre part aux élections depuis l'usurpation piémontaise en 1870. Mais, en ces derniers temps, dans certains cas et dans certaines régions, pour des raisons spéciales, le Saint-Père a autorisé cette participation. Et, c'est cette participation exceptionnelle qui a donné le beau résultat de trente députés catholiques élus pour siéger à Montecitorio. A Rome, le Vatican doit particulièrement se réjouir de l'issue du scrutin. Les deux candidats du bloc radical, républicain et socialiste, qui a la haute main sur la municipalité, et dont le chef est le fameux Nathan, maire de la Ville-Eternelle, ont été battus. En conséquence Nathan et ses collègues ont résolu de donner leur démission. Le monde catholique se réjouira de la défaite et de la retraite de celui qui, il y a trois ans, insultait si odieusement la Papauté. Le trop célèbre abbé Murri est aussi au nombre des victimes du scrutin.

* * *

Au Canada, l'événement le plus considérable des dernières semaines, a été la réunion à Ottawa d'une conférence interprovinciale. Toutes les provinces de la Confédération y étaient représentées. Les délégués présents étaient Sir Lomer Gouin, les honorables MM. Taschereau, Mackenzie et Caron, pour la province de Québec; Sir James Whitney, et les honorables MM. Lucas et Foy, pour la province d'Ontario; l'honorable M. Mathieson, et les honorables MM. Arsenault et Stewart, pour l'île du Prince-Edouard; l'honorable M. Murray, et l'honorable M. Daniels, pour la Nouvelle-Ecosse ; l'honorable M. Flemming, et l'honorable procureur-général Grimmer, pour le Nouveau-Brunswick ; Sir Rodmond Roblin et l'honorable M. Howden, pour le Manitoba; l'honorable M. Scott et l'honorable M. Calder, pour la Saskatchewan; l'honorable M. Sifton, pour l'Alberta; Sir Richard McBride, pour la Colombie anglaise. La conférence a duré trois jours, du 26 au 29 octobre. Elle a été présidée par l'honorable M. Murray, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, le doyen des premiers ministres provinciaux. Plusieurs questions ont été discutées, entre autres celles de la représentation à la Chambre des communes, et celle du subside fédéral. Les provinces maritimes ont encore insisté pour la fixation d'un minimum de représentation. Par suite de l'accroissement accentué de la population de la province de Québec, l'unité de représentation a atteint un chiffre tel, depuis le dernier recensement, que ces provinces sont encore menacées de perdre des députés à Ottawa. Elles soutiennent que cela n'est pas juste, et qu'il pourrait même arriver un moment où l'île du Prince-Edouard, par exemple, verrait sa population totale inférieure à l'unité de représentation établie par l'accroissement de la population de notre province, et conséquemment n'aurait plus droit à un seul député dans le parlement fédéral. La question est difficile à résoudre. Nous aurons occasion de la traiter de nouveau ici.

Celle de la subvention fédérale aux provinces a causé moins de divergence parmi les délégués. Tous sont tombés d'accord pour demander au gouvernement central une augmentation de subsides. Mais le mode qu'ils ont suggéré ne laisse pas que d'être discutable. Ils ont adopté une résolution demandant que le gouvernement fédéral accorde aux provinces une subvention additionnelle égale à 10 pour cent du revenu des douanes et de l'accise, perçu par lui annuellement, et sujette ensuite à une répartition entre chaque province suivant telle et telle proportion. Mais on a fait observer que ceci rendrait les provinces dépendantes de la politique fiscale du gouvernement fédéral, introduirait la discussion de cette politique dans le domaine provincial, et d'autre part mettrait un élément d'incertitude et de variation peu désirable dans l'évaluation et le rendement d'une partie considérable du revenu des provinces. Nous aurons probablement à revenir aussi sur cette question.

La session de Québec est commencée depuis le 11 novembre. Il semble qu'elle sera d'assez longue durée.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 novembre 1913.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

BEZANÇON (Henriette) : *L'Absente* (in-12, 305 pp. — Paris, Plon, 1913).

Melle Henriette Bezançon est une psychologue ; mais elle nous avertit trop souvent que ses portraits sont composés de traits recueillis à diverses époques. Qu'importe? S'ils peignent un portrait ressemblant, leur valeur n'a pas besoin de date.

Or, le portrait de *Mad* est trop ressemblant. Madeleine, c'est l'intellectuelle absente des conversations où elle figure, partie pour un foyer où elle ne devrait pas figurer. Cette ingénue, qui dort avec un chapelet autour de ses doigts roses, vole à une femme son mari et s'absente avec lui, jusqu'à ce qu'il meure. Et la mère, qui a permis qu'elle *vécût* sa *vie*, souffre tant de cette absence définitive qu'elle reprend au bercail la fugitive et son fils illégitime. En vérité, Madeleine ressemble trop à toute une catégorie de jeunes filles qui, dans le roman comme dans la vie, cherchent à couvrir, du manteau de leur dévouement, au fils de leur adultère, la tache ineffaçable d'être devenues mères contre l'ordre de la nature !

Mlle Bezançon, qui a du savoir-faire quand elle abandonne le ton d'une confidence personnelle adressée aux lecteurs, pourrait se faire une enviable réputation. Elle rechercherait, dans ce demi-monde de demi-vierges où fréquente son héroïne, un honnête jeune homme et une honnête jeune fille. Elle nous peindrait l'éclosion, les phases et la conclusion de leur amour. Son nouveau livre nous offrirait un spectacle si rare en ce demi-monde que sa rareté même rendrait le volume original.

De grâce, Mademoiselle, au lieu de ce vieux-neuf usé jusqu'à la pourriture, servez-nous donc cette chose antique et belle, mais si rare dans le genre de roman que vous cultivez : un amour légitime ! On nous a inondé de tant d'indécences fleuries que nous goûterions au livre, même médiocre, pourvu qu'il fût décent...

E. C.

* * *

CHEVINAY (P.-A.) : *Liselotte* (in-12, 299 pp. — Paris, Plon, 1913).

Mistral et la Provence ! En ces deux images s'incarnent la poésie vraie et la pittoresque nature. Mistral, c'est *Mireille* et c'est *Nerto* ; la

Provence, c'est Arles et sa promenade des Livres, Avignon et son château des Papes, Bau et son grandiose panorama, les Saintes-Maries et leur pèlerinage, la Camargue et ses inondations, Maillane et son poète.

Et c'est aussi le décor si varié où se déploie l'action de ce drame d'amour. Césarie Belleyme, épouse de Julien Audemard, a deux amies, la veuve Juliette Vérau et l'intellectuelle Liselotte Champrier. Mais elle a aussi un frère, André Belleyme, un intellectuel comme Liselotte. Celle-ci est la force, lui la faiblesse.: ils se complètent, s'aiment d'amour tendre, s'attachent aux mêmes études et aspirent à s'unir. Césarie pense autrement; elle veut que son frère épouse Juliette et les fait se fiancer. Un article passionné de Liselotte rapproche d'elle le versatile André et provoque la rupture avec Juliette. Quand André et Liselotte vont se retrouver et se marier, l'intellectuelle sombre dans les flots et disparaît sans retour.

L'histoire est banale, on le voit assez.. Elle s'explique toute par le caractère faible d'André, le caractère ombrageux de Liselotte, le caractère jaloux de Césarie. Elle se dénoue par la reconnaissance que celle-ci fait de ses torts et qui va permettre aux deux amants l'union rêvée, mais aussi par l'accident qui empêche irrévocablement ce mariage tant de fois empêché déjà.

Le truc est patent et la répercussion des caractères les uns sur les autres assez peu poussée. Aussi n'est-ce pas dans le drame qu'il faut chercher l'intérêt du livre, malgré la peinture si vive de la jalousie (102-104, 151-157). L'intérêt est tout entier dans la description de la Provence (tableau, pp. 38-40;, éloge du mistral, pp. 57-58 qu'on pourrait appliquer au *noroit* de Québec). Il est aussi dans les dissertations archéologiques du docteur Moulias, les promenades historiques de Liselotte et d'André. Il est enfin dans ces figures de Provençaux retors et fins qui disent, comme nous, qu'ils ont *fini* les Anglais et *espérez-moi.*

Si l'auteur écrit à tort *à nouveau* et *retourner* une lettre, il a la phrase on ne peut plus musicale et évocatrice. Exemple : " Heures exquises—, tourments pleins de délices—, instants si rares—où le bonheur est fait—de mystère, de silence et d'attente—, où l'on tremble à la fois—de plaisir et de crainte—, où l'âme se fait si légère — qu'on n'ose pas sonder sa joie —de peur de la voir disparaître!...". Tels sont encore le couplet d'amour des pages 144-146 et l'apostrophe désespérée de la page 235: " Pied d'alouette ailé..... sous votre effeuillement radieux ".

L'ouvrage, en somme, ne plaira guère à ceux qui aiment le roman psychologique; il y a là trop de baisers, de caresses sonores, d'amoureuses évaporations. Il charmera ceux qui aiment ou veulent aimer le pays de *Magali, la tant aimée!* E. C.

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JUILLET. — I. A travers les tombes (*Henri Gauthier*), p. 5. — II. Le mystère de la vie (*M. Tamisier*), p. 22. — III. Mouvement des idées (*Emile Chartier*), p. 32. — IV. Causerie médicale (*Docteur B.*), p. 43. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 53. — VI. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 69. — VII. Notes bibliographiques (***), p. 93.

AOÛT. — I. De l'individualisme au catholicisme social (*Henri Garrouteigt*), p. 97. — II. Réflexions sociales (*M. Mercier*), p. 106. — III. Du lac des Deux-Montagnes à la Rivière-Rouge (*G. Belcourt*), p. 112. — IV. A travers la nature (*Luc Dupuis*), p. 123. — V. Mouvement des idées (*Emile Chartier*), p. 127. — VI. A travers l'Afrique du Nord (*M. Tamisier*), p. 138. — VII. Echos des sciences (*J. Flahault*), p. 157. — VIII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 171. — IX. Notes bibliographiques (***), p. 187.

SEPTEMBRE. — I. Les frères de Saint-Gabriel (*E. Gouin*), p. 193. — II. A travers l'Afrique du Nord (*M. Tamisier*), p. 207. — III. Une institution de crédit (*Max. Turmann*), p. 222. — IV. Du lac des Deux-Montagnes à la Rivière-Rouge (*G. Belcourt*), p. 232. — V. Pierre Boucher (*Laure Conan*), p. 240. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 248. — VII. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 264.— VIII. Notes bibliographiques (***), p. 281.

OCTOBRE. — I. A Octave Crémazie (poésie), (*L.-J. Régnier*), p. 289. — II. Un " Faust " canadien (*Père Hugolin*), p. 290.—III. Un moine (poésie) (*Un ami*), p. 299. — IV. Pierre Boucher (*Laure Conan*), p. 303. — V. XIIe Congrès de géologie (*Mgr Choquette*), p. 315. — VI. Haut et Bas Canada. (*Benjamin Sulte*), p. 323. — VII. Mouvement des idées (*Emile Chartier*), p. 331. — VIII. Echos des sciences (*Jean Flahault*), p. 347. — IX. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 361. — X. Notes bibliographiques (***), p. 377.

NOVEMBRE. — I. Le jour des morts (poésie) (*Pamphile Lemay*), p. 385. — II. Pierre Boucher (*Laure Conan*), p. 390. — III. XIIe Congrès de géologie (*Mgr Choquette*), p. 399. — IV. Place aux vieux (*Corinne Rocheleau*), p. 408. — V. La vie économique (*Max. Turmann*), p. 411.— VI. Haut et Bas Canada (*Benjamin Sulte*), p. 420. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 429. — VIII. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 445. — IX. Notes bibliographiques (***), p. 478.

DÉCEMBRE. — I. Louis Veuillot *a*) Souvenirs et fête de Laval (*Elie-J. Auclair*) *b*) Allocution de Mgr l'archevêque (*Mgr Bruchési*), *c*) Louis Veuillot—L'homme (conférence de *M. Edouard Montpetit*) *d*) Louis Veuillot—Le catholique (conférence du *Père Louis Lalande*), p. 481.— II. La Cour Juvénile de Montréal (*E. Gouin*), p. 539. — III. Notre-Dame de Staouéli (*Luc Dupuis*), p. 551. — IV. Echos des sciences (*Jean Flahault*), p. 554. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 567. — VI. Notes bibliographiques (***), p. 583. — Tables (***), p. 585.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JUILLET. — A travers les sentiers battus. — Le bill du *Home Rule*. — Le débat. — Une protestation de M. Bonar Law. — La sécularisation de l'Eglise galloise. — La parole est à la Chambre des lords. — Un désagréable incident politique. — L'affaire des actions Marconi. — Deux ministres incriminés. — Le comité d'enquête. — Un défaut de prudence et une erreur de tactique.—M. Lloyd George et Sir Rufus Isaacs. —Débat mouvementé. — Une motion de censure. — Un amendement d'exonération mitigée. — L'opinion anglaise est ombrageuse. — En France. — Le service de trois ans. — Le gouvernement Barthou subit de terribles assauts. — Mouvements di'nsubordination militaire. — Une entrevue mémorable du président Poincaré et de M. Clémenceau. —Un appel de Mgr Turinaz.—Excès socialistes à la Chambre.—La question balkanique.—Autour des dépouilles.—Crises ministérielles en Espagne. — Au Canada. — Prorogation du parlement. — La question navale .....p. 52

AOÛT. — La session anglaise. — Le bill du *Home Rule*. — Son adoption aux Communes. — Une nouvelle manoeuvre des lords. — Question constitutionnelle. — La réforme de la Chambre haute annoncée pour la prochaine session. — Rumeurs de la retraite de M. Asquith. — M. Winston Churchill et la question navale. — Le voyage de M. Poincaré en Angleterre. — Le cabinet Barthou et la loi du service de trois ans. — Les fauteurs d'insubordination. — Les finances françaises. — Situation difficile. — Mort d'Henri Rochefort. — Sa carrière et son oeuvre. — Le drame des Balkans. — Au Canada.....p. 171

SEPTEMBRE. — La clôture de la session anglaise. — Fin de l'affaire Marconi. — Un discours de M. Lloyd George. — La folie des armements. — Un seul pays ne peut pas y mettre fin. — Les prespectives politiques. — La fortune du *Home Rule*. — La majorité ministérielle à Westminster. — L'abolition du vote plural. — En France. — La loi du service de trois ans. — Le mélange des groupes.—Une appréciation. — Le ministère Barthou. — Mort de M. Emile Ollivier. — Son talent, sa carrière et son oeuvre. — La paix de Bucharest. — La mise en accusation d'un gouverneur américain. — Un schisme constitutionnel dans l'Etat de New York ..... p. 248

OCTOBRE. — A propos du *Home Rule*. — Un incident. — La lettre de lord Loreburn. — Il propose une conférence de tous les chefs de partis. — Proposition embarrassante pour le ministère. — Appel à l'intervention royale. — Le chef de l'opposition à Balmoral. — La campagne agraire de M. Lloyd George. — En France. — Le ministère Barthou et les catholiques. — La loi de " défense laïque ". Un demi échec pour les sectaires. — M. Barthou essaie d'endormir les catholiques. — Le budget français. — Sept mois de retard. — Chiffres effrayants. — Aux Etats-Unis. — Le bill du tarif. — Les démocrates le font passer au Sénat.— Le président Wilson manifeste sa satisfaction. — Au Canada. — La visite et le discours de lord Haldane, chancelier d'Angleterre. — La question bilingue dans Ontario ..... p. 361

NOVEMBRE. — La question du *Home Rule*. — La conférence de lord Loreburn. — L'opinion d'un député nationaliste. — Discours ministériels. —M. Winston Churchill à Dundee. — Est-ce un rameau d'olivier ? — L'exclusion de l'Ulster du bill de *Home Rule*. — M. Redmond repousse cette idée. — La situation dans l'Ulster.—Préparatifs de résistance.— Un gouvernement provisoire.—Des loyaux déloyaux. — L'Ulster n'est pas unanime. — M. Lloyd George et la réforme agraire. — Le discours de Bedford. — La question navale. — Déclarations de M. Churchill à Manchester. — Encore le congé naval. — En France. — M. Barthou et les radicaux. — Une recrudescence de jacobinisme. — Aux Etats-Unis. —Le nouveau tarif américain ..... p. 445

DÉCEMBRE. — Un discours de M. Asquith. — Le *Home Rule* doit être adopté. —L'exclusion de l'Ulster. — M. Bonar Law et Sir Edward Carson. — M. Lloyd George et la réforme agraire. — Un discours qui fait sensation. — Landlords et tenanciers. — Une modification radicale du régime des terres. — L'éviction, la rente, les gages, et les habitations. — Elections partielles. — Echecs ministériels. — En France. — La session. — Le congrès radical. — Fureurs sectaires et blocardes. — Au parlement. — La représentation proportionnelle. — Le budget français. — Grave situation financière. — Un mouvement antialcoolique.— Crise ministérielle en Espagne. — Les élections italiennes. — Au Canada. — La conférence interprovinciale ..... p. 567

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

JUILLET. — Le Congrès de Malte (Article de A. Dossat—*La Croix* de Paris —3 mai 1913). — L'Ile de Malte (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*La Semaine littéraire*—27 avril 1913). — La maladie de Pie X (Article d'Aventino—*Chronique de la Presse*—1 mai 1913).— Le centenaire d'Ozanam à Paris (Articles du *Gaulois*—26, 27 et 28 avril 1913, par MM. Louis Gillet et Léo Archer). — Saint-Lazare (Article de Saint-Roman—*L'Univers* de Paris—27 mai 1913). — Un touchant épisode (Article de M. Frédéric Febvre—*Le Gaulois*—22 avril 1913). — Statistiques sur les catholiques du Canada et des Etats-Unis (Article du *Messager du Coeur de Jésus*—mai 1913).....p. 69

SEPTEMBRE. — Un peuple athée (Article de M. Eugène Tavernier—*Le Correspondant*—23 juin 1913). — Le Congrès du progrès religieux (Articles de *La Croix* de Paris—18 juillet et 3 août 1913). — Littérature et langue de France (Echos du 75e anniversaire de la fondation de la Société des gens de lettres de Paris—juillet 1913). — Le véritable verbe de France (A propos de l'article *Pour la défense du roman français* de M. René Bazin—*Le Gaulois*—25 juillet 1913). — Les régates de Cowes (Article de M. G. de Maizières—7 août 1913). — L'heure de la Tour Eiffel (Article de Mme Daniel Lesueur—15 août 1913). — Les survivances françaises en Amérique (Conférence de M. Edouard Montpetit, reproduite de *Excelsior* de Paris—juin 1913).....p. 264

NOVEMBRE. — Du Vatican à la mer (Article des *Etudes ecclésiastiques*, par Mgr Battandier—août 1913). — Le pontificat de Pie X (Article de *La Vigie* de Paris, par M. Roger Duguet—14 août 1913). — Où vont les élites? (Article de *Gallia*, par M. Alexandre Rosab—31 août 1913). — La religion source d'héroïsme (Article de la *Revue pratique d'apologétique*—1er juillet 1913). — Ce qu'on a découvert depuis trente ans (Article du *Gaulois*, par M. Louis de Meurville—10 septembre 1913).— L'enseignement secondaire féminin (Article de l'*Echo de Paris*, par M. le comte Albert de Mun—septembre 1913). — L'heure alsacienne (Article du *Gaulois*, par M. Adrien Vély—26 septembre 1913). — Le travail d'un romancier (Article de *La Semaine littéraire*, par M. Eugène Evrard—31 août 1913) — Les discours de M. le président Poincaré (Reproduction du *Canada* de Montréal—14 octobre 1913). — Le centenaire de la bataille de Châteauguay (Article de *La Patrie* de Montréal, par M. Gustave Lanctôt—11 octobre 1913). — L'enseignement de l'histoire dans nos collèges (Lettre de M. l'abbé Groulx à M. Henri Bourassa—*Le Devoir*—27 octobre 1913). — Le journaliste et l'impartialité (De la *Chronique de la Presse*—18 septembre 1913).....p. 445

C. — MOUVEMENT DES IDEES (*Emile Chartier*).

JUILLET et AOÛT. — La poésie grandiloquente: *Remi Tremblay, William Chapman.*—Poèmes historiques : *Adolphe Poisson, Bourbeau-Rainville, Pamphile Lemay.* — La poésie intime : *Albert Lozeau.* — La poésie d'allure philosophique : *Alphonse Beauregard, Guy Delahaye*.....pp. 32 et 127

OCTOBRE. — L'instruction publique dans le Québec. — Enseignement primaire. — Progrès réels (*Rapports de MM. De la Bruère, Chapais, Magnan*) : fréquentation scolaire, analphabétisme, salaires. — Congrès de l'*A. C. J. C.* aux Trois-Rivières (*Saint-Pierre*), statistiques (*Roch*). — Défauts, corrections inopportunes: législation (*Pierlot*), recrutement du Conseil (*Beaupré*), obligation scolaire (*Bouchard, Sir Lomer Gouin*). — Remèdes efficaces: inspecteur général, congrès de commissaires, écoles normales (*Desrosiers, Magnan*). — Suggestion à propos de ces dernières. — Améliorations diverses. — Conclusion : Honneur à Québec !.....p. 331

D. — ECHOS DES SCIENCES (*Jean Flahault*).

AOÛT. — L'influence de la mer sur la végétation et sur le climat des rivages de la Manche. — Les bienfaits du *Gulf Stream;* origine, parcours et importance de ce courant. — L'utilisation de l'énergie mécanique des marées: ce qu'en pense un ingénieur anglais. — La loi de Newton et l'explication élémentaire des marées; importance des conditions locales. — Aventures merveilleuses, mais véridiques, d'un atome de carbone racontées par lui-même.....p. 157

OCTOBRE. — Un problème de montagne: la circulation à travers les Alpes. Cols et tunnels: percements successifs du Mont Cenis, du Saint-Gothard, du Simplon. — Le chemin de fer électrique des Alpes Bernoises et la nouvelle route du Loetschberg. — Un peu de tourisme: d'Annecy à Chamonix par le Col des Aravis. — Les glaciers du Mont Blanc., Formation et progression des glaciers. Moraines. Surcreusement par les torrents sous-glaciaires: les *Plattes* de Suisse.....p. 347

DÉCEMBRE. — Le " gaz naturel " au Canada. Principaux pays producteurs de pétrole. — Développement de cette indusrie dans l'Ontario. L'Ouest présente-t-il de grandes ressources sous ce rapport? — L'huile de schiste du Nouveau-Brunswick. — Origine, exploitation, propriétés et usages du pétrole. — La " cire fossile ". — Extension de l'emploi du pétrole comme combustible. L'importance industrielle du charbon est-elle menacée ?.....p. 554

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

Pages

Antiphonaire (L'), par dom Baudot..... 96
Art (L') d'être maman, par Mgr Rozier..... 379
Bellarmin (Robert), par L. Cristiani..... 96
Bezançon (Henriette) : *L'Absente*, par E. C..... 583
Bible et protestantisme, par V. Franque..... 383
Bossuet moraliste, par P. Bonet..... 94
Bouvines, par P. Alain..... 382
Chevinay (P.-A.) : *Liselotte*, par E. C..... 583
Cloches (Les), par dom Baudot..... 478
De l'homme à Dieu, par A.-B. Routhier..... 281
Démocratie (La) révolutionnaire, par G. Gautherot..... 190
Demain, par J. Ferratier..... 382
Discours et conférences, par T. Chapais..... 282
Discours eucharistiques 377
Droit (Le) d'enseigner, par Mgr G. Breton..... 478
Education morale et civique avant et pendant la Révolution, par A. Sicard 378
En marge de la vie politique.... de notre pays, par H. Brun..... 384
Etude médicale de la femme, par C. Vidal..... 382
Figures franciscaines, par L. Roure..... 94
France et Rome, par L. Madelin..... 285
France (La) vivante, par G. Hanotaux..... 283
Fustel de Coulanges, par E. Labelle..... 381
Gloires et bienfaits des saints, par S. Coubé..... 190
Guérin (Eugénie de), par Maze-Seucier..... 479
Heine (Henri), par P. Gauthier..... 381
Hypnotisme (L') et la suggestion, par H. Joly..... 380
Iéna, par U. Aynies..... 383
Immanence, par J. de Tonquédec..... 283
Initiatives féminines, par M. Turman..... 378
Islam (L'), par M. Landrieux..... 189
Jacotte et son cousin, par A. Decaen..... 286
La nuit tombe, par H. Ardel..... 285
Législation civile du Canada concernant le mariage et le divorce... par le R. P. Duvic..... 93

Pages

Le masque doré, par C. Nisson..... 286
Marie-Antoinette (Les beaux jours de), par I. de Saint-Amand..... 287
Marie-Antoinette aux Tuileries, par I. de Saint-Amand..... 287
Mission (La) de la Croix-Rouge, par l'abbé de Poncheville..... 380
Oeuvres (Les) catholiques, au lendemain de la Séparation, par Fourvière 187
Nouveau mois de Marie, par le R. P. Malige..... 287
Pacifisme (Le) et l'Eglise, par H. Brougniart..... 479
Paris sous Napoléon, par L. de L. de Laborie..... 189
Psaumes (Les) du bréviaire, par H. Lesêtre..... 190
Race (La) immortelle, par R. Milan..... 188
Racine, par C. Le Goffic..... 284
Retraites spirituelles, par Mgr Dadolle..... 187
Rousseau (Jean-Jacques), par G. Fonsegrive..... 478
Ségur (La comtesse de), par J. Zeiller..... 480
Synchronismes de la théologie, par R. Aigrin..... 480
Syndicalisme (Le) chrétien, en Allemagne, par M. Kellersholm.... 95
Un père, par H. G. de Champris..... 378
Vers la vraie vie,, par le chanoine Lalen..... 380
Veuillot (Louis), par C. Lecigne..... 288
Vie (La) de Jean de La Fontaine, par L. Roche..... 188
Vie (La) intérieure, par F. Lacoste..... 384
Vos horizons, par le R. P. Roucan..... 95

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Pages

A travers l'Afrique du Nord, par *M. Tamisier*.....138, 207
A travers la nature, par *Luc Dupuis*..... 123
A travers les faits et les oeuvres, par *Thomas Chapais*.....52, 171,
.....248, 361, 445, 567
A travers les tombes, par *Henri Gauthier*..... 5
Bibliographiques (Notes), par ***.....93, 187, 281, 377, 478, 583
Boucher (Pierre), par *Laure Conan*.....240, 303, 390
Causerie médicale, par le *Docteur B*..... 43
Chronique des revues, par *Elie-J. Auclair*.....69, 264, 445
Crédit (Une institution de), par *Max. Turmann*..... 222
Crémazie (à Octave), poésie, par *L.-J. Régnier*..... 289
Congrès (XIIème) de géologie, par *Mgr Choquette*..... 315, 389
Cour Juvénile (La) de Montréal, par *E. Gouin*..... 539
De l'individualisme au catholicisme social, par *Henri Garrouteigt*.... 97
Du lac des Deux-Montagnes à la Rivière-Rouge, par *G. Belcourt*..112, 232
Echos des sciences, par *Jean Flahault*.....157, 347, 554
Faits et oeuvres (A travers les), par *Thomas Chapais*.....52, 171,
.....248, 361, 445, 567
Faust (Un) canadien, par *Le Père Hugolin*..... 290
Frères (Les) de Saint-Gabriel, par *E. Gouin*..... 193
Géologie (XIIème Congrès de), par *Mgr Choquette*.....315, 389
Jour (Le) des morts, poésie, par *Pamphile Lemay*..... 385
Juvénile (La cour) de Montréal, par *E. Gouin*..... 539
Moine (Un), poésie, par *Un ami*..... 299
Mort (Le jour des), poésie, par *Pamphile Lemay*..... 385
Mouvement (Le) des idées, par *Emile Chartier*.....32, 127, 331
Mystère (Le) de la vie, par *M. Tamisier*..... 22
Notes bibliographiques, par ***.....93, 187, 281, 377, 478, 583
Notre-Dame de Staouéli, par *Luc Dupuis*..... 551
Place aux vieux, par *Corinne Rocheleau*..... 408
Réflexions sociales, par *M. Mercier*..... 106
Revues (Chronique des), par *Elie-J. Auclair*.....69, 264, 445
Sciences (Echos des), par *Jean Flahault*.....157, 347, 554
Vie économique (La), par *Max. Turmann*..... 411
Vieux (Place aux), par *Corinne Rocheleau*..... 408
Veuillot (Louis) *a*) Souvenirs et fête de Laval, par *Elie-J. Auclair*.. 481
b) Allocution de Mgr l'archevêque, par *Mgr Bruchési*..... 487
c) Louis Veuillot—L'homme, par *Edouard Montpetit*..... 491
d) Louis Veuillot—Le catholique, par le *Père Louis Lalande*.. 517

AP
21
R34
v. 65

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY